3 1761 04116 7537

LaRom.
M6454k
c.1
ROBA

LINGUISTIQUE

ET

DIALECTOLOGIE ROMANES

DU MÊME AUTEUR

Petit atlas linguistique d'une région des Landes. Contribution à la dialectologie gasconne. Toulouse, Privat ; Paris, Picard, 1910, 1 vol. petit in-8° de LXVI-429 p., contenant 1207 figures de phonétique expérimentale, 573 cartes linguistiques, une carte géographique.

Études de dialectologie landaise : le développement des phonèmes additionnels. Toulouse, Privat ; Paris, Picard, 1910, 1 vol. petit in-8° de 224 p.

Recueil de textes des anciens dialectes landais, avec une introduction grammaticale, des traductions en dialectes modernes, un glossaire et une table des noms de lieux et de personnes. Paris, Champion, 1910. 1 vol. petit in-4°, de LXVIII-340 p.

Insertions de consonnes en suédois moderne. Paris, 1912. In-8° de 37 p., avec 38 figures dans le texte. Presque épuisé.

LaRom.
M 6454 k

Publications spéciales de la Société des langues romanes, t. XXVIII

LINGUISTIQUE

ET

DIALECTOLOGIE ROMANES

PROBLÈMES ET MÉTHODES

PAR

Georges MILLARDET
Professeur à l'Université de Montpellier

41 figures dans le texte.

184839
26.10.23

MONTPELLIER
SOCIÉTÉ
DES LANGUES ROMANES

PARIS
LIBRAIRIE E. CHAMPION
5, QUAI MALAQUAIS

MCMXXIII

SEEN BY
PRESERVATION
SERVICES
DATE March 20/95

A MA FEMME

G. M.

M. Antoine Meillet, professeur au Collège de France, toujours prêt à encourager les linguistes et à les faire profiter d'une science aussi étendue que sûre, a bien voulu lire en manuscrit une bonne partie du présent travail et me communiquer de précieuses remarques. Je lui dois plus d'une rectification ou amélioration et enfin les subsides que, sur son rapport, la *Caisse des recherches scientifiques* m'a accordés pour la publication de ce volume.

M. Maurice Grammont, en acceptant ce livre dans la Collection des ouvrages parus sous les auspices de la *Société des Langues romanes*, m'en a grandement facilité l'impression. Il me serait difficile de dire combien je suis redevable à cet éminent collègue et excellent ami, dont j'ai pu, depuis dix ans, au cours de nos fréquents entretiens, apprécier la profonde originalité et la sagace pénétration.

Je remercie MM. Meillet et Grammont.

Montpellier, le 14 février 1922.

PREMIÈRE PARTIE

APERÇU GÉNÉRAL

I

LES VIEILLES MÉTHODES

« Si les romanistes désapprouvent l'explication contenue dans le présent article, nous saisissons le lecteur non-romaniste de l'affaire en litige » (*Faillite*, 49). Comme il s'agit dans l'espèce de savoir si les verbes français *frire* et *férir* ont pu se confondre formellement et se porter ainsi préjudice dans leur vie sémantique et morphologique, il ressort de cette citation que l'auteur ne fait pas grand fond sur le bon sens et la perspicacité des romanistes.

LISTE DES PRINCIPALES ABRÉVIATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

Ab. ou *Abeille* — J. Gilliéron, *Généalogie des mots qui désignent l'Abeille d'après l'Atlas linguistique de la France*, Paris, Champion, 1918. — *Aire "clavellus"* = J. Gilliéron, *L'aire "clavellus"* d'après l'*Atlas linguistique de la France*, Neuveville, Suisse, 1912. — *AL.* ou *Atl. ling.* = J. Gilliéron et E. Edmont, *Atlas linguistique de la France*, Paris, Champion, 1902, suiv. — *Arch. glott.* = *Archivio glottologico Italiano*, Turin, depuis 1873. — Bertoni, *It. dial.* = *Italia dialettale*, Milano, Hœpli, 1916. — *B. Hisp.* = *Bulletin hispanique*, Bordeaux, Paris. — Blo. ou Bloch, *Atl.* = Oscar Bloch, *Atlas linguistique des Vosges méridionales*, Paris, Champion, 1917. — Blo. ou Bloch, *Vo.* = du même, *Les parlers des Vosges méridionales*, *ib.*, 1917. — Bourciez, *Elém.* = *Eléments de linguistique romane*, Paris, Klincksieck, 1910. — Bruneau, *Lim.* = C. Bruneau, *La limite des dialectes wallon, champenois et lorrain en Ardenne*, Paris, Champion, 1913. — Bruneau, *Pho.* = du même *Etude phonétique des patois d'Ardenne*, *ib.*, 1913. — *BDC* = *Butlleti de Dialectologia catalana*, Barcelona. — *BSL* ou *B.S.L.* = *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, Champion, Paris. — *Cantar* v. Pidal. — *Et. dial. l.* — G. Millardet, *Etudes de dialectologie landaise*, Toulouse, Privat, 1910. — *Et. g. ling.* = J. Gilliéron et Mario Roques, *Etudes de géographie linguistique*, Paris, Champion, 1912. — *Faillite* = J. Gilliéron, *La Faillite de l'étymologie phonétique*. Neuveville, c^on de Berne, Suisse, 1919. — Grammont, *Diss.* = *La Dissimilation consonantique dans les langues indo-européennes*, Dijon, 1895. — Grammont, *Traité prat.* ou *Pron. fr.* = M. Grammont, *Traité pratique de prononciation française*, Paris, Delagrave, 2e éd. [1921]. — Meillet, *Ling.* = *Linguistique historique et linguistique générale*, Paris, Champion, 1921. — Meyer-Lübke, *Gr. l. rom.* = *Grammaire des langues romanes*, trad. fr. 4 vol., Paris, 1890-1906. — Meyer-Lübke, *REW* ou *Rom. et. Wört.* = *Romanisches Etymologisches Wörterbuch*, Heidelberg, Winter, 1911-1920. — *MSL* ou *M.S.L. de* — *Mémoires de la Société linguistique de Paris*, Paris, 1868, suiv. — Navarro, *Pron. esp.* = T. Navarro Tomás, *Manual de Pronunciación española*, Madrid, 1918. — *Path.* — J. Gilliéron, *Pathologie et Thérapeutique verbales*, Paris, Champion,

Inaptes à porter un jugement sain sur des questions qui sont cependant essentiellement de leur ressort, incapables par ailleurs d'éprouver quelque étonnement scientifique devant les faits obscurs du langage (*Faillite*, 89), habitués à étudier ces faits avec une extrême légèreté (*Abeille*, 33) et à donner, en face de certains problèmes, le fâcheux « exemple du grand déploiement et de la vanité de leurs efforts critiques » (*ib.*, 115), condamnés d'avance à se fourvoyer s'ils s'aventurent dans l'*Atlas linguistique de la France* et s'ils se hasardent à en interpréter les données, accusés enfin, ce qui est plus grave, d'arranger les faits à leur guise ou du moins de ne savoir trouver de « lois » et de « la régularité phonétique » que « dans les matériaux recueillis par eux-mêmes » (*ib.*, 11), les linguistes « non-géographes », les « doctes romanistes » (*Faillite*, 132), sont représentés comme des travailleurs à la fois candides et peu scrupuleux, esclaves de la routine, et dont tout l'horizon serait borné par quelques piles de manuels et de dictionnaires.

Ainsi malmenés par les « romanistes géographes », les romanistes tout court sont à peine mieux traités par l'école linguistique française qui se réclame de Ferdinand de Saussure.

Depuis de longues années, et déjà bien avant la guerre, M. Maurice Grammont non seulement déploie sa verve

I, II, 1915, III et IV, 1921 [ces deux derniers n'ont pu être utilisés que sur épreuves]. — *Pet. atl.* = Millardet, *Petit atlas linguistique d'une région des Landes*, Toulouse, Privat, 1910. — Pidal, *Cantar* ou *Cid* = R. Menéndez Pidal, *Cantar de Mio Cid, Texto, gramática y vocabulario*, 3 vol., Madrid, 1908-1911. — *R. dial. rom.* = *Revue internationale de dialectologie romane*, Bruxelles. — *Rec. a. t. l.* = Millardet, *Recueil de textes des anciens dialectes landais*, Paris, Champion, 1910. — RLR ou *R. L. R.* ou *R. l. r.* = *Revue des Langues Romanes*, Montpellier. — *Rev. phil. fr.* = *Revue de philologie française et de littérature*, Paris, Champion. — *Rom.* = *Romania*. — de Saussure, *Ling. gén.* = F. de Saussure, *Cours de linguistique générale*, Lausanne, Paris, Payot, 1916. — Staaf, *Sa.* = Erik Staaf, *Etude sur l'ancien dialecte léonais d'après des chartes du XIIIe siècle*, Uppsala, Almqvist, Wiksell, 1907. — Terracher, *Aires* = *Les aires morphologiques dans les parlers populaires du nord-ouest de l'Angoumois* (1800-1900), Paris, Champion, 1914 : *Appendices*, *ib.*, 1912. — Terracher, *Atlas* = du même *Aires morphologiques*, etc. : *Atlas*, *ib.*, 1914. — *Thérap.* v. *Path.* — Thomas, *Ess.* = A. Thomas, *Essais de philologie française*, Paris, Bouillon, 1897. — Thomas, *N. Ess.* = du même, *Nouveaux essais*, *ib.*, 1905. — *Zeit. f. r. Phil.* = *Zeitschrift fur romanische Philologie*, Halle, 1877 suiv.

amusante contre « les jeunes romanistules », « frais émoulus du séminaire » (*R. l. r.*, LIV, 101) dont tout le mérite consiste à savoir découper en petites tranches, pour les mettre en note au bas de leurs éditions, les compilations indigestes de leurs maîtres d'Outre-Rhin, mais il s'en prend encore à certains « philologues » de chez nous, qui « vivent claquemurés dans leur petit domaine, assez semblables à des prisonniers enfermés dans une maison dont on aurait bouché toutes les fenêtres, ne pouvant recevoir de lumière que d'en haut » (*ibid.*, LV, 107). Il n'épargne point non plus ceux « qui construisent leur petite géographie linguistique avec les œillères d'un cheval de noria », ni d'autres enfin, gens à courte vue, étudiant les langues romanes sans aucune idée générale, sans aucun fil conducteur, et mettant toute leur application et toute leur gloire à classer les faits du langage « d'après le principe qui consiste à vider des tiroirs pour remplir des casiers » (*ib.*, 120).

« Les romanistes, écrit de son côté M. A. Meillet (*B. S. L.*, XXI, 230), imitent trop souvent la grammaire comparée des langues indo-européennes par ses mauvais côtés. En matière d'indo-européen, on est obligé de juxtaposer des études sur toutes les langues du groupe, parce que c'est le seul moyen qu'on ait de restituer en quelque mesure la langue initiale... Les romanistes, qui ont toutes sortes de données pour poser le roman commun, se sont exercés à mettre sous une même couverture des renseignements se rapportant à des développements distincts. »

Ainsi donc, les romanistes ont réussi la gageure de morceler à la fois l'étude des langues néo-latines et de confondre ces langues pêle-mêle au mépris de la logique et de l'histoire. Voilà en vérité de bien piètres ouvriers !

Il faut avouer qu'une partie de ces critiques est fondée, et l'on verra au cours de cet ouvrage dans quelle mesure. Les procédés surannés du romanisme s'étalent encore en

maint chapitre de certain *Grundriss*; et même hélas ! plus d'un ouvrage paru ailleurs qu'à l'étranger jusque dans ces toutes dernières années n'est pas exempt des défauts signalés ci-dessus.

Mais, n'en déplaise aux censeurs, l'œuvre du romanisme reste malgré tout considérable. Et même l'on peut affirmer sans exagération que la science du langage est redevable aux romanistes d'une bonne partie des progrès qu'elle a réalisés depuis un demi-siècle.

Dans aucun des autres domaines linguistiques, la somme des vérités établies d'une manière scientifique n'est peut-être aussi importante que dans le domaine roman. L'inventaire de ces acquisitions est dressé dans des ouvrages de valeur. Les *Éléments de linguistique romane* de M. Bourciez (Paris, Klincksieck, 1910), où l'auteur a distingué fort heureusement une « phase romane primitive » des développements postérieurs propres à chaque idiome, échappent par cela même au reproche de M. Meillet, tout en ne justifiant qu'en apparence et d'une manière tout extérieure celui de M. Grammont. Ce manuel clair, d'une concision bien française, tout plein de faits précis, historiquement contrôlés sur une étendue d'une vingtaine de siècles, interprétés avec une sûreté rarement en défaut, soutient la comparaison avec n'importe quel manuel similaire consacré à d'autres langues ou familles de langues connues. Et, d'autre part, l'on peut dire que le *Romanisches etymologisches Wörterbuch* de ce grand savant qu'est M. Meyer-Lübke (Heidelberg, Winter, 1911-1920) offre une liste imposante d'étymologies vraiment définitives, et dont on ne trouverait pas l'équivalent numérique dans les dictionnaires étymologiques les plus sérieux, consacrés aux langues les plus classiques et les mieux étudiées, le dictionnaire de Boisacq, *Dictionnaire étymologique de la langue grecque*, Heidelberg et Paris, 1907 suiv., celui de Walde, *Lateinisches etymologisches Wörterbuch*, Heidelberg, Winter, 1910, et

celui de Kluge, *Etymologisches Wörterbuch der deutschen Sprache*, Strasbourg, 1881 puis 1884, etc.

Ces résultats, que nul ne peut nier sans parti-pris, ont pu être obtenus grâce aux circonstances historiques qui nous ont conservé de nombreux monuments du latin, la langue mère. Mais ils sont dus surtout à l'excellence de la méthode qu'ont appliquée dès le début Diez et les fondateurs de la linguistique néo-latine, ses successeurs.

Diez, puis Gaston Paris, Paul Meyer, Ascoli, d'autres encore parmi les initiateurs, n'ont fait que transporter dans l'étude des langues romanes les procédés de recherche auxquels la grammaire comparée des langues indo-européennes doit ses belles découvertes.

Cette méthode, qui est bien connue, et dont les principes ont été magistralement exposés par M. A. Meillet dans son *Introduction à l'étude comparative des langues indo-européennes* (Paris, 1903, puis 1908, etc.), a consisté, lorsqu'elle a été appliquée aux idiomes issus du latin, à établir les concordances phonétiques, morphologiques et syntaxiques de ces idiomes et à expliquer ces concordances en restituant la forme commune primitive.

Le sarde *eo*, le roumain *eŭ*, sicil., prov., port. *eu*, l'ital. *io*, franç. dialectal de l'ouest *i*, l'esp. *yo*, béarn. *yu*, le cat. prov. *jo*, fr. *jou*, *je*, etc. nous obligent à remonter, si nous voulons expliquer ces formes si diverses, non point au latin classique *ego* mais à une forme plébéienne *eo*, dans laquelle, suivant les époques et les lieux, un accent secondaire a affecté tantôt l'*e* tantôt l'*o* (*ẹo*, *ẹo*), comme il est arrivé vers les mêmes temps pour d'autres pronoms, *illī* par exemple : cf. vfr. *il* et *li*.

Ce qui caractérise cette forme vulgaire, c'est l'absence du *g* : le cas de *eo*, comparable au cas sans doute parallèle de béotien ἰώ(ν) en regard de gr. ἐγώ(ν), s'explique vraisemblablement par l'influence de la proclise, soit à la suite d'une réduction brusque ayant abouti à cette « forme abré-

gée » (cf. esp. *Usted* < *vuestra merced*), soit en vertu d'un affaiblissement progressif de la consonne intervocalique particulièrement faible dans un mot accessoire sujet à l'usure, et avec des étapes intermédiaires présentant un *g* spirant, peut-être palatal mais plus vraisemblablement vélaire.

Quoi qu'il faille penser du procès exact de cette transformation phonétique, la forme *eo*, restituée par la paléontologie comparative, a été historiquement identifiée dans des manuscrits dont certains remontent au VIe siècle (cf. Schuchardt, *Vok.*, I, 129), ce qui, vu la rareté relative des documents plus anciens et la persistance bien connue des graphies traditionnelles, nous autorise à admettre l'existence de *eo* dès l'époque reculée qu'on peut appeler l'époque du roman commun.

Souvent la comparaison nous amène à restituer, non une forme unique ayant existé en roman primitif à l'exclusion de toute autre, mais une forme qui offrait déjà des variantes à l'époque commune.

Ainsi l'adjectif-pronom indéfini marquant l'identité se présente dans les langues romanes sous des aspects divers dont les rapports réciproques et l'origine ont été assez mal débrouillés.

Dans son *Romanisches etymologisches Wörterbuch*, n° 5551, M. Meyer-Lübke distingue : 1° prov. *medeis*, *meteis*, cat. *mateix*, *meseix* ; 2° v. fr. *medesme* (d'où, par emprunt, it. *medesimo*, v. sicil. *midesmi* etc.), *meesme* (d'où, par emprunt, v. esp. port. *mesmo*), *meisme*, [qui aurait subi l'influence des mots savants tels que *septime*, *Gram. l. rom.*, I, 126] (d'où, par emprunt, v. piém. *meismo*, esp. *mismo*), prov. *medesme* (d'où, par emprunt, v. esp. *medesmo*).

S'il est bon, comme le fait M. Meyer-Lübke, en partie à la suite de ses prédécesseurs, et s'il est même indispensable, de dériver la série 1 du latin **metipse* (sorti, par fausse coupe, de *egomet ipse*, que blâmait Donat, (*te*)*met ipsum*,

(*se*)*met ipsum*), et de tirer la série 2 de **metipsimum* (sorti, par fausse coupe, de (*se*)*met ipsimum*), on admettra par contre difficilement qu'un adjectif indéfini ait passé, par voie d'emprunt, du français et du provençal, dans presque toutes les langues romanes. Cette interprétation, invraisemblable en elle-même, soulève plusieurs graves objections.

Disons tout de suite que la difficulté des formes romanes est moins dans le consonantisme que dans le vocalisme. Les formes sans *d* du vieil espagnol s'expliquent aisément par la survivance de la prononciation étymologique, où le *t* est traité comme final de mot: la forme *medipsum*, si elle est bien attestée chez Pétrone, comme le veut M. Meyer-Lübke (*Lat. Sprache*, Gröber, *Grundr.*, 484), est un témoignage ancien de ce traitement. Quant aux formes romanes qui ont *-t-* (prov. *meteis*, cat. *mateix*, etc.), elles reposent, à notre sens, sur un **mettipsimum*, dû à une réaction contre l'effacement du *-t-* résultat de la tendance précédente. C'est une sorte de doublet dû à la gémination expressive : lat. *littus* : *litus*, *littera* : *litera*, etc., phénomène si fréquent en latin vulgaire : *acqua* : *aqua*, *cappo* : *capo*, etc., et particulièrement compréhensible dans un mot marquant l'identité.

Mais c'est le vocalisme qui offre la véritable difficulté : sur ce point l'explication de M. Meyer-Lübke se heurte aux faits historiques.

En effet M. Espinosa (*Metipsimus in Spanish and French*, in *Publ. of the Mod. Lang. Assoc. of America*, XXVI, 2, 356-378) a montré que les formes en *e* et en *i* alternent de très bonne heure l'une avec l'autre aussi bien en vieil espagnol qu'en vieux français. Le français possède : A : *medisme*, dès le XIe siècle, assonant avec *peitrine*, *ledisse*, *riches*, etc., *Saint-Alexis*, 108 d ; *meïsme* assonant avec *fenie*, *mie*, etc., *Roland*, éd. Stengel, 204 ; B : *medesme*, *meesme* dès le XIIe siècle, *Libri Psalmorum*, *Versio antiqua gallica*, 83, 98, 128, etc. *Ps. Oxf.*, 78.

L'espagnol offre de son côté les formes suivantes : A : *meïsmo* dont les trois syllabes et l'accentuation paroxytonique sont assurées dès le XIIIe siècle par Berceo, *S. Dom.*, 78 a, *meismo* : *Christianysmo* : *sofismo* : *baptismo* ; d'autre part *mismo*, dès le XIIe siècle, assonant en *i* avec *venido, ricos*, etc. (*Cantar de Mio Cid*, 847) et attesté en léonais vers la même époque. B *mesmo*, assonant au XIIIe siècle avec *cabeças*, *espesas*, etc. (*Alex.*, 1177).

De même, tandis que A le vieux gallicien connaît au XIIIe siècle *miismo* (*Fueros mun. de Santiago*, 277), B le vieux portugais a *meesmo* (*Text. port.* du XIVe s., Cornu, *Rom.*, XI, 364, etc.), d'où port. mod. *mesmo*.

Un tel historique écarte absolument toute hypothèse d'emprunts généralisés, soit au français soit au provençal. Aussi M. Espinosa a-t-il pensé que la dualité des formes en *e* et *i* remonte à l'époque latine. Il suppose un **metīpsimum* à côté de *metĭpsimum*.

Cette explication demeure une hypothèse gratuite tant qu'on n'a point fourni d'autre preuve de l'existence d'un *ī* dans ce mot.

En effet l'*i* semble avoir été toujours bref dans lat. class. *ĭpse*, qui est formé soit du thème nu **ĭ-* (cf. acc. *ĭ-m* : *si im occisit*, *XII Tab.*, VIII, 11), soit plus vraisemblablement de *ĭs*, avec, dans un cas comme dans l'autre, adjonction d'une particule *-pse* : cf. *eapse*, *eumpse*, *eampse*, *eōpse*, *eāpse* et *reapse* (v. Kretschmer, *Dt. Lit. Zeit.*, 1894, 70). Quant à *ĭs*, il est bref partout, sauf dans les exemples isolés de la *Lex Repetundarum*, où on lit plusieurs fois *eis*, vieille forme de nominatif, disparue, analogique du génitif *ei-jus*. L'*ĭ* de *ĭpse* < **ĭspse*, n'a pas éprouvé d' « allongement compensatoire », comme celui de *īdem* < *ĭsdem*. En effet le cas est bien différent. La chute de l'*s* ne se produisant en latin que devant consonne sonore (cf. *dĭspono*, *dĭsplico* mais *dīvello*, *dīvido*), **ĭspse* n'a pu devenir *ĭpse* que pour des raisons particulières. Il est peu vraisemblable que l'*s* soit tombée par

dissimilation ; mais, le serait-elle, comme la réduction est intervenue dans d'autres conditions et à une autre date que dans *ĭ(s)dem*, on conçoit que la voyelle ait pu ne pas éprouver le même allongement. En réalité **ĭspse* a dû se réduire à *ĭpse* en vertu de la tendance générale qui pousse les langues indo-européennes à réduire les groupes de trois consonnes et en particulier les groupes *sps*, *spt*, etc. : cf. latin *vopte* de **vos-pte*. Il tombe sous le sens que, dans ces cas-là, la réduction du groupe triconsonantique s'opère sans « allongement compensatoire ». Si l'on en voulait une preuve, le sanscrit la donnerait : *ádha kṣárantiḥ* de **ádhas kṣ-* et *vivrakṣati* de **vivraskṣati*.

Ce sont donc bien *(se)met ĭpsum*, *(se)metĭpsimum* qui sont les formes du latin classique. Nous n'avons pas le droit de partir de **(se)met īpsum*, **(se)met īpsimum*, comme le voudrait M. Espinosa. Mais alors, la correspondance de latin classique *ĭ* avec latin vulgaire *i* fait difficulté.

Une application plus complète et plus amplement documentée de la méthode comparative va nous permettre de trouver la solution.

Il suffit de rapprocher, des formes issues de *metipsimum*, certaines formes romanes issues de *metipse*. A côté de prov. *medeis*, *meteis*, cat. *mateix*, *meseix*, relevées par M. Meyer-Lübke (*op. cit.*) et qui représentent latin *metĭpse*, c'est-à-dire lat. vulg. *metépse*, avec un *é* fermé, ce qui est aussi le cas de *medeps* (*Poème de la Passion*, 184, 255), il existe des formes en *i* : telles sont v. prov. *medips*, *Fragm. d'Alex.*, 103, *metis*, *Heures de la Croix*, 115 ; Arnaut Guilhem, *Ensenhamen*, 102 (à la rime), *mehis*, *Cont. S. Maurin*, 8, *meish*, *meich*, *meih* etc. ; v. gascon *medis*, *mediis*, *medijhs*, *medixs*, *medixa*, *medissha*, *midis*, *mechis*, Luchaire, *Rec.*, gloss. etc.

Toutes ces formes postulent lat. vulg. **metipse*, avec *i*, au lieu de *metépse*.

De même, c'est lat. vg. **ipse* et non *épse*, qui est la base

de prov. *is*, lequel n'est pas rare dans *Girart de Roussillon* : *en is loc*, Appel, *Prov. Chrest.*, 1, 121 ; *is glot* (nomin.), *ib.*, 710, etc.

Comment concevoir la présence d'un *i* en roman commun, là où le latin classique a un *ĭ* ? Les faits semblent parallèles à ceux qui ont été établis depuis longtemps pour *ĭlle*. De même qu'il a existé un couple morphologique : nom. sing. *ĭlle* : *ĭllī*, devenu en roman commun *élle* : *illi*, par métaphonie (*Umlaut*) de l'*é* sous l'influence de l'*ī* final, il a dû y avoir un couple morphologique : nom. sing. *ĭpse* : *ĭpsī*, devenu en roman commun *épse* : *ipsi* en vertu de la même métaphonie. L'opposition qui existe entre esp. *elle*, *el* < *ĭlle*, d'une part, et fr. *il* < *ĭllī*, d'autre part, se retrouve, si notre interprétation est juste, entre provençal *éps*, *és*, *eis*, d'une part, et *is*, d'autre part.

Cette hypothèse, qui a toutes les chances d'être exacte, d'après ce qui vient d'être exposé, est encore rendue plus vraisemblable par le fait que les produits de *metipse*, *metipsimum* n'offrent pas d'*i* dans les langues de l'Est, où la métaphonie de *é* sous l'influence de *ī* n'est pas habituelle : l'ital. *medesimo* est parallèle par exemple à v. ital. pl. *elli* < *ĭllī*, et contraste avec v. fr. *medisme* : *il*. *Meismo*, du vieux piémontais, est justement originaire de la partie de l'Italie où ce genre de métaphonie est attesté par ailleurs (Bertoni, *Ital. dial.*, 71-3). On peut comparer lomb. *is*(*a*) = *ips*(*a*) aux pluriels en *-it* qui correspondent à des singuliers en *-et* (ital. *-etto*) dans toute la Lombardie occidentale. Cf. encore *mes* : *mis* à Margno ; milan. mod. *quel* : *quij*, *cavél* : *cavij*, etc. Quant à *issu* du *Ritmo Cassinese*, ou de la *Giostra delle virtù e dei vizi*, etc., il est dû à la métaphonie de *é* sous l'influence de *-u* final, phénomène ordinaire dans les Marches : cf. *quistu*, *quillu*, *dictu*, etc. Une telle concordance ne peut guère laisser de doute sur la justesse de notre explication.

Lorsque nous avons succinctement exposé cette théorie

en 1912 (*R. l. r.*, LV, 422-3), nous présentions l'existence de nom. sing. *ĭpsī* comme une hypothèse indispensable à toute saine explication des formes romanes en *i*. Nous pouvons aujourd'hui alléguer des exemples authentiques de cette forme *ĭpsī*, dès le VIe siècle, chez Grégoire de Tours (voir Bonnet, *Le latin de Grégoire de Tours*, 114).

L'hypothèse devient donc une certitude.

Les exemples de roman commun *ipsi*, *eo* et nombre d'autres qui pourraient être cités encore, montrent combien la méthode comparative et historique est précieuse quand il s'agit de déterminer l'origine et l'évolution de formes romanes en elles-mêmes assez obscures. Pour être plus modeste et pour frapper moins vivement l'esprit ou l'imagination que certaines découvertes reposant uniquement sur l'observation et le calcul, celle de Le Verrier par exemple en matière d'astronomie, l'établissement d'une vérité linguistique n'en atteste pas moins bien souvent la rigueur, l'excellence de cette vieille méthode, sur laquelle est fondée toute la science du langage : la comparaison.

D'où il ressort que les « procédés simplistes » de la grammaire comparée des langues indo-européennes, auxquels les romanistes devraient, si l'on en croyait certains novateurs intrépides, « renoncer définitivement » (K. Jaberg, *Rom.*, XLVI, 123) ont malgré tout du bon. Et cela à tel point qu'on ne voit pas très bien par quoi ces procédés simplistes pourraient être remplacés. Quels « atlas linguistiques » de France ou de Navarre, des Landes ou de Daco-Roumanie, quelles statistiques matrimoniales et intermatrimoniales pourraient suppléer à ces données de la méthode comparative ? En dépit de tous les perfectionnements, en dépit surtout de certaines complications inutiles et inventées à plaisir, ces données demeurent la base fondamentale de toute la science.

Transportée du domaine général indo-européen dans le

domaine roman, la méthode comparative et historique y a reçu de bonne heure un premier complément, dont à la vérité le comparatisme indo-européen était moins aisément susceptible.

Ce dernier, dans ses systèmes d'explication, procède surtout par induction: la déduction n'y est qu'un procédé secondaire. Un fait *a*, attesté dans une langue A, est mis en relation avec des faits *b* d'une langue B, *c* C, *d* D, etc., d'où l'on induit un fait *x* dans l'indo-européen X, et, par ce fait *x*, on peut expliquer, suivant une marche non plus inductive mais déductive, un fait *n* d'une langue N.

Mais un fait qui se trouve isolé dans la langue A ou dans la langue B ou dans n'importe quelle langue du domaine, n'est pas susceptible d'explication par l'indo-européen, lorsqu'on ne peut démontrer que ce fait isolé dérive directement des autres faits attestés dans la langue considérée, dont il serait alors une création propre. Parmi les exemples nombreux de ces faits isolés dans chaque langue et dont on ne peut démontrer l'origine indo-européenne, on citera les parfaits latins en **-*vī* (*amavī*, *monuī*, *audivī*), les infinitifs passifs latins en **-*ī*, en **-*rī*, en **-*ier* ou en **-*rier* (*legī*, *amarī*, *figier*, *percontarier*), des mots tels que *mille*, *milia*, etc.

On a parfois interprété les faits de ce genre comme étant de provenance extra indo-européenne, et une telle interprétation est souvent vérifiable lorsqu'il s'agit surtout de faits de vocabulaire, à propos desquels on a des renseignements fournis par les auteurs anciens, lat. *mappa* par exemple, qui est un mot carthaginois (Quint., 1, 5, 5 7). Elle est vérifiable dans certains cas encore grâce aux procédés de la comparaison s'exerçant entre deux familles de langues différentes : par ex. pour latin *bratus* « cyprès », qui, comme le grec βράθυ « genévrier » ou βόρατον « cèdre » est un emprunt à une langue sémitique du nord-

ouest, telle que l'araméen (v. Cuny, *Rev. ét. anc.*, XX, 223, suiv.). Mais le plus fréquemment une semblable attribution reste une pure hypothèse pratiquement indémontrable.

Les conditions sont différentes dans les langues romanes, car ici X (= roman commun) est partiellement connu par le latin classique, avec lequel il coïncide sur une foule de points. Dans ce domaine linguistique, il peut donc arriver qu'un fait, qui n'est attesté que par une langue A, qui y est isolé, et qui n'a pas de correspondants dans les autres langues B, C, D, etc., puisse néanmoins s'expliquer par X, si toutefois le système général des correspondances entre A et X est connu par ailleurs.

Ainsi M. A. Thomas a expliqué aisément et d'une manière pleinement satisfaisante le fr. *ponir* « contenir » par le lat. *potīri* qui semble n'avoir survécu qu'en français (*N. Ess.*, 322). De même v. prov. *otz* < lat. *otium* ; dalm. *nieto* < *neptem*, cors. *luku* < *lūcum*, prov. mod. *lugan* < *lūcan(a)m*, log. *yua* « crinière » < *jŭbam*, etc., etc.

Il est clair que, sans le témoignage du latin, tous ces mots seraient inexplicables et risqueraient d'être rattachés arbitrairement à des mots plus ou moins similaires, s'il en existe, dans d'autres familles de langues ayant pu entrer en contact avec les langues qui possèdent les dits mots.

La remarque que nous en faisons est d'une vérité bien évidente. La suite montrera qu'elle n'est pourtant pas superflue.

Enrichie par cette combinaison perpétuelle de la déduction et de l'induction, la méthode comparative a été appliquée systématiquement dès 1836, à l'étude des langues romanes. Les premiers romanistes ont été conduits à confronter avant tout les principales langues néo-latines, c'est-à-dire des langues constituées, ayant leur système plus ou moins codifié dans une grammaire et possédant un lexique bien défini.

Cette conception de la tâche propre au romanisme a prévalu durant toute la première période moderne de l'histoire de la linguistique néo-latine. La grammaire de Diez est essentiellement une grammaire comparée des langues littéraires avec quelques indications sur les dialectes les plus connus. « Six langues romanes attirent notre attention, soit par leur originalité grammaticale, soit par leur importance littéraire : deux à l'est, l'italien et le valaque ; deux au sud-ouest, l'espagnol et le portugais ; deux au nord-ouest, le provençal et le français. » Ainsi débute la grammaire de Diez.

Il ne pouvait en être autrement. Durant cette période, toute la théorie est fondée essentiellement sur des faits recueillis dans les textes. Pour les époques anciennes — les plus importantes aux yeux de ceux qui essayaient de débrouiller les origines — les textes sont les seuls témoins du langage, et de nos jours encore il y aurait grand danger, comme on le verra, à délaisser ces témoignages d'états linguistiques le plus souvent périmés.

Mais il convient de s'entendre sur la portée de ces textes et sur la mesure dans laquelle ils peuvent être utilisés pour les recherches linguistiques.

En général les textes littéraires romans du moyen âge, comme à peu près tous les textes littéraires de n'importe quel temps et de n'importe quel pays, s'essaient à reproduire d'une manière plus ou moins exacte quelque langue de civilisation régnante ou influente à une époque déterminée. Les chansons de geste de l'ancienne France ne sont pas des échantillons authentiques de tel ou tel parler local (cf. Meillet, *Les langues dans l'Europe nouvelle*, 203). Les poésies de Guillaume IX, comte de Poitiers, sont écrites dans une langue assez composite, qui était, dans toute l'Europe méridionale, dès le XIe siècle, et qui est devenue de plus en plus, dans les siècles ayant immédiatement suivi, le véhicule ordinaire des idées poétiques sur l'amour

et la courtoisie. Le *Cantar de mio Cid* n'est pas rédigé dans l'idiome local de Medinaceli ou de San Esteban, berceau probable de la chanson, mais bien dans la langue commune qui régnait vers 1140 à la cour royale de Castille. Et ainsi s'expliquent, indépendamment des raisons alléguées par M. Menéndez Pidal (*Cantar de mio Cid*, p. 75-6), les différences linguistiques qui séparent ce poème du *Fuero* de Medinaceli. Plus tard, en disant qu'il veut :

> ... fer una prosa en roman paladino
> En qual suele el pueblo fablar con su uezino

(*S. Domingo*, 2 a, b), Berceo veut opposer au latin savant, non point l'idiome de quelque *pueblo* particulier, mais bien le castillan plus ou moins émaillé de léonismes, capable d'être compris des fidèles de toute la région englobant à la fois la Castille et le Léon, deux pays entre lesquels les rapports de tout ordre ont été étroits et constants aux XIIe et XIIIe siècles.

Et lorsque, avant qu'il y eût une langue italienne, bien avant Dante, l'empereur Frédéric II, petit-fils de Barberousse, eut la fantaisie de composer des vers, il choisit l'idiome qui, dès le début du XIIIe siècle, rayonnait de Palerme dans toute l'étendue du royaume des Deux-Siciles, illustré par Rinaldo d'Aquino et les autres rimeurs de la même école.

Toutefois il existe des textes littéraires dont la langue semble un peu plus localisée. Ce fait se constate notamment au nord de la France pour certaines œuvres dramatiques dont la représentation, organisée soit par des confréries officielles soit par de simples « compagnies » ou groupes d'amis résidant à demeure dans une ville déterminée, offrait un intérêt municipal, tel le *Jeu de la Feuillée* d'Adam le Bossu, qui reproduit assez fidèlement, semble-t-il, le langage artésien du milieu du XIIIe siècle (cf. Helfenbein,

Die Sprache des Trouvère Adam de la Halle aus Arras, *Zeit. f. rom. Phil.*, XXXV, 309, 397). Tout récemment encore M. Gustave Cohen montrait dans ses belles études dialectologiques sur les *Mystères et moralités du manuscrit 617 de Chantilly* (Paris, Champion, 1920), que ces pièces sont des spécimens authentiques d'une langue littéraire, de caractère sensiblement local, florissant à Liège au XIVe siècle, et qui a été employée par Jacques de Hemricourt, Jean d'Outremeuse, Jean de Stavelot et autres poètes wallons.

Si, des œuvres littéraires, nous passons aux documents d'archives, les échantillons de langage qui sont recueillis dans les textes de ce genre, paraissent sinon strictement localisés, du moins plus particulièrement caractéristiques de telle ou telle région déterminée. Ce fait est bien connu depuis longtemps. Et c'est le mérite de romanistes comme P. Meyer de l'avoir mis en lumière, et d'avoir voulu fonder sur l'étude comparée des chartes ou matériaux analogues, tels que les *Documents linguistiques du Midi de la France* (Paris, Champion, 1909), une véritable dialectologie médiévale.

Cette discipline aboutira à des conclusions d'autant plus solides qu'elle s'abusera moins sur la véritable signification linguistique des chartes ou documents similaires. Ceux-ci doivent être considérés non point comme des exemplaires de l'idiome parlé couramment au lieu où ils ont été confectionnés, mais bien comme des spécimens d'une sorte de langue commune elle aussi, mais faite surtout pour être écrite, particulière à un milieu social déterminé, et ayant une certaine extension régionale. C'est ainsi que M. T. Navarro Tomás a pu définir certains traits de la conjugaison aragonaise propres à la langue des notaires ayant instrumenté dans le Haut-Aragon du XIIIe siècle au XVIe et en particulier aux XIVe et XVe (*El perfecto de los verbos -ar en*

aragonés antiguo : observaciones sobre el valor dialectal de los documentos notariales, in *Rev. dial. rom.*, I, 110). Les rédacteurs des actes publics, qui, dans leurs notes brèves, laissent échapper des formes vulgaires : 3 *çarré*, 4 *-emos*, *-omos*, 6 *-oron*, *-ón*, les corrigent dans les pièces définitives, et tendent à se conformer à un type unique de parfait : 1 *compré*, 3 *compró*, 4 *-amos*, 5 *-astes* 6 *-aron*, dont la forme coïncide avec celle des textes littéraires, *Yuçuf*, *Apolonio*, *Santa Maria Egipciaca*, etc. Et, comme les faits ne doivent guère être différents dans la plupart des autres pays de langue romane, nous serons bien fondés à parler, avec M. Navarro Tomás, d'une tradition linguistique « notariale », laquelle ne coïncide pas nécessairement avec une tradition linguistique orale et locale.

Il est juste néanmoins de reconnaître que, en l'absence de documents plus précis sur l'idiome parlé au moyen âge en tel ou tel lieu, les chartes et autres documents d'archives, consultés avec esprit critique, peuvent et doivent être mis à profit par les savants qui essaient de reconstituer l'histoire de cet idiome parlé. Une charte montoise du XIIIe siècle révèle l'existence dès cette époque de faits linguistiques tels que la chute de *n* intervocalique *bier* = *venire*, *artie* = *retinere*, le passage de *-ll* finale à *-d*, *-t*, *id* < *illi*, *saied* < *sigillum*, etc. Ces faits apparaissent dans les parlers locaux actuels. Il est donc légitime d'inférer que le phénomène attesté pour la langue écrite du document ancien est sensiblement le même que celui qui se manifeste dans le parler moderne. Le fait moderne apparaît donc comme le prolongement d'un fait ancien : il est identifié dans le temps à une date bien antérieure à l'époque actuelle.

L'étude critique des chartes est seule capable de nous fournir un renseignement historiquement si précis, indispensable pour la connaissance de la chronologie absolue en matière linguistique. Sans le secours de documents d'archives portant l'indication de l'année où ils ont été rédi-

gés, nous ne pouvons guère obtenir qu'une chronologie relative, qui d'ailleurs n'est pas dépourvue d'intérêt au point de vue paléontologique. Mais l'acte notarial nous permet de dater les faits.

Dans l'Ardenne wallonne, un *a* insolite apparait souvent de nos jours en syllabe initiale : on trouve *samwên* à côté de *smwên* « semaine », *manôy* à côté de *mnôy* « monnaie ». S'agit-il d'un développement anaptyctique récent ? L'existence de formes comme *sagneur* dans les chartes d'Agimont de 1314 (Bruneau, *Phon.*, 106) n'est pas favorable à l'hypothèse d'une anaptyx, mais suppose plutôt l'altération d'une voyelle neutre, qui a subi l'influence de la nasale, et en tout cas elle révèle l'ancienneté relative d'une telle évolution.

On constate actuellement dans certains mots patois de la province de Léon et jusque vers les Asturies une transformation étrange des occlusives (ou des spirantes) devenues *l* devant occlusive (ou spirante), par exemple dans *pielga*, *pielgo* < *pĕdic(am)* « entrave pour le bétail », *recaldar*, *biñalgo*, la Torre de *Mayoralgo*, etc. (v. Menéndez Pidal, *El dialecto leonés*, 41). Comment pourrait-on, sans le témoignage des actes anciens, savoir que ce sont les restes d'un traitement caractéristique de toute cette région dès le XIIIe siècle ? C'est ce que nous apprennent les études de Gessner, *Das Altleonesische*, 1867, p. 10, de M. Menéndez Pidal (*op. cit.*) et de M. Staaf (*Étude sur l'ancien dialecte léonais d'après des chartes des XIIIe siècle*, p. 242).

Des formes nombreuses telles que *caldal* < *capitale*, *coldo* < *cubitum*, *delda* < *debĭtam*, d'une part, *prioralgo* < *-aticum*, *julgo* < *judico*, etc., d'autre part, attestent une différenciation ancienne : occlusive + occlusive > continue + occlusive. Dans *-al(i)cu*, *jud(i)co*, le remplacement du *d*, devenu plus ou moins spirant, par *l* est tout naturel et comparable au traitement castillan *-azgo*, *juzgo*. Dans le cas de labiale + occlusive, *capitale* > *caldal*, il est vrai-

semblable que la différenciation a entraîné tout d'abord la substitution de *ł* vélairé à une bilabiovélaire spirante *cabdal*. Les cas de *dolce* < * *dodĕcim*, *trelce* < *tredĕcim* se ramènent au cas de *-aticum*, car *c* devant *e* a eu primitivement, en léonais comme en castillan, la valeur d'une mi-occlusive *ts*. *Muelda* < **movitam*, qui est *muebda* en castillan, est sur le même plan que *caldal* < *capitale*. Il en est à peu près de même, bien qu'ici l'ordre des phonèmes soit renversé, pour *vilva*, lire *bilba* de *bidba* < *vidnam*, mot dans lequel le castillan a résolu la difficulté par une métathèse : *vinda*. Enfin *selmana* est sorti de **sebmana* < *septimanam* : le groupe *-lm-*, favorisé par l'existence de *-ld-*, *-lg-*, *-lb-*, a permis à la langue d'éviter l'assimilation menaçante de *bm* à *-mm-*, *-m-*. Il y a donc là toute une série de substitutions de phonèmes destinées à parer au danger de l'assimilation. De cet ancien système, dont les patois actuels n'offrent plus que des débris, les chartes donnent une idée adéquate. Quelle étude de pure « géographie linguistique » ou de « géologie » du langage pourrait fournir sur l'histoire de ces phénomènes des indications aussi précises que les documents médiévaux (lire sur ce sujet les justes observations de M. Tallgren, à propos des *Studien zur Lautg. West-spanischen Mundarten* de M. F. Krüger, *Neuphilol. Mitteil.*, 1921, 143).

Cette concordance au moins partielle entre certains phénomènes attestés dans les parlers modernes et les textes anciens peut s'expliquer de manières différentes. Mais ce qu'il importe de noter, c'est que le nombre considérable de vieux textes, qui ont été publiés ou au moins dépouillés, a permis à la linguistique romane de mener fort avant l'étude des langues et des dialectes néo-latins, et cela, — on ne saurait trop le répéter en présence du dédain qu'affichent certains partisans des méthodes nouvelles, — grâce à une application patiente et laborieuse des principes de la grammaire comparée.

Cette méthode comparative qui « a fait ses preuves » (Meillet, *Ling.*, 34-5) dans le domaine général des langues indo-européennes, n'a pas rendu de moindres services, et n'en rendra pas moins, quoi qu'on en dise, dans celui des langues romanes. Et, si les romanistes « ne font que mettre en œuvre une conception d'ensemble qu'ils n'ont pas inventée » (Terracher, *B. S. L*, XXI, 151) et « que pour la plupart ils n'ont jamais examinée ni discutée » (*ib.*), si d'autres l'ont, à vrai dire, discutée, examinée et, par malheur, considérablement embrouillée, du moins quelques-uns d'entre eux y ont apporté de décisifs perfectionnements.

C'est au sein du romanisme qu'est née la phonétique expérimentale encouragée et soutenue au berceau par Gaston Paris, et, bien que dès le début on ait fait de cette science des applications dans d'autres domaines, les romanistes ont le droit de revendiquer M. Rousselot comme l'un des leurs.

La phonétique expérimentale est née d'une notion nouvelle des buts de la linguistique.

Plus le romanisme s'est éloigné de ses origines, et plus on s'est préoccupé d'étudier les langues non point en les considérant à l'état d'idiomes écrits, figés dans des textes, mais en les analysant avec la plus grande précision possible dans leurs manifestations courantes, telles qu'elles vivent dans la parole.

Ce n'est point ici le lieu d'exposer les procédés et moyens matériels que la phonétique expérimentale met à la disposition des linguistes désireux d'entreprendre cette étude, véritable histoire naturelle du langage. A défaut des *Principes de phonétique expérimentale* de M. Rousselot (Paris, Welter, 1897-1908), ou des revues spéciales (*La Parole* ; *Revue de Phonétique*, publiée par l'abbé Rousselot et H. Pernot, Paris, 1911-1917, etc.), l'exposé succinct qui en a été fait par M. Roudet dans ses *Éléments de Phonétique*

générale (Paris, 1910) ou même par M. Grammont, dans un article de vulgarisation publié en 1912 (*Phonétique historique et phonétique expérimentale* in *Scientia*, XII, 24, 4, p. 78 suiv.), suffiront à éclairer les personnes qui ne seraient pas au courant de la question.

Quelques auteurs se sont singulièrement exagéré la portée de la méthode expérimentale. M. F. Boillot dans son *Patois de la commune de la Grand'Combe*, 1910, p. IV, assure que la phonétique expérimentale est capable de nous révéler directement l'état ancien des langues et de nous faire remonter de proche en proche jusqu'à « l'idiome primaire, l'indo-européen ». Ce n'est, hélas ! qu'un beau rêve. La phonétique expérimentale est impuissante à rendre aux langues leur figure ancienne, et si parfois elle conduit à la reconstitution d'états disparus, ce n'est que d'une manière indirecte et par voie d'hypothèse, en nous permettant d'inférer un état passé d'un état actuel. Elle n'est qu'imparfaitement équipée s'il s'agit d'atteindre la dynamique du langage. Au contraire elle triomphe dans l'exposé statique. Elle fournit les indications les plus minutieuses sur certains détails phoniques dont elle permet l'enregistrement en les transformant en valeurs définies, soumi e au calcul mathématique.

La précision des renseignements fournis par la phonétique expérimentale sur une langue donnée permet de porter à son plus haut point de perfection la méthode comparative. La connaissance exacte de la statique de plusieurs parlers est la meilleure base sur laquelle on puisse asseoir, par le moyen de la comparaison, une bonne théorie de la dynamique. Parfois même, en dehors de la confrontation de parlers différents, la comparaison des variantes successives obtenues dans un même parler où certains faits sont en voie d'évolution, est des plus instructives, lorsqu'il s'agit d'établir les lois et de définir les procès des changements phonétiques.

La phonétique expérimentale, quoi qu'en aient dit certains détracteurs, est tout aussi précieuse pour l'étude des patois que pour l'étude des langues littéraires. L'emploi du palais artificiel a permis par exemple d'étudier dans certains patois landais l'évolution du *yod* vers la mi-occlusive palatale sonore (v. *Et. dial. land.*, p. 175-176) contrairement à ce qui est affirmé dans *Modern language notes* (juin, 1911, p. 2 du compte rendu, note 7).

La série des quatre palatogrammes que nous reproduisons ici à titre d'exemple (fig. 1) représente, d'après des expériences faites sur un seul sujet, les principales étapes que le *y* a parcourues pour aboutir à *ỷ*.

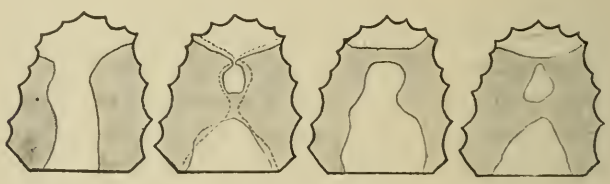

1 2 3 4

Fig. 1. — Évolution de *y* vers *ỷ* en landais.
Les parties ombrées représentent les contacts de la langue.

Dans *buya* « labourer » (1), le *y* intervocalique demeure fricatif. Dans *ỷau(nè)* « jaune » (2), le *ỷ*, rendu plus intense par sa position à l'initiale, tend à devenir occlusif : le dos de la langue s'élève ; le canal se resserre : dans une première variante (pointillé), l'occlusion est imminente en avant et en arrière de l'ogive palatale, mais elle n'est pas réalisée ; dans une autre variante (partie ombrée), l'occlusion se produit en arrière de l'ogive palatale. Dans *ỷaw* « jars » (3), l'occlusion a lieu, en avant, dans la région prépalatale. Dans *ỷœmè* « gemme » (4), la mi-occlusive est parachevée avec double contact en avant et en arrière.

Le même ouvrage fournit une collection instructive de *n* en position finale. Deux types d'articulations sont en

présence : A p. 8, f. 9 *ƀuṅ* < *bonum* ; 64 f. 5, 6, 9, 10, 11 *ƀiṅ* < vīnum ; 48 f. 1, 2 *piṅ* < *pīnum* ; 13, f. 10, 11 *kaṅ* < *canem* ; 44 f. 10-3 *paṅ* < *panem* ; 35 f. 13-4 *maṅ* < *manum*. — B p. 39, f. 15-6 *mun* < *montem*, 50 f. 7, 8 *pun* < *pontem*, 64 f. 14-6 ; 65 f. 1, 2 *bin* < **vinti* ; 52, f. 9 *kòn* < *quando*, 3 f., 4, 5 *an* < *annum* ; 24 f. 13-5 *hun* < *fontem*, etc., etc.

Les quatre palatogrammes de la figure 2 ci-dessous, pris comme exemples, montrent l'opposition nette qui sépare dans les parlers landais actuels l'articulation de l'*ṅ* et de l'*n*.

1 2 3 4

Fig. 2. — L'*ṅ* vélaire et l'*n* alvéolaire en landais.

Pour la première, l'occlusion buccale s'établit en arrière, avec la partie postérieure de la langue. Elle est plus reculée pour l'*ṅ* après *u* : *ƀuṅ* < *bonum* (3) que pour l'*ṅ* après *i* : *ƀiṅ* < *vīnum* (1) : après *u*, l'occlusion a lieu dans la région du voile du palais, en dehors des limites de la figure ; après *i*, l'occlusion se fait dans la région du palais dur, et cette particularité se comprend aisément, étant donné l'influence que la voyelle exerce sur la consonne. Pour l'*n* alvéolaire, l'occlusion buccale se produit en avant, avec la partie antérieure de la langue, et la nature de la voyelle précédente n'influe guère sur la place du point d'articulation : *bin* < **vinti* (2), *hun* < *fontem* (4).

La netteté significative de ces tracés montre tout le parti que les linguistes explorateurs, étudiant des parlers vivants, peuvent tirer du palais artificiel, lequel permet de vérifier sur le vif et d'une façon tangible les lois de linguistique

historique que les « romanistes vieux-jeu » ont posées relativement aux évolutions de l'*n* finale en gascon (v. Ducamin, *Annales du Midi*, VII, 337), lois qui apparaîtront, à qui y regardera de près, conformes à la théorie de l'*n* « caduque » formulée depuis longtemps par les provençalistes de la vieille école.

Plus encore que le palais artificiel, les tracés pris à l'inscripteur de la parole sont fertiles en enseignements dont la linguistique historique peut faire son profit. Il est douteux que, sans le secours des tracés graphiques, M. Maurice Grammont ait jamais réussi à découvrir l'existence en français d'un accent supplémentaire d'insistance, indépendant de l'accent tonique, et caractérisé moins par une augmentation de l'intensité et de la durée de la syllabe insistante que par un accroissement insolite de la durée et de l'intensité de la consonne par laquelle s'ouvre cette syllabe : *C'est* é**pou**vantable ! *C'est* d*égoûtant !* (Grammont, *Traité pratique pron. fr.*, 139, suiv.). Jusqu'alors les linguistes s'étaient contentés de signaler un « déplacement d'accent » ou la présence d'un « accent supplémentaire » portant sur la *syllabe* initiale du mot, si cette syllabe commence par une consonne (c'est d*égoûtant*), et sur la *syllabe* suivante, si la première commence par une voyelle (*c'est* é**pou***vantable*). Les graphiques, en permettant la mesure rigoureusement quantitative des voyelles et des consonnes, ont conduit l'expérimentateur à pénétrer la nature intime du phénomène.

Quant à l'étude du mouvement musical de la phrase et des variations de hauteur concomitantes avec les variations syntaxiques, les résultats précis obtenus, pour le français, par M. Grammont (*Traité pratique de prononciation française*, 2e éd., 151-94), pour l'espagnol, par M. Navarro Tomás (*Manual de pron. esp.*, 164-87) et par d'autres encore, auraient-ils jamais été atteints sans le secours des appareils ? De toute évidence, et en mettant les choses au

mieux, la théorie serait restée confinée dans le domaine du vague et de l'à peu près, comme celle qu'expose M. Brugmann à propos des langues indo-européennes (cf. *Abrégé de Grammaire comparée des langues indo-européennes*, trad. française, § 925).

C'est pourquoi il est à souhaiter que l'enquête consacrée par M. Terracher aux parlers populaires du nord-ouest de l'Angoumois, dans une région où l'intonation de la phrase offre une couleur si particulière, à en juger par le témoignage de l'oreille seule, soit continuée un jour par des recherches expérimentales sur le dessin mélodique de la phrase, si jamais l'auteur entreprend l'étude phonétique de ce domaine qui lui est si familier.

La science n'était pas suffisamment avancée vers 1890 — puisqu'elle se fondait à peine — pour que l'auteur des *Modifications phonétiques du langage étudiées dans le patois d'une famille de Cellefrouin* (*Charente*) ait pu mener à bout ni même entreprendre cette tâche. Mais, des quelques exemples qui viennent d'être donnés, il ressortira sans doute qu'en instituant, comme moyen d'investigation linguistique la méthode expérimentale, dont il est le véritable fondateur, M. Rousselot, romaniste lui-même par les origines et la nature de ses premiers travaux, a rendu au romanisme le plus signalé des services. Il a mis dans la main des linguistes un instrument qui leur permet d'appliquer la méthode comparative avec une rigueur et une précision inconnues jusqu'alors. Il les a incités à tourner leur attention vers des faits infiniment petits à première vue, mais dont plusieurs ont eu la plus grande influence sur les développements divergents des milliers de parlers qui représentent actuellement le latin. *Les Modifications phonétiques du langage* est un livre qui fait date dans l'histoire de la linguistique générale autant que dans l'histoire du romanisme; et il ne le cède en importance à aucun des trois ou quatre ouvrages capitaux sur lesquels est fondée

la linguistique moderne. Si quelques dialectologues, romanistes ou non, ont produit dans la suite quelques travaux de valeur, ils n'ont pu trouver ailleurs un plus parfait modèle de précision et de finesse dans l'observation scientifique, en même temps que de profondeur et de réalisme dans la conception des théories. On a accumulé depuis beaucoup de fatras. Seules les assises pleines et solides dureront.

A partir de 1887 et jusqu'en 1892, ce grand romaniste dirigea la *Revue des Patois gallo-romans* en collaboration avec M. Gilliéron, qui devait, quelques années plus tard, après s'être séparé de M. Rousselot, entreprendre, avec l'aide de M. Edmont, l'œuvre monumentale qu'est l'*Atlas linguistique de la France*.

Accueilli en France et à l'étranger, particulièrement en Allemagne, avec la plus méritée des faveurs, ce « monumentum aere perennius », comme l'a appelé, avec emphase, mais avec un certain fond de vérité, M. W. Meyer-Lübke dans le *Literaturblatt für germanische und romanische Philologie* (juin 1902), a pu être publié en entier grâce à l'intervention infiniment puissante de l'initiateur des études romanes en France, Gaston Paris.

Depuis l'achèvement de l'*Atlas*, M. J. Gilliéron, qui, par sa préparation primitive, par son œuvre antérieure, enfin par l'appui du maître, se rattache lui aussi au romanisme — j'entends au « romanisme vieux-jeu » dont médit son école — poursuit la publication d'études de géographie linguistique, soit seul, soit avec des collaborateurs qui semblent n'avoir eu qu'une part restreinte dans le fond de l'œuvre commune.

Dans ces études, M. Gilliéron s'applique non seulement à donner une interprétation des documents recueillis dans son *Atlas*, mais encore à renverser et à fonder sur de nouvelles bases l'étude des parlers gallo-romans. Et il va sans

dire que la révolution tentée à l'intérieur de ce domaine est destinée à produire ses conséquences dans l'ensemble de la linguistique néo-latine.

Dès 1904, à propos d'un compte rendu consacré par M. A. Thomas dans le *Journal des Savants* à *l'Atlas linguistique de la France*, M. Gilliéron proclame qu' « une nouvelle ère va s'ouvrir » pour l'étude du langage ([J. Gill.], *A. L. de la France : compte rendu de M. Thomas*, Paris, Champion, 1904, p. 8).

Plus de quinze ans se sont écoulés depuis cette publication, véritable manifeste de la jeune école, et l'on peut dire que l'influence de M. Gilliéron sur les études de linguistique romane et même sur la linguistique générale a été en proportion avec les dimensions de son *Atlas*. « Il n'y a pas d'homme qui ait eu plus d'action », constate M. Meillet (*Ling.*, 305). Et cette vérité est particulièrement flatteuse sous la plume d'un des maîtres les plus écoutés de la science actuelle. L'*Abeille*, écrit M. Terracher (*B.S.L.*, XXI, 231), « marque dans l'histoire de la linguistique romane l'une des dates les plus décisives depuis Diez ». « Ce livre, ajoute un autre élève du maître, M. K. Jaberg (*Rom.*, XLVI, 121) est un véritable corps de doctrine de la géographie linguistique et de la biologie du langage. »

N'ayant pas eu le privilège de compter parmi les élèves de M. Gilliéron, tout en ayant largement profité de son expérience et de ses conseils pour l'organisation d'une enquête linguistique dans les Landes, nous n'avons pour notre part subi l'influence de ses travaux que dans la mesure où tout linguiste, curieux d'idées nouvelles et libre de tout dogme, a pu la subir.

Nous pensons donc être en assez bonne posture pour essayer en toute indépendance de porter un jugement impartial sur la méthode de la géographie linguistique telle que la conçoit M. Gilliéron, pour marquer l'originalité de cette méthode, pour en déterminer la portée véri-

table, pour la comparer enfin aux méthodes qu'elle a l'ambition de supplanter. Et, comme tous ces points touchent à certains des problèmes les plus ardus de la linguistique romane, le lecteur voudra bien excuser les insuffisances de celui qui, pas plus que M. Léo Spitzer, n'est encore un « vieux grognard » (*Abeille*, I), mais qui après tout n'est plus tout à fait un Eliacin.

La tâche est considérable. Il ne s'agit en effet de rien moins que de tracer une frontière équitable entre deux disciplines qui décidément sont engagées dans un sérieux conflit. Il ne s'agit de rien moins que de marquer le danger des empiétements d'une de ces disciplines, particulièrement en faveur à l'heure actuelle et même, pourrait-on dire, à la mode, sur le domaine des autres.

L'œuvre du romanisme, telle qu'elle est sortie de plus d'un demi-siècle d'efforts, imparfaite sans doute, mais offrant au moins les apparences d'un système cohérent, doit-elle être reprise de bout en bout ? L'édifice doit-il être jeté tout entier à bas ? L'équipe des démolisseurs, qui heureusement se proclament en même temps reconstructeurs, va-t-elle condamner pour toujours au silence et à l'inaction, après avoir réduit à néant leur ouvrage, l'équipe des vieux et patients ouvriers ? Ou bien l'entente est-elle possible ? Peut-on concevoir une organisation où chacun pourra travailler consciencieusement dans sa sphère sans être en butte aux sarcasmes et aux attaques des voisins ?

C'est grâce à la vision claire d'un plan d'ensemble dégagé de toute conception fumeuse, c'est grâce à l'utilisation des procédés les plus divers fournis par la science et la technique et préalablement mis à l'épreuve, c'est grâce à la division du travail, que s'édifient de nos jours les grandes constructions faites pour durer. A ce prix seulement le romanisme, qui a déjà tant fait pour la science linguistique, qui l'a dotée de l'expérimentation, qui a considérablement perfectionné — si même il ne l'a pas créée — l'étude scien-

tifique des patois et parlers vivants, est susceptible de nouveaux et décisifs progrès.

II

LA MÉTHODE GÉOGRAPHIQUE

La méthode géographique semble n'avoir été tout d'abord qu'une extension et un perfectionnement de la méthode comparative primordiale. Elle est née sans doute du désir légitime qu'a eu son créateur de remédier à un des inconvénients qu'offrait dans le domaine des langues romanes le comparatisme traditionnel.

Dans ce domaine, un nombre trop restreint de langues ou de dialectes entrait en jeu. M. Gilliéron a voulu recueillir plusieurs centaines de patois, géographiquement distincts, mais suffisamment rapprochés pour que la partie du domaine roman choisie, en l'espèce le territoire de l'ancienne Gaule, fût couvert d'un véritable réseau de points explorés. De la confrontation des matériaux recueillis en tous ces points devaient sortir des indications plus précises sur la nature des innovations linguistiques, sur leur mode de propagation dans le temps et dans l'espace.

L'idée première ne paraît donc pas avoir été foncièrement originale, en ce sens qu'elle ne faisait que multiplier les points géographiques entre lesquels devait s'instituer la traditionnelle comparaison.

Ce qui est vraiment nouveau dans l'*Atlas*, c'est la disposition matérielle des cartes linguistiques, dont chacune est réservée à un mot ou à une forme grammaticale ou à une petite phrase. Jusqu'alors, la conception même de carte linguistique semblait inséparable d'une représentation des aires phonétiques, ou morphologiques, que l'auteur traçait sans fournir le détail des formes sur lesquelles il appuyait

sa répartition peut-être arbitraire. Avec beaucoup de raison les auteurs de l'*Atlas linguistique de la France* ont renoncé à cette pratique. De la disposition adoptée, qui permet au romaniste d'embrasser d'un coup d'œil des faits complexes, en connexion plus ou moins intime les uns avec les autres, semble être sortie l'idée d'une méthode nouvelle destinée à rendre compte, avec plus d'exactitude qu'auparavant, des évolutions du langage.

Cette idée, qui est indiquée dès 1904 dans la brochure que M. Gilliéron a consacrée au compte rendu publié par M. A. Thomas dans le *Journal des Savants* (*op. cit.*), n'a fait depuis que s'amplifier et se préciser. Cette conception nouvelle, à laquelle nous réserverons le nom de « méthode géographique », doit être sommairement définie dans le présent chapitre. Mais, comme cette méthode géographique a son origine et sa raison d'être dans l'*Atlas linguistique de la France*, il nous paraît indispensable de présenter tout d'abord quelques remarques sur cet *Atlas*, sur la nature des matériaux dont il est fait, sur leur valeur, et sur le degré de créance qu'on peut leur accorder. Aussi bien cet examen a-t-il été déjà tenté par plus d'un critique. Il a été imprimé naguère sur ce sujet un nombre respectable de discussions. Dans celle qui va être entreprise, on omettra à dessein les faits précédemment élucidés, pour ne s'attacher qu'aux points qui restent mal éclaircis.

Insister sur la question de l'emploi d'un questionnaire au cours de l'enquête dialectale serait superflu. Les avantages et les inconvénients de cette manière de procéder ont été exposés en détail dans le *Petit atlas linguistique des Landes* (XX suiv.). M. Bruneau y est revenu en 1913 (*Phon.*, 27), M. Terracher en 1914 (*Aires*, 60; cf. 55). Le premier se rallie à l'utilisation d'un questionnaire adressé à un sujet unique dans chaque localité visitée. Le second

préfère avoir recours à des conversations en patois avec les indigènes. Ce dernier procédé est impraticable dans les trois quarts des cas. Au surplus il est inévitable que les sujets modifient plus ou moins volontairement leur langage en présence de l'étranger, quel que soit l'idiome dans lequel la parole leur est adressée. L'observation rigoureusement objective du langage local n'est guère possible que là où le dialectologue assiste en tiers, et sans être remarqué, à une conversation entre indigènes. On dépassera difficilement la précision des documents ainsi recueillis par M. Rousselot et allégués dans les *Modifications phonétiques*.

Mais, dès qu'il s'agit de l'exploration d'un domaine un peu étendu, l'emploi de ce procédé ainsi que de conversations sans questionnaire devient absolument impossible. Pour appliquer cette méthode aux agglomérations comprises sur le territoire d'une cinquantaine de communes limitrophes dans le nord-ouest de l'Angoumois, M. Terracher a dû limiter son enquête à un nombre de faits somme toute très restreint, ce qui ne l'a pas empêché d'ailleurs d'être obligé de recourir par endroits à un questionnaire (Ter., *Aires*, 60; cf. 13). Dans une région aussi vaste que la Gaule romane, alors qu'il s'agissait de faire prélever des échantillons de six cents ou de six cent cinquante patois, et cela par un seul et même enquêteur, l'emploi du questionnaire était indispensable.

Il était essentiel que ce questionnaire présentât une majorité considérable de questions identiques pour l'ensemble du domaine à explorer. Suivant M. Bruneau (*Phon.*, p. 29), « le questionnaire doit être extrêmement souple ; il doit être modifié suivant la situation géographique et la vie économique du village ; il doit tenir compte des connaissances spéciales du sujet... Il faut considérer le patois comme une langue figée et le chercher là où il existe ».

Il y aurait plus d'une réserve à faire sur des propositions de ce genre. Sans insister, remarquons qu'il ne doit pas

être interdit à l'explorateur de pousser des investigations spéciales sur tel ou tel point particulier là où la matière s'y prête, mais il importe qu'il y ait un fonds important de questions communes, toujours les mêmes, en présence desquelles les sujets réagissent dans leurs réponses, chacun suivant la mentalité linguistique et les habitudes de parole qui lui sont propres. S'il y a des erreurs ou des flottements dans les traductions des sujets, ces flottements et ces erreurs sont déjà une indication sur certains faits existant dans le parler qu'ils représentent. A coup sûr l'auteur de l'*Abeille* (p. 2, 3 et *passim*) est un peu cruel dans la forme, lorsqu'il défend M. Edmont contre le reproche de n'avoir pas su « provoquer le patois » ; mais il est, au fond, dans la vérité.

Il ne peut être blâmé non plus de n'avoir fait interroger qu'une seule personne dans chaque localité visitée. Ou bien la localité offre une certaine unité linguistique, et dans ce cas un témoignage peut suffire, à moins que l'on ne se trouve en présence de faits vraiment exceptionnels demandant nécessairement un contrôle (v. p. 41). Ou bien il n'y a pas grande unité, et alors il faudrait accumuler les témoignages.

En réalité l'unité n'est presque jamais parfaite, et souvent elle est à peine perceptible. M. Gauchat l'a montré pour la prononciation en ce qui concerne le patois de la commune de Charmey (v. Ter., *Aires*, 131, n.), et M. Terracher l'a établi avec un grand luxe de détails pour la morphologie, ou du moins pour les faits morphologiques qu'il a étudiés chez *tous* les individus composant la population d'un village de quarante-six habitants : les Blancheteaux, commune de Champniers (Charente).

Comment pourrait-il y avoir un patois unique dans un village, si l'on songe que le patois est lié à des individus qui le parlent, que ces individus sont des êtres vivants sujets à se déplacer, et dont certains sont originaires de points fort éloignés du lieu de leur résidence ? Le fait qu'il

n'y a pas d'unité linguistique dans un village n'est pas plus étonnant que le fait qu'il n'y a pas, chez les habitants, unité d'origine. Ce qui est surprenant, c'est que quelqu'un ait dépensé tant de peine et trente pages *in-octavo* pour aboutir à cette constatation, surtout après les observations pénétrantes que M. Rousselot a consacrées au patois de Cellefrouin, et qui montrent que, même parmi les membres d'une seule famille, il n'y a pas unité linguistique, en particulier si l'on considère les générations différentes.

Des conclusions auxquelles aboutit M. Rousselot, il ne résulte pas, d'une part, qu'il se produise toujours des innovations dans le passage d'une génération à une autre, ni, d'autre part, que tous les individus appartenant, en un point géographique donné, à une même génération réalisent nécessairement le même système. M. Terracher a fait justice de cette opinion qui a été soutenue par certains linguistes (cf. Terracher, *Aires*, *loc. cit.*).

Quoi qu'il faille penser de l'influence que peut avoir la transmission du langage d'une génération à une autre sur les innovations linguistiques — et à coup sûr cette influence n'est pas minime —, il est clair que le dialectologue travaillant, comme MM. Gilliéron et Edmont, sur une grande échelle a le droit de se borner, pour chaque point exploré, à un témoignage unique. Mais il est tenu de considérer ce témoignage comme un échantillon d'une matière infiniment mouvante et changeante. Il doit soigneusement éviter de généraliser outre mesure la portée des réponses obtenues dans ces conditions.

C'est là un des points faibles de l'enquête de MM. Gilliéron et Edmont, et l'auteur des *Études de géographie linguistique* n'a pas suffisamment compensé les inconvénients de ces généralisations par une information accessoire, puisée dans des travaux étrangers.

Parfois, bien que rarement, — moins rarement, semble-t-il, dans les tomes III et IV de *Path.* (1921) — il a eu

recours à des enquêtes supplémentaires, par exemple auprès des membres du clergé (l'*Aire* « *clavellus* », p. 23 suiv.) pour suppléer à certaines lacunes de son *Atlas*. Cette méthode est assez contestable. Ce qu'il eût pu faire légitimement — et il est étonnant que M. Gilliéron se le soit interdit jusqu'à l'heure actuelle [avril 1921] — c'eût été de se référer aux ouvrages consignant le résultat des enquêtes conduites par des dialectologues éprouvés. Le *Lexique Saint-Polois* de M. Edmont est à peu près le seul à avoir trouvé grâce devant l'auteur de l'*Abeille*. Si M. Gilliéron utilise ce lexique les yeux fermés, il se garde avec soin de tous les autres. Pourquoi, ayant à démontrer l'influence du mot « hache », *ap*, *hèp*, *èp* sur *lé op* « essaim » et sur *ep* « abeille » dans la région wallonne (*Abeille*, 33), ne s'est-il pas appuyé sur le témoignage de M. Bruneau (*Limit.*, 153) ? La carte n° 192 « fermer à clé » du *Petit atlas* l'eût aidé à débrouiller certaines difficultés phonétiques de l'*Aire clavellus*, par exemple l'identité étymologique de 643, 647 *cloua* et de 648, etc. *claoua*, allégués à la page 23. Il semble que M. Gilliéron soit allé jusqu'à se défier de lui-même. Il a sacrifié délibérément les nombreux matériaux qu'il avait recueillis autrefois dans le nord de la France (*Path.*, I, 45).

Toutefois il faut reconnaître que, dans ses dernières publications, il sait avoir recours en cas de besoin à certains ouvrage, qui ont paru bien avant l'époque où s'est constituée la dialectologie moderne, mais qui n'en ont pas moins une réelle valeur de documentation. Tels sont le *Dictionnaire étymologique du patois lyonnais* de Nizier de Puitspelu (*Abeille*, 173), le *Trésor dóu Félibrige* de F. Mistral (*ib.*, 13, 91, etc.), ou le *Dictionnaire étymologique de la langue wallonne* de Grandgagnage (*ib.*, 61, etc.).

Si les auteurs de ces ouvrages estimables, quoique plus ou moins vieillis, sont traités avec plus de faveur que les dialectologues actuels formés à l'école même de M. Gilliéron, voire que M. Gilliéron lui-même, c'est que le maître

se défie par principe des enquêtes dialectologiques menées directement par des linguistes.

« L'Atlas, écrit-il (*Abeille*, p. 3), ne devait pas être l'œuvre d'un linguiste ou de nous-même ; il ne présenterait pas les mêmes garanties de désintéressement, et serait un bloc déjà dégrossi en vue d'une œuvre encore indéfinie. » A différentes reprises l'auteur s'est expliqué sur ce point. Mais ses explications convaincront difficilement qui que ce soit.

Selon l'auteur de l'*Abeille* (*ib.*, 40, n. 1), un « linguiste » eût été vraisemblablement incapable de noter, au point 279 de l'*Atlas*, l'absence de liaison dans *dé tyo ézé* « de petit(s) oiseaux » = « des abeilles » ; et du coup nous étions privés de la belle découverte que la subtilité de M. Gilliéron a su faire sur la signification de ce mot *tyó* dépourvu d'*s* : « Quand le sujet, explique-t-il, dit, en parlant d'abeilles, *dé tyo ézé* sans faire la liaison, il manifeste en quelque sorte sa surprise qu'une abeille soit un oiseau (cf. *le onze du mois*). »

A la vérité on se demande ce que *le onze du mois* vient faire dans l'histoire des petits oiseaux. Si l'on dit *le onze du mois* avec un hiatus, c'est pour la même raison qui fait dire *le un* et *le huit*. Les trois noms de nombres *un*, *huit* et *onze* sont les seuls qui commencent par une voyelle. Si l'on ne prononce pas *l'un*, *l'huit*, *l'onze*, c'est que la série, étendue à l'infini, de tous les autres nombres, *le deux*, *le trois*, *le quatre*..., *le cent*, *le mille*, etc. a entraîné *le un*, *le huit* et *le onze*.

Mais, pour en revenir aux mérites respectifs des linguistes et des non-linguistes en fait d'enquêtes dialectales, il est peu vraisemblable que ceux-là eussent été moins que ceux-ci capables de noter l'absence de liaison dans *dé tyo ézé*. M. Gilliéron pense que les linguistes sont sujets à être influencés par des théories toutes faites. Mais alors un botaniste devra se garder d'examiner lui-même un tissu

végétal, et les calculs sur la marche d'une planète sont d'avance entachés d'erreur s'ils sont fondés sur des observations d'astronome.

L'école de la « géographie linguistique » serait-elle donc, elle aussi, prisonnière d'idées préconçues ? Et, s'il en est ainsi dans des questions de fait ou de principes où le bon sens indique la solution évidente, que sera-ce lorsque se poseront des problèmes complexes, vraiment obscurs ?

Car enfin on peut, sans être taxé d'optimisme excessif, concevoir un linguiste ayant à cœur d'être objectif et doué par surcroît d'une bonne oreille.

Il est clair que l'oreille de M. Edmont est excellente. La chose a été reconnue à peu près par tout le monde (v. Terracher, *B. S. L.*, XXI, 149 ; *Petit atl.*, XXXII). M. O. Bloch (*Atlas ling.*, XVII-XXIII) a entrepris à ce sujet un minutieux examen critique : il a confronté ses propres notations avec celles de M. Edmont en ce qui concerne un seul et même sujet interrogé par l'un et l'autre à Ramonchamps, Vosges. M. O. Bloch relève chez le collaborateur de M. Gilliéron « une insuffisance dans l'audition des voyelles nasales brèves », un certain nombre d'erreurs « sur le timbre des voyelles dans les mots qui ont été obtenus en groupe ». « Les données de l'*Atlas linguistique*, conclut-il, méritent dans l'ensemble toute notre confiance. »

Sachant combien la question a d'importance, car la valeur de ses matériaux et la solidité du système qu'il édifie en dépendent, M. Gilliéron a fait (*Abeille*, 9 suiv.) sur l'exactitude des transcriptions de son collaborateur un exposé spécial. « Pour démontrer, écrit-il, la sûreté de son audition et de sa notation phonétiques, nous tenions depuis longtemps en réserve une douzaine de faits pour le jour où se présenterait quelque chose de plus sérieux que de vagues soupçons servant à excuser l'impuissance où l'on s'est trouvé de lire une carte de l'*Atlas*... Notre attente a été longue et vaine jusqu'ici. »

Trop satisfait sans doute de la qualité de ses arguments pour les garder indéfiniment par devers lui, l'auteur de l'*Abeille* y va de sa démonstration.

Il cite d'abord celui de ces faits qu'il considère comme le plus probant. Sur les confins des domaines gallo-romans de *gamba* et de *camba*, depuis l'Océan jusqu'aux Vosges, alors que son enquête se poursuivait en zigzag et sans qu'il y ait eu une correspondance définie quelconque entre l'ordre chronologique des interrogatoires et la frontière géographique de *gamba* : *camba*, M. Edmont a noté à l'initiale du mot « jambe » des mi-sourdes ou mi-sonores (palatales, prépalatales, dentales). De telles transcriptions sont à l'avantage de la thèse qu'on s'attache à nous démontrer. Il est indéniable que l'oreille de M. Edmont est sensible aux timbres laryngaux.

Mais deux autres parmi les faits qu'allègue M. Gilliéron [sont-ils tirés eux-aussi de la « douzaine » ?] ne prouvent pas grand'chose sur la finesse acoustique de l'honorable enquêteur. Que *pṹmyẽ* et *pṹmẽ* n'aient pas été confondus par M. Edmont (*ib.*, 12), pas plus que *ulo* et *urlo* (*ib.*, 13), faut-il s'en émerveiller ?

En revanche, il est fâcheux que le champ auditif de M. Edmont accuse de l'insuffisance dans la gamme des timbres vélaires. Les matériaux recueillis dans le domaine catalan (Pyrénées orientales, points 796, 798, 794, etc.) semblent confondre *l* vélaire et *l* simple. Et pourtant il est loisible à chacun de s'assurer sur place de l'universalité de l'*l* vélaire au moins à la finale ou devant consonne dans toute cette partie du Roussillon (cf. F. Krüger, *Sprachgeographische Untersuchungen in Languedoc und Roussillon*. Hamburg, 1913, 101-2 ; K. Salow, *Sprachgeographische Untersuchungen über den östlichen Teil des Katalanisch-Languedokischen Grenzgebietes*, *ib.*, 1912, 120, 123).

Si M. Edmont avait été linguiste, la lecture de n'importe quel traité de phonétique descriptive eût certainement mis

en éveil son attention sur le timbre vélaire de *t* ainsi d'ailleurs que sur celui de *ñ*, non moins caractéristique.

Cette seconde insuffisance des notations de M. Edmont a été déjà signalée en 1909 (*Rev. dial. rom.*, I, 146 : *Le domaine gascon jusqu'en 1907*). Elle n'en reste pas moins regrettable, comme on le reconnaîtra sans peine, si l'on veut bien se reporter à ce qui a été écrit dans le chapitre I du présent livre, p. 23-4, au sujet du traitement de *n* final en provençal.

Parfois cependant le timbre vélaire de l'*ñ* a, malgré tout, frappé l'oreille de l'enquêteur. Et alors celui-ci, ignorant l'existence de ce phonème, pourtant bien connu et bien défini (v. O. Jespersen, *Lehrbuch der Phonetik*, traduction allemande de Davidsen, Leipzig, 1904, p. 126 ; v. plus haut p. 23), le disloque arbitrairement en deux éléments graphiques : *n* + occlusive vélaire, ou voyelle nasale + occlusive vélaire : *dilunks* (*A. L.*, 787) « lundi », *lu mūk* « le mien » (*ib.*, 853), au lieu de *dilũs*, *lu mũ*. Cf. encore *saping* (*ib.*, 1190) *dumank* (*ib.*, 386), etc. Ces graphies paraîtront en vérité bien grossières, même chez un dialectologue qui ne se pique pas d'être un phonéticien. Elles ne sont à coup sûr pas plus scientifiques que la notation traditionnelle de l'allemand littéraire, qui écrit *bringen* pour *briñen*, etc. Elles sont en tous points dignes des scribes gascons du moyen âge, en vérité médiocrement « linguistes » eux aussi, lesquels écrivent *mang* « main » *Rec. anc. textes land.*, M. de M., 1306, 26, etc. ; 1311, 24 ; 1332, 8 ; 1458, 50, etc. ; Villeneuve, 1349, 15, etc. ; *manx*, S. Sev. 1399 ; *morlaux* « morlâs », *ib.*, M. de M., 1410, 23 ; *pleng* « plein », *ib.*, Contis, 1515, etc.

L'inexactitude des notations phonétiques de M. Edmont en ce qui concerne l'*ñ* vélaire a eu des conséquences fâcheuses. Dans le chapitre des « mots en collision : *épi* et *épine* » (*Ét. géog. ling.*, 148), M. Gilliéron, observant pour *spina*, aux points 669, 679, etc., des formes « munies d'une

palatale finale » telles que *espink* [lisez en réalité *espiñ*], voit dans ces formes la preuve d'un croisement de *spina* et de *spicum*. Il n'en est rien cependant. Le mot *spicum* est innocent du *-k* d'*espink*. *Spina* n'est pas coupable non plus. Ce *-k* est un pur fantôme.

Avec cette épine dans le pied, la théorie qui représente *espink* comme le produit de la contamination de *spicum* et de *spina*, ne cheminera pas sans encombre, et elle achoppera ailleurs encore, comme il sera exposé plus loin.

Mais ce qu'il importe de retenir pour l'instant, c'est une leçon de prudence touchant l'utilisation des matériaux de l'*Atlas*. Ils sont le fruit d'un prodigieux travail, éminemment désintéressé, et marqué au coin de la plus haute probité scientifique. Mais l'erreur est humaine, surtout en des matières aussi délicates. Quel dialectologue — même linguiste — à propos de notations phonétiques n'a pas à faire quelque *mea culpa* ?

Pour être utilisées avec profit, les données de l'*Atlas linguistique* exigent donc de la part des romanistes une critique toujours en éveil. Nous devons confronter constamment ces matériaux avec les documents provenant de toutes les autres sources possibles. Dans ses premières études de géographie linguistique, M. Gilliéron avait pris la décision farouche d'écarter de parti pris tous les renseignements étrangers à l'enquête de M. Edmont. Nous avons vu qu'il s'est depuis progressivement humanisé et que l'*Abeille*, notamment, témoigne d'un exclusivisme moins maladif.

Toutefois il y a des rechutes.

Dans le chapitre même où les documents communiqués par M. Gauchat et les rédacteurs du *Glossaire de la Suisse romande* (*Abeille*, 171) sont fort heureusement mis à contribution, et servent à attester l'élimination de *mouchette* « abeille » par *mouchette* « allumette » de la région valaisanne, pris de remords sans doute, l'auteur exécute en un

tour de main (moins de trois lignes) « tous les atlas phonétiques projetés dans tout le domaine de la *Romania* : autant d'œuvres mortes en naissant ».

Sans doute nous ne méconnaissons pas la différence qui existe entre un atlas phonétique et un atlas linguistique (voir précédemment, p. 29). Les matériaux dont est fait l'*Atlas linguistique de la France* et toutes les constructions édifiées à l'aide de ces matériaux sont apparemment plus durables que les éphémères atlas phonétiques, contre lesquels on fulmine, véritables châteaux de cartes, qui d'ailleurs pour la plupart, sont encore, ou à peu près, dans le devenir. Mais, l'exactitude de la notation phonétique étant mise à part, l'*Atlas linguistique de la France* n'est pas exempt non plus de malfaçons, qui, pour être bien involontaires, n'en sont pas moins regrettables, car elles compromettent la solidité de l'édifice qu'on a construit sur cette base.

Une bonne partie de la théorie lexicologique et sémantique sur les noms de l'abeille dans la région de la Gaule septentrionale qui englobe la Picardie et la Wallonnie, est échafaudée sur les témoignages recueillis au point 294. Les sujets de M. Edmont en cet endroit, une jeune fille de 13 ans « très intelligente » et sa mère âgée d'environ 45 ans, traduisent « abeille » par *byèt à myèl* « terme, remarque M. Gilliéron, qu'on ne rencontre nulle part ailleurs » et qui tend à prouver que *mouche* (*à miel*) n'a pas encore envahi ce patois, où d'autre part le représentant direct de *apem* a disparu.

On aimerait savoir jusqu'à quel point ce *bête à miel* n'est pas une création personnelle du sujet « très intelligent », car, en matière lexicologique, là surtout où la lexicologie côtoie la stylistique, les créations individuelles ne sont pas rares, même chez les sujets d'une intelligence médiocre, lorsqu'ils parlent, et à plus forte raison lorsqu'ils traduisent. Mais passons.

A ce même point 294 « absolument unique en son genre

sur toute la carte de l'*Atlas* », le même sujet très intelligent et sa mère ont répondu *lé óp* littéralement « les abeilles », lorsqu'il s'est agi de traduire le mot « essaim ». Cette forme *óp*, que M. Gilliéron dérive de **wespa* (*ib.*, 32), « prend le caractère d'une relique très précieuse ».

Ainsi donc l'auteur de l'*Abeille* se contente d'un témoignage unique — ou double en mettant les choses au mieux — celui de cet enfant et de sa mère, pour affirmer que le point 294 « seul dans toute la Gaule romane » est actuellement le dépositaire de *ep* < **wespa* « abeille » (*ib.*, 119). Et voilà une des maîtresses poutres de la charpente sur laquelle repose toute la construction ! Celle-ci se développe dans une bonne moitié du livre de l'*Abeille* : entrée du mot « guêpe » dans la signification d' « abeille », chassé-croisé sémantique des plus palpitants dont toute la région picardo-wallonne a été le théâtre.

Sans doute on ne peut nier que l'auteur ait fait valoir d'autres arguments pour étayer son système ; on ne peut nier que les déductions de sa « géologie linguistique » soient d'une ingéniosité admirable. Le raisonnement qui tire le vfr. littéraire *eps* « abeille » de **wespa* par voie d'emprunt est conduit de la manière la plus logique du monde. Mais enfin quelques suppléments d'information sur le patois de ce fameux point 294 et sur les patois des points environnants eussent été les bienvenus.

Dans l'esprit du lecteur de l'*Abeille*, une crainte subsiste, malgré toutes les démonstrations qui défilent devant lui de page en page, c'est que là où l'auteur voit « l'apothéose d'une loi » (*ib.*, 36), il n'y ait en réalité qu'un simple fait individuel.

A l'autre extrémité du domaine gallo-roman surgit un doute plus grave encore.

Gourmandant les « étymologistes qui ne se soucient pas des étymologies que le peuple a faites avant eux », l'auteur de l'*Abeille* s'attache à donner des exemples pour illus-

trer une théorie qui lui est chère et qui sera discutée plus loin, celle du conflit entre les mots homonymes.

Le groupe *bl* latin intervocalique s'étant réduit à *l* au moins partiellement en picard (**affibulare* > *affuler*, **criblare* > *criler*), le dérivé de *sabulum*, devenu *saler*, est entré en conflit avec *saler*, dérivé de *sal* « sel », et par suite a disparu, à Saint-Pol par exemple, où il ne subsiste que dans une acception technique particulière : *saler* « repiquer un plant [dans le sable] en attente ».

Désireux de trouver dans le domaine provençal un exemple à mettre en parallèle avec le cas picard, l'auteur de l'*Abeille* ajoute, p. 221 : « Comme *saler* « sabler » dans le Nord a dû disparaître, un *saula* « sabler » du Midi, encore existant selon Mistral, produit ancien et phonétique remontant à *sabulum*, signifiait aussi nécessairement « saler » répandre de la *sau* (*sel*), et a disparu devant « saler » : conflit entre des homonymes très étrangers l'un à l'autre. »

Que *saula* ait dû « nécessairement » signifier « saler », c'est ce dont les romanistes « non-géographes » et les simples provençalistes ne pourront s'empêcher de douter. *Saula* n'avait aucune bonne raison pour prendre le sens de « saler », puisque *salar* à l'époque ancienne, *sala* à l'époque moderne, avec leurs dérivés *salada*, *salador*, *saladura* sont à peu près universels dans le Midi, et que ces formes y sont anciennes comme tend à le montrer le marseillais *sara* (cf. m. *paro* < lat. *pala*).

Formellement **saula* « saler » est à peu près impossible : dérivé de *sau* après la vocalisation de *l* finale, le verbe aurait été **saua* ; tiré de *sal* avant la vocalisation, il devait être *sala*, et il l'a été effectivement, si toutefois *sala* ne dérive pas d'un *salare* déjà latin, ce qui est possible et même vraisemblable, et nous ramène à ce dernier cas. Une forme **saula* « saler » n'aurait pu naître que d'une contamination de *salar* par *sau* (ou **sauar*). Mais, à supposer que cette contamination ait tendu à se produire, ce fameux

**saula* « saler », forme mythologique, sorte de « fantôme lexical » — pour employer une expression qu'a créée la géographie linguistique — aurait été maintenu dans le néant par son très réel et très matériel concurrent homonymique, le *saula* « sabler » préexistant.

D'où il résulte que cet imaginaire **saula* « saler », véritable moulin à vent, contre lequel, au dire de la Géographie linguistique se serait battu *saula* « sabler », et dont l'existence n'est attestée ni en vieux-provençal par le *Petit dictionnaire provençal français* d'Emil Lévy ou par le *Provenzalisches Supplement Wörterbuch* du même auteur, ni en provençal moderne par *Lou Trésor dóu Félibrige* de Mistral, ni par les cartes « saler » ou « sabler » de l'*Atlas linguistique*, ni enfin par la *Table de l'Atlas linguistique de la France* semble somme toute, et si nous ne nous trompons, reposer sur une pure hypothèse de M. Gilliéron.

L'auteur, qui présente l'existence de ce **saula* « saler » comme un fait « nécessaire », termine sur la conclusion suivante, dont le moins qu'on puisse dire est qu'elle est assez malencontreuse à cette place : « Ces faits, écrit M. Gilliéron (p. 221), sont géographiquement, c'est-à-dire mathématiquement démontrés. On ne peut les nier qu'en renonçant à un examen scientifique et en se retranchant derrière des dogmes non soumis au raisonnement. La langue est pleine de faits de ce genre. Ils détruisent beaucoup de notions étymologiques et phonétiques reçues, mais ils les détruisent au profit de la science qu'évoquent les étymologistes et les phonéticiens. »

N'est-ce point Bossuet qui a écrit, et M. Gilliéron qui a répété en guise de conclusion à sa notice, où il attaque le compte-rendu de M. Thomas (*op. cit.*, 1904, p. 23) : « *Le plus grand dérèglement de l'esprit est de croire les choses, parce qu'on veut qu'elles soient.* » Voilà de ces vérités éternelles toujours bonnes à méditer.

Quelle est donc cette preuve « mathématique » qui nous est présentée sinon comme l'apanage exclusif, du moins comme un des attributs habituels de la géographie linguistique, la seule discipline qui fasse apparemment table rase des dogmes ? Quel est donc ce procédé de démonstration, quelle est cette « méthode géographique » enfin, qu'a fondée l'auteur de l'*Abeille* et dans laquelle il puise une si grande force d'affirmation ?

Après avoir mis à l'épreuve la qualité des matériaux qui ont servi à édifier le système, et qui n'ont pas tous — il faut le reconnaître — la valeur douteuse révélée pour certains d'entre eux par notre examen, nous devons définir succinctement ce système, considéré maintenant en lui-même et dans son essence avant d'en suivre les applications aux différentes parties de la linguistique.

La méthode nouvelle a été esquissée dès 1904 dans la réponse au compte rendu de M. A. Thomas (p. 8) : « Les conditions géographiques dans lesquelles les faits linguistiques se présentent sont par elles seules démonstratives d'autres faits. »

Depuis cette époque, dans ses publications successives, le maître n'a fait que tirer les conséquences de cette formule générale, précisant par des exemples plutôt que par des théories abstraites la nature de ces « conditions géographiques » et le genre des démonstrations qu'elles fournissent.

Celles-ci peuvent être ramenées en dernière analyse à deux types et sont fondées sur l'application de deux principes qui découlent de la formule générale posée au début : le principe de la configuration géographique des aires linguistiques ; — celui de la superposition desdites aires. Le premier s'applique à la géographie d'un seul et même fait considéré en lui-même. Le second concerne la géographie de deux ou plusieurs faits comparés entre eux.

Le principe de la configuration repose sur cette idée que la répartition des mots, des formes, etc. qui expriment une

idée donnée dans un domaine géographique donné, peut retracer, de manière éloquente pour qui sait regarder, la naissance, les vicissitudes, l'histoire enfin de ces formes, de ces mots, etc.

L'idée d'« abeille » est exprimée actuellement sur le territoire de la Gaule romane par un grand nombre de mots qui peuvent se ramener aux types suivants : 1° le latin *apem* ; 2° le dérivé *abeille*, *aveille*, etc. ; 3° le dérivé *avette* ; 4° le dérivé *essette* ; 5° les expressions *mouche à miel*, *mouche d'essaim*, *mouche de ruche*, *mouchette*, etc. Chacune de ces formes recouvre des aires géographiques déterminées (voir la carte dans l'*Abeille*, *in fine*).

Le fait que *apem* s'est conservé dans quatre aires territorialement distinctes : 1° au nord, dans l'Artois; 2° à l'est, dans la Suisse ; 3° au nord-ouest, à Guernesey ; 4° au sud-ouest, dans le Médoc, prouve, selon l'auteur de l'*Abeille*, que *apem* a été employé primitivement dans toute la région intermédiaire entre ces quatre aires, lesquelles ne sont « que les points d'affleurement » d'une couche primaire recouverte progressivement par d'autres couches secondaires, tertiaires, etc.

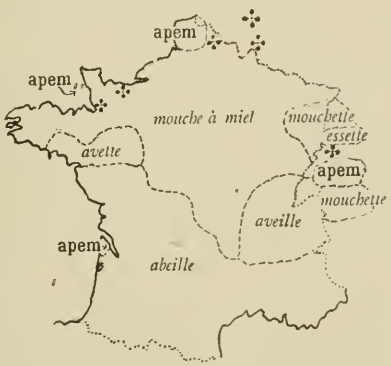

Fig. 3. — « Abeille » dans la Gaule romane (schéma). Les croix marquent l'emplacement de six petites aires où *mouche* signifie « abeille ».

Veut-on un autre exemple non moins significatif mais nécessitant une tout autre interprétation ? Dans un domaine beaucoup moins vaste, celui qui est décrit dans le *Petit atlas linguistique des Landes* et dont les parlers ont été explorés en détail, commune par commune, la carte « rossignol », p. 333, offre un plexus de formes qui peuvent se ramener à trois types : 1° *rusinuṅ*, *rusiuṅuṅ* ; 2° *ruɛinuṅ*, *ruɛiuṅuṅ*, *rèɛinuṅ* ; 3° *rusiuǫw*; *ruɛiuǫw*, *rèɛiuǫw*.

Fig. 4. — « Rossignol » dans les Landes (schéma).
Les croix représentent l'emplacement de la forme *rosiñol*.

Chacun de ces types recouvre un domaine géographique relativement cohérent. Mais, parsemant ces trois aires, apparaît sporadiquement une forme *rosiuǫl*.

Qu'est-ce à dire, sinon que *rosiuǫl* est un dernier venu qui s'est introduit dans le pays à la faveur du prestige de la langue de civilisation dominante ? Le français *rossignol* s'insinue tantôt sur un point tantôt sur un autre au gré des circonstances, agissant parfois sur les formes préexistantes, ou en recevant à son tour l'empreinte, leur causant, ou subissant de leur part, par voie de contamination, certaines perturbations phonétiques, dont le détail peut être suivi sur la carte.

Qu'il s'agisse donc d'un vaste domaine linguistique ou d'une portion de pays plus restreinte, les enseignements que fournit l'application du principe de configuration géographique sont précieux.

Tout aussi fécond, quoiqu'un peu moins neuf et original — comme on le verra —, le principe de la superposition géographique se distingue du précédent en ce qu'il fait intervenir à l'ordinaire plus d'une carte linguistique. Soient un fait *a* et un fait *b* : si ces deux faits sont observés sur tous les points de la même région, si les limites géographiques de l'un coïncident avec les limites de l'autre, en un mot si les aires sont superposables, il faut admettre que le fait *a* est conditionné par le fait *b* ou réciproquement.

Fig. 5. — « Coq » dans le Sud-Ouest de la France (schéma).

Le cercle autour de 691 représente l'emplacement de *gal'o* « coq ». A B = limite orientale de *kot* < *collum*. Les croix représentent l'emplacement de *perdigat* « perdreau ».

Dans le sud-ouest de la France, sur tout le domaine bordé en gros par la Garonne, les Pyrénées et l'Océan, tous les *-ll* finaux du latin sont en principe passés à *-t*. Dans ce domaine, — sans que nous songions à entrer dans le détail — *collum* « cou » a abouti à *kot*, à l'ouest de la ligne A B du schéma ci-joint (fig. 5) et *gallum* « coq » devait par conséquent aboutir à **gat*. Or, partout, les patois remplacent *gallum* par des substituts tels que *phasianum*, *vicarium* dans le sens de « coq ». La superposition géographique des aires où *-ll* est devenu *-t* *kot* < *collum* d'une part, avec les aires *bazañ* < *phasianum*, *bégèy* < *vicarium* dans le sens de « coq » d'autre part, et la coïncidence des limites respectives du phénomène phonétique et du fait lexicologique sont parfaites sur toute l'étendue du domaine, à l'exception d'un secteur situé dans la région sud-est, lequel présente des faits d'ordre différent (voir *Ét. géog. ling.*, carte XII). Le principe de la superposition géographique offre donc une démonstration décisive de la dépendance dans laquelle le phénomène lexicologique du remplacement de *gallum* se trouve par rapport à l'évolution phonétique de *-ll* finale vers *-t*. On verra plus loin à quoi il faut attribuer cette dépendance ; mais pour le moment celle-ci est un fait qu'il est bien difficile de contester, à ne considérer que le seul principe de superposition.

Dans la plupart des cas, la coïncidence des limites n'est pas aussi parfaite ; mais le principe de la superposition géographique n'en est pas moins applicable. Ainsi, en comparant les cartes de « traire » et de « moudre » (*Ét. géog. l.*, carte III, cf. p. 10 suiv.), on est frappé de voir que les quatre ou cinq aires qui ont conservé *mulgere* dans une partie de la Picardie, de la Wallonnie, sur les confins de la Suisse romande, dans la plus grande partie du Midi et dans le sud de la Gascogne, n'offrent à peu près aucun exemple de l'épenthèse d'un *d* pour les représentants de *molere*. Au contraire dans la grande majorité des régions où apparaît

l'épenthèse de *d* (*moldre, moudre,* etc. < *molere*), *mulgere* disparaît. Il existe cependant toute une étendue de pays — la plus grande partie de la Gascogne — où l'épenthèse ne se produit pas et d'où néanmoins *mulgere* a été éliminé, sans qu'on en voie pour le moment la raison précise. Cette discordance partielle des limites et quelques autres encore de moindre importance ne suppriment pas la concordance de l'ensemble, si bien que nous pouvons formuler la proposition suivante : la persistance de *mulgere* « traire » sur le territoire de la Gaule romane est conditionnée par le traitement phonétique des groupes *l'r* et *l̥'r*. Là où ces deux groupes de consonnes confondent leur traitement, *mulgere* est mort, et on verra plus loin comment cette mort s'explique. Pour le moment il suffit de remarquer que le principe de superposition géographique atteste la dépendance du fait lexicologique à l'égard du fait phonétique.

En pratique le plus souvent les deux principes de superposition et de configuration géographiques se combinent.

La carte « sel » (*Ét. géog. ling.*, carte IX, cf. p. 81 suiv.)

FIG. 6. — « Le sel » dans la Gaule romane (schéma).
Ilots : 1, 2 *la sau* ; 3 *la sé* ; 4 *la sé, le sau* ; 5 *la sel*.

montre la Gaule romane partagée par une ligne allant de la pointe septentrionale de la Vendée à la Côte-d'Or. Au

nord de cette ligne on dit *le sel* ou *le sé*; on dit *la sau* au sud. La coïncidence géographique du genre féminin avec la vocalisation de *l* et du genre masculin avec la non-vocalisation de *l* serait parfaite, si à l'ouest, n'existait une petite aire *la sel*, et si, à l'est, deux aires, dont une un peu plus étendue que le département des Vosges, n'offraient *le sau*. Le principe de superposition géographique nous empêche donc de penser que le genre féminin du mot soit conditionné par le fait phonétique de la vocalisation, explication qui apparaît de prime abord comme étant assez invraisemblable.

Le principe de configuration géographique intervient alors : l'aire *le sau* étant en avance, vers le Nord, dans la zone *le sel* (ou *le sé*), cette position atteste une résistance de *la sau* à une marche envahissante du français *sel* (ou *sé*) venu du Nord avec son genre masculin. Ce genre s'imposant à la forme autochtone lui garde son aspect phonétique : d'où une aire *le sau*. La petite aire *la sel* de l'Ouest témoigne de la même invasion de la forme septentrionale mais avec maintien du genre indigène et acceptation de la forme phonétique étrangère. Enfin la position des îlots *la sau* (1, 2) dans l'aire *le sel*, et *la sé(l)* (3, 4, 5) dans l'aire *la sau* vient parachever la démonstration, dont la force probante est tirée du principe de configuration géographique plus encore que du principe de superposition.

Ce second principe, qui, on le verra, fournit en certains cas des éléments de preuve d'une grande valeur, est à coup sûr moins neuf, moins original que le principe de configuration. Il existait déjà, du moins en puissance, dans la conception des romanistes bien avant l'établissement de l'*Atlas linguistique* et bien avant la naissance de la nouvelle méthode géographique.

Ainsi certains ont expliqué jadis l'*i* de fr. *cire* < *cēram* par l'« écrasement » d'une ancienne triphtongue **cieire*, et plusieurs ouvrages donnent encore cette explication (Guar-

nerio, *Fonologia romanza*, 1918, 155). Mais, de bonne heure on s'est aperçu que l'*i* se rencontre, d'une part, dans des régions qui ne diphtonguent pas *é* fermé tonique libre en *ei* d'autre part, dans des régions où le point d'aboutissement de la triphtongue *iei* n'est pas *i* [voir la carte XII du *Grundriss*]. De cette discordance géographique, et par application, avant la lettre, du principe de superposition, on a conclu fort justement que le passage de *é* à *i* après palatale s'est opéré directement en français, sans l'intermédiaire d'une diphtongue ou d'une triphtongue : comparer une assimilation progressive analogue dès l'époque latine : *januarius* > *jenuarius*, *janua* > **jenua* > calabr. *yenna* et déjà Plaute *jajunus* > *jejunus* : cf. *jantare* > *jentare* > astur. *yintar*.

Autre exemple : pour expliquer l'*è* ouvert de ital. *adesso* qui cadre mal avec *ad ĭpsum* ou *ad (i)d ĭpsum*, d'Ovidio supposait un point de départ latin *ad-ĕ(n i)psum*. Toutefois le romaniste italien notait lui-même que *adesso* ne se rencontre pas proprement dans l'Italie Méridionale (le napolitain *adesso* n'est pas indigène), mais qu'en revanche il est attesté dans des pays qui n'ont conservé aucune trace de *ĕn ipsum*. En outre, remarquait-on, le vieil espagnol *adieso*, vfr., v. prov. *adès* postulent un *è* ouvert. Toutes ces raisons, tirées de la discordance géographique des faits comparés, ont rallié les romanistes à l'explication qui tire l'*è* ouvert d'une influence analogique exercée par *ad prĕssum*.

Le critérium de la superposition des aires n'est donc point une invention de l'école géographique moderne.

A le considérer avec attention, on s'aperçoit qu'il dérive directement du critérium traditionnel employé de tout temps par la méthode comparative. Le principe de configuration des aires est véritablement original en ce qu'il ne fait intervenir aucune comparaison. Un seul fait linguistique est en jeu, et la répartition de ce fait dans l'espace est éloquente par elle-même. Au contraire la méthode de

superposition comporte toujours la confrontation de deux faits au moins. Il est vrai que ce qui est comparé, ce ne sont pas essentiellement les faits eux-mêmes, comme cela se produit dans le comparatisme classique, mais bien la répartition géographique de ces faits.

Le plus souvent l'application du critérium de la superposition exige la mise en œuvre de plus d'une carte linguistique. Il arrive cependant qu'on puisse suivre sur une seule et même carte, intéressant un seul et même mot, deux faits différents. La chose n'est pas rare dans le domaine de la phonétique, comme le montreront les exemples allégués plus loin (chap. VII).

L'on peut donc dire qu'en se servant du critérium de la superposition des aires, l'école géographique n'a fait que recourir à une méthode déjà existante. Mais, en multipliant les points de repère, elle a apporté un décisif perfectionnement.

La confrontation des limites de faits quand on peut dresser ces limites, est plus instructive encore que la comparaison pure et simple des faits géographiquement isolés.

Il est manifeste que la force démonstrative de la méthode géographique est en raison inverse du nombre et de la grandeur des solutions de continuité qui séparent les différents points où des documents linguistiques ont été recueillis.

A l'enquête que M. Edmont a menée dans toute la France, on doit attribuer le mérite d'être la plus minutieuse et la plus méthodique qui ait jamais été entreprise sur une vaste étendue de pays. Mais elle est loin d'être parfaite.

Et l'on peut concevoir un atlas linguistique, fruit d'une exploration complète du territoire. Les théories linguistiques fondées sur l'examen de cartes constituant un tel atlas, seraient sans doute inattaquables. Le point faible de

certaines constructions de la géographie linguistique actuelle réside principalement dans les lacunes de la documentation géographique.

Un grand nombre de faits importants ont échappé aux investigations des auteurs de l'*Atlas*.

Ainsi l'imparfait de l'indicatif et le conditionnel qui sont aujourd'hui en *-a* dans toute la partie centrale de la région ardennaise, *èta* « était », *fala* « fallait », *fra* « ferait », *plura* « pleuvrait », etc., et qui s'expliquent par la réduction d'un ancien *-wa*, *ètwa*, etc. (cf. Bruneau, *Phon.*, 109), sont sans exemple dans l'*Atlas linguistique de la France*. Celui-ci n'offre que *-wa*, ce qui donne une idée inexacte d'un développement morphologique qui a de l'importance. Dans le sud-ouest, il a été déjà noté (*Rev. dial. rom.*, I, 146) que l'enclave, située aux environs de Plaisance (Gers), et où l'*-a* final latin s'est maintenu et n'est point passé à *-o* ou à *-è*, est restée ignorée des auteurs de l'*Atlas*. L'omission est regrettable, car le fait est intéressant pour l'histoire de cette évolution caractéristique de la phonétique méridionale. La région de Plaisance, comme celle de Montpellier, est un îlot que n'a pas encore submergé l'innovation de date relativement moderne. On voudrait pouvoir embrasser d'un coup d'œil sur la carte la situation de ces îlots et repérer leurs limites exactes.

Qu'il s'agisse d'étudier des faits phonétiques de ce genre, des faits morphologiques, lexicologiques ou n'importe quels faits linguistiques, une application correcte des critères de configuration géographique ou de superposition des aires exige l'utilisation de cartes à la fois aussi détaillées et aussi étendues que possible.

La documentation idéale serait un atlas où l'on aurait consigné les résultats d'une enquête menée sur un territoire très vaste et au cours de laquelle toutes les agglomérations humaines un peu importantes, toutes les communes, par exemple, auraient été visitées.

Dans ces conditions, qui sont bien loin d'être atteintes en l'état actuel de la science, et dans ces conditions seules, les démonstrations de la géographie linguistique pourraient peut-être offrir ce caractère de certitude mathématique que d'aucuns ambitionnent pour elles : « Est-il téméraire de prétendre, écrit l'auteur de l'*Abeille*, que la géographie linguistique est capable d'apporter aux faits qui lui sont soumis des preuves aussi tangibles, aussi solides que celles que peuvent apporter les sciences exactes ? En est-il de même des autres disciplines linguistiques ? » (v. p. 15-6 ; 73 ; 75 : cf. les réserves, trop timides, de M. Jaberg, *Rom.*, XLVI, 130).

Ainsi donc la linguistique géographique se place délibérément en dehors et au-dessus de la linguistique comparative. A l'en croire, elle est seule en mesure de trouver les solutions définitives des problèmes. Est-elle fondée à prendre une telle position ? La nouvelle méthode est-elle destinée à supplanter les anciennes ?

Ceci tuera-t-il cela ?

A cette question les chapitres suivants essaieront de donner une réponse impartiale. Mais auparavant il importe d'examiner dans le fond les deux disciplines adverses et de voir si elles sont en réalité aussi étrangères l'une à l'autre qu'on veut bien le dire. Y a-t-il entre elles incompatibilité ? Et, si aucune antinomie fondamentale ne les sépare, dans quelle mesure est-il possible et souhaitable de les combiner ?

Deux rayons lumineux convergeant sur un même objet l'éclairent plus puissamment qu'un de ces rayons isolé. Est-il chimérique de vouloir, sur les points obscurs de la linguistique romane, faire converger les méthodes ?

III

CONVERGENCE DES MÉTHODES

« Il y avait une fois un pays où, depuis plus d'un millénaire, luttaient deux sectes de philosophes : les uns prétendaient qu'il faut procéder du particulier au général ; les autres du général au particulier... »

Un pareil avenir de discussions stériles menacerait-il la linguistique romane ? On le croirait, à lire certain article paru il y a deux ans (*B. S. L.* XXI, 151) : « En réalité, écrivait l'auteur de cet article, ce sont deux conceptions fondamentalement opposées qui se heurtent : l'une, celle de M. Gilliéron, affirme que les détails ne s'éclairent que par l'ensemble ; l'autre, la conception courante, espère inconsciemment construire l'ensemble avec les détails. Il serait inquiétant de prétendre que la vérité d'ensemble se construira avec des erreurs de détail ; mais il serait plus dangereux encore de croire qu'on atteint des vérités de détail quand on n'a pas de conception d'ensemble. »

Voilà qui serait dangereux en effet ; et une telle crainte, exprimée sans détour, n'est pas à la louange des partisans de l'ancienne méthode, ouvriers « inconscients » et sans doute désorganisés. « Qui veut noyer son chien »... Mais ni Diez, ni Gaston Paris, ni Paul Meyer, ni Ascoli, ni les meilleurs romanistes « non géographes » qui vivent à l'heure actuelle, n'ont pêché, autant que voudrait le faire croire M. Terracher, par étroitesse de vues et absence d'idées générales.

Quant à la question soulevée dans le passage qui vient d'être cité, elle demande un examen. L'opposition marquée entre la méthode géographique et la méthode comparative paraîtra, — si l'on se rappelle ce qui a été dit précédemment (p. 27), — bien conforme à l'opinion de

M. Gilliéron. M. Terracher la reproduit en disciple docile. Mais cette opposition est-elle fondée en fait et en droit ? Et les romanistes doivent-ils de toute nécessité, comme les sectateurs de Mithra, se partager en deux camps irréconciliables, et entrer dans le temple les uns toujours du pied gauche, les autres toujours du pied droit ?

Remarquons d'abord que, de tout temps, le romanisme a essayé d'expliquer des détails par un ensemble, et l'on a exposé plus haut (p. 12-3) que les comparatistes adoptent volontiers une marche déductive après avoir suivi la marche inverse. Dans le domaine néo-latin, ils partent souvent des parlers actuels pour remonter au roman commun ; mais il n'est pas rare qu'ils déduisent du roman commun l'explication des formes actuelles.

Les lois phonétiques établies par la méthode comparative ont un caractère général. En les appliquant à des cas particuliers, on en a tiré, et on en tire tous les jours, des vérités particulières. Faire appel à la notion de ces lois phonétiques pour expliquer un fait donné, n'est-ce point « éclairer les détails par l'ensemble » ?

Mais il s'agit de s'entendre. Les romanistes nouveau jeu donnent à ces mots « ensemble et détails » une signification qui n'est pas la nôtre. Et la meilleure preuve c'est qu'ils repoussent avec indignation l'idée de partir du roman commun pour interpréter les patois modernes (Bloch, *Vo.*, XVI), et que l'énonciation de ces simples mots « lois phonétiques » —, du moins lorsqu'on invoque ces lois pour *expliquer* une forme romane par le latin, — les fait volontiers sourire.

En réalité, lorsqu'il parle de « l'ensemble » et « des détails », M. Terracher, à la suite de M. Gilliéron (*Abeille*, 118), oppose la notion du développement individuel des patois à celle du développement de ces patois considérés comme faisant partie d'une masse linguistique formant un ensemble.

Aux yeux de l'école géographique, seul l'ensemble offre une évolution logique et cohérente. A quiconque ignore cet ensemble, il est impossible d'interpréter le détail.

Veut-on, par exemple, rendre compte de la forme *lé op* qui s'offre au point 294 de l'*Atlas linguistique* avec le sens d'« essaim »? Cette forme, dans sa sémantique, dans son étymologie, reste incompréhensible, si l'on examine uniquement les faits recueillis au point 294 —, qu'on les compare, ou non, avec les faits latins —. L'existence de cette forme au point 294, avec les particularités phonétiques et surtout sémantiques qui l'y caractérisent, repose sur un enchaînement de faits linguistiques où sont impliqués, non seulement le point 294, mais encore une foule de points situés dans les régions wallonnes, picardes et dans d'autres régions plus éloignées encore. Pour interpréter sainement *lé op* « essaim », il faut savoir 1° qu'*apem* est resté au point 294 dans l'expression qui traduit « rucher » *fàɛó d œ* = « vaisseau d'*es* » (*es* = « abeille »), et que la position de ce mot *œ*, à la lisière orientale d'une aire *apem* qui s'étend vers l'ouest jusqu'à la Manche, est l'indice du recul de *apem* vers l'Occident ; 2° qu'au point 294 et dans d'autres points dont ce point est, ou a été, solidaire, *essaim* a signifié « abeille » ; 3° que l'idée « guêpe » y est rendue par le mot *guêpe*, emprunté au français ; 4° que l'idée d'« abeille » y est traduit par *bête à miel*, et qu'à l'est et au sud du point 294 s'étend un vaste domaine où l'« abeille » est une *mouche à miel* et où l'« essaim » est une *monche*... Il faut savoir encore beaucoup d'autres choses que M. Gilliéron expose avec une grande précision de détails et qui l'amènent à conclure que *op* est le mot **wespa*, lequel a signifié primitivement la « guêpe », et qui, après bien des allées et des venues, après des actions et des réactions de tout genre, se trouve momentanément au point 294 dans les conditions spéciales phonétiques et sémantiques qui ont été exposées.

Veut-on un autre exemple ? A Sauveterre-de-Béarn, point 691 de l'*Atlas linguistique de la France* (cf. fig. 5, p. 47), au milieu de l'aire où le « coq » se dit le *faisan*, M. Edmont a recueilli pour le « coq » la forme *gaḷo*. Cette forme paraît obscure à M. Gilliéron. Il déclare que la présence de *gaḷo* en pleine aire *hazañ* < *phasianum* « donnerait à croire que le territoire de *hazañ* < *phasianum* appartenait jadis à *gallum*, qui aujourd'hui, recouvert par la couche nouvelle, affleurerait encore en un point isolé et sous une forme dérivée. Mais il faudrait croire que *gaḷo* est un mot autochtone » [il y a donc des mots « autochtones ! »] « et nous n'avons pour le moment aucun moyen sûr de résoudre ce problème » (*Ét. géog. ling.*, 124).

Le moyen existe cependant à portée de la main. Il suffit d'ouvrir le *Dictionnaire béarnais* de Lespy et Raymond, dans lequel sont citées comme courantes les formes *galh*, *galhe*, *galhou* avec le sens de « coq ». Dès le xve siècle *lo galh* figure dans les *Récits d'histoire sainte en béarnais*. Il est assurément bien antérieur au xve siècle, comme le montrent les dérivés *galhi* « cocher », *galhère* « saison de rut » mentionnés par Lespy. Le mot *galh* continue un dérivé latin posé par M. Meyer-Lubke, 3663, un **gallium*, que permettent de restituer sicil. *gaggyu*, sav. *galh*, etc. **Gallium* est à *gallum* ce que *fageum* est à *fagum* : cf. esp. *haya* « hêtre » < *fageam* [*arborem*]. (Sur ce suffixe voir Thomas, *Ess.*, 82.)

Mais ce sont là des témoignages fondés sur la pure comparaison et sur l'histoire. L'école géographique les récuse d'ordinaire avec dédain. Nous entrions dans la question du pied gauche. Il paraît qu'il faut y entrer du pied droit.

Eh bien ! soit. C'est donc par la géographie et par l'application du fameux principe : « l'ensemble éclaire les détails », que nous allons démontrer le caractère héréditaire de *gaḷo* et de *galh* en Béarn, au point 691 et dans les environs. La carte 1002 « perdreau » de l'*Atlas linguis-*

tique de la France, que M. Gilliéron a eu le tort de négliger dans son étude sur le nom du « coq », sera à la base de notre démonstration (v. fig. 5, p. 47, et 7, p. 60).

Le nom du « perdreau » se présente dans le Sud-Ouest sous quatre formes principales : *perdigaḷ* (respectivement *perl-*), *perdigaṭ*, *perdigaḷ*, *perdigaut*.

L'étymologie de ces formes devrait sauter aux yeux : elles offrent une combinaison de *perdrix* et de *gallus* ou du dérivé **gallius*, avec l'aspiration régulière puis l'amuïssement de l'*s* finale devenue intérieure devant consonne sonore. Le « perdreau », c'est la « perdrix-coq », et *perdigaḷ*, etc. n'ont rien à voir avec le **perdicalem* qui est supposé dans le *Dictionnaire général* comme base de fr. *perdreau*, *perdrial*, etc.

La comparaison des cartes « coq » et « perdreau » de l'*Atlas linguistique de la France* lèvera tous les doutes, si on doit en émettre sur la justesse de notre étymologie. La phonétique du « perdreau » va de concert avec celle du « coq ». La chose mérite d'être suivie dans le détail. *Perdigat* entre autres est inexplicable par **perdicalem*, et sa répartition géographique assure que le *-t* final est le représentant authentique d'un *-ll* final primitif, ainsi qu'on ne va pas tarder à en être convaincu.

En effet la forme *perdigaḷ*, qui a été notée aussi *perdigay*, *-aey*, *-ae* par M. Edmont, se trouve non seulement à Sauveterre-de-Béarn-691, mais dans la plus grande partie du Béarn et des Landes (voir *Atlas linguistique*, 1092 ; *Pet. atl.*, 305 ; Lespy et Raymond, v° *perdigalh*), c'est-à-dire là où le « coq » est rendu par *hazañ* < *phasianum* : 664-5, 657, 674, 667, 680-6, 691, 693-4.

La présence de *perdigaḷ* dans cette aire *hazañ* < *phasianum* montre que *hazañ* « coq » peut fort bien n'avoir pas supplanté partout directement un *gat* « coq » (voir plus haut, p. 47-8). Le mot *hazañ* « coq » a pu pendant plus ou moins longtemps avoir à lutter avec un dérivé de *gallum*, soit

gal < **gallium* soit *galo* < **galliam* [*bestiam*], lequel *galo* est indiqué par l'*Atlas linguistique* comme s'étant maintenu

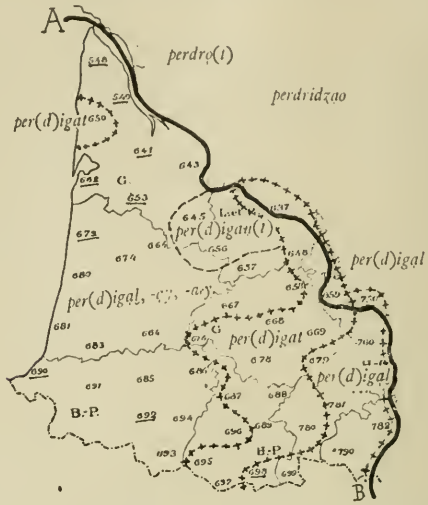

Fig. 7. — « Perdreau » dans le S.-Ouest de la France (schéma) v. fig. 5, p. 47.
Les numéros soulignés marquent l'emplacement de formes d'importation récente. A B = limite orientale de *kot* < *collum*.

à l'état d'îlot vers Sauveterre-de-Béarn-691 et est attesté plus largement encore par la lexicographie locale.

Mais il y a mieux. Là où *gat* « coq », entré jadis en conflit avec son homonyme *gat* « chat », comme M. Gilliéron l'a parfaitement montré (*Ét.*, 121), a été remplacé par *begey* < *vicarium*, la présence de *perdigat* (au point 650) nous permet d'affirmer qu'en ce point au moins *gallum* a persisté jusqu'à nos jours. Il a persisté justement dans ce composé *perdigat*, son accouplement avec *perdicem* l'ayant préservé de toute confusion homonymique avec *gat* « chat ».

Phonétiquement, *gat* « coq » et *gat* « chat » étaient exposés à une confusion totale. C'était la mort sans phrase pour l'un des deux mots au moins, ou bien alors il n'y a plus de géographie linguistique. Mais *gat* « chat » et *perdi-*

gat « perdreau » étaient différents, si différents que les étymologistes les plus avisés — j'entends ceux qui fondent leur science uniquement sur la géographie — ne paraissent pas avoir soupçonné le rapport invisible mais très réel qui unit dans le Sud-Ouest les noms de ces trois animaux : le chat, le coq et le perdreau.

La même raison a permis à *perdigat* de se conserver dans l'aire gasconne de *put* < *pullum* « coq », à savoir aux points 659, 668, 669, 678, 687-9, 695, 697, 780. Dans cette région, *perdigat* « le perdreau » a pu jadis faire bon ménage avec *gat* « le chat », quelle que soit d'ailleurs l'ancienneté relative de cette aire *pullum*. Ici *perdigat* a eu plus ou moins à lutter avec la forme dérivée *perdigal*.

Il en a été de même pour les deux points 676 et 648 de l'aire *hazan* où *perdigat* a pu se maintenir sans difficulté.

Mais le fait capital, et qui domine toute notre démonstration, c'est que la forme avec *-t* final, *perdigat*, attestée elle aussi par Lespy, ne se rencontre qu'à l'intérieur du domaine gascon, c'est-à-dire dans la région où *-ll* de *collum*, par exemple, aboutit à *-t*, à l'ouest de la ligne A B de notre schéma, d'après l'*Atlas linguistique de la France* (carte 320 ; voir sur cette limite en dernier lieu Fleischer, *Studien zur Sprachgeographie der Gascogne*, Halle, 1913, 52-7 ; carte 4).

Le point 659, où *collum* n'est pas *kot*, ne fait exception qu'en apparence, puisque par exemple *pullum* y est représenté par *put*, et que Beaumont-659 est bien situé dans le domaine linguistique gascon (v. Fleischer, *op. cit.*, carte 4). C'est donc *kot*, et non *perdigat*, qui y fait vraiment exception. La seule exception véritable est *perdigat* à Sainte-Livrade-637, qui est nettement en dehors, quoiqu'en bordure, du domaine de *-ll* > *-t*. Mais cette exception s'explique aisément par un emprunt à la zone contiguë. Cet emprunt est manifeste et d'autant plus naturel que le suffixe *-at* < *-atum* est normal dans la région.

Partout ailleurs, à l'extérieur de la frontière gasconne, *perdigat* cède la place à *perdigal* ou *perdigau(t)*.

Notre interprétation, fondée sur l'application du principe de superposition géographique, confirme, — en était-il besoin ? — les vues de M. Gilliéron sur la généalogie des noms du coq dans le sud-ouest de la France.

La coïncidence des aires tend à montrer de plus que *gaḷ* dans le Sud-Ouest a été, à côté de *hazaṅ*, et peut-être concurremment avec *put* < *pullum*, un des premiers moyens de défense contre un *gat* « bisémantique », ou pour parler un autre langage, un premier remède contre la gêne qui résultait de l'homonymie de *gat* « coq » et de *gat* « chat ». En effet, et ceci encore est capital, si l'on fait abstraction du domaine roussillonnais où l'*l* mouillée s'explique comme le résultat de l'évolution phonétique de l'*ll* de *gallum*, *perdigaḷ* < *perdicem* + **gallium*, reste confiné dans le domaine gascon de *t* < *ll* (une seule exception en lisière du domaine à 750), c'est-à-dire dans la région où *gallum* > *gat* causait une gêne sémantique. *Hazaṅ*, *put* ont triomphé de *gaḷ* dans la majeure partie du domaine, parce qu'ils étaient plus différents encore de *gat*. Suivant l'expression chère à M. Gilliéron, ils constituaient un « procédé thérapeutique » encore plus efficace.

A Sauveterre-de-Béarn-691, la forme *gaḷo*, sinon par sa voyelle finale, du moins par son *ḷ* mouillée, nous apparaît donc comme ancienne. Limité aux seuls documents qu'il avait mis en œuvre dans son étude sur le nom du « coq », M. Gilliéron agissait sans doute prudemment en hésitant à considérer ce *gaḷo* comme « autochtone ». Mais en faisant intervenir la géographie du mot « perdreau » et en appliquant les critères favoris de la géographie linguistique, nous pouvons affirmer que, dans les Basses-Pyrénées et dans les Landes, les formes *gaḷ*, *gaḷo* « coq » ne le cèdent guère en antiquité au préhistorique *gat* « coq », dont la géographie linguistique nous avait révélé l'existence.

D'où il résulte, pour en revenir à notre point de départ, que l'explication du fait isolé, de nature lexicologique, constaté au point 691-Sauveterre-de-Béarn, peut être tirée d'un examen géographique des conditions générales dans lesquelles se sont trouvés, avec le point 691, un grand nombre d'autres points se rattachant plus ou moins étroitement à la même région linguistique.

Il est vrai que la simple application des procédés traditionnels du romanisme historique et comparatif nous avait tout d'abord conduit aisément et en droite ligne au même résultat.

Toutefois, outre qu'on ne saurait épargner sa peine pour établir solidement une vérité linguistique, personne ne niera que la combinaison des deux méthodes ne soit de nature à jeter une lumière plus éclatante sur ces problèmes obscurs.

Qu'il s'agisse de mots indigènes, comme dans le dernier exemple, ou de mots d'emprunt, comme dans le cas de *lé op* « essaim » au point 294, il importe, pour expliquer un fait donné d'un parler donné, que nous connaissions la répartition générale d'un nombre indéfini de faits dans une vaste région englobant ce point particulier.

En ce sens on peut soutenir avec M. Terracher que « les détails ne s'éclairent que par l'ensemble ».

La portée exacte de cette formule et la part de vérité qu'elle contient ressortent des deux exemples qui ont été choisis. Dire que l'ensemble explique le détail, c'est énoncer une proposition d'une compréhension trop large. Il faudrait la limiter et dire que la notion *géographique* de l'ensemble explique la vérité *géographique* de détail.

Grâce à la géographie générale du gallo-roman septentrional, ou du moins grâce à la connaissance géographique d'un certain nombre de faits linguistiques ayant existé dans cette région, l'on a pu expliquer la présence au

point 294 de *lé op* dans le sens d' « essaim ». *Lé op* est un mot qui a voyagé, beaucoup voyagé. Grâce à la géographie générale de l'aquitano-roman, ou du moins grâce à la connaissance géographique d'un certain nombre de faits linguistiques qui se sont produits dans l'Aquitaine, l'on peut expliquer la présence de *galo* « coq » au point 691, et l'on peut affirmer que ce mot y est un mot indigène. S'il a fait quelques escapades, il ne s'est jamais beaucoup écarté de l'endroit où l'a déposé, à une époque ancienne, la tradition latine.

Dans un cas comme dans l'autre, le résultat auquel conduit la méthode géographique est essentiellement un résultat d'ordre géographique. D'une manière générale — et sauf exceptions qui seront notées à la place opportune —, de la géographie, on ne peut tirer que de la géographie. Pour connaître la constitution intime d'un fragment de roche, qu'avons-nous besoin de la géologie ? Une bonne analyse chimique et des réactifs appropriés en disent plus long que toutes les cartes et toutes les coupes du monde.

C'est un grand abus de croire que la géographie linguistique, livrée à ses propres moyens, est toujours capable de donner, d'un fait déterminé, une *explication* véritable. Il ne faut pas confondre deux notions que la logique distingue soigneusement : la notion de preuve et celle d'explication.

La méthode géographique *explique* à l'ordinaire des faits de nature géographique, soit présents soit passés. Elle n'*explique* qu'exceptionnellement les faits d'un autre ordre. Ce qu'elle peut faire — et elle a réussi fréquemment dans cette entreprise — c'est administrer la *preuve* des explications fournies par la méthode comparative.

Pour avoir méconnu cette distinction entre la preuve et l'explication, certains de nos romanistes du XXe siècle donnent le spectacle amusant de grands inventeurs qui ont découvert des vérités que le commun des hommes connaissait depuis longtemps.

M. Terracher s'est avancé un peu imprudemment lorsqu'il écrit (*B.S.L.*, XXI, 151) : « L'histoire de tel mot en tel point peut dépendre des indications qu'apporteraient des atlas linguistiques de l'Italie ou de l'Espagne beaucoup plus que des données réelles on supposées du latin vulgaire. »

En vérité les géographes assumeraient une rude tâche s'il leur fallait, avec le seul témoignage de leurs cartes linguistiques, et après avoir fait table rase de tous autres documents, reconstituer même en partie l' « histoire » lexicologique et sémantique des langues romanes telle simplement qu'on pouvait la connaître vers 1900, à l'aube des temps nouveaux.

Nous ne parlons, ni de la morphologie, ni de la syntaxe, ni de la phonétique, pour ne pas avoir la partie trop belle.

Mais, si l'on veut rester sur le terrain des considérations d'ordre purement géographique, il est certain que la méthode nouvelle est d'un grand secours. Pour interpréter scientifiquement la présence actuelle de *lé op* dans le sens d' « essaim » sur la case 294 de l'échiquier, nous devons essayer de reconstituer toute la partie qui s'est jouée depuis des siècles dans le nord de la Gaule, dans la Gaule tout entière et même dans l'ensemble de la *Romania*.

Cette reconstitution de la partie d'échecs est proprement le fait de la géographie ou de la géologie linguistiques.

Et c'est dans cette reconstitution que les modernistes font consister à peu près toute la science linguistique.

Logique avec lui-même, en bon amateur d'échecs, M. Gilliéron ne voit que la partie qui se joue. Il n'a cure ni de l'origine, ni de la nature intrinsèque, ni de l'histoire de chaque pièce considérée à part. Ni le bizarre *hazaṅ*, ni *bégey*, ni *gal*, ni *lé op* ne l'arrêtent bien longtemps. S'ils l'arrêtent, c'est dans la mesure où il est nécessaire d'expliquer comment chacun d'entre eux se comporte à l'égard de l'ensemble. Individuellement ils ne l'intéressent pas.

La destinée curieuse de ce mot grec *phasianos*, emprunté par le latin, maintenu en gascon sous une forme qui paraît populaire, le laisse indifférent. Quelle est la valeur primitive de l'image contenue dans *bégey* < *vicarium* « coq » ? Est-ce l'écho d'une satire anticléricale, nous reportant à l'inspiration des fabliaux ? Ou bien le « coq » est-il le « vice-roi » du poulailler, ou bien autre chose encore ? Dans quel milieu social a pu se développer tout d'abord le sens nouveau ? Le mot est-il savant ou héréditaire ? Tous ces points sont à peine mentionnés.

On nous donne bien une étymologie de *op* ; et cette étymologie, on la fonde sur la phonétique. Mais, c'est là besogne accessoire aux yeux du géographe, qui met toute son application à débrouiller la généalogie des formes ayant servi à l'expression de telle ou telle idée, mais qui s'occupe fort peu du matériel de la langue. Ce sont les *valeurs* qui l'intéressent, et il met tout son soin à suivre les migrations de ces valeurs dans l'espace et à reconstituer d'après les vestiges laissés sur le terrain, l'ordre de leur succession dans le temps.

Même limitée à cet objet, qui — on le verra dans la suite (chap. v) — est loin de comprendre toute la linguistique, la géographie se suffit à peine à elle-même.

Car enfin, pour en revenir aux exemples allégués dans le chapitre précédent, le principe de la configuration géographique est-il capable, s'il n'est aidé par quelque considération étrangère à la géographie, de prouver à lui tout seul l'ancienneté des aires *apem* aux quatre coins de la Gaule ? L'aspect fragmentaire et la position excentrique de ces quatre aires (v. fig. 3, p. 45) ne peuvent déceler l'existence d'une ancienne aire cohérente *apem*, qu'aux yeux du romaniste déjà averti, par la comparaison et par l'histoire, de l'antiquité de cet *apem* qu'il sait antérieur à toutes les autres formes du mot, romanes ou même latines.

Quant à la sporadicité de la forme *rosiuol* dans le domaine landais, choisie comme deuxième exemple (v. fig. 4, p. 46), pourquoi doit-elle au contraire être interprétée comme la marque d'une intrusion récente de cette forme *rosiuol* ? Pourquoi la dispersion des formes est-elle, ici, la preuve d'un emprunt, alors que, là-bas, elle est l'indice d'un état de chose tout différent ? N'est-ce pas en raison de notions extra-géographiques, familières depuis longtemps à tout romaniste ? Bien avant la naissance de la nouvelle méthode, chacun a connu l'existence de *rossignol* et dans le provençal et dans le français littéraires, et chacun a mesuré par ailleurs l'influence que ces deux langues de civilisation et surtout la dernière ont eue sur les langues communes qui se sont développées dans la France méridionale et aussi sur les parlers locaux de la même région.

Si les connaissances de ce genre, acquises depuis longtemps en dehors de toute géographie linguistique, nous faisaient défaut, pourrions-nous, limitant notre documentation à l'examen exclusif des cartes linguistiques, éviter de confondre, par exemple, le cas de *apem* avec celui de *mouche* ? En effet *mouche* se présente dans le sens d' « abeille » en six points différents, situés en bordure du domaine gallo-roman, et la distribution de ces six aires est, *géographiquement parlant*, exactement analogue à celle des quatre aires de *apem* (v. fig. 3, p. 45). Quelle considération nous empêche donc de confondre le fait linguistique de formation secondaire ou tertiaire avec le fait de couche primaire ?

Inversement pourquoi les *rosiuol* modernes épars dans les Landes ne sont-ils pas considérés comme les épaves disséminées d'une forme ayant régné dans tout ce territoire et en passe d'être engloutie par la marée montante des formes nouvelles (v. fig. 4, p. 46) ?

C'est l'histoire, c'est la comparaison, et non point la géographie qui nous mettent sur la voie de l'interprétation correcte.

Il s'ensuit que le principe de la configuration géographique, principe très original et très fécond, a cependant besoin, pour donner des résultats sérieux, d'être étayé de notions qui ne sont nullement d'ordre géographique.

La même constatation pourrait aisément être faite à propos du principe de superposition des aires.

La présence de *kabęl* avec le sens d' « épi » dans le sud-ouest de la France s'explique, selon M. Gilliéron (*Ét. géog. l.*, 132 suiv.), par la « collision » phonétique de *spina* et de *spicum*, réduits respectivement à *espi(k)*, *espi(a)*. Pour éviter cette homonymie gênante, les parlers ont adopté un terme nouveau : *kabęl* « épi ».

La réalité de cette collision et la substitution de *kabęl* à *spicum* qui s'ensuit, sont démontrées, entre autres preuves, par la coïncidence géographique de l'aire *kabęl* « épi » avec l'aire des substituts de *spina* dans le sens d' « épine » et enfin avec l'aire où est attestée la chute de l'*n* intervocalique.

Mais, à supposer que la géographie pure permette de distinguer dans ce dernier domaine les mots qui ont eu primitivement une *n* intervocalique de ceux qui n'en ont pas eu, il faut convenir que le secours de la lexicographie latine ne lui est pas inutile pour démêler les rapports réciproques des représentants de *spicum*, de *capitulum*, de *spina* et des substituts de *spina*.

La vérité est que la méthode géographique est dans la nécessité constante de s'appuyer sur la méthode historique et comparative. Celle-ci reçoit à son tour de la première une aide précieuse. Loin de s'exclure l'une l'autre, ces deux disciplines se prêtent une assistance mutuelle. Dès 1872, suivant la remarque qu'en fait M. Meillet (cf. *Dial. i.-europ.* 9), Joh. Schmidt, dans ses *Verwandtschaftsverhältnisse der indogermanischen Sprachen* (Weimar), où est exposée la théorie des ondes, faisait de la géographie linguistique dans la mesure où les misérables moyens dont

disposait la grammaire comparée d'alors pouvaient le permettre.

Les romanistes mieux armés aujourd'hui doivent combiner les applications des deux méthodes, de même qu'ils doivent, selon les circonstances et l'objet précis de leurs recherches, tantôt expliquer les détails par l'ensemble, tantôt perfectionner la notion de l'ensemble par une connaissance plus précise des faits de détail.

Certains nous présenteraient volontiers ces « vues d'ensemble » comme un flambeau merveilleux, allumé à volonté par la Géographie linguistique, et projetant sur les problèmes de détail, où peinent les obscurs romanistes, une lumière subite.

Ce n'est pas en un jour que se fait la science. La vérité, aussi bien générale que particulière, n'est pas telle qu'elle puisse sortir tout armée de la tête de Jupiter. « Toujours plus près de la vérité », telle est la formule vraiment scientifique d'Herbert Spencer.

La pire folie serait de croire qu'un sentier unique mène par enchantement au temple de la déesse, et surtout qu'on n'atteindra ce temple qu'en évitant de parti pris tout tronçon de voie déjà frayée.

Les erreurs de la Géographie linguistique s'expliquent presque toutes par la présomption qu'elle a eue de vouloir marcher seule dans des chemins jusqu'alors ignorés de tous.

Ainsi dans la discussion qui s'est ouverte entre M. Gilliéron et M. Meyer-Lübke à propos de l' « aire *clavellus* » (*Deutsche Literaturzeitung*, 1914, n. 44-5 ; *Path.*, I, 51), il faut bien reconnaître que la position du romanisme traditionnel est forte.

M. Gilliéron avait soutenu que, dans l'aire gallo-romane où *-ll* aboutit à *-t*, le suffixe *-ĕllum* s'est confondu avec le suffixe *-ĭttum* > *-et*.

Sur cette coïncidence géographique repose toute la théo-

rie de la « dédiminutivisation » des mots gascons en *-et*, tel *clavellum* > *klawet* devenu *klaw*.

M. Meyer-Lübke s'élève contre la possibilité d'une confusion phonétique entre *-ĕllum* et *ĭttum* en gascon. En effet il y a beau temps que les provençalistes distinguent, dans la France méridionale, les *è* ouverts et les *é* fermés, suivant que les voyelles toniques correspondantes sont des *è* ouverts ou des *é* fermés en roman commun. c'est-à-dire suivant qu'ils représentent des *ĕ* ou des *ē*, *ĭ* du latin classique.

Cette distinction est fondée d'une part sur le témoignage formel des grammairiens du moyen âge qui ont codifié l'usage du provençal littéraire, et d'autre part sur une étude systématique des rimes qui a été entreprise par les provençalistes du XIXe siècle. Cette distinction a été observée par tous les poètes gascons qui ont écrit en provençal, Cercamon, Marcabru, Arnaut Guilhem de Marsan... Elle l'a été aussi, sauf exceptions ou cas particuliers, par les poètes postérieurs qui ont écrit en gascon. Elle est cependant niée par M. Gilliéron qui se retranche derrière les notations de son collaborateur.

Ainsi donc l'oreille de M. Edmont tient en échec l'oreille des générations de poètes indigènes !

C'est à juste titre, répondra-t-on, car les troubadours se sont appliqués, dans leurs compositions, à reproduire une langue de civilisation, langue artificielle entre toutes les langues similaires, et qui n'a rien à voir, ou bien peu, avec les patois modernes parlés dans le domaine spécial visé dans l'étude sur *clavellus*.

Rien n'est plus vrai. Mais la question qui se pose est plus précise : elle consiste à savoir si, en ce qui concerne le fait particulier du timbre de l'*e*, ouvert ou fermé suivant qu'il représente un *è* ou un *é* du latin vulgaire, les parlers gascons vivant à l'heure actuelle n'offrent point en fait un certain parallélisme avec la langue littéraire telle que l'ont

écrite les troubadours. Et c'est par les propres armes que nous fournit la géographie linguistique, c'est en utilisant les données mêmes de l'*Atlas linguistique* et des enquêtes récentes de dialectologie, que nous comptons établir l'existence de ce parallélisme et réfuter l'objection.

Dans une vaste portion du domaine gascon occidental, et dont l'extension et les limites géographiques ont été bien étudiées dès 1895 par M. E. Bourciez (*Communications... Congrès l. rom. de Bordeaux*, 1895 ; Bordeaux 1897, p. 92), les patois actuels ont gardé aux *è* ouverts du latin vulgaire leur timbre palatal pur, mais ont labialisé en *œ* les *é* fermés : dans toute cette portion du gascon occidental, *pĕdem* est *pè*, *pe* ou *pé*, mais *sĭtim* est *sœt*, *sœ̀t*, ou *sœ́t* (v. plus loin, chap. VII) ; de même *-ĕllum* est *-èt*, *-et* ou *ét*, *fūsĕllum* > *huzẹt* (*Pet. atlas*, carte 221), *cerebellum* > *serbẹt* (*ib.*, c. 75 *a*), tandis que *-ĭttum* est *-œt* : *puṇœt*, carte 406 « poignet » ; *pulœt*, 413 « poulet » ; *alumœt*[é], 18 « allumette », *kabinœt* « armoire », etc.

L'on contestera sans doute l'exactitude de documents recueillis par un « linguiste ».

Voyons alors l'*Atlas linguistique de la France*. Examinons de près l'assertion de M. Gilliéron (*Path.*, I, 51) : « Nulle part, dans aucune carte de l'*Atlas*, les voyelles ne se distinguent, qu'elles remontent à *-ellum* ou qu'elles remontent à *-ittum*. »

Pour établir sa proposition, M. Gilliéron se borne à considérer sept points géographiques, 683, 685, 691-3, 699, 790, et dix mots, *peau*, *chevalet*, *bluet*, *boyau*, *troupeau*, *cerveau*, *château*, *couteau*, *marteau*, *fléau*.

Remarquons d'abord qu'il est arbitraire de limiter l'examen à sept points géographiques pris dans le domaine gascon, car ce qui est en jeu, c'est tout le territoire où *-ll* passe à *-t*, et où par conséquent la dédiminutivisation — si dédiminutivisation il y a — est susceptible de se produire dans le cas d'une confusion des timbres de *è* et de *é*.

Quant aux dix mots, il faut le remarquer ensuite, ils ont été choisis assez arbitrairement, puisque d'abord il y a une proportion de deux mots à suffixe *-ittum* (*chevalet*, *bluet*) contre sept mots à suffixe *-ellum* et un mot *pellem*, qui n'offre ni l'un ni l'autre des deux suffixes en question.

« Peu importe, ajoute M. Gilliéron en note (p. 51), que les exemples soient des mots évidemment importés ou non, puisqu'il ne s'agit pas de faits anciens. »

Il importe si bien que toute la question est justement de savoir si ces faits « évidemment » modernes ne remontent pas à la plus haute antiquité romane. Or le tableau suivant, dressé d'après l'*Atlas linguistique de la France*, montre clairement que, dans toute la région occidentale du domaine gascon, et dans la région pyrénéenne qui est précisément en question, il y a, entre les représentants actuels des deux suffixes, non seulement une différence de traitement consonantique, mais encore une différence de timbre vocalique, laquelle correspond merveilleusement à la différence que le comparatisme nous a révélée depuis bien longtemps, et qui existait certainement en roman commun, entre l'*è* ouvert de *-ĕllum* et l'*é* fermé de *-ĭttum*.

Ce tableau, où sont négligées les nuances intéressant uniquement l'aperture des voyelles, et où le signe *t'* représente les *t* mouillés (*ty*, *tɛ*, *tɛy* de l'*A. L. F.*), atteste la différence essentielle, en Gascogne, de *-ĕllum* et de *-ĭttum* : 1° pour le vocalisme, dans les six communes de gauche, *œ* : *e* ; 2° pour le consonantisme, dans les cinq communes de droite, *t* : *t'*. Les 22 exceptions pour le consonantisme, — toutes dans *-ĕllum*, alors qu'il n'y en a pas une dans *-ĭttum*, — et les 13 exceptions pour le vocalisme, sur un total de 289 cas, répartis entre les deux tableaux, constituent une proportion significative, qui pourrait être rendue plus saisissante encore, si l'on tenait compte des faits d'emprunt (v. chap. VIII).

A. -ĕllum.	672	680	681	690	664	674	682	683	691	685	692	693	
11, agneau	*et*	*et*	*et*	*et*	*œt*	*œt*	*et*	*et'*	*et'*	*et'*	*et'*	*et'*	
167, boyau	*et*	*et*	*et*	*et*	*et*	*et*	*et*	*et*	*et*	*et'*	*et'*	—	
219, cerveau	*et*	*et*	*et*	*et*	*et*	*et*	*et*	*et'*	*et'*	*et'*	*et*	*et*	
252, château	*et*	*et*	*et*	*et*	*et*	*et*	*et*	*et'*	*et'*	*et'*	*et*	*et*	
341, couteau	*et*	*et*	*et*	*et*	*et*	*et*	*et*	*et'*	*et'*	*et'*	*et*	*et'*	
580, fléau	—	*et*	*et*	*œt*	*et*	—	*et*	*et'*	*et'*	*œt*	*et'*	*et*	
822, marteau	*et*	*et*	*et*	*et*	*et*	*et*	*et*	*et'*	*et'*	*et'*	*et*	*et'*	
923, (vin) nouveau	*et*	—	*et*	*et*	*et*	*et*	—	—	—	—	—	—	
938, oiseau	*et*	*et*	*et*	*et*	*et*	*et*	*et*	*et'*	*et'*	*et'*	*et'*	*et'*	
1132, râteau	*et*	*et*	*et*	*et*	*et*	*et*	*et*	*et*	*et'*	*et'*	*et'*	—	
1313, tonneau	—	*et*	—	*et*	*et*	—	—	—	*et'*	*et'*	*et'*	*et'*	
1338, troupeau	—	*et*	—	—	—	—	*et*	*et*	*et*	*et*	*et*	*et*	
1354, veau	*et*	*et*	*et*	*et*	*et*	*et*	*et*	*et'*	*et'*	*et'*	*et'*	*et'*	
117, beau (*bĕllum*)	*et*	*et*	*et*	*et*	*et*	*et*	*et*	(*è*)	*et*	*et*	*et*	*et*	
986, peau (*pĕllem*)	*et*	*et*	*et*	*et*	*et*	*et*	*et*	*et'*	*et'*	*et'*	*et*	*et'*	Totaux
Total des cas	12	14	13	14	14	12	13	13	14	14	14	12	159
Norme vocalique	12*e*	14*e*	13*e*	13*e*	13*e*	11*e*	13*e*	13*e*	14*e*	13*e*	14*e*	12*e*	
Exceptions vocaliques	—	—	—	1*œ*	1*œ*	1*œ*	—	—	—	1*œ*	—	—	4
Norme consonantique	12*t*	14*t*	13*t*	14*t*	14*t*	12*t*	13*t*	9*t'*	11*t'*	11*t'*	7*t'*	7*t'*	
Except. consonantiques	—	—	—	—	—	—	—	1*è* / 3*t*	3*t*	3*t*	7*t*	5*t*	22

B. -ĭttum.													
58, armoire	*œt*	*œt*	—	—	*œt*	*œt*	*œt*,*et*	—	*et*	*et*	*et*	—	
139, bluet	?	?	*et*	*œt*	*œt*	?	*et*	*et*	*et*	*et*	*et*	*et*	
438, éclair	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	*et*	*et*	
597, fouet	*œt*	*œt*	*œt*	(*at*)	*œt*	*œt*	*et*	*et*	*et*	*et*	*et*	*et*	
734, juillet	*œt*	*œt*	*œt*	*œt*	*œt*	—	*et*	*et*	*et*	*et*	*et*	—	
889, mulet	*œt*	*œt*	*œt*	*œt*	*œt*	*œt*	*et*	*œt*	*et*	*et*	*et*	*et*	
934, œillet	*œt*	*œt*	*œt*	*œt*	*œt*	*œt*	—	—	*et*	*et*	*et*	*et*	
1160, robinet	*œt*	*œt*	*œt*	*œt*	*œt*	*œt*	*et*	*et*	*et*	*et*	*et*	*et*	
1222, serpolet	*œt*	*œt*	*œt*	*œt*	—	*œt*	*et*	*et*	*et*	*et*	*et*	*et*	
1253, (soupe aux) choux	*œt*	*œt*	—	*œt*	*œt*	*et*	*et*	*et*	*et*	*et*	*et*	*et*	
1332, sifflet	*œt*	*et*	*et*	*œt*	*et*	*et*	*et*	*et*	*et*	*et*	*et*	*et*	
1499, chevalet	—	—	*œt*	*œt*	*œt*	—	*et*	*et*	*et*	*et*	*et*	*et*	
1573, furet	*œt*	*œt*	*œt*	*œt*	*œt*	*œt*	*et*	*et*	*et*	*et*	*et*	?	Totaux
Total des cas	10	10	10	11	11	9	12	10	12	12	13	10	130
Norme vocalique	10*œ*	9*œ*	8*œ*	10*œ*	10*œ*	7*œ*	11*e*	9*e*	12*e*	12*e*	13*e*	10*e*	
Exceptions vocaliques	—	1*e*	2*e*	1*a*	1*e*	2*e*	1*œ*	1*œ*	—	—	—	—	9
Norme consonantique	10*t*	10*t*	10*t*	11*t*	11*t*	9*t*	12*t*	10*t*	12*t*	12*t*	13*t*	10*t*	
Except. consonantiques	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	0

Il faut croire que la distinction que nous établissons entre les représentants gascons de *-ĕllum* et de *-ĭttum* possède quelque réalité linguistique, puisque nous la fondons en raisonnant pour l'instant uniquement sur les données brutes de l'*Atlas*, sans vouloir les soumettre à un examen critique quelconque : il ne faut pas oublier en effet que les graphies de l'*Atlas* ne font que traduire l'impression auditive d'un enquêteur passager ; que cette impression auditive a été provoquée par les réponses de sujets dont nous ne connaissons que peu ou pas du tout les antécédents linguistiques, et que, dans ces conditions, il est légitime de supposer quelque désordre et quelques déformations dans la documentation de l'*Atlas*. Quoi qu'il en soit, le résultat auquel nous aboutissons prouve qu'il n'est pas impossible aux romanistes « vieux-jeu » de trouver « de la régularité phonétique » en dehors des documents qu'ils ont recueillis eux-mêmes (v. p. 2), puisqu'il leur arrive d'en rencontrer jusque dans l'*Atlas linguistique de la France*.

D'où il ressort en définitive que si M. Gilliéron s'est mépris sur l'histoire des suffixes *-ĭttum* et *-ĕllum*, les imperfections de son *Atlas* n'en sont point la cause, mais bien la méconnaissance des enseignements que la vieille méthode comparative nous a fournis depuis longtemps.

C'est pour avoir voulu trouver son chemin toute seule que la géographie linguistique s'est égarée.

Dans le pêle-mêle des patois romans vivant à l'époque actuelle, dans ce fouillis dont la confusion est inscrite presque sur chaque carte du précieux *Atlas linguistique de la France*, et qui s'affirmerait plus inextricable encore sur celles d'un atlas détaillé et à plus forte raison enfin sur les cartes d'un atlas linguistique général de l'Europe romane, on ne doit se hasarder que muni de toutes les sûretés imaginables. Si l'on égare le fil conducteur qu'est la forme latine, directement attestée, reconstruite ou posée par

hypothèse, on risque le plus souvent de marcher à l'aventure.

La connaissance du roman commun, telle que la comparaison des langues littéraires et des principaux dialectes historiquement attestés nous la procure, toute provisoire et perfectible qu'elle est, doit être considérée comme la boussole dont les gens avisés ne manquent pas de se munir, et qui leur a épargné plus d'un naufrage.

Et lorsque les romanistes découvreurs de vérités nouvelles, enfin sortis de l'ancien territoire des Gaules, voudront s'engager dans l'immensité de l'Europe romane, bien loin de posséder dans la géographie linguistique le phare tout-puissant capable d'éclairer à lui seul leur route, ils devront, sous peine de mésaventure, consulter plus fréquemment que jamais la vieille et modeste boussole.

« La méthode qui consiste à partir du latin à propos des parlers populaires contemporains a fait son temps », déclare péremptoirement un des meilleurs disciples de M. Gilliéron (O. Bloch, *Vosges*, XVI). Et il est amusant de suivre M. Bloch d'un bout à l'autre de sa thèse — d'ailleurs forte et remarquablement documentée — et de le voir presque à chaque page, par la force même des choses, ramené à expliquer les patois actuels des Vosges méridionales... par le latin.

Car enfin qu'est-ce que parler du « suffixe qui correspond au français *-ier*, *-ière* » (p. 7), sinon partir du latin sans vouloir en convenir? On prétend avoir renversé les vieilles idoles, mais, sous les espèces et apparences du français *feu*, *jeu*, *lieu*, on adore (p. 11) la sempiternelle Trinité de *fŏcum*, *jŏcum*, *lŏcum*, vieille connaissance des romanistes. On veut « fonder l'étude des patois sur leur état actuel » (p. XVII), mais c'est le latin qu'on est obligé d'alléguer (p. 51 suiv.), avec l'ancien haut allemand, pour débrouiller l'histoire des « traitements anciennement communs en recul ». Qu'est-ce que parler du « traitement de

Dieu » [*sic*], sinon remonter à *Dĕum* par une voie détournée ?

L'autruche met la tête sous son aile et pense échapper ainsi aux regards. Cette tactique aurait-elle la faveur des novateurs audacieux de l'heure présente ?

Nous prévoyons la réponse. *Deum*, nous dira-t-on, n'a pas à proprement parler de réalité romane: il n'a qu'une réalité latine. *Deum* est un schéma commode pour définir les mots romans *dieu*, *diu*, etc., mais ce n'est qu'un schéma. La seule réalité c'est ital. *dio*, fr. *dieu*, prov. *diu*, etc. De cette réalité multiple, plus ou moins vivante à l'époque actuelle, nous remontons, par voie de comparaison, à une réalité unique, périmée, qui n'est pas *deum*. Nous avons donc raison d'éviter de parler du « traitement de *deum* », et d'une manière générale nous avons raison de renoncer à partir du latin pour expliquer le vosgien. C'est à l'ensemble roman et surtout à l'ensemble français que l'on doit comparer le vosgien.

Nous concéderons volontiers que lat. classique *dĕum* n'est qu'un schéma: mais, dans l'espèce, ce schéma provisoire se trouve coïncider merveilleusement avec le roman commun *dèu*, reconstruit par la comparaison. D'autre part le comparatisme et l'histoire rendent strictement compte du rapport qui unit le roman commun *dèu* et le lat. classique *dĕum*. Et ce rapport, que l'on constate dans ce cas particulier, se vérifie dans une foule d'autres. Quel avantage y a-t-il dès lors à écarter systématiquement la forme latine pour étudier les formes romanes dialectales ou littéraires ?

Du latin, ou d'un point tout proche du latin, naît la tige d'où sortent les mille ramifications des parlers romans de toute espèce. Est-ce simplifier les choses, pour étudier un de ces parlers romans, que de partir de l'extrémité d'un des rameaux ou du fouillis des branches, plutôt que de la tige initiale ?

Même des ouvrages où ne s'étale point la phobie des

méthodes dites surannées, gagneraient à suivre le précieux fil conducteur. En lisant l'étude phonétique que M. Bruneau a consacrée aux patois d'Ardenne, on est gêné par le mélange constant de deux procédés d'exposition. Tantôt s'offre à nos yeux le tableau classique et — il faut bien l'avouer — monotone des correspondances entre les mots patois et les mots latins : p. 184 *œ* fermé = *ó* fermé accentué latin ; p. 200 *u*, *ü*, *yœ* = *ŏ* latin ; cf. pp. 132, 135, 155, 156, 207. etc. etc. Tantôt se déroule une liste — non moins fastidieuse mais en outre plus illogique — de correspondances entre le patois et le français : p. 110, § 14 ; pp. 165, 154, 232, § 115, etc.

Sans doute ce flottement qu'on remarque dans les thèses de MM. Bruneau et Bloch affecte la méthode d'exposition plutôt que l'essence même des théories. Dans le fond, la marche est plus sûre qu'il ne paraît à la surface. Et si les auteurs de ces deux ouvrages considérables ont réussi à fournir nombre de démonstrations et d'explications définitives, il est à remarquer que c'est à l'emploi presque exclusif des procédés classiques du romanisme qu'ils le doivent, si même il est vrai qu'ils aient eu réellement recours, malgré les cartes linguistiques qui accompagnent leurs exposés, à la méthode géographique telle qu'elle a été définie dans le chapitre précédent.

La comparaison des parlers actuels lorrains, wallons, picards ou champenois avec le latin a été bon gré mal gré leur plus sûre sauvegarde.

C'est pourquoi, si nous voulions prendre M. O. Bloch au mot, nous le taxerions d'inconséquence, lorsqu'il écarte dédaigneusement la vieille méthode « qui date d'une époque où on considérait [les parlers populaires contemporains] comme le résultat d'une évolution du latin importé en Gaule par la conquête romaine » (p. XVI).

Comment l'auteur d'une telle proposition croit-il donc

que se sont formés les patois gallo-romans ? Sans doute veut-il dire que le parler d'un point donné ne continue pas nécessairement le latin qui a pu être apporté en ce point à l'époque de la romanisation. Mais, au pied de la lettre, sa proposition est manifestement fausse.

La conception traditionnelle qui considère le patois comme la continuation du latin vulgaire, est-elle contradictoire avec la notion d'une « activité des parlers », que M. Bloch invoque à la suite de M. Gilliéron, et qu'il oppose, bien à tort, à la notion classique des patois représentant un latin évolué.

Certes l'école géographique a mis en pleine lumière (*Ét. géog. ling.*, 73 suiv.) une vérité, qu'on soupçonnait d'ailleurs depuis longtemps, et qui ressort notamment de ce que M. Rousselot a écrit dès 1891 au sujet des trois éléments du langage et en particulier de ce qu'il appelle « l'élément idéal » (Rousselot, *Modifications phonétiques*, p. 161). Il y a des « parlers en travail ». Plus exactement tous les parlers sont plus ou moins en travail. Ils subissent les actions et les réactions des parlers voisins et des langues de civilisation avec lesquelles ils sont, ou ont été, en contact.

Mais tout le monde est d'accord sur ce point.

Qui donc a jamais pensé raisonnablement qu'un parler pût vivre en vase clos ?

Tantôt un parler qui se juge inférieur socialement s'ajuste à la mode des « parlers directeurs » qu'il admire, et ainsi intervient cet « élément idéal » du langage si finement défini par M. Rousselot. Tantôt un parler en pleine force vitale assimile à son propre système les apports étrangers.

Cet effort, ces défaillances des parlers, ce perpétuel devenir excluent-ils la possibilité d'expliquer en dernière analyse ces parlers par le latin ? Ou bien même amoindrissent-ils l'utilité qu'il y a à « partir du latin » pour expliquer ces parlers ?

On nous dit qu'un patois n'est jamais le résultat d'un développement individuel et local du latin (cf. *Abeille*, 118 suiv.). C'est l'évidence même à laquelle nous nous sommes rendus depuis longtemps (*Pet. atlas*, p. XLVII-III).

On écarte l'idée d'une tradition latine qui se serait continuée sans interruption sur chaque point du domaine roman (*Ét. géog. ling.*, p. 77, etc.). L'on a raison encore, bien qu'il faille faire certaines réserves (v. chap. VI).

Il est clair que la majorité des agglomérations humaines actuellement existantes dans l'Europe romane ne remontent pas à l'époque latine, et que par conséquent la majorité des traditions linguistiques locales — dans la mesure où il y a des traditions linguistiques locales (v. plus haut p. 32-3) — date tout au plus du jour où ces agglomérations ont commencé à se constituer.

Mais en quoi ces considérations infirment-elles l'opinion vénérable que les patois gallo-romans sont « le résultat de l'évolution du latin importé en Gaule ? »

Les patois actuels sont-ils des débris de « parlers directeurs », de « dialectes », ou sinon des débris, du moins le produit de la différenciation de ces « dialectes » ou de ces « parlers directeurs » dans le temps et dans l'espace ?

Il faut alors expliquer ces dialectes eux-mêmes. Qu'ils continuent simplement un latin régional, ou qu'ils soient dus à des groupements de faits plus ou moins épars dans des patois et érigés en systèmes sous la poussée de forces centralisatrices (*Abeille*, 93, 102), dans cette double hypothèse, — si l'on veut véritablement rendre compte de la formation de ces dialectes ou de ces parlers directeurs — il est encore inévitable de remonter soit directement, soit de proche en proche, sinon jusqu'au latin du moins jusqu'au roman commun.

Les résultats assurés ou les hypothèses de la science actuelle ont beau renouveler la conception ancienne que les premiers romanistes, P. Meyer par exemple, se faisaient

des dialectes, le fond des choses n'est guère changé. S'il est vrai, comme tout porte à le croire, que l'histoire des idiomes romans se ramène, comme celle de la plupart des familles de langues, à une succession ininterrompue de différenciations et d'unifications (Meillet, *Ling.*, 110), l'explication ultime, la seule définitivement satisfaisante, devra toujours être cherchée dans la langue, puissamment unifiée, répandue aux siècles de la romanisation. Cette langue, dans sa norme idéale, était celle que parlait à Rome la société polie. Et, de cette langue, le latin écrit est un témoin relativement véridique : les études consacrées aux rapports du latin classique et du latin vulgaire en font foi, notamment, dès 1866, les beaux travaux de ce romaniste « vieux-jeu » qui, par faveur spéciale, est bien vu de nos modernes géographes, et qui s'appelle M. Hugo Schuchardt.

Quel que soit le biais sous lequel on examine le problème, — si du moins l'on veut donner des parlers modernes une explication scientifique veritablement digne de ce nom, — la nécessité d'instituer une comparaison de ces parlers et du latin apparaît avec une telle évidence qu'il paraît surprenant qu'elle ait pu être révoquée en doute.

Entre des faits a^1 a^2 a^3 attestés dans un patois A et des faits l^1 l^2 l^3 attestés dans le latin L, l'analyse linguistique découvre, en fait, très souvent une relation constante. Il suffit pour s'en convaincre de parcourir les rubriques mêmes de centaines de paragraphes pris dans les ouvrages des géographes les plus convaincus de la futilité des vieilles méthodes, M. O. Bloch par exemple. La réalité de cette relation constante ne peut être annulée par le fait qu'entre l^1 de L et a^1 de A se sont interposées historiquement des séries de faits qui ne relèvent pas de A mais de B, de C, etc. Ce qui importe le plus pour la *connaissance de l'ensemble*, c'est la relation des extrêmes a^1A...l^1 L. La détermination des intermédiaires n'est utile que pour la reconstruction des détails du procès.

Que les patois A, B, C... ne soient pas des systèmes indépendants sans communications les uns avec les autres, peu importe : il y a, comme l'expérience le constate, des rapports constants entre certains faits de A et certains faits de L. Renoncer à déterminer ces rapports sous prétexte que, avant d'arriver en A, le fait a^1 a pu voyager en B, C, etc., c'est limiter arbitrairement l'objet de la science, c'est ne pas vouloir véritablement *savoir*.

Comment le dialectologue, étudiant les faits gallo-romans, peut-il renoncer de parti pris à regarder par-dessus la frontière dans la direction de Rome ?

Pour connaître le maraudeur qui a pénétré dans un enclos (cf. *Faillite*, 7), se contente-t-on d'examiner l'intérieur de l'enclos, la direction des pas et la superposition des traces ? Le premier soin n'est-il pas au contraire de découvrir l'endroit par où le larron a escaladé le mur ? Et même, si l'on veut être pleinement renseigné, s'arrêtera-t-on à ce mur ?

Le linguiste en arrêtant ses investigations à la première barrière rencontrée risquerait de ne jamais connaître que des fragments de vérité. Il doit conduire ses recherches jusqu'à l'extrême limite des faits scientifiquement démontrables.

Quelle prudence intempestive vous pousse donc à vous retirer à dix kilomètres en deçà de la fatidique frontière et à vous priver de toute vue sur ce qui se passe au delà ?

Le mot *fifre* est signalé comme ayant pénétré dans l'enclos français vers la fin du XVe siècle ou le début du XVIe. Quel est ce nouveau venu ? Le linguiste est immédiatement renseigné d'une manière sommaire en constatant l'entrée du mot par la frontière germanique. Et c'est assurément une satisfaction pour l'esprit, de savoir que *fifre* représente le mot allemand *Pfeifer*.

Mais supposez que l'on réussisse à connaître les faits et

gestes de l'intrus avant son irruption dans l'enclos français ; qu'on ait établi par exemple — et rien n'est plus facile grâce à la comparaison — que l'allemand *Pfeifer*, comme *Pfeife*, c'est-à-dire m. h. a. *Pfife*, a. h. a. *Pfīfa*, *Pfiffa*, porte avec son *pf* initial la marque indélébile d'une origine première non germanique ; supposez qu'on précise que le mot est entré dans l'enclos germanique avant la période de l'ancien haut allemand, et qu'il a fait partie de toute une bande ayant des ramifications dans différents dialectes, en francique rhénan ou en francique moyen par exemple, où le *p* initial reste *p* mais où *p* intervocalique devient *ff* (*piffer*), et d'où par conséquent ont dû provenir fr. *piffre*, prov., cat. *pifre*, esp. *pifaro*, ital. *piffero* ; supposez enfin que l'on puisse prouver — et la chose est encore bien aisée — que toutes ces formes germaniques à *pf* ou à *p* initial ne sont autres que le radical du latin *pīpare* (cf. Kluge et Walde *s. v.*) : que *Pfeife*, *Piffer*, *fifre*, *pifre* etc. sont par conséquent les cousins germains d'ital. *pipa*, frioul. *pive* et d'autres formes romanes encore ; la satisfaction n'est-elle pas plus complète pour l'esprit ?

Vaut-il mieux se borner à faire la « géologie » ou la « généalogie » de *fifre* dans la France ?

On nous fera peut-être une objection. Le fr. *fifre*, dira-t-on, esp. *pifaro*, it. *piffero*, etc. ne sont entrés dans les langues littéraires possédant ces mots actuellement qu'après toutes sortes de pérégrinations dans les divers parlers ou dialectes qui grouillent et ont grouillé à l'intérieur de l'enclos italien, de l'enclos espagnol ou de l'enclos français, sans parler de ce qui s'est passé hors de ces enclos ; en l'état actuel de nos connaissances il est encore impossible de reconstituer toutes ces allées et venues ; tant que ces allées et venues n'auront pas été reconstituées — tâche à laquelle s'emploie la géographie linguistique — il est peu scientifique de rechercher ce qui s'est produit en dehors de chaque enclos ; il est donc sage de s'arrêter au mur de clôture.

Nous répondrons qu'il n'y a de science que du général. Sans doute la connaissance des procès de détail est une bonne garantie de la réalité d'un phénomène d'ensemble, et la science doit s'attacher à serrer de plus en plus près ces procès de détail — sans qu'elle puisse d'ailleurs espérer atteindre jamais la vérité absolue en cette matière. —Mais la loi générale est ce qui frappe et passionne un esprit vraiment philosophique.

Parce qu'on n'est pas d'accord sur le point exact où Hannibal a franchi les Alpes — vérité de détail — refusera-t-on pour cela toute importance à ce fait historique, l'invasion de l'Italie par les armées carthaginoises ? En présence d'une inconnue secondaire, quoique centrale géographiquement et chronologiquement, l'historien renonce-t-il à mettre en relation les deux faits extrêmes, à savoir la marche à travers l'Espagne et la Gaule d'un homme qui s'appelait Hannibal et la campagne en Italie d'un général portant le même nom, et qui était le même homme à n'en pas douter? Quels scrupules inouïs nous empêcheraient donc de confronter les faits dialectaux romans avec les faits latins aux deux extrémités de la période de temps que nous pouvons historiquement embrasser ?

En interdisant, ou peu s'en faut, à la linguistique romane toute spéculation sur les rapports des idiomes romans actuels avec le latin — comme semblent vouloir le faire certains linguistes ou certains grammairiens soi-disant avancés — on tue l'intérêt scientifique de nos études.

Oh! que de sens profond se cache dans la boutade de M. Grammont « les œillères du cheval de noria » !

Le cas de fr. *fifre* et de ses congénères germaniques ou romans n'est qu'un exemple, allégué à titre de simple comparaison. Nous l'avons choisi à dessein, parce que les différences d'origine et les traces des migrations de vocabulaire s'y accusent d'une manière palpable. Mais c'est à l'intérieur du domaine roman qu'il doit trouver son appli-

cation. Ce qui est vrai pour des langues n'ayant entre elles qu'une parenté assez lointaine, ne l'est pas moins pour des parlers étroitement solidaires les uns des autres. Que l'on reconstitue en détail les voyages d'un fait linguistique roman d'un patois à un autre, c'est très bien. Mais qu'on n'oublie pas que l'étude des rapports entre les faits patois et les faits latins, c'est-à-dire entre les deux points chronologiques extrêmes dont nous avons une connaissance historique, est non seulement le fondement de toute la science dialectologique, fondement indispensable à cette discipline, si elle ne veut pas être condamnée à s'écrouler à bref délai, mais est encore un des objets essentiels du romanisme, vraiment digne, par sa portée générale, d'occuper l'esprit.

Nous irons plus loin. En certaines occasions moins rares qu'on ne pense, les romanistes ont avantage à pousser leurs investigations au delà même du latin.

La parenté de fr. *garer* prov. *garar* d'une part, d'ital. *guardare*, fr. *garder*, prov. *gardar*, etc., d'autre part, enfin d'ital. *guarnire*, fr. *garnir*, etc. avec lucquois *merenda* « pan de chemise », modén. *brénd* « honteux, triste, affligé » (v. Bertoni, *Ricerche ling. var.*, Modena, 1916, 13-4), n'est pas de celles qui sautent aux yeux. Et il est certain que, strictement, un romaniste qui n'est et ne veut être que romaniste, a le droit de ne pas la soupçonner. Mais, s'il consent à ouvrir la fenêtre de sa maison et à regarder un peu au dehors, il verra que les trois premières séries de mots, étant des emprunts au germanique, a.h.a (*bi*)*warōn* ou franç. *warōn*, v. germ. *wardan*, g. **warnjan* (cf. a.h.a. *warnōn*), nous font remonter en dernière analyse à une racine indo-européenne *wor* « voir », cf. gr. ὁράω, et que la dernière série, se rattachant, par *vĕrenda*, au latin *vĕreor*, nous renvoie exactement à la même racine de l'indo-européen.

Sans doute une constatation de ce genre n'est pas

essentielle pour qui s'est confiné dans le champ précis des investigations néo-latines. Elle n'est point toutefois dépourvue d'un certain intérêt général.

Cet exemple, bien que relatif à un simple fait de vocabulaire, montre que les romanistes, loin de devoir considérer comme *tabou* l'étude du latin, point de départ des faits romans, ne pourraient que gagner à restituer ces faits romans à la place qui leur revient dans le développement général des langues indo-européennes, si toutefois ils veulent avoir une notion un peu complète des problèmes qu'ils étudient.

Il est possible maintenant de répondre à la question qui se posait dans le premier chapitre à propos des observations de MM. Grammont et Meillet. Est-il vrai que les romanistes aient fait preuve parfois d'une certaine étroitesse de vues ?

S'ils ont vraiment péché, ce n'est certes pas en voulant expliquer les faits romans à l'aide du latin selon les principes de la méthode comparative, qu'ils n'ont, nous dit-on, « ni inventée, ni examinée, ni discutée ». Le tort qu'ils ont eu, ou du moins certains d'entre eux, est de n'avoir pas suffisamment considéré que les grandes lignes du développement des langues et dialectes néo-latins ne sont que le prolongement de lignes qui s'accusent déjà au cours de l'évolution du latin et qui ont leur point de départ à l'époque même où se dessinent ce qu'on a appelé les « dialectes indo-européens » (v. Meillet, *Les dialectes indo-européens*; cf. *Ling. gén.*, 1921, p. 10).

Ainsi la transformation à la fois phonétique et morphologique qui fait que l'indo-européen **esti* « il est » est devenu l'italien *è*, et qui consiste en un allégement progressif du mot par chute des voyelles et des consonnes, était déjà commencée avant la date où le latin est historiquement attesté, puisque **esti* a fait place à lat. *est* dès les premiers monuments.

Si *este* se rencontre dans d'anciens textes italiens, par exemple dans la charte sangemignanaise de 1227 (E.G.Parodi, *Giorn. stor. d. letter. ital.*, X, 194) ou dans le texte de Pistoja de 1259 (Monaci, *Cr. it.*, 160), l'*e* est manifestement dû à une analogie secondaire d'ailleurs exceptionnelle, comme c'est le cas pour le roumain *este*. Et par conséquent l'italien, pas plus que le français ou les autres langues romanes, n'ont dérobé la troisième personne de leur verbe substantif à la tendance générale qui pousse la langue dans une direction déterminée depuis l'époque la plus lointaine à laquelle nous puissions atteindre.

L'espagnol *padre* < *patrem* s'oppose à esp. *quien* < *quem* par le traitement de l'*m* finale. La raison en est bien connue. Dans un polysyllabe, l'*m* finale était réduite, devant voyelle, à une simple résonance nasale dès la période littéraire du latin. Au contraire, dans un monosyllabe accentué comme *quĕm* > esp. *quien*, la langue a maintenu l'*m* finale pour éviter de faire du monosyllabe ce que M. Gilliéron appelle « un mutilé phonétique ». Elle a généralisé pour ce mot, comme pour le *rĕm* qui est à la base de fr. *rien*, monosyllabe aussi, la forme où l'*m* finale latine était suivie de consonne et se prononçait avec plus de force, comme la scansion latine suffit à le montrer. Ce traitement, en apparence exceptionnel, est au contraire conforme à une tendance générale à laquelle ont obéi les monosyllabes dans plusieurs langues indo-européennes.

Le traitement italien de l'*s* finale accuse une origine aussi ancienne et met en lumière le même procédé de protection auquel la langue a recours pour éviter l'évanescence des monosyllabes. Déjà en latin archaïque l'*s* simple finale était amuïe, du moins après voyelle brève devant initiale consonantique, comme l'attestent les scansions d'Ennius et de Lucilius : *Ancu(s) reliquit*, *Aeserninu(s) fuit*. L'italien n'a fait que maintenir cette tradition ancienne et rustique, contre laquelle les puristes réagissaient déjà à

l'époque de Cicéron, et il l'a généralisée en l'étendant aux cas où la voyelle qui précède l'*s* était une longue et où le mot suivant commençait par une voyelle. En Gaule, en Ibérie, les puristes l'ont emporté.

Ces faits sont bien connus et admis depuis longtemps.

Mais le cas des monosyllabes latins terminés par *s* tels que *nōs*, *vōs*, *crās*, *stās*, *das*, **has* (class. *habes*), etc., et le traitement particulier de ces monosyllabes en italien doivent être rapprochés des faits précédents et interprétés en conséquence. Comme pour esp. *quien*, fr. *rien*, etc., il y a eu réaction de la langue contre l'usure des monosyllabes. L'*s* finale est donc restée tout d'abord en italien dans ces six mots. Mais la présence d'une consonne à la finale étant contraire aux habitudes générales de la phonétique italienne, l'*s* n'a pas tardé à se réduire à *y*, *i*, et cela directement par voie phonétique (cf. prov. *ayne* < *asne* < *asĭnum* et autres traitements analogues de l'*s*). Le résultat final a été *noi*, *voi*, *crai*, *stai*, *hai*, *dai*, formes qui sont donc le résultat d'un compromis entre deux forces opposées : la tendance à l'élimination des consonnes proprement dites à la finale et la résistance des monosyllabes accentués contre les amuïssements de leurs éléments finaux.

Rapproché des cas d'esp. *quien*, fr. *rien*, le traitement de it. *noi*, *voi* etc., ne sera mis en pleine lumière, que lorsque l'on aura comparé avec Gauthiot (*La fin de mot en indo-européen*, 65) les faits parallèles qui se constatent sur d'autres points du domaine linguistique indo-européen : v. suéd. et v. dan. *hvan*, v. sax. *then*, v.h.a. *den*, *in*, *wen* ; cf. skr. *tám*, gr. τον, etc.

D'exemples de ce genre il ressort que, pour expliquer ces traitements spéciaux de monosyllabes, comme les traitements généraux de *m*, *s* finales, et nombre d'autres faits romans, phonétiques, morphologiques, lexicologiques qui pourraient être allégués encore, les romanistes ont intérêt

à sortir du cadre relativement étroit des langues néo-latines.

C'est ce qu'ont su faire des savants comme Ascoli — mais Ascoli était-il seulement « romaniste » ?

A un esprit avide de vues d'ensemble, bien que spécialisé dans un domaine linguistique somme toute restreint, s'impose la même nécessité qu'au « linguiste général ». Il faut « suivre, écrit M. Meillet (*Ling. gén.*, 10), dans toute son étendue, depuis l'indo-européen jusqu'à l'époque moderne, la courbe du développement de chacune des langues de la famille... *Qui veut vraiment expliquer n'a pas plus le droit d'isoler les périodes modernes des périodes anciennes* que l'on n'a le droit d'*expliquer* l'état actuel par lui-même en négligeant le passé ».

Les parlers romans d'aujourd'hui ne peuvent être considérés que comme un moment de la grande transformation qui, partie de l'indo-européen, a passé par le latin et a abouti aux parlers romans, en attendant que se produisent de nouvelles évolutions. L'étude de ce moment particulier est sous la dépendance étroite de l'étude de l'ensemble.

Et à plus forte raison il est indispensable d'instituer entre les parlers romans et le latin une comparaison méticuleuse.

Les romanistes de style moderne qui font fi de cette comparaison, ou qui la restreignent au minimum, sous le prétexte de faire « la biologie » du langage, sont dans l'erreur.

La meilleure discipline propre à illuminer la biologie a toujours été, dans tous les domaines, la paléontologie. C'est en comparant les faits sur de grandes étendues de temps qu'on peut le mieux en reconstituer le développement et en suivre les transformations nouvelles. Sans la paléontologie, et réduite au seul examen des plantes vivant à l'heure actuelle sur le globe, la botanique pourrait faire la preuve d'une sélection géographique des espèces végétales,

mais il lui serait interdit de fournir aucune démonstration précise de l'adaptation de ces espèces aux divers milieux par transformation histologique.

En linguistique la paléontologie est également à la base de la science.

Et si nous voulons connaître les états anciens, le comparatisme est notre principale ressource.

La méthode comparative est seule applicable lorsqu'il s'agit d'idiomes morts. Elle l'emporte encore sur la méthode géographique lorsqu'il s'agit d'idiomes vivants considérés dans leur état ancien. La géographie des parlers romans actuels ne nous permet de reconstituer que très imparfaitement les états latins. Elle est impuissante à restituer les états pré-latins. Les enseignements qu'elle apporte — et qui sont parfois très précieux — ont d'autant plus de valeur qu'ils ont trait à des époques plus modernes.

Bien loin donc d'avoir le monopole des vues d'ensemble, bien loin d'être la seule à éclairer le particulier par le général, la géographie doit en ces matières céder le pas à son aînée. La méthode comparative lui est nettement supérieure lorsqu'il s'agit d'établir, dans la catégorie du temps, des courbes prolongées, et de reconstituer des évolutions globales.

Et, si une conclusion nette se dégage de l'exposé qui précède, c'est que la méthode géographique n'est pas en état de remplacer l'ancienne méthode. Elle n'en est que l'auxiliaire — auxiliaire parfois indispensable, comme on le verra à l'occasion.

La géographie et le comparatisme historique doivent se prêter un mutuel appui.

Nous allons suivre dans le détail les applications des deux méthodes combinées. Nous rechercherons dans quelle mesure cette convergence des méthodes projette une lumière nouvelle sur les problèmes phonétiques, lexicaux,

morphologiques et syntaxiques, c'est-à-dire sur les différentes parties dont se composent la linguistique et la dialectologie.

Mais il importe, auparavant, de déterminer l'importance relative de ces différentes parties et d'examiner les rapports qui unissent ces deux disciplines elles-mêmes, la dialectologie et la linguistique, car sur ces deux questions, comme sur la plupart des autres, il semble que les théories nouvelles demandent une mise au point.

IV

RAPPORTS DE LA DIALECTOLOGIE ET DE LA LINGUISTIQUE

L'apparition de la méthode géographique et les progrès que cette méthode a, dès l'abord et très rapidement, assurés à la linguistique romane, ont mis tout particulièrement la dialectologie en faveur. Depuis une quinzaine d'années, presque tous les jeunes romanistes se sont, surtout en France, tournés vers l'étude des patois. La dialectologie gallo-romane a pris une importance croissante sous l'impulsion puissante de M. Gilliéron et grâce aux travaux des adeptes que l'enseignement du maître ou l'influence de ses publications ont plus ou moins directement formés. Les thèses les plus marquantes qui ont été, depuis 1905, soutenues à Paris et qui sont consacrées à la linguistique néolatine, sont presque toutes des thèses de dialectologie gallo-romane.

Certes ce domaine mérite d'être étudié à fond, et les problèmes de tout ordre qui le concernent ne sont près d'être tous ni résolus ni même posés. Mais l'un des points faibles de tous ces travaux, c'est l'ignorance des faits attestés dans les langues et dialectes étrangers au gallo-roman, ignorance souvent systématique, parfois aussi involontaire.

M. Gilliéron, dont les études de géographie linguistique sont, en principe, limitées au domaine de l'*Atlas linguistique de la France*, regrette, à différentes reprises, l'absence d'atlas comparables au sien, et consacrés aux patois d'Italie ou d'Espagne (*Abeille*, 187, 189, 195, etc.).

Il est indéniable que, pour une application rigoureuse de la méthode géographique, un atlas linguistique de l'Europe romane serait nécessaire.

L'idée de dresser un atlas linguistique de la Corse, suite immédiate de l'atlas linguistique de la France et amorce d'un atlas linguistique de l'Italie, était venue à d'autres dialectologues. Mais MM. Gilliéron et Edmont l'ont réalisée les premiers, et il faut les louer de leur diligence. L'entreprise devrait être poursuivie — elle l'est partiellement à l'heure actuelle — pour le reste du domaine italien, pour le rhéto-roman et pour le sarde. Elle est peut-être un peu moins urgente pour la péninsule ibérique, dont une vaste portion a été largement envahie par le castillan littéraire à une époque relativement ancienne. La langue officielle est désormais profondément implantée dans l'Aragon, la Navarre, les Asturies, le Léon et l'Extremadure.

Quoi qu'il en soit, les atlas linguistiques en cours d'exécution pour la Catalogne, la Haute Italie et la Rhétie, joints au *Linguistischer Atlas des dakorumänischen Gebiets* de Weigand, qui date déjà de 1909, fourniront bientôt un ensemble de matériaux que les dialectologues spécialisés dans l'étude du gallo-roman ou d'autres domaines devront nécessairement connaître.

Bien plus, à propos du travail de M. Jud paru dans la *Zeitschrift für rom. Phil.*, 38, M. Gilliéron souligne avec raison l'intérêt qu'il peut y avoir pour les romanistes à sortir du domaine roman et à suivre, par exemple dans les patois germaniques limitrophes, les traces de certains mots, prêtés puis perdus par le roman, mais conservés dans les régions germaniques.

A vrai dire le verbe *eichen, aichen* « étalonner » que l'auteur de *Pathologie et thérapeutique verbales* allègue à l'appui de sa théorie des « tares lexicales » (II, 24), est un mot de l'allemand littéraire. Il se présente en moyen haut allemand sous la forme *īchen*, sur lequel a été formé m. h. a. *īche* « mesure », dont le point de départ *īkōn*, représente le latin *æquare* plutôt que *exæquare*. Pour une forme de ce genre, il est bien difficile de déterminer d'une manière précise quel a été le parler roman prêteur et le parler germanique emprunteur.

Mais d'autres cas sont mieux caractérisés (cf. *op. laud.*) et quelquefois la voie suivie par ces mots d'emprunt peut être déterminée d'une manière sûre. La chose ne serait pas très malaisée pour les emprunts faits au roman par le basque par exemple, où les apports gascons sont plus d'une fois susceptibles d'être distingués des apports hispaniques.

Si donc ces formes « erratiques », égarées en pays de langues allemande, euskarienne ou autres, sont instructives pour la dialectologie gallo-romane, que dire des formes vivant dans les pays romans voisins, ou même dans les pays romans éloignés ?

A défaut d'atlas linguistiques de ces régions, les enquêtes et documents patois de toute sorte, malgré leur valeur inégale, qu'il faut malheureusement reconnaître, doivent de toute nécessité être utilisés par les romanistes. Si des régions entières demeurent dépourvues de documents, il ne faut pas oublier qu'il y a aussi des solutions de continuité dans l'enquête géographique poursuivie par MM. Gilliéron et Edmont sur le territoire de la Gaule, et que ces lacunes, dont certaines ont été signalées plus haut, n'ont pas empêché l'auteur des *Études de géographie linguistique* d'appliquer au domaine gallo-roman sa fructueuse méthode.

L'inconvénient qui résulte de ces insuffisances en matière de géographie linguistique étrangère, est compensé par l'avantage que le dialectologue doit trouver à étendre à de

plus vastes territoires ses spéculations sur la configuration géographique des aires et sur leurs coïncidences approximatives.

Ainsi la question de l'existence de *apicula* sur tout le domaine ibérique, à propos de laquelle M. Gilliéron se retranche derrière l'opinion d'un auteur qu'il ne nomme pas et dont il ne cherche même pas à contrôler l'affirmation (*Abeille*, p. 187) aurait pu recevoir quelque lumière d'ouvrages de toutes sortes, parmi lesquels nous mentionnerons simplement : P. Pujol, *Documents en vulgar dels segles XI, XII, XIII, procedents del bisbat de la Seu d'Urgell*, p. 31 : *Abella*, nom propre d'un texte de 1257 ; P. Barnils, *Del català de Fraga* in *Butlleti de Dialectología catalana*, 1916, 78 ; *abèḷe*, etc. De son côté M. Jaberg (*Rom.*, XLVI, 121) signale que la carte des dénominations de l'abeille dans l'Italie du Nord et dans le domaine rhéto-roman confirme les déductions de M. Gilliéron concernant l'emploi du pluriel pour le singulier, la substitution de *guêpe* et d'*essaim* à *abeille*, mais pose aussi des problèmes nouveaux. Dans le Piémont, au nord du Pô et jusqu'aux sources du Tessin, apparaît, d'après M. Jaberg, *op. cit.*, 131, une aire *avèḷḷa*, *aviya* correspondant géographiquement à l'aire *aveille*, *aville* repérée par M. Edmont dans la région franco-provençale.

Il y a donc eu à un moment donné — et la chose parait historiquement sûre — une certaine unité linguistique — laquelle au surplus subsiste toujours au moins partiellement (v. Atilio Levi, *Le palatali piemontesi*, 3 et *passim*) — entre les deux plaines qui s'étagent à l'ouest et à l'est des Alpes. Selon M. Jaberg, *avèḷḷa*, *aviya* semblent avoir recouvert un *faf*, qui serait un *apem* primaire, et des formes de pluriel *ew* < *aiv* < *avi* ou des formes *avia* refaites sur le pluriel.

Cette solidarité dans la vie lexicologique entre la région franco-provençale et l'Italie du Nord, analogue à celle que

nous constations plus haut entre la partie orientale de l'Ibérie et la France méridionale (cf. E. Bourciez, *Les mots espagnols comparés aux mots gascons*, *B. Hispan.*, III, 321), est importante et montre l'intérêt qu'aurait eu l'auteur des *Études de géographie linguistique*, de l'*Abeille*, etc. à sortir plus fréquemment qu'il ne l'a fait des limites territoriales de la Gaule romane.

Si, à l'occasion, M. Gilliéron jette un regard sur les faits ibériques, italiens, voire même roumains (*Ét. géog. ling.*, 132, *épi* et *épine*) il faut bien reconnaître que c'est pure exception. Le plus souvent il pratique une abstention systématique, qui n'est pas sans nuire à la solidité des théories qu'il défend.

L' « étrangeté » de l'*r* du mot *vepr* « guêpe», au point 398 des îles normandes, surprend M. Gilliéron (*Abeille*, 185). Dans la région wallonne, la même *r* se retrouve au point 272. L'auteur de l'*Abeille* essaie d'expliquer la présence de cette *r* en ce dernier point par une « fausse régression », sous prétexte que, dans cette région, « le type *vepr* manque totalement » (p. 211). Qu'on veuille bien regarder ce qui se passe hors du domaine gallo-roman. Le type de *vespam* muni d'une *r*, type que M. Gilliéron connaît bien par ailleurs dans le sud de la Gaule (*A. L.*, 672), se retrouve d'une manière plus ou moins sporadique dans toute la Romania, depuis la Galice, *vespera*, et l'Asturie, *aviespara*, jusqu'à l'Engadine, *veispra*, l'Émilie *vrespa*, et les Abruzzes *vesprę*. La carte d'ensemble de l'Europe romane apparaît ainsi saupoudrée de formes avec *r*. Qu'y a-t-il d'étrange alors à voir les *r* s'éparpiller aussi de l'ouest à l'est de la France du Nord, sans parler de celle du Midi ?

Le principe de la configuration des aires, appliqué aux formes du mot « guêpe » et étendu à la Romania entière, eût fait sans doute renoncer M. Gilliéron à l'explication compliquée qu'il propose : selon lui, au point 272, *verp* est sorti de *vep* sous l'influence analogique de *ab* < *arb*

« arbre », *yep* < *yerb* « herbe », *bap* < *barb* « barbe », etc. Sans doute nous ne nions pas la possibilité de régressions et de renversements de ce genre (v. chap. VIII), mais on avouera qu'en l'espèce l'explication qu'on nous propose ne brille pas par la simplicité. Il est vrai qu'aux yeux de son inventeur elle tire peut-être son mérite de sa complication même.

Mais, si le maître de la géographie linguistique, chez lequel on a loué avec raison (p. 55) le souci d'expliquer les détails par l'ensemble, néglige justement l'ensemble dans plusieurs de ses explications de détail, quel n'est pas l'abus commis dans ce sens par certains autres dialectologues qui ont limité leurs recherches à une portion infime du domaine gallo-roman ?

La myopie est un accident ordinaire pour qui travaille au microscope.

Dans les Vosges méridionales, M. O. Bloch relève (p. 122, cf. *Lex.*, 106), les représentants locaux de lat. *plus*, savoir *pu*, *pus*. Il pense que « l'*l* s'est amuï, comme en français populaire, sans doute sans passer par **pyu* ». L'intermédiaire **pyu* n'est en effet aucunement vraisemblable. Mais n'était-il pas indispensable de rappeler que les formes sans *l* sont attestées non seulement dans de nombreux dialectes gallo-romans, dès le moyen âge, par exemple dans le domaine provençal et notamment en provençal littéraire, concurremment avec *plus*, mais qu'elles apparaissent aussi dans des textes génois du XIIIe siècle, *Rime genovesi*, III, 57 (Monaci, *Crest.*, 448), *pu*, dans le Frioul, *pui*, *pi*. Ces formes sans *l* sont normales en catalan, *pu*, en vieux portugais *pus*. L'*r* de logoud. *prus*, de laquelle il y a aussi des exemples douteux en vieux provençal (v. Levy, *Supt Wört.*, s. v°) et des exemples sûrs en provençal moderne, dauph. *prus* (v. Mistral, v° *plus*), tend à prouver que le mot *plus* a subi une dissimilation de l'*l* sans doute sous l'influence d'un article précédent *lo plus*.

Cette dissimilation consonantique a pu se produire, il est vrai, d'une manière indépendante dans chaque domaine particulier, bien que la chose soit peu vraisemblable pour la plupart des formes *pus* qui viennent d'être alléguées. A coup sûr le *pu* de l'ancien génois doit être rapporté à une époque bien ancienne. Car, s'il est vrai, comme tout le laisse supposer, que *pu* s'explique par une dissimilation de *l*, il suppose un groupe *pl* non altéré en *py*. Or l'altération de *pl* en *py* remonte très haut en génois, comme dans le reste de l'Italie. On lit déjà *çhu* = *plus* dans le ms. M, au vers 15 du fameux *Descort* de Raimbaud de Vaqueiras, dans la strophe génoise, et *chu* au vers 25 de la *tenson* avec la dame génoise. Ces formes concordent merveilleusement bien avec le *c'ü* du génois moderne (Bertoni, *Ital. dial.*, 96).

Très anciennes ailleurs, les formes sans *l* ne le sont-elles pas en lorrain ? De toute façon le problème méritait d'être soulevé ainsi que la question de savoir quelle est la nature exacte de la solidarité que l'on constate ici entre la Lorraine et les autres pays romans.

D'une manière analogue la forme *kūrūy* « courroie », notée par le même dialectologue chez un sujet de Maxonchamp et chez un autre de Saint-Amé (Vosges), peut être rapprochée avec intérêt de la forme *kurūyè* qui recouvre une portion de la Gascogne occidentale (*A L.* 337 ; *Pet. atl.* 179).

Le *kurūyè* gascon est vraisemblablement un emprunt ancien au français. Il remonte à une époque où *-oi-* du fr. *courroie* se prononçait *-óy-*, sinon dans le français littéraire proprement dit, du moins dans le français local qui a véhiculé le mot jusqu'au gascon. Cette étape *-óy-* a d'ailleurs existé même en français littéraire, comme on en a la preuve au moins théorique (v. chap. x). Le parler gascon emprunteur a traité l'*ó* fermé comme les propres *ó* fermés de son fonds indigène. Ce rapprochement renforce l'explica-

tion de M. O. Bloch (*Vo.*, 113), qui interprète l'*u* vosgien de *kuruy* et mots analogues comme le produit de l'évolution d'un *ó* ancien : *vuy* < *voie* < *vĭam*. Les Vosges ont possédé *óy* avec *ó* fermé, tout comme le français local, importateur de *kurruyè* en Gasgogne. Aux deux extrémités du domaine gallo-roman l'évolution est comparable.

L'*i* de vosg. *ɛevirõ* « chevron » s'explique-t-il par un traitement vosgien de *è* entre consonne et *r* : *bwerjirót* « bergeronnette », ainsi que le propose dubitativement M. Bloch (*Vo.*, 115) ? Nous ne le pensons pas. Le catalan connaît *cabiró*, comme le vieux béarnais *cabiroo*, le gascon et le languedocien *cabiroun*, etc. Ces formes semblent dues à une métathèse de *cabrion*, lequel est attesté par Levy, *Altprov. Sup. W.*, Mistral, etc. Cette métathèse s'est opérée, à une époque vraisemblablement très ancienne, suivant le processus exposé dans le chapitre x de ce livre à propos de la syllabation : *kabryu* > *kabiru*. Et cette ancienneté même expliquerait la présence de formes en *-bir-*, *-vir-* dans différentes parties de la Gaule. Le portugais *caibros* parle éloquemment en faveur de la base **cąpreum*, proposée par M. Meyer-Lübke (*Rom. Et.*, *W.*, 1650), et qui peut être considérée comme le résultat d'une reformation d'après *capreolum*. La carte 184 « chevreuil » de l'*Atlas linguistique des Vosges méridionales* offre des aires *ɛeveryœ*, contiguës à des aires *ɛeviræ*. Dans les premières, le groupe lourd *-bry-*, initial de syllabe (v. chap. x) dans la forme primitive *kabryu*, a été allégé par l'anaptyx de l'*r*, d'où *-very-*. Dans les secondes, il y a eu métathèse en même temps que vocalisation de la semi-voyelle, comme dans *ɛevirõ* et *cabiroun*. La configuration géographique des aires, où *-vir-* est, dans les Vosges méridionales, solidaire de *-very-*, vient à l'appui de notre explication. Nous pouvons dire que *-vir-* et *-very-* sont tous deux des améliorations à un *-vry-* phonologiquement défectueux : et c'est ce qui explique l'évolution de *ɛevryõ* > *ɛevirõ*.

Si le romaniste doit éviter de rester confiné dans un petit domaine, s'il a l'obligation de faire intervenir la comparaison du plus grand nombre de parlers populaires possible, il n'est pas dispensé non plus de tenir compte des langues de civilisation apparentées. L'explication d'un fait dialectal est souvent fournie par une langue littéraire qui peut être géographiquement assez éloignée.

Vers la partie nord-ouest du domaine qu'il a exploré dans les Vosges méridionales, aux points 11, 13-4, 16, M. Bloch signale (p. 114) un traitement aberrant de *œ* devenu *ó* dans les trois mots *oçi* < *exire*, *oçifyœ* « printemps », *oç* « porte » < *ostium*.

Remarquons d'abord que ces trois mots et ces trois prétendus cas aberrants du traitement de *œ*, n'en font qu'un. Il est aisé de voir, — et M. Bloch n'y manque pas, — qu'il a existé un rapport analogique entre ces trois mots. En effet, *oçifyœ* « printemps » correspond, selon la belle étymologie proposée par M. Bloch lui-même, à quelque chose comme lat. *exire foris*. Pour M. Bloch, le traitement aberrant serait amené par la rivalité d'*ó* et d'*œ́* en syllabe protonique dans les formes d'*exire* ; le substantif « porte » aurait donc subi l'influence du verbe « sortir ».

N'est-ce point l'inverse qui s'est produit ? L'italien, où la rivalité de *ó* et *œ́* en syllabe protonique n'entre pas en ligne de compte, possède néanmoins *uscire*. En vosgien méridional, la forme *óç* « porte » peut remonter phonétiquement à *ōstium* : cf. non seulement *fyó* < *flōrem*, *myó* < *meliōrem*, dans la région limitrophe 17-22, qui montrent un passage de *u* issu de *ó* latin à *ó* (cf. *Vo.*, p. 112), mais encore et surtout *-yó* < *-tōrium* : *dèvœ́dyó* « dévidoir » à Saint-Étienne -15, c'est-à-dire dans un village qui touche l'aire 13-4 et 16, où M. Bloch a constaté le traitement aberrant de *œ* > *ó*.

Notre interprétation a contre elle, il est vrai, le fait que *ūstium*, et non *ōstium*, semble s'être généralisé dans les

langues romanes. Or, *ūstium* offrirait normalement un *ü* dans la région considérée : cf. carte 769 « trou » *pètü*, *pwètü* < *pertūsium*. Mais le maintien de *ōstium* sur une partie du domaine est une hypothèse qui ne peut être rejetée sans examen (cf. les doubles formes dont il y a tant d'exemples en roman commun : *januarium* : *jenuarium*, *camba* : *gamba*, *cannabem* : *cannapum*, etc.).

De toute manière, et quoi qu'il faille penser du détail de l'évolution phonétique, le rapprochement de l'italien et du lorrain s'imposait. Il atteste l'imminence et sans doute l'antiquité de la contamination de *exire* et de *ostium*.

De même, la forme réduite du pronom personnel pluriel de la première personne, qui est *ó* < *vos* dans les Vosges méridionales, et qui est *u* dans la région ardennaise (Bruneau, *Phon.*, 386) semble bien historiquement indépendante de la forme espagnole *os*, qui est à peu près inconnue à l'époque ancienne (v. Gessner, *Zeit.*, XVII, 3) et ne se généralise que vers la fin du xve siècle. Mais les exemples de *os* que Tobler a signalés en vieux français peuvent laisser supposer qu'il a existé un lien entre les formes sans *v*- attestées aux deux extrémités de la *Romania*. Ils jetteront en tout cas quelque lumière sur la chronologie des formes sans *v* dans les patois lorrains actuels.

Quant à M. Gilliéron, il n'a tenu aucun compte dans son étude sur *épi* et *épine*, des formes masculines romanes représentant le latin *spīnum*. Ces formes ont existé de tout temps en regard de *spīnam* : esp. *espino*, vfr. *espin*, prov. *espin*, it. *spino*, roum. *spin*, quel que soit le sens précis qu'elles aient revêtu dans chaque domaine. S'il avait pris en considération l'existence de ce *spīnum*, il aurait peut-être évité de supposer une contamination de *spīna* par *spīcum* (*Ét. géog. ling.*, p. 132) pour expliquer le genre du mot dans la région gasconne en même temps que la prétendue adjonction d'un *-k* qui n'a jamais existé (v. p. 39).

En raison surtout de la communauté d'origine, tout se

tient dans le domaine roman, à un tel point que l'explication d'un fait isolé en apparence dans un parler particulier, est liée fréquemment à la notion d'autres faits plus ou moins analogues, observables dans d'autres parlers appartenant parfois à des régions tout à fait différentes. Et, comme nos connaissances sont encore très bornées en matière de dialectologie néo-latine, surtout en ce qui concerne les pays étrangers à la Gaule romane, on conçoit que les langues littéraires, dont les faits sont plus accessibles que ceux des patois, et sont mieux établis de longue date, peuvent suppléer dans une certaine mesure à notre documentation dialectale actuellement insuffisante.

En effet, les langues littéraires néo-latines ne sont en principe que des parlers vulgaires ayant existé dans une région politiquement, économiquement ou intellectuellement privilégiée, et érigés au rang de langues de civilisation d'usage général sous la poussée de tendances unificatrices. Ainsi s'expliquent les rapports que l'on découvre entre tel patois et tel idiome littéraire, alors que l'un est géographiquement plus ou moins éloigné de l'autre.

Quant à la langue de civilisation au contact de laquelle un patois déterminé est exposé d'une manière constante, de quelle importance ne doit-elle pas être dans tout ordre de recherches concernant ce patois ? Outre qu'elle est presque toujours, de par ses origines premières, plus proche que toute autre du patois en question, elle exerce sur le développement de tous les parlers auxquels elle se superpose une action permanente, d'autant plus efficace que ces parlers sont plus semblables à elle-même.

Ce rôle des langues littéraires a été souligné fort justement par M. Gilliéron (*Faillite*, 67). Le français lui apparaît comme le « tuteur » des patois de la Gaule romane, un tuteur « qui a charge d'âmes », et qui ne marchande pas son appui à ses pupilles en détresse.

Cette influence constante de la langue littéraire sur les

patois se manifeste de cent façons différentes. C'est la langue officielle qui comble les vides des vocabulaires besogneux (Mistral, *Trésor* : *permutacioun*, *loungitudo*, etc.), qui répare les systèmes morphologiques détraqués (angoum. pf. *pü* de « pouvoir », au lieu de *pœyi*, *sü*, au lieu de *sayi*, *bü* au lieu de *beyi*), prête la forte armature de sa syntaxe à la phrase souvent inconsistante et floue du patois (berrich. *c'est un gars qui ne se piaint ni ne s'écoute* au lieu de *c'te gars*, *y se piaint pas*, *y s'acoute pas*), etc.

Sans l'intervention de cette gendarmerie centrale — protectrice dangereuse pour la libre vie individuelle de chacun, mais protectrice tout de même — l'anarchie minerait irréparablement la racaille turbulente et aveugle des patois. Imprévoyante, toujours à court d'avances, cette tourbe miséreuse se dispute sans vergogne les allocations de toute nature que déversent les guichets officiels : terminologie savante ou prétendue telle, suffixes, bouts de phrases, prononciations même soi-disant distinguées, tout lui est bon dans sa course vers une vie plus reluisante.

Ainsi pétri de la même pâte que les autres idiomes romans, rempli d'éléments littéraires de toutes sortes, chaque patois doit être étudié en fonction du tout dont il fait partie. Dans ce sens on peut dire à juste titre qu'en matière de dialectologie, « l'ensemble explique le détail ». De sorte que nous retournerions volontiers la proposition de M. Gilliéron (*Faillite*, 95) : « En observant le français littéraire isolément de ses congénères populaires, on se prive de la clarté solaire et on se contente de la clarté lunaire. » Disons plutôt que la lumière combinée de tous les astres du ciel, la connaissance de tous les idiomes romans, ne seraient pas de trop pour éclairer certains dessous ténébreux de la dialectologie.

S'il est donc bien établi que, sans le secours des langues

littéraires, tout reste obscur dans l'étude des patois, et que, pour étudier les parlers populaires d'une région déterminée du domaine roman, il est nécessaire d'instituer une comparaison aussi étendue que possible avec les autres patois du domaine et avec les idiomes de civilisation, si l'on admet en un mot que la dialectologie a de toute façon besoin de la linguistique, on peut se demander maintenant quel est l'intérêt de cette étude des patois considérée en elle-même, et jusqu'à quel point se justifie l'engouement actuel pour les recherches dialectologiques.

Quand on veut étudier les mouvements spontanés du langage, l'observation des patois s'impose. Elle s'impose parce que les parlers populaires, n'étant pas des langues écrites, se développent sinon librement, du moins sans subir la pression d'une puissante tradition grammaticale.

Le code du patois est flottant dans les consciences. Il n'a pas force de loi comme un texte écrit.

Le linguiste qui s'attache à reconstituer le procès des évolutions du langage dans le temps et dans l'espace, a l'occasion, lorsqu'il observe les patois, de saisir en quelque sorte sur le vif certaines phases, parfois les plus fuyantes, de ces évolutions. Les patois sont les espèces rustiques dont sont sorties les langues littéraires, plantes cultivées.

Ce n'est pas dans les jardins qu'on étudie la flore d'un pays.

Dans le vaste champ de la linguistique romane, les patois fournissent les éléments d'une herborisation instructive. La biologie du langage est sous la dépendance étroite de la dialectologie.

Pour s'en convaincre, on peut comparer le chapitre que les grammaires de Diez et de M. Meyer-Lübke consacrent au traitement phonétique de *ĕ*, *ŏ* du latin classique. Pour Diez (I, p. 140, 149 suiv. de la traduction française de Brachet et G. Paris, 1874), la diphtongaison de *ĕ* et de *ŏ* est de règle dans l'ensemble du domaine roman. Le por-

tugais seul rejette la diphtongue, qui est donnée comme étant normale en provençal, bien que, dans cette langue, *e* et *o* soient, selon Diez, « plus usuels » (p. 142 ; cf. 149).

Voilà un exemple des erreurs auxquelles se serait arrêtée la linguistique romane, si elle s'était limitée à la comparaison des seules langues littéraires.

L'erreur était double. Car elle consistait d'une part à croire que le provençal, par exemple, a participé à la diphtongaison de *ĕ* et de *ŏ*, alors que les cas de diphtongaison y sont exceptionnels et soumis à des conditions particulières très précises (v. Voretzsch, *Zur Geschichte der Diphtongierung im Altprovenzalischen*, Halle, 1900). D'autre part, erreur plus grave encore, la diphtongaison de *ĕ* et de *ŏ* était présentée comme un phénomène général, ayant affecté l'ensemble du vocalisme roman depuis la Valachie jusqu'à la Lusitanie.

Cette double erreur a été rectifiée par les travaux postérieurs fondés sur l'étude des dialectes et des patois. Dans l'avant-propos de sa *Grammaire des langues romanes*, daté de 1889, M. Meyer-Lübke déclare : « J'ai fait de l'étude des dialectes parlés actuellement le point capital de mon travail. » Et si en fait cette proposition ne répond pas toujours exactement à la réalité, du moins l'adoption de ce point de vue a permis à l'auteur de donner une idée moins fausse de l'histoire de *ĕ* et de *ŏ* en roman, histoire que des contributions plus récentes ont encore précisée.

Grâce aux progrès des études dialectales, on sait aujourd'hui d'une manière sûre que les faits de diphtongaison de *ĕ* et de *ŏ* ne sont pas toujours géographiquement solidaires d'une langue romane à l'autre, et que, considéré du point de vue de sa répartition géographique dans les dialectes ou dans les patois, le phénomène de la diphtongaison ne peut raisonnablement être présenté comme la règle, ni le fait inverse comme l'exception. En effet, les *ie* et les *uo*, *ue* de l'espagnol sont séparés des *ie* et des *ue* > *œ*, etc., du

français non seulement par toute l'étendue du domaine provençal, lequel en principe ne développe la diphtongue que devant *y* et *w*, mais encore par le domaine gascon. Les *ue* > *œ*, etc., et les *ie* du français sont séparés des *uo*, etc., et des *ie* de l'italien, non seulement par les monophtongues du domaine provençal, mais encore vraisemblablement par celles d'une partie au moins du nord de l'Italie. Car, si plus au sud, en Émilie et en Romagne, les *ó* et les *u* recouvrent probablement d'anciens *uó*, et s'il en est de même dans plusieurs points plus septentrionaux de la Lombardie par exemple pour les *ó*, à Ronco, *jóĝ*, ou les *u*, à Lodi, *vul* < **völet*, etc., si d'autre part la diphtongue *ie* est attestée dans la région ligure, si l'*i* romagnol cache peut-être la même diphtongaison, si à Gênes *meẓu* < *medium*, *veg'u* < *veclum* doivent peut-être leur *ẓ* ou leur *g'* à un ancien *ie* plus tard réduit à *e*, si enfin les *é* fermés de l'émilien, du piémontais, du génois et du lombard, par exemple dans génois *nevu* < *nepos*, plais. *fel* < *fel*, recouvrent peut-être d'anciens **ie*, — ce qui est possible (v. Bertoni, *It. dial.*, 69), mais n'est nullement démontré (sur ces points controversés, voir Parodi, *Rom.*, XIX, 480 ; Salvioni, *Krit. Jahresb. d. rom. Phil.*, I, 121 : Guarnerio, *Fonol. rom.*, 172), — il n'en est pas moins vrai qu'une partie de l'Italie du Nord, en dehors de la Vénétie, de l'Émilie, de la Romagne, semble offrir un état qui se rapproche beaucoup de celui que l'on constate en provençal.

Quoi qu'il en soit, les progrès de la dialectologie romane ont permis de réduire par ailleurs le domaine des diphtongues *uo* et *ie*. On sait que ces diphtongues sont inconnues à l'origine dans l'ensemble de l'Italie méridionale : sicil. *feli*, *petra*, *novu*, et qu'elles n'y sont apparues qu'à une époque secondaire en Calabre et jusque dans la Pouille et les Abruzzes sous l'influence d'un *i* ou d'un *u* finals, c'est-à-dire dans des conditions qui rappellent un peu celles de l'ancien provençal, mais avec cette différence qu'elles ont

pu s'y produire en syllabe fermée : *tiempo*, *tierzo* (mais *terza*), *muorto* (Loise de Rosa, xve siècle). A l'époque moderne, on a à Lecce *fele*, mais *miedecu* ; prov. de Bari et Terre d'Otrante, Tarente, *puerchę*, *buenę*, etc. ; mais à Leuca la diphtongaison de *è* et de *ò* est inconnue (v. Bertoni, *It. dial.*, 163).

D'une manière analogue, les romanistes ont été amenés à réduire le domaine de *ie* et de *uo* dans la partie occidentale du territoire ibérique, puisque vraisemblablement le plus ancien léonais ne connaissait que la monophtongue (Staaf, *Sa.*, 193, 205 ; cf. cependant Menéndez Pidal, *El dial. léonés*, 17), et que la diphtongue, d'abord confinée dans le castillan, semble s'être peu à peu répandue vers l'ouest, envahissant au XIIIe siècle toute la partie orientale du Léon, du moins en ce qui concerne *ie*, mais en respectant la partie occidentale, surtout en ce qui concerne *ò*.

La connaissance de ces fluctuations et la détermination de plus en plus précise de cette distribution géographique permettent à la dialectologie de réformer l'ancienne opinion touchant l'histoire de *ĕ* et *ŏ* latins dans les langues romanes. La solidarité d'ordre chronologique des *ie*, *uo* (*ue*) dans les différents pays où ces diphtongues se rencontrent, apparaît de plus en plus douteuse. Cette solidarité avait été admise de prime abord par les romanistes qui s'appuyaient sur une prétendue cohésion des aires géographiques offrant la diphtongue. Désormais les données du problème sont changées.

Il ne nous est pas encore possible d'apporter de ce problème une solution définitive, que, seul, un atlas linguistique général de toute la Romania permettrait de trouver.

Du moins pouvons-nous, en nous fondant sur un examen attentif de certains faits dialectaux, lui donner une réponse indirecte qui, sans avoir la force d'une démonstration définitive, a toute la valeur d'une hypothèse très vraisemblable.

Toute la question est de savoir si les diphtongues *ie* et *uo* (*ue*), étant attestées en des régions géographiquement distinctes, sont, dans chacune de ces régions, des développements indépendants les uns des autres et ne concordant entre eux que grâce à une pure coïncidence d'ordre phonologique, ou bien si au contraire ces diphtongues ont leur point de départ dans le roman commun, lequel aurait, dès l'époque de la latinisation, présenté deux nuances dialectales, la monophtongue et la diphtongue, en fait déjà plus ou moins nettement distinctes l'une de l'autre, et qui auraient été généralisées chacune dans des portions différentes de la Romania.

L'observation de ce qui se passe pour d'autres phénomènes intéressant aussi le vocalisme, dans certains patois actuels, fournit une indication précieuse. Dans la partie landaise du domaine gascon dont quatre-vingt-cinq communes limitrophes ont été explorées, village par village, et où par conséquent l'application du principe de configuration géographique acquiert une force démonstrative toute particulière, on a observé que le passage en position atone de *-wa-* à *-o-* par assimilation et réduction devant *n* (*quando* > *kwan* > *kwon* > *kon*) se produit dans deux aires géographiques indépendantes, et que l'innovation est, ici et là, d'âge différent (*Rev. l. rom.*, LX, 80).

Fig. 8. — « Quand », dans les Landes (schéma).
A 66, la forme *Kân* est très voisine de *Kòn*. A 56, un enfant de onze ans dit nettement *Kòn*.

La cause profonde de l'altération est pourtant la même aux deux endroits : c'est la force assimilatrice du *w* et l'influence fermante et vélarisante de la nasale (cf. angl. norm. *graunt*, *gront*, *Fraunce*, etc. ; v. prov. *pán*, *mán* avec *á* vélaire ; lim. mod., rouerg. mod., *po* < *panem*, *lono* < *lanam*, etc.) Elles s'exercent, la première dans un sens progressif, la deuxième dans un sens régressif.

De l'exemple de cette évolution saisie en quelque sorte sur le vif, et dont la réalité est aussi minutieusement contrôlée qu'il est possible en linguistique diachronique (*op. cit.*, 81), il résulte qu'une seule et même transformation, conditionnée par les mêmes contingences d'ordre linguistique, peut se reproduire à des dates différentes et en des points différents d'un domaine dialectal relativement homogène. L'évolution est en quelque sorte en puissance dans la région tout entière : elle se propage par foyers successifs qui peuvent s'éteindre, couver sourdement, se rallumer, jusqu'au jour où l'innovation victorieuse, devenue consciente et réfléchie chez les sujets parlants, finit par s'installer solidement dans un secteur défini (*ib*).

Vraisemblablement les conditions de la production des diphtongues *uo* et *ie* dans l'ensemble du domaine roman sont, *mutatis mutandis*, assez comparables. La force qui agit pour amener la diphtongaison de *ò* et de *è* est partout la même : c'est la force différenciatrice. Elle tend à séparer la voyelle en deux éléments dont le second met en relief, par opposition au premier, le caractère ouvert de la voyelle, d'où *uo*, *ie*. Suivant les lieux et les temps, cette force a été mise en échec par la force assimilatrice et avant tout par la tendance à la conservation de la tradition. Entre ces forces opposées il y a eu lutte, avec des alternatives de succès divers. De là, viennent les variations de date dans la diphtongaison ; de là, les solutions de continuité dans la géographie du phénomène ; de là enfin, la diversité relative des conditions dans lesquelles il intervient. La cristallisation

s'est produite avant que l'innovation ait submergé le territoire roman dans son ensemble (*ib.*).

L'étude des patois poussée dans le plus minutieux détail, mais non confinée dans un étroit domaine — ce qui est bien différent —, offre donc un double intérêt. D'une part elle rend possible une explication rationnelle des faits patois eux-mêmes. D'autre part elle éclaire, soit directement soit par voie de comparaison, l'histoire des langues littéraires. « L'évolution du latin dans les divers villages du domaine roman, écrit M. Meillet (*Ling. gén.*, 306), offre assurément le plus bel ensemble à qui veut étudier comment les langues se développent au cours du temps. »

S'ensuit-il que la dialectologie soit la seule branche de la science digne d'occuper l'attention des romanistes ?

Nous avons déjà montré que l'examen des langues littéraires est indispensable pour qui veut interpréter les faits dialectaux. Mais il faut aller plus loin.

Par leur importance politique et sociale comme instruments de civilisation, par leur valeur esthétique, par leur nature même et leur constitution profonde, les langues littéraires doivent être considérées, même si on les étudie d'un point de vue purement linguistique, comme ayant beaucoup plus d'importance que les patois.

« Vous n'allez pas pourtant passer votre vie à vous occuper de patois ! » disait, il y a environ quarante ans, feu W. Foerster à ses élèves d'Outre-Rhin. Et il faut voir comme M. Gilliéron, qui nous rapporte cette boutade (*Abeille*, 199), la relève vertement ! Selon le maître de la dialectologie gallo-romane, la connaissance de ce qui se passe dans les « langues stagnantes », — entendez dans les idiomes littéraires —, n'est guère de nature à faire avancer l'étude des questions qui « constituent au fond la somme de la linguistique » (*ib. in fine*).

L'auteur de la *Faillite de l'étymologie phonétique* (v. p. 7)

s'est pourtant risqué à faire une escapade dans le domaine du français littéraire, où il a pénétré un jour par maraude en sautant le mur de l'enclos. Jusqu'à quel point les dégâts commis par le visiteur ont-ils été importants et le bouleversement durable ? L'escalade s'est-elle passée sans dommages pour son auteur ? C'est ce qui sera examiné en son temps (v. chap. XII). Mais dès maintenant il importe de relever le qualificatif de « langues stagnantes », qui est un peu précipitamment décerné à tout ce qui n'est pas « parler vulgaire » ou patois.

Car, si l'on invoque la notion de vie du langage, comme c'est la mode chez ceux qui sont férus de « biologie linguistique », — alors qu'ils ignorent souvent ce qu'est vraiment la biologie linguistique — ce n'est pas surtout à propos des patois, mais bien plutôt des langues littéraires qu'il convient de l'invoquer. Les progrès mêmes que font les langues littéraires au détriment des patois indiquent assez leur vitalité supérieure. Le plus vigoureux de deux lutteurs serait-il donc celui qui a constamment le dessous ? N'oublions point que la langue littéraire n'est pas uniquement écrite, mais qu'elle est au moins autant orale. Sous forme de français, d'espagnol ou d'italien, — commun, régional ou local, — elle vole chaque jour sur toutes les lèvres d'un peuple. Ces prétendues langues « stagnantes » sont bien vivantes, puisqu'elles combattent et puisqu'elles vainquent.

Pourquoi mesurer la vitalité d'un idiome au nombre des innovations d'ordre linguistique qui l'affectent ? A ce compte le plus humble, le plus débile des patois aurait plus de force vitale que les langues les plus répandues, les plus saines et les mieux équilibrées.

Celles-ci, pour être littéraires, n'en subissent pas moins certaines innovations ; tel le français qui, à une époque relativement moderne, a fixé sa prononciation de *-oi-* représentant un *é* fermé latin : 1° *wé* > *é*, 2° *wé* > *wa* ; tel

encore le castillan, dont les *z ç* initiaux, les *j*, *s*, *z*, *ç* intervocaliques ont subi de profondes modifications dans la prononciation des XVI-XVIIe siècles, période la plus brillante de la littérature espagnole.

De tels exemples montrent que, dans les langues littéraires, les innovations ne sont pas nécessairement « connues sous forme achevée et fixée », comme le prétend indûment M. Terracher (*Aires*, 222). La transformation de l'*l* mouillée française est un phénomène qui s'est accompli en entier durant la période littéraire de la vie du français (1650-1789). Et un fait analogue, qui a un point de départ dialectal dans l'Italie du Nord, est peut-être à la veille de se produire en italien littéraire, si du moins l'élite italienne suit l'exemple des classes populaires vivant à Rome. De même, en espagnol, le *yeismo* andalou, répandu aussi en hispano-américain (T. Navarro Tomás, in *Hispania*, IV, 164) finira peut-être par s'implanter dans la prononciation correcte (*cabayo* pour *caballo*), comme le *seseo* (*haser* pour *hacer*), pourrait bien le faire de son côté, et cela malgré les observations des puristes. Tout ce qu'on peut dire, c'est donc que, dans une langue littéraire, les innovations sont simplement moins nombreuses — du moins si l'on fait abstraction du lexique — et moins précipitées, ce qui donne aux idiomes de ce genre une cohésion, gage d'un rayonnement inconnu aux patois, et à coup sûr ne leur enlève rien de leur vitalité.

Ce sont précisément la confusion, l'instabilité de leur système linguistique et l'étroitesse du champ social où ils se meuvent, qui causent la mort des patois. Nombre d'entre eux, ceux en particulier qui sont le plus exposés aux assauts d'une langue commune envahissante, ne sont que des moyens informes d'expression, tant les divergences individuelles y sont nombreuses.

Ils ne peuvent servir qu'à la communication de rudiments de pensée entre de minuscules groupes sociaux d'un intellect le plus souvent borné.

Tel est le jour sous lequel nous apparaissent plusieurs des parlers populaires de l'Angoumois, celui du village des Blancheteaux par exemple, que M. Terracher a étudié en entrant dans le détail des habitudes particulières aux quarante-six individus dont se compose la population de ce village (*Aires*, 146-61). La désagrégation du système morphologique en usage dans ce hameau ou plutôt l'interpénétration de systèmes morphologiques différents, venus de divers points géographiques, y est telle qu'il n'y a pour ainsi dire, aux Blancheteaux, aucune trace d'une norme linguistique au moins en ce qui concerne la déclinaison et la conjugaison. Le patois est à la veille de perdre toute forme organique, comme il arrive à un cadavre en décomposition.

Ailleurs, par exemple dans le cas du slavo-italien et de l'italo-slave, décrits par M. Schuchardt, nous avons affaire à des parlers de populations inférieures. Ces parlers sont destinés à disparaître à échéance plus ou moins brève, résorbés dans les langues littéraires ambiantes, comme les porteurs de ces parlers sont condamnés eux-mêmes à être évincés par des voisins plus avancés en civilisation.

Presque partout enfin, les sujets parlants sont enclins à se rallier dès la première occasion à la langue de civilisation que les diverses circonstances économiques et politiques introduisent dans leur entourage et qui le plus souvent écrase le patois de son prestige. Dans toute la France actuelle, les personnes, pour lesquelles le patois est véritablement la langue usuelle, deviennent tous les jours plus rares. En bien des points, comme l'a remarqué M. Bruneau pour les Ardennes (*Lim.*, 148), le patois, là où il est parlé, est réduit au rôle d'idiome secondaire.

C'est pourquoi, sans méconnaître l'intérêt scientifique qu'offre l'étude des patois en voie de disparition, — et cet intérêt n'est pas minime, comme il ressort de ce qui a été exposé dans toute la première partie de ce chapitre —,

nous engagerons les chercheurs à ne pas perdre de vue l'importance linguistique des idiomes de civilisation. Il est temps que les romanistes modèrent leurs assiduités auprès des comparses et retrouvent leur empressement de jadis pour les premiers rôles, si du moins ils pensent qu'il est légitime de mesurer l'intérêt d'une langue à sa diffusion comme instrument de communication.

Fortes de leur prééminence sociale, moins altérées que les patois par les flottements individuels et les compromissions journalières qui affectent les langages plus ou moins honteux d'eux-mêmes, les langues littéraires offrent aux investigations des linguistes un champ d'autant plus attrayant et d'autant plus vaste qu'elles ont laissé dans le passé des monuments écrits plus nombreux.

On a dit qu'un idiome existe — ou a existé — en dehors des sujets parlants qui le pratiquent ; qu'il peut être considéré comme ayant une réalité à la fois sociale et linguistique, parce qu'il constitue — ou a constitué — un système de communication entre les membres d'un groupe social (Meillet, *Ling.*, 16). Par conséquent l'existence d'une langue littéraire, où le système, organisme vigoureux, est maintenu plus ou moins fidèlement par une tradition ancienne acceptée tacitement par un peuple entier et parfois d'une manière formelle par une Académie officielle, doit être regardée comme étant d'un ordre supérieur à celle d'un simple patois, système restreint, imparfait et avarié. Qui des deux est plus digne d'être pris en considération ?

Si l'objet de la linguistique est de déterminer la nature profonde et le procès exact de la tradition entre une forme ancienne et une forme postérieure d'un idiome donné, les phases depuis longtemps périmées, ne risquent-elles pas d'apparaître, dans une langue ayant son histoire, avec plus d'évidence, que dans un patois, dont l'évolution intrinsèque — si tant est qu'elle ait été véritablement intrin-

sèque — a été bouleversée à différentes reprises par des influences extérieures ?

Comme le dit fort justement M. Gilliéron, revenu de sa crise de mauvaise humeur contre les « langues stagnantes », le français littéraire est « le musée national » de la langue (*Abeille*, 108). L'auteur de la *Faillite* a reconnu l'intérêt d'une visite dans ce musée, dont il signale avec malice les pièces historiques dépareillées. Heureusement nous pouvons y admirer aussi des séries complètes, dont la collection imposante, instructive pour notre esprit, repose en même temps notre vue des difformités dialectales.

Même pour qui veut se cantonner uniquement dans les questions de linguistique, la connaissance des lois qui régissent la formation et le développement des langues littéraires est un sujet captivant.

L'affinement d'une langue de civilisation est un phénomène qui s'est produit, avec plus ou moins de lenteur, à différents moments de l'histoire. Les moyens employés par les peuples d'une culture supérieure pour réaliser cet affinement ne relèvent pas uniquement de l'art, c'est-à-dire d'un choix libre opéré plus ou moins consciemment par les individus ou même par les collectivités. Ils sont susceptibles d'être réduits en formules rigoureuses par l'analyse scientifique. La matière que les générations ont peu à peu dégrossie et polie a varié suivant les temps et les lieux. Ces variations peuvent être étudiées systématiquement. Et les procédés qui ont été employés, qui sont employés tous les jours, consciemment ou non, par la foule anonyme, par les orateurs, les déclamateurs, les poètes, les causeurs ou les écrivains, pour épurer la langue, la varier, la nuancer, lui communiquer la douceur, l'énergie, la sonorité, et toutes les autres qualités supérieures, peuvent et doivent être objet de science.

M. Maurice Grammont, à qui cette idée de l'affinement

des langues est chère, et qui est un des premiers à en avoir vu le côté philosophique, en même temps qu'il l'exposait selon une méthode scientifique (voir en particulier *Le vers français, ses moyens d'expression, son harmonie*, 1904 et 1913) a montré que, contrairement à l'opinion le plus communément répandue, ce n'est pas seulement dans leur lexique ou dans leur syntaxe que les langues cultivées font des progrès (cf. l'*Esthétique comme science de l'expression et Linguistique générale* de M. Benedetto Croce, 1904 ; M. de Montoliu, *El llenguatge com a fet estètic i com a fèt lògic, Bibl. filol. de Inst. lleng. cat.*, XIII, 1921, 124-48), mais qu'elles se sont aussi perfectionnées dans leur structure phonique. « Les langues, écrit M. Grammont (*Rev. l. rom.*, LX, 438) sont, comme toutes les institutions humaines, plus ou moins perfectionnées, plus ou moins civilisées... La parole est un travail extrêmement difficile et délicat. A mesure qu'une langue s'affine, elle se débarrasse de ce qu'elle pouvait posséder de rude ou de violent, elle remplace les eurts par des nuances, les saccades par des ondulations, et devient plus riche avec moins de dépense. Une langue qui gaspille du souffle à des aspirations, des efforts à des exclamations, dernier reste du cri animal, est à un degré de civilisation inférieur. Le français qui est sans aucune espèce de contestation possible la plus affinée de toutes les langues du monde, ne connaît pas d'aspirations et n'a pas non plus d'exclamations... Le français n'avait pas érité d'aspirations du latin, qui les avait perdues dès le siècle d'Auguste ; quand il s'est mis à en articuler sous l'influence des invasions germaniques, il a subi un recul. Il s'en est débarrassé assez vite. L'espagnol et le gascon, qui n'en avaient pas érité non plus, en ont refait par évolution des *f* ; mais le gascon qui les garde encore est à un degré de civilisation bien moins avancé que l'espagnol qui les a depuis longtemps évincées. »

Voilà sans doute une des raisons pour lesquelles la pro-

nonciation de certains acteurs andalous, qui aspirent aujourd'hui l'*s* finale, devant consonne ou à la pause, conformément à la phonétique de leur province d'origine, choque désagréablement les oreilles des spectateurs habitués au phonétisme castillan. Voilà pourquoi encore l'*h* aspirée par laquelle le peuple et la petite bourgeoisie de Toscane remplacent les *k* initiaux en position syntaxique intervocalique, *questa* h*asa* h*ostá troppo*, ne risque pas de devenir la prononciation correcte dans une langue phoniquement aussi polie et délicate que l'italien.

Il serait facile d'alléguer, à l'appui des vues particulièrement intéressantes de M. Grammont, et en dehors des cas d'élimination des aspirées, une foule de faits qui attestent dans différents idiomes cultivés une élaboration lente mais judicieuse conduisant à l'eurythmie et à l'harmonie. Mais nous devons nous borner.

Peu à peu les langues littéraires se sont adaptées à des fins différentes suivant les besoins particuliers en vue desquels chacune a été constituée.

Tantôt la langue est une œuvre presque complètement artificielle créée pour exprimer le plus pur d'une doctrine adoptée par une élite géographiquement dispersée. Le provençal classique n'est pas à proprement parler la langue d'un groupe politiquement distinct. Langue de civilisation essentiellement poétique, elle a servi de véhicule aux conceptions raffinées de la courtoisie en honneur parmi la noblesse du moyen âge dans toute l'Europe méridionale. De là son usage international. Faite avant tout pour être lue, déclamée et chantée, beaucoup plus que pour être parlée, elle devait, dès qu'elle eut quitté les serres chaudes des cours féodales pour être transplantée en pleins champs, ne pas tarder à s'étioler et à mourir.

Avec cette langue d'une préciosité extrême, qui ne redoute pas et qui même recherche l'obscurité, qui se plaît aux cadences rares et aux rythmes complexes, le français du

moyen âge est en complet contraste. Plus mâle, plus énergique, plus clair déjà, notre idiome national s'est, dès le XIe siècle, engagé dans la voie qu'il mettra plusieurs siècles à parcourir. Elle l'a conduit à cette perfection de politesse et de clarté, à cette pénétration d'analyse qui font du français du XVIIIe siècle la langue idéale de la philosophie, de la discussion à la fois vive, légère et profonde. Les mots, les formes grammaticales, les tours de syntaxe surtout ont été passés à un crible sévère par les grammairiens des XVIIe XVIIIe siècles, dont l'œuvre, non dépourvue d'étroitesse, a eu néanmoins les plus heureuses conséquences.

A la concision, à l'ordre et à la netteté de la phrase française toujours leste et dégagée, quand on la considère à cette époque qui est un des plus beaux moments de son existence, s'opposent le nombre et la plénitude, la munificence et la rudesse expressive, l'ampleur redondante, la truculente emphase de la période espagnole, la douce mélodie, les sonorités voluptueuses et chantantes, en même temps que l'âpreté injurieuse ou les mignardises et les superlatives cérémonies de la poésie et de la prose italiennes.

Chaque langue dans son domaine particulier a développé des qualités spéciales dont les unes intéressent la nature des sons, les autres la construction des phrases, le choix des mots, divers perfectionnements encore. Faire le départ entre ces multiples éléments, suivre historiquement dans les textes et dans la réalité vivante les progrès et les reculs de chacun d'eux, déterminer les valeurs expressives des rythmes et des sons, des images, des signes de tout ordre, faire l'analyse et en quelque sorte le dosage rigoureux des différents procédés auxquels ont recours les langues cultivées, voilà une tâche qui est elle aussi du ressort de la linguistique et dont les études à la fois fines, objectives et réalistes que M. Grammont a consacrées à l'harmonie du vers français, au rythme et au nombre de la prose fran-

çaise (*Petit traité pratique de prononciation française*, p. 121 suiv. ; *Petit traité de versification française*, p. 118 ; *Le vers français*, *passim*) donnent la plus haute idée.

La lecture de ces ouvrages, où ont été abordés pour la première fois d'une manière vraiment scientifique certains problèmes d'esthétique du langage (Les sons considérés comme moyen d'expression, *Vers fr.*, 193 suiv. ; théories des triades, dyades, etc., 377-408, etc.) et dans lesquels les solutions les plus neuves et les plus profondes sont exposées avec une précision et une simplicité souverainement élégantes (Le rythme consonantique, *ib.*, 415-8 ; cf. Onomatopées et mots expressifs, in *Trentenaire de la Soc. l. rom.*, Montpellier, 1900, 261 suiv.), devrait suffire à convaincre les partisans trop exclusifs de la dialectologie que leur science n'est après tout qu'une section de la linguistique ; que la grammaire comparée, la grammaire historique, la stylistique, la rythmique comparées et la dialectologie doivent se prêter un appui mutuel ; que le fait du langage, infiniment complexe comme tous les faits sociaux, soulève des problèmes encore plus divers qu'ils n'ont l'air de le croire, problèmes touchant à des sciences de tout ordre depuis la physique et la physiologie jusqu'à l'histoire et à l'esthétique.

Et s'il est une vérité que nous voudrions voir ressortir avec évidence de ce chapitre, c'est que les romanistes doivent mener de front ces deux disciplines inséparables : l'étude des patois et celle des langues littéraires écrites ou parlées.

De ces deux disciplines, il est inadmissible pour de multiples raisons, que la première prenne le pas sur la seconde.

Il peut être amusant et instructif de connaître les faits et gestes du valet de chambre de Chateaubriand. Mais dans l'« Itinéraire » de Julien que l'on publiait naguère, qui nous intéresse, sinon avant tout son illustre maître ?

V

IMPORTANCE RELATIVE DES DIFFÉRENTES PARTIES DE LA LINGUISTIQUE

Les dédains des géographes pour la grammaire comparée s'accompagnent d'un mépris non dissimulé pour « la science dite phonétique » (*Abeille*, 114), si bien qu'il est difficile de savoir qui, des « romanistes » ou des phonéticiens, est, par les maîtres de la science nouvelle, tancé plus vertement.

C'est peu de proclamer « la faillite de l'étymologie phonétique ». C'est peu de déclarer (*Faillite*, 95) que « l'hypnotisation phonétique s'est emparée des romanistes ». On poursuit de sarcasmes (*ib.* 93) « les phonéticiens vieux-jeu. » [Il y a donc un nouveau jeu aussi en phonétique ? Et c'est dans les rangs des géographes que s'en rencontrent les adeptes ?] On accuse ces malheureux phonéticiens du bon vieux temps de se contredire, de ne pas savoir sortir du cercle étroit de leur science « dont ils prétendent se réclamer exclusivement » (*Abeille*, 190-1). « Les phonéticiens, écrit-on ironiquement (*Faillite*, 94), feront quelque belle loi phonétique... Ils ne perçoivent guère dans l'évolution d'une langue que celle qu'y produisent les organes phonateurs et négligent celle qui se produit dans le cerveau » (*ib.*, 67). Et l'on revient avec insistance sur ce point qui est en effet capital : « La vie du français n'est pas dans les organes phonateurs, elle est dans le cerveau » (*Faillite*, 102).

Cette dernière proposition aura sans doute l'approbation des psychologues. Et il est peu vraisemblable qu'elle soulève aucune protestation dans le camp des phonéticiens. Toute la question est de savoir d'abord si, en observant les mouvements des « organes phonateurs » on n'étudie

pas en même temps le jeu des centres nerveux qui les commandent, car il n'y a pas de fait linguistique, de quelque domaine qu'il relève, qui ne suppose une activité psychique (Meillet, *Ling.*, 6). La question est de savoir ensuite si l'idée exprimée par le mot est seule digne d'une observation et d'une interprétation scientifiques, ou bien si les transformations de la matière même du langage, indépendamment de la pensée qu'elle véhicule, sont capables d'être réduites en systèmes, de faire par conséquent l'objet d'une étude intéressant l'esprit humain.

Dire que l'état phonétique d'une langue « n'est qu'un vêtement continuellement rapiécé et rafistolé au cours des âges et auquel il ne reste souvent de son état primitif qu'une misérable pièce » (*Faillite*, 95), laisser entendre que l'examen de ce vêtement est sans intérêt pour le linguiste, que seule la pensée qu'il recouvre mérite vraiment d'être étudiée, c'est méconnaître l'objet véritable de la science du langage.

La linguistique ne s'attache à connaître ni la pensée prise en elle-même, ni les modes de la pensée ; la linguistique n'est pas la psychologie ; elle n'est pas la logique. Certaine école à l'heure actuelle oublie trop facilement cette vérité (v. chap. XIV). La linguistique est essentiellement la science des mots, des phrases, de tout le matériel concret du langage considéré dans ses rapports avec la pensée à exprimer. A chacun son métier : aux métaphysiciens la spéculation sur les idées pures ; aux linguistes l'étude des langues. Que dirait-on d'un tailleur qui, négligeant les vêtements de ses pratiques, réserverait tous ses soins à leur corps et à leur âme ?

C'est apparemment au nom du principe de la supériorité de la pensée sur la matière que les disciples de la foi nouvelle se font les annonciateurs d'une ère de progrès : désormais, écrivent-ils, « la phonétique brutale fait à la psychologie souple et complexe une place de plus en plus

importante » (Terracher, *Bull. Soc. L.*, XXI, 241). Aux « lois aveugles régissant les *sons* » on prétend substituer « des lois valant pour des ensembles de *mots* sémantiquement et socialement groupés » (Terracher, *Aires*, 39).

Cette opposition entre les mots et les sons découle des mêmes préoccupations spiritualistes, oserais-je dire, qui font perdre de vue à nos enthousiastes réformateurs les réalités tangibles. Sans les sons, que seraient les mots, et de quelle existence précaire vivraient-ils ? Le linguiste, s'il veut éviter de rester suspendu dans le vide, comme Socrate dans sa nacelle aristophanesque, et de spéculer à perte de vue sur les concepts, au lieu de se rendre compte des faits concrets du langage, sera bien obligé de connaître ces sons dont se composent les mots aussi « sémantiquement et socialement groupés » qu'ils puissent être !

Et, lorsqu'il aura constaté que du sort des dits sons, des altérations qui les affectent au cours de leur transmission dans le temps et dans l'espace, de leur disparition, de leur maintien, dépend tout l'appareil de la langue, il sera bien réduit, — si du moins il veut faire œuvre de science véritable et remonter aux causes des phénomènes — à étudier dans le détail les conditions du maintien, de la perte et des transformations des sons. Comme nous-même, il aboutira nécessairement à cette conclusion, qui irritera peut-être certains sectateurs de la discipline nouvelle, c'est que la phonétique est la base fondamentale sur laquelle repose tout l'édifice d'une langue, que l'étude des conditions dans lesquelles s'introduisent les innovations et se continuent les traditions phonétiques, est le point de départ nécessaire de toute spéculation sur la sémantique et la lexicologie, sur la toponymie et l'onomastique, branches spéciales de la lexicologie, sur la morphologie, sur la syntaxe.

Bien loin d'être dans la linguistique la section négligeable que l'on écarte par prétérition ou à laquelle, comme

font les géographes actuels, ou a recours en cas de nécessité urgente sans lui accorder la place prépondérante à laquelle elle a droit, elle est le pivot autour duquel tourne toute la machine. Toutes les théories sur le sémantisme, le bisémantisme, l'homonymie, les étymologies I, II, III et IV et autres inventions merveilleuses n'ont pas plus de consistance que de jolies bulles de savon si elles ne sont fondées sur une étude substantielle et complète de la phonétique.

Que la phonétique conditionne la lexicologie, c'est une proposition évidente d'elle-même.

L'idée de « cervelle » est rendu en italien par le mot *cervello*, en béarnais par *cerbet*, en sarde par *karveḍḍu*, en espagnol par *seso*, en sicilien par *miduḍḍa*, en galicien par *miolos*, en roumain par *minte*. Voilà des sons ou groupes de sons différents, qui, dans des langues sœurs, recouvrent une seule et même idée, ou du moins des idées très rapprochées les unes des autres. Peut-on se borner à enregistrer cette diversité de sons et cette identité de sens, sans essayer d'en donner une explication ? Ce serait la négation même de la linguistique.

En présence de ces faits qu'il a le devoir d'expliquer, que fera le linguiste nouveau jeu ? Dissertera-t-il sur l'idée pure de cervelle ? Il laissera ces discussions aux métaphysiciens. Entreprendra-t-il l'étude géographique des aires de *seso*, *cervello* etc. ? Assurément. Et, ce faisant, il est bien obligé, malgré qu'il en ait, de faire entrer en ligne de compte la phonétique.

Mais s'il veut satisfaire en nous la curiosité linguistique, il faudra bien qu'il nous dise quels sont les rapports de ces sons actuels représentatifs de l'idée de « cervelle » avec d'autres sons attestés, à telle ou telle époque passée, dans les langues considérées et représentatifs de la même idée. Il faudra qu'il démêle les rapports que les sons actuels ont

entre eux d'un idiome à l'autre. Il faudra qu'il nous prouve, par la comparaison du traitement des sons dans les différentes langues, qu'ital. *cervello*, log. *karveḍḍu* et béarn. *cerbet* ne font que continuer le même mot latin *cerebellum*, que le *-t* béarnais et le *-ḍḍ-* du logoudorien sont, dans ces langues, le produit régulier et normal de *ll* placé dans ces conditions ; que, de même, il y a une parenté entre sicil. *miduḍḍa* et galicien *mielos*, puisqu'ils continuent tous deux lat. *medullam* ou *medullum* ; que l'espagnol *seso* est le prolongement de latin *sensum*, tandis que le roumain *minte* est le latin *mentem* ; que par conséquent ces sons ou groupes de sons, différents les uns des autres, bien qu'exprimant une seule et même idée, représentent tantôt les mêmes groupes de sons originaires, tantôt des groupes de sons originairement différents ; qu'on n'a pas le droit de conclure de leur diversité actuelle à une diversité initiale ; et qu'inversement l'unité sémantique d'aujourd'hui n'est pas la garantie d'une unité étymologique d'autrefois. D'où il ressort avec la dernière évidence que toute étude lexicologique, si elle ne se borne pas à la pure constatation des faits, doit reposer sur un examen phonétique non seulement de certains « mots sémantiquement et socialement groupés » mais encore de tout l'appareil linguistique de l'idiome considéré et de ses congénères.

Sans la phonétique la lexicologie — même géographique — n'est qu'un jeu d'esprit dénué de toute conséquence.

La constitution phonétique des mots est le ressort puissant qui met en branle tout le lexique. Et c'est dans les volumes mêmes que M. Gilliéron a consacrés à l'étude raisonnée de la lexicologie gallo-romane, que nous rencontrons la plus éloquente démonstration de cette vérité. Si bien que nous serions tentés de décerner à la phonétique, science tant décriée au moins verbalement, les éloges que l'auteur

de l'*Abeille* prodigue à la géographie « qui n'est peut-être, nous dit-il (p. 6), qu'une humble servante de la linguistique, mais une servante qui souvent fait marcher la maison en l'absence fréquente des autres membres, et dont la voix doit toujours être écoutée même en leur présence ».

En malmenant la phonétique, comme il le fait si souvent, lorsqu'il croit n'en avoir plus besoin, l'auteur de la *Faillite de l'étymologie phonétique* nous rappelle ces enfants ingrats qui battent leur nourrice.

Quelle est la cause immédiate de l'échec subi par *carnem* en français et de tout le « mouvement lexical » consécutif ? Quelle est la cause de la substitution partielle de *vivenda* à *carnem* dans la Gaule romane (*Path.*, I, 2 suiv.), puis de la substitution, partielle encore, de *nourriture, aliment*, etc. à *vivenda* ? Quelle est la cause du dépérissement de *chère* « visage » ? M. Gilliéron n'a-t-il pas montré lui-même que c'est l'évolution phonétique de *-ar-* en *-er-*, laquelle a fait à un moment donné coïncider dans la prononciation *char* < *carnem* avec *chère* < *caram* réduits l'un et l'autre à *eer* ? Pourquoi certains patois du nord de la France (Pas-de-Calais, Nord) et de la Belgique disent-ils *char* = *carnem* et non *kar* comme leurs voisins immédiats, sinon parce que, dans des parlers où l'article féminin s'est confondu — phonétiquement — avec l'article masculin, on a emprunté *char* du français littéraire pour le distinguer de *kar* < *carrum* ? Telle est du moins l'explication que propose M. Gilliéron (*ib.*, 12-3), et l'auteur de *Pathologie et Thérapeutique verbales* ne peut que recueillir l'approbation unanime lorsqu'il conclut (*ib.*, 14) : « Il n'est aucune loi phonétique qui, dans le long cours d'un parler, s'effectue sans causer des dommages nécessitant une œuvre de réparation et des modifications de tout ordre. La phonétique est responsable de la disparition d'une grande partie des mots du patrimoine latin. Une foule de disparus sont des déchets de l'usure phonétique. Une foule de mots

nouveaux sont des compensations plus ou moins heureuses à ces déchets. »

Si telle est l'influence de la phonétique sur la vie générale du vocabulaire, le géographe peut-il, sans une contradiction criante, nous ne disons pas seulement railler ceux qui font profession d'étudier « les mouvements des organes phonateurs », mais encore négliger d'approfondir lui-même et pour son propre compte les conditions et les circonstances des évolutions phonétiques ?

On nous répondra sans doute que, des deux tâches qui sont proposées à la linguistique, celle d'établir les lois phonétiques, forces destructives, et celle d'étudier les procédés de reconstruction et de compensation employés par la langue, la deuxième est, seule, vraiment digne d'occuper l'esprit. La première se réduirait à l'observation et à la constatation d'un fait brutal, donnée pure et simple du problème linguistique, et n'ayant point d'autre portée. Le soin de poser ces données élémentaires reviendrait à ces manœuvres inférieurs qui s'appellent les phonéticiens. Au lexicologue géographe serait réservée la mission plus importante de considérer, dans son essence même, le problème infiniment complexe, et d'élaborer les solutions vraiment définitives.

Mais le fait brutal, s'il faut vraiment l'appeler ainsi, n'en est pas moins important par les conséquences qu'il entraîne. Et, comme il se manifeste, du moins à première vue, dans des conditions régulières et constantes, il mérite qu'on précise ces conditions. Tout matériel qu'il paraisse, il est le plus souvent d'une complexité au moins égale à celle des faits de réparation et de reconstruction, dont l'étude séduit tant nos lexicologues, et dont la complication apparente se ramène d'ordinaire en dernière analyse à des formules simplistes de substitution (v. chap. XI). En aucune façon l'étude de ce dernier ordre de phénomènes ne nous dispense d'examiner attentivement les premiers.

Capitale pour la lexicologie proprement dite et pour la connaissance rationnelle des bouleversements du vocabulaire, la phonétique n'a pas moins d'utilité dans ce domaine spécial de la lexicologie où le mouvement des vocables semble réduit au minimum, nous voulons parler de la toponymie.

Le problème de l'origine des noms de lieu charentais en *-ac*, qui a déjà fait couler pas mal d'encre, et qui a été repris récemment par M. Terracher (*Aires*, 46-7), est un bel exemple capable de montrer l'importance de la phonétique dans les questions de toponymie.

Selon M. Terracher, « il ne suffit pas de dire : *-ac* est en contradiction avec la phonétique des patois de la région ; donc, cette région a été primitivement habitée par des populations méridionales, ou bien sa phonétique a été primitivement provençale. Il faut qu'on explique *Genté* entre *Juillac* et *Cognac*, *Luxé* entre *Marcillac* et *Echoisy*, *Roffit* entre *Magnac* et *Vénat*. La phonétique, comme il arrive souvent, pose le problème (en constatant les concordances et les divergences), mais elle ne le résout pas, et il se peut que le rôle capital revienne dans cette question à la géographie et à l'histoire ».

Examinons un peu cette dernière proposition : la phonétique pose le problème toponymique sans le résoudre. Quel ést en pareille matière le degré d'impuissance de la phonétique ?

Dans la partie de l'Angoumois fournissant les exemples des noms en *ac-* qu'a choisis M. Terracher pour montrer l'insuffisance de la phonétique, il y a en vérité un certain mélange de noms en *-ac* et de noms en *-é*. Mais là ne s'arrêtent pas les anomalies. Je veux en signaler une autre, car en pareille matière on ne saurait trop s'efforcer de faire le tour des questions.

Dans les communes mêmes limitrophes de *Cognac*, de *Juillac* et enfin de *Genté* dont on nous parle, auxquelles

j'ajouterai *Javrezac* et *Lonzac* qui sont contiguës, se rencontrent des noms de lieu terminés en *-ade*, tel *La Frenade* (c^ne^ de Merpins, limitrophe de *Cognac* et de *Javrezac*), *La Sauzade* (c^ne^ de Gimeux, limitrophe de *Genté* et de *Lonzac*).

Ce suffixe toponymique *-ade* <*-atam* n'est pas rare dans tout ce pays qui est à la limite même de la Saintonge et de l'Angoumois. L'aire de *-ade* s'étend fort loin vers l'Ouest, en Saintonge, jusqu'à l'Océan : *La Tremblade, La Chenade* (c^ne^ de Marennes, etc.).

L'origine en est assez claire : c'est sans doute le suffixe *-atam* marquant d'abord le « contenu », d'où la « collection », la « plantation » : *La Frenade* = « La Fresnaie », *La Sauzade* = « La Saussaie » Cf. v. prov. *olmada* « ormaie », prov. mod. *oumado, ourmarado, tremblado, tremoulado* (Mistral). La forme masculine *-atum* semble offrir la même extension sémantique : *Fongerat, Le Pérat* sont des formes très répandues dans la même région des Charentes comme noms de lieux-dits, de lieux habités ou de personnes.

Comment expliquer le traitement provençal de ce suffixe toponymique *-atam* dans un pays dont les patois actuels sont de type français, et qui est situé à une soixantaine de kilomètres au moins de la limite séparant *-é* de *-a* <*-are, -atum* (cf. Terracher, *Aires*, 83 ; *Atlas*, carte X)?

Comme il est arrivé lorsqu'on a voulu rendre compte de la présence de *-ac* dans la même contrée, deux hypothèses s'offrent à l'esprit.

Ou bien les habitants actuels de cette région sont des autochtones qui ont, dans le cours des temps, renoncé à parler leur langage indigène, de type provençal, pour adopter un langage, jugé supérieur, et de type français. Cette explication concorderait assez bien avec les conclusions auxquelles ont abouti MM. Rousselot (*Modif.*, 291-2) et Terracher (*Aires*, 84) pour une région plus orientale

des Charentes, et au sein de laquelle ces deux auteurs sont d'accord pour noter, dans la langue vulgaire courante et non pas seulement en toponymie, un recul de *-a*, *-ad(e)* devant *-e*, *-ē(e)*, venus de l'Ouest.

Ou bien, seconde hypothèse, une ancienne population de langue méridionale a été remplacée par un peuplement venu du domaine linguistique d'*oïl*, et les membres de ce peuplement ont adopté les noms de lieux habités qu'ils trouvaient dans le pays.

La phonétique apporte-t-elle quelque preuve capable de nous décider en faveur de l'une ou de l'autre de ces deux explications ?

La phonétique parle, timidement il est vrai, en faveur de la seconde hypothèse. En effet une population autochtone, ayant changé de langue, aurait pu à la rigueur respecter à peu près la forme primitive du suffixe *-ac*, lequel est particulier à la toponymie : les formes provençales *Cognac*, *Lonzac*, etc. qui sont plus ou moins devenues *Cognat*, *Lonzat* dans la prononciation courante, auraient pu conserver leur couleur phonétique méridionale.

Mais un suffixe comme *-ade*, *-atam*, *La Frenade*, *La Sauzade*, qui est cent fois plus fréquent hors de la toponymie que dans la toponymie, n'aurait-il pas été entraîné dans le glissement général de l'idiome ? Que ce glissement du type provençal vers le type français se soit produit par voie d'évolution phonétique directe, ou par voie de reconstruction, ou même par voie de simples emprunts pratiqués sur une très vaste échelle, il paraît assez peu vraisemblable que le suffixe *-atam*, formatif de noms de lieu dont le sens originaire devait rester clair, n'ait pas suivi le suffixe *-atam*, formatif de participes, de substantifs ou d'adjectifs..

A en juger par les apparences, *La Frenade*, *La Sauzade* ne sont donc pas, dans les parlers considérés, des reliques d'un état ancien. Bien que noms de lieu, ils font, dans ces parlers, figure de mots d'emprunt.

Ils semblent être les frères authentiques d'un autre vocable, nom commun celui-ci, que les lexicographes n'ont pas encore signalé à notre connaissance, mais qui est bien vivant dans le même coin de pays : chaque petit propriétaire de *La Frenade* ou de *La Sauzade*... possède une ou deux ou plusieurs *levades*, c'est-à-dire de « petites pièces de bois », littéralement des « levées de terre situées dans des endroits marécageux ou du moins humides, complantés en arbres d'essences diverses. »

Comment s'explique la présence de *levade* dans ce pays dont les parlers actuels offrent en principe *-é* en regard de *-atum*, *-atam* ? *Levade* a-t-il, quoique nom commun, échappé, comme *La Sauzade* ou *La Frenade*, au changement général qui aurait substitué *é* français à *a* provençal ? Et *levade* est-il alors, dans la langue, plus ancien que le participe *levée*? Plus encore que pour le cas de *La Frenade*, *La Sauzade*, une réponse affirmative à cette question risquerait de choquer la vraisemblance ?

Mais alors *levade*, comme *limonade*, *salade*, etc., doit être considéré comme un emprunt, emprunt des parlers septentrionaux à des parlers du Midi, mais emprunt venu par des voies et à des époques sans doute bien différentes. *Limonade*, entré dans ces parlers à une date assez récente par le canal du français littéraire, a fait vraisemblablement un long circuit ; il en est de même de *salade* à une époque un peu plus ancienne ; *levade*, terme local, n'a guère voyagé sans doute : on est venu l'emprunter sur place ainsi que les noms de lieu *La Frenade*, *La Sauzade*, etc. Tous ont été adoptés tels quels par des populations envahissantes venues du domaine d'oïl, — s'il est bien vrai qu'il en soit venu, — et qui ont de même trouvé sur place et conservé dans leurs parlers *Cognac*, *Lonzac* et autres noms de lieu en *-ac*.

Quant à *Genté*, il apparaît comme un mot voyageur, quelle que soit l'hypothèse que l'on accepte : celle d'une population indigène ayant changé de langue et ayant

incorporé dans son fonds toponymique le nom d'un propriétaire foncier nouvellement établi dans le pays, ou bien celle d'un repeuplement ayant entraîné, avec la migration des individus, celle des noms propres qui leur sont familiers : cf. *Santiago* (Chili), *Montpelier* (État de Vermont, États-Unis), etc., etc.

De toute façon, placé par le hasard précisément à côté d'un *Gensac* < *Gentiacum*, dont il est limitrophe, *Genté* atteste éloquemment, avec son voisin, que si, depuis bien avant Mahomet les lieux, pas plus que les montagnes, ne changent de place, les noms de lieu sont par contre éminemment susceptibles de se déplacer. Voilà une vérité qui se vérifie dans tous les pays du monde.

De ces voyages des noms de lieu, quelles que soient les circonstances historiques qui les ont causés, la phonétique est, quoi qu'on en dise, un excellent indice. Elle tranche souverainement en matière d'emprunts toponymiques. *Dans les parlers actuels* de l'Angoumois, *Cognac*, *Juillac*, *Gensac*, *La Frenade*, *La Sauzade* sont à coup sûr des mots d'emprunt. *Genté* par contre n'en est un en aucune façon. A la question limitée et bien définie qu'on lui pose : « Y a-t-il eu, oui ou non, emprunt toponymique ? », la phonétique donne hardiment une réponse très nette. C'est que le problème en discussion est un problème linguistique, et n'est qu'un problème linguistique.

Mais s'agit-il de rechercher les conditions dans lesquelles se sont produits ces emprunts ? Veut-on démontrer qu'ici une langue a été substituée à une autre sans que le gros de la population ait changé de place, et que là un mouvement plus ou moins brusque et général de population explique telle ou telle révolution toponymique. La phonétique pourra peut-être fournir des présomptions ; elle n'apportera aucune preuve décisive.

La parole est à l'histoire dans un débat essentiellement historique.

Si la phonétique est dans un rapport intime avec la toponymie ou la lexicologie en général, elle est tout aussi étroitement liée à la sémantique, discipline inséparable de la lexicologie.

Le substantif *statio* « station, poste militaire » faisait partie, en latin, de toute une série de mots marquant la position debout : *stare* « se tenir debout » et les quinze verbes composés formés avec lui, *status* « attitude », *statua* « statue », *statura* « stature », etc. Les mots de la même famille étaient en nombre considérable. Le sens primitif de *statio*, qui est un sens local, devait normalement se maintenir tant que les rapports avec la série continuaient d'être sentis. Mais, les lois phonétiques en vigueur dans le domaine italien ayant transformé *stationem* en *stagione*, la grave altération subie par le *t* + *yod* dans ces conditions particulières d'accentuation a rendu le mot assez différent des autres mots *stat-* pour que *stagione* ait cessé d'être perçu comme faisant partie de la famille. Une signification nouvelle, purement temporelle, s'est alors développée au détriment de toute autre, celle de « saison ». Cette signification était contenue en puissance dans des expressions latines telles que *stationes hibernae* « quartiers d'hiver ». Par un progrès nouveau et une spécialisation de sens, dont il y a tant d'exemples en sémantique, le sicilien *staśoni*, où se constate une altération analogue du *t* + *yod*, en est arrivé à signifier « été ».

Le latin *dŭcem* « guide, chef », malgré son *ŭ*, était apparenté au radical du verbe *dūco*. La différence de quantité n'empêchait pas les latins de sentir le rapport entre les deux mots, car Priscien (IX, 28) remarque que la voyelle de *dūco*, longue au présent, est brève par nature au parfait *duxi* et au participe *ductus*. La solidarité de *dŭcem* avec toute la famille de *dūco* devait contribuer à garder au mot sa signification primitive. A partir du moment où le jeu des lois phonétiques, en particulier les différences de

timbre qui ont séparé *ū* de *ŭ*, ont eu altéré le sentiment de cette solidarité, des sens nouveaux ont par endroits fait tort à l'ancien et s'y sont partiellement substitués. Le vénitien *doge* est bien resté fidèle à la tradition sémantique primitive ; mais le calabrais *doče* signifie « la cheville, la bonde » ; le piémontais *ados* est « la source » ; le v. fr. *dois* s'applique à un « canal », etc.

A ces exemples pourraient s'en ajouter un nombre considérable (cf. Meillet, *Ling.*, 237), qui montreraient l'influence des transformations phonétiques sur la tradition sémantique. Les cas d'étymologie populaire sur lesquels M. Gilliéron a fort justement insisté, et qui seront examinés en détail dans le chapitre XII du présent volume, viennent à l'appui de notre thèse. Le latin *cubare* « être couché » a pris la signification restreinte de « être couché sur des œufs, couver » à partir du moment où, le *b* intervocalique étant passé à *v* ou à un son voisin, il s'est produit une confusion avec *ovum*. Cet exemple allégué par l'auteur de l'*Abeille* (p. 225 ; cf. *Ét.*, 26) à l'appui de ses conceptions sur l'étymologie populaire, prouve peut-être, comme le veut l'auteur (p. 224), que « l'étymologie populaire soustrait aux lois phonétiques des mots que ces lois auraient broyés », mais à coup sûr il montre avant tout que ce sont les conditions phonétiques des mots qui sollicitent l'étymologie populaire : ici encore la phonétique commande le mécanisme qui déclenche le mouvement sémantique.

A la sémantique et à la lexicologie est étroitement liée la morphologie, puisqu'une flexion est obligatoirement attachée à un vocable qu'elle fait entrer dans certaines catégories grammaticales exprimant des modalités, des rapports, etc. Comme la lexicologie et la sémantique, la morphologie est sous la dépendance immédiate de la phonétique.

La phonétique explique le maintien, la perte de certaines

flexions, la naissance de flexions nouvelles. Elle rend compte des aspects divers sous lesquels apparaissent les flexions.

Selon M. Terracher, dans le nord-ouest de l'Angoumois (*Aires*, 88 cf. *Atlas*, c. XI), on distingue deux aires principales pour la première personne du pluriel. Il y a une aire *A*, où les premières personnes du pluriel sont en principe *-ā* à l'imparfait de l'indicatif, sauf pour les verbes en *-are*, au subjonctif présent et imparfait, au futur et au conditionnel ; elles sont en principe *-ē* à l'imparfait de l'indicatif des verbes en *-are*, à l'indicatif présent et au parfait. Il y a une aire *B*, où les premières personnes du pluriel sont en *-ō* ou en *-ā*.

L'absence de *-ē* dans la zone *B* demande une explication. Cette explication, c'est la phonétique qui nous la fournit.

L'examen des traitements phonétiques en vigueur dans ces deux zones a permis à M. Terracher de poser la loi suivante (*Aires*, 85) :

A *an* + consonne > *ā* ; *en* + consonne > *ẽ* : *vèdr*, *prèdr* mais *eāta*.
B *an* + consonne > *ā* ; *en* + consonne > *ã* : *vàdr*, *prãdr*, *eāta*.

A vrai dire, on ne voit pas comment l'auteur des *Aires morphologiques* peut s'appuyer sur cette loi pour en tirer la conséquence que *-amus* aboutit à *-ā* partout, tandis que *-emus* aboutit à *-ẽ* dans la zone A, et se confond avec *ā* < *-amus* dans la zone B (*ib.*, 88-9). En effet, ni *-amus* ni *-emus* ne répondent aux conditions phonétiques qu'on formule : « *an* + consonne, *en* + consonne. » Je ne sache pas que, dans *-amus*, l'*s* finale, même conservée, puisse, après la chute de l'*ŭ*, jouer le rôle d'entrave qu'on veut sans doute lui attribuer.

Le véritable point de départ ne serait-il pas la troisième personne du pluriel, dont les terminaisons *ā* et *ẽ* offrent,

entre les zones A et B, la même répartition géographique qu'à la première personne (*ib.*, 93) ? En effet, dans l'Angoumois, comme sur plusieurs points de la France du Nord, depuis le sud de la Lorraine et la Franche-Comté jusqu'au Poitou et à la Saintonge (v. Meyer-Lübke, *Gr.*, II, 199-200), un déplacement de l'accent s'est produit à la troisième personne du pluriel, qui, de paroxytonique, est devenue oxytonique : *cántant* > *cantánt* (cf. *Aires*, 85). Ce déplacement d'accent, qui s'est accompagné, pour des raisons morphologiques, d'un renforcement phonétique du *-t* final, a sans doute pour cause une tendance à l'unification des trois personnes du pluriel, dont la désinence devait ainsi devenir uniformément tonique. Et cette tendance même à l'unification expliquerait en même temps l'influence analogique que nous supposons s'être exercée de la troisième personne du pluriel sur la première, peut-être d'après le modèle suivant :

1e p. sg. désinence zéro, respectivement *-o*, *-e*.
2e p. sg. désinence zéro, respectivement *-á*, *-é*.
3e p. sg. désinence zéro, respectivement *-o*, *-e*.

Comparer l'invasion de *je* à la 1re pers. du plur., dans une partie du domaine : *javõ* « nous avons » (*ib.*, 91), invasion qui montre l'influence que le système morphologique du singulier a pu avoir sur celui du pluriel.

Quoi qu'il faille penser de notre hypothèse, il est bien certain que, dans le nord-ouest de l'Angoumois, la répartition géographique du traitement phonétique de *a*, *e* entravés devant nasale explique la répartition géographique de *ã* et de *ẽ* à la troisième personne du pluriel. Pour la première personne, la même explication ne serait pas moins sûre, si l'analogie supposée entre 6 et 4 pouvait être définitivement prouvée.

Voici un autre exemple plus simple. Dans l'ensemble du même domaine étudié par M. Terracher, à la troisième

personne du singulier de l'indicatif présent des verbes en *-are*, à l'imparfait de l'indicatif et au conditionnel, on ne rencontre de désinence que dans trois localités (*ib.*, 88). Ces trois localités sont aussi les seules où l'*a* final atone se soit conservé (*ib.*, 85) : *u ṣãnto* « il chante », *u ṣãntãvo* « il chantait », *u ṣeryo* « il serait » correspondent à *vãṣo* « vache ». La nature du traitement phonétique conditionne donc la flexion, là où celle-ci est étymologique. Le contraire serait bien surprenant.

Elle conditionne même la flexion d'origine analogique, puisqu'à la troisième personne du subjonctif présent, où la désinence est *-e*, ces trois points géographiques sont aussi les seuls à posséder une désinence. Les faits sont les mêmes à la première personne qui n'offre de désinence qu'en ces trois points et où *-o* représente la désinence étymologique et *-e* la désinence analogique (*Aires*, 86-8). Le phonétisme général de ces parlers, qui admettent des paroxytons avec *-o* ou *-e* atones en syllabe finale, conditionne donc la flexion.

Dans la région des Ardennes étudiée par M. Bruneau, les verbes en *-iller*, *-ier* sont passés à la conjugaison en *-ir* : *griller*, *crier* sont devenus *grir*, *crir* (Bruneau, *Phon.*, 487). C'est au traitement phonétique de *-ier* qu'est dû ce changement morphologique : *-iller* s'est réduit à *-iyer*, puis à *-ier*, d'où *-ir* : cf. *pani* « panier », *pír* « pierre » etc. (Bruneau, *Lim.*, carte 80, et p. 217 suiv.).

Dans le nord de l'Italie, toute une catégorie de substantifs ayant un *a* à la tonique forment leur pluriel en infléchissant l'*a* en *e*, par exemple à Santa-Maria-Maggiore du Val Vigezzo : *rat* plur. *rèt*, *gat ghèt*, *kamp kèmp* ; à Barbania : *traf trèf*, *c'a* « clè » *c'è*, *bras brès*, etc. ; à Quarna en Novare *brac'* « bras » *bréc'*, *balm* « pierre » *belm* etc. (voir d'autres exemples : Bertoni, *Et. dial.*, 61). Le linguiste ne peut se borner à constater simplement ces alternances morphologiques. Il doit les expliquer. Seule la phonétique le

lui permettra : l'altération de l'*a* s'est produite par métaphonie sous l'influence d'un ancien *i* de flexion disparu aujourd'hui.

Ailleurs, le pluriel des mêmes mots se forme par l'insertion d'un *-i* à l'intérieur du radical, immédiatement après l'*a* : Varallo-Sesia : *c'af* « clé » *ç'aif*, *gat gait*, etc. Mais *k'amp* fait *kèmp*, *grand* fait *grènd*, *tant* fait *tènt*, vraisemblablement par réduction de *ai* en *e*, de manière à éviter la séquence de deux sonantes (*y* + nasale) en fin de syllabe (v. chap. x) : **kaimp* est devenu *kemp*. Dans les deux cas, il s'agit d'une attraction de l'*i* final de flexion. L'action des lois phonétiques peut donc avoir pour effet non seulement d'entraîner la modification ou la perte des désinences, mais encore de bouleverser le système flexionnel lui-même, en substituant à l'emploi de désinences, l'emploi d'alternances vocaliques (v. chap. XIII).

Souvent même les lois phonétiques entraînent l'évanescence de certaines caractérisations morphologiques.

Dans les parlers picards, le passage bien connu de l'article féminin à *le* est un phénomène phonétique qui s'explique peut-être par une altération de l'*a* en position intertonique syntactique : *illam feminam* > *la femme*, mais *ad illam feminam* > *à le femme*, ou peut-être aussi par une violente contraction, qui aurait réduit l'article à une simple *l*, selon M. Gilliéron (*Path.*, I, 29). Quoi qu'il en soit, la « neutralisation de l'article », qui suivit cette altération phonétique, a eu comme conséquence l'oblitération du genre des substantifs (*ib.*, 17-8). Ainsi les textes anciens révèlent dans cette région un *noctem* masculin, genre qui, ne se retrouve nulle part, en dehors du domaine de l'article neutralisé. Dans le même domaine, l'adjectif indéfini *tout* est neutralisé par voie de conséquence (*ib.*, 18).

Dans une partie des villages champenois explorés par M. Bruneau (*Lim.*, 228), l'article s'élide comme en français devant les substantifs commençant par une voyelle.

D'autre part, une voyelle suivie d'une nasale articulée se nasalise : on dit *ẽn ouvrier̀* et *ẽn ouvrière*. De ces coïncidences d'ordre phonétique et de quelques autres encore, il résulte que les mots commençant par une voyelle n'ont plus de marque du genre ; et l'ébranlement morphologique qui s'ensuit gagne même les mots commençant par une consonne. La notion de genre est en voie de disparition.

Causées le plus souvent par la phonétique, les pertes de flexion sont fréquemment réparées par la phonétique. Dans le nord du domaine ardennais, un *y* transitoire s'est intercalé à une date assez ancienne entre *é* ou *i* toniques et l'*ə* final atone représentant un *-a* ancien : *-atam* par exemple y était *-eyə*, *-itam -iyə*. Lorsque, à une époque relativement récente (Bruneau, *Phon.*, 132), l'*ə* final est tombé, et que par conséquent la flexion étymologique du féminin a disparu, le *-y* devenu final, s'étant maintenu, est devenu la marque du féminin (*ib.*, 319). Le système de déclinaison suivant prévaut dans ces patois du côté de la région wallonne : masc. *kasə̀* fém. *kasə̀y* « cassé, -e », masc. *pasə̀* fém. *pasə̀y* « passé -e », *puriy* « pourrie », etc. Ce phénomène, limité actuellement au nord de la région ardennaise, a dû à un moment donné être général. Le *-y* s'est propagé comme morphème en dehors des cas étymologiques. L'alternance morphologique masc. *vi* fém. *viy* « vieux, vieille » est encore bien vivante dans une partie du domaine (*ib.*, 476).

Vers la même région, mais dans d'autres mots, c'est un *-t* qui prend la valeur d'une désinence féminine. Du parallélisme entre les participes ou adjectifs féminins *fait(e)*, *dit(e)*, *tout(e)*, etc. et les masculins correspondants *fai(t)*, *di(t)*, *tou(t)*, etc., il est résulté, à une époque moderne, qu'un *-t* s'est détaché et a servi à former le féminin dans la partie wallonne et champenoise du domaine considéré : *fyə̀rt* « fière », *nwart* « noire », *asit*, *asut* « assise », *selsit*, *stèlsit*, *sœtsit* « celle-ci », *sèllat*, *stellat*, *stilat* « celle-là » (Bruneau, *Phon.*, 424).

Dans tous ces cas, la phonétique sert en quelque sorte de fourrier à l'analogie ; elle procure à la morphologie les matériaux propres à réparer les ravages qu'elle a causés elle-même.

Mais le travail de reconstruction morphologique, succédant à la destruction phonétique, ne suppose pas nécessairement une intervention de l'analogie. Souvent la phonétique agit seule : elle altère certaines formes, certains systèmes, les rendant impropres à tout service ; mais elle en laisse subsister d'autres, qui, selon les besoins de la langue, se substituent à ceux qui ont disparu.

L'imparfait du subjonctif *cantarem*, *timerem* que le latin classique s'était créé pour compléter le parallélisme entre les temps de l'indicatif et ceux du subjonctif, n'a eu, dans le latin parlé vers la fin de l'époque impériale qu'une vie précaire, à peu près comme le futur, création relativement récente elle aussi, et qui, destinée phonétiquement à se confondre en partie avec le subjonctif présent, s'est effacée pour cette raison d'une manière presque universelle. Comme pour le futur, les restrictions de l'imparfait du subjonctif dans l'emploi vulgaire s'expliquent en partie par l'introduction relativement récente de ce temps dans la langue, en partie par des raisons syntaxiques et une sorte de recul général des temps du passé, en partie enfin, et dans une plus large mesure, par l'aspect phonétique des terminaisons *-arem*, *-erem*, sujettes à être confondues plus ou moins rapidement avec les formes syncopées de futur antérieur *-aro*, *-ero* et celles de subjonctif parfait *-arim*, *-erim*.

L'imminence de cette confusion phonétique a précipité la mort de l'imparfait du subjonctif, et a causé en outre de sensibles dommages au futur antérieur et au parfait du subjonctif. La « collision » phonétique des trois formes, — pour employer une expression chère aux géographes — a entraîné pour ces formes sinon une disparition, du

moins des restrictions d'emploi, qu'on pourrait dénommer trilatérales. Le futur antérieur, confondu à toutes les personnes sauf à la première, avec le parfait du subjonctif, a été, des trois, le moins atteint. Conservé en Dalmatie avec la valeur d'un futur simple, *kanturo* « je chanterai » et sporadiquement en ancien roumain, *cîntáre*, en macédonien, en vieux sicilien, *isguardare* (Tallgren, *Rin. Aquino*, 55 ; cf. *Mém. Soc. Néo-phil. Helsingf.*, V, 277, 4), il n'a joui d'une vitalité véritable qu'en espagnol et en portugais.

Toutes les langues ont éliminé avec soin l'imparfait du subjonctif *-arem*, *-erem*, etc., qui n'a survécu que dans les parlers ultra-conservateurs de la Sardaigne : log. *timere*, *-eres*, *-eret*, *-éremus* etc. ; v. log. *kantare*, *-ares*, *-aret*, etc. (v. K. Foth, *Rom. Stud.*, II, 245 et Hofman, *Die log. und camp. Mund.*, 144), et peut-être aussi en roumain septentrional dans certaines périphrases optatives. Partout ailleurs l'imparfait du subjonctif a été remplacé par le plus-que-parfait, dont la terminaison plus pleine, grâce à la caractéristique *-ss-* (*-assem*, *-essem*, etc.) a concurrencé victorieusement les terminaisons plus effacées, *-arem*, etc. de l'imparfait du subjonctif. En roumain même, *-assem* supplante *-averam*, sujet à la syncope qui devait le défigurer : *jurasem* = lat. *juraveram*.

Mais il y a mieux : en lorrain, nous voyons l'imparfait roman du subjonctif s'installer dans les fonctions de subjonctif présent. Ainsi, dans les Vosges méridionales (Bloch, *Vo.*, 181), en dehors des verbes « avoir » et « être », il ne subsiste guère de formes de subjonctif provenant du subjonctif présent latin : la flexion courante du subjonctif présent est partout en *-ĕs*, qui correspond à la flexion française *-asse*, ou en *-ăs* pour les autres conjugaisons (*ib.*, 208).

On peut conclure de tous ces faits qu'un peu partout s'est opérée comme une sélection entre les formes latines d'imparfait du subjonctif, de futur antérieur de l'indicatif,

de parfait du subjonctif, enfin de plus-que-parfait du subjonctif. Les formes qui manquaient d'étoffe ont péri ou végètent. Celles que devait moins atteindre l'usure phonétique, ont résisté, et certaines d'entre elles font même figure d'espèces envahissantes.

Le spectacle d'une telle lutte, vient à l'appui de notre thèse. Il atteste la dépendance étroite dans laquelle se trouve la morphologie par rapport à la phonétique. C'est pourquoi, avoir la prétention de tirer au clair le système morphologique d'un idiome, sans en avoir au préalable étudié la phonétique, n'est-ce pas proprement, comme disent nos voisins d'Outre-Pyrénées, *tomar el rábano por las hojas* ?

Ainsi deux gros volumes ont été écrits sur l'histoire des *Aires morphologiques dans les parlers populaires du nord-ouest de l'Angoumois* à l'époque moderne. L'auteur déclare l'étude phonologique scientifiquement impossible (p.35), ce qui est peut-être excessif. Il souligne les difficultés de l'étude phonétique (p. 37-50) ; et l'on aurait grand tort de nier ces difficultés. Mais ces difficultés ne sont pas assez insurmontables et cette impossibilité n'est pas assez réelle, pour que le dialectologue soit autorisé à escamoter la partie fondamentale de sa tâche et à s'enfermer dans l'examen pur et simple de ce qu'il appelle les « systèmes morphologiques ».

En débarrassant le champ des recherches linguistiques de toutes les aspérités qui le hérissent, en se cantonnant dans l'étude exclusive des faits d'emprunt morphologique, ou plus exactement des échanges et des migrations de « systèmes morphologiques », on s'installe, il est vrai, dans une position confortable. Mais on s'expose à de sévères reproches. Qu'est-ce qu'un « système morphologique », qu'est-ce qu'un système linguistique quelconque sans les sons de la langue ? Un édifice qui n'aurait pas d'assises ! L'auteur a voulu inaugurer une nouvelle méthode : commencer par le faîte la construction d'un bâtiment. Tour de force irréa-

lisable. Voilà pourquoi on trouve dans ce gros livre beaucoup de tableaux d'état civil, beaucoup de calculs et de moyennes et, somme toute, un peu de linguistique.

Et là où l'auteur, qui s'est donné manifestement beaucoup de peine matérielle, arrive à déterminer la nature profonde d'un phénomène morphologique, soit qu'il élucide une question d'origine, soit qu'il précise un procès d'évolution, c'est, chaque fois, qu'il a oublié d'être fidèle au plan adopté à l'avance ; c'est, chaque fois, qu'il a... fait de la phonétique.

« Avant d'étudier les désinences personnelles et les modes et temps, il *pourra être utile* d'indiquer les limites de quelques faits phonétiques liés *peut-être* aux faits morphologiques ou contribuant en tout cas à les expliquer » (*Aires*, 81). Il n'y a pas de peut-être. La nécessité de connaître la phonétique du domaine dont on étudie la morphologie, est une nécessité absolue. Toutes ces tergiversations, ces atténuations, lorsqu'il s'agit d'énoncer une vérité aussi évidente, sont significatives. Elles attestent chez l'auteur la présence d'un mal, qui fait des ravages chez plus d'un romaniste de l'heure présente : la phobie de la phonétique.

On ne veut pas faire de la phonétique, peut-être parce qu'on la redoute, ou simplement parce qu'elle n'est plus en faveur. Mais on est ramené à la phonétique par la force des choses. Lorsque, dans le domaine dont on nous décrit les « systèmes morphologiques », on essaie de déterminer des communautés linguistiques d'après les particularités de chaque parler, on est obligé d'accorder presque autant de place aux faits d'ordre phonétique qu'aux « systèmes » de flexion (*Aires*, 122 à 129). Quand on veut démontrer l'absence d'unité morphologique dans un village, subrepticement on y signale à différentes reprises l'absence d'unité phonétique (*ib.*, 135-8).

N'est-ce point faire déjà de la phonétique — du moins dans la synchronie — que de constater qu'à Puyréaux on

a *hẹnŭy* « genou » au singulier et *hẹnŭy* au pluriel ? Qu'à Rivières on dit *brãɛ sẹɛ* au singulier et *brãɛ́ sẹɛa̰ỹ* au pluriel ? Qu'à Vindelle on a *bœ̆* « bœuf » au singulier et *bœ̆* au pluriel (*ib.*, 66-7) ?

Au surplus la constatation pure et simple de ces alternances, même si on la corse un peu par la comparaison géographique des aires où elles sont répandues, ne peut offrir vraiment quelque intérêt linguistique que lorsqu'on étudie dans la diachronie la cause qui a produit ces alternances. Et cette cause apparaît comme étant d'ordre essentiellement phonétique. L'action d'une ancienne *s* étymologique explique l'alternance du timbre et de la quantité dans des formes comme *bœ̆* : *bœ̆* (cf. Rousselot, *Modif.*, 304).

Il n'est point de petites causes du moment qu'il y a de grands effets. A première vue il semble que la syntaxe, qui est l'ordre même et l'enchaînement de la pensée, doive échapper à l'action de la phonétique. Il n'en est rien.

La phrase est une combinaison de formes et de mots. Les mots et les formes, privés du support des sons, couchés dans les livres à l'état de momies, ou relégués dans le domaine de l'imagination auditive et visuelle du langage intérieur, n'ont qu'une existence bien précaire. La syntaxe, sans les sons ou sans l'image des sons, est une réalité décevante. Il est inutile de nous appesantir sur cette considération.

Nous ne nous étendrons pas davantage sur le grand nombre de rapports syntaxiques que les langues expriment par de purs moyens phonétiques, telles par exemple les modulations et intonations de la phrase. Le castillan, comme la plupart des langues congénères, obtient la subordination de deux propositions l'une à l'autre, ou de deux groupes de propositions, par une élévation de la voix à la fin du premier élément, principal ou subordonné, et par une descente de la voix à la fin du deuxième élément, subordonné ou principal (Navarro, *Pron. esp.*, 172) :

Si no pagáis la renta, | *dejad el molino.*

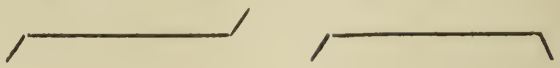

ou bien avec le même mouvement mélodique :

Dejad el molino, | *si no pagáis la renta.*

L'appareil grammatical des conjonctions ou mots du même genre a beau être supprimé, la subordination n'en reste pas moins marquée par l'intonation :

Gaviotas por tierra, | *viento sur a la vela,*

c'est-à-dire : « *si* les mouettes volent vers la terre, le vent du sud souffle dans la voile. »

Le français, l'italien, le portugais, sans parler d'autres langues ou dialectes, offriraient aisément des exemples analogues, qui, pour le moment, ne peuvent guère s'étudier malheureusement qu'en linguistique synchronique.

En linguistique diachronique, — et le fait se vérifie dans toutes les langues romanes, — indépendamment du dessin mélodique de la période et des systèmes d'intonation destinés à mettre en relief les rapports logiques entre les membres de la phrase, on peut remarquer l'existence d'un lien étroit entre nombre d'évolutions syntaxiques et certains phénomènes d'ordre phonétique. Ces innovations intéressent souvent le détail des constructions grammaticales. Souvent aussi elles affectent l'ensemble du mécanisme syntaxique.

Parmi les faits de détail, un exemple, fourni par le français, est bien probant : c'est celui de l'omission du pronom personnel de la troisième personne régime direct, *le*, *la*, *les*, devant un régime indirect de la même personne, *lui*, *leur*. Cette omission, fréquente aujourd'hui dans la langue populaire, se rencontre chez les écrivains du XVIIe siècle, même chez le plus correct de tous : Racine (*P. R.*, IV,

567) : *Le Pape envoya le Formulaire tel qu'on lui demandoit.* Vaugelas remarque que « cette faute » est très répandue, et Patru observe que « dans le discours ordinaire on supprime communément le pronom ». En fait cet usage remonte haut dans la langue. M. Foulet (*Petite syntaxe de l'ancien français*, 107) n'a relevé, dans tout *Perceval*, que trois passages du type *cil la li garda*. Partout ailleurs, il y a ellipse du régime direct : *que je ne li die, que ge li envoi.*

Il est vrai que, dans des phrases de ce genre, on peut parfois interpréter les *li* des manuscrits comme se décomposant en *l'i*, et considérer *i* comme représentant l'adverbe *ibi* jouant le rôle de pronom personnel : *mes ge la vi et s'i parlai* (*Perc.*).

Mais les cas où *li* tient lieu de *les li*, et où par conséquent le régime direct est pluriel, *Ses armes vermoilles sont, e si li donastes, ce dist* (*Perc.*) tendent à montrer que bon nombre des *li* relevés dans les textes sont indécomposables, et doivent être considérés comme la forme simple du régime indirect.

Qu'il faille voir dans cette construction le résultat d'une haplologie syllabique, c'est ce dont aucun linguiste ne doutera, et ce que Vaugelas lui-même entrevoyait en 1647, lorsqu'il attribue l'omission du pronom régime à la « cacophonie des deux *ll* ». A l'appui de son explication, et non sans faire preuve d'un certain sens linguistique, l'auteur des *Remarques sur la langue française* observe qu'on ne fait pas l'ellipse devant un pronom de la première ou de la deuxième personne, et qu'on ne dit pas par exemple : *vous voulez acheter mon cheval : il faut que je vous montre.* On dit nécessairement : *Il faut que je* vous le *montre*, « parce que ce n'est qu'avec *lui* et *leur* qu'on parle ainsi à cause de la cacophonie des deux *ll* ».

Sans doute, dans ce conflit entre la grammaire et la phonétique, les théoriciens du XVIIe siècle — même ceux qui, comme Vaugelas, font profession de s'incliner devant les

caprices du bon usage —, ont donné raison à la première contre la seconde. Il n'empêche que non seulement l'haplologie, cause unique de la chute de l'un des pronoms commençant par *l-*, doit être considérée comme une force s'étant exercée une fois pour toutes à un moment du passé, de telle sorte que *je lui dis*, pour *je le lui dis*, ou autres constructions analogues en quelque sorte cristallisées, se sont perpétuées directement dans certains milieux sociaux, comme se sont perpétués des mots réduits une fois pour toutes par le même procédé : *idolâtre* pour *idololâtre*, *tragicomédie* pour *tragico-comédie* ; mais encore l'action haplologique s'est maintenue à l'état de force latente au cours des âges, et continue de s'exercer, dans les mêmes milieux ou milieux analogues, malgré les prescriptions contraires des grammairiens. Cette action haplologique est comme une force d'inhibition qui interdit aux sujets parlants de créer de nouvelles phrases, datant à coup sûr d'une époque moderne, et où les deux pronoms *le lui*, *la lui*, etc. entreraient en contact : *j'lui téléphonerai* pour *je le lui téléphonerai*. Il apparaît donc que, dans certaines conditions, l'influence de la phonétique sur la syntaxe s'exerce d'une manière permanente, contribuant à donner et à conserver dans chaque langue à plus d'un syntagme sa forme particulière.

Le vieil espagnol *ge lo*, pour *le lo*, appelle une observation analogue. Pour éviter les deux *l* de *le lo*, la langue a eu recours de bonne heure à une autre combinaison, *lle lo*, attestée en léonais. Quelle que soit l'explication de ce *lle lo*, qu'il repose sur un datif en hiatus, *illi illud*, suivant l'opinion de Lenz, ou qu'il soit dû à une forme *lle llo*, < (*i*)*lli* (*i*)*llud*, comme le propose M. Staaf, c'est la dissimilation consonantique qui est en jeu à l'origine. En raison de cette tendance à la dissimilation, produisant ici des effets comparables à ceux de l'haplologie dans la syntaxe des pronoms français, *lle'llo* n'était guère viable, pas plus que ne pouvait l'être *le lo*. C'est donc *lle lo* qui a prévalu tout

d'abord par suite d'une sélection, qui a écarté soit *lle llo* soit *le lo*. Le *yelo* qui a suivi, en léonais, et le *gelo*, puis le *selo*, du castillan ne sont qu'une étape nouvelle dans la voie de la dissimilation : tous deux représentent *lle lo* avec perte de l'élément latéral de la première syllabe sous l'action dissimilante de l'élément latéral contenu dans la seconde. De toute manière, ici encore, la phonétique a créé de la syntaxe.

De même, la répulsion pour l'hiatus est une force puissante, d'ordre phonologique (v. chap. x), à coup sûr plus efficace et d'une application moins restreinte que la force haplologique, et presque aussi générale que la force dissimilante. Suivons-en un curieux effet dans la syntaxe française.

Au XVIIe siècle, Maupas, Oudin, d'autres grammairiens encore, Dupleix par exemple (v. Brunot, *Hist. l. fr.*, III, 634), avaient condamné l'emploi de la préposition *en* devant les noms de ville. Hypnotisé sans doute par la syntaxe latine, Dupleix exigeait *en* devant « les noms des plus grands lieux : *en Allemagne* », mais réclamait *à* devant « les noms des moindres lieux », « villes ou châteaux », « même si ces noms commencent par une voyelle, fût-ce par la voyelle *a* : *à Angers* ».

Les meilleurs écrivains du XVIIe siècle, suivant en cela un usage ancien dans la langue, ne se sont pas fait faute de transgresser cette règle. Ils ont employé *en* devant des noms de ville commençant par une consonne. Mais c'est surtout devant voyelle, et en particulier devant *a*, que *en* a été employé : *en Avignon*, Balzac ; *en Alger*, Corneille, Molière ; *en Alexandrie*, Vaugelas ; *en Argos*, Racine ; *en Epidaure*, La Bruyère.

Dans ce cas, c'est-à-dire devant une initiale vocalique, l'usage de la langue parlée était en faveur de *en*, comme l'atteste en 1687 Thomas Corneille citant Ménage, qui défendait cette construction chez Balzac : « Il y a quelques années qu'on a commencé à dire *à Arles*, *à Avignon*, comme on dit *à Angers*, *à Angoulême* malgré le bâillement des deux

voyelles. » L'observation est pénétrante. L'hiatus *à Arles* est plus caractérisé encore que l'hiatus *à Angers*.

C'est à coup sûr pour éviter ce « bâillement », contraire aux tendances générales phonologiques de l'idiome (v. chap. x), que les paysans saintongeais les plus illettrés du canton de Pérignac (Charente-Inférieure) disent aujourd'hui d'instinct, et sans y manquer une fois : *j'vais en Ars* (Ars, commune limitrophe dudit canton), mais *j'vais à Pérignac*. Ainsi donc, comme il existe une sélection morphologique (voir *Revue dial. rom.*, II, 87 ; cf. chap. XIII), qui retient, élimine ou crée les formes verbales conformément aux besoins de la flexion, il y a aussi une sélection entre les tours de syntaxe, et le principe qui préside à cette sélection est souvent de nature phonologique.

L'influence de la phonétique sur la syntaxe se manifeste souvent sur une plus vaste échelle.

On a beaucoup écrit depuis quelques années sur la disparition du passé défini en français et sur son remplacement par le passé composé. Après avoir soutenu (*Abeille*, 224) que cette disparition est due à l'extension de l'emploi du présent de l'indicatif, de l'imparfait et du passé indéfini, M. Gilliéron est revenu sur cette interprétation (*Faillite*, 106) en des termes qui attestent la plus haute et la plus respectable probité scientifique, et il s'est rangé à l'opinion qui a été défendue par divers linguistes (v. Meillet, *Ling.*, 149), et qui semble être l'expression de la vérité : le passé défini a été éliminé parce que ses formes, dans les verbes irréguliers et même dans les verbes réguliers, offraient trop de disparates.

N'oublions pas que ces disparates sont le résultat direct du traitement phonétique auquel ont été soumises les diverses formes, le plus souvent fortes et assez hétéroclites déjà, des parfaits latins.

La disparition d'un temps primitivement aussi usuel que le parfait n'est pas sans exemples dans les domaines franco-

provençal et provençal, en vaudois moderne particulièrement, et à Menton (Ronjat, *Essai de syntaxe des parlers provençaux modernes*, 191). On la constate même dans l'Italie septentrionale, au nord d'une ligne passant au-dessus de la Spezia, Plaisance et longeant le Pô jusqu'à son embouchure (Bertoni, *It. dial.*, 179). Il n'est pas douteux que la complexité morphologique des paradigmes du parfait ne soit, ici encore, l'écueil que la langue a su éviter par la substitution, aux formes simples, de formes périphrastiques. Mais cette complexité morphologique elle-même — on ne saurait trop répéter cette vérité — avait, ici comme ailleurs, sa source dans les transformations phonétiques, qui ont causé un trouble d'autant plus profond dans la conjugaison du parfait que le phonétisme de tous ces parlers gallo-italiens est plus sujet aux contractions et aux altérations graves. Les régions de la Péninsule où le passé simple s'est mieux maintenu, sont aussi les plus conservatrices en fait de phonétique, du moins en ce qui concerne la tendance à l'amuïssement.

En Italie aussi bien qu'en France, la disparition du parfait simple n'est pas purement un fait de flexion. Elle intéresse en même temps la construction de la phrase, comme il est arrivé aussi, à peu près dans toutes les langues romanes, pour le futur périphrastique, qui a éliminé les formes du futur simple latin, phonétiquement trop débiles : ainsi il y a lutte en vieil espagnol entre *direvos* et *dezir vos he*, et l'ordre des termes de toute la proposition est influencé par la place qu'occupe le futur dans celle-ci (*Roman. Forsch.*, XXIII, 628). D'où il ressort que l'action de la phonétique, s'exerçant sur la morphologie, peut se répercuter jusque sur la syntaxe.

Comme il arrive dans le domaine de la lexicologie, l'usure phonétique des mots ou des formes donne fréquemment le branle à tout un mouvement syntaxique.

Déjà en roman commun, la chute des consonnes finales

m, *r*, etc., avait été l'une des principales raisons qui avaient entraîné la disparition du passif synthétique usité en latin littéraire et le remplacement de cette voix par les formes analytiques ou les tournures réfléchies. *Amo*(*r*), *amaba*(*r*), etc., vagues homonymes de *amo*, *amaba*(*m*), etc., ont été supplantés par *amatus sum*, *me amat*, — celui-ci pourtant bien peu commode — ou autres tournures analogues, dont toute la fortune repose sur la débilité phonique des temps simples du passif latin. Des formes en apparence aussi absurdes — si on les décompose et si on les prend au pied de la lettre — que esp. *los Moros se matan* = « Mauri truciduntur », d'où par emprunt fr. *la soupe se mange,* dont se moquait Béroalde de Verville, n'ont en réalité d'autre raison d'être que la primitive et lointaine confusion phonique des formes passives et actives en latin parlé.

La réduction de la négation *non*, devenue en position atone *nen*, *ne*, *n'* en français littéraire, et partiellement *ne*, *n'*, formes proclitiques à côté de *noun*, *nou*, dans les parlers provençaux modernes, a eu de graves conséquences.

En vieux français, comme dans les autres langues romanes, l'emploi des mots de renforcement est resté facultatif à côté des formes pleines de la négation ; au surplus il y est rare : *pas*, *point*, *mie*, etc., n'accompagnent en principe ni *non* ni même *nen* : *Voir non ai*, *mere*, *non ai*, *non* (*Perc.*). *Non ferai*. *Non fach*. *Nel sez tu ? Je non*, etc. La forme réduite *ne* s'est aussi tout d'abord suffi à elle-même en ancien français : *Il ne vout estre ses amis* (*Chat. Verg.*). *Guillaume ne cuidoit que...* (*Vair Pal.*), etc. Mais on tend de bonne heure à la renforcer par des adjectifs ou des pronoms, *nul*, *nun*, etc., par des adverbes, *plus*, *mes*, *onques*, *gueres*, etc., ou par des substantifs *pas*, *mie*, *point*, *goutte*, *rien*, etc.

Au fur et à mesure que la voyelle de *ne* devenait moins solide, suivant l'évolution générale des monosyllabes terminés par un *e* dit « muet », la nécessité d'exprimer une

particule de renforcement à côté de la négation devenait plus pressante. Déjà, à l'époque de Commynes, l'usage de la négation composée est presque constant. Si au XVIe siècle *ne* est encore souvent employé seul, par exemple chez Rabelais, Meigret trouve « bien froedes » des locutions comme *il n'a argent*, et Palsgrave (406) veut qu'on ajoute *pas*, *point*, etc., surtout à l'indicatif. Au XVIIe siècle, Malherbe blâme chez Desportes *vous n'aurez grand honneur*. Maupas pose les règles fondamentales qu'Oudin puis Vaugelas perfectionneront (Brunot, *Hist. l. fr.*, III, 615). Vers 1647, l'usage actuel est à peu près général à la Cour. Toutefois, l'auteur des *Remarques sur la langue française* observe que « presque tous ceux de delà la Loire s'écartent de cet usage ».

Cette faute que commettaient les Méridionaux du XVIIe siècle lorsqu'ils parlaient français, était la conséquence de leurs habitudes linguistiques propres. Les parlers provençaux, ayant conservé les formes pleines *noun*, *nou*, à côté des formes réduites *ne*, *n'*, étaient moins portés vers l'emploi des mots de renforcement, accessoires de la négation. De nos jours, d'après M. Ronjat (*Essai de syntaxe des parlers provençaux modernes*, 245), *ne* et *n'* sont usités seulement en cas de proclise, et exigent toujours l'adjonction d'un mot de renforcement : *N'èro-ti pas* « n'était-ce pas » s'oppose à *lou remèdi noun óuperè* « le remède n'opéra point ».

Le témoignage du provençal vient donc corroborer celui du français : là où la négation *non* se présente sous un volume phonétique suffisant, l'emploi des mots négatifs accessoires est resté un pur luxe, selon l'usage du roman commun et déjà du latin archaïque de Plaute et Térence. Là au contraire où la négation *non* devait s'altérer plus ou moins gravement, on observe une recrudescence dans l'usage de la négation double. L'obligation d'exprimer les particules de renforcement croît en raison directe de la dégradation phonétique subie par les adverbes négatifs.

La phonétique, la morphologie et la syntaxe apparaissent

comme des variables reliées entre elles par une même fonction. C'est ce que montre un autre exemple tiré du français.

Au cours du XIVe siècle, une véritable révolution s'est accomplie dans la syntaxe du français littéraire. Jusqu'à cette époque, l'ordre des termes de la proposition était très libre. On trouve dans les textes les six combinaisons suivantes, dont les quatre premières étaient les plus usuelles :

Sujet + *verbe* + *complément*.
Sujet + *complément* + *verbe*.
Verbe + *sujet* + *complément*.
Complément + *verbe* + *sujet*.
Complément + *sujet* + *verbe*.
Verbe + *complément* + *sujet*.

Deux constructions surtout étaient répandues : vraisemblablement c'étaient les constructions favorites de la langue parlée (Foulet, *Petite syntaxe de l'ancien français*, 256-8) : *Verbe* + *sujet* + *complément* et *Sujet* + *verbe* + *complément*. L'inversion du sujet était courante en toutes sortes de propositions.

Avec le XIVe siècle, l'inversion devient de plus en plus rare et, en principe, et sauf cas particulier, une seule construction subsiste, celle qui a prévalu en français moderne : *Sujet* + *verbe* + *complément*. Voilà désormais le type de phrase modèle de la langue jusqu'à l'époque actuelle.

On ne peut s'empêcher de remarquer que cette réorganisation de la syntaxe coïncide chronologiquement avec la disparition de la déclinaison, disparition qui coïncide elle-même avec l'amuïssement de l'*s* finale intervenue vers la même époque.

On a soutenu l'étrange thèse que la chute de la déclinaison a été le résultat des conditions syntaxiques nouvelles et de la fixité introduite dans l'ordre des termes de la proposition. En vérité, c'est là prendre proprement la cause pour l'effet, et c'est méconnaître la signification véritable de la triple coïncidence que nous venons de signaler.

Cette coïncidence est d'autant plus significative et facile à interpréter, qu'en italien, où l'*s* finale était tombée dès les origines, l'inversion du sujet a été abandonnée bien plus tôt qu'en français. *Pietro ama Paolo* a, dès l'abord, tiré son sens de la place occupée par les deux substantifs relativement au verbe, tandis que cette place était, en vieux français, grammaticalement indifférente : *Pierres aime Paul* ou *Paul aime Pierres*.

Elle l'est restée tant que l'*s* finale s'est maintenue dans la prononciation en toute position syntactique. Lorsque, au XIIIe siècle, l'*s* finale est tombée devant une consonne commençant le mot suivant, et un peu plus tard devant voyelle (*hom(es) aler, Gaufr.*, 13, cité par Tobler, *Fr. Vers.*), la déclinaison a été ébranlée, et avec elle l'ordre des mots dans la proposition, et par suite toute la construction de la phrase française.

Les innovations syntaxiques qui se sont introduites en français par suite de cette transformation générale sont nombreuses. Ainsi, le vieux français *ce suis-je*, exclusivement usité jusqu'au milieu du XIVe siècle, a été remplacé à cette époque par *c'est moi*, dont le premier exemple signalé est de 1371 (Foulet, *Rom.*, XLVI, 57).

M. Foulet a bien montré comment s'est opérée cette substitution, qui, bien qu'intéressant une construction de détail, n'en a pas moins une véritable importance, vu le caractère usuel de la tournure.

L'ordre des mots étant devenu invariable au XIVe siècle, et la formule *sujet* + *verbe* + *attribut* s'étant implantée en principe dans la langue, le groupe syntaxique *ce suis-je*, qui représentait étymologiquement l'ordre latin *attribut* + *verbe* + *sujet* tendit à se conformer au nouveau type. *Ce*, d'attribut qu'il était, est devenu sujet, et l'inverse s'est produit pour *je*.

Entre *ce suis-je* et *c'est moi*, il aurait dû, semble-t-il, se produire une forme intermédiaire : **c'est je*. Cette forme n'est pas intervenue. *C'est moi* s'est directement substitué à *ce suis-je*.

Pour rendre compte de l'absence de **c'est je*, jusqu'à quel point faut-il aller dans la voie d'une explication phonétique? D'après M. Foulet (*Rom.*, XLVI, 58), « *je* ne saurait ni se séparer du verbe, ni porter d'accent en aucun cas. Cette dernière interdiction est absolue... Tant que l'on conserve la forme traditionnelle *ce suis-je*, le pronom *je*, penché sur son verbe et éclairé par une forme caractéristique de la première personne, fait encore bonne figure. Mais qu'on vienne à changer *ce suis* en *c'est*, il n'y aura plus rien dans cette syllabe indifférente qui soutienne ou explique *je* : le pronom ne peut plus désormais compter que sur lui-même. *Je* réduit à l'état de simple consonne, n'était pas de taille à tenir ce rôle. Il cède la place à *moi*..., seconde forme de *je*, plus massive, plus indépendante, moins assujettie à la tyrannie du verbe. »

Il y a une grande part de vérité dans cette explication. Mais elle se heurte à quelques objections qui vont mettre à sa juste place l'action de la phonétique, et montrer d'une manière éclatante la collaboration étroite de la norme phonétique et de la norme grammaticale dans l'évolution du syntagme.

Nous concéderons volontiers que l'*e* « muet, sourd ou caduc », comme on l'appelle le plus souvent, est, moins qu'une autre voyelle, propre à prendre l'accent sous des influences syntaxiques. C'est ce qu'indique la différence d'accentuation qui existe en français littéraire moderne entredes groupes comme *sais-je*, où *je* est en clitique, et *sais tu*, *sait il*, où *tu* et *il* sont accentués.

Mais le cas du fr. mod. *prends le*, où *le* a fini par attirer l'accent, et même le cas de v. fr. *prends-le*, où *le* est enclitique, montrent, qu'à s'en tenir strictement dans le domaine des possibilités phonétiques ou phonologiques, le groupe **c'est je* (avec un *je* tonique, ou atone, ou même réduit à l'état de simple consonne) était parfaitement licite. Au surplus le français moderne connaît bien *suis-j(e)*, *puis-j(e)*,

sais-j(e), etc., qui, notons-le en passant, existent dialectalement en français local, au moins vers la Saintonge, sous la forme : *suis-jœ*, *puis-jœ*, etc., avec le pronom accentué.

Par conséquent ce ne sont pas uniquement des raisons phonétiques qui ont éliminé **c'est je*, prononcé *c'est jœ*, *c'est jè* ou *c'est j(è)*.

Il y a d'autres raisons : elles sont d'ordre grammatical et analogique. M. Foulet ne les méconnaît pas d'ailleurs. Mais il ne leur assigne pas toute la place qu'il convient.

Dans les cas de post-position de *je* cités précédemment, le pronom *je* joue toujours le rôle de sujet. Devenu attribut dans **c'est je*, et étant par la force des choses maintenu après le verbe, il devait être remplacé mécaniquement par *moi*, qui, dans le système de la déclinaison pronominale, représentait le régime tonique de la 1re personne, véritable forme substantive de la 1re personne et seule capable de faire fonction d'attribut.

S'il est légitime de transporter dans le domaine de la syntaxe l'expression si juste que l'autorité de M. Grammont a consacrée en phonétique, la forme **c'est je* a été ce que j'appellerais volontiers une « phase syntaxique sans durée ». En d'autres termes, **c'est je*, qui devait naître de *ce suis-je* sous l'influence du renversement de l'ordre des mots dans la syntaxe du XIVe siècle, a été immédiatement et automatiquement refait, et est devenu *c'est moi* sous la toute-puissante action analogique des nombreux syntagmes contenant un *moi* régime : *suis moi*, *crois moi* ou même *à moi*, *par moi*, etc.

En réalité, l'histoire de la substitution de *c'est moi* à *ce suis je* en moyen français, atteste, dans la dynamique de la langue, une compénétration intime de la phonétique et de la syntaxe.

Le tableau de l'usage desdites tournures au XVe siècle, tel que l'étude fort bien documentée de M. Foulet nous permet de le reconstituer, est éloquent. *C'est moi* concur-

rence de plus en plus *ce suis je*. Le premier exemple connu de *c'est lui* est de 1460-1465 : *c'est lui* ne devient courant qu'à la fin du XVe siècle (*ib.*, 66). Il n'y a pas d'exemple de *c'est toi* au XVe siècle (*ib.*, 65).

Dans les deux premiers tiers du XVe siècle ont donc prévalu les emplois que résume le schéma suivant (*ib.*, 61).

1. *ce suis je* ou *c'est moi*
2. *c'es(t) tu*
3. *c'est il*

Ce tableau représente sous une forme visible un des aspects de la lutte qui s'est livrée dans la langue autour de cette construction, aux trois personnes du singulier.

Quatre forces au moins sont en présence, en premier lieu la force conservatrice de la tradition. Cette force a) triomphe sans conteste dans le poste 3 : *c'est il*. La chose est plus douteuse dans le poste 2, *c'es(t) tu*, car la graphie ne permet pas de décider si le verbe est à la deuxième personne, comme le veut la tradition, ou à la troisième. La force de la tradition a) se manifeste encore partiellement dans le poste 1 : *ce suis je*, qui est d'ailleurs en voie d'extinction.

Mais, à ce poste 1, interviennent de nouvelles forces, de tendance innovatrice, agissant contre la tradition. Tout d'abord une force b), d'**ordre grammatical**, à savoir la norme syntaxique : *sujet* + *verbe* + *attribut*. C'est elle qui transforme *ce suis* en *c'est*. Il en résulte l'étape **c'est je*, qui a pu avoir une existence éphémère, mais qui sans doute n'a été qu'une phase théorique « sans durée ».

En effet ce **c'est je*, à peine né, ou avant même de naître — c'est-à-dire alors qu'il n'existe qu'en puissance dans l'esprit des sujets parlants — est attaqué à son tour par deux nouvelles forces, innovatrices, agissant dans deux directions très voisines l'une de l'autre : c'est d'abord une force c), d'**ordre analogique**, constituée par l'influence des syntagmes *suis moi*, *crois moi*, *de moi*, *par moi*, etc. ;

c'est ensuite une force d), d'**ordre phonétique**, et qui consiste dans la répulsion qu'éprouve l'idiome pour une forme ayant un *e* caduc dans cette position. Ces deux forces d'innovation, c) + d), s'additionnant l'une à l'autre, ont eu vite fait de venir à bout du rudiment de force conservatrice que pouvait posséder ce pâle **c'est je*, véritable mort-né — si tant est qu'il soit né. — D'où *c'est moi*.

Au poste 2, la graphie nous laisse, il est vrai, dans l'incertitude. Nous ne pouvons déterminer exactement si le verbe est à la deuxième ou à la troisième personne : *c'es tu* ou *c'est tu*. Mais, dans une hypothèse comme dans l'autre, se manifeste une différence remarquable avec le poste 1. En effet, lit-on *c'es tu* ? Alors pourquoi les forces b) c) n'ont-elles pas agi dans ce poste, comme en 1, et pourquoi la force a) y est-elle restée maîtresse ? N'est-ce pas parce que les forces b) c) y sont restées privées de l'appoint que la force d) leur apportait au poste 1 ? — Faut-il au contraire lire *c'est tu* et admettre que la force b) a exercé son action avec succès ? Alors pourquoi la force c) n'a-t-elle pas réussi à entraîner *c'est tu* jusqu'à *c'est toi* ? Quelle est la raison de cette différence de traitement entre les postes 1 et 2 ? Cette raison n'est-elle pas que, au poste 2, la force d) n'avait pas lieu, par définition, de s'exercer ? La force c), réduite ici à elle-même, est donc restée inopérante. — Il en a été de même au poste 3.

Si, après le XVe siècle, les postes 2 et 3 ont enfin cédé à la pression exercée par la force c), et si désormais, après une période plus ou moins longue d'incertitude et de tâtonnement, les formules *c'est lui*, *c'est toi*, ont fini par s'implanter dans la langue, la raison en est bien claire. La force c), bien qu'agissant seule en 2 et en 3, avait à cette époque acquis une intensité nouvelle. Cet accroissement d'intensité s'explique par l'apparition du syntagme *c'est moi*, qui venait de se développer et de se fixer au poste 1. Ce syntagme vivace récemment introduit dans

la langue, et dont la relation avec les postes 2 et 3 devait de toute nécessité être particulièrement étroite, beaucoup plus encore que ne l'était la relation de *suis moi, suis toi, par moi, par toi*, etc., a constitué une force supplémentaire c′), qui ne pouvait qu'augmenter l'énergie de la force c) et a entraîné la production et la victoire définitive de la construction *c'est lui*, parallèle à *c'est moi*. Enfin, un peu plus tard, est né *c'est toi* sous l'action combinée des forces b), c), c′), auxquelles est venue s'ajouter c″), c'est-à-dire le supplément de force analogique constitué par la fixation de *c'est lui* au poste 3.

Ces trois constructions *c'est moi, c'est toi, c'est lui*, sont en

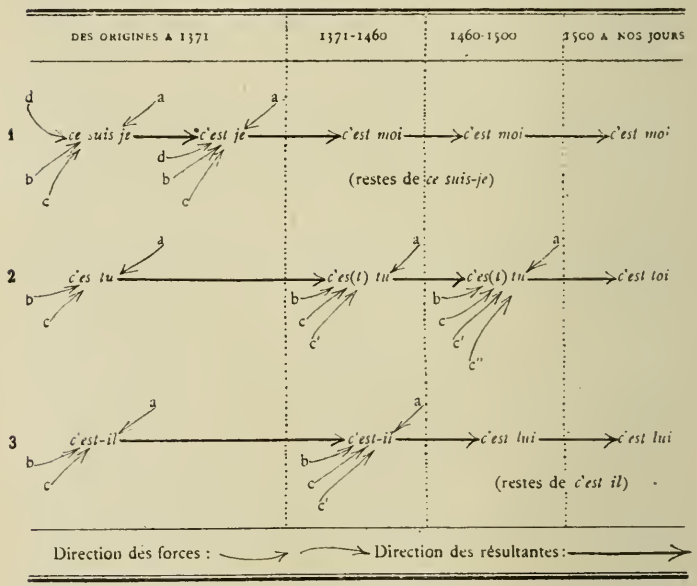

a = tradition conservatrice. b = norme grammaticale (*sujet+verbe+attribut*). c = analogie (*suis moi, par moi*). c′ = analogie (*c'est moi*). c″ = analogie (*c'est lui*). d = répulsion phonétique pour l'*ě* accentué.

quelque sorte les résultantes de l'action combinée des quatre forces agissant soit directement, soit indirectement, sur chacun des trois postes.

L'exemple du passage de *ce suis je* à *c'est moi* montre qu'une innovation syntaxique, tout comme une innovation phonétique, peut fort bien ne se produire que sous l'influence de plusieurs tendances combinées. Quatre conditions ont été nécessaires pour produire le passage de *e* à *i* en vieux provençal : 1° la position de la voyelle à l'initiale absolue, — 2° devant un groupe de trois consonnes, — 3° devant une nasale, — 4° dans une syllabe atone : *ĭnt(u)s* > *inz*, *ĭntrare* > *intrar*, etc. (v. *Rev. l. rom.*, LVII, 203 : *A propos de prov. (d)ins*). Prise isolément, chacune de ces conditions n'aurait pu entraîner l'évolution. Il a fallu le concours de ces quatre forces agissant simultanément sur la voyelle pour que le phénomène se produise, déclenché en quelque sorte par leur combinaison.

De même, dans le domaine de la syntaxe, plusieurs forces, appliquées en un même point, ont été nécessaires pour amener le v. fr. *ce suis je*, etc. à *c'est moi*, etc.

Cet exemple montre en outre que les forces convergentes capables de déclencher une innovation donnée, et en particulier une innovation d'ordre syntaxique, peuvent être, et sont effectivement le plus souvent d'ordres différents : phonétique, homonymique, morphologique, analogique, etc.

Notre analyse des tours *ce suis je* > *c'est moi*, etc., qui rend cette vérité bien palpable, ne donne qu'une faible idée de l'enchevêtrement des actions et réactions réciproques de la phonétique sur la flexion et la construction. Les choses sont certainement beaucoup plus complexes dans la réalité.

Quoi qu'il en soit, si l'on veut remonter jusqu'à la cause initiale qui a produit tout ce mouvement dans la syntaxe française durant deux ou trois siècles, — mouvement qui n'est pas encore tout à fait terminé (lutte toujours active de *c'est eux* contre *ce sont eux*) —, on est bien obligé de reconnaître que le fait phonétique de l'amuïssement de l'*s* finale, phénomène insignifiant en apparence, a donné la première impulsion à tous les déplacements postérieurs.

Plus court, nous dit-on, le nez de Cléopâtre eût changé la face du monde. La syntaxe du français, elle aussi, est un petit monde : la simple mutilation phonétique du cas sujet a suffi pour le bouleverser profondément.

Mais alors, si le rôle que la phonétique a joué dans l'évolution de la syntaxe, de la morphologie, de la sémantique et de la lexicologie des langues romanes a bien toute l'importance que nous lui reconnaissons à propos des exemples allégués dans ce chapitre, et qui sont choisis entre mille, que devons-nous penser des nouveaux prophètes, que hantent sans doute des préoccupations métaphysiques, et qui, sous prétexte d'étudier l'âme et non le corps du langage, veulent reléguer la « science dite phonétique » au rang des connaissances accessoires, et la considèrent comme une discipline dépourvue d'intérêt en elle-même ?

Car enfin telle semble bien être la pensée des novateurs. La *Faillite de l'étymologie phonétique* (p. 133) se termine sur des conseils aux « jeunes gens » qu'il n'est pas inutile de méditer : « Ne soumettez provisoirement à l'observation phonétique, écrit l'auteur, que ce que vous croyez qui échappe à l'observation historique, en vous souvenant toujours que votre ennemi, c'est l'inconnu, l'impénétrable pour le linguiste, c'est le mystère physiologique, et que ce mystère ne pourra se révéler comme impénétrable qu'en en reculant d'abord les bornes à l'aide de l'histoire et du raisonnement. — Observez, comme si à la base des évolutions, il n'y avait aucun mystère physiologique, mais simplement une œuvre de réflexion, plus ou moins consciente, à laquelle votre raison peut atteindre. »

Ainsi donc, sous prétexte que le « mystère physiologique », — entendez les difficultés du problème phonétique — échappe, dit-on, à l'observation historique et ne peut, dit-on encore, être atteint par la raison, on se refuse à faire de ce « mystère » un objet de science. Ainsi donc,

sous prétexte que, dans l'étude du langage, nous ne saurions accorder assez d'importance à la réflexion plus ou moins consciente, que l'on croit découvrir, ou que l'on découvre en réalité, chez les collectivités parlantes, on rejette au second plan la connaissance des conditions matérielles dans lesquelles s'accomplit ce fameux « mystère ».

Bien qu'il reconnaisse implicitement dans son œuvre tout entière le rôle capital joué par la phonétique, et bien qu'il ne puisse à plusieurs reprises s'empêcher d'en souligner formellement l'importance (*Abeille*, 99), l'auteur de la *Faillite de l'étymologie phonétique* met toute son application à ne pas examiner en lui-même et pour lui-même le problème phonétique.

Sauf deux ou peut-être trois exceptions, il ne tient compte de la phonétique que dans la mesure où elle a exercé une influence flagrante sur les faits particuliers de vocabulaire ou de sémantique qui ont retenu son attention. L'œuvre de destruction accomplie par les lois phonétiques, les conditions précises dans lesquelles cette œuvre s'est poursuivie, l'arrêtent à peine un instant. C'est sur le travail sémantique et lexicologique de réparation qu'il fait porter tout l'effort de son analyse.

Quant à nous, nous poserons deux questions, auxquelles le lecteur répondra de lui-même : La thérapeutique, même jointe à la pathologie, constitue-t-elle toute la physiologie ? Est-il légitime que la psychologie dame le pion à toutes les autres sciences biologiques ?

En « reculant les bornes » de la phonétique, et en accordant, au détriment de cette discipline, une place prépondérante à la sémantique et à la lexicologie, on méconnaît l'importance relative des différentes branches de la science du langage. Et l'on obtient ce résultat, qu'on ne recherchait pas apparemment, de cantonner la géographie linguistique dans un domaine restreint. En dehors d'un petit nombre d'articles — tous d'ailleurs d'un haut intérêt —

sur *Pièce* et *nièce* (*Et. géog. ling.*, 31), *Mirages phonétiques* (*ib.*, 49), *Roue-rouelle* (*ib.*, 77) et quelques autres, l'auteur s'est borné à renouveler par son originale méthode l'étude du mouvement des vocables et de leurs changements de signification, sans se préoccuper des autres problèmes dont le nombre et l'importance sont considérables. Ainsi comprise, la géographie linguistique ne constitue qu'une section, et une section minime, de la linguistique.

Que faudrait-il penser du botaniste qui, négligeant l'histologie, prétendrait fonder toute la science sur la répartition des espèces végétales à la surface du globe ? La connaissance des sons du langage et du procès exact de leurs évolutions est à la linguistique ce qu'est à la biologie l'étude des cellules et des tissus.

La phonétique est fondamentale à un double titre. Tout d'abord elle est indispensable à qui veut interpréter sainement les faits de vocabulaire, de morphologie, de syntaxe, car tous ces faits sont conditionnés dans une large mesure par les faits phonétiques, comme nous pensons l'avoir démontré dans le présent chapitre.

En second lieu, — et ceci ressortira des cinq chapitres suivants — même si la phonétique était sans utilité pour la connaissance des phénomènes linguistiques d'un autre ordre, elle mériterait d'être approfondie pour elle-même. Bien loin d'être une science purement mécanique, ou bien encore une doctrine enveloppée de mystère, bien loin d'échapper au contrôle de la raison, elle peut, lorsqu'on la fonde sur une judicieuse combinaison des méthodes, anciennes ou nouvelles, que nous avons définies, offrir à l'observation un ensemble de faits accessibles à la plus rigoureuse démonstration, enchaînés logiquement, et qui se signalent d'ordinaire comme les manifestations les plus curieuses de la psychologie individuelle et surtout de la psychologie collective, dans le domaine de l'inconscient ou du subconscient.

DEUXIÈME PARTIE

LE PROBLÈME PHONÉTIQUE

VI

LE PROBLÈME PHONÉTIQUE : I. « MIRAGES PHONÉTIQUES ? »

« Mirages phonétiques. » Sous ce titre suggestif, comme il excelle à en trouver, M. Gilliéron, dans un important article qu'il a publié en collaboration avec M. M. Roques dans la *Revue de philologie française et de littérature*, XX, 118, a examiné le problème phonétique et proposé une solution hardie. Réimprimé dans les *Études de géographie linguistique* parues en 1912, pp. 49-80, cet article n'a jamais, à notre connaissance, été discuté en détail ni réfuté à fond, chose étrange, car les conclusions auxquelles il aboutit ne tendent à rien moins qu'à renverser de fond en comble les notions habituellement admises touchant un des points essentiels de la linguistique. Comblé d'éloges par les uns, timidement ou maladroitement critiqué par les autres (Herzog, v. *Zeit. f. neufr. Spr. und Lit.*, XXXIV, I, 304; cf. *Path.*, II, 5 suiv.), il a franchi sans grand encombre près d'une décade et demie d'années. Les romanistes de la vieille école, sans paraître effrayés de ce manifeste révolutionnaire, ont continué leur petit bonhomme de chemin dans la voie traditionnelle; et les linguistes non-romanistes, jugeant sans doute que le litige n'intéressait que leurs voisins de la petite maison, n'ont pas jugé utile d'instituer un débat en règle sur une question qui, pensaient-ils, ne les regardait pas.

Nous nous sommes abstenu jusqu'à l'heure actuelle de présenter nos objections, estimant qu'une réponse plus

autorisée se ferait entendre. Mais puisque rien n'est venu, ou du moins si peu de chose, il est temps que nous essayions de tirer au clair la théorie exposée dans ces trente pages et qui, si elle était admise sans restriction, risquerait de ruiner les résultats acquis non seulement dans le domaine du romanisme et de la linguistique indo-européenne ou générale, mais encore — ce qui paraît plus piquant — dans celui même de la linguistique nouvelle fondée sur la géographie.

Quatre principes généraux se dégagent de l'étude particulière qui fait l'objet des *Mirages phonétiques*. Ils peuvent se formuler ainsi :

Dans un patois roman considéré à l'époque actuelle : 1° il n'y a pas de tradition phonétique locale remontant à l'antiquité latine ; 2° il n'y a pas, il n'y a sans doute jamais eu, de régularité phonétique, et tout patois est un « bâtard » ; 3° si la régularité phonétique apparaît, elle n'est ou peut n'être qu'un mirage, qui ne fait que voiler l'incohérence et la confusion ; 4° cette régularité apparente, là où elle se manifeste, est le fruit d'un travail plus ou moins récent du patois.

Qu'il n'y ait pas, pour tous les parlers romans, une tradition phonétique indigène remontant à la latinité, c'est ce qui ressort avec évidence de la constatation déjà faite à la page 79. Mais il ne s'ensuit nullement que les agglomérations humaines existant dès l'époque de la romanisation des territoires, et s'étant maintenues depuis sans interruption, n'offrent pas une tradition phonétique locale ininterrompue, c'est-à-dire une tradition phonétique locale remontant à la latinité.

D'autre part, qu'il y ait des patois sang-mêlé, et même que tous les patois soient des sang-mêlé, c'est ce que nous admettrons sans difficulté, puisque les langues littéraires les plus pures sont elles-mêmes, nous l'avons vu, pétries

d'éléments empruntés de toutes pièces. Mais s'ensuit-il que la proportion des mélanges soit telle qu'il n'y ait, dans aucun de ces parlers, et qu'il n'y ait eu à un moment du passé, aucune régularité phonétique ? S'ensuit-il que la régularité phonétique, là où elle se manifeste, soit un pur mensonge, et comme la surface unie d'un lac dont l'image nette et plane recouvrirait la réalité d'un fond inégal, rocailleux, tourmenté ? S'ensuit-il que tous les apports les plus disparates se soient coulés dans un moule uniforme rendant impossible toute distinction entre un groupe d'éléments phonétiques indigènes et la cohue des éléments étrangers ?

Répondre par l'affirmative à toutes ces questions, c'est, qu'on y prenne garde, ébranler la notion de loi phonétique, telle que la linguistique romane ou indo-européenne l'avait établie, c'est rendre impossibles les déductions mêmes de la science nouvelle, la lexicologie géographique, qui s'appuie constamment, comme on le verra plus loin, sur la constance des traitements phonétiques, véritable pierre de touche indispensable à toute spéculation linguistique.

Suivons de près le raisonnement serré, logiquement irréfutable en apparence, qui a conduit l'auteur à ces conclusions pleines de dangers pour ses propres théories comme pour celles des linguistes de toute école.

M. Gilliéron s'appuie sur les matériaux de son *Atlas linguistique*. Nous accepterons ce point de départ sans élever aucun doute sur la réalité d'aucun des faits allégués. Nous résumerons tout d'abord son exposé, le plus fidèlement et le plus clairement possible, en suivant pas à pas son argumentation, et en conservant même à maintes reprises les propres termes dans lesquels est énoncée la démonstration.

L'auteur étudie le traitement phonétique de *kl*, *fl* initiaux dans quarante patois qu'il répartit en quatre groupes : *a*) au

nord-ouest, trois patois de la Manche et du Calvados ; *b*) à l'ouest, treize patois de la Loire-Inférieure et du Maine-et-Loire, des îles d'Yeu et Noirmoutier, de la Vendée, des Deux-Sèvres, de la Vienne, de l'Indre-et-Loire et de l'Indre ; *c*) au sud-ouest, neuf patois des deux Charentes et de la Gironde ; *d*) au centre, quinze patois de la Creuse, de l'Allier, du Puy-de-Dôme, de la Saône-et-Loire et de la Loire.

M. Gilliéron groupe les formes que présentent, dans chacun de ces quarante patois, les mots « clarinette », « clarté », « clé », « cloches », « clou », « clouer » ; — « fleur », « flamme », « fléau ». De ce groupement doit ressortir l'accord ou au contraire la discordance du traitement phonétique des mots à l'intérieur d'un même parler ou d'un parler à l'autre.

Les traitements des *kl*, *fl* initiaux, que l'on observe dans ces neuf mots à l'intérieur des quarante patois, se ramènent aux types qui figurent dans le schéma suivant représentant la genèse phonétique de ces différents types :

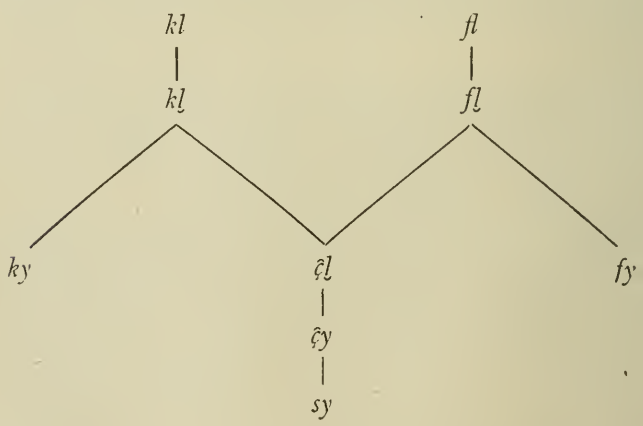

Ce tableau montre qu'il y a confusion des représentants de *kl* et de *fl* à l'étape *ç̥l̥*. A partir de *ç̥l̥*, l'évolution des deux groupes coïncide.

A. Examinons d'abord les représentants de *kl*.

I. — Sur les quarante patois, il n'y en a que huit au sein desquels il y ait uniformité dans le traitement de *kl*, c'est-à-dire où les six mots considérés présentent tous une même initiale consonantique ; on appellera « série homophone », la série des six mots offrant cette identité du traitement de la consonne initiale : de ces huit patois quatre offrent le type *kl*, étape initiale ; un patois offre le type *kl̯* ; trois patois enfin le type *ky*.

A ce groupe s'ajoutent trois patois où la série homophone est complète, mais se complique, pour un ou deux des mots considérés, d'une seconde forme ou « variante aberrante ». Si l'on néglige ces variantes, il reste donc que, sur quarante patois, il y en a onze unitaires, c'est-à-dire offrant une série homophone, laquelle représente l'une des étapes *kl*, *kl̯*, *ky*, *ç̣y*.

En mettant les choses au mieux pour favoriser la thèse de la régularité phonétique, c'est-à-dire en faisant abstraction des formes de « clarinette », « qui est, disent les auteurs, nécessairement un mot emprunté et peu ancien », quatre nouveaux patois pourraient encore être englobés dans le groupe des parlers unitaires ; ils ont tous quatre *kl̯* comme produit uniforme.

En tout et pour tout par conséquent, et au grand maximum, sur quarante patois, il n'y aurait que quinze patois unitaires.

Les vingt-cinq autres patois ont pour *kl* deux ou même trois représentants phonétiques différents.

Dès maintenant on voit la prédominance numérique des patois composites sur les patois unitaires.

Cet état compliqué pourra s'expliquer, disent les auteurs, « si nous nous représentons nos quarante parlers comme ayant subi l'influence plus ou moins directe du français à des époques et à des degrés divers. Cette diversité même n'en comporterait pas moins ses enseignements » (*Et. géog. ling.*, 52).

II. — Mais, dans le groupe des huit parlers véritablement unitaires, au sein desquels « clarinette » est d'accord avec la série des autres mots, considérons ceux qui en sont aux étapes *kl*, *ky*, *çy*. Comment expliquer qu'ici l'emprunt récent « clarinette » se présente avec *kl*, *ky* ou *çy*, en conformité avec le traitement phonétique régnant dans chaque patois ?

De deux choses l'une : Ou bien l'altération du *kl* originaire est ici postérieure à l'introduction du mot « clarinette » dans le patois considéré ; et alors combien d'autres intrus, moins récents, moins faciles à démasquer, se cachent sous l'uniformité phonétique actuelle ?

Ou bien l'altération du *kl* originaire est antérieure à l'introduction du mot « clarinette » dans le patois considéré, et « clarinette » en y pénétrant a revêtu l'uniforme en vigueur dans la phonétique dudit patois. Mais alors, combien de mots, en dehors de « clarinette », ont pu se glisser subrepticement dans des séries ayant aujourd'hui l'apparence la plus homogène ?

Dans les deux alternatives, l'homophonie actuelle de la série est un trompe-l'œil. Elle peut cacher les plus graves discordances primitives. Si vraiment « clarinette » n'est pas le seul emprunt, la régularité phonétique actuelle n'est-elle pas un mensonge ?

III. — Mais, diront les partisans de la régularité phonétique, il y a des mots dont la signification, d'usage élémentaire, est indispensable à toute langue, et qui, par conséquent, ayant vraisemblablement toujours existé dans l'idiome, doivent *a priori* représenter la tradition phonétique propre à chacun des quarante patois. Si l'on élimine les autres mots et qu'on se borne à considérer ces vocables essentiels, ne doit-on pas trouver la véritable tradition locale, la norme phonétique en vigueur dans le patois ? — « Ces parlers, répondent MM. Gilliéron et Roques (*ib.*, 53), forment des groupes géographiquement cohérents ; dans

une même région de petite étendue, il est vraisemblable que les conditions sociales ne varieront pas à l'infini, et que les besoins nouveaux [et par conséquent les besoins de mots nouveaux] se manifesteront sur les divers points à des dates qui ne sauraient être extrêmement éloignées. »

Dans un même groupe géographique de parlers on doit donc *a priori* trouver : 1° une « masse homogène » de mots anciens de signification élémentaire constituant « une série phonétique dominante » caractéristique dans chaque patois et 2° des mots à traitements divergents représentant les emprunts.

Or quelle est la réalité ? — Dans chacun des quatre groupes géographiques de parlers, les patois non-unitaires offrent des « séries dominantes » qui diffèrent les unes des autres : ici, il y a désaccord pour « clarté » seul ; là, pour « clarté » et « cloche », là pour « clouer », là pour « clou », pour « clé », pour « clouer » et « cloche », pour « clou » et « clouer », etc. C'est le tableau de la confusion la plus absolue.

Que peut-on en conclure ?

Ou bien il y a eu « incohérence dans l'assimilation » des mots empruntés ; c'est-à-dire que des emprunts récents ont été assimilés à la « série dominante », tandis que des emprunts plus anciens ont conservé leur vêtement étranger. C'est l'hypothèse la moins vraisemblable. Mais, si l'on veut s'y tenir, et si l'on admet que les apports récents sont plus conformes que les anciens à la série dominante, que pensera-t-on « de la valeur des séries homophones comme représentant la tradition phonétique locale ? » (*ib.*, 57).

Ou bien il y a eu « incohérence dans l'emprunt des mots ou des formes », c'est-à-dire que, dans chaque patois du groupe géographique considéré, tantôt un mot, tantôt un autre a été emprunté. Mais, « s'il en est ainsi, que reste-t-il du critère de la permanence des besoins pour juger de la permanence des mots ? » (*ib.*).

Dans les deux alternatives, pour établir « la loi phonétique locale », nous ne pouvons nous fier ni à l'aspect phonétique de la série dominante, ni à la masse des mots qui, par leur sémantique, apparaissent *a priori* comme élémentaires et essentiels.

IV. — Mais, objecteront les partisans de la tradition phonétique, admettons que la série homophone soit factice ; elle n'en existe pas moins. Cet accord de tous les mots constituant la série homophone est le seul fait vraiment important. Pour avoir revêtu cet aspect uniforme qu'ils étalent aujourd'hui à nos yeux, les intrus ont dû avoir un modèle. Que ce modèle soit lui-même un intrus, il a eu lui-même un modèle. De proche en proche nous sommes amenés à remonter ainsi jusqu'à un modèle latin. Nous sommes donc obligés d'admettre l'existence locale d'une tradition phonétique originairement latine. « Une âme traditionnelle se serait perpétuée en un point donné grâce à de faux indigènes, comme des supports étrangers sauvent et perpétuent l'antique espèce greffée sur eux. Ainsi les mots d'un patois pourraient nous mentir géographiquement ; il se pourrait qu'aucun n'eût le droit de dire : « Je suis d'ici », et en ce sens les étymologies latines seraient fausses, mais la loi phonétique locale resterait possible et vraie d'une vérité supérieure » (*ib.*, 58).

Pour répondre à cette objection très forte qu'il se pose à lui-même, M. Gilliéron néglige l'hypothèse, qui pourrait d'ailleurs se soutenir sans paradoxe, et selon laquelle un parler aurait été envahi par une série étrangère complète. Il s'appuie sur les variantes aberrantes signalées au début dans trois patois unitaires, par exemple dans le patois 527 qui a *kyé*, variante aberrante de « clé » en regard de *çyé*, forme « vieillie » concordant avec la « série dominante ».

De deux choses l'une, observe M. Gilliéron, ou bien la forme qui s'accorde avec la série dominante « et qui, ajoute-t-il, a en général l'apparence la plus moderne », est

empruntée ; et alors la forme aberrante, *kyé* dans l'exemple donné, représente la vraie tradition locale, brisée et en voie de disparaître. Ou bien la série dominante est traditionnelle, et alors c'est la variante aberrante *kyé* « qui nous trompe ». Car, remarque M. Gilliéron, dans le patois 527 choisi comme exemple, « cette forme menteuse est en voie de supplanter la forme *çyé* concordant avec la série dominante, puisque cette dernière forme y a été recueillie comme « vieillie ». « Une fois la victoire acquise » cette forme menteuse « ne sera-t-elle pas le point de départ d'une nouvelle série » ?

« Brisure certaine de la tradition d'un côté, conclut M. Gilliéron (*ib.*, 60), possibilité de brisure de l'autre, le résultat pour nous est identique : ce qui s'est produit dans un cas a pu se produire dans deux, dans plusieurs, dans tous. »

B. L'étude des représentants de *fl* est, si l'on en croit M. Gilliéron, non moins décourageante pour les partisans de la régularité phonétique. Deux parlers seulement, sur les quarante (!), offrent, pour les trois mots considérés, un traitement uniforme. A ce nombre s'ajoutent quatre parlers où la série homophone est complète mais se complique de variantes aberrantes. En négligeant ces variantes aberrantes, on obtient donc un total de six parlers unitaires seulement contre trente-quatre parlers composites.

Sur ces trente-quatre parlers composites, il y en neuf où les trois mots considérés présentent trois traitements différents du groupe *fl* !

Les conclusions tirées de cet état complexe sont les mêmes que pour le groupe *kl*, mais encore renforcées. En outre, il s'en dégage d'autres tout aussi évidentes :

L'étape *çl* est, on l'a vu, une étape commune vers laquelle tendent *fl* aussi bien que *kl*. A partir de cette étape, l'évolution des deux groupes consonantiques se confond. Par exemple un patois possède *çlo* qui représente à la fois

« fléau « et « clé » ; un autre patois dit *çyam* « flamme » et *çyé* « clé ».

Une conséquence importante résulte de cette confusion. Dans vingt et un parlers, « fléau » se présente, quant à son groupe consonantique initial, à une étape *kl̥* ou même *kl*, ou encore *ky*, c'est-à-dire à une étape qui est normalement le produit d'un groupe étymologique *kl*, et non *fl*. Dans ces parlers « fléau » se dit *kl̥a*, ou *kla*, *kya*, etc.

Deux explications, continuent les auteurs des *Mirages phonétiques*, sont possibles pour rendre compte de ces formes contraires à l'étymologie :

1° Ou bien la confusion est due à la collaboration de deux parlers : un parler A qui distingue encore *fl* et *kl* par exemple sous les formes *fy*, *ky*, emprunte *flagellum* à un parler B pour lequel cette distinction est abolie et qui les confond par exemple sous la forme *çl̥*.

Les sujets de A établissent une proposition entre leur propre parler et le parler B, et, remarquant que leurs *ky* correspondent aux *çl̥* du parler B, lui empruntent son mot *çl̥o* « fléau » mais en le reconstruisant sous la forme *kyo*, conformément à la série dominante *ky* < *kl* de leur propre parler.

« Si maintenant, observe M. Gilliéron, un linguiste se fonde sur le *kyo* de A pour retracer l'histoire de *flagellum* et du groupe latin *fl* dans ce parler, il sera le jouet d'un double mirage, car il prendra un immigré pour un indigène, et il s'imaginera voir un représentant de *fl*, là où il n'aura affaire qu'à un reflet des représentants de *kl* » (*ib.*, 63).

2° « Ou bien la confusion est due à l'évolution propre d'un parler », qui, distinguant tout d'abord *fl* et *kl*, au degré *fl̥*. *kl̥* par exemple, a fait converger dans la suite *fl̥* et *kl̥* vers l'étape commune *çl̥* et plus loin encore vers *çy* ou *sy*. « Puis, explique M. Gilliéron, sous l'influence obsédante du français ou d'un parler plus proche du français qu'il

n'est lui-même, il s'ingénie à rectifier ses *ç̧l*, *çy* ou *sy*, et cela naturellement sans avoir égard à leur origine : *ç̧lé* « clé » et *ç̧ló* « fléau » se trouvent ainsi, toujours d'accord, ramenés à *klé*, *kló*, ou *kl̥é*, *kl̥ó*, ou *kyé*, *kyó*, d'où ils pourront, le cas échéant, se remettre en marche ver *ç̧l* et au delà » (*ib.*).

Le linguiste qui se fondera sur *klé* et *kló* pour retracer l'histoire des groupes latins *kl*, *fl*, « sera de nouveau le jouet d'un double mirage ;... il prendra *kló* pour un représentant légitime de *flagellum* et de la série *fl*, alors qu'il n'aura devant lui qu'un transfuge ;... il s'imaginera trouver dans *klé* une tradition phonétique locale remontant à la latinité, alors qu'il aura affaire à une tradition toute moderne substituée à une tradition ancienne, peut-être latine, désormais brisée « (*ib.*, 64).

Le mot *flagellum* n'est pas le seul à avoir rompu sa tradition phonétique : sur les quarante patois considérés, il y en a trois, où *flamma* s'est introduit dans la série *kl*. Si « fleur » n'a pas subi pareil accident, c'est qu'il est un intrus, encore mal adapté à son nouveau milieu.

« Dès maintenant, concluent les auteurs des *Mirages* (*ib.*, 73-4), la phonétique nous a suffisamment révélé ses faiblesses : puissante comme instrument d'observation, pour nous permettre de découvrir les marques physiques d'origine étrangère ou récente que peut présenter tel ou tel mot, elle n'est pas un instrument d'épreuve certain ; elle ne donne pas le moyen de connaître, dans un parler, les étrangers ou les nouveaux venus qui se déguisent : elle se laisse tromper et elle nous trompe. Pour qu'il en fût autrement, il faudrait que le développement des parlers fût, non pas isolé sans doute, mais libre... A tous les degrés, le langage est l'objet de préoccupations où se mêlent à la volonté d'être pleinement intelligible, la conscience de la diversité des parlers individuels ou locaux, le sentiment confus d'une hiérarchie des parlers et des formes, un désir obscur du mieux-dire.

« Le langage est ainsi l'objet d'une étude incessante, d'un travail d'amélioration et de retouche, qui paralysent la liberté de son développement, soit qu'un parler, fier de soi,... refonde à son image les mots qui viennent du dehors,... soit qu'au contraire des parlers, qui ne veulent plus ou ne peuvent plus être indépendants, trouvent hors de chez eux ce qu'ils tiennent pour le modèle du bien-dire et refaçonnent leur personnalité méprisée à l'image de celle qu'ils admirent. »

Telles sont résumées aussi exactement et complètement que possible l'argumentation exposée dans les *Mirages* et les conclusions auxquelles aboutissent les auteurs de cet article fameux. Le raisonnement y est conduit, semble-t-il, avec une rigueur implacable. On est pris dans cet engrenage, enfermé dans ces dilemmes, enchaîné, serré dans cette logique, et la pauvre conception qu'on s'était faite de la régularité phonétique et de la persistance locale de la tradition latine sort de l'épreuve fort mal en point. La démonstration de MM. Gilliéron et Roques paraît irréfutable. Dans ce bloc cohérent comment trouver une fissure ?

Ce n'est pas une fissure, mais plusieurs, qu'un examen attentif va nous révéler, et si profondes, à notre sens, qu'elles condamnent à l'écroulement le bloc tout entier.

Nous n'insisterons pas sur certains points de la conclusion qu'on vient de lire et qui sont, sinon contradictoires, du moins difficilement conciliables soit avec l'ensemble, soit avec le détail de l'argumentation. Si tout est, ou peut être, mirage dans la phonétique, comment celle-ci demeure-t-elle le « puissant » « instrument d'observation », dont on nous parle ? Comment nous permet-elle de découvrir les marques physiques d'origine étrangère ou récente que peut présenter tel ou tel mot ?

Si tout est, ou peut être, mirage dans la phonétique, le mieux est donc de la rejeter comme un jouet puéril,

vulgaire kaléidoscope, dont les éléments multicolores prennent des positions symétriques variées suivant que l'appareil est agité de telle ou telle façon.

Car enfin, si mirage il y a, quelle est l'utilité de la phonétique ? Peut-elle fournir, à défaut de preuves positives, du moins des marques négatives dénonçant l'origine étrangère des mots ? Aucunement, puisque, conforme ou non à la « série phonétique dominante », tel mot peut indifféremment être ou n'être pas fidèle à la tradition locale, — laquelle au surplus, selon ce qu'on nous dit, n'existe pas.

Si la régularité phonétique n'est qu'un mirage, l'irrégularité phonétique n'est qu'un mirage aussi. Toute spéculation sur la phonétique devient donc un passe-temps frivole, — ainsi d'ailleurs que toute spéculation sur la lexicologie et la sémantique géographiques, disciplines qui font si fréquemment appel à la phonétique !

On affirme encore que le « langage est l'objet d'une étude incessante, d'un travail d'amélioration et de retouche, qui paralysent la liberté de son développement ». Parler ainsi c'est méconnaître ce qu'il y a justement de libre dans cette perpétuelle fermentation tout intérieure que M. Gilliéron lui-même a observée si finement dans les patois, dans ceux-là du moins qui ne subissent pas purement et simplement un ascendant extérieur, mais qui s'efforcent d'assimiler à leur propre substance tous les apports étrangers.

Qu'est-ce au surplus que cette « liberté du développement » d'un patois ? Entendez-vous par là ce que d'autres appellent « développement naturel » ? « Nulle part, écrit M. Meillet (*Ling.*, 129), on n'observe un développement naturel du langage... Toutes les langues connues, populaires ou savantes, trahissent la préoccupation d'un mieux-dire qui partout a conduit les sujets parlants à emprunter. » — C'est donc que l'emprunt, phonétique, lexical ou autre, est une forme *naturelle* de la vie des langues, et que

le fait de l'emprunt est lié à la notion même de la liberté de leur développement. Une langue, parce qu'elle emprunte — et elles empruntent toutes à des degrés divers —, n'en reste pas moins « libre ». Comment dès lors « les retouches et les améliorations » que s'imposent les patois pourraient-elles les « paralyser » ?

Mais laissons ces réserves sur la conclusion générale qui termine les *Mirages phonétiques* ; elles n'infirment en rien le fond de la théorie soutenue par les auteurs au cours de leur article. C'est à ce fond qu'il convient d'en venir maintenant.

Tout d'abord, sur certains points de détail, la suite logique du raisonnement paraît être en défaut.

Ainsi le dilemme qui est posé pour expliquer l'intrusion des représentants de *fl* dans *kl* et la production de formes telles que *kla*, *kla*, *kya* dans le sens de « fléau » (*ib.*, 62 suiv.), est défectueux.

Deux hypothèses se présentent, selon M. Gilliéron, pour rendre compte de ces cas de reconstruction : « ou bien la confusion est due à la collaboration de deux parlers, ou bien elle est due à l'évolution propre d'un parler. »

Mais sur quoi se fonde-t-on pour prétendre que, dans cette deuxième alternative (*ib.*, 63) « l'évolution propre d'un parler » suffit à expliquer les cas de reconstruction ? M. Gilliéron suppose que le parler en question, ayant distingué tout d'abord *fl* et *kl*, aux degrés *fl̥* et *kl̥* par exemple, et possédant *flagellum* « soit par héritage direct du latin », soit pour l'avoir emprunté à un second parler en un temps où celui-ci était encore au degré *fl* ou *fl*, a fait converger dans la suite *fl* et *kl* vers l'étape commune *ç̊l̥* et plus loin encore vers *ç̊y* ou *sy* : dès lors « fléau » devint *ç̊l̥ó*, *ç̊yó* ou *syó*, comme « clé » devint *ç̊l̥é*, *ç̊yé* ou *syé*. Puis, par voie de régression phonétique, ce parler s'attache à rectifier ses *ç̊l̥*, *ç̊y* ou *sy* qu'il confond dans ce travail de reconstruction, sans tenir compte

de leur origine, et qu'il ramène par exemple à l'étape *kl̥*, d'où *kl̥ó* « fléau », forme refaite.

Mais cette reconstruction, répondrons-nous, — puisque reconstruction il y a — et on ne saurait guère nier ni la possibilité ni la réalité d'un phénomène de ce genre, connu, prouvé et admis depuis longtemps —, suppose nécessairement elle aussi la « collaboration de deux parlers ». Les auteurs des *Mirages* le reconnaissent implicitement eux-mêmes quand ils écrivent que cette reconstruction s'est opérée « sous l'influence obsédante du français ou d'un parler plus proche du français qu'il ne l'est lui-même » (*ib.*, 63).

Il est juste d'observer que la « collaboration des parlers » en question s'effectue dans cette deuxième alternative autrement que dans la première. Ici le parler extérieur sert de modèle, imposant une partie de son système phonétique au parler considéré. Dans le cas précédent, c'est le parler emprunteur qui imprime son système phonétique au mot emprunté, et le fait entrer violemment et arbitrairement dans le moule tout prêt de sa propre « série dominante ».

Telle est apparemment la distinction que les auteurs des *Mirages* ont voulu établir entre les deux modes de reconstruction. Mais il importait de ne pas faire intervenir la notion de la collaboration ou de la non-collaboration des deux parlers, car, ce faisant, on fausse les rapports des choses et on obscurcit bien à tort une question déjà peu claire par elle-même.

Il importait surtout de ne pas prêter aux linguistes une étourderie dont, pour notre compte, nous ne les croyons point capables. Qui aurait pu songer sérieusement à faire l'histoire phonétique des groupes latins *kl* et *fl* dans les quarante parlers considérés en se fondant sur des formes telles que *klé* et *kló* ? La notion de fausse régression ou reconstruction phonétique ne date pas d'hier ; elle n'est en aucune

façon une découverte de la géographie linguistique. Il y a plus de trente ans, Victor Henry signalait déjà dans ses cours de phonétique grecque les « hyperdorismes », me fait observer M. Grammont. Dès cette époque, le comparatiste le plus arriéré eût vite fait de découvrir dans *klô* le résultat d'un phénomène de ce genre.

Quel est donc de nos jours le romaniste assez naïf pour « s'imaginer voir un représentant de *fl*, là où il n'aura affaire qu'à un reflet des représentants de *kl* » (*ib.*, 63) ? Aucun, je suppose. A moins que l'abus de la méthode géographique ne lui ait fait oublier l'origine des parlers qu'il étudie. Le latin demeure le point de départ sûr. Ce qui est vrai pour les exemples choisis par les auteurs des *Mirages*, l'est aussi pour tout autre exemple. Il s'agit d'une question de méthode générale, et les principes exposés précédemment dans le chapitre III ne doivent en aucun cas être perdus de vue.

Nos objections à la thèse soutenue dans les *Mirages phonétiques* ont porté jusqu'ici sur des points secondaires. L'ensemble et l'enchaînement logique du raisonnement sur lequel les auteurs ont fondé leur système, n'est nullement entamé. Mettons à l'épreuve maintenant la solidité de ce raisonnement lui-même, et voyons si la faiblesse d'un ou plusieurs chaînons principaux ne compromet pas la résistance de la chaîne tout entière.

Pour établir que la tradition phonétique locale a été sûrement brisée dans certains cas et l'a été vraisemblablement dans d'autres, M. Gilliéron s'appuie, si l'on se rappelle bien (voir plus haut A, IV), sur les variantes aberrantes, dont il a signalé l'existence dans certains patois, notamment dans le patois 527. Ce patois a *kyé*, variante aberrante de « clé », en regard de *ĉyé*, forme « vieillie » concordant avec la « série dominante ».

Le dilemme posé par M. Gilliéron (*Ét. géog. ling.*, 59-

60) s'accompagne de considérations auxquelles nous ne pouvons souscrire. Sous prétexte que, dans le patois 527 pris comme exemple, la forme *çyé* » « clé », concordant avec la « série dominante », a été recueillie par M. Edmont comme « vieillie », est-on en droit de soutenir que, dans ce patois, « la forme menteuse *kyé* », « en voie de supplanter *çyé* », qui est conforme à la série dominante, puisse vraisemblablement devenir « le point de départ d'une nouvelle série » ? Que voyons-nous en effet pour l'instant dans ce patois 527 ? Nous voyons cette variante aberrante *ky* isolée au milieu de ce patois, seule de son espèce parmi tous les autres mots, qui sans exception commencent tous pas *çy*, y compris bien entendu la variante *çyé* donnée comme « vieillie ».

Dans ces conditions, pour annoncer, comme on le fait (*ib.*, 60), la victoire de la forme aberrante isolée, victoire destinée à entraîner, par voie de conséqnence, le triomphe d'une nouvelle série phonétique sur la « série dominante », il faut qu'on soit *a priori* bien décidé à voir partout, imminente sinon même déjà réalisée, cette « brisure de la tradition phonétique locale » que l'on s'efforce de démontrer.

Pour parvenir à leurs fins, et pour établir d'une manière irréfutable la vraisemblance, voire la réalité de cette brisure, les auteurs des *Mirages* n'auraient pas dû se borner, comme ils l'ont fait, à l'examen du seul traitement phonétique des groupes *kl* et *fl* dans les neuf mots qu'ils ont choisis.

Pour reconstituer l'histoire phonétique d'un mot ou d'une série de mots et de leurs migrations supposées ou réelles, il est arbitraire et il est dangereux de soumettre ces mots à l'épreuve d'une seule pierre de touche.

Comment, nous dit-on (*ib.*, 52), sera-t-il possible de reconnaître les mots intrus dans ceux des quarante parlers où l'altération de *kl* est postérieure à l'emprunt de « clarinette » ? « Dans le long espace de temps qui sépare l'époque

latine de ce phénomène tardif [l'altération de *kl*], « clarinette » a-t-il été le seul emprunt fait au français, et ne serait-il pas imprudent d'accorder la même valeur à tous les éléments d'une série homophone qui peut abriter légitimement de si récents immigrés » ?

A coup sûr, répondrons-nous, la chose serait imprudente si, comme font les auteurs des *Mirages*, nous nous enfermions dans l'examen d'un seul traitement phonétique, celui du *kl* initial. Mais nous avons sous la main d'autres éléments d'appréciation. Et nous devons nous en servir.

Non seulement le consonantisme, mais le vocalisme de « clé », « clou », « flamme », etc. offrent d'autres critères permettant d'apprécier le degré d'authencité locale des mots. Avant de dénoncer l'enchevêtrement irrémédiable des traditions linguistiques et de proclamer l'impossibilité où nous sommes de déterminer par l'examen des condidions phonétiques le mode d'invasion et la chronologie des emprunts, il était nécessaire de combiner l'étude du traitement de *kl*, *fl* initial avec celle d'autres traitements attestés dans les neuf mots considérés : *a* tonique : *çlartado* « clarté », à 602, *çlarta* à 702 ; *a* final atone, *a* + *r* : *klèrtèd* à 601 ; *ó* tonique : *flu* « fleur », etc.

Un tel rapprochement et l'analyse phonétique intégrale des neuf mots considérés auraient nécessité une comparaison avec de nouvelles séries homophones et aurait mis en jeu l'étude d'un grand nombre d'autres mots, nous n'en disconvenons pas ; mais, quand on se propose de renverser une notion aussi solidement assise que celle de la tradition phonétique et de la régularité des lois phonétiques, base même de toute la linguistique, on ne saurait appuyer ses conclusions sur une enquête trop approfondie.

Sans insister plus longtemps sur l'insécurité où nous laisse l'absence d'un semblable examen, dont nous ne méconnaissons point d'ailleurs les difficultés, nous devons

souligner maintenant l'arbitraire avec lequel ont été choisis, par les auteurs des *Mirages*, et les neuf mots étudiés dans chaque patois, et ces quarante patois eux-mêmes pris comme exemples.

N'oublions pas que, sur ces neuf mots comparés dans ces quarante patois, c'est-à-dire au total sur trois cent soixante formes ou environ, on a bâti une théorie qui, si elle est reconnue exacte, est d'une portée générale telle, qu'elle rend fragiles tous les résultats qu'on avait cru jusqu'ici assurés en linguistique.

Sans doute, dans la science du langage, comme dans toute science, les généralisations non seulement offrent un puissant intérêt, mais encore sont nécessaires puisqu'il n'y a véritablement de science que du général. Encore faut-il asseoir les ensembles sur des faits de détail irrécusables. Voilà pourquoi, dans le débat qui nous occupe, il importait que ni les patois, ni les mots choisis comme témoins ne fussent de nature à soulever des objections. Or ils en soulèvent les uns et les autres, et de si graves, que toutes nos critiques précédentes s'effacent devant celles qui vont suivre.

A propos des patois d'abord, ou plutôt du groupement des patois, on nous déclare (*ib.*, 53) que les quarante parlers considérés « forment des groupes géographiquement cohérents ». « En se reportant à l'une quelconque de nos cartes, nous dit-on encore (*ib.*, 50), on appréciera facilement les liens de proximité géographique et de parenté sociale qui unissent ces patois dans les divers groupes. »

Cette appréciation est aisée en effet. Une rapide vérification conduira immédiatement la personne la moins compétente en matière de géographie à cette conclusion que la cohérence géographique, les liens de proximité et la parenté sociale qu'on nous signale entre les points visés dans chacun des quatre groupes de patois examinés, sont peut-être réels pour l'un de ces groupes, mais très douteux pour un second, et à peu près nuls pour les deux autres.

Et l'on arrive à cette conviction que la partie du raisonnement que les auteurs ont fondée sur cette prétendue uniformité des besoins sociaux, est irrémédiablement viciée par l'inexactitude absolue des faits allégués.

A l'appui de leur thèse, les auteurs des *Mirages* nous ont donné, non point, comme à leur ordinaire, une carte linguistique, mais un beau tableau synoptique en couleurs, de plus de 50 cm. de long sur 35 de large, avec tout un appareil compliqué de signes, de signaux ronds, carrés, ovales, comme des disques destinés à empêcher un accident de chemin de fer.

Hélas ! l'accident s'est produit quand même, perpétré par ceux-là mêmes qui semblaient vouloir l'éviter. Une petite carte, montrant la situation géographique respective des quarante patois, dans chacun des quatre groupes considérés, eût mis en garde les auteurs contre l'abus de leur raisonnement. Elle empêcherait en tous cas le lecteur d'y souscrire.

De cette carte, voici un schéma, que nous mettons sous les yeux des linguistes, pour guider leur appréciation (fig. 9).

FIG. 9. — Situation géographique des quarante patois classés en quatre groupes « cohérents ».

Le premier groupe de patois, celui du Nord-Ouest (Manche et Calvados), est le seul où la cohérence géographique invoquée semble réelle.

A première vue, le troisième groupe, celui du Sud-Ouest (Charentes et Gironde), avec ses neuf patois assemblés deux par deux, côte à côte, suivant la direction Nord-Sud, offre un aspect homogène. Mais, en y regardant d'un peu près, on verra que les points extrêmes de ce groupe sont nettement dissemblables.

D'une part, Saint-Clément-525, c^on^ de Tonnay-Charente, s'oriente, en plein Aunis, vers le port de Rochefort, et les marais ou les pâturages de la côte. De tout temps cette région a été nettement séparée de celle de Saint-Savin-630. Entre elles deux, s'étend une barrière naturelle, la lande désertique de Saint-Ciers-la-Lande, de Bussac, de Montendre, ou *Lande de Tout-y-faut*, appellation caractéristique. Saint-Savin-630 vit dans le giron de Blaye, pays de vins, centre actif de navigation fluviale, patrie du troubadour Jaufre Rudel, situé dans la zone d'attraction de la grande cité gasconne.

De son côté Abzac-632, repoussé par le sauvage pays de Double vers Coutras, sur la grande route de Paris à Bordeaux, est sollicité par cette dernière ville et par Libourne, son avant-poste. Entre des points aussi différents que Coutras ou Blaye et Rochefort, peut-on parler raisonnablement de solidarité, soit pour la géographie physique soit pour la géographie humaine ?

Il serait même abusif de vouloir assimiler la population dispersée que nourrissent mal les craies dures des environs de Barbezieux (Angeduc-529), à la population dense, qui prospère sur les calcaires friables, les terres de groies, de l'Ouest des Charentes, et qui alimente de ses eaux-de-vie les marchés de Cognac et de Jarnac (Chassors-518).

La prétendue « cohérence géographique » de ce troisième groupe de patois se traduit donc en réalité par un

morcellement en trois ou quatre petites régions n'ayant entre elles que peu de liens.

Mais que dire des seconds et quatrièmes groupes ? Ici l'absence de parenté sociale, l'absence même de « proximité géographique » frapperont les esprits les moins attentifs.

Les points les plus orientaux du quatrième groupe sont Vindecy-906, c^on^ de Marcigny, Saône-et-Loire, Néronde-819 et Ambierle-905, Loire, non loin de Roanne, Sail-sous-Couzan-808, dans l'arrondissement de Montbrison. Les points les plus occidentaux sont Lavaufranche-601, c^on^ de Boussac, Cressat-602, c^on^ d'Ahun, et Saint-Quentin-704, c^on^ de Felletin, tous trois dans la Creuse. Toute la région intermédiaire comprenant la moitié nord du Puy-de-Dôme et la moitié sud de l'Allier est rattachée à ce quatrième groupe géographique.

Ainsi donc, c'est depuis la Marche à l'Ouest, jusqu'au Charolais et au Forez à l'Est, que s'étend cette « région limitée » caractérisée par « l'identité des besoins sociaux » (*ib.*, 58) ? Identiques les besoins des éleveurs du Charolais ? des ouvriers fileurs ou des mineurs du bassin de Roanne ? des opulents laboureurs de la Limagne ? des pasteurs vivant sur le plateau de Gentioux ou les collines de Combrailles ? Identiques les besoins des maçons de la Marche ? On nous parlait de « brisure » tout à l'heure. Sont-ce trois ou quatre ou cinq cassures qui traversent cette région si arbitrairement constituée : Plaine du Forez, Monts du Livradois, Limagne, Monts Dôme, etc. ? En dépit de la transhumance, malgré les mouvements des populations émigrant des régions pauvres vers les régions industrielles ou vers les bonnes terres agricoles, le contraste subsiste entre tous ces pays : ici, vie montagnarde, sévère, dispersée et locale ; là relations de voisinage entre petits propriétaires bien à leur aise ; ailleurs encore promiscuité ouvrière des agglomérations industrielles. L'antinomie des besoins, le heurt des intérêts

et des aspirations sociales de tous ces gens s'inscrivent, depuis qu'on vote en France, en couleurs tranchées, sur la carte des élections politiques. Et, de cet état actuel, que ne peut-on pas inférer sur les conditions d'autrefois, telles qu'elles existaient avant le développement des voies de communications modernes ?

L'antagonisme n'est pas moins profond entre la plupart des points du second « groupe » de patois, supposé par les auteurs des *Mirages* dans la région de l'Ouest, et qui, depuis le pays Nantais, au nord de l'estuaire de la Loire (Sucé-446, c^on^ de la Chapelle-sur-Erdre), s'étend jusqu'au Blanc, dans l'Indre, non sans exécuter bon nombre de sinuosités capricieuses.

Rassemblés par les besoins d'une démonstration linguistique, sans y pouvoir mais, les chouans du Bocage vendéen (Saint-Germain-le-Prinçay-429, c^on^ de Chantonnay), les habitants de la Plaine (Triaize, c^on^ de Luçon-521) et ceux de la région poitevine (409, 416) doivent se regarder en chiens de faïence ! Les pêcheurs de l'île d'Yeu-479 ne sont-ils pas étonnés de donner la main, par-dessus le massif armoricain (Gorges-447, c^on^ de Clisson ; Voultegon-417, dans la Gâtine), aux riverains de la Creuse (Pouligny-405, c^on^ de Le Blanc, Indre) ?

A tout prendre, ce dernier point eût pu faire figure aussi légitime dans le quatrième groupe, celui du Massif Central. Et pourquoi Dissay-409, en pleine trouée du Poitou, ne serait-il pas rattaché à Varaize-515 près de Saint-Jean d'Angély, qu'on a introduit dans le troisième groupe on ne sait trop pourquoi ? Les conditions de la vie dans ces régions à propriété morcelée ne sont-elles pas en opposition absolue avec celles qui prévalent dans des pays à *latifundia* comme la Vendée ?

L'affirmation que « ces parlers forment des groupes géographiquement cohérents » est en vérité inconcevable.

« Dans une même région de petite étendue, poursuit-

on (*ib.*, 54), il est vraisemblable que les conditions sociales ne varieront pas à l'infini, et que les besoins nouveaux se manifesteront sur les divers points à des dates qui ne sauraient être extrêmement éloignées. »

Voilà un raisonnement irréprochable en théorie. Mais, appliqué aux données dont nous venons de montrer l'inexactitude évidente, peut-il rien prouver contre la régularité des lois phonétiques ou contre l'existence d'une tradition locale, points en discussion ?

Dans les patois non-unitaires de chacun des quatre groupes qu'il a imaginés, M. Gilliéron constate (*ib.*, 54-6) que les « séries phonétiques dominantes ne sont pas constituées par les mêmes mots, d'un patois à l'autre, à l'intérieur d'un même groupe de patois : ici, « clarté » est en désaccord avec la série dominante : là, c'est « cloche » : ailleurs « clouer ». — La remarque est juste. Mais a-t-elle lieu maintenant de nous surprendre ? Cette divergence linguistique résulte de la variété des conditions et des besoins sociaux, aux points considérés ; et cette variété est considérable, ainsi que nous l'avons vu. Les mots voyageurs, puisque mots voyageurs il y a, ne pouvaient s'introduire qu'à des dates différentes dans des communautés géographiquement et socialement différentes. Sur chaque point ils ont dû rencontrer des « séries dominantes » dissemblables, et ils ont dû réagir diversement au contact de ces séries.

Là est le secret du désordre qu'on nous signale dans la distribution des séries phonétiques dominantes au sein des patois non-unitaires de chaque groupe supposé.

« Que reste-t-il, s'écrie-t-on en présence de ce désordre (*ib.*, 57), que reste-t-il du critère de la permanence des besoins pour juger de la permanence des mots ? » — Si ce critère n'avait contre lui que l'argumentation des *Mirages* et les faits controuvés sur lesquels s'appuient les auteurs de cet article inquiétant, il n'aurait rien perdu assurément de la valeur que certains linguistes ont pu lui reconnaître.

Mais il est temps, puisqu'aussi bien on nous y engage, que nous passions à l'examen des mots eux-mêmes et à la controverse sur le rapport qui peut exister entre leur permanence dans les parlers et l'imminence de leur signification. L'exposé de MM. Gilliéron et Roques soulève ici des objections encore plus graves que celles qui ont été présentées jusqu'ici. Ces objections portent d'abord sur le choix des mots pris comme exemples par les auteurs des *Mirages*.

Parmi les six mots destinés à montrer le traitement de *kl* initial, il y en a deux, — c'est-à-dire exactement le tiers — « clarinette » et « clarté », qui sont, de par leur sémantique, condamnés à être à peu près partout des emprunts. « Clarinette » est par excellence un objet sujet aux déplacements, et les mots qui le désignent, par exemple en italien ou en espagnol, *clarinetto*, *clarinete*, se signalent dès l'abord comme des mots étrangers à ces deux langues. « Clarté » est une de ces notions, sinon abstraites, du moins assez générales, que les parlers rustiques, et même les idiomes littéraires, expriment par des mots qu'ils prennent à des langues de civilisation plus perfectionnées : prov. *claritat*, *claretat* à côté de *clartat*, esp. *claridad*.

Sur les quatre autres mots, il n'en est peut-être aucun dont on puisse affirmer qu'il ait quelque chance sérieuse d'être autochtone. « Cloche », qui au surplus est un mot onomatopéique sujet à des accidents particuliers (cf. Grammont, *Onomatopées et mots expressifs*, in *Trentenaire de la Société pour l'Étude des langues romanes*, Montpellier 1901, 296,300), est à peu près dans le même cas que « clarinette », sans compter que sa sémantique est plus flottante, car des objets assez différents les uns des autres, « clochette », « sonnette », « timbre », etc. peuvent être désignés par le même mot. Aussi voyons-nous les principaux idiomes romans avoir recours, pour exprimer cet objet, à des formes de provenance très diverse : le français littéraire abandonne la tradition latine pour adopter un mot *clocca*, attesté dans

des textes latins du VIIe siècle, et d'origine obscure, puisque ald. *Glocke* = a. h. a. *glocka* est lui-même un emprunt, peut-être au celtique, et qu'en tout cas le mot s'affirme comme ayant aussi beaucoup voyagé dans le domaine germanique (v. Kluge, *Etym. Wört. der deutschen Sprache* s.v°). Si l'italien littéraire retient *cámpana* comme l'espagnol. et partiellement le provençal et le catalan, *clocca* ne s'en retrouve pas moins dans l'Italie du Nord, v. mil. *ciocca*, etc. Dans les Grisons, à Bergell, *sampoin* représente le grec *symphonia* devenu *sumponia*. Partout les mots les plus variés laissent des traces plus ou moins durables dans des postes sémantiques plus ou moins voisins de « cloche » : lat. *signum*, *burdonem*, *calicem*, *cascabellum*, *patellam*, *quadrum* et *quadratum*, *rotundum*, *sonare* ; basque *cincerri* ; got. *skilla* ; a. h. a. *singoz*, *topho* ; m. h. a. *griuwel* ; grec *kymbalum*, *plattum*, etc., etc.

Les timbres variés de ce multiple carillon linguïstique auraient dû servir d'avertissement aux auteurs des *Mirages*, et leur signaler les vicissitudes de tout ordre que tout vocable signifiant « cloche » a pu subir avant d'entrer dans un patois, gallo-roman ou autre.

Que reste-t-il donc comme mots à « signification élémentaire et essentielle » sur ce total de six mots pris comme exemple ? — Il reste « clé », « clou » et « clouer ».

Passons condamnation sur « clé » — quoique, lui non plus, ne soit pas à l'abri de tout reproche, puisqu'il désigne un objet de forme variable, fait de matières souvent différentes, susceptible de déplacement —. Mais « clou » et « clouer » appellent des réserves plus sérieuses. N'exagère-t-on pas quelque peu, lorsqu'on nous présente « clou » comme un mot à signification élémentaire et essentielle et qu'on parle (*op. cit.*, 57) « des racines tenaces » qu'il doit avoir dans le sol.

Un clou ne prend pas racine. On l'enfonce plus ou moins brutalement à coups de marteau. Le *d* d'ital. *chiodo*,

qui renvoie à autre chose qu'à *clavum*, le *cl* initial d'espagnol *clavo*, qui n'est pas d'origine espagnole, et les variétés de mots tels que v. prov. *agut*, dalm. *kentra*, roum. *cuĭu* etc. ne témoignent-ils pas d'un certain flottement ? Un mot désignant un objet fabriqué, susceptible de prendre les formes les plus différentes, est par définition sujet à changer et à voyager. Ni « clou » ni « clouer » ne peuvent exhiber de papiers en règle prouvant l'authenticité de leur nationalité indigène. Cette authenticité est et reste possible, sans plus.

Récapitulons : sur six mots, que les auteurs des *Mirages* ont pris comme exemples pour étudier le traitement de *kl*, il y en a deux qui sont à peu près sûrement des emprunts ; un l'est vraisemblablement ; deux autres le sont peut-être ; un seul ne l'est probablement pas. Telle est la proportion.

Mais alors, n'y a-t-il pas quelque imprudence, quand on s'appuie sur des cas aussi douteux, à conclure quoi que ce soit touchant la régularité des traitements phonétiques ?

« C'est le désordre dans tous les groupes », nous dit-on (*ib.*, 56) : en effet, dans le patois 518, « clou » et « clouer » sont en désaccord avec la série dominante ; « cloche » et « clouer » le sont dans le patois 632, et aussi à 621, « à moins que dans ce dernier cas l'on ne préfère voir l'emprunt dans « clarté », « clé », « clou »... « Nous ne pouvons, ajoute-t-on, atteindre aucune relation fixe entre la valeur des mots et l'ancienneté de leur incorporation ou leur attachement au sol. »

La chose est certaine dans le cas présent. Mais le désordre dont on se plaint, l'absence de symétrie entre les mots aberrants et les séries dominantes d'un patois à l'autre, n'ont-ils pas leur principale cause dans la nature même des mots choisis ?

Est-on fondé, dans de telles conditions, à invoquer la bigarrure phonétique de ces six mots hétérogènes pour contester l'existence d'une tradition phonétique ancienne,

et compromettre ainsi la notion même de loi phonétique, indispensable à toute étude scientifique du langage ?

Voulez-vous savoir s'il y a une phonétique propre à un patois et quelle est cette phonétique ? Ne vous y prenez pas de cette étrange manière.

Que diriez-vous d'un plébiscite où, pour connaître le sentiment national des habitants d'un pays, on ne ferait voter que des immigrés notoires ? Puissent de tels errements, — trouvaille vraiment admirable de certaine diplomatie, — être épargnés du moins à la linguistique !

Et pourtant vous poussez plus loin encore l'abus de votre méthode dangereuse.

Vous bornez à six mots, pour la série *kl*, et à trois, pour la série *fl*, le nombre des exemples sur lesquels vous fondez tout votre système ! Et vous agissez alors comme des négociateurs qui, dans un partage de territoire, auraient la prétention d'appliquer le principe des nationalités, et consulteraient, en tout et pour tout, une demi-douzaine de témoins triés sur le volet !

Voilà le point le plus faible de toute votre construction !

A notre objection contre le choix arbitraire de leurs exemples, les auteurs des *Mirages phonétiques* pouvaient répondre qu'il importe, dans une étude sur les emprunts, de s'appuyer sur le témoignage des mots susceptibles d'emprunt, et de voir comment ils se comportent « dans des parlers géographiquement cohérents ».

La réponse ne prouverait rien, car nous avons vu ce qu'il faut penser de cette soi-disant « cohérence géographique ». Mais admettons que celle-ci soit réelle et démontrée. Les auteurs des *Mirages* pensent-ils avoir prouvé que la confusion qu'ils signalent entre les « séries phonétiques dominantes » des divers parlers soit la marque d'une « brisure de la tradition phonétique locale ? »

Car enfin qu'est-ce que cette « série phonétique domi-

nante », dont ils nous parlent ? Ont-ils même le droit de parler de série phonétique dominante, quand ils limitent arbitrairement la dite série à six exemples pour le cas de *kl*, et à trois seulement pour le cas de *fl* ?

Que prouvent ces trois et ces six exemples dans le problème général de la régularité phonétique, qui est aussi le problème des lois phonétiques ? Rien, ou peu s'en faut.

Ce sont tous les mots commençant par les groupes *kl* et *fl* qui devaient entrer en ligne de compte. Et les listes de mots en *chia-*, *chie-*, *chio-*, *chiu-* ou même en *fia-*, *fio-*, *fiu-* que fournit n'importe quel dictionnaire italien semblent bien indiquer qu'un nombre respectable de mots, vraisemblablement héréditaires, eût pu être réuni.

Et à supposer que la chose eût été impossible pour les patois gallo-romans, on aurait dû chercher, et il était facile de trouver en abondance, d'autres faits et des traitements phonétiques autres que ceux de *kl*, *fl* permettant de fonder le problème sur des données plus larges et plus sûres. L'importance de la question étudiée en valait la peine.

Nier la régularité des traitements phonétiques, la permanence d'une tradition phonétique, l'existence de mots héréditaires dans les parlers gallo-romans, en s'appuyant sur une série de six mots et sur une série de trois mots, c'est aller un peu vite en besogne.

« Brisure certaine de la tradition d'un côté, écrit-on (*ib.*, 60), possibilité de brisure de l'autre, le résultat pour nous est identique : ce qui s'est produit dans un cas a pu se produire dans deux, dans plusieurs, dans tous ; la certitude de retrouver la tradition phonétique locale dans une série homophone s'évanouit et, avec elle, toutes les constructions qui ont besoin de cette certitude. »

Ainsi donc, six exemples sujets à caution, et trois autres presque aussi douteux, pourraient causer toute cette débâcle de la phonétique et, disons-le, de la linguistique ?

Avec ces trois ou six mots, qu'on mette en balance toute la foule des vocables constituant les « séries phonétiques dominantes », quand il s'agit du traitement des consonnes intervocaliques, des *a*, des *ẻ* ou des *ȯ* toniques ou de tant d'autres phénomènes romans ; qu'on mette en balance la foule des mots constituant les « séries phonétiques dominantes » quand il s'agit d'évolutions telles que la substitution des consonnes du germanique ou de l'arménien, etc., etc.

Que pèsent, en regard, six exemples — nombre arbitrairement limité — de mots — arbitrairement choisis — dans des parlers — arbitrairement groupés ?

Il est de toute évidence que plus le nombre des exemples est réduit, moins les parlers paraîtront « unitaires », et moins il y aura de chances d'y observer de véritables « séries dominantes ». C'est ce qui ressort mathématiquement des données mêmes que vous nous fournissez : pour *kl*, dont vous nous donnez six exemples, vous relevez onze « parlers unitaires » sur quarante ; pour *fl*, dont vous ne nous donnez que trois exemples, vous n'en relevez que six. Bien mieux, dans ce dernier cas, sur les quarante parlers, j'en vois neuf où il n'y a même pas l'ombre d'une « série dominante », puisque les trois mots y apparaissent avec une initiale offrant trois degrés phonétiques différents.

Les auteurs des *Mirages* pensent avoir ruiné « le postulat essentiel de toute recherche phonétique sur les patois gallo-romans » (*ib.*, 73). Je crains qu'ils ne s'abusent.

Bien loin de conclure, comme eux, que « la certitude de retrouver la tradition phonétique locale dans une série homophone s'évanouit et, avec elle, toutes les constructions qui ont besoin de cette certitude » (*ib.*, 60), nous dirons que la troublante théorie des *Mirages*, est elle-même le plus vaporeux, le plus irréel des mirages, parce qu'elle n'a été fondée que sur une application partielle — et en même temps partiale — des saines méthodes phonétiques.

VII

LE PROBLÈME PHONÉTIQUE : II. CONVERGENCE DES MÉTHODES

L'existence, dans une langue donnée, de séries homophones, correspondant d'une manière normale et régulière — sauf cas particuliers — à des séries homophones de la langue mère, est un fait attesté de toutes parts, et contre lequel se briseront tous les raisonnements, toutes les argumentations captieuses de la sophistique.

Pour le saisir dans toute sa réalité multiple, pour en apercevoir les conditions complexes et les conséquences de tout ordre, nous devons faire appel à la combinaison des diverses méthodes dont dispose la linguistique romane.

Les auteurs des *Mirages phonétiques* n'en ont effleuré l'étude qu'en utilisant la méthode géographique, et encore sans donner à cette méthode toute l'ampleur ni toute la rigueur qu'elle comporte. Au lieu de limiter leur enquête à quarante patois groupés au petit bonheur, ils auraient dû découper dans les cartes de l'*Atlas linguistique* des secteurs dessinés géométriquement et fonder toute leur démonstration sur les faits révélés dans ces secteurs.

Même dans ces conditions, la géographie linguistique, réduite à ses propres moyens, ne pourrait aboutir qu'à des résultats incomplets, à des conclusions précaires. Comme on n'a pas pour l'instant, et qu'il sera sans doute toujours à peu près impossible d'avoir des atlas linguistiques, sinon complets, du moins donnant la répartition géographique de la majorité des formes usitées dans un territoire déterminé, on est bien obligé, si l'on veut vérifier l'existence de séries homophones un peu étendues et non limitées à quelques mots, d'avoir recours à des matériaux étrangers aux atlas.

Il est juste de remarquer que, dans le paragraphe des

Mirages phonétiques intitulé « Enquêtes concordantes » (*Ét. géog. ling.*, 71-3), quatre mots, « enfler », « ronfler », « souffler » et « flanc », recueillis dans des enquêtes distinctes en 1891 et vers la même époque, par MM. Zimmer et Gilliéron, ont été ajoutés à la liste des trois mots commençant par le groupe *fl*. Mais ces mots sont étudiés tels qu'ils se présentent dans une région, le Jura bernois, qui est fort éloignée des quatre groupes de patois retenus dans les *Mirages phonétiques*. Cette excursion hors de l'*Atlas linguistique de la France* aurait dû s'accompagner de beaucoup d'autres à l'intérieur des domaines géographiques qui étaient en jeu. En un mot, la méthode historique de comparaison, fondée, comme on l'a vu, sur la collation des documents anciens et modernes, aurait dû être associée à la méthode purement géographique, dans laquelle se sont cantonnés les auteurs des *Mirages*.

Pour connaître les rapports réciproques des formes aberrantes et des séries dominantes ou homophones, pour en reconstituer la succession chronologique et en découvrir les causes, il eût été expédient de joindre à l'exploration en surface, réalisée par la géographie, une prospection des couches profondes, de laquelle l'histoire eût fourni les éléments. La confrontation des résultats obtenus par cette double méthode, plutôt que l'argumentation trouble exposée dans les *Mirages*, aurait projeté quelque lumière sur le problème de la régularité des évolutions phonétiques et de l'existence des traditions phonétiques locales.

Le domaine piémontais fournit un exemple de la complexité de certains problèmes phonétiques et en même temps de l'utilité qu'il peut y avoir à poursuivre la solution de ces problèmes par l'emploi convergent des méthodes.

Le consonantisme piémontais offre, pour les palatales, des séries phonétiques contradictoires, par exemple : A, 1° *ka-* nitial : *karn* < *carnem*, *kaval* < *caballum* ; 2° *-kka-*

intervocalique : *buka*, < *buccam*, *vaka* < *vaccam* ; 3° *-ka-* appuyé : *vaska* < **vasca* (sur *vasculum*), *furka* < *furcam*, etc., etc.

En regard de cette série, il en existe une autre, dans les mêmes parlers : B, 1° *čabra* < *capram*, dans *fé la čabra* ; *čadel* « désordre » par antiphrase, déverbal de *čadlé*, qui lui-même est un dérivé de *capitellum* ; 2° *broča* « cheville » < **broccam*, *roča* « roche » < **roccam*, variante *roka*, etc. ; 3° *planča* « planche » < *plancam*, *čalota* « échalote » < (*as*)-*calo*(*niam*) etc.

La série B, en *č*, comporte un nombre de mots considérables (v. Attilio Levi, *Le palatali piemontesi*, Torino, Bocca, 1918, p. 55. suiv.). La série A n'est pas moins importante. Quelle est, des deux, la série indigène ?

« Aucune des deux », répondront peut-être les auteurs des *Mirages phonétiques*. « Ou du moins, il n'est pas sûr qu'il y en ait une, puisque en tout état de cause l'existence d'une tradition phonétique locale n'est pas démontrée .»

Une telle réponse ne satisfera sans doute personne parmi ceux qui auront bien voulu lire avec attention dans le chapitre précédent notre réfutation des *Mirages*. Et si l'on nous concède que la théorie exposée dans ce trop célèbre article, n'est qu'un brillant sophisme, la question que nous posons demeure entière : quelle est des deux séries A et B celle qui est originaire en piémontais ?

L'exploration géographique, à elle seule, est-elle capable de trancher la question ? C'est douteux. Pour l'établissement des « séries dominantes » dans les patois du Piémont, il faudrait prévoir des centaines de mots, dont on ne peut deviner l'existence à l'intérieur de ces divers patois. A supposer que le dialectologue géographe les découvre, et arrive à établir des listes, sinon complètes, du moins développées, il devra encore définir la répartition géographique de toutes les formes entrant dans ces listes. Est-il sûr, si ces conditions pratiquement irréalisables étaient obtenues,

que l'examen de cette répartition suffise à donner la solution du problème ?

D'autre part, où mène la méthode historique et comparative, celle sur laquelle s'est appuyé M. Attilio Levi ? Elle fait entrer en ligne de compte des documents d'origine lexicographique, en particulier les vocabulaires piémontais depuis celui de Pipino (1783) jusqu'à ceux de Dal Pozzo (1893) et Gavuzzi (1896), et elle institue une comparaison non seulement intérieure aux dialectes considérés, mais encore extérieure, en ce sens qu'elle a recours aux faits attestés dans d'autres idiomes romans contigus ou même relativement éloignés.

L'emploi de cette méthode conduit M. Attilio Levi à admettre que *k* + *a* est resté en principe intact dans les mots piémontais indigènes, et que les exemples — en nombre véritablement considérable — où *k* + *a* apparaît sous forme de mi-occlusive palatale *č*, s'expliquent par des emprunts de vocabulaire faits en masse à des parlers de la Gaule transalpine.

L'histoire comparative du traitement piémontais de *k* + *e*, *i* corrobore cette manière de voir. En effet, *ke-* *ki-* aboutissent normalement à *s* en piémontais. Mais des mots comme *čibulətta* « ciboulette », en regard de *siula* < *cepullam* d'où *siulətta*, *čenter* « cintre », en regard de *senter*, *čimes* « punaise », en regard de *simes*, *čiréza*, *čereza* « cerise », au lieu de **sreza*, etc., etc. (v. *op. cit.*, p. 190 suiv.), suffixe *-ačun* (*purkačun*, etc.) au lieu de *-asun*, *fača*, anciennement *fasa* « face », *fačada*, anciennement *fasada*, etc., doivent leur mi-occlusive palatale soit à des mots lombards, ayant des palatales ou des prépalatales, fricatives ou mi-occlusives, milan. *scenten*, *scimes*, *facciada*, etc., soit à l'italien littéraire, *porcaccione*, *faccia*, *facciata*, etc.

Ici encore, il y a coexistence de deux séries dans les mêmes parlers. Que s'est-il donc passé ?

Suivant l'explication de M. Levi, lorsque Turin devint la

capitale de l'État de Savoie, à partir du milieu du XVe siècle, il se produisit dans cette ville un afflux de parlers populaires, de dialectes ou de langues littéraires venus des deux côtés des Alpes, et de cette invasion en masse le piémontais a reçu de profondes empreintes qui ont altéré sa physionomie primitive.

Originairement apparenté au provençal méridional par le traitement du *k* devant *a* et aussi par l'assibilation ancienne du *k* devant *e*, *i*, il en vint, par voie d'emprunts au français, au franco-provençal d'une part, à l'italien littéraire et à certains parlers plus ou moins répandus dans la Ligurie, la Lombardie ou l'Émilie de l'autre, à multiplier, dans son système phonétique, les mi-occlusives ou fricatives palatales, non seulement devant *a*, mais devant *e*, *i*, de telle sorte que cette langue commune piémontaise, qui ignorait, comme le provençal le plus méridional, l'altération de *k* + *a*, et qui était essentiellement une langue à sifflante en ce qui concerne *k* + *e*, *i*, *sera* < *ceram*, comme le provençal ou le français, a fini par devenir une langue dans le système de laquelle les mi-occlusives palatales ont dominé, comme en italien.

Cette sorte de glissement des « séries dominantes », au préjudice du consonantisme dental ou alvéolaire et au bénéfice du consonantisme prépalatal ou palatal, a été favorisé par l'existence, dans l'élément indigène, d'une « série dominante » autochtone comprenant un grand nombre de mots pourvus de mi-occlusives palatales. Dans ces mots, le *č* s'explique par une palatalisation secondaire des *kl* initiaux ou appuyés : le groupe *ky* qui en est sorti n'a pas tardé à aboutir àla mi-occlusive : *čamé* < *kiamé* < *clamare*, *čav* < *kiave* < *clavem* ; — *kuverč* < **kuverkio* < *cooperculum*, *masč* < *maskio* < *masculum*, etc., etc. (*op. cit.*, 5 suiv.).

Le passage d'une « série dominante » à une autre, par voie de substitution et non par voie d'évolution phoné-

tique directe, est donc un fait dont la possibilité est reconnue aussi bien par les purs comparatistes que par les géographes. L'interprétation que propose M. Attilio Levi est fondée tout entière sur l'emploi de la méthode traditionnelle de comparaison.

L'auteur, qui paraît être plutôt un comparatiste qu'un romaniste rompu aux difficultés particulières de la linguistique néo-latine, ne semble guère au fait des principes de la géographie linguistique.

L'explication qu'il nous donne est et demeure vraisemblable. Elle gagnerait à coup sûr en force démonstrative, si elle s'accompagnait de cartes linguistiques, précises et circonstanciées, sur lesquelles l'œil exercé d'un géographe pourrait reconstituer les trajets divers des principaux emprunts ou des groupes d'emprunt.

Les solutions définitives seront obtenues à l'avenir au prix d'un double effort d'analyse appliqué dans les deux directions : examen des aires géographiques, histoire et comparaison.

Sur la méthode comparative et historique dans ses applications à la phonétique, il est inutile de nous étendre, parce qu'elle est connue depuis longtemps. Il nous suffira de renvoyer à ce qui en a été dit dans le chapitre I, où la méthode est caractérisée dans ses traits généraux, telle qu'elle s'applique à toutes les parties de la linguistique.

On n'oubliera point que la phonétique expérimentale doit fournir son appoint de constatations minutieuses et précises qui contribueront dans une large mesure à une bonne exploitation des procédés de la méthode comparative.

En revanche, nous insisterons un peu sur les applications de la méthode géographique à la phonétique, puisqu'aussi bien, en dehors des *Mirages phonétiques* et de quelques études déjà signalées (*pièce*, *nièce*, etc. ; cf. p. 203),

le chef de l'école géographique, négligeant d'étudier le problème phonétique en lui-même et pour lui-même, semble bien décidé à ne voir dans la phonétique qu'une science auxiliaire de la lexicologie.

Il y a deux faces du problème qui gagnent à être distinguées : d'une part, il s'agit de déterminer les rapports de la phonétique géographique avec la lexicologie géographique ; d'autre part, il s'agit de voir comment il est possible d'instituer une phonétique géographique.

Que la géographie lexicologique ou sémantique doive beaucoup à la phonétique, c'est ce qui ressort de l'œuvre entière de M. Gilliéron. Il n'a cessé, parfois volontairement, mais le plus souvent à son insu, d'en souligner les rapports, et un livre comme l'*Abeille* ne compte que peu de pages où il ne soit point fait appel à la phonétique. Il nous serait aisé de dresser une liste imposante de tous les passages de ce livre qui témoignent des services rendus à l'auteur par la phonétique.

Un tel relevé serait de nature à révéler quelque inconséquence de la part de l'auteur, qui s'appuie sans cesse sur une discipline à laquelle il refuse la qualité de science, et dont il s'applique à ruiner de son mieux « les postulats essentiels ».

Et, chose plus étonnante encore, c'est sur la phonétique proprement dite et entendue dans son sens traditionnel, et non sur une phonétique véritablement géographique, qu'il fonde le plus souvent ses déductions d'ordre sémantique ou lexicologique.

La lexicologie géographique, telle que M. Gilliéron l'a instituée, semblait demander, pour être assise sur une base solide, l'établissement préalable d'une géographie phonétique.

Cette géographie phonétique, on s'est gardé de la faire.

On s'en est gardé volontairement sans doute, et cette

abstention est la conséquence naturelle du scepticisme professé dans les *Mirages*, touchant la valeur de la tradition phonétique locale en matière de patois.

On s'en est gardé vraisemblablement aussi sous prétexte que fonder la lexicologie géographique sur la géographie phonétique, ce serait tourner dans un cercle.

Ce serait tourner dans un cercle, du moins aux yeux de quelqu'un ayant l'ambition d'expliquer les faits particuliers observés dans les patois par les faits généraux tels que la répartition géographique des mots sur la carte d'ensemble de tout le domaine (cf. p. 57). Pour tracer la géographie phonétique de ce domaine, on est bien obligé de partir des faits locaux attestés dans chaque patois, mais comme ces faits locaux sont considérés, par la nouvelle école, comme la résultante des conditions lexicologiques générales, on évite de tomber dans ce cercle, qui, en effet, dans l'hypothèse où l'on se place, ne saurait manquer d'être vicieux.

Mais alors, si cette crainte a vraiment empêché l'auteur de l'*Abeille*, etc., d'établir sa lexicologie géographique sur une phonétique géographique préalablement constituée, il eût dû s'abstenir soigneusement dans ses déductions de faire intervenir, même occasionnellement, même par voie détournée, la phonétique tout court, cette prétendue science qu'il tourne en dérision (*Abeille*, 114).

Or, que voyons-nous ? M. Gilliéron, qui se refuse à instituer une phonétique géographique, invoque à tout moment la phonétique. « Ce ne sont pas les géographes qui font peu de cas de la phonétique », va-t-il jusqu'à écrire dans un moment où il consent à être franc avec lui-même (*Abeille*, 99).

Ainsi donc, on a bien évité un cercle vicieux; mais on s'est précipité dans un paralogisme plus vicieux encore, qui, s'il faut appeler ce monstre par son nom, n'est autre qu'une contradiction formelle.

Il fallait se résigner à procéder comme tout le monde

avait procédé jusqu'à présent : partir de la phonétique. Et puisqu'on avait l'ambition bien légitime de fonder une nouvelle science, la lexicologie géographique, il fallait commencer par instituer une géographie phonétique.

M. Gilliéron ne l'a pas fait. Ses déductions se ressentent souvent d'une telle lacune.

Il ne suffit pas en effet de déclarer (*Abeille*, 221-2) « que *tabula*, *sabulum*, *fabula* (opposés à *parole* et *proler* picard « parler ») sont actuellement représentés en français par des mots de seconde souche latine », que « ceux de la première sont, quand ils existent encore, relégués dans quelque recoin sémantique, et ont été rejetés, dans leur sémantique originaire, pour cause d'homonymie intolérable avec d'autres mots ou pour cause d'hypertrophie sémantique » et que, « pour s'en rendre compte, il suffit de les modifier suivant les lois phonétiques qu'ils devaient subir ».

Il faudrait cependant qu'on nous précise quelles sont ces « lois phonétiques » invoquées en la circonstance, et qui auraient dû apparemment accommoder *fabula*, *sabulum*, *tabula* à la mode grecque, suivant le modèle de *parabole* > *parabola* > lat. vulg. *paraula* > fr. *parole* ?

Quelles sont ces « lois phonétiques » ?

Sont-ce les lois phonétiques du français littéraire ? Mais alors, les cas de *stabula* > *étable*, *-abilem* > *-able*, etc., et les cas parallèles de *ebulum* > *hieble*, *affibulare* > *affubler*, n'attestent-ils pas l'existence en français littéraire d'une série dominante, où *-bl-* est *-bl-* après *a*, comme après une autre voyelle ? Et, dans ces conditions, *tôle* n'apparaît-il pas comme un emprunt venu de l'Est ou du Nord-Est, dans une région où *-abilem* est *-aule* au moyen âge : *estaule*, *amiraule* ? (Voir en dernier lieu sur le traitement phonétique du suffixe *-abilem* en français, *Studier i modern Språkvetenskap*, V, 115-35, l'article de M. E. Staaf...).

Ces « lois phonétiques » sont-elles au contraire indépendantes du français littéraire ? Sont-ce les lois phonétiques

de parlers dialectaux de la France du Nord-Est ? Pourquoi alors n'a-t-on point fondé une affirmation aussi catégorique sur un exposé géographique des dites lois dans ces parlers ? Les vagues indications qu'on nous donne (« fr. *parole*, picard *proler* ») ne peuvent remplacer un examen sérieux du problème qui devrait être considéré sous son aspect géographique.

Lorsque, dans le même ouvrage (*ib.*, 99), il s'agit de prouver que fr. *émouchet* contient le mot *apis* (= *e*(*s*) *mouchet*), et qu'on s'appuie sur l'existence en Bretagne, aux points de l'*Atlas* 481-2, 453, d'une forme *espervier* avec une *s* non amuïe (= *es pervier*), pourquoi se borner à citer le *Dictionnaire général* pour établir que l'*s* non finale serait tombée devant consonne dans ces patois. Du moment que l'*s* s'est maintenue, nous dit-on, c'est qu'elle se trouvait en fin de mot : donc *espervier* est bien *apis* + *sparwareis*. Mais que prouve le *Dictionnaire général* en matière de phonétique dialectale ? C'est sur la géographie phonétique des régions de l'Ouest que devait être fondée une pareille remarque.

L'établissement préalable d'une géographie phonétique, antérieure à toute spéculation de géographie lexicologique, eût préservé M. Gilliéron des justes critiques dont sa théorie sur les suffixes *-ellum* et *-ĭttum* a été l'objet (v. p. 70). Il l'eût empêché de même d'affirmer (*Abeille*, 178) que l'adjonction d'un *-t* dans *entonnoirt*, *amert*, *arrosoirt*, *chart*, *cœurt*, etc. « rapprochent nettement » les parlers du Médoc des dialectes « de la langue d'oïl et les oppose aux dialectes du Midi. »

L'addition d'un *t* après *r* finale, qu'elle soit due à l'analogie ou à un développement purement phonétique, est un fait caractéristique des parlers gascons de la Gironde et du Lot-et-Garonne, et cela ressort de l'*Atlas linguistique* lui-même : carte 552 « fer », 944 « or », 698 « hiver », etc. Des formes telles que *fèrt* « fer », *òrt* « or », *ibèrt* « hiver »

se rencontrent fort loin vers le Sud, jusqu'à Tartas-682, et *èrt* « air » submerge sans doute tout le pays de Marsan.

Au surplus cette épithèse de *-t* n'est pas sans exemples sur d'autres points du domaine méridional. On la retrouve sur les confins du Languedoc et du Roussillon (F. Krüger, *Sprachgeographische Untersuch. in Languedoc und Roussillon*, 70-1) *carum* > *kart*, *rarum* > *rart*, *clarum* > *klart*, *maturum* > *madurt*, etc., et ailleurs encore.

Cette extension géographique de l'épithèse parle d'ailleurs en faveur d'un développement phonétique plutôt qu'analogique. Mais, de toute façon, se fonder sur un fait de ce genre pour établir un lien entre les parlers de la pointe du Médoc et ceux « de la langue d'oïl », soit sur « la côte charentaise, soit dans la région poitevine », c'est aller un peu vite en besogne.

Sans cartes marines, un navigateur risque fort de faire naufrage : les lexicologues, découvreurs d'étymologies et de lois nouvelles, ne sauraient se passer d'atlas de géographie phonétique, quelque mal qu'ils pensent d'ouvrages de ce genre.

L'absence d'enquête préalable systématique sur la répartition géographique des phénomènes phonétiques fait regretter que l'auteur des *Études de Géographie linguistique* se soit borné le plus souvent à englober sous des types généraux francisés une grande diversité de formes patoises. Ainsi, dans l'*Aire* « *clavellus* » (p. 14 et *passim*), le lecteur ignore si le type *claveler*, que pose M. Gilliéron, doit être entendu comme comprenant les formes béarnaises ou gasconnes, *klawera*, *klaβera*, et si, en établissant son type, l'auteur a tenu compte du passage phonétique de *-ll-* latin intervocalique à *-r-*, traitement caractéristique de toute cette région.

Là au contraire où la spéculation lexicologique s'appuie sur une exploration phonétique préalable —, du détail de laquelle on nous fait part trop rarement, — les théories,

qui *a priori* peuvent paraître les plus invraisemblables, acquièrent une grande force de démonstration. Qui croirait que le *p* de wallon *óp* « abeilles » représente le *p* de **wespa* et non celui de *apem* ? M. Gilliéron nous en fournit pourtant la preuve, d'ordre géographique, lorsqu'il nous montre que la chute de l'*s* devant consonne s'est produite précisément sur les confins de la région où il y a eu confusion sémantique entre « abeille » et « guêpe » (*Abeille*, 32).

La forme bagnarde *aɛyé* « rucher » peut-elle représenter autre chose que *apiarium* ? M. Cornu (*Rom.*, VI, 109) n'envisageait même pas cette hypothèse. Il tirait *aɛyé* de *apiarium* et se bornait à constater que le groupe *p* + *y* semblait traité dans ce mot d'une manière anormale. M. Gilliéron a fait justice de cette interprétation erronée. Il montre clairement que *aɛyé* est le développement normal de *as* < *apis* + suff. *-ier*, conformément au traitement phonétique local de *s* + *y* (v. cependant en dernier lieu *Glossaire des patois de la Suisse romande*, *achyé* = *vascellitum*.

Des exemples aussi démonstratifs, auxquels on pourrait en ajouter beaucoup d'autres prélevés soit dans l'*Abeille* soit dans d'autres publications de M. Gilliéron, montrent l'étendue des services que la géographie phonétique peut et doit rendre à la lexicologie.

Indispensable à la lexicologie et à la sémantique, la géographie phonétique ne l'est pas moins à la phonétique elle-même. Il importe de considérer maintenant cette face de la question.

Si les chapitres précédents ont bien établi l'importance de la phonétique relativement aux autres parties de la linguistique, il s'ensuit que le romaniste a le plus haut intérêt à analyser dans le plus petit détail les conditions dans lesquelles se font les changements phonétiques. La méthode géographique, avec ses deux principes de superposition et

de configuration des aires, fournit ici des éléments de preuves décisifs.

Les études de M. Gilliéron fournissent quelques bons exemples de l'application du principe de superposition géographique à la phonétique.

Ainsi, la diphtongaison de l'*ĕ* fait difficulté dans les mots français *pièce* et *nièce*, qui, dans certains parlers, se présentent sous la forme *pèce* et *nèce*. La diphtongue s'est-elle produite en français, malgré l'entrave, sous l'influence de *y*, *nĕptia*, celt. **pĕttia* ; ou bien est-elle due à l'analogie de masc. *nies* < *nĕpos*, qui aurait entraîné *nièce* et de quelque mot du type phonétique de *pied*, qui aurait entraîné *pièce ?*

Livrée à ses propres moyens, la phonétique classique est impuissante à trancher définitivement la question.

Mais à partir du moment où la géographie phonétique a établi : 1° que *pèce*, sans diphtongue, apparaît en pleine aire de *pied* et 2° que *pèce* et *nèce* se superposent géographiquement l'un à l'autre, ainsi que *pièce* et *nièce*, la cause est entendue : l'analogie n'est pour rien dans l'évolution des deux mots qui doivent être considérés comme deux frères phonétiques (*Ét. géog. ling.*, 31-7).

La géographie phonétique nous a donné une certitude là où la phonétique comparative seule ne permettait que des hypothèses.

La même méthode est applicable dans tous les domaines, pourvu qu'une bonne exploration géographique puisse servir de base aux déductions. M. Terracher pense que le critérium géographique est rarement utilisable pour l'étude d'une région restreinte. Il ne faudrait pas exagérer cette manière de voir.

Soit la carte « avoine » (Bruneau, *Limites*, 206, n° 71) dans la région ardennaise étudiée par M. Bruneau. Cette carte se divise en quatre secteurs, *awēn*, *avēn*, *avōn*, *avon*, qui se ramènent au schéma suivant, fig. 10 :

Le *w* du secteur Nord représente-t-il une évolution directe d'un *v* intervocalique, *-v-* > *-w-*, évolution qui res-

FIG. 10. — « Avoine » dans les Ardennes, d'après M. Bruneau.

terait inconnue aux trois autres secteurs ? Pour avoir la réponse à cette question, comparons la carte 72, p. 207,

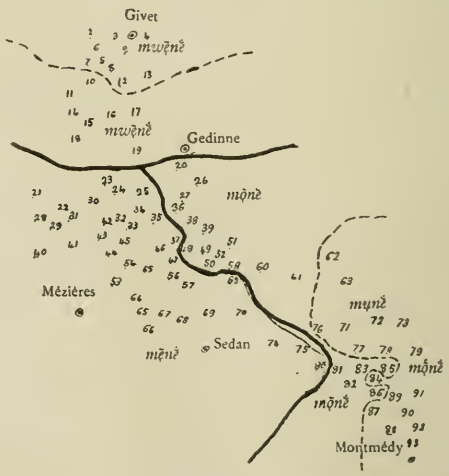

FIG. 11. — « Mener » dans les Ardennes, d'après M. Bruneau, *Lim.*, 207.

« mener ». Une forme *mwẽné* se superpose géographiquement à *awẽn*, d'une manière exacte, avec une seule dérogation, au point 21 ; et de même *mẽné* se superpose à *avẽn* : fig. 11.

Il y a donc une relation entre le *w* de *avenam* et celui de **mĭnat*. De quelle nature est cette relation ?

Comparons les cartes « faim », « main », fig. 12, 13.

FIG. 12. — « Faim » dans les Ardennes, d'après M. Bruneau.

FIG. 13. — « Pain » dans les Ardennes, d'après M. Bruneau.

Des formes *fwē*, *mwē*, *pwē*, concordant géographiquement entre elles, recouvrent à une exception près le secteur *awēn* « avoine », montrant que, dans tous les cas, le *w* est dû à la consonne labiale ou labio-dentale précédente. Toutes les fois que *e*, issu de *a* latin + nasale ou de *é* fermé s'est trouvé précédé d'une consonne labiale ou labio-dentale, il y a eu dégagement d'un *w*. Dès lors, partant du latin *avenam*, on est autorisé à restituer un **avwēn* sous *awēn*.

Superposons maintenant la carte « savoir » (*ib.*, 19, p. 164), où *sawè sawa(r)* se partagent toute la région : nous apprenons que partout le *v* a été absorbé dans un *w* subséquent : *v* + *wa*, *we* > *wa*, *we*. V. fig. 14.

FIG. 14. — « Savoir » dans les Ardennes, *ibid.*, 164.

Nous revenons donc à la carte « avoine », et nous concluons que *awēn*, du secteur Nord, est bien sorti d'un **avwēn*, représentant phonétique régulier de *avenam*. Le secteur Ouest, qui ne connaît ni *fwē* ni *mwē* ni *pwē*, n'a pas connu non plus de forme **avwēn*, pas plus d'ailleurs que le secteur Est, où la transformation de la voyelle *e* en *o*, *ō*, a été chronologiquement antérieure au dégagement du *w*, du moins dans la partie septentrionale de ce secteur. D'où

il résulte que le *v* de *avēn* et de *avōn* est le représentant normal et direct du *v* latin, tandis que le *w* de *awēn* ne représente qu'un segment détaché de ce *v*, segment qui a absorbé postérieurement le *v* dont il était sorti.

L'emploi du procédé de superposition permet non seulement d'établir un système rigoureux de concordances entre plusieurs parlers, mais encore de reconstituer le procès de certaines évolutions phonétiques.

Comment le groupe *-rs-* est-il passé en lorrain à la chuintante *ɛ* ? Cette évolution est attestée pour des mots comme *biɛ* <*birs* « berceau », *ékóɛ* « cosse de pois, écorce », *puɛé* « pourceau », etc., dans l'extrême sud de la région ardennaise (Bruneau, *Phon.*, 397) et pour des mots comme *tyèɛ* « clair », *duɛ* « dur » etc., dans les Vosges méridionale (Blo., *Vo.*, 54).

Plusieurs explications s'offrent : l'*r* en position finale peut être passé à *ɛ* (Bruneau, *Phon.*, 349 ; Cuny, *Rev. l. rom.*, XLIX, 532). Mais *puɛé* fait difficulté, ainsi d'ailleurs que ard. mérid. *gaɛõ* « garçon », *èɛwa*, « hier soir », *pèɛón* « personne », *rvéɛi* « renverser », etc.

Il apparaît donc que l'évolution n'est pas conditionnée par la position à la finale ; et *duɛ* « dur » ou formes analogues semblent bien continuer un groupe *r* + *s* de flexion (Blo., *Vo.*, 55).

Dès lors on peut hésiter entre deux hypothèses pour expliquer tous ces *ɛ* : ou bien il y a eu altération de l'*r* devant *s*, altération comparable dans une certaine mesure à celle qui s'est produite devant *d*, *kwad*, *kwat* <*chordam* ; et dans ce cas l'*r*, au lieu de s'assimiler à l'*s* comme en latin vulgaire (*dorsum* > *dossu*), serait, par différenciation, et par l'intermédiaire d'une *r* prépalatale puis palatale, passé insensiblement à *y*, d'où *-ys-* > *-ɛ-* ; — ou bien l'*r*, devenue postérieure, a reculé, par assimilation le point d'articulation de l'*s*, qui, de dentale, est devenue prépalatale, et qui finalement a absorbé l'*r*, cause de sa propre altération.

De ces deux interprétations, la seconde seule est admissible, si l'on tient compte 1° du fait qu'il n'y a aucune superposition géographique entre les formes *pueé* « pourceau » et *kwat* « corde » (Bruneau, *Lim.*, 171, 208), et 2° du fait que la limite géographique de l'évolution du groupe *rs* vers *ɛ* se confond à peu de chose près avec la limite de la variété « lorraine » de l'*r* (Bruneau, *Ard.*, 398 ; cf. *Lim.*, 209).

La géographie phonétique nous engage donc à considérer le traitement lorrain de *rs* > *ɛ* comme un exemple d'assimilation régressive, bien différente de celle du latin vulgaire *dossum* < *dorsum*, laquelle est progressive, et comparable plutôt à celle de latin classique *terra* < **tersa*, où l'assimilation, régressive, a été totale, tandis qu'elle est restée partielle en lorrain.

Dans les exemples qui viennent d'être analysés, la preuve tirée de la superposition géographique fait intervenir la comparaison d'aires phonétiques qu'il faut suivre dans des mots différents. Plusieurs cartes linguistiques entrent en jeu dans la démonstration.

Mais il existe un autre critérium, qui doit être distingué du précédent. Il ne nécessite pas la mise en œuvre de plusieurs mots ni de plusieurs cartes linguistiques. Il ne demande l'examen que d'une seule carte et d'un seul mot. Ici encore, il s'agit du principe de superposition géographique, mais l'application s'en présente dans des conditions particulières que nous allons préciser.

La carte « joug » du *Petit atlas linguistique d'une région des Landes* (v. fig. 15) est en elle-même très significative. Un coup d'œil sur cette carte suffit à nous apprendre que, dans le représentant landais du latin *jŭgum*, le timbre *i* de la voyelle est conditionné par le contact d'un *w*, et que la nature de la consonne initiale n'influe en rien sur la qualité de la voyelle tonique, puisque *y* ou *j* précèdent indifremment *ü* ou *i*.

Tout, dans cette carte, concourt à nous faire admettre que *yiw*, *jiw* reposent sur *yüw*, *jüw*, dont ils sont sortis par voie de différenciation.

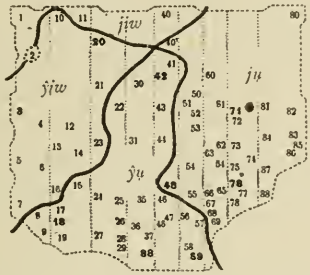

FIG. 15. — « Joug » dans les Landes.

Si quelqu'un était tenté d'admettre une influence de la consonne initiale sur le sort de la voyelle tonique, il serait obligé de supposer que cette influence ne s'est exercée que subsidiairement ; et encore se heurterait-il à toute sortes de difficultés. En effet, d'une part, dans l'hypothèse où l'influence de la consonne initiale se serait manifestée avant la transformation de *y* en *j* (assimilation progressive : *yü*(*w*) > *yi*(*w*)), il faudrait admettre qu'elle s'est propagée aux secteurs Nord et Ouest, *yiw*, *jiw*, et qu'elle a respecté les secteurs Sud et Est — dans lesquels, par une coïncidence étrange, le *w* final se trouve justement tombé : *yü*, *jü*. Un tel concours de circonstances est invraisemblable, et cette explication paraîtra d'autant plus inadmissible que la limite qui sépare les *ü* des *i* passe entre des communes limitrophes, et que par conséquent les domaines de *yiw* et *jiw* sont absolument contigus aux domaines de *yü* et *jü*, sans intermédiaires possibles.

Quant à l'autre hypothèse, celle où l'influence de la consonne initiale se serait exercée après la transformation de *y* en *j*, elle est à rejeter absolument. En effet, dans cette hypothèse, il faudrait admettre d'une part que, dans le secteur

Ouest (*yiw*), le *y* a exercé cette assimilation progressive supposée précédemment, mais qu'il ne l'a pas exercée dans le secteur Sud (*yü*), où, coïncidence étrange, le *w* final est tombé. Il faudrait admettre en outre — et alors les bornes de l'invraisemblance sont dépassées — que, au contraire, dans le secteur Nord (*jiw*) le *j* aurait exercé une influence différenciatrice sur l'*ü* ; qu'il l'aurait délabialisé, étant lui-même un phonème labio-prépalatal, d'où *jüw* > *jiw* ; et il faudrait admettre en outre que cette action aurait cessé d'opérer dans le secteur Est (*jü*) où le *w* final —, coïncidence inouïe, — est absent.

De toute manière donc, et à ne s'en tenir qu'aux seules données de la géographie, telles qu'elles sont fournies par cette seule et unique carte, on est obligé d'écarter l'hypothèse d'une action quelconque de la consonne initiale sur l'*ü* tonique, et on est amené à expliquer l'*i* de *jügum* dans les Landes par une influence de *w* final sur *ü*.

Le critérium qui nous a permis d'arriver à cette conclusion pourrait être appelé critérium de « superposition phonétique interne » par opposition au critérium de « superposition phonétique externe ». En effet nous avons été amenés à constater la superposition des aires de l'*i* et du *w* final à l'intérieur d'une seule et même carte, et d'un seul et même mot, et c'est sur cette coïncidence des aires que nous avons raisonné.

Ce critérium peut être de la plus grande utilité toutes les fois qu'il s'agit de définir l'évolution des mots à contexture spéciale, tels qu'il en existe dans toutes les langues, véritables « isolés phonétiques », qui n'entrent pas, ou entrent mal, dans le cadre de séries homophones, parce que les phonèmes qui les constituent s'y trouvent placés dans des conditions complexes : latin *gingiva*, *umbiliculu*, etc. (cf. *R L R*, LX, 454. Voir Grammont, *Idg. Forsch.*, 1909, 371 : γομνός). Dans ces cas plus ou moins anormaux, le critérium géographique de superposition interne semble

être le seul capable de fournir un élément solide de contrôle.

Mais dans l'étude phonétique des mots ordinaires, le plus souvent, ce critérium gagnera à être combiné avec les autres. C'est ce que va montrer l'exemple de *jugum* qui vient d'être allégué.

En effet nous avons admis l'existence préalable, dans la région étudiée, d'une forme *yüw*, qui, à l'époque actuelle, n'est pas attestée dans cette région, bien qu'elle soit courante un peu plus au Sud, en Béarn : Lespy, *Dict. béarn.* : *yuu*, *juu*. Pour authentiquer la présence de cette forme dans le sous-sol landais, faisons appel au critérium de superposition externe.

Toute une série de cartes sont à rapprocher, en ce qui concerne la chute ou le maintien du *w* final : *hilow*, respectivement *hilo* « filleul » (*Pet. atl.*, carte 198), *linsow* resp. *linso* « drap » (*ib.*, 150), *peyrow* : *peyro* « panier » (*ib.*,

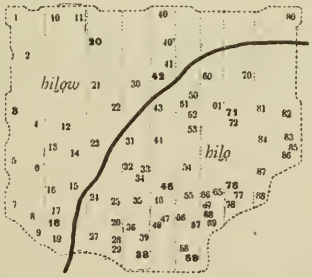

Fig. 16. — « Filleul » dans les Landes.

373), *mayow* : *mayo* « jaune d'œuf » (*ib.*, 245), *how* : *ho* « fou » (*ib.*, 161), *dow(s)* : *do* « deuil » (*ib.*, 130), *bow* : *bo* « il veut » (*ib.*, 557). La limite entre la chute et le maintien de *w* final coïncide admirablement entre toutes ces cartes. Si l'on prend comme type la carte « filleul » (fig. 16), on ne constate qu'une dérogation pour *do* « deuil » au point

30 et deux pour *bow* « il veut » aux points 31 et 32 : ce sont deux formes verbales ou déverbales sujettes par conséquent à des influences analogiques. Remarquons en passant ce bel accord des séries homophones, témoignage éloquent en faveur de la régularité phonétique.

Comparons maintenant cette série de cartes avec celle de « joug ». Nous constatons que la limite entre *yiw*, *jiw* d'une part et *yü*, *jü* d'autre part ne coïncide pas absolument avec la limite de *hiḷow* d'une part et *hiḷo*, d'autre part. Il y a quelques dérogations, qui s'expliquent aisément par les conditions phonétiques différentes où s'est trouvé le *w* final : après *o* il a pu se maintenir plus aisément qu'après *ü* : voilà pourquoi le domaine de *yü*, *jü* est un peu plus développé que celui de *hiḷo*. Au surplus, dans *jŭgum*, le *w* final remonte à l'époque latine : *yŭ(g)u* > *yóu* > *yów* : tandis que, dans *how*, il est dû à une vocalisation romane de *l*.

Mais, cette réserve faite, on remarque que le domaine de *yü*, respectivement *jü* « joug », coïncide dans ses grandes lignes avec celui de *hiḷo*, etc. ; et de même *yiw*, respectivement *jiw*, coïncide dans les mêmes conditions avec le domaine de *hiḷow*, etc. Ce parallélisme impose une conclusion : c'est que sous *yiw*, *jiw* se cache le *yüw*, *jüw*, dont nous voulons démontrer l'existence.

Le critérium de superposition externe vient donc au secours du critérium de superposition interne, et leur accord donne une nouvelle force à notre démonstration.

Reste à rendre compte de ce *yüw*, dans lequel l'*ü* fait difficulté puisque la forme latine a un *ŭ*, c'est-à-dire un *ó* fermé : *jŭgum*. Ici, nous sommes ramenés plusieurs siècles en arrière et, devant l'impuissance de la méthode géographique proprement dite, nous devons faire appel à l'histoire et à la comparaison.

Le *g* de *jŭgum* s'étant effacé de bonne heure devant *u* (cf. log. *yuu*, campid. *ǧu*, frioul. *yof* ; cf. *fagum* > v. fr. *fou*, prov. *fau*, etc.), on a eu *yóu*, *yów* sur le sol de la Gaule

(cf. v. fr. *jou*) et en particulier dans la Gaule méridionale (cf. v. prov. *jóu*). Ce *jóu* est partiellement devenu *jói* en provençal (v. Levy, *Alt. prov. Supp. Wört.*, v° *jo*) par une différenciation progressive analogue à celle de v. norm., v. fr. *poi* en regard de *pou* > *paucum*; comparer prov. *coide* < *cŭbitum*, esp. *muy* < *mŭltum*, etc.

Lorsque, vers la fin du XIIIe siècle ou le début du XIVe, les *ó* fermés sont passés à *u*, *jórn* > *jurn*, *dolor* > *dulur*, suivant le mouvement général auquel a participé la plus grande partie du territoire méridional, la forme *yów* est devenue *yuw*, laquelle par différenciation régressive (labio-vélaire + labio-vélaire > labio-palatale + labio-vélaire) a donné *yüw* dans une partie du territoire, en particulier dans le Sud-Ouest : c'est cette forme qui est attestée dès le moyen âge dans les Fors de Béarn : *juu* (Lespy).

Cette forme *yüw*, *jüw* a donc couvert tout d'abord toute notre région. Dans le domaine de *hiḷo*, le *w* est tombé et elle est devenue *yü*, *jü* ; dans le domaine de *hiḷow*, le *w* est resté, mais *yüw*, *jüw* y sont devenus *yiw*, *jiw* par un nouveau progrès dans la voie de la différenciation (labio-palatale + labio-vélaire > palatale + labio-vélaire).

Si quelque doute subsistait encore, le traitement parallèle de *piwts* < *püwts* < *pūlĭcem*, exactement superposable en ce qui concerne la différenciation (cf. carte 428 « puce »), suffirait à le lever.

Les formes *yiw*, *jiw* nous apparaissent donc comme un moyen de défense contre l'assimilation de *u* à *w*. Partout où cette différenciation n'a pas eu lieu, le *w* final a succombé mécaniquement : *yü*, *jü*. Le domaine paraît nettement divisé en deux régions que délimite la ligne de partage entre (*y*)*iw* et (*y*)*ü* : à l'Est, dominent les forces d'inertie (v. chap. x), qui tendent à l'assimilation des deux phonèmes ; à l'Ouest, dominent les forces de résistance (différenciation). Que l'opposition entre ces deux principes soit bien la cause de l'actuelle répartition géogra-

phique des formes, c'est ce que montre encore la géographie : en effet, après les voyelles autres que *u*, *ü*, *o*, le *w* final demeure sans accident : *hiw* < *filum*, *p(ê)w* < *pĭlum* etc. sont pan-landais.

Ainsi, en faisant converger sur le même problème obscur les lumières de la méthode comparative ou historique et celles de la géographie phonétique, nous obtenons une solution aussi nette et assurée qu'on peut souhaiter.

Des deux principes de superposition phonétique qui viennent d'être définis, il s'en faut que le second ait autant de valeur que le premier. La superposition phonétique externe est un critérium sûr, presque toujours applicable. La superposition interne ne trouve place qu'exceptionnellement, et, autant que possible, ne doit être employée que sous bénéfice d'inventaire. C'est ce que va montrer un nouvel exemple que nous choisirons dans la même région des Landes, dont la géographie est particulièrement bien connue grâce à l'exploration à la fois détaillée et étendue dont elle a été l'objet.

Considérons la carte du mot « cheveu », en complétant les données du *Petit atlas linguistique des Landes* (carte 89) par celles de l'*Atlas linguistique de la France* (carte 270). C'est le vocalisme des représentants landais de lat. *pĭlum* que nous nous proposons d'étudier. Cf. fig. 17.

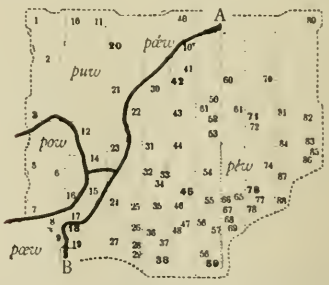

FIG. 17. — *Pĭlum* dans les Landes.

Notre domaine se trouve partagé en deux régions par une ligne AB : à l'est de cette ligne, l'*é* fermé du latin vulgaire s'est maintenu sans labialisation : *péw* ; à l'ouest de la ligne AB, il y a eu labialisation : *pœw*, *püw*, *pow*.

Faisons jouer le critère de superposition interne, en nous fondant sur la carte 270 de l'*Atlas linguistique de la France*. Cf. fig. 18. Les formes à voyelle labialisée semblent au

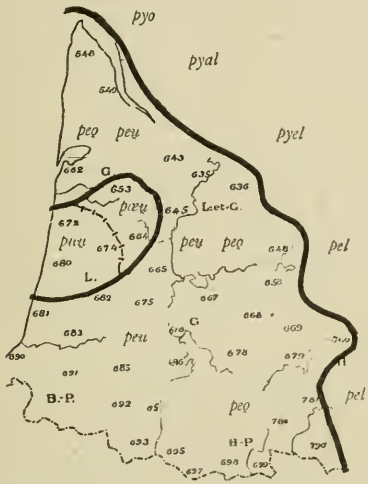

FIG. 18. — *Pīlum* dans le Sud-Ouest, d'après l'*Atlas linguistique*.

premier abord conditionnées par le contact de *w* (noté *u* ou même *o* par M. Edmont). Là où *pĭlum* est *pel*, sans vocalisation de *l*, l'*e* échappe à la labialisation. Les formes *püu* et *pœu* de l'*Atlas linguistique* sont noyées dans le domaine de *pew*. Elles n'apparaissent qu'à l'intérieur de *pew*. [La forme *pow* < *pĭlum* ne figure pas dans l'*Atlas linguistique*, et ne pouvait pas y figurer, car elle est inconnue aux points visités par M. Edmont.]

A ne considérer donc que le critérium de superposition interne, *pœw*, *püw*, *pow* (*pĭlum*) sont sur le même plan : tous trois représentent une évolution de *péw* : dans les trois

cas, la labialisation de la voyelle semble être le résultat d'une assimilation au *w* suivant : palatale + labiale > labiale + labiale.

Il n'en est rien cependant ; et notre analyse va établir qu'en matière de démonstration : 1° le principe de superposition interne gagne à être associé à celui de superposition externe et 2° que les cartes linguistiques de domaines relativement restreints, mais explorés en détail, fournissent souvent des éléments d'appréciation plus utiles que les cartes d'ensemble forcément inexactes et incomplètes.

A la carte « cheveu » du *Petit atlas*, superposons en effet les nombreuses cartes où un *é* fermé du latin vulgaire a été soustrait à l'influence d'un *w* suivant : les exemples abondent ; nous n'avons que l'embarras du choix, nous appellerons cette série de cartes la « série témoin » : carte 472 « soif » *sĭtim* ; 473 « soir » *sērum* ; 516 « veine » *vēnam* ; 532 « verre » *vĭtrum*, etc., etc. Cf. fig. 19.

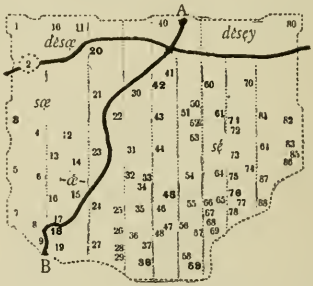

Fig. 19. — « Soir » dans les Landes.

Partout la même ligne AB, *passant aux mêmes points géophiques que dans la carte « cheveu »*, partage la région en deux secteurs, l'un à l'Est, où l'*é* fermé est resté intact, l'autre, à l'Ouest, où *é* est passé à *œ*.

Mais alors, dans les formes *pœw* (*pĭlum*) de la carte « cheveu », l'influence du *w* n'a été pour rien dans la labialisation de l'*é* : si l'*l* finale de *pĭlum* était restée intacte, la voyelle n'en serait pas moins devenue *œ* :**pœl*.

Nous sommes donc amenés à rectifier notre première proposition et à dire que la labialisation de l'*é* dans *péw* > *pœw* (*pĭlum*) est un changement non conditionné ; et qu'il est indépendant de la nature des phonèmes entourant la voyelle.

Faut-il en dire autant de *püw* et de *pow* ? Pour répondre à cette nouvelle question, faisons une fois de plus appel au critère de la superposition phonétique, et comparons les cartes suivantes où l'*é* fermé s'est trouvé en contact avec *w*, comme dans *pĭlum* : 488 « suif » *sēbum* (cf. fig. 20),

Fig. 20. — « Suif » dans les Landes.

207 « fougère » *fĭlĭcem*, 357-8 « boire » *bĭbĕre*. La carte 510 « tuile » peut être jointe aux précédentes, s'il est vrai que les formes landaises reposent bien sur lat. vulg. **tē(g)ula* supposé par M. Meyer-Lübke en regard de l. cl. *tĕgŭla*. En tout cas, la distribution géographique des formes est la même que dans les cas précédents. Cf. fig. 21.

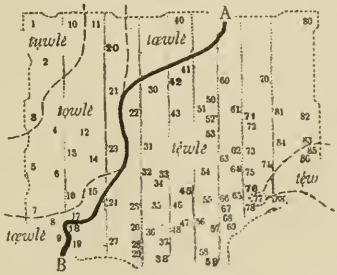

Fig. 21. — « Tuile » dans les Landes.

Toute cette série de cartes où l'*é* fermé s'est trouvé, comme dans *péw* < *pĭlum*, en contact avec *w*, coïncident avec la carte *péw* < *pĭlum* elle-même : c'est-à-dire que les formes en *ü* et en *o* (*süw*, *sow* < *sēbum*, etc.) *sont, sans exception, situées à l'ouest de la ligne immuable AB.*

Superposons maintenant cette série de cartes (*péw* < *pĭlum*, *séw* < *sēbum*, etc.) à la série témoin : (*sét sĭtim*, etc.).

De ce rapprochement découle un double enseignement : 1° *ü* et *o* (*püw*, *pow*), contrairement à ce que nous avons vérifié pour *œ* (*pœw*), sont conditionnés par le contact d'un *w* subséquent. En effet, il n'y a pas un seul exemple de **süt* ou de **sot* (*sĭtim*) dans la série des cartes témoin (*sét* < *sĭtim*, etc.) ; 2° *ü* et *o* (*püw*, *pow*) sont des évolutions secondaires de *œ* (*pœw*). En effet, il n'y a pas un exemple de *püw*, *pow* à l'est de la ligne AB, c'est-à-dire dans le domaine où l'*é* fermé est resté intact : *péw*.

Nous sommes ainsi conduits à poser pour les formes de l'Ouest les équations suivantes : *püw* < *pœw* < *péw* ; — *pow* < *pœw* < *péw*. Aucun *péw* n'est passé directement à *püw* ou *pow*. Une partie des *pœw* seulement est passée à *püw* ou à *pow*.

Donc, là où *é* fermé du latin vulgaire est resté *é*, le *w* n'a pas eu d'action (*péw*). Là où *é* est passé à *œ* (*pœw*), le *w* a, par assimilation, soit fermé *œ* en *ü* (*püw* : assimilation d'aperture), soit vélarisé *œ* en *o* (*pow* : assimilation du point d'articulation).

Poursuivons l'application combinée de nos critères : les cartes 357 « œuf » **ŏvum* et 57 « bœuf » *bŏvem* attestent la même immuabilité de la ligne AB qui sépare le domaine en deux secteurs. Ces exemples montrent que les *é* fermés secondaires issus de la diphtongaison d'un *ŏ* latin devenu *ué* (*buéw* < *bŏvem*) ont subi la même labialisation devant le *w* subséquent : donc *wüw* < *wœw* < *wéw* < **ŏvum*, et *wow* < *wœw* < *wéw* < **ŏvum*. De même *büw* < **bwüw* < **bwœw* < *bwéw* < *bŏvem*, et *bow* < **bwow* < **bwœw*

< *ƀwéw* < *bövem*. La forme manquante **ƀwæw* est représentée par *ƀiæw* ou *ƀyæw* qui en est sortie par différenciation. De même la forme **ƀwow* est remplacée par *ƀiow* ou *ƀyow*. Cf. fig. 22.

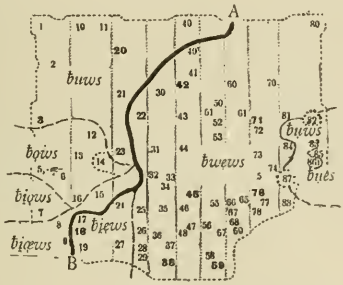

FIG. 22. — « Bœufs » dans les Landes.

Quels sont maintenant les rapports réciproques des sous-secteurs de la zone occidentale ? Les limites respectives de *æ*, *ü* et *o* sont loin de présenter la même fixité que la ligne A B. Étudions les causes de cette variabilité.

Si l'on compare les secteurs occidentaux de **tē(g)ŭlam* et de *pĭlum* (fig. 21 et 17), on voit que les aires de *æ* (*tæwlè* et *pæw*) y sont les mêmes. Seule, la répartition respective des *ü* et des *o* varie : *pow* < *pĭlum* a un domaine géographique bien plus restreint que *towlè* < **tēgŭlam* ; inversement *püw* < *pĭlum* a un domaine plus vaste que *tüwlè* < **tegulam*. La chose est naturelle. C'est la force assimilatrice du *w* subséquent, avons-nous dit, qui a causé la fermeture de l'*æ* en *ü* (assimilation d'aperture). Le *p* de *pæw* agissant dans le même sens, c'est-à-dire dans le sens d'une fermeture labiale, l'assimilation du type *püw* a été favorisée au détriment de l'assimilation du type *pow* (assimilation du point d'articulation). La même influence accessoire ne pouvait s'exercer sur *tæwlè*, où l'*æ* est précédé de dentale : ici, l'induction du *w* domine, agissant surtout sur le point d'articulation, et l'*o* est favorisé (*towlè*) au détriment de l'*ü*.

Mais dans *sēbum* > *séw*, *sœw*, l'*s* initiale, dont l'influence fermante est bien connue en phonétique générale, fait prévaloir l'assimilation d'aperture, et, comparé à **tēgulam*, exagère par conséquent le domaine de *süw* au détriment de *sow* et même de *sœw*, au Nord. Au contraire *fīlicem* > *héws* > *hœws* en est à peu près au même point que **tēgulam*, tandis que *bĭbĕre*, grâce à son *b* sonore, c'est-à-dire plus proche de l'état vocalique et par conséquent plus apte à exercer une induction sur la voyelle suivante que ne l'était le *p* de *pĭlum*, favorise l'*ü* (*büwe*), par assimilation d'aperture, au détriment de l'*o* (*bowé*) et même au détriment de l'*œ* qu'il change en *ü* dans le secteur Nord. Le *bụbé* du point 37 est dû à l'analogie de formes telles que le participe *bụt* < *béwụt* < **bĭbūtum*, comme le montre son isolement géographique (v. *Pet. atl.*, 59).

Quant à *bŏvem* et **ŏvum*, tout en étant soumis aux mêmes influences, ils sont traités d'une manière particulière, en raison de leur triphtongue *-wéw-*, qui explique dans *bŏvem* la petite aire aberrante *büw* de la région orientale. Les formes de **ŏvum* ont subi en outre l'influence de la position de *ŏ* à l'initiale absolue.

En combinant ainsi les enseignements de la phonétique générale et de la phonétique expérimentale avec les critères géographiques de superposition interne et externe, dont les applications se pénètrent étroitement dans la démonstration précédente, on peut arriver non seulement à reconstituer d'une manière satisfaisante, les étapes successives de l'histoire phonétique dans une région déterminée, mais encore à rendre compte dans une certaine mesure des raisons mêmes qui ont imposé à la langue telle ou telle innovation.

Le critérium géographique de la configuration des aires n'est pas moins utile dans ses applications à la phonétique.

Sur deux points de la région normande, aux n°s 249 et

363 de l'*Atlas linguistique*, apparaît une forme *bugl* « boucle » où l'on pourrait être tenté de voir une altération particulière du groupe *cl*. M. Gilliéron a montré (*Ét. géog. ling.*, p. 76) que la situation géographique de *bugl* s'oppose à cette explication, car *bugl* se trouve en bordure immédiate d'un grand domaine *bukl* et d'un petit domaine *blug*, qui lui-même borde immédiatement un domaine *bluk*, dont il n'est que l'altération syntactique. S'appuyant sur cette configuration des aires, l'auteur des *Études de géographie linguistique* n'a pas de peine à démontrer que *bugl* n'est qu'une retouche de *blug* d'après *bukl*. Fig. 23.

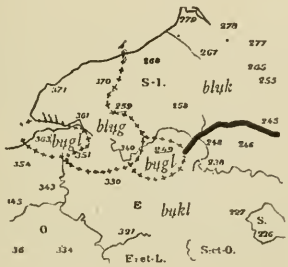

FIG. 23. — « Boucle » dans la région normande.

Il s'en faut que la configuration des aires soit toujours aussi significative. Le plus souvent les zones des traitements phonétiques offrent l'image d'un beau désordre ; mais il n'est point jusqu'à ce désordre qui ne soit parfois éloquent.

Dans la région des Ardennes étudiée par M. Bruneau, l'article masculin se présente sous une multiplicité de formes vraiment étonnantes. Géographiquement, ces formes se distribuent en cinq secteurs offrant cinq types dominants : *li*, *lu*, *lœ̃*, *lè* et le plus souvent *èl* (cf. Bruneau, *Phon.*, 494; *Lim.*, 224). Mais il existe une infinité de variantes et de sous-variantes locales tellement nombreuses que l'auteur a renoncé à les faire figurer sur sa carte.

Une configuration analogue se remarque dans la carte landaise du représentant de *cribellu*, **cribella* (*Pet. atl.*, 182, « crible »). La voyelle initiale du mot se présente, suivant les lieux, sous forme d'*i*, d'*é*, d'*œ*, d'*ü* : *kriyè..*, *kéryè..*, *kréyet..*, *küryè..*, *kœryè..*, etc., sans qu'il soit possible le plus souvent de grouper ces variantes selon un principe géographique défini.

Une forme donne la clé de ce désordre : c'est, dans les Landes, le mot *kriet*, avec *r* voyelle, et, dans les Ardennes, l'article *èl* en regard de *lè*. Dans les deux cas, la voyelle au timbre indécis doit être considérée comme le produit soit d'anaptyx, soit de svarabhakti. La segmentation, en deux éléments, d'une sonante qui suit ou qui précède une consonne, entraîne l'éclosion d'une nouvelle syllabe. La voyelle dégagée par la sonante est une voyelle de timbre indécis, entrant difficilement dans une norme, véritable phonème caméléon, dont l'aspect change non seulement suivant les conditions générales du vocalisme de chaque parler, mais encore à l'intérieur du même parler dans chaque mot suivant les phonèmes environnants dont il reflète les coloris particuliers.

Des observations analogues peuvent être faites dans le *Petit atlas* à propos des cartes « toile d'araignée » 354, *tériaké*, *tu-*, *ti-*, *ta-* etc. (v. *Rom.*, XXXIII, 408-13), « pêche » 302 où la disposition géographique de toutes les variantes autour d'un noyau *pršek* est tout à fait significative.

Dans la partie des Vosges méridionales explorée par M. Bloch, les consonnes *ɛ* et *j*, respectivement *ç* et *ʎ*, offrent une géographie très nette dans les mots comme « graisse » (Bloch, *Atlas*, 295), « échelle » (*ib.*, 264), c'est-à-dire dans les mots où la consonne représente une sifflante *s*, *z*, en contact avec une palatale : *graɛ* < **crassia*, ou un ancien groupe *sk* devant *a* ou voyelle palatale : *ɛól* < *scalam*. Les limites de *ɛól* respectivemeut *çól* et *çól*, — si l'on met à part la petite aire 23-6 qui a une mi-occlusive

dans *scalam* > *éĕir* et qui offre un traitement spécial — coïncident avec celles de *grèe*, resp. *graç*, *graĉ*, comme on peut s'en rendre compte en appliquant le principe de superposition.

Par contre, pour toute une série de mots, les *e* et *j*, respectivement *ç* et *h*, se présentent, dans le même domaine, sporadiquement et sans aucun ordre géographique défini : *éçta* « acheter », *çeney* « chenille », etc. Cette configuration géographique capricieuse est le signe d'une évolution soumise à des conditions spéciales. En effet, dans tous ces mots, *e* et *j*, resp. *ç* et *h*, sont dus à une réduction de *č*, *ǰ*, réduction qui, intervenant plus ou moins régulièrement suivant que le phonème se trouvait devant voyelle ou devant consonne, était soumise aux fluctuations de la phonétique syntaxique (v. Bloch, *Vo.*, 65-6).

La plupart des exemples qui précèdent montrent qu'en phonétique, comme dans les autres parties de la linguistique, la méthode géographique est sous la dépendance étroite de la méthode comparative. Le critérium de la superposition des aires en particulier, plus spécialement que celui de la configuration, n'est le plus souvent qu'une application des procédés classiques de comparaison perfectionnés et rendus plus sûrs par la multiplication des points comparés.

Si l'on veut tirer du principe de configuration lui-même tout le parti désirable, on a vu qu'il n'est pas superflu de connaître les origines des phonèmes et leurs relations réciproques dans les mots latins correspondants. De telle sorte que la conception qui voit dans les patois les dépositaires d'une tradition latine plus ou moins indigène est peut-être désuète ou « ingénue », comme la qualifie M. Jaberg (*Rom.*, XLVI, 129) : cette ingénue — d'un certain âge déjà — n'en est pas moins la cheville ouvrière de tout système sérieux d'explication.

C'est pour avoir méconnu cette vérité que plus d'un romaniste s'est égaré au milieu de ses propres spéculations.

Admettons qu'on trouve « curieuse » la différence du traitement phonétique des mots « chèvre », « fièvre » et « lièvre » dans les Vosges méridionales (Bloch, *Vo.*, 109) *ɛyœv* des points 9, 10, 16-7 présente, sous l'influence du *v* suivant, une labialisation de *yé*, qui est inconnue à *lyév*, *fyév*. L'étonnement de l'auteur cesserait sans doute, s'il voulait bien se rappeler que le *yé* de *šyév* < *capram* diffère du *yé* de *liév* < *lĕporem* par la date de sa production. Il y a toutes les chances pour que cette différence de date corresponde à une différence de timbre, sans compter que l'influence labialisante de la labio-prépalatale *ɛ* — différente de la labiodentale *f-* — a pu s'exercer à travers le *y* plus ou moins réduit, ou même absent, comme le montre la variante *ɛœv* des communes limitrophes, où *y* s'est résorbé dans le *ɛ*.

Mais la méconnaissance du point de départ latin et des règles posées par le comparatisme roman a conduit d'autres dialectologues à commettre de véritables erreurs de classement dans les faits qu'ils analysent.

Dans l'étude de la limite du dialecte wallon et des dialectes champenois et lorrain, ayant à rendre compte du traitement de « l'*e* accentué latin entravé par nasale + consonne », M. Bruneau (*Lim.*, 150 suiv.) remarque que les cartes « attendre », « comment », « fendre », « rendre »,

Fig. 24. — « Vendre » dans les Ardennes, d'après M. Bruneau.

« vendre » offrent des aires concordantes : les aires de *atēd*, *kumē*, *fēd*, *rēd*, *vēd* se recouvrent sensiblement : cinq points seulement, sur un total de quatre-vingts à quatre-vingt-dix, offrent des dérogations, et ces points sont tous limitrophes de la ligne frontière. Les formes avec *a* dénasalisé, *vad*, etc., offrent, il est vrai, un certain flottement : l'aire de *atad* ne coïncide pas avec celle de *kuma*, et *vad* est plus étendu que *fad* et surtout que *rad*. Il n'en est pas moins évident que la configuration géographique des zones occupées par ces formes dénasalisées et orientées en principe vers le Sud-Ouest est, dans ses grandes lignes, analogue pour tous ces mots. Cf. fig. 24.

Au contraire, l'adjectif « tendre » offre une répartition

FIG. 25. — « Tendre », adj., dans les Ardennes, d'après M. Bruneau.

toute différente (*ib.*, 154). Ici, il n'y a pas un exemple de *a* dénasalisé, et il en est de même pour « vendredi ». M. Bruneau n'a pas assez souligné les rapports qui existent entre ces deux cartes. Si l'on fait abstraction d'une aire *vādredi* qui est un emprunt manifeste et sans doute assez

récent, une zone *vārdi* recouvre exactement l'aire *tār* « tendre ». Comme celle-ci, elle a sa frontière Nord entre

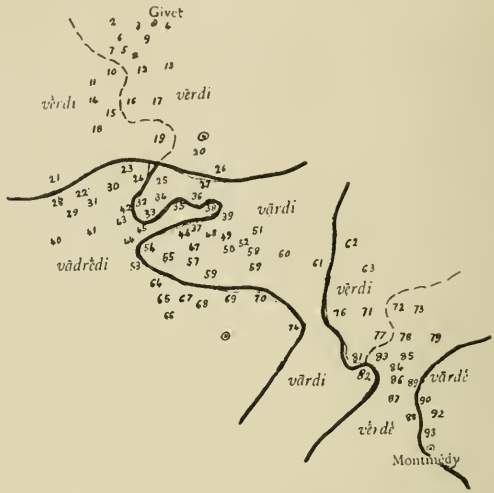

Fig. 26. — « Vendredi » dans les Ardennes, d'après M. Bruneau.

25 et 20, 27 et 26, et sa frontière Sud-Est entre 61-62, 75-76, 80-81, 81-82. Ce n'est qu'à partir de ce point qu'elle diffère, s'infléchissant vers le Sud-Ouest. Cf. fig. 25, 26.

Le mot « gendre », *dʲêr*, dont nous ne connaissons pas pour l'instant la géographie, s'écarte aussi (*ib.*, 158) de la série « attendre », « comment », etc.

L'auteur veut expliquer les particularités du traitement de ces mots par l'influence de l'*r*. Il remarque que, « au sud de la région ardennaise, tout *ā* suivi d'une *r* (*r̄*)... aboutit à *ē* ». En effet, vers la région lorraine, l'*r* a une influence troublante sur la voyelle nasale précédente : dans les Vosges méridionales, on a, dans ces conditions : *pār* < *prendere* (Bloch, *Vo.*, 13).

Mais cette particularité ne rend pas compte de la présence de *tār* < *tenerum* et de *vārdi* < *veneris diem* dans

toute la région centrale, au nord de Mézières et de Sedan et jusqu'au sud de Geddine. Selon M. Bruneau, ces deux formes sont des avancées champenoises dans le sud de la Wallonnie.

La coïncidence géographique de *vārdi* et de *tār* nous paraît s'opposer à l'hypothèse d'un emprunt. En principe, les emprunts ne présentent pas des aires phonétiques régulièrement superposables.

Par conséquent, en l'absence d'autres documents géographiques, et jusqu'à preuve du contraire, on voudra sans doute penser que la différence des conditions phonétiques initiales est la véritable cause de la divergence phonétique actuelle entre *tenerum*, *veneris diem* et sans doute aussi *generum*, d'une part, et la série *altendere*, etc. de l'autre. La position de *e* + *n* dans les proparoxytons du type *tenĕrum*, etc., n'était pas la même que dans *vendere*, etc. Dans les groupes *-nd-*, *-nt-*, la force assimilatrice ou différenciatrice de la nasale a été plus considérable (cf. *Rev. l. rom.*, LXII, 202) et, de tout temps, devant ces groupes, l'*e* s'est trouvé en syllabe fermée. Dans *tenĕrum*, il a été primitivement en syllabe ouverte, et, lorsque le proparoxyton s'est réduit — à quelque date que remonte cette réduction —, comme les patois de ces régions ne font pas en principe l'épenthèse de *d* entre *n* et *r*, la position de l'*n* n'a pas été la même. De toutes ces variations des conditions phonétiques sont résultées nécessairement des variations dans les phénomènes de nasalisation et dénasalisation.

M. Bruneau avait donc tout à gagner à distinguer, dans l'étude de ces mots, deux séries phonétiques différentes.

Pourquoi de même étudier pêle-mêle la géographie phonétique de mots aussi différents d'origine que « bois », « doigt », « entonnoir », « froid », « raide », « savoir », « seigle », « soif » et « toit » (Bruneau, *Lim.*, 163) ? « L'état de confusion complète » qu'on nous signale dans le traitement de ces mots n'est-il pas normal ? Ce qui serait

anormal en vérité, ce serait une concordance cartographique même approximative entre des *ó* fermés latins + *yod* et des *é* fermés latins suivis ou non de *yod*. Du fait que sur un *point* géographique (le francien de Paris devenu la langue littéraire), il y a eu à un moment donné, confusion de ces divers phonèmes (et encore y a-t-il eu postérieurement de nombreuses divergences), il ne s'ensuit pas nécessairement que les traitements doivent couvrir des *zones* géographiquement identiques. L'accord des aires wallonnes de *dè* respect. *dà* < *dĭgitum*, *frè* : *frà* < *frĭgidum*, *sè* : *sà* < *sītim*, *tè* : *tà* < *tēctum*, lesquels se superposent à deux exceptions près (*ib.*, 163), et l'aberrance de *-tōrium* > *-wè* : *-u* : *-wa* sont des faits significatifs qu'on a malheureusement méconnus.

La géographie elle-même se charge de rappeler à l'ordre le romaniste quand il oublie que les langues, objet de son étude, sont les langues romanes.

Le point de départ de la phonétique des dialectes romans est la phonétique du latin. La remarque qui a été déjà faite à propos de l'application générale de la méthode comparative à la linguistique romane trouve tout particulièrement son application dans la phonétique. Pour reconstituer la courbe générale de l'évolution, nous devons remonter non seulement jusqu'à l'époque où a pu se constituer le roman commun, sous l'Empire, mais plus haut encore et au delà même de la période historique du latin.

Ainsi, une des questions les plus discutées de la phonétique romane est de savoir la valeur exacte en roman commun de *k* + *e*, *i*. Comment le sarde et le dalmate offrent-ils, dans cette position, un *k* de caractère occlusif log. *kervu*, *kelu* ; vegl. *kaina* < *cēnam*, *plakar* < *placere*, etc., tandis que les autres idiomes romans l'ont fortement palatalisé et partiellement assibilé ?

Il faut admettre que *k* + *e*, *i* a eu une prononciation

prépalatale accusée, dès l'époque préhistorique du latin. Et cette hypothèse, rendue fortement vraisemblable par tout ce que nous enseignent la phonétique expérimentale et la phonétique générale, semble démontrée par l'existence des formes classiques *scelus*, *celsus* en regard de *pulsus* (analogique, au lieu de **pultus* : cf. *pultare* « heurter »), (*h*)*olus*.

En effet si, dans *scelus*, etc., l'*e* n'est pas *o*, comme dans **pultus*, etc., devant *l* vélaire, la raison en est que *k* était nettement prépalatal : *scelus*. Cf. une assimilation progressive analogue dans *januarius* > *jenuarius*, *janua* > **jenua* > calabr. *yenna*, campid. *enna*, etc.

Le *k* prépalatal, étant particulièrement sujet à se changer en *č*, *ts*, a dû subir cette évolution dans l'ensemble des idiomes romans (v. Meillet, *BSL*, XXI, 221). Et puisque le timbre prépalatal de *k* est assuré pour une époque si ancienne, il est vraisemblable que le *k*, sans palatalisation, que l'on observe dans le centre de la Sardaigne et sur les côtes de la Dalmatie, est dû à une régression postérieure. De toute façon, le traitement des combinaisons *kt*, *ks*, *kl*, devenues *yt*, *ys*, *ḷ* dans la majeure partie des langues romanes, était donc aussi préparé de longue date : *t*, *s*, *l*, étant articulés en avant, devaient, comme *e*, *i*, tendre à attirer en avant le point d'articulation du *k*.

D'une manière analogue, pourquoi l'évolution du groupe écrit *gn* en latin classique, n'est-elle pas en général expliquée d'une manière satisfaisante par les romanistes ? C'est qu'ils ont négligé de remonter au delà de la période historique du latin.

D'ordinaire on fait remonter le *ṇ* mouillé, sorti de ce groupe, à une évolution directe du *g* vers *y* : *gn* > *yn*. En sorte que engad. *lain* < *lignum*, *pain* < *pignum* représenteraient l'étape primitive dont les formes des Abruzzes, Campobasso *lęjeuę*, *pujęnę* < *pugnu* seraient un développement. Telle est, ou à peu près, l'explication qui figure

dans les ouvrages classiques de MM. Meyer-Lübke, *Gram. l. rom.*, I, 418-9 ; Bourciez, *Élém. ling. rom.*. 190 ; Guarnerio, *Fonologia Romanza*, 568, etc.

Il nous paraît nécessaire de partir de ce fait qu'en latin les occlusives sont, en principe, devenues des nasales au contact d'une *n* subséquente et cela dès l'époque préhistorique : *scamnum* < **scabnom*, *Samnium* < **Sabniom* (cf. *Sabelli*), *somnus* < **sopnos*, *annoto* < *adnoto*, *penna* < **petna*, etc.

Il en a été de même pour *cn*, *gn* : *dignum* < **degno-* < *dekno* (cf. *decet*), *lignum* < **legnom* (cf. *legere*), etc. On prononçait en latin *liñnum*, *diñnum*, tout en continuant d'écrire *lignum* avec un *g*, parce que l'alphabet latin ne possédait pas de signe graphique pour rendre l'*ñ* vélaire.

La meilleure preuve que telle a bien été la prononciation du groupe *gn*, c'est le timbre *ĭ* de la voyelle qui le précède : en effet, c'est devant nasale vélaire que *ĕ* passe à *i* : *septĭngenti* < **septĕmcenti*, *confrĭngo* < **confrengo *confrango*, etc. Ces faits sont bien connus de tous les comparatistes.

Si donc l'on admet — comme on est bien obligé de le faire — *ñn* pour *gn*, avec ce point de départ, toute l'évolution du groupe dans les langues romanes devient très claire :

1° ou bien il y a eu assimilation ; et alors deux cas se présentent : a) celui du logoudorien, où l'assimilation est régressive et totale : *linna*, *sinnu*, *konnadu* < *cognatum* ;

b) celui de l'espagnol, du français, du provençal, de l'italien : *leña*, *leigne*, *lenha*, *legno*, etc. Le point d'aboutissement, *ñ*, doit s'expliquer par un double mouvement d'assimilation : De *ñn* (vélaire + dentale) on est passé d'abord à *yn* (palatale + dentale) par assimilation régressive partielle, d'où *leyna*. Le passage de *ñ* vélaire à *n* palatale s'observe dans certains parlers romans actuels : voir *Études dial. land.*, *Phon. add.*, 174. La phase *yn* a été une « phase

phonétique sans durée » : l'assimilation totale des deux nasales a suivi mécaniquement, selon une marche progressive, d'où *leṇa*.

Ce double mouvement d'assimilation, régressif puis progressif, réduisant en définitive les deux phonèmes en contact à un phonème unique, articulé en un point intermédiaire entre les deux points de départ initialement éloignés (vélaire + dentale > palatale), est parallèle à celui de l'espagnol, par exemple, qui fait passer *noctem* à *noche* selon la même formule (*c* primitivement vélaire + *t* dental > *ch* palatal), laquelle se décompose en deux temps : assimilation régressive partielle : *kt* > *ḳt* ou *yt* étape du provençal *noyt*, puis assimilation progressive totale *ch*. Le traitement italien *notte* est parallèle à celui de logoudorien *linna*, *sinnu* (assimilation régressive totale dès le début).

2° Le cas d'engad. *-in-* < *-ṅn-* : *lain* < *liṅnu* < *lignum*, est un mouvement d'évolution se décomposant théoriquement en deux temps qui ont pu se confondre dans la réalité : différenciation (nasale + nasale > orale + nasale) et assimilation (vélaire + dentale > palatale + dentale). La différenciation est parallèle à celle du groupe *mn* devenant *ṇn* : gasc. *daṇn* < *damnum* : cf. chap. x).

Quant au roumain *lemn* < *lignum*, *cumnat* < *cognatum*, il parle en faveur de notre théorie, car l'*m* s'explique mal par *g* ; et il se présente comme un joli cas de différenciation portant non plus sur la nasalité, comme pour engad. *ṅn* > *in*, mais sur le point d'articulation : *ṅn* > *mn*. C'est une différenciation par substitution de phonème (cf. p. 19).

Des exemples comme ceux du traitement du groupe *gn*, de *k* + *e*, *i*, et nombre d'autres qui pourraient être allégués, montrent qu'il y a souvent avantage à fonder l'histoire des évolutions phonétiques romanes sur la phonétique

historique du latin. Quiconque veut spéculer sur la phonétique romane sans tenir compte de la phonétique latine, fait preuve d'étroitesse de vue. Toutes deux se pénètrent. La phonétique géographique sans le secours de la phonétique historique et comparative ne peut donner presque fatalement que des résultats incertains.

En phonétique, plus encore que dans les autres branches de la linguistique, pour construire un système d'explication cohérent, ayant le mérite de la précision dans le détail et de la largeur des vues d'ensemble, il importe de pratiquer la convergence des méthodes.

VIII

LE PROBLÈME PHONÉTIQUE : III. ÉLÉMENTS DE TROUBLE : EMPRUNTS ET « MOTS SAVANTS »

Écarter la dangereuse chimère des « mirages phonétiques », négation de toute certitude en fait de science linguistique, proposer et définir comme moyen d'investigation et de preuve la combinaison des méthodes et en particulier de la géographie et de la comparaison, ce n'est qu'une partie, purement préparatoire, de la tâche qui s'offre à nous dans le domaine de la phonétique.

Nous devrions maintenant aborder le problème phonétique lui-même, et essayer d'en trouver la solution, ce que nous ne manquerions pas d'entreprendre, si toute notre ambition ne se bornait pas à poser dans la bonne direction quelques jalons préliminaires et surtout à remettre au point des idées que quelques-uns tendent à obscurcir.

On comprendra que, dans un ouvrage consacré essentiellement à la position des problèmes et à l'esquisse des procédés propres à les résoudre, nous n'ayons pas la prétention de trancher de manière définitive la question toujours pendante des lois phonétiques. Y a-t-il des lois phonétiques ? Ces lois offrent-elles le caractère de nécessité

et de constance qui leur a été reconnu par certains et que d'autres leur refusent ? Quelle est l'origine des lois phonétiques ? Voilà des points qui ne seront tous susceptibles d'être vraiment élucidés en matière de romanisme que lorsque l'étude à la fois géographique et comparative des idiomes néo-latins aura été entreprise dans son ensemble et poussée assez avant dans le détail.

Nous nous contenterons pour l'instant d'examiner le problème à la lueur des principes énoncés précédemment et de proposer quelques solutions partielles ou provisoires.

La discussion de la théorie des « mirages phonétiques » nous a conduit à rejeter à la fois les faits sur lesquels est bâtie cette théorie et les conclusions auxquelles les auteurs aboutissent. La correspondance entre certaines séries homophones ayant existé en roman commun et certaines séries homophones existant dans les différents idiomes romans est un fait qui ne peut être nié par quiconque sait chasser les fantômes pour se mettre en face des réalités.

Et de même l'observateur impartial sera bien obligé de reconnaître qu'en un point donné du domaine roman, considéré à l'époque actuelle, il y a le plus souvent, dans les générations nées sur place, en dehors des variantes particulières plus ou moins individuelles, une tradition phonétique générale, qui peut, en certains cas, être indigène et remonter directement au latin de l'endroit, mais qui, dans d'autres cas, pour avoir été importée, ou pour être constituée d'éléments empruntés à des traditions phonétiques étrangères au pays, n'en est pas moins, je suppose, une tradition phonétique, et apparemment aussi une tradition phonétique locale, puisque nous ne pouvons constater l'existence d'une tradition linguistique quelconque qu'en des points déterminés de l'espace.

Nous avouons ne pas comprendre la portée des réserves

que la jeune école s'obstine à présenter relativement au caractère local des traditions phonétiques. Car enfin, aborigène ou non, la tradition phonétique nous intéresse essentiellement non point en tant que fait local, mais en tant que fait linguistique. Que la tradition phonétique ait voyagé, cette circonstance ne lui enlève rien de sa valeur aux yeux du linguiste. Ainsi, l'on n'est pas d'accord sur le pays qui a été le berceau de l'indo-européen primitif. Mais cette incertitude n'empêche pas que le système phonétique de l'indo-européen ne soit très suffisamment connu, et que toutes les déductions qui en ont été tirées ne soient parfaitement légitimes et ne correspondent à des faits réels. Nous ne savons pas au juste en quel point de l'Europe s'est produite un jour l'unité italo-celtique. Que le fait se soit réalisé ou non sur le sol de la Gaule et de l'Italie, peu importe : la valeur de ce fait, établi par la grammaire comparée, demeure entière pour la linguistique indo-européenne.

Par conséquent la critique de ceux qui attaquent aujourd'hui la notion, familière aux premiers romanistes, d'une tradition phonétique locale remontant à un latin local, est peut-être fondée en fait dans un bon nombre de cas, mais n'a que peu d'importance au point de vue linguistique. Dans la science du langage, le fait de langage prime tout. Les conditions géographiques dans lesquelles il apparaît, passent ensuite. Nous étudions les projections de ce fait sur un plan situé dans l'espace, d'abord parce que nous ne pouvons guère le saisir sur le vif que dans l'espace, ensuite parce que, en principe, des lieux différents offrent des systèmes phonétiques différents, enfin parce que cette présentation du fait linguistique dans l'étendue est un procédé commode qui facilite la comparaison et l'analyse. Mais ce sont les systèmes, et non la localisation géographique des systèmes, qui constituent le fait essentiel. En saine linguistique, l'étude de cette localisation ne doit

être qu'un moyen propre à nous faciliter la connaissance de ces systèmes. Et c'est une raison de plus pour que, dans nos études, le géographisme ne prime pas le compatisme.

Qu'il y ait dans certains points et en certains cas plus d'une tradition phonétique locale, et que ces traditions différentes, parfois même contraires, soient en lutte là où elles existent, c'est un fait admissible *a priori*, vérifié par l'expérience en maints endroits, mais qui n'infirme en rien l'existence d'une tradition phonétique locale. La constitution de groupes nouveaux de populations, agglomérées ou non, est un phénomène social qui est de tous les temps et de partout, et qui suffirait à expliquer l'apparition de traditions phonétiques divergentes en un point déterminé.

Même dans les centres de population existant dès avant l'époque gallo-romane, il peut y avoir eu, et il y a eu souvent, en fait, des traditions phonétiques générales différentes, quoique toutes d'origine latine : le parler gascon de la ville de Bordeaux au XIIIe siècle représente une tradition phonétique latine, évanouie sur place aujourd'hui, et le français local qui y prévaut actuellement représente une tradition phonétique latine importée, qui diffère d'ailleurs assez sensiblement d'une classe sociale à l'autre, de telle sorte qu'il existe, même dans la population indigène actuelle, plusieurs traditions phonétiques locales divergentes, émanant toutes d'une première source : la tradition latine.

Ce qui s'est produit pour le gascon et le français dans un centre aussi important que Bordeaux a pu se produire, dans de petits centres, pour le parler local et l'idiome littéraire ou d'autres parlers locaux ou régionaux à tendance envahissante. La coexistence de divers systèmes phonétiques au même point géographique et parfois même le mélange de ces systèmes est un fait admis et connu depuis

longtemps (v. Schuchardt, *Ueber die Lautgesetze*, Berlin, 1886, 10 suiv. ; *Slawo-deutsches und slawo-italienisches*, Graz, 1885, *Kreolische Studien* in *Sitz. der Kais. Ak. der Wissensch. in Wien, Phil. hist. Klasse*, CI, 2 ; CII, 2 ; CIII, 1, etc. ; J. Psichari, *Phonétique des Patois* in *Revue des Patois gallo-romans*, II, 20 suiv. ; R. Lenz, *Phon. Stud.*, V, 272 suiv. ; VI, 18 suiv., 151 suiv., 274 suiv. ; H. Paul, *Prinzipien der Sprachgeschichte*, 4e éd., 390 suiv. ; cf. Terracher, *Aires*, 139, etc.). Mais toutes ces divergences et même tous ces mélanges de traditions ne sont nullement en contradiction avec notre thèse.

Ce contact géographique des traditions explique en partie les faits d'emprunt. Il explique aussi les faits de reformation et de reconstruction phonétiques. L'emprunt est un élément de trouble qui altère la régularité des systèmes phonétiques. La reconstruction phonétique est un remède destiné à rétablir la régularité des systèmes compromise par le fait des emprunts.

L'existence de ces deux ordres de faits est reconnue depuis de nombreuses années, bien avant les publications de M. Gilliéron et de ses collaborateurs : « MM. Gilliéron et Mongin, écrit M. Meillet (*Ling.*, 254), ont, dans leur étude de géographie linguistique « *Scier* » *dans la Gaule romane*, posé ce principe capital que beaucoup de mots qui ne se dénoncent pas par leur forme phonétique comme des emprunts sont néanmoins empruntés à des parlers voisins et peuvent être reconnus pour tels à de certains indices. » « La géographie linguistique, dit-on ailleurs (*ib.*, 6), combinée avec l'examen des choses et l'histoire des choses... a révélé des séries d'emprunts dans des cas où l'on supposait, assez naïvement, la persistance d'un même vocable durant des suites illimitées de siècles. » L'auteur n'exagère-t-il pas légèrement le rôle de la géographie dans la formation des doctrines relatives aux emprunts et aux faits de

reconstruction phonétique ? Au tome I, § 23 de la *Grammaire des langues romanes* publiée dès 1889, M. W. Meyer-Lübke signale déjà, bien qu'il soit encore privé du secours de tout atlas linguistique, que le normand *poke*, a. nor. *poki*, est devenu dans le français du centre *poche*, d'après la correspondance de norm. *vake* avec fr. *vache*. Peu importe que l'exemple allégué soit sujet à caution. Le principe de la reformation phonétique ainsi exposé n'en est pas moins correct. Et le mérite de la découverte ne doit pas être rapporté à l'école géographique actuelle.

Il n'en est pas moins vrai — et c'est sans doute ce que veut dire l'auteur de *Linguistique historique et linguistique générale* — que la géographie peut et doit aider dans une large mesure à l'identification des mots d'emprunts, soit qu'ils conservent leur phonétisme originaire, soit qu'ils aient été assimilés, par reconstruction, au phonétisme de l'idiome emprunteur. L'établissement préalable d'une géographie phonétique contribuera d'ailleurs grandement à cette identification.

Le cas de « vierge » dans les Landes offre un bon exemple de la manière dont la méthode géographique peut être appliquée à l'étude des emprunts : v. *Pet. atl.*, c. 538.

La carte se divise en quatre secteurs (fig. 27) :

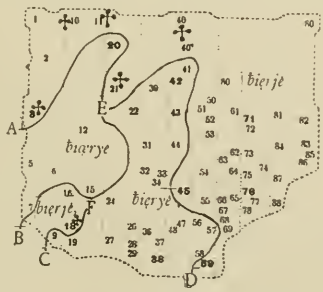

FIG. 27. — « Vierge » dans les Landes.
Les croix marquent l'emplacement d'une forme *vierjê*.

Dans les quatre secteurs, le mot a subi l'adaptation à la phonétique locale en ce qui concerne le *ƀ* initial (*ƀ* spirant), qui a remplacé le *v* étymologique conformément à la loi générale en vigueur dans une bonne moitié du domaine méridional, depuis le golfe de Gascogne jusque dans la Corrèze, le Cantal, la Lozère et l'Hérault (cf. *Atlas ling.*. 1400, 1405 ; *R. dial. rom.*, I, 124). A n'en juger donc que par le traitement de la consonne initiale, *ƀierjè*, etc. ne se révèlent pas comme des emprunts. Toutefois, sur les 85 communes visitées, il en est cinq (3, 10, 11, 18, 21) qui ont gardé le *v* étymologique, et il y en a une sixième (40) où ce *v* se présente à l'état de variante. L'emplacement géographique de ces six points est à retenir.

Considérons maintenant la ligne AED, limite entre les deux grands domaines de *y* et de *j* : *biœryè*, *bieryè* d'une part, *bierjè* de l'autre. Comparons cette ligne à la ligne frontière qui sépare *arjẹn* de *aryẹn* < *argentum* (*Pet. atl.*, 29), *arjẹlè* de *aryẹlè* < *argilla* (*ib.*, 30). Entre ces deux

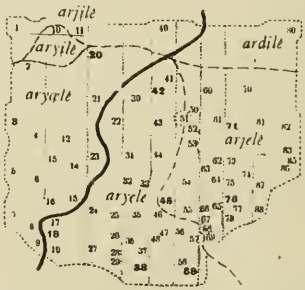

Fig. 28. — « Argile » dans les Landes.

derniers mots, la limite de *y* et de *j* coïncide sur toute l'étendue de la carte, à l'exception du point 11 et de deux variantes à 31, 68. Les cartes 71 « cage » *kạwjè* : *kạwyè*, 277 « liège », *lẹwjè* : *lẹwyè*, offrent une frontière sensiblement identique. Dans « vierge » au contraire, la frontière de *y* et de *j* ne coïncide avec celle des mots précédents que

vers la partie centrale de la carte : le *j* empiète sur le domaine ordinaire de *y* au sud (59), et au nord (2, 3, 10, 21). Quant à la ligne BFC, elle n'existe pas dans les cartes « argile », « argent », etc., où le *y* est général à l'ouest de AED.

Considérons enfin la ligne AEFB, qui sépare, dans « vierge », *e* de *œ* tonique. Cette ligne ne coïncide que sur une faible partie de son parcours avec la ligne frontière générale, remarquablement fixe par ailleurs, qui sépare les *é* et les *œ* issus de *é* fermé primaire ou secondaire (cf. page 216 suiv. et la figure n° 19. Le deuxième élément de la diphtongue *ie* est traité comme dans les diphtongues indigènes : cf. *Pet. Atl.*, carte 128 « demi » : *miéy* > *miœy* : (cf. *R. l. rom.*, LX, 85-6). Le domaine de l'*œ* est beaucoup plus réduit dans *ƀiœryė* que dans tous les autres mots.

De cette confrontation géographique, il résulte que le secteur *ƀiẹrjė* de l'ouest (8, 16) se signale manifestement comme un emprunt, malgré son *ƀ-* dû à une adaptation partielle à la phonétique locale : ni l'*e*, ni le *j* ne sont indigènes (double discordance phonétique).

Dans le grand secteur *ƀiẹrjė*, 2 apparaît comme un emprunt pour la même raison ; 3, 10, 11, 21 de même, en raison de leurs *e*, *j* et *v* (triple discordance) ; 1, 40 en raison de *e* (discordance simple) ; 40 (var.) en raison de *e* et *v* (double discordance) ; 59 en raison de *j* (discordance simple).

Mais ni le secteur *ƀiẹryė* (sauf 9, 17), ni le secteur *ƀiœryė*, ni la plus grande partie du secteur *ƀiẹrjė* de l'Est, ne se révéleraient géographiquement comme des emprunts, si l'on ne savait d'autre part, grâce à la comparaison et à l'histoire, que la tonique de *vĭrginem* ne peut produire, dans ce domaine, la diphtongue *ie*, et que d'autre part le fr. *vierge* a été, dans tout le Midi de la France, éminemment susceptible d'être emprunté. Cf. v. landais *verges*, *Rec. anc. textes l.* MM. 1514, 11 ; Vi. 1495, 8, *vergina*, *ib.*, 14-98, 12 (Voir en dernier lieu *Path.*, III, 66 suiv.).

Partout donc « vierge » est un mot d'emprunt. Dans le secteur *ḃi̯ęrjè* de l'Est, l'assimilation totale du français au système phonétique local a été facile, puisque, sauf quelques nuances de timbre vocalique, il n'y a eu que le *v* à changer. — Dans le secteur *ḃi̯ęryè*, il fallait en outre remplacer le *j* français par un *y* patois. On n'y a manqué à peu près nulle part (cf. cependant 18). — Enfin, dans le secteur *ḃi̯œryè*, on devait en plus remplacer l'*e* français par l'*œ* patois. L'adaptation à réaliser, exigeant un triple effort de reconstruction, a été plus malaisée à obtenir. C'est pour cette raison qu'elle n'a eu lieu qu'au cœur du domaine, où la vitalité des traits phonétiques était la plus grande.

Ainsi s'expliquent la présence : 1° de la forme non refaite *vi̯ęrjè* emprunt brut, non digéré, à 3, 10, 21 ; 2° de la forme *ḃi̯ęrjè*, à 8, 16, adaptée d'un degré sur trois, et située sur le pourtour de l'aire *é* > *œ*, en des points où on devrait avoir *ḃi̯œryę*, si l'adaptation à la phonétique locale avait été réalisée complètement. Les points 17 et 9 *ḃi̯ęryè*, au lieu de *ḃi̯œryè*, présentent une adaptation au deuxième degré. Eux aussi sont en bordure du domaine *é* > *œ*, ce qui est significatif.

La combinaison des principes de configuration et de superposition géographiques avec le procédé habituel de la comparaison historique nous permet donc de rendre un compte assez exact des faits d'emprunt et des faits connexes de reconstruction phonétique.

De l'exemple précédent, il résulte que, pour expliquer les différences de degré dans l'assimilation phonétique des emprunts, il importe de tenir compte non seulement du degré de vitalité de chaque parler (cf. Gilliéron, *Ét. géog. ling.*, 74, etc., etc.), mais encore de l'écart qui peut exister entre l'état phonétique de l'idiome emprunteur et celui de l'idiome prêteur, particulièrement en ce qui concerne le mot emprunté.

Dans nombre de cas, la multiplication des emprunts bruts ou imparfaitement digérés finit par produire une oblitération de la tradition phonétique locale : de nouvelles séries font leur apparition à côté des anciennes, et vivent côte à côte.

Ainsi, bien qu'ayant éliminé à date relativement reculée les *f* initiaux, dont il a fait des *h*, le gascon a récupéré postérieurement toute une série de *f* initiaux par voie d'emprunts lexicaux. Le dictionnaire béarnais de Lespy, Raymond, compte vingt pages de mots commençant par *f*.

Parmi ceux-ci, *fissèu* « fouine, putois » donne lieu à des observations intéressantes. L'*Atlas linguistique de la France* (1686 « putois ») le signale dans l'extrême Sud-Ouest, *fiseu* ou *fieeu* : 690-1, 681-3. L'aire de *fiseu* se développe depuis Biarritz jusqu'à Sauveterre-de-Béarn et au delà de Tartas (*Pet. Atlas*, 323). Dans son intéressante étude sur le nom vosgien du putois, M. Bloch (*Vo.*, 300 suiv.) aurait pu rapprocher le béarnais *fissèu* du lorrain *feó*. La thèse d'un emprunt, par le lorrain, à l'allemand en eût été fortifiée. Le putois germanique a bien pu venir saccager les poulaillers des chanoinesses de Remiremont, puisqu'il a poussé un raid jusque chez Gaston Phébus, vicomte de Béarn, et chez son voisin, le vicomte de Tartas. Dans ces pays de gibier, patrimoine de l'auteur supposé des ...*Deduiz de la chasse des bestes sauvaiges*..., il a sans doute laissé son nom, égaré peut-être par là avec quelque cravate de fourrure.

Quoi qu'il en soit, M. Meyer-Lübke (*Rom. et. W.*, 9381), à l'article *vissio*, ne cite, en dehors de v. fr. *voisson*, que les formes picardes *fisö*, wall. *vesö*, lorr. *fho*, *fhu*, qu'il tire de **vĭssionem* par substitution de suffixe. Le fait que ald. *Wiesel*, dont l'étymologie est obscure (v. Kluge, s. v°), est peut-être lui-même un emprunt au latin (v. Walde, s. v°), n'exclut pas pour les formes françaises et gasconnes la possibilité d'un emprunt au germanique (cf. *fifre*, p. 81).

A côté de v. fr. *voisson*, que M. Meyer-Lübke tire correctement de lat. **vĭssionem*, il existe un fr. mod. *vison*, qui manque au *Dictionnaire général*, mais qui figure dans Littré précédé d'une croix et sans étymologie. Ce terme bien connu de nos actuels fourreurs représente la forme normale du latin *vīsionem* (cf. *vīsire*, Lucilius), dont **vĭssio* n'est qu'une altération vulgaire par gémination expressive.

Si *voisson*, *vison* sont indigènes en français et remontent sans doute directement au latin, les formes lorraines et picardes, avec leur *f* initiale, et la forme gasconne surtout, avec son *f* et son suffixe représentent manifestement des emprunts au germanique.

Un parler ne prend pas seulement des mots à ses voisins ou à des idiomes plus ou moins éloignés avec lesquels il est entré en contact. Il pratique aussi de véritables emprunts de traitements phonétiques.

Dans les patois lorrains des Vosges méridionales étudiés par M. Bloch (p. 67), la vallée de la Moselotte présente des cas d'amuïssement de *s* + consonne sourde dus à un véritable emprunt de traitement. En effet, tandis que la vallée de la Moselle perd toute trace de *s* dans les mots héréditaires : *ėkürō* « écureuil », etc., la vallée de la Moselotte maintient *s* sous forme de *ç* : *çkœrō*. Mais, à l'endroit où la Moselotte débouche dans la Moselle, non loin de Remiremont, les villages offrent un certain nombre de mots où l'*s* est amuïe, *ėkürœ̄*, et ce nombre est d'autant plus considérable que les points sont plus rapprochés du centre d'influence de Remiremont. On ne peut dire qu'il y ait là des emprunts de mots, puisque plusieurs des mots considérés diffèrent dans les deux vallées (cf. encore *ib.*, p. 135).

Parfois l'emprunt de traitements phonétiques se fait entre deux parlers coexistant au même point géographique mais relevant de classes sociales différentes. C'est ce qui

s'est produit pour la diphtongue *oi* du français littéraire, issue de *é* fermé tonique libre ou de *é*, *ó*, *au* + *y*. Deux traitements divergents ont coexisté à Paris : l'un a conduit *oi* à *è* par des étapes *oe*, *we* : *français*, *anglais* ; l'autre a abouti à *wa* : *danois*, *chinois*. Le témoignage des textes et des grammairiens nous fait assister depuis le xve siècle à la lutte entre ces deux traditions phonétiques locales. Dans cette lutte, des causes diverses sont intervenues : d'une part des causes physiologiques et phonologiques (v. chap. x), d'autre part des causes purement sociales : d'abord répulsion de la société polie pour le *wa* jugé vulgaire, puis, au fur et à mesure des progrès de la démocratie, défaveur croissante de la prononciation aristocratique. Finalement *wa* s'est imposée dans tous les mots où *we* ne s'était pas réduit à *e* en vertu des tendances phonologiques ci-dessus mentionnées. De cette multiplicité des éléments d'innovation en lutte les uns avec les autres, est résulté un état de langue extrêmement complexe, remarquable en ceci : l'idiome littéraire a emprunté un traitement phonétique qui était originairement propre au parler vulgaire du bas peuple de Paris.

Le plus souvent c'est le phénomène inverse qui se produit : les patois modèlent leur état phonétique sur celui des idiomes socialement supérieurs. En Émilie, le lat. *diurnum* devait donner, et a donné effectivement, *ẓorn* (*ẓ* = *dẓ*), qui est devenu *ǵorn* (*ǵ* = *dj*) par application du phonétisme toscan. La même substitution de traitement s'est opérée en Lombardie : les anciens textes milanais écrivent *ẓorno*, *ẓurare* < *jurare*, où *ẓ* est la notation d'une mi-occlusive dentale (*dẓ*) : aujourd'hui la prononciation générale est *ǵorn*, *ǵüra*. Le génois *caccià* < *captiare* a subi l'ascendant de la série phonétique toscane *-ccj-*. Certaines personnes que j'ai l'occasion d'observer sur place et qui sont originaires de Catane ou d'Aci Reale (Sicile), remplacent volontiers le *-ḍḍ-* (géminée cérébrale) de leur parler sicilien par l' *-ll-* correspondante du toscan. « Chaque jour,

écrit M. G. Bertoni (*It. dial.*, 27), et à chaque heure, peut-on même dire, cette influence littéraire pèse sur les dialectes avec une force toujours présente qui les transforme, les modifie, les nivelle. »

Il semblerait à première vue que, la part de l'imitation réfléchie étant considérable dans les cas d'emprunt de traitement, les innovations reposant sur ce principe dussent pénétrer par mutations brusques, sans qu'il y ait évolution graduelle. Il est pourtant des cas où l'emprunt de traitement s'accompagne de toutes les apparences d'une évolution spontanée s'opérant par dégradations insensibles comme les changements dus à des tendances purement indigènes.

Ainsi M. Bruneau a remarqué que, dans les Ardennes (*Phon.*, 122 ; cf. 278, 180 et 191), les frontières entre *ā* et *ē*, ou *ü* et *œ* abondent en voyelles de timbre intermédiaire. Ces voyelles ne sont pas toutes dues à l'évolution directe de *ā* ou de *œ*. De même, dans les Landes, nous avons rencontré des hésitations analogues à la limite des aires de *y* et de *j*. Cf. p. 238, fig. 28. Nous avons noté par exemple à Luxey-40 *tutjamey* chez un sujet de quarante-sept ans, mais *tut̪j'amey*, avec un *j* mi-palatal mi-prépalatal, chez un sujet de vingt-six ans (*Pet. Atl.*, 506, « toujours »). Et cette exemple n'est pas isolé. La forme la moins évoluée, *j'*, est celle du sujet le plus jeune, ce qui suppose un emprunt de traitement plutôt qu'une évolution indigène.

Il faut observer qu'au moins dans le dernier cas, l'emprunt de traitement tend à acclimater dans l'idiome emprunteur un phonème nouveau, étranger aux sujets parlants. L'hésitation observée chez ceux-ci peut être due à une inhabileté articulatoire.

Quoi qu'il en soit, l'introduction de phonèmes nouveaux par voie d'emprunt est un fait relativement exceptionnel, mais qui n'est pas néanmoins sans exemples (cf. Meillet, *Ling.*, 86). Au temps des invasions franques, le gallo-roman avait emprunté au germanique un phonème

qui lui était primitivement inconnu. L'aspirée *h* a pénétré dans la langue par une double voie : d'une part les populations gallo-romanes se sont efforcées de reproduire cette consonne dans les mots qu'elles empruntaient au peuple conquérant : *hapja* a donc gardé une aspiration dans la forme empruntée, d'où fr. *hache* ; d'autre part, les Francs, lorsqu'ils ont voulu parler roman, ont introduit leur *h* non seulement dans les mots réellement prêtés au roman par le germanique, mais même dans des mots purement latins, assimilées plus ou moins directement à des mots germaniques de sens équivalent : *altu* a reçu l'*h* de germ. *hauh* d'où fr. *haut*.

D'autres langues romanes n'ont pas été si promptes à adopter le phonème nouveau, sans doute parce que les populations qui les parlaient n'ont pas fusionné avec l'élément germain d'une manière aussi intime que l'ont fait les gallo-romans avec les Francs des ve-vi^e^ siècles (mariages etc.). En espagnol les faits se présentent dans des conditions assez complexes.

On s'accorde à reconnaitre deux séries d'emprunts espagnols au germanique (v. Goldschmidt, *Zur Kritik der altgermanischen Elemente in Spanischen*. Lingen, 1887 ; cf. Pogatscher, *Zeit. f. r. Ph.*, XII, 550-8 ; Baist, *Grundr.*, 882 ; *Rom. F.*, I, 106). Les uns sont directs et remontent à l'époque ancienne où les Suèves, les Vandales ou les Wisigoths occupaient le pays. Les autres datent des xie-xiiie siècles, et ont pénétré en Espagne par l'intermédiaire de la France, quelques-uns même de l'Italie.

Dès le vi^e^ siècle, un exemple de Venantius Fortunatus, évêque de Poitiers, atteste la diffusion de germ. *harpa* « harpe » dans les pays romans. L'espagnol a emprunté le mot vers cette époque, mais en rejetant l'aspiration initiale qui était pour lui un phonème étranger : *arpa*. Il la rejette de même dans *arpar* « égratigner » de **harpare*, dérivé de germ. *harpa* « herse ». Le traitement est identique pour germ. *haspa* > esp. *aspa* « dévidoir » et germ. *hosa* (cf.

got. *husa*), devenu v. esp. *uesa* « haute botte », ainsi orthographié dans le *Cantar de Mio Cid* (820). La graphie *huesa*, qui prévaut dès les premiers textes (*ib.*, 994 : voir les exemples dans Pidal, *Cantar*, 896), est comparable à v. esp. *huebos* < *ŏpus*, qui l'emporte en fréquence, sur *uebos* (*ib.*, 889) et à esp. *huebra*, *huerta*, *hueso*, *huérfano*, etc., dans lesquels l'*h* doit être considérée comme un simple moyen graphique destiné à rendre l'*u* consonne initial : cf. v. esp. *huuesso*, *vuesso*, *vuesped* (*Alex.*, 1818, 163, 2442). Le germ. *helm*, qui figure déjà dans le *Glossaire de Reichenau* (*helmus*), devient *yelmo*, sans trace de *h* dès les premiers textes. (Voir Meyer-Lübke, *Einf*, § 42-4.)

Mais les emprunts de la deuxième série ont eu un sort bien différent. Ils se sont faits en général par l'intermédiaire du français, qui a conservé l'aspirée laryngienne jusque vers la fin du moyen âge. Dans ce cas, l'*h* germanique est en principe rendue primitivement par *f* : *fonta* < fr. *honte* < franç. *hauniþa*, *faraute* < fr. *heraut* < franç. **herialt*, *fardido* < fr. *hardi* dév. de fr. *hardjan*. Les formes sans *f*, qui se rencontrent parfois, pourraient à la rigueur s'expliquer comme des doublets. Dans cette hypothèse, *ardido* serait un dérivé de première couche (cf. got. *hardus*) et *fardido* serait de seconde. Cette interprétation, un peu plus vraisemblable que celle de M. Menéndez Pidal (*op. cit.*, 174), qui suppose une influence de lat. *artitus* sur *fardido* (pourquoi pas plutôt de *ardere*, *ardorem*, *ardentem* ?), n'est pas pleinement satisfaisante. Il est plus probable que les formes sans *f* sont venues à l'espagnol, non du français, mais du provençal : cf. v. catal. *ardit* (subst. et adj.), *ardiment*, *ardidesa* (*Dict. Aguiló*). Il en a été de même sans doute pour *onta* et *honta* (*F. Nav.*, 1 a, 95 a), venu du prov. *onta*, qui n'est pas rare pour *anta* (Karch, *Nordfr. Elem. im Altprov.*, 53), et est attesté particulièrement en vieux catalan (*Labernia* s. v°).

Quelle est la valeur de l'*f* dans *fardido*, etc. ? Le fait que

le vieil espagnol rend également par *f* les aspirations arabes *fata* < ar. *hatta*, *fasta* < ar. *hatta* × *hascas*, *fe* et *afe* < ar. *he* (Pidal, *op. cit.*), *almofalla* < ar. *almahalla*, etc. ne suffit pas à prouver que *f* soit la marque de l'aspiration. En effet le vieux provençal, où l'aspiration est inconnue, transcrit par *f* l'aspiration arabe : *bafomaria* (*Ch. d'Antioche*, Appel, *Chrest.*, 6, 2) « mosquée » pour *mahomaria* : cf. *Bafomet* < ar. *Mohammad*, et v. fr. *Maufumé*.

Mais, comme *h* alterne avec *f* dans la transcription de tous ces mots arabes *hata*, *he*, *ahe*, *almohalla*, etc. (Pidal, *Cid*, II, *s. verb.*), comme on trouve d'autre part même *ata*, et que, par conséquent, *fata*, *hata*, *ata* correspondent exactement à *fonta*, *honta*, *onta*, on peut en conclure que l'*h* germanique introduite en espagnol vers les XIe-XIIIe siècles a dû être assimilée à l'aspiration qui, dès lors, tendait à prévaloir dans la prononciation de *f* initiale. En effet le passage de *f* latin à *h* est formellement attesté dans l'écriture dès le XIIIe siècle : la graphie *hazanna* est déjà dans Berceo (Mil., 446), qui écrit encore en revanche *fardida* (*S. Dom.*, 29 c). Les exemples de *h* se multiplient dès le XIVe siècle chez Juan Manuel (*Libro de la Caça*) : *halcon*, *haser*, etc.

Si l'on pouvait avoir quelque doute sur cette interprétation des faits graphiques livrés par les anciens textes espagnols, la comparaison avec le gascon suffirait à les lever.

Les exemples sont à vrai dire trop clairsemés en gascon pour qu'on puisse y affirmer l'existence de toute une série d'anciens emprunts directs au germanique. Toutefois *arpegue* « herse », *arpega* « herser », *arpat* « coup de griffe » et les mots de même racine qui figurent dans le dictionnaire de Lespy, tous sans *h*, sont les équivalents d'esp. *arpa*, *arpar*. Quant aux anciennes graphies gasconnes *faut* (*C. Riscle*, 178, etc.), *fautessa*, *fautor*, *faotor*, etc. < fr. *haut* ; *farde* < fr. *hardes* (Lespy) ; *fala* < fr. *halle* (*Comptes de Riscle*, 177), *faraut* = esp. *faraute* (*ib.*, 324 ; *Arch. Lectoure*, 120), *farench* < fr. *hareng* (*Rec. a. t. land.*, Saint-

Sever 1480), elles sont significatives, puisqu'elles correspondent à des formes modernes pourvues de l'aspiration. Elles montrent que le gascon, sans doute réfractaire tout d'abord à l'adoption des *h* germaniques, les a acceptées à partir du moment où lui-même a développé de son propre fonds une aspiration indigène. Et tel semble bien être le cas de l'espagnol.

Le parallélisme des deux langues, d'autant plus remarquable que les faits sont géographiquement indépendants de l'une à l'autre (cf. arag. *fillo*, *feito*) et que l'hypothèse d'une communauté de tradition graphique est exclue pour les époques et les mots en question, atteste éloquemment, d'une part, la répugnance que les langues éprouvent en général pour les emprunts de phonèmes et, d'autre part, la tendance qui les pousse à assimiler les sons étrangers à leurs propres sons indigènes, dès que les conditions phoniques rendent possible une telle fusion.

Vers 1600, l'aspiration de *h*, d'origine latine ou germanique, s'est perdue en Castille, tandis qu'elle est restée sensible en Andalousie. Les mots qui, depuis cette époque, sont entrés de l'andalou en espagnol littéraire, ont subi une adaptation nouvelle. La fricative prépalatale *ɕ* étant devenue vélaire en espagnol moderne (*jota*), les *h* andalouses ont été assimilées à cette vélaire, phonème le plus voisin que possédait le castillan : and. *hamelgo* <*famelicum* devient cast. *jamelgo* « rosse ». Tous les mots dialectaux commençant par l'aspiration *h* ont été enrégimentés dans le même bataillon sous la bannière de *j* initial : *jaca*, *joder*, « la gran *jembra* » (Blasco Ibañez, *Cat.*, 135), etc., etc.

Les exemples d'assimilation analogues sont nombreux dans les langues littéraires et dans les patois. Le principe de l'ordre finit le plus souvent par triompher des aberrances introduites par l'emprunt, phénomène perturbateur.

Un autre élément tend à faire pénétrer dans la phonétique

d'un idiome soit le trouble, comme dans la plupart des cas précédents, soit aussi une régularité factice, introduite après coup : c'est la forme particulière d'emprunt en vertu de laquelle l'idiome prend aux langues mortes, ou du moins aux langues écrites, ce qu'on est convenu d'appeler, depuis plus d'un demi-siècle, des « mots savants ».

La pénétration de mots savants dans un idiome populaire est un phénomène général qui s'observe à des degrés divers dans tous les domaines (Meillet, *Ling.*, 315). Le latin vulgaire était tout imprégné d'influences savantes. Sans cesser d'être la langue du peuple, il a beaucoup pris au latin littéraire, celui des philosophes, des techniciens, lui-même plein de grec.

Des mots tels que *pergamenum*, *parabolare*, *syringa*, *symphonia*, *telonium*, etc., d'un usage courant dans le latin parlé au moment de la romanisation, étaient tous, de par leur origine, des termes savants. Comme il arrive d'ordinaire, il y a eu pour ces mots un compromis entre la phonétique initiale, de caractère hellénique, et la phonétique du roman commun à l'époque où ils y ont pénétré.

Les choses n'ont d'ailleurs pas dû se passer aussi simplement qu'on pourrait le croire. Ces mots venaient en général du grec, qui persistait comme langue parlée ; aussi il y a eu des actions et des réactions réciproques de la langue des livres sur la langue vivante. Ainsi le grec *pergamenon*, qui a pénétré de bonne heure en latin, a été respecté tout d'abord dans sa phonétique primitive, *pergamēnum* (Cicéron), et cette forme a persisté jusque dans le provençal *pargamen*. Mais un contact a été établi dans le cours du temps entre ce *pergamēnum* et le mot qui représentait περγαμηνόν en moyen grec ; il en est résulté en roman un *pergamīnum*, d'où prov. *pergami*, esp. *pergamino*, port. *pergaminho*, etc.

Le grec παραβολή s'est maintenu dans le latin classique *parábola*, tandis que le latin parlé, subissant plus ou moins

l'influence de la prononciation spirante du β grec, le réduisait à **paraula*, d'où prov. *paraula*, fr. *parole*, etc. L'existence d'un *b* dans esp. *palabra* ne doit pas faire illusion. Le latin **paraula* a été introduit en Espagne à une époque relativement récente. Comme *Paulum* y aboutit à *Pablo paraula* y devient *parabla* > *palabra*, tandis que *caulem*, où l'*au* était de couche ancienne, aboutissait à *col*. De même le prov. *senfonia*, lucq. *sanfonia* représentent à peu près normalement le latin vulgaire *semfonia*. Mais l'ital. *zampogna* remonte à une forme secondaire **sumponia* (cf. *amfora* non *ampora*, *App. Probi*. 227). Enfin vfr. *sifoine*, *chifoine* reflète l'état phonétique de m. gr. *sifonia*.

Les exemples analogues pourraient être multipliés. Ils montreraient la différence profonde qui sépare les mots savants des mots héréditaires dans le mouvement de la langue. Au point de vue de l'évolution phonétique en particulier, la présence de mots savants dans un idiome entraîne toute une suite d'adaptations, de déformations, de reformations, dont les trois exemples cités ne fournissent qu'une image bien réduite.

Mais, en dépit de tous ces mouvements de la langue, qui fait effort pour digérer en quelque sorte ces apports étrangers, ceux-ci se signalent presque toujours par l'aberrance de leur traitement phonétique. Leur marque originelle les suit partout, plus ou moins visible aux yeux du linguiste.

Il semblerait donc que cette dénomination de « mots savants », expression si juste, répondant à une notion si profondément nécessaire à l'étude de toute langue, aurait dû se perpétuer sans soulever d'opposition. Il n'en est rien. Comme beaucoup de notions claires et simples — et dont la simplicité et la clarté même semblent être une tare aux yeux des réformateurs — elle est elle-même menacée. « La distinction entre les mots savants et les mots populaires, lisons-nous (*B. S. L.*, XXI, 153), a, je crois, la même origine

romantique et la même valeur critique que celle qui a été établie entre la littéraire populaire et la littérature savante. »

Ainsi donc on s'attaque maintenant à une conception qui a de tout temps joué un rôle essentiel en linguistique. On veut renverser le garde-fou qu'a établi dès le début la sagesse des linguistes. On s'efforce de transporter dans l'étude des langues des principes qui ont rénové la critique littéraire médiévale, comme si les conditions de la littérature, luxe des peuples, étaient comparables à celles de la langue, besoin permanent. Le désir d'étonner le monde par des inventions sensationnelles a perdu nombre de prétendus inventeurs.

C'est dans la lecture de l'*Abeille*, et sans doute en particulier de la page 15 de ce livre, — où l'expression a peut-être légèrement dépassé la pensée de l'auteur, — que M. Terracher a puisé sa belle audace. La prétention de négliger la distinction traditionnelle entre les mots savants et les mots héréditaires est pour le moins amusante chez l'élève d'un maître qui écrit, sans frémir, des mots tels que *diminutivité* ou *dédiminutivisation*. Mais, au mépris de l'évidence, on veut confondre avec les mots savants — je dirais même savantissimes — le menu fretin de la langue courante.

N'est-ce point exagérer, fausser même la doctrine de M. Gilliéron ? L'auteur de l'*Abeille*, aux yeux de qui (p. 265-6) le verbe *récupérer* est un « mot savant » créé pour obvier à la collision homonymique de *recouvrer* et *recouvrir* (part. *recouvert*), acceptera-t-il les réserves de son disciple ? Selon le maître, *estimer* est bien « un mot savant », qui a remplacé son prédécesseur populaire, afin que fût évitée la confusion de *esmer* et de *aimer* (*ib.*, 270). Comment M. Terracher va-t-il concilier ces explications avec sa propre théorie ? M. Gilliéron admet qu'il y a eu dans l'histoire du français littéraire, principalement à l'époque de la Renaissance, une « reprise de contact » avec le latin, qui a contribué, pour la plus grande clarté de notre sémantique, et pour la régularité de notre phonétique, d'une part à diffé-

rencier les mots homophones, et d'autre part aussi, semble-t-il, à unifier certaines séries phonétiques divergentes.

Mais cette idée d'une « reprise de contact » entre le français et le latin, bien qu'admise et énoncée par le maître de la géographie linguistique, ne trouve pas grâce auprès de M. Terracher. « Il n'est pas assuré, écrit-il (*M. S. L.*, XXI, 154), que « reprise » de contact soit l'expression juste ; il se pourrait que le contact, jamais interrompu, ait été pour le moins aussi fort des origines de la langue à la fin du XIIIe siècle qu'il l'a été au XVIe siècle ou depuis. »

Voilà qui est un peu fort en effet. Peut-on renoncer avec plus de désinvolture aux enseignements de l'histoire, qui nous montre la culture latine s'affaiblissant progressivement durant tout le haut moyen âge et devenue pour ainsi dire nulle en Gaule au VIIe siècle ? N'est-ce point exagérer singulièrement le rôle de la douzaine de moines au maximum, qui, dans ces époques d'ignorance, ont à peine su conserver pour eux-mêmes quelques rudiments de culture, et n'ont exercé aucune influence, nous ne disons pas sur les masses qui pratiquaient la langue, mais même sur une élite intellectuelle, qui n'existait vraiment pas.

Si la distinction des mots savants et des mots populaires est appelée à tort romantique, par M. Terracher, nous qualifierons à juste titre de décadente la théorie du contact ininterrompu du français avec le latin « depuis les origines de la langue ».

En réalité, M. Gilliéron semble être dans le vrai lorsqu'il écrit (*Abeille*, 230) qu'on a eu tort de faire du critère phonétique un critère absolu pour distinguer les mots populaires des mots savants. Ce critère n'a qu'une valeur relative. Tel mot, conforme aux lois phonétiques d'un idiome, peut être un mot savant « pétri a la française » (*Faillite*, 101). Rien n'est plus juste. L'ital. *secolo* ne se dénonce pas d'une manière évidente comme un mot savant, et pourtant

c'est un terme indubitablement pris à la langue de l'Église, aussi bien que fr. *siècle*, prov. *secle*, esp. *siglo*. L'italien, dont la phonétique est, plus que celle des autres langues romanes, proche du latin, est rempli d'exemples analogues (Meillet, *Ling.*, 319), qui sont un peu moins fréquents, quoique nombreux encore, dans les autres idiomes néo-latins.

Mais gardons-nous de toute exagération. La phonétique, sans être l'instrument unique et infaillible que nous aurions tort de supposer, nous révélera le plus souvent la véritable origine des mots livresques.

En français surtout, l'importance des altérations subies depuis l'origine par le fonds populaire rend particulièrement facile le départ entre les deux. Car, si le critère phonétique n'a pas de valeur absolue, il a pour effet de dénoncer du premier coup les mots savants qui s'écartent de certaines normes phonétiques héréditaires. En définitive, avant d'être admis par les linguistes dans le groupe des mots dont la tradition orale, dans un idiome déterminé, n'a jamais été interrompue, chaque mot est justiciable d'un conseil de révision spécial, où non seulement sa forme phonétique actuelle, mais encore ses antécédents de tout ordre, doivent être soigneusement pesés et examinés.

L'auteur de l'*Abeille* n'est pas loin sans doute de voir les choses sous ce biais. Mais, dans l'appréciation des cas d'espèce, il n'a pas su toujours garder une impartialité suffisante. Aux solutions traditionnelles les plus satisfaisantes — mais qui sans doute ont le tort d'être traditionnelles — il en préfère souvent d'autres, dont le seul mérite — tout imaginaire — semble être la nouveauté.

Que *respirer* soit savant, et *soupirer* populaire, comme le veut le *Dictionnaire général*, M. Gilliéron ne consent point à l'admettre (*Abeille*, 227). Apparus tous les deux au XIIe siècle, d'après les inventaires des lexicographes, les deux mots n'avaient, selon lui, aucune raison, l'un de perdre, et l'autre de garder son *s*. « Étrange faveur du

hasard qui fait naître *respirer* à l'époque où *sou(s)pirer* perd son *s* ! »

Mais, quel argument fait-on valoir pour combattre l'explication du *Dictionnaire général* ? Est-il bien sûr que l'existence de *souspirer* dans des patois actuels infirme la thèse exposée dans ce dictionnaire ? A ce compte, *vêtir* doit être considéré comme étant de même souche que *vestiaire*, puisque des patois français disent *vestir* ou *vestiment*. De *respirer*, en regard de *soupirer*, on rapproche *espérer*, bien vivant, au lieu *d'éperer* qu'on attendrait, et qui existe en réalité dans des patois sous la forme *épei*, *épai* « peut-être ». Mais ce rapprochement ruine-t-il l'hypothèse d'une origine savante de *respirer* ? Sous prétexte que l'idée de *sperare* a été de tout temps nécessaire, faut-il considérer *espérer* comme populaire et mettre, en dépit de la phonétique, *espérer*, *respirer*, *soupirer* dans le même sac ?

Mais arrivons à l'explication qui doit renverser toutes les idées reçues relativement à l'étymologie en question. « Il y avait un mot, observe M. Gilliéron (*ib.*, 228), qui, par sa nature religieuse, échappait à la loi phonétique concernant la chute de l'*s*, c'était *spiritus* : *espirit*, *esperit*, *esprit*. » Par étymologie populaire, *esprit* a préservé de toute chute l'*s* de *respirer* comme aussi d'*espérer*. Quant à *soupirer*, « plus lointain formellement d'*esprit* », il n'a pas subi la même influence, et a perdu son *s*.

Cette explication, qui n'est étayée par aucune preuve, — sauf un vague rapprochement d'ordre stylistique avec ald. « *den Geist aufgeben* » — « *hauchen, aushauchen* » — ne convaincra pas tout le monde. Mais elle montrera clairement à toute personne non prévenue que l'hypothèse d'une étymologie populaire, quand bien même elle serait un progrès et non une complication inutile, repose toujours sur la distinction fondamentale entre les mots savants et les mots héréditaires. Qu'*esprit* —, si *esprit* il y a, — ait prêté son *s* à *espérer* et à *respirer*, cette *s* n'en est

pas moins d'origine savante dans ce mot de « nature religieuse ».

L'explication qui tire directement *respirer*, *espérer* et consorts du lat. *respirare*, *sperare*, etc. a pour elle le mérite de la simplicité.

Pour notre part, sans l'accepter telle quelle, nous croirions volontiers que vfr. *respirer*, *espérer*, etc. ont subi le même traitement que vfr. *sospirer* ; que, sous les graphies *respirer*, *espérer*, etc. postérieures au XIIe siècle — date approximative de la chute de l'*s* — il faut supposer une prononciation ancienne, identique à celle que recouvrait la graphie *sospirer* ; qu'en un mot l'*s* du français moderne, dans les mots où elle se prononce, est due à une restitution savante d'après les formes latines étymologiques. Cette restitution a été aidée par la persistance de la graphie traditionnelle. Dans *soupirer*, le rétablissement de l'*s* a bien pu être empêché par la présence d'une *s* à l'initiale (dissimilation consonantique préventive).

« *Épeler*, *éprouver*, mots populaires, poursuit M. Gilliéron (*ib.*, 230), mais *espérer*, *respirer*, mots savants : c'est le monde renversé ! » Mais quel mot de la langue littéraire, quel mot latin enfin, assez proche de franc. *spellon*, aurait pu venir soutenir l'*s* défaillante de vfr. *espeler* ? Et pourquoi refuser à *éprouver* le droit de cité parmi les mots héréditaires ? Peut-on dire qu'*esprueve* rimant avec *rueve* (*Ren.*, 359, *Chr. Bartsh*) fasse figure de mot savant ?

Non ! nous l'avouons, l'étymologie par *esprit* ne nous a pas convaincu.

Le raisonnement sur lequel on s'appuie pour refuser à franco-prov. *tsivra* « chèvre » le caractère de mot populaire et peut-être aussi à *laivro* « livre » — la rédaction n'est pas claire —, est plus compliqué, mais n'est pas plus satisfaisant (*Abeille*, 198-9).

Un traitement phonétique, nous dit-on, qui s'étendait

sur tout le domaine franco-provençal, tendait à réduire le groupe *-vr-* à *-r-*. Puis il y a eu des cas de régression : *-r-* a été remplacé par *-vr-*, dont il était sorti. Un mot comme *uvra* <*aura* « vent », un imparfait *ivr* <*ir* <*erat*, où la régression est fausse, en donnent la preuve. « Il en résulte, ajoute l'auteur, que la « chèvre » (type *tsivra*) n'est pas, à vrai dire, un mot populaire dans une région où l'on a et a eu de tous temps beaucoup de chèvres, alors qu'on a prétendu que *laivro* « livre » était, en franco-provençal, par le traitement soi-disant régulier de l'*i* latin qu'y a subi ce mot, la seule forme populaire qui, en France, remontât à *librum* latin ! On voit par cet exemple comment une loi phonétique qui, par un heureux hasard se révèle comme trompeuse, pourrait tout aussi bien ne pas se révéler comme telle, et combien dès lors il faut peu de chose pour faire naître une loi qui, prenant naissance en un ou deux mots, se répercute sur toute la masse linguistique phonétiquement congénère. Ne serait-ce pas là l'origine même de bien des lois phonétiques, qui commenceraient par un mot et finiraient par s'appliquer à tous ceux qui ont le caractère modifiable de la modification apportée à ce mot » ?

Nous allons voir ce qu'il faut penser des conclusions générales tirées par M. Gilliéron des deux faits particuliers qu'il allègue. Mais en ce qui concerne spécialement la nature de *tsivra* et de *laivro*, si vraiment le franco-provençal *tsivra* est sorti de *tsira* par « régression phonétique », — ce qui après tout n'est pas invraisemblable —, s'ensuit-il que le mot ne soit pas « populaire » ? Le phénomène de la régression n'est-il pas populaire ? Est-il l'apanage caractéristique des langues savantes, ces « langues stagnantes », comme M. Gilliéron les appelle lui-même un peu plus loin ? Enfin la régression s'opère-t-elle nécessairement par l'intermédiaire et sur le modèle d'un mot savant ou d'une série de mots savants ?

S'il n'en est pas ainsi, *tsivra* est aussi populaire que *laivro* lui-même, lequel, dans le sens de « liber », « écorce d'arbre », répond phonétiquement à roum. *lior*, *lăor*, pris dans un sens analogue (v. Meyer-Lübke, *REW*, s. v°).

La phonétique n'est donc pas un instrument inutile ou trompeur, incapable de déceler les traces d'influence savante qui se cachent dans certains mots. La conformité d'un mot avec le traitement phonétique en vigueur dans une langue n'est pas une preuve, mais est un indice, de la nature héréditaire de ce mot. La discordance d'un mot avec le traitement phonétique en vigueur est le signe auquel on reconnaît à peu près sûrement un emprunt ou un mot savant.

Quant à l'hypothèse sur laquelle M. Gilliéron termine son intéressante note, et qui tend à nous faire considérer certaines lois phonétiques comme produites par la généralisation de traitements tout d'abord isolés dans un ou deux mots, nous ne nierons pas la possibilité d'extensions de ce genre, mais nous rappellerons la conclusion à laquelle nous a conduit l'examen de la théorie des « Mirages phonétiques ». A supposer qu'il existe réellement des séries homophones un peu développées et complètes, qui se soient constituées dans un parler déterminé par voie de régression ou fausse régression, à supposer que la régularité de certains traitements phonétiques soit une régularité factice obtenue après coup sous l'influence d'emprunts à d'autres parlers vivants ou à la langue mère morte, ce n'est pas de cas particuliers, forcément peu nombreux et de portée restreinte, qu'on peut inférer quoi que ce soit touchant la nature et la genèse des lois phonétiques véritables s'exerçant sur des séries de mots considérables, dans toute l'étendue du lexique, à l'intérieur d'un idiome déterminé.

La reconstruction et la régression phonétiques sont des phénomènes très réels. L'adaptation des emprunts à la pho-

nétique des parlers emprunteurs est un phénomène non moins réel. Il faut en dire autant des traitements qui peuvent être empruntés soit à une norme vivant dans un parler étranger, soit même à une norme de langue morte. Mais tous ces cas, plus ou moins fréquents, qui introduisent dans la phonétique d'un idiome, tantôt un trouble véritable, tantôt un ordre artificiel, ne peuvent être mis en balance,— si toutefois l'on considère le développement normal de la langue dans ses parties vitales, — avec l'évolution spontanée de l'élément phonétique hérité par l'idiome de la langue mère qu'il continue.

IX

LE PROBLÈME PHONÉTIQUE : IV. LES « LOIS PHONÉTIQUES ».

L'introduction dans une langue ou dans un parler donné de mots savants ou d'emprunts est une des principales causes capables de troubler cette « belle régularité phonétique » dont les chefs de la nouvelle école se moquent, et dont ils ont pourtant si grand besoin dans leurs spéculations de géographie lexicologique ou sémantique.

Ce double élément perturbateur étant reconnu, et les faits qui en sont la conséquence étant classés à part, le désordre et l'arbitraire doivent-ils nécessairement disparaître de l'idiome dont on considère le développement phonétique ? Un caractère de nécessité et de constance dans le traitement des phonèmes placés dans les mêmes conditions peut-il y être constaté, autorisant le linguiste à admettre l'existence de « lois phonétiques » ?

Qu'il y ait une relation constante entre l'état phonétique d'une langue prise à un moment donné de son existence et l'état phonétique de cette même langue prise à un autre moment, c'est un fait que n'ont nullement infirmé des

théories telles que celle des *Mirages phonétiques*. Qu'il y ait même un rapport de nécessité entre les différents éléments dont se compose un système phonétique déterminé, c'est ce qui apparaîtra aussi sans doute, mais à la condition qu'on veuille bien faire une distinction entre deux notions voisines qui sont trop souvent confondues, la notion de tendance phonétique et la notion de loi.

Nous nous attacherons à définir sommairement ces deux notions ; mais auparavant il importe d'éliminer certaines interprétations fautives qui, si elles étaient acceptées sans vérification, risqueraient d'obscurcir le débat.

On a signalé bien souvent des « exceptions » aux lois phonétiques ; mais ces exceptions, purement apparentes, ne font qu'attester un défaut d'analyse de la part de ceux qui les ont formulées. Les conditions dans lesquelles se produisent certaines évolutions de phonèmes sont parfois extrêmement complexes, et, faute de les avoir déterminées avec précision, certains ont cru se trouver en présence d'exceptions, là où ils n'avaient affaire qu'au produit normal du mécanisme phonétique propre à l'idiome. Nous l'avons indiqué à propos du passage de *e* à *i* en vieux provençal (*R. l. r.*, LVII, 189-203) et du traitement de *e* dans le patois de Labouheyre (*ib.*, LX, 73-96). Ce dernier exemple montre d'une manière significative la nécessité dans laquelle se trouve le romaniste de partir du latin pour expliquer les faits en apparence les plus modernes des patois romans.

Pour avoir négligé de suivre cette marche, les dialectologues de la jeune école ont souvent brouillé, au lieu de les éclaircir, les faits qu'ils prétendaient expliquer. Le cas de *essoin* au lieu de *essaim* < *examen*, où la tonique repose sur *a* latin, est bien différent du cas de *avoine* pour *aveine* < *avenam*, où la tonique repose sur *e* (*Abeille*, 111-2). Les *fwer* « faire », *mwezõ* « maison » ont beau avoir un *e* « pré-

cédé d'une labiale », comme *fwē* « foin » et *avwen* « avoine » (*ib.*, 203), ils n'en sont pas moins foncièrement différents.

L'auteur de l'*Abeille* (201-3) souligne les embarras ou les contradictions des romanistes qui ont essayé de rendre compte du vocalisme des mots *foin*, *moins*, *avoine*, en regard de *mène*, *peine*, *veine*. Pour les uns, les trois mots en *oi* sont dialectaux ; pour les autres, deux seulement le sont : *foin* et *avoine* ; *moins* (et *moindre*) ne le sont pas. Selon M. Gilliéron, M. Meyer-Lübke a eu tort de « désolidariser » ainsi ces mots au gré des explications, « car ils présentent un cumul de points communs qui exclut formellement toute interprétation ne les englobant pas ».

Ce « cumul de points communs » qu'on oppose à l'auteur de la *Grammaire des langues romanes*, n'empêche pourtant pas *mĭnus* et *mĭnor* de se classer à part avec **mĭnat*, puisque, dans ces trois mots, l'*é* latin + nasal est bien précédé d'une labiale, comme dans les autres, mais que cette labiale est nasale. Or pour **mĭnat*, comme pour *mĭnus* et *mĭnor*, *oi* est attesté dans les textes du moyen âge : *moigne* subj. de *mener*, *Tristan* de Béroul, 1934. Il n'y a donc aucune inconséquence de la part de M. Meyer-Lübke, à séparer le cas de *mĭnus* des cas de *fēnum* et *avēnam*. Sa véritable inconséquence a été d'une part de confondre **mĭnat* avec *vēnam* et *pēnam* et d'autre part de ne pas avoir distingué ces deux derniers de *mĭnus* et *mĭnor*.

On conçoit aisément que *m* ait favorisé le développement d'un élément *w*, là où *p* et même *v* étaient impuissants à le faire. Il s'agit d'un phénomène d'assimilation : dans *mĭnus*, *mĭnor*, **mĭnat*, la force d'induction labialisante contenue dans l'*m* a été augmentée par le fait que la voyelle tonique se trouvait non seulement précédée de labiale, mais encore à la fois précédée et suivie de nasale. La labiale *m*, étant une nasale, préparait la nasalité de l'*n* subséquente, et tendait par là-même à maintenir son articulation totale, d'où le degré labial sous lequel apparaît le

premier élément de la diphtongue : *moins*, *moigne*, *moindre* mais *veine*, *peine*.

Quant à *foin* et *avoine*, il est bien difficile de renoncer à l'explication par un emprunt aux dialectes de l'Est (Lorraine et Bourgogne), où *ei* a passé à *oi* même devant nasale : *ploin* < *plenum*, *poine* < *pēnam*, etc. Jusque vers le XVIe siècle, le français connaît *fein* et *aveine*, dont se servait encore Racine.

L'observation aussi exacte que possible des conditions dans lesquelles se trouvent les phonèmes dont on étudie le développement, est une nécessité dont la linguistique romane — non plus que toute linguistique — ne saurait se dispenser impunément.

Une de ces conditions essentielles est la place de l'accent. A peu près tout le vocalisme roman et une bonne partie du consonantisme reposent sur la distinction des syllabes toniques et des syllabes atones. Cette distinction explique les différences considérables qui règnent dans le traitement des voyelles et de certaines consonnes durant toute la période romane primitive avant l'apparition des premiers textes.

Ces différences sont dues, comme on l'admet en général, à la nature de l'accent, qui, en roman commun, a été un accent d'intensité, alors que, dans le latin littéraire, tout nous indique qu'il avait la valeur d'un accent de hauteur musicale.

Les conditions de l'accentuation du roman commun sont-elles restées les mêmes durant la période historique de la vie des langues romanes ? Et, si l'accent des idiomes romans attestés depuis la fin du haut moyen âge jusqu'à nos jours est toujours un accent d'intensité, ou du moins comporte une part d'intensité, a-t-on le droit, quand on étudie l'évolution phonétique de ces idiomes postérieurement à l'époque romane primitive, de ne tenir aucun compte de la place de l'accent ?

A ces questions, sans se prononcer d'une manière précise au sujet de la nature de l'accent, M. Terracher a répondu par l'affirmative, du moins en ce qui concerne l'histoire du français (*B. S. L.*, XXI, 152) : « Personne à ma connaissance n'a découvert qu'une voyelle ou une diphtongue du plus ancien français, se soit, au cours de l'histoire du français, développée différemment, selon qu'elle se trouvait dans une syllabe portant en latin l'accent d'intensité ou dans une syllabe ne le portant pas : l'*a* du plus ancien français *arbre* ne s'est point transformé autrement que l'*a* du plus ancien français *argent*; l'*ai* de *mai* n'a pas eu un autre sort que l'*ai* de *maison* ; *meis* est devenu *mois*, comme *meisson moisson* : le *en* des deux premières syllabes de *entendre* est identique ; etc., etc. »

Voilà encore une belle découverte!

D'abord, que le traitement de *ei* ait été indépendant de l'accent durant l'histoire du français, rien n'est moins sûr. L'*Eulalie* ayant *ei* pour *é* tonique (*concreidre*) et pour *é* atone (*pleier*), mais le fragment de *Jonas* ayant *noieds* < *necatos*, on peut légitimement conclure que le passage de *ei* à *oi*, fait relevant de la période historique de la langue, s'est produit d'abord en syllabe atone et plus tard seulement en syllabe tonique.

Mais laissons ce point particulier. La question est assez grave pour demander un examen d'ensemble. Si rapide soit-il, cet examen va nous montrer que la proposition de M. Terracher n'est acceptable en aucune façon.

En s'appuyant sur des faits où l'action de l'accent a été presque nulle dès l'origine, et sur d'autres où cette action, très réelle à une époque ancienne, est terminée depuis longtemps, on nie l'influence de l'accent, laquelle en réalité reste toujours capitale dans l'histoire du français moderne. Car enfin, si *meis* < *mēnsem* doit son *ei* à la présence de l'accent sur l'*ē* latin à une époque préhistorique, et si *mesure* < *mēnsūram* doit son *e* initial à l'absence

d'accent vers la même époque, si l'*ei* de *meis* une fois constitué a peut-être évolué indépendamment de l'accent (ce qui n'est nullement certain, comme on vient de le voir), et si le sort de l'*ei* < *ē* tonique (*meis*) a été lié dans la suite à celui de *ei* < *e* atone + *y* (*meisson*), ces circonstances n'empêchent en aucune façon que l'accent ne continue, au cours même du développement historique du français, d'exercer une influence prépondérante sur le sort des voyelles, comme le montrent tout aussi bien l'*e* initial que l'*e* final du mot *mesure*.

Je ne sache pas que l'amuïssement de l'*e* final *mesur*(*e*), représentant l'-*a* du latin, ni surtout celui de l'*e* initial, représentant l'*e* du latin, *au fur et à m*(*e*)*sure*, soient des phénomènes remontant à la phase préhistorique de l'évolution du français. Ce n'est que durant la période moyenne de la langue que l'*e* « caduc » a vraiment commencé à s'effacer, d'abord dans les cas d'hiatus en position protonique non initiale, *armeüre*, puis, dans les mêmes cas, en position initiale, *meür*, puis à la finale. Malherbe lui donnait encore une valeur syllabique dans l'hémistiche : *Anthée dessous lui* ou dans l'octosyllabe : *Quand on parle avec raison*. Actuellement encore il est maintenu dans la prononciation la plus rapide sous certaines conditions, dont la formule a été découverte par M. Grammont (*Le Patois de la Franche-Montagne et en particulier de Dampricharagain*, Paris, 1891 ; cf. depuis *Pron. fr.*, 105 suiv.).

L'amuïssement de l'*e* « caduc » est donc un fait qui concerne de la manière à la fois la plus intime et la plus générale l'histoire du français considéré dans son développement moderne. Ce fait a eu et aura des conséquences prodigieuses dans l'évolution de la langue. Depuis trois ou quatre siècles, l'affaiblissement progressif de l'*e* caduc a non seulement supprimé une foule de syllabes atones dans un nombre incalculable de mots, mais encore, ce faisant, il a mis en contact des consonnes, jadis séparées, aujourd'hui

réunies en groupes : *la p(e)tit(e)*, *il l'a j(e)té*, *j'l'écrivais*, *c(e) beau papillon*, *r(e)tirez vous*, *l'meilleur moyen*, etc., etc.

Il ne faut pas croire que tout doive se borner à la chute d'une syllabe. Le heurt des consonnes et la production de groupes insolites, *-jt-*, *sb-*, *lm-*, *rt-*, etc., ne vont pas sans entraîner, dans le système consonantique général du français littéraire, des modifications profondes, dont l'importance ne peut que croître avec le temps. Les conséquences de la chute de l'*e* final sont telles qu'elles bouleversent le type même de la langue, qui, depuis le moyen âge, tend de plus en plus à réaliser une accentuation oxytonique, après élimination successive, d'abord, des proparoxytons (*angele*, *aneme* du XIe siècle, sont des restes savants d'un état ancien), puis des paroxytons.

Ainsi donc, et sans faire état des différences de quantité qui séparent en réalité, quoi qu'on en dise, l'*a* tonique de *arbre* et l'*a* atone de *argent*, — différences que quelques expériences à l'enregistreur de la parole suffiraient à établir mathématiquement — nous ne pouvons que rejeter d'une manière absolue, comme privées de tout fondement sérieux, les critiques dont M. Terracher croit accabler certains ouvrages « qui s'intitulent ou à peu près *Phonétique historique du français* », et qui continuent de distinguer les voyelles toniques des voyelles atones. Négliger une telle distinction, ce serait méconnaître l'influence prédominante que l'accent d'intensité a toujours exercée sur le vocalisme et le consonantisme de toutes sortes de langue.

On objectera peut-être que le traitement de l'*e* caduc n'est plus actuellement en relation avec la place de l'accent ; que l'influence de l'accent a pu exercer une fois pour toutes, à une époque ancienne, pour transformer des voyelles atones de toutes provenances en cette voyelle labio-palatale de timbre effacé qu'on nomme *e* caduc ; mais que, ce résultat une fois atteint, l'*e* caduc a suivi ultérieurement ses destinées propres qui sont inhérentes à sa nature, à son timbre, et indépendantes de l'accent.

La meilleure réponse à une telle argumentation serait d'énumérer les cas, moins rares qu'on ne pense à l'ordinaire, où un *e* dit « caduc » porte l'accent. Après un impératif, le pronom *le* est accentué en français moderne, s'il ne l'a pas toujours été au cours du développement du français : *mets-le, prends-le, fais-le entrer*. Cet *e*, par le fait qu'il porte l'accent tonique, est rendu aussi solide que n'importe quelle autre voyelle affectée de l'accent. Mais, si, par aventure, il perd son accent dans certaines positions syntactiques, il redevient caduc : *mets -l(e)-moi sur la table* (v. Grammont, *Pron. fr.*, 116).

Inversement des prononciations telles que *oui p'pa* pour *oui papa*, *à m'man* pour *à maman*, montrent que l'*e* n'a pas la propriété exclusive de l'amuïssement en position atone.

Par conséquent, à ne considérer que l'histoire du français, nous sommes amenés à reconnaître le rôle capital que l'accent continue d'y jouer. Jusqu'à l'époque la plus moderne la chute ou le maintien des syllabes sont conditionnés par la place de l'accent tonique, et le contraire surprendrait ceux du moins qui ont lu avec attention les observations pénétrantes de M. Meillet (*M. S. L.*, XI, 165), établissant que les voyelles non intenses perdent une partie de leur durée et tendent vers le degré zéro, qu'elles atteignent souvent.

L'histoire d'une langue romane gagne, comme on l'a vu, à être confrontée avec celle des idiomes congénères. L'étude du français littéraire ne peut guère être séparée de l'étude des parlers populaires de la France septentrionale. « Ce qui se passe dans l'enclos » ressemble beaucoup « à ce qui se passe hors de l'enclos ».

En lorrain moderne, dans la région des Vosges méridionales étudiée par M. Bloch, la voyelle nasale issue d'*e* latin devant *n*, *m* + consonne apparaît, à la tonique, sous une forme *õ*, qui est ancienne et conforme au témoignage des textes médiévaux, tandis qu'en syllabe protonique le point

d'aboutissement est *a* puis *ẽ*, par suite d'une évolution complexe que M. Bloch rapporte à la période moderne (Bloch, *Vo.*, 13, 23).

De son côté M. Bruneau a souligné le rôle capital de l'accent du mot ou même de la phrase sur la diphtongaison dans les parlers des Ardennes (Bruneau, *Phon.*, 460). *Main* reste sans diphtongue à l'intérieur d'un groupe syntactique : *la main gauche*; isolé, ou en fin de groupe, *la main*, *blessé à la main*, il aboutit à *miyé*. « Un beau jardin », *ẽ bé mé*, s'oppose à « il est beau », *il è biyé*. « Agent créateur », dans le sud, vers la région lorraine, l'accent possède au contraire « une puissance destructive » dans la portion wallonne du domaine étudié. « L'énergie de l'accent et sa place, conclut l'auteur, constituent l'élément le plus important dans l'histoire des parlers ardennais. »

Il faut en dire autant de la langue littéraire. C'est pourquoi en s'attaquant à la distinction traditionnelle des syllabes accentuées et des syllabes atones, pour montrer les progrès que la phonétique de l'avenir doit réaliser en bouleversant les cadres soi-disant surannés, M. Terracher a eu la main plutôt malheureuse.

Il n'a pas été mieux inspiré dans le choix du second exemple destiné à illustrer une théorie, qui a peut-être l'inappréciable mérite d'être révolutionnaire, mais qui a sûrement le tort de méconnaître la vérité !

« Les consonnes initiales des mots latins, écrit-il, se sont modifiées autrement dans le passage au français que les mêmes consonnes placées entre deux voyelles : mais, quoique personne n'ait encore signalé aucune différence dans l'évolution des consonnes *françaises* selon qu'elles étaient initiales ou intervocaliques dans le plus ancien français (le *tch* de *champ* devient *ch* non moins que le *tch* de *vache*, etc., etc.), on continue, en des livres censés traiter de la phonétique historique du *français*, à distinguer soigneusement

les consonnes initiales des consonnes intervocaliques. — Comment des choses aussi évidentes n'ont-elles pas encore fait modifier résolument la méthode d'exposition ? »

Pourquoi modifierions-nous ce qui a toujours été et reste excellent ? Personne, nous dit-on, n'a jamais signalé depuis l'ancienfrançais de différence entre le traitement des consonnes initiales et des consonnes intervocaliques. Mais, tout le monde sait, sauf ceux qui ne veulent pas savoir, qu'une *s* suivie de consonne à l'initiale des mots entrés tardivement dans la langue amène dans la prononciation populaire d'aujourd'hui des additions vocaliques, dont il n'y a pas d'exemples pour l'*s* située entre voyelles : *estation*, *estatue*, etc. ; franç. local de Vendée *sə̆plendidement* ; wall. *sukòl*, *sikòl* de *scholam* (Bruneau, *Phon.*, 309), etc.

Sans insister sur les faits de ce genre qui appartiennent à la période la plus moderne de la vie du français vulgaire, rappelons maintenant le traitement des dentales dans « le plus ancien français » littéraire. Les textes du XIe siècle, le *Saint Alexis* par exemple, qui écrit *credance*, *mudez*, *perdude*, etc., attestent apparemment qu'il y a eu quelque chose de changé durant l'histoire du français dans la phonétique des consonnes françaises intervocaliques : et je ne sache pas qu'aucun exemple de chute analogue ait jamais été signalé pour les consonnes initiales.

On nous répondra peut-être que le *d* de *mudez* était une spirante, qui ne se confondait ni dans la prononciation ni même, selon certains manuscrits (celui de Hildesheim ; cf. Stengel, *Ausgab. u. Abhand.*, I), dans l'écriture, avec le *d* initial demeuré occlusif ; que nous avons affaire par conséquent à deux consonnes différentes, qu'il y a avantage à étudier séparément.

A quoi nous répondrons que tel est justement le cas de toutes les consonnes intervocaliques lorsqu'on les compare aux consonnes initiales, et cela quelle que soit l'époque considérée. Phonologiquement non plus que phonétique-

ment un *d* intervocalique n'est identique à un *d* initial, et il en est de même pour *t*, *k*, *g*, etc. L'expérimentation, s'il en était besoin, viendrait convaincre les plus sceptiques de l'influence qu'exerce sur les consonnes leur position entre voyelles. M. Rousselot a reproduit des tracés graphiques montrant le passage moderne des sourdes intervocaliques aux sonores correspondantes (*Modif.*, 109). Mais, à défaut même de la phonétique expérimentale, la phonétique générale nous enseigne que, au point de vue de l'aperture et au point de vue de la sonorité, les consonnes intervocaliques sont exposées à des altérations profondes (Meillet, *Ling.*, 57).

Les inventions les plus merveilleuses de la linguistique de demain n'annuleront pas des faits qui ont existé de tout temps et qui ont une raison d'être profonde à la fois physiologique et psychique (J. van Ginneken, *Princ. ling. psych.*, 448 suiv.). Ce que l'on constate dans les idiomes les plus divers, depuis le grec ancien et le celtique jusqu'au bantou, ne peut être supprimé du jour au lendemain par les stériles spéculations du criticisme ou de l'hypercriticisme. Partout, ou peu s'en faut, en vertu du principe de moindre effort et de la tendance à l'assimilation qui en découle, les consonnes intervocaliques inclinent d'une part à rapprocher leur degré d'aperture du degré d'aperture vocalique, d'autre part à se sonoriser comme les voyelles elles-mêmes avec lesquelles elles sont en contact.

Cette tendance, qui s'est exercée sur une vaste échelle dans les langues romanes durant la période préhistorique, continue à s'affirmer dans des temps plus modernes, et nous avons vu déjà qu'il y a avantage à éclairer l'histoire d'un idiome roman particulier par l'histoire des idiomes congénères. La chute du *d* dans la prononciation familière espagnole de la terminaison *-ado* est un phénomène récent qui dépend du *tempo* et du ton du discours. Cette même chute s'observe entre d'autres voyelles dans des formes

comme *llegada*, *venido*, *comida*, mais alors n'intervient que dans une prononciation plus rustique. La même tendance s'affirme dans la prononciation familière et particulièrement relâchée du français lorsque la consonne, sonore, est placée entre voyelles semblables, principalement des voyelles de grande aperture : *oui Ma'ame.*

Personne ne pourra nier que le traitement des consonnes est en relation étroite avec leur place dans le mot. Du moment que cette relation existe dans les langues les plus diverses, qu'on la constate durant la phase primitive de l'évolution des langues romanes, qu'on la retrouve dans les langues romanes sœurs à l'époque moderne, même si on n'en avait pas d'exemple pour la période historique de l'histoire du français — ce qui n'est nullement le cas —, il importerait de faire une distinction qui en tout état de cause demeure essentielle.

Nous nous refusons à introduire dans la phonétique romane de prétendues améliorations aussi peu rationnelles. Nous continuerons à séparer l'étude des consonnes initiales et des consonnes intervocaliques, l'étude des voyelles accentuées et des voyelles atones. Comment négliger des distinctions, pierres angulaires de toute explication scientifique, alors qu'il importe de définir avec la plus grande précision et dans le plus minutieux détail les conditions dans lesquelles se trouvent les phonèmes dont on étudie les rapports et l'histoire.

En procédant selon cette sage méthode, après avoir fait abstraction des éléments divers, actions analogiques, emprunts, mots savants, etc. qui apportent le trouble dans l'évolution d'une langue, pouvons-nous espérer rencontrer dans un idiome quelconque un développement en tous points régulier, des traitements phonétiques exempts de tout accident, invariables, constants, absolus ?

Il n'en est rien.

Dans toute langue, et en particulier dans les parlers populaires, il est un certain nombre de changements phonétiques qui ne s'expliquent ni par l'analogie, ni par des emprunts, ni par des influences savantes. Ils se produisent dans des conditions à la vérité très définies ; mais ils n'offrent point le caractère de nécessité constante, qui permettrait seul de les faire entrer dans des formules générales impératives, en un mot de les réduire en lois.

L'existence de ces faits, qui ne sauraient en aucune façon être attribués à un pur hasard, paraîtra toute naturelle lorsqu'on aura déterminé la différence qui sépare la notion de tendance phonétique et la notion de loi phonétique.

La tendance phonétique est à la base de la loi phonétique. Toute loi est l'expression d'une tendance. Mais une tendance n'aboutit pas forcément à une loi.

La tendance phonétique peut avoir deux causes principales : l'une physiologique, l'autre psychologique. Il est vrai qu'une action psychologique peut influer sur la tendance physiologique (v. chap. v), et la réciproque n'est pas moins vraie. Mais, dans le premier cas, la tendance est due avant tout au fonctionnement matériel du mécanisme phonateur, tandis que, dans le second, elle consiste dans un effort intellectuel, conscient ou subconscient, des individus s'efforçant de réaliser une norme linguistique dont ils ont une conception plus ou moins nette.

Cela étant posé, la tendance apparaît comme une force plus ou moins latente qui pousse l'idiome dans une certaine direction, mais qui n'aboutit pas nécessairement à un plein effet, et qui, par conséquent, peut ne se manifester que dans des conditions toutes particulières, lorsqu'elle est favorisée par un concours de circonstances souvent très complexes. Ces circonstances sont si complexes qu'elles échappent même parfois à toute analyse, et que les manifestations auxquelles la tendance aboutit semblent isolées ou sporadiques, offrant un caractère particulier et

en apparence facultatif, incompatible avec le caractère général et impératif qui est le propre de la loi phonétique proprement dite.

Celle-ci est l'expression d'un rapport constant, d'une concordance obligatoire entre deux états de la même langue chronologiquement différents. « On constate qu'à un moment donné, dans une région donnée, tous les mots présentant une même particularité phonique sont atteints du même changement : ainsi la loi d'après laquelle les sonores aspirées de l'indo-européen sont devenues des sourdes aspirées : i. e. **dhūmos* > gr. θῡμός, frappe tous les mots grecs qui renfermaient une sonore aspirée : **nebhos* > νεφος **medhu* > μέθυ, etc. ; la règle d'après laquelle *s* initiale devant voyelle devient *h* (esprit rude) **septm* > ἑπτά, s'applique à **serpō* > ἕρπω, **sus* > ὗς et à tous les mots commençant par *s*.

Cette régularité, quelquefois contestée, nous paraît très bien établie ; les exceptions apparentes n'atténuent pas la fatalité des changements de cette nature, car elles s'expliquent soit par des lois phonétiques plus spéciales, soit par l'intervention de faits d'un autre ordre : analogie, etc. » (de Saussure, *Ling. gén.*, 136).

Un exemple mettra en relief l'opposition entre la notion de loi phonétique ainsi comprise et la notion de tendance phonétique.

Trois mots se présentent en ancien provençal sous une forme hétéroclite : ce sont *cóide* < *cubitum*, en regard de *cóbde*, *cóvede* ou même *códe* « coude » ; *coisna* (*Crois. Alb.*, 2513) en regard de *cosna*, *cozna*, *cósena*, *colsera* < **cŭlcĭna* (v. Thomas, *N. Ess.*, 216) et de *colser*, *couser* « matelas » < **culcere* (*ib.*) ; enfin *coitivar*, *coitiva* < **cultivat* en regard de *coltivar*, *coltiva* = vfr. *coutiver*.

La présence d'un *i* dans ces mots fait difficulté. On a tiré *coide* de lat. *cu(b)itum* (v. Anglade, *Gram. de l'anc. prov.*, Paris, 1921, 142), ce qui n'est pas sans offrir des dif-

ficultés. En réalité le cas de *coide* doit être lié à ceux de *coisna*, *coitiuar* ainsi qu'à ceux de prov. mod. *couitre* (Mistral ; *A. L.*) à côté de *coutre*, v. prov. *cóltre* < *cŭltrum* et de béarn. mod. *pouytroun* « poltron » (Lespy, *Dic. béarn.*), et tous les cinq doivent être rapprochés du traitement bien connu de *mŭltum* dans la péninsule ibérique, arag. *muito*, esp. *muy*.

Le *y* de *coitivar*, *coide*, *coisna*, *couitre* et *pouytroun* s'explique de la même manière que le *y* d'esp. *muito*, *muy* : la sonante de timbre vélaire, soit *ł* soit *w*, se trouvant en contact : 1° avec une consonne de timbre dental, *t*, *d*, *s*, qui la suit ; 2° avec la voyelle vélaire, *ó* fermé, qui la précède, abandonne son timbre vélaire à la fois par différenciation, sous l'influence de la voyelle précédente, et par assimilation à la consonne qui suit. En effet dans *multum* la consonne *t*, au lieu d'avoir produit son effet ordinaire qui consiste à provoquer ou à parachever la vélarisation de *l*, en en reculant le point d'articulation (comparer *saltum* > prov. *saut*, esp. *soto*), exerce une influence assimilatrice, qui ramène en avant vers la région dentale le point d'articulation de la sonante. Dans ce mouvement en avant, celle-ci s'arrête au milieu du palais, c'est-à-dire à *yod*.

Mais cette action assimilatrice de la dentale ne se déclenche qu'à la condition qu'un *ó* fermé, voyelle à timbre vélaire, se trouvant en contact immédiat avec la sonante vélaire, exerce sur celle-ci une action différenciatrice, et tende à lui faire perdre son timbre vélaire. La force différenciatrice de la voyelle, s'additionnant à la force assimilatrice de la consonne, amène la sonante au timbre palatal *yod*. Le contraste avec les traitements de *alterum* prov. *autre*, esp. *otro*, etc. d'une part, et de *ŭlvam* prov. m. *ouvo*, esp. *ova*, etc. d'autre part, montre bien que le contact de l'*l* avec un *ó* précédent et une consonne dentale subséquente est la double condition indispensable à l'apparition de la palatale. Le *y* résulte donc d'un concours de circonstances assez

complexes : deux tendances différentes convergeant vers le même point ont exercé leur action dans le même sens.

En provençal la double force d'induction de *t*, *s* et de *ó* n'a produit son effet que d'une manière toute partielle. Elle s'est exercée d'une part sur l'*u̯* issu de *ł*, devant *t*, dans *coitivar* < *coutivar*, *coitre* < *coutre*, *pouytroun* « poltron » ; devant *s*, dans *coisna* < *cousna* ; mais *escoutar* < *auscŭltare*, *coutel* < *cŭltellum*, *poutz* (*poltz*) < *pŭltem* « bouillie », *mout* < *mŭltum*, etc. et *pousar* (*polsar*) < *pŭlsare*, etc. ont échappé à son action. D'autre part, elle s'est exercée sur l'*u̯* issu de *b* spirant dans *coide* < *coude* < *cŭbĭtum*, mais ni **remōvĭtum* > *remoute* (*Girard de Ross.*), ni *dŭbitat*, etc. n'ont subi son influence.

Il est remarquable que quatre des cinq mots du provençal ancien ou moderne où ce traitement est attesté présentent tous une occlusive vélaire devant l'*ó* fermé : *cóide*, *cóisna*, *cóitivar*, *cóitre*. La force d'induction de la voyelle vélaire a-t-elle été augmentée par cette circonstance ? Il se peut. Mais de toute manière la présence de *y* dans *pouytroun* et l'absence de *y* dans *escoutar* empêchent de poser une formule précise. De sorte que le traitement de *-óu̯t-*, *-óu̯d-*, *-óu̯s-* en provençal apparaît comme assez flottant.

L'examen des cartes 1523 « coutre » et 330 « coude » de l'*A L.*, révèle un grand désordre dans la répartition géographique de la palatale. Les anciens textes conduisent à la même constatation. En ancien provençal *coitivar* se trouve tour à tour dans la région du Lot (*Te igitur*, 24, 9), en Béarn *coytibar* (Lespy), dans les Landes, à Dax, *coytiuar* (*Livre Noir de Dax*, *Établ.*, 513), à Contis (*Rec. anc. text. land.* 1515, 38), à Mimizan (*ib.*, 1300, 60), etc. De tout temps la distribution géographique du *y* semble avoir été irrégulière. Et, comme la nature sémantique de ces cinq mots ne nous permet guère de supposer qu'ils soient tous des emprunts, nous devons conclure en définitive à l'existence en provençal d'une tendance à la différenciation de *u̯*

dans les conditions qui ont été définies, tendance qui ne présente ni le caractère de généralité ni celui de nécessité, et qui, par conséquent, peut être considérée comme n'ayant jamais eu force de loi.

Il n'en est pas de même pour l'espagnol où tout se passe d'une manière régulière : ici l'évolution se trouve en principe limitée aux groupes *-ŭlt-* et *ŭls-* : en face de *soto* < *saltum*, v. esp. *sotar* < *saltare* d'une part, et de *sosa* « soude » > *salsa*, d'autre part, on a, par application régulière de la formule, d'une part, *mucho* < *mŭltum*, *puches*, « bouillie », < *pŭltes*, *escuchar* < *auscŭltare*, *cuchillo* < *cŭltellum*, *bochorno* « chaleur étouffante, hâle » < *vŭlturnum*, d'autre part v. esp. *puxo* (mod. *á pujos*) < *pŭlsum*, *puxar*, *pujar* < *pŭlsare*.

Qu'une étape *-uịt-*, *-uịs-* ait précédé la phase moderne *-uch-*, *-uj-*, c'est ce que montrent non seulement arag. *muito*, léon. occ. *muito* et v. navarr. *empuyssa* (*F. Nav.*, 108), mais surtout les deux cas parallèles de *muy* < *mŭltum* et *buitre* < *vŭlture*.

Ces deux cas en effet ne constituent qu'en apparence une exception à la formule *-ŭlt-* > *-uch-* : *buitre* représente une étape de l'évolution au degré *-uịt-*, qui s'est maintenu jusqu'à l'époque moderne parce que le castillan n'admettait pas d'*r* après la mi-occlusive *ch* : **buchre* eût été une forme étrangère à la phonologie castillane et par suite non viable (v. Grammont, *Dissimilation*).

Quant à *muy*, c'est une forme abrégée par proclise, comme on l'a reconnu depuis longtemps, mais qui doit se ramener au cas de *buitre* ou à quelque chose d'analogue : *mŭltum rarum* > *muyto raro* > *muyt raro* (cf. *muyt*, *Fuer. Nav.*, I b) > *muy raro*; *mŭltum largum* > *muy largo*, etc.

Tous les exemples cités attestent que, en espagnol comme en provençal, le traitement de *-ŭlt-* est indépendant de l'accent. Mais ils montrent surtout qu'en espagnol le traitement apparaît malgré le nombre relativement restreint

des cas où il se remarque, comme ayant eu un caractère général et obligatoire, et c'est en raison de ce caractère qu'il est légitime de l'exprimer sous forme de loi : en espagnol la semi-voyelle *u̯* issue de *lt*, *ls* latins aboutit à *y* lorsqu'elle est précédée de *ó* fermé.

Le caractère d'indécision et de flottement propre à la tendance phonétique, et qui la distingue de la loi, se remarque fréquemment dans la pratique du langage courant, en particulier dans les parlers populaires, où les innovations se présentent très souvent à l'état de simples tendances. C'est ce qui se produit par exemple dans les Marches d'Italie pour *l* + *t*, qui oscille entre au moins quatre traitements bien distincts : 1° la chute de *l* : *ato*, *atro*, etc., 2° le passage à *n* : *antru* < *alterum*, 3° le passage à *r*, avec dégradation de la consonne suivante : *murdu*, 4° le passage à *i*, *aito*, *aitro*, *móito*, etc., par une voie bien différente de celle qui s'observe dans les mots espagnols étudiés précédemment, puisque, d'une part, *altum* est traité comme *mŭltum*, et que, d'autre part, le degré *l̯*, *al̯to*, se manifeste dans les mêmes parages, excluant l'hypothèse de l'existence d'une étape intermédiaire *u̯*, analogue à celle de l'espagnol. Il est vraisemblable que *aito* est sorti de *al̯to* par allégement de *l̯* implosif devant consonne, de même que *l̯* explosif s'est réduit à *y* après occlusive initiale : *planum* > *pl̯ano* > *piano*.

Quoi qu'il faille penser du détail de l'évolution dans ce cas particulier, un grand nombre d'innovations, après s'être propagées partiellement dans un parler, ne s'y sont point implantées définitivement, soit parce que les tendances phonétiques qui les ont produites se sont heurtées à des tendances contraires, soit parce qu'elles ont été contrecarrées par des influences extérieures (analogie, etc.) ou simplement par la persistance de la tradition phonétique locale.

C'est ainsi que la gémination expressive de certaines consonnes intérieures, dont le latin classique offre de nombreux exemples, *lītera* : *lĭttera*, *lītus* : *lĭttus*, etc., comme aussi le germanique, semble avoir été une tendance caractéristique du latin vulgaire, et les inscriptions attestent qu'elle s'est particulièrement manifestée en Afrique et en Italie devant *u* et *r* : *bellua*, *frattre*, *lattrones*, *mattrona*, *suppra*, *suppremis*, *tennuis* (cf. E. Seelmann, *Ausspr. d. Lat.*, 122). Dans *acqua*, la géminée est attestée par les inscriptions, le témoignage de l'*Appendix Probi* et des poètes chrétiens.

Il n'en est pas de même dans *siquidem*. Mais la scansion classique *sĭquidem*, parallèle à *tŭ quidem*, *mĕ quidem*, *quĭ quidem*, *quandŏquidem*, etc. semble être la marque d'une gémination ancienne. On a eu d'abord sans doute **sĭcquidem* au lieu de *sīquidem*, par abréviation de l'*ī*, comme dans *lĭttera*, *cŭppa*, etc. pour *lītera*, *cūpa*, etc. Dans *lī|tera*, la limite des syllabes précédait le *t* ; dans *lĭt|tera*, la limite des syllabes se plaçait à l'intérieur du *t* devenu par cela même géminé, et la durée du *t* implosif constituant le premier élément de la géminée, a absorbé une partie de la durée de la voyelle précédente, qui, de longue, est devenue brève : d'où *lĭttera* comme *cŭppa*, etc.

Le même changement a dû s'accomplir dans *sī|quidem* qui est devenu **sĭc|quidem* .

La scansion *sīquĭdem* des Comiques peut s'interpréter comme représentant indifféremment *sīquĭdem* ou **sĭcquĭdem*. De bonne heure il a dû se produire un nouveau déplacement de la limite des syllabes, laquelle s'est transportée devant *-cqu-*, **sĭ|cquĭdem*, et la géminée passant à l'initiale de la syllabe s'est trouvée de nouveau réduite : cf. *ŏ|mitto* de **om|mitto* = **ob-mitto*, etc. Ainsi a pu se produire la scansion *sĭquĭdem*, qui prévaut chez les poètes post-classiques.

Quant à la persistance de l'*ĭ*, elle est assurée par vfr., ital. *se* en regard de l. cl. *sī*.

Dans nombre de cas, la réalité de la gémination n'est pas démontrée seulement par l'abrègement de la voyelle, comme dans *sĭquidem* ou par le traitement ultérieur de la consonne, fr. *chapon* < **capponem* de *caponem*, elle est en outre formellement attestée par la graphie latine.

C'est l'existence d'une graphie *sappinus* en latin classique (Varron, Pline, etc.), qui nous autorise à partir d'une géminée pour expliquer le fr. *sapin*. Quand M. Gilliéron affirme (*Abeille*, 221) que *sappinus* n'a jamais existé en gallo-roman, et que le *-p-* de fr. *sapin* représente le *p* de *sapinus* maintenu intact sous l'influence de *pinus*, il ferme volontairement les yeux devant l'évidence historique. Il méconnaît en outre les faits du germanique, lequel nous montre une géminée dans l'emprunt anglo-saxon *sæppe* « sapin ». Enfin, il rend inexplicables les formes françaises telles que vfr. *sap* m. « sapin », *sape* f. « sapin », saintong. mod. *sape* « espèce particulière de peuplier » (cf. *AL.*, 1008 et 1190), dont les *p* ne peuvent être attribués à une influence quelconque de *pinus*.

« L'hypnotisme phonétique » sévit en Suisse, à ce qu'il paraît (*Path.*, IV, 67). En France, du moins dans certain milieu, fleurit un mal d'un autre genre : la notion de « la vitalité des patois romans » devient pour quelques linguistes une idée fixe, qui efface toute autre réalité passée ou présente. Comme si le latin n'avait pas eu lui aussi sa « vitalité » ! Le *-p-* de *sapin* est le résultat direct, cristallisé pour l'instant, d'un phénomène phonétique bien vivant en roman commun : la gémination expressive.

Que les nombreux cas de gémination attestés en latin, particulièrement dans le langage vulgaire, ne puissent être réduits en formules rigoureuses ayant la fixité de lois, c'est ce que montre la profusion des formes doubles qui se rencontrent dans les langues romanes parfois à l'intérieur de la même langue : fr. *cuve* en regard de *coupe*, campid. *kabon* < *capōnem* en regard de campid. *kapponi*, fr. *chapon*

< *capponem, esp. *todo* : fr. *tout* < *tottum* (blâmé par Consentius), v. mil. *gamero*, prov. *camél* < *camĕlum* : it. *cammèllo*, prov. *camèl*, cat. *kamell* < *camĕllum* [esp. *camello* représente un compromis *camēllum*], log. *pua* < *pūpa*, it. sept. *popa* < **pŭppa*, etc., etc.

Cette liste, qui pourrait être allongée, permet de constater que le procédé de la gémination emphatique des consonnes intérieures, lequel est en sémitique, par exemple, un des procédés normaux de la langue, est resté en latin à l'état de simple tendance.

Cette tendance reparaît postérieurement dans certaines langues romanes d'une manière plus ou moins sporadique : en dehors de fr. régional (Centre) *je l-l'ai vu*, sur lequel l'analogie (*il l'a vu*, *ell(e) l'a vu*) n'a sans doute pas été sans influence, il existe un peu partout en Gaule des exemples de gémination : Arden. *kullèf* « couleuvre », *s'ènn allé* « s'en aller », *battwar*, *guttyèr*, *battyaó*, *fóttyœ* « faucheur » (Bruneau, *Phon.*, 428, 507); prov. mod. *facille*, d'où par différenciation *facinle*, *billo* d'où *binlo* « bile », *esquilo* d'où *esquinlo* « sonnette », etc. (v. Mistral, *Tres.*, s. v^is^).

En italien littéraire, la gémination tend à devenir d'un emploi régulier, soit après l'accent tonique, *febbre*, *cattedra*, *femmina*, soit après l'accent d'intensité initiale : *pellegrino*, *immagine*, *accademia*, de telle sorte que la tendance à la gémination n'est pas loin de se présenter dans cette langue sous forme d'une loi véritable.

Comment une transformation de ce genre peut-elle s'accomplir ? Quel concours de circonstances permet à une simple tendance phonétique d'acquérir force de loi ? Par quel procès les traitements n'ayant pas encore dans une langue déterminée un caractère général et obligatoire deviennent-ils nécessaires et constants ? C'est ce que l'on ne peut établir d'une manière précise.

La solution qui a été esquissée dans les *Études de dialecto-*

logie landaise, p. 219 suiv., et qui suppose une convergence de l'élément purement intellectuel (notion d'une norme linguistique) avec l'élément psycho-physiologique (jeu des organes phonateurs et mécanisme des centres nerveux dont ces organes dépendent), est peut-être prématurée. Mais le fait même de l'existence de changements phonétiques caractérisés par une « régularité absolue » (de Saussure, *Ling. gén.*, 206) n'est pas niable.

Cette « belle régularité » que les détracteurs de la science tournent en ridicule (*Abeille*, 11) et qu'ils feignent de considérer comme une création arbitraire des linguistes en mal de « lois phonétiques », est une réalité toujours vivante ; à tel point vivante, qu'il est possible d'en constater l'existence jusque dans les documents les plus disparates et les plus embrouillés dont nous a dotés la géographie linguistique (v. chap. III, p. 73). Les progrès mêmes qu'a réalisés cette science nouvelle, et ceux qu'il lui reste à réaliser encore, attestent et attesteront sans doute d'une manière de plus en plus éloquente, l'existence des lois phonétiques.

La méthode géographique, appliquée d'une manière rationnelle et sans parti pris d'aucune sorte, permet non seulement de vérifier ces lois, mais fournit encore d'utiles précisions sur leur nature intime.

Par exemple, une des caractéristiques des changements phonétiques est qu'ils atteignent non les mots mais les sons, et c'est ce qu'a démontré depuis longtemps la linguistique générale (de Saussure, *Ling. gén.*, 137), en s'appuyant sur la méthode traditionnelle de comparaison. En allemand tout *ī* est devenu *ei* : *wīn*, *trīben*, *līhen*, *zīt*, ont donné *Wein*, *treiben*, *leihen*, *Zeit* ; tout *ū* est devenu *au* : *hūs*, *zūn*, *rūch* ont donné *Haus*, *Zaun*, *Rauch*. En latin, ce qui a été *s* intervocalique apparaît sous forme d'*r* : **genesis* devient *generis*, **asēna* devient *arēna*, etc.

Dans tous ces exemples, un phonème déterminé subit une certaine transformation, et chacune de ces transforma-

tions est isolée, indépendante, et se retrouve dans tous les mots, quels qu'ils soient, appartenant bien à la langue, et dans lesquels les conditions sont identiques, d'où il ressort que « les mots eux-mêmes ne sont pas directement en cause dans les transformations phonétiques » (*ib.*).

La meilleure démonstration de cette vérité, que certaines théories nouvelles fondées sur la géographie linguistique s'efforcent de battre en brèche, est fournie justement par la géographie phonétique, à la condition que l'on consente à en interpréter sainement les données.

Des cartes linguistiques telles que celle de « joug » < *jugum* (v. fig. 15, p. 209) montrent, avec toute la force probante attachée au principe de configuration des aires, que le traitement du *y* initial de *jugum* est indépendant du traitement de la voyelle tonique. La carte de ce mot se trouve découpée en quatre secteurs, dont la répartition, indépendante du mot lui-même, est en relation étroite avec la répartition géographique des traitements de *y* initial, de *w* final, et de *ü*+*w*. Des cartes beaucoup plus complexes, celle de « vouge », par exemple (*Pet. Atl.*, 378), « jaune d'œuf » (*ib.*, 241), etc., etc., conduisent à la même conclusion.

L'examen des cartes « épi » (fig. 29) et « vieux » (fig. 30), que nous reproduisons côte à côte ci-dessous,

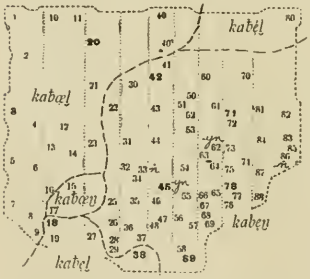

FIG. 29.
Capitulum dans les Landes.

FIG. 30.
Vetulum dans les Landes.

prouve, avec toute la force démonstrative attachée aux principes de superposition des aires géographiques, que le traitement de *é* fermé, primaire (* *capĭclu*) ou secondaire (*vĕclu* > *viél̥*), et le traitement de *l̥* final sont à la fois indépendants l'un de l'autre et indépendants des mots dans lesquels ils s'observent. La force labialisante qui a altéré *ẹ́* en *œ*, et la force nasalisante qui a altéré *-l̥* final en *-ỵ*, agissant chacune à l'intérieur de son propre domaine géographique, affectent, dans tous les mots, tous les *ẹ́* (comparer les figures 31, 32, 33, 34) et tous les *-l̥* placés dans les conditions requises (fig. 29, 30).

Le même enseignement se dégage des cartes « croire » (fig. 31) et « voir » (fig. 32), en ce qui concerne l'*ẹ́* fermé, respectivement *œ*, et le *-d-* intervocalique, respectivement *-z-* :

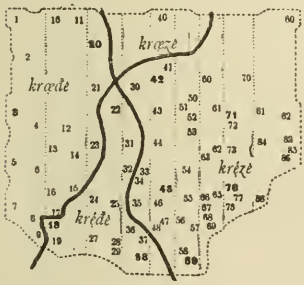

Fig. 31.
Crēdĕre dans les Landes.

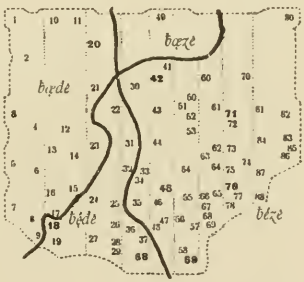

Fig. 32.
* *Vīdĕre* dans les Landes.

Il en est de même pour les cartes « foin » (fig. 33) et « plein » (fig. 34) en ce qui concerne l'*ẹ́* fermé, respectivement *œ*, et l'*n* finale devenue *-ṅ*, respectivement *-ỵ*.

A ces exemples, choisis parmi les plus simples, pourrait s'en ajouter une foule d'autres, en général plus complexes, et qui demanderaient des commentaires détaillés, dont la place n'est pas ici.

Qu'il nous suffise pour l'instant d'avoir indiqué par

quelle voie la méthode géographique nous permet non seulement de déterminer avec exactitude les conditions dont dépend l'existence de certaines lois phonétiques, mais encore de préciser notre conception même de loi.

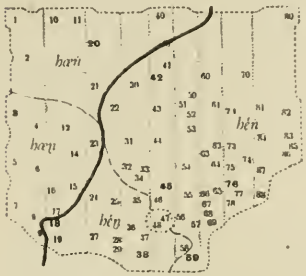

FIG. 33.
Fēnum dans les Landes.

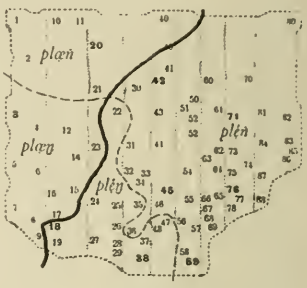

FIG. 34.
Plēnum dans les Landes.

C'est dans le domaine de ce qu'on a appelé « la linguistique diachronique » (de Saussure, *Ling. gén.*, 133 suiv.) que nous considérons la loi phonétique.

La loi phonétique diachronique se distingue de la loi phonétique synchronique. Dire que, dans le français littéraire actuel, l'accent porte sur la dernière syllabe du mot, ou qu'en italien tout mot se termine par une voyelle (ou une sonante), c'est énoncer deux lois de phonétique synchronique. La première exprime un rapport entre l'accent et cette entité linguistique qu'on appelle le mot : elle formule une dépendance dans laquelle se trouvent deux termes coexistants. Il en est de même de la deuxième, qui lie la notion d'une certaine catégorie de phonèmes aux notions de mot et de place à l'intérieur du mot.

Mais, dire que les voyelles atones finales du latin sont tombées dans le français actuel, se sont conservées en italien ; dire que les consonnes finales du latin sont tombées en italien à l'exception de *s*, qui s'est maintenue sous forme de *i* dans certains monosyllabes accentués, *noi*, *voi*, *crai*,

dai, etc., c'est énoncer trois lois de phonétique diachronique, dont les deux lois synchroniques mentionnées tout d'abord sont le résultat.

Selon F. de Saussure (*ib.*, 135), la loi synchronique serait « générale mais non impérative », tandis que la loi diachronique serait « impérative mais non générale ».

A la vérité, la loi synchronique, dont le caractère général n'échappe à personne, semble être impérative presque au même titre que la loi diachronique.

En effet non seulement elle s'impose aux sujets qui parlent une langue à un moment donné et qui sont obligés de se soumettre à l'usage collectif sous peine d'être incorrects, ridicules et mal compris ; mais elle s'impose encore à l'idiome lui-même, car elle est l'expression de l'ordre même régnant dans cet idiome, en un mot du système linguistique formant un tout, et qui serait gravement compromis, sinon détruit, par un dérangement introduit dans ce système d'une manière plus ou moins subite.

Le fait que la loi synchronique peut être remplacée par une loi synchronique nouvelle, le fait que par exemple les règles de l'accentuation latine ont fait place aux règles de l'accentuation du vieux français, puis à celles du français moderne, n'ôtent rien au caractère impératif du système existant nécessairement dans une langue donnée à un moment de la durée. Le français actuel parlé avec les déplacements d'accents que supposent dans les patois de la zone française les notations de l'*Atlas linguistique de la France* ne serait plus du français (voir *Atlas linguistique de la France, compte rendu de M. Thomas*, Paris, Champion, 1904, p. 22).

En ce sens, la nature obligatoire de la loi synchronique est tout à fait comparable à celle de la loi diachronique. En effet la loi diachronique exprime un rapport nécessaire entre un état antérieur d'une langue et un état postérieur : les voyelles atones finales du latin sont tombées en français

actuel. Cette loi présente un caractère impératif. Et ce caractère impératif est, à bien des égards, de même nature que celui de la loi synchronique correspondante. La meilleure preuve, c'est que cette loi synchronique est le résultat direct de la loi diachronique. La véritable différence c'est que la première formule un état de choses, tandis que la seconde formule un procès.

Quant au caractère de « généralité », que F. de Saussure refuse à la loi diachronique pour le réserver à la loi synchronique, nous pensons qu'on peut sans abus, l'attribuer aux deux.

Dire que les voyelles atones finales du latin sont tombées en français, c'est formuler une proposition tout aussi générale que constater que l'accent français frappe la dernière syllabe du mot. Dans un cas comme dans l'autre, une foule de faits particuliers sont compris dans la formule générale. Même une loi diachronique intéressant le traitement d'un phonème ou d'un groupe de phonèmes placés dans des conditions toutes spéciales, a pourtant ceci de général qu'elle vise, comme on l'a vu dans ce qui précède, non un mot particulier, mais le phonème ou le groupe de phonèmes indépendamment des mots dans lesquels ils se trouvent, sous la réserve qu'il s'y présente partout dans les mêmes conditions.

D'où il résulte en définitive que la principale sinon l'unique différence entre la loi phonétique synchronique et la loi phonétique diachronique réside tout simplement dans la distinction même qu'on doit faire en linguistique entre la statique et la dynamique.

La statique n'intéresse guère le linguiste que comme un moyen de connaître la dynamique ; c'est donc aux lois de la phonétique diachronique que sera consacré le prochain chapitre, dans lequel on essaiera de mettre en lumière certains traits où s'affirme précisément le caractère général des lois phonétiques.

X

LE PROBLÈME PHONÉTIQUE : V. LES LOIS PHONÉTIQUES « LOIS AVEUGLES »

C'est au nom d'une sorte de spiritualisme linguistique, que le maître de la géographie lexicologique fait la guerre, on l'a vu, à l'étude de la phonétique pure, considérée comme une science ayant son but en elle-même et se suffisant à elle-même. La phonétique n'est à ses yeux qu'un moyen. Le géographe fait appel à la phonétique pour préciser les évolutions du sens des mots et pour reconstituer les mouvements du vocabulaire dans le temps et dans l'espace. Les spéculations d'ordre sémantique et lexicologique l'emportent sur la phonétique pure comme l'esprit l'emporte sur la matière.

« Le mystère physiologique », « l'inconnu, l'impénétrable pour le linguiste » voilà l'ennemi ! s'écrie-t-on. Et l'on ajoute à titre de conseil aux jeunes gens : « Observez, comme si à la base des évolutions il n'y avait aucun mystère physiologique, mais simplement une œuvre de réflexion plus ou moins consciente à laquelle votre raison peut atteindre » (*Faillite*, 133).

Voyons un peu si le « mystère physiologique » [entendez « phonétique »] est aussi « mystérieux » qu'on veut bien le dire. Étudions de près ce fait brutal, et essayons de déterminer s'il ne nous apparaît pas, du moins en mainte circonstance, comme « une œuvre de réflexion plus ou moins consciente », et à laquelle peut atteindre notre raison.

Il faut avouer que notre thèse se heurte à la conception ordinaire ayant cours non seulement chez les romanistes géographes mais encore chez la plupart des linguistes. Les uns et les autres considèrent en général les changements

phonétiques comme de pures contingences matérielles se produisant dans les langues au gré de certaines circonstances extérieures, qu'il est parfois possible de déterminer, influence des « substrats linguistiques » par exemple (A. Meillet, *Langues de l'Europe nouvelle*, 107), mais qui le plus souvent et dans une large mesure semblent être sous la dépendance du simple hasard.

Car si ce mot « hasard » déplaît souverainement au chef de l'école géographique lorsqu'il s'agit d'expliquer des faits d'ordre lexical, il ne soulève, à notre connaissance, aucune protestation de sa part, là où il est question de pure phonétique.

Et pourtant, en examinant avec soin les simples tendances ou les « lois » véritables, on ne saura manquer de découvrir dans certaines catégories d'innovations phonétiques les traces d'une action plus ou moins confusément intelligente.

Considérés sous ce biais, les faits phonétiques sont pour le moins tout aussi dignes d'attention et d'étude que les faits lexicologiques ou sémantiques auxquels est attribué à tort le monopole de l'intellectualité.

Ou bien les innovations phonétiques sont, comme on nous le dit (*Faillite*, 133), des mouvements d'origine individuelle et qui se sont propagés par « imitation, adaptation, assimilation », grâce à l'identité ou à la parenté des milieux sociaux. Et, dans ce cas, il est du plus haut intérêt de voir la collectivité adopter des innovations, fruit d'un labeur intellectuel plus ou moins inconscient des individus, et faire servir intelligemment ces innovations à une fin collective. Ou bien ces innovations sont l'œuvre plus ou moins directe d'une collectivité, c'est-à-dire qu'elles doivent être considérées comme la somme et la moyenne d'un travail intellectuel s'opérant d'une manière parallèle chez un grand nombre de membres d'un groupe social, sans sortir bien entendu du domaine du subconscient. Et dans ce cas, cette

manifestation d'une force psychique diffuse dans toute une collectivité et agissant obscurément dans une même direction, ne le cède en importance à aucun des problèmes de la psycho-ethnographie ou de ce qu'on pourrait appeler la psycho-physiologie sociologique.

Dans l'une et l'autre hypothèse, si nous arrivons à démontrer que les lois phonétiques ne sont pas toujours ces « lois aveugles » dont on nous rebat les oreilles ; si nous prouvons que le régime de la phonétique n'est pas nécessairement « ce régime implacable » (*Abeille*, 14) contre lequel les langues protesteraient au nom du bon sens et de la clarté soit par des créations analogiques, soit par tout un mouvement lexical ; si enfin nous établissons que certaines tendances phonétiques générales d'un idiome semblent déterminées par la perception plus ou moins nette, chez les sujets parlant cet idiome, d'une fin à atteindre, à savoir l'expression et la compréhension de la pensée, nous aurons par là-même précisé une notion laissée trop souvent dans le vague, et nous aurons fait justice du mépris que certains affichent à l'égard de toute spéculation de phonétique pure.

Qu'il y ait en réalité des tendances phonétiques et des lois phonétiques « aveugles », dans ce sens que certains changements ne visent en aucune manière à apporter plus de netteté ou de clarté dans le langage, mais risquent au contraire d'y introduire une obscurité et une équivoque non originelles, c'est ce qui ressort le plus souvent de l'examen des cas d'assimilation et d'amuïssement.

Ces deux types d'innovations phonétiques, reposant sur le principe de moindre effort, tendent à supprimer par voie de confusion ou d'élimination pure et simple certains éléments phoniques existant dans l'idiome à une époque antérieure et ayant parfois une grande utilité sémantique.

L'amuïssement des *-m* et des *-s* finales dans le roman

parlé en Italie entraînait la disparition de la flexion *murus* : *murum*. Il en résultait une confusion sémantique gênante. Vue de ce biais, l'action de la phonétique apparaît inexorable et peut bien être qualifiée d'aveugle, puisqu'elle s'est excercée dans un sens contraire à la destination essentielle du langage, lequel doit être un instrument de communication réciproque entre les membres d'un groupe social. Aussi cette action destructive de la phonétique n'a pas tardé à être contrebalancée par l'organisation d'un système syntaxique reposant sur l'établissement d'un ordre des mots fixe. Cet ordre des mots est propre à exprimer la valeur des rapports qui existent entre les termes de la proposition. A l'action dissolvante du jeu des organes s'oppose donc une action vivifiante et reconstructive de la pensée des sujets parlants, l'une et l'autre s'exerçant d'une manière collective.

Il semble que, dans le domaine du subconscient, il se soit produit un conflit entre le mécanisme des centres nerveux inférieurs qui commandent les mouvements matériels des organes de la parole et le mécanisme des centres « pyramidaux » supérieurs où s'élabore la pensée, celle-ci ayant eu en définitive le dernier mot.

Les choses se passent sans doute d'une manière analogue dans les cas, que M. Gilliéron a bien mis en évidence, et où intervient une substitution lexicologique comme remède aux homonymies sémantiquement gênantes. La production d'homonymes dans une langue est due le plus souvent — mais non toujours — à ces deux formes phonétiques du principe de moindre effort : l'amuïssement et l'assimilation. Si, en français, il y a bien eu conflit homonymique entre *frire* et *férir*, comme le veut M. Gilliéron (*Faillite*, 45), ce conflit n'a pu se produire qu'à la suite d'un amuïssement de l'*e* final de *frire* et de l'*e* initial de *ferir*. Ce double amuïssement, dû à une économie de l'effort articulatoire, a été conditionné par la présence d'un accent d'intensité sur les *i* des deux mots. A cette action, qui relève

essentiellement du jeu mécanique des organes, s'en est ajoutée il est vrai une autre un peu différente et d'importance secondaire : la chute de l'*e* initial de *ferir* a été facilitée par le fait que le groupe *fr* se rencontre, par ailleurs dans la langue, fréquemment à l'initiale. Une notion confuse, relative à une norme prévalant dans le système général de l'idiome, et par conséquent d'ordre plus ou moins intellectuel, a joint son influence à l'action physiologique du jeu des organes, laquelle est d'ailleurs prépondérante. Ces actions combinées ont pu entraîner comme résultat la confusion phonétique de *frire* et de *ferir*. Contre cette confusion gênante il y a eu réaction de la part d'un élément intellectuel supérieur. Il s'en est suivi tout un mouvement lexical : disparition de *ferir*, périmé en raison de son double emploi ; amoindrissement de *frire*, pour la même raison ; substitution de *frapper* etc. à *férir* (*Faillite*, 45), etc., etc.

Le phénomène de l'amuïssement n'est en dernière analyse qu'une forme spéciale de l'assimilation, puisque dans la durée de l'émission phonique la place du phonème amuï est prise par un ou plusieurs phonèmes voisins. Si elle n'anéantit pas un phonème, l'assimilation en détruit au moins partiellement le caractère spécifique. En altérant le phonème elle risque d'altérer en même temps la signification du discours. C'est l'assimilation, combinée avec les amuïssements, qui a réduit en vieux français *audit* et *habuit* à *ot*. Cette homonymie ou, si l'on veut, ce bissémantisme de *ot*, sont une des causes ayant entraîné la mort d'*ouïr* en français et l'avènement *d'entendre* dans le sens de *audire*, ce qui a été une réaction de l'élément intellectuel contre la force d'inertie des organes de la parole.

Les exemples précédents — et c'est à cela que nous voulons en venir — nous font donc assister à une lutte entre deux forces adverses : l'une en quelque sorte brutale et dénuée de réflexion, source de confusion et d'obscurité ; l'autre, intelligente et prévoyante, élément de clarté et

d'ordre. Dans cette lutte les dégâts causés par la phonétique sont réparés chaque fois par un procédé extra-phonétique : la syntaxe, le vocabulaire, c'est-à-dire le choix d'une tournure de phrase nouvelle ou de mots appropriés, fournissent le remède capable de faire disparaître le malaise engendré par la force destructive de l'assimilation et de l'amuïssement.

A la vérité, dans tous ces cas, la phonétique nous apparaît bien comme soumise à un « régime implacable » de « lois aveugles » qui broient impitoyablement les mots pris comme dans un « engrenage » (*Abeille*, 20) avec les sons dont ils sont faits.

Mais il est d'autres cas — et le nombre en est considérable — où la phonétique semble réagir elle-même, par ses propres moyens et sans sortir de son domaine, contre les dangers que les forces destructives d'assimilation font courir à la langue.

Le contact de *m* et de *n* à l'intérieur du mot est une conjoncture capable d'amener des conséquences bien différentes. Trois forces sont en présence qui peuvent agir tour à tour et dans trois directions opposées : la force conservatrice, la force assimilatrice, la force différenciatrice (voir sur la différenciation l'article capital de M. Meillet, *M.S.L.*, XII, 15).

Là où une norme solide s'impose, la combinaison *mn* persiste sans changement notable. C'est ce qui s'est próduit à l'intérieur du latin où les *mn*, qui reposent sur des bases originairement différentes (*-m(e)n- Vertumnus* ; *-bn- scamnum* ; *-pn- damnum*) se sont maintenus durant la la majeure partie de la période républicaine. Et, dans la suite, le roumain a été fidèle à cette tradition, du moins quand le groupe était précédé de *o* : *somn*, tandis que le végliote l'a maintenu aussi après *a* primaire ou secondaire : *samno*, *damno*.

Mais déjà Quintilien écrit : « *Columnam*... exempta *n* littera legimus » et plus tard Priscien assigne à l'*n* dans *amnis* et dans *damnum*, une prononciation plus effacée, « exilior », que celle d'*n* initiale ou finale dans *nomen*, *stamen*.

L'assimilation guettait donc le groupe. Et en effet nous la voyons se généraliser dans les langues romanes, tantôt progressive, suivant la tendance attestée par Quintilien et Priscien, fr. *somme* < *somnum*, tantôt régressive, comme on la voit déjà s'annoncer dans une inscription d'Espagne, *Interanniensis*, < *Interamniensis* (Carnoy, 166). Il n'est donc pas surprenant de voir l'espagnol — qui va nous retenir plus particulièrement — traiter ce groupe *-mn-* comme le groupe *-nn-* primaire, ce qui est la marque d'une assimilation ancienne : *daño*, *escaño*, *sueño*, comme *año* < *annum*.

Les proparoxytons dans lesquels des circonstances diverses avaient éliminé dès la période latine la voyelle pénultième atone, subirent le même traitement en espagnol, tel *domnum* (saint Augustin) > *dueño*, *domna* > *dueña*, *lamna* (Horace, Vitruve) > *laña*.

Mais, dès la fin de l'époque latine, l'assimilation de *mn* en *mm* ou en *nn* est sentie comme un danger pour l'intégrité du système articulatoire de la langue. C'est alors que, par réaction contre la tendance assimilatrice, se fait jour une tendance différenciatrice. Sur des inscriptions tardives et dans les manuscrits de la basse époque apparaissent *dampnum*, *sollempnis*, *calumpnia*, *dampnare*, etc. Ce traitement s'est maintenu partiellement à l'état de tendance en vieux provençal, *dampnatge*, *dompna*, en vieux français *dampnos*, *dampnosement* et même en vieil espagnol *dampnado*, *dambnado* (Staaf, *Sa.*,245).

Ces formes ne sont pas de pures graphies, comme on l'a prétendu à tort ; car les faits romans sont parallèles aux faits scandinaves par exemple dont le caractère phonétique semble assuré : v. suéd. *nampn* < *namn* « nom » et autres

cas semblables. D'autre part on ne peut soutenir que prov. *dampnatge* soit une pure survivance graphique du bas latin *dampnum*, puisqu'on a en provençal ancien non seulement *dompna* —, qui, à la rigueur, peut s'expliquer par le bas latin, puisque pour ce mot la syncope *domna* est ancienne, — mais encore *fempna* < *femĭnam*, où le *p* ne peut avoir aucune base dans une tradition graphique latine quelconque.

La différenciation a consisté pour tous ces cas dans l'intercalation d'une sourde orale entre les nasales sonores. La première des deux nasales primitivement en contact se segmente en deux éléments, le premier qui reste sonore, le deuxième qui, au contact de l'*n* sonore, devient sourd par réaction, d'où *mpn*. La différenciation est donc régressive.

Elle est régressive et devait l'être. Car, des deux nasales en contact, c'est l'*m*, située dans la partie la plus faible, en fin de syllabe, qui devait subir l'influence différenciatrice de l'autre, laquelle est appuyée et par conséquent plus forte.

Mais cette évolution a eu cette conséquence curieuse que le phonème différencié, originairement en position plus faible, a acquis plus de force du fait de la différenciation. De ce déplacement de la force articulatoire a résulté, par voie de conséquence toute naturelle, un déplacement de la limite des syllabes. Celle-ci, au lieu de rester immédiatement avant l'*n* (*dam|num*), s'est transportée à l'intérieur de l'*m* primitive, c'est-à-dire devant le *p* (*dam|pnum*). Cette observation a de l'importance, comme on le verra dans la suite.

Dans le *Fuero de Navarra*, les exemples *nopne* < **nomine* *alupnar* < *alluminare* (Pidal, *Cid*, 189) attestent que la différenciation de l'*m* par l'*n*, au lieu de rester partielle et d'aboutir à une segmentation de l'*m* comme dans *dampnum*, est devenue totale, l'*m* tout entière s'étant transformée en *p*, et la limite des syllabes a pu, dans ce cas, subir

un déplacement encore plus considérable vers l'initiale du mot (**da|pnum*).

Quoi qu'il en soit, ce mode même de différenciation qui fait aboutir *mn* à *mpn* n'a pas eu force de loi dans les langues romanes, du moins en ce qui concerne les groupes *mn* existant dès le latin. Dans des cas comme *dampnum*, prov. *dampnatge*, la loi apparaît en quelque sorte à l'état de « loi avortée ».

Mais de nouveaux groupes *mn* ne tardèrent pas à se former par chute de voyelles pénultièmes atones, *homĭnem*, *femĭnam*, **nomĭne*, **aeramĭne*, etc. Dans le traitement de ces groupes *m'n*, de formation secondaire, certains parlers de la Péninsule ont obéi à l'ancienne tendance assimilatrice. Mais, au lieu de changer les groupes *mn* en *nn*, comme cela avait eu lieu pour les groupes primaires, l'assimilation a été progressive : v. léon. occid. *omẽ*, *acustomado*, *queixumes*, *firmedume*, *costume* (Staaf, *Sa.*, 246). Les faits sont les mêmes dans quelques patois modernes de l'Asturie occidentale et centrale (Pidal, *El dialecto leones*, 42).

Au contraire le castillan, l'aragonais et la plupart des autres idiomes espagnols de la Péninsule, réagissant contre l'ancienne tradition assimilatrice, cèdent à la force opposée, c'est-à-dire à la différenciation. Ici la différenciation est progressive.

Dans le groupe *mn*, la seconde nasale perd son caractère d'occlusive nasale — car *n* est une *occlusive* nasale (v. *Pet. Atl.*, p. v, n. 5) — pour devenir la vibrante orale *r* : *homĭnem* > *hombre*, *nomĭne* > *nombre*, *femĭnam* > *hembra*, etc.

Le procès exact suivant lequel s'est accomplie cette évolution n'est pas clair à première vue. Un point seul semble hors de doute, c'est que, contrairement à l'opinion vers laquelle incline M. F. Hanssen (*Gram. hist. cast.*, § 150), le changement de l'*n* en *r* n'est pas antérieur à la syncope. En effet qu'une forme **femera* n'ait pas précédé *fembra*, c'est ce qu'attestent d'abord les graphies *nomne*, *famne*, qui dominent

par exemple dans Berceo ; *omne*, qui dans tous les textes de vieil espagnol est de beaucoup plus fréquent que *hombre*; (*h*)*uemne* encore moins exceptionnel que (*h*)*uembre* (Pidal, *Cid*, 147, 189). C'est ce qu'attestent encore les formes portugaises *femea*, *semear* : elles ne peuvent reposer que sur *femena*, *semenar* et non sur **femera*, **semerar*. C'est ce qu'atteste surtout l'impossibilité phonétique où était l'*m*, en syllabe pénultième, c'est-à-dire particulièrement faible, de dissimiler l'*n* de la syllabe finale sensiblement plus forte.

Si donc il est bien établi que *femna* a' précédé chronologiquement *fembra*, il est plus difficile maintenant de préciser la voie suivie par la langue pour aboutir à ce dernier changement.

Deux théories sont en présence : ou bien *mn* devient *mr* d'où postérieurement *mbr* (Baist, *Gr.*, 905 ; Meyer-Lübke, I, § 526 ; Staaf, *Sa.*, 245). Ou bien *mn* > *mbn* > *mbr*. Cette explication ressort de l'exposé de M. Grammont (*Diss.*, 138-9) ; elle est à peu de chose près celle de M. de Lollis (*Studj di Fil. rom.*, VIII, 371), qui d'ailleurs est loin d'envisager la question d'un point de vue général comme le fait M. Grammont.

Dans cette deuxième hypothèse, il y aurait eu une étape *mbn*, comparable à celle de latin *dampnum*, et la différenciation de l'*n* aurait été causée non par l'*m* mais par le *b*, c'est-à-dire que *l'occlusion* de la labiale *b* aurait différencié *l'occlusion* de la dentale *n* (laquelle est une « occlusive nasale »). C'est ainsi que *n* serait passée à la vibrante *r*. La combinaison *mbn*, serait donc devenue *mbr*, comme les combinaisons *kn* et *dn* sont devenues *kr* et *dr* dans fr. *diacre* < *diacŏnum*, fr. *ordre* < *ordĭnem* (Grammont, *Diss.*, 139).

La première explication a contre elle ce fait, vérifié par la phonétique générale, que, de deux phonèmes en contact, c'est le plus faible qui doit être différencié. Or, dans *mn*, si du moins la limite des syllabes passe entre les deux

nasales, *m*|*n*, l'*n* étant appuyée, et par conséquent occupant la position la plus forte, devait différencier l'*m*.

La seconde explication a contre elle l'existence ancienne des graphies *mr* dont M. Gorra a relevé deux exemples dans un texte castillan de 1206 (*Lingua e litt. spagnuola delle origini*, 67), et dont M. Staaf a fourni depuis au moins huit exemples : *nomre*, *omre*. Il est vrai que ces exemples sont tirés de textes léonais. Mais l'un émane de la région orientale définie par M. Staaf, très voisine de la Castille, et tous les autres, sauf un, de la région centrale dont la langue se rapproche sensiblement du castillan. Mais, quand bien même le *mr* serait du pur léonais, il est vraisemblable que le castillan, qui est limitrophe, a suivi la même voie. — Cette même évolution reparaît encore dans v. prov. *frema*, < *femĭnam*, dont il y a des exemples dans des chartes des Bouches-du-Rhône (voir Levy, *Sup. A. Prov. Wört.*) et des Basses-Alpes (P. Meyer, *Doc.*, *ling.*, 261) et qui est attestée dans des parlers modernes : *fremo* dans Mistral, s. v°. *Frema* est pour *femra* par métathèse. La métathèse, étant intervenue ici avant le développement du *b* épenthétique, montre bien que ce *b* est postérieur à l'apparition de l'*r*.

En espagnol, l'absence de graphies *mbn* vient à l'appui du témoignage de prov. *frema*, < *femĭnam*, et parle contre la deuxième interprétation. Car la graphie *dambnado*, citée plus haut, intéresse le groupe *mn* primaire dont le traitement espagnol est, nous l'avons vu, bien différent.

Il est vrai que les trois cas de *sangre*, < *sanguĭne*, *liendre* < **lendĭne*, *ingle* < *inguine*, ont été invoqués par M. Grammont (*loc. cit.*) en faveur de l'hypothèse d'une différenciation de l'*n* par l'occlusive orale précédente. Mais ces trois exemples sont douteux puisque, dans les trois cas, la nasale qui précède l'occlusive peut fort bien être la cause du changement (dissimilation à distance).

Pour ce problème compliqué nous proposerons donc une solution nouvelle.

Nous partirons d'une forme *no|mne* qui suppose un déplacement ancien de la coupe syllabique.

Des coupes de syllabes répondant à ce type ont dû exister en vieil espagnol. Cf. la diphtongaison de *yerba* < *hĕ|rba*, etc., *tiesto* < *tĕ|stum*, etc. (voir nos observations, *B*[in] *Hisp.*, XXIII, 74). Si l'on admet la coupe syllabique *no|mne*, la position de l'*m* apparaît plus forte que celle de l'*n*, puisque l'*m* est ici initiale de syllabe. C'est donc l'*m* qui tout naturellement dissimile l'*n*, d'où *no|mre* > *nombre*.

A l'appui de notre théorie, nous ferons valoir le passage inverse de *mn* à *mm* dû à l'assimilation. Cette assimilation, attestée par Quintilien dès l'époque latine (v. p. 291) et qui explique le fr. *somme* < *somnum*, etc., paraît difficilement conciliable avec une coupe *som|nu*. En effet, pour que l'assimilation progressive de *n* à *m* puisse se faire, il faut que l'*n* ait occupé une position plus faible, « exilior », dit Priscien, sans cela l'assimilation se serait produite selon le type régressif normal *damnum* > *dannu*. Or, de même qu'une coupe *no|mne* explique bien la *différenciation* de l'*n* en *r* (esp. *nomre*), de même une coupe *so|mnum* explique bien *l'assimilation* de l'*n* en *m* (fr. *somme*).

L'exemple de *Veldumiaco* < *Veldumniaco*, relevé par Carnoy, p. 166, montre que cette assimilation de *mn*, et par conséquent la coupe de syllabes *Veldu|mniaco*, ont existé dès le IIIe siècle sur le territoire ibérique. D'autre part les formes léonaises *ome*, *costume*, etc. attestent l'existence de la même coupe à l'époque de la résolution du groupe *m'n* secondaire.

Notre interprétation offre l'avantage d'expliquer à la fois les faits de différenciation et d'assimilation qui apparaissent dans la Péninsule ibérique pour le traitement de ce groupe *mn*.

Le traitement espagnol de *m'n* secondaire trouve son parallèle dans une partie du domaine gascon de la côte, où *m'n* aboutit à *mbl* : *hemble* < *femĭnam* (Bourciez, *Rev.*

Phil. fr., VIII, 62-4) et cela vraisemblablement à la suite d'une étape *ml*.

Quoi qu'il faille penser du détail de ces deux transformations, que l'on ait eu *mn* > *mbn* > *mbr* et *mn* > *mbn* > *mbl* ou bien, comme nous le prétendons, *m|n* > *|mn* > *mr* > *mbr* et *m|n* > *|mn* > *ml* > *mbl*, de toute manière le phénomène se réduit à un cas avéré de différenciation, c'est-à-dire à une évolution phonétique dans laquelle les forces intelligentes d'innovation l'emportent sur les forces brutales.

La différenciation de ce même groupe *mn* peut être produite d'une autre manière. Le roumain et le gascon, étant restés fidèles à l'ancienne coupe des syllabes *dam|num*, sont d'accord pour appliquer au groupe une différenciation du type régressif, comme celle de *dampnum*, mais différente. Aucun élément sourd n'intervient. La première des deux nasales en contact se dénasalise dans sa totalité, elle perd aussi le caractère occlusif de son élément labial, et, passant par une étape voisine de celle du germanique commun qui a *ƀn* issu de *mn*, d'où p. ex. got. *stibna* « voix », a abouti finalement à la bilabiale spirante *w*, d'où roum., v. gasc. *dauna* < *damna*, *daun* < *damnum*, roum. *scaun*, v. gasc. *escaun* < *scamnum*, etc.

Ce traitement n'est pas intervenu en roumain après *o* : *somn* < *somnum*. Cette particularité intéressante prouve que, dans cette position, l'*m* s'est trouvée prise entre deux forces différenciatrices contradictoires : l'élément vélaire de la voyelle *o* ayant fait obstacle à la vélarisation de l'*m* et à son passage à la semi-voyelle *w*.

Ce phénomène est tout à fait parallèle à celui qui se constate en arménien, où en principe le groupe *mn* passe à *un*, mais où, après *u*, le groupe reste intact (v. Grammont, *M.S.L.*, XX, 242).

D'où il ressort que l'*m* du roumain *somn* ne continue

l'*m* du latin *somnum* qu'en vertu d'une sorte d'équilibre : repoussé dans un sens par l'*n*, il a été repoussé en sens contraire par l'*o*.

En gascon au contraire, la force d'induction de l'*n* a été si forte, que non seulement elle a dénasalisé l'*m* pour en faire un *w*, mais que le *w* ainsi produit a « dévélarisé » l'*o* atone précédent : *dŏmna* (proclitique) est devenu *daune* ; *sŏmnizāre* > *sauneyar*, exemples dans lesquels la différenciation se propage de proche en proche dans sa marche régressive.

Tels sont les effets de cette force différenciatrice que, depuis l'article capital de M. Meillet cité plus haut, l'on devrait bien se garder de confondre — comme le font encore beaucoup trop de romanistes — avec la force dissimilatrice. La dissimilation se fait en principe à distance. Elle est due à la difficulté qu'éprouvent les organes phonateurs à répéter plus d'une fois à court intervalle certains mouvements articulatoires. Elle n'est donc qu'une forme particulière de la tendance au moindre effort. Le principe sur lequel repose la différenciation est tout à fait différent (Meillet, *M.S.L.*, XII, 14). La différenciation se produit essentiellement entre deux phonèmes en contact, lorsque ces deux phonèmes offrent dans leur mode d'articulation quelque point commun. Les sujets parlants s'attachent plus ou moins inconsciemment à supprimer ces points communs, c'est-à-dire qu'ils *différencient* l'un de l'autre les deux phonèmes de manière à en éviter la confusion.

Si la dissimilation se ramène au principe de moindre effort, la différenciation au contraire est une force de réaction contre le moindre effort. C'est un fait psychique subconscient où s'affirme une tendance instinctive de la collectivité parlante vers plus de clarté, plus de netteté dans le discours.

Et par là se vérifie la justesse de la proposition que nous

posions au début de ce chapitre en disant que les tendances phonétiques, même lorsqu'elles sont assez fortes pour pouvoir se formuler dans des « lois », ne sont pas nécessairement ces « forces aveugles » méprisées au nom de je ne sais quel idéalisme enfantin. Elles supposent souvent, elles aussi, l'intervention d'un élément intellectuel, d'ordre supérieur, quoique subconscient. La multiplicité des cas de différenciation dans toutes les langues, en particulier dans les langues romanes, montre d'une manière évidente l'importance de cet élément intellectuel dans l'élaboration des normes phonétiques qui se succèdent dans l'histoire de chaque idiome.

La différenciation, pour être un phénomène purement phonétique n'en joue donc pas moins un rôle « thérapeutique », selon l'expression que la géographie lexicologique a mise à la mode. Elle est le produit d'une tendance générale, collective, subconsciente, et non le résultat de prescriptions explicites et artificielles de grammairiens ou de pédagogues. Ce qui le prouve, c'est le caractère général et constant des lois auxquelles elle aboutit. Lorsque la réaction contre les tendances vers le moindre effort provient d'une cause extérieure à la langue, par exemple d'un enseignement des écoles, les faits se présentent immédiatement sous un aspect moins général. L'exception apparaît là où, dans le cas précédent, la règle et la loi régnaient en maîtresses.

Ainsi le passage de *d* + *y* à *zz* en italien, *medium* > *mezzo*, est dû sans doute à l'influence des grammairiens latins qui, vers la fin de l'Empire, ont essayé de réagir contre la prononciation vulgaire *meyu*, laquelle a prévalu par ailleurs. Les maîtres d'école ont exigé le maintien du *d* dans les mots de ce type. C'est alors que s'est introduite cette prononciation artificielle *dz* à laquelle Servius fait déjà allusion (Virg., *Géorg.*, II, 216) et que plus tard Saint-Isidore signale comme habituelle chez les Italiens : « solent

Itali dicere *ozie* pro *hodie*. » Mais une telle évolution, due à une intervention savante, n'a laissé en définitive de traces que dans quatre ou cinq mots : *mezzo* < *medius*, terme d'arithmétique, *mozzo* < *modius*, terme de métrologie, *razzo* « fusée », « rayon de la roue » < *radius*, terme technique, *rozzo* < * *rudius* et *olezzo* « parfum », déverbal de **olidiare*, termes de petit-maître. Les autres mots possédant le groupe consonantique ont subi le traitement normal et populaire : ils offrent la réduction normale de *dy* à *y* : *raggio* < *radium*, *oggi* < *hodie*, etc. comme *peggio*, etc.

Peut-être le traitement latin de *damnum* > *dampnum* est-il dû à une cause de ce genre. C'est ce qui en expliquerait l'avortement ultérieur. Mais à coup sûr les traitements espagnol *hembra*, gascon *hemble*, gasc., roum. *daun*, etc. sont indépendants de toute influence pédante et académique. Ils restent des témoins irrécusables de l'influence d'un élément psychique relativement élevé sur certaines transformations phonétiques.

Un élément de même nature manifeste son intervention dans d'autres évolutions phonétiques qui ne sont pas sous la dépendance directe du principe de différenciation. Certaines innovations, qui ont le caractère le plus général et ne peuvent être considérées comme des applications de règles plus ou moins artificielles, imposées par une élite ayant la prétention de parler correctement, dérivent, si l'on y regarde de près, d'une tendance collective en vertu de laquelle la langue répare instinctivement le trouble que les assimilations, les amuïssements et autres principes d'inertie ont introduit dans son système.

Dans nombre de cas il semblerait même que, malgré son inconscience, la collectivité des sujets parlant un idiome déterminé, livrée à elle-même, ait eu plus de perspicacité que les grammairiens codifiant le « bon usage » de leur époque, voire même les linguistes s'essayant à l'heure

actuelle de reconstituer le procès et la raison profonde des évolutions. Elle a eu comme une connaissance latente des moyens propres à maintenir ou à restituer la norme phonétique menacée ou bouleversée.

Ainsi une des questions les plus obscures de la linguistique a trait à la constitution de la syllabe. Ce n'est que dans ces dernières années que la publication de l'ouvrage posthume de F. de Saussure est venue jeter un peu de clarté sur ce problème, attirant l'attention des linguistes sur l'influence que la syllabation exerce dans le développement phonétique d'un idiome.

La nécessité d'étudier les sons du langage en fonction de leur rôle dans la chaîne parlée était apparue, à la vérité, d'assez bonne heure, puisqu'une partie du *Mémoire sur le système primitif des voyelles dans les langues indo-européennes*, que de Saussure publia dès 1878, est fondée sur une certaine conception de la syllabe. Et l'on sait l'importance du rôle que joue déjà dans le livre de M. Grammont sur la dissimilation (1895) la distinction de l'implosion et de l'explosion. Mais enfin une théorie complète, véritablement coherente, de ce qu'est la syllabe, et même une bonne définition de la chose manquaient encore au moment où parut le chapitre capital (pp. 79-98) du *Cours de linguistique générale* de F. de Saussure en 1916.

La classification des phonèmes d'une part d'après leur aperture, si on les considère isolément, d'autre part d'après leur fonction ouvrante ou fermante, si on les considère dans la chaîne du discours parlé, la distinction, dans le discours, de chaînons à aperture croissante ou décroissante, c'est-à-dire de chaînons explosifs ou implosifs, ont conduit F. de Saussure à définir la syllabe comme une unité constituée par un ou plusieurs phonèmes « ouvrants » (ou explosifs) rangés par aperture croissante et suivis d'un ou plusieurs phonèmes « fermants » ou implosifs, rangés par aperture décroissante. En sorte que la succession de trois

syllabes par exemple peut être représentée par le schéma suivant :

Dans ce schéma, les écarts minima représentent les frontières syllabiques, et les écarts maxima représentent ce que F. de Saussure appelle les « points vocaliques », c'est-à-dire le moment de la syllabe où apparaît le premier mouvement fermant ou première implosion. Il en est ainsi, quel que soit le phonème qui précède, ce phonème serait-il même zéro : ce cas particulier se produit à l'initiale absolue : ainsi la syllabe initiale *a* pourrait se ramener à ce schéma :

Cette théorie phonologique de la syllabe est féconde. C'est ce qu'ont brièvement indiqué les éditeurs du livre posthume de F. de Saussure, MM. Bally et Sechehaye, dans une note additionnelle (p. 97-8), et ce qu'ont montré aussi certains comptes rendus, entre autres celui de M. Grammont (*R.L.R.*, LIX, 402-10).

Nous voudrions à notre tour, à la lumière du principe introduit par F. de Saussure, examiner quelques cas difficiles dans le domaine des langues romanes, sans toutefois nous astreindre à suivre servilement le maître dans certains détails de sa théorie, qui sont sujets à restriction (*op. cit.*, 407) ou à amélioration.

Ces cas ont ceci de commun qu'ils vont révéler chez l'ensemble des sujets qui parlent une langue, c'est-à-dire l'ont reçue, la maintiennent et la transmettent, un sentiment très délicat — quoiqu'instinctif — du système phonétique pratiqué et en particulier de la norme selon laquelle les phonèmes s'organisent en syllabes suivant des règles déterminées.

Ainsi les hispanistes enseignent (Hanssen, *Gr. hist. cast.*,

108) qu'en espagnol, contrairement à la loi générale qui fait passer l'*f* initiale à *h* puis à zéro, des mots comme *fiebre, fiero,* bien qu'ils ne soient pas à proprement parler des mots savants, comme l'indique la diphtongaison de l'*ĕ* en *ie,* ont « rétabli » leur *f* initiale « sous l'influence du latin ». Pour nous, nous ne voyons guère comment aurait pu s'exercer après coup une influence de ce genre sur de tels mots, qui sont au surplus de formation essentiellement populaire.

En réalité les cas de *fiebre, fiero* et mots analogues ne doivent pas être séparés des cas de *fuego, fuerza* — *flor, fleco* — *frio, freno,* etc. Et c'est dans la formule caractéristique de la syllabe qu'il faut chercher un principe général d'explication de ces faits particuliers.

Avant tout il convient de définir et de graduer l'aperture respective de *f, h, r, l, w, y.*

La chose est impossible d'une manière exacte, si l'on veut considérer les faits tels qu'ils ont existé en vieil espagnol au moment des transformations de l'*f*. En pareille matière, la phonétique expérimentale est impuissante à reconstituer directement un état de choses périmé. On ne peut procéder que par comparaison et par approximation. Mais même ainsi les résultats, dans leur vérité d'ensemble, ne sont pas douteux.

L'auteur et les éditeurs du *Cours de linguistique générale,* dans leur classification des apertures, distinguent sept apertures, depuis l'aperture zéro des occlusives jusqu'à l'aperture maxima, celle de la voyelle *a*. D'après cette graduation, qui n'a d'ailleurs, dans la pensée des auteurs, que la valeur d'un schéma (p. 72), l'*f*, qui est une fricative, serait d'aperture 1 ; *r* et *l*, liquides, seraient d'aperture 3 ; *w* et *y*, semi-voyelles, seraient d'aperture 4.

Quelle est la place de l'*h* dans cette échelle ? D'après le *Cours de linguistique générale,* devant voyelle, l'*h*, qui ne serait qu'un souffle sourd correspondant au timbre de la

voyelle suivante, modèlerait son aperture sur celle de cette voyelle. Devant *u*, *i*, *ü*, d'aperture 4, *h* serait donc d'aperture 4 (p. 77). Devant *o*, *e*, *œ*, d'aperture 5, *h* serait d'aperture 5. Enfin il serait d'aperture 6 devant *a*.

Mais *quid* devant *w*, *y* et *ẅ* ? *Quid* devant *l* et *r* ? *Quid* devant consonne ? Le *Cours de linguistique* reste muet sur ce point.

Que l'*h* puisse exister devant consonne ou en finale absolue, c'est ce que nous enseignent la phonétique historique et la phonétique expérimentale. Il suffira de rappeler le développement d'un *h* épenthétique devant occlusive en suédois moderne (G. Millardet, *Insertions de consonnes en suédois mod.*, *Rev. Phon.*, I, 1911, p. 309 ; p. 19 du tirage à part) et, dans le domaine roman, le passage de *s* à *h* devant consonne sonore en vieux français, etc., et devant consonne sourde dans plusieurs dialectes modernes de la France méridionale et de l'Espagne. En andalou moderne toute *s* finale devant consonne sourde ou à la pause se réduit à une simple aspiration généralement sourde ; devant consonne sonore ladite aspiration est sonore : *mismo* > *mihmo* ; *isla* > *ihla* (Navarro, *Pron. esp.*, 84). Les faits sont à peu près semblables dans le Nouveau Mexique (Espinosa, *in Rev. dial.*, I, 227-9).

Il faut noter qu'actuellement, dans les cas observables d'altération de l'*s* + consonne, la caractéristique de la transformation de l'*s* en *h* est une très sensible augmentation de l'aperture. Comparer *Pet. Atl.* (p. 8) le tracé de *bos* « bois » (fig. 4) avec ceux de *ƀoh ƀụwẻ*, pour *ƀos ƀụwẻ*, « veux-tu boire ? » (fig. 3), *ƀoh gaḥạ*, pour *ƀos gaḥạ*, « veux-tu prendre ? » (fig. 9).

En ne généralisant que sous bénéfice d'inventaire ces faits qui sont attestés par l'expérimentation dans des parlers modernes, qui sont relativement assez voisins des parlers espagnols, et tout en reconnaissant qu'il y a dans les différentes langues diverses variétés d'*h*, les unes laryngiennes

et bronchiales, les autres vélaires, palatales, prépalatales ou alvéolaires et même labiales — ce qui explique les évolutions de *f* vers *h* (gascon, espagnol), de *s* vers *h* (grec ancien, dialectes romans mentionnés plus haut), de *ś* vers *h* (patois charentais), etc. —, on peut dire que le phonème *h* n'est somme toute qu'une fricative dont l'aperture est sensiblement plus grande que celle des plus ouvertes des fricatives, plus grande aussi que celle des consonnes nasales, lesquelles sont des occlusives dans la région buccale, plus grande aussi que celle des liquides (comparer à peu près dans toutes les langues les tracés de *l*, *r* au palais artificiel), non moins grande enfin que les voyelles extrêmes *u*, *i*, *ü* elles-mêmes (comparer le tracé de *boh* « veux-tu ? » (*op. cit.* p. 66, f. 8) avec celui de *bimè* « osier » (p. 44, f. 1).

L'*h* en finale absolue ou devant consonne, s'il faut en juger par les faits précédents, semble donc n'être pas moins ouverte que l'*h* devant *u*, *i*, *ü*, et son aperture sera provisoirement notée 4'.

Quant à l'aperture de *h* devant *w*, *y*, *ẅ*, elle se déduit aisément des données précédentes, si l'on songe que *w*, *y*, *ẅ* ne sont autre chose que *u*, *i*, *ü* en position consonantique. De deux choses l'une : ou bien *h* conserve son aperture 4, qui est normale devant *u*, *i*, *ü* voyelles ; ou bien elle passe à l'aperture voisine 4', qui est celle que nous lui avons assignée devant consonne.

Cette graduation des apertures respectives de *f*, *l*, *r*, *w*, *y* et *h* étant établie au moins provisoirement, le traitement espagnol de l'*f*, tout d'abord dans les groupes initiaux *fr*, *fl*, devient très clair.

Si la tendance générale, qui poussait en vieil espagnol tout *f* initiale à s'aspirer — c'est-à-dire à s'ouvrir en *h* —, avait prévalu devant *r* et devant *l*, par exemple dans *fraxinum* > **hresno*, *florem* > **hlor*, on aurait eu, à l'intérieur d'une même syllabe, les apertures suivantes : 4' + 3 + 5 + 2 et 4' + 3 + 5 + 3. Dès lors, la syllabe

n'aurait plus répondu au type phonologiquement normal <>, type dans lequel les explosions et les implosions successives coïncident avec des augmentations et des diminutions d'aperture ; elle se serait décomposée en un type hétéroclite ><>.

Ce type hétéroclite a été évité grâce au maintien de l'*f* sous sa forme fricative (aperture 1) ; et ainsi a été sauvegardée la consécution normale des apertures : 1 + 3 + 5, etc. Ce traitement est de règle pour *fr-* : *fragoso*, *fresno*, *freno*, *fresar* « franger » < *fresare*, *fregar*, *frio*, *frente*, *frontera*, v. esp. *frucho*, etc. Cf. les mots d'origine germanique *franco*, *friso*, *fresco*.

Pour *fl-*, le traitement est le même : *fl(u)eco*, *flojo*, *flor* qui ne peut guère passer, quoiqu'on en dise, pour savant, surtout si l'on compare *florecer*, *florido*, *floridez*, etc., *flauta*, *flecha*, etc.

Les seules exceptions — exceptions apparentes — sont *llama*, *lacio*, *filibote*.

Le mot *llama* < *flamma*, qui d'ailleurs n'infirmerait pas notre règle, mais qui ne cadre ni avec *flamero*, ni avec *flamante*, *flamear*, etc., se signale comme un produit de la phonétique syntaxique : comparer le traitement de *fl* intérieur dans *afflare* > *hallar*, *sufflare* > *sollar*.

Une autre forme aberrante, *lacio* < *flaccidum*, n'infirmerait pas non plus notre règle, mais se révèle comme un emprunt, si on la rapproche de *flaco* < *flaccum*. *Filibote* « flibot », sorte de navire, est venu, à une date très postérieure, de l'anglais *flyboat*.

Une preuve que la séquence *hr-*, *hl-* contrariait en espagnol la syllabation normale est fournie par le traitement que les mêmes groupes initiaux subissent dans plusieurs parlers gascons, domaine linguistique qui a une certaine solidarité avec le domaine hispanique (cf. pour le vocabulaire, Bourciez, *Les mots espagnols comparés aux mots gascons (époque ancienne)*, *B. Hisp.*, III, 159, 226, 321).

Dans la majorité des parlers gascons le passage de *f* à *h*

s'est produit devant *r*, mais très anciennement l'*h* a été éliminé. Dès 1385, *Raxo* apparaît dans des textes béarnais à côté de *Fraxo* (*Ét. dial. land.*, 125) et *Reyxo* à côté de *Freisso*, dès 1367 à Saint-Sever dans les Landes (*ib.*). Si l'on songe que l'altération de *f* initiale en *h* devant voyelle n'est guère attestée par les documents de ces régions avant les mêmes époques, on voudra sans doute considérer que la phase *hr-* n'a pas eu grande durée.

Là où la phonétique espagnole, plus clairvoyante, avait su prévenir la difficulté, la phonétique béarnaise et gasconne, entraînée tout d'abord par les forces d'inertie, a dû guérir le mal une fois produit, mais le remède a été promptement appliqué.

En certains points toutefois l'*h-* s'est maintenue. Mais alors un phénomène d'un autre genre s'est produit, preuve manifeste de l'influence qu'a eue la syllabation sur le traitement général du groupe. A Bagnères-de-Luchon *fragam* « fraise » était devenu *hraga* ; mais *hraga* ne tarde pas à devenir *haraga*. L'on a de même *fraxīnum* > *hréeu* > *héréeu*; *frigidum* > *hrét* > *héret* (*op. cit.*, 126).

Dans ces exemples, le développement d'une voyelle entre *h* et *r* apparaît clairement comme le résultat de la consécution anormale des apertures. La syllabe *hrét* avait pour formule 4′ + 3 + 5 + 0, c'est-à-dire ><>, ce qui était, phonologiquement parlant, une anomalie. Cette syllabe mal bâtie débutait par un « chaînon brisé ». Par l'adjonction d'une voyelle anaptyctique, qui s'est dégagée de l'*r*, l'*h*, de fermante, est devenue ouvrante, ce qui a entraîné la production d'une syllabe supplémentaire, et la consécution des apertures a cadré normalement avec la distribution des explosions et des implosions, d'où la formule 4′ + 5 + 3 + 5 + 0 <><>.

Le traitement gascon de *fl-* est parallèle. La résolution du groupe anomal *hl-* y a été obtenue, suivant les lieux et les temps, soit par chute pure et simple de *h* : *flammam*

< *lamè*, soit par le développement d'une prothèse : *ehlamè* (*op. cit.*, 130). Dans *ehlamè*, l'apparition de l'*e* initial s'explique exactement comme celle de *e* ou de *i* dans le latin vulgaire *escolasticu*, *iscolasticu* (inscription de Barcelone du IIe siècle Schuchardt, III, 271). C'est-à-dire que le groupe *hl-* + *a*, dont la formule au point de vue des apertures était 4′ + 3 + 6, c'est-à-dire ><>, était un chaînon rompu. L'*h-* implosive, quand elle était au commencement de la phrase ou précédée d'un phonème de moindre aperture, devait présenter un « point vocalique ». Cette qualité sonantique de l'*h* a été développée, ce qui a entraîné la production de la voyelle prothétique *e*, d'où *ehlame* est sorti tout à fait naturellement.

La même force inconsciente, mais clairvoyante, qui pousse la langue à la normalisation de la consécution des apertures, se remarque en espagnol dans le traitement du groupe *f* + *w*.

Ici, les apertures de *h* + *w* eussent été sensiblement équivalentes : *hw-* = 4′ + 4. C'est pourquoi la diphtongaison de *ŏ* en *uo*, *ue* étant de beaucoup antérieure à l'altération de *f*, cette consonne a été maintenue intacte à l'initiale devant *ŏ* latin. — L'on a eu *focum* > *fuego*, et de même *fuelle*, *fuente*, *fuera*, *fuero*, *fuerte*, *fuerza*, et aussi *fue*, *fui*, *fueron*, etc.

Il n'y a que trois exceptions. Elles sont purement apparentes. *Huella* « trace », comme *huello* « pavé », est un déverbal de *hollar* « fouler » < *fŭllare*, et l'*ue* au lieu de *o* qui devrait répondre à *ó* fermé du latin vulgaire, est la preuve tangible et irréfutable de la reconstruction analogique. De même *huelga* « grève » et *huelgo* « haleine » sont les déverbaux de *holgar* < *follicare*. Il faut remarquer que l'espagnol et le portugais sont les seules langues romanes où soit signalée l'existence de ces déverbaux, de formation relativement récente. Quant à la troisième exception, *huesa* « tombe, sépulture » du latin *fŏssa*, qui normalement aurait

dû rester *fuesa*, on voudra sans doute, devant l'unanimité des autres témoignages d'ordre phonétique, nous concéder que le mot a subi l'influence de *hueso* < *ŏssum* « ossement ».

Pour la détermination de notre loi, le gascon va nous servir en quelque sorte de réactif, comme il a fait déjà dans notre analyse du traitement de *fl*- *fl*-. Le substantif *èhwœlè* < *fŏlia* (*Ét. dial. l.*, 136) n'est autre que le substantif *hwœlè* muni d'une prothèse, de même que *ehlame* à côté de *hlame*.

La géographie apporte une preuve convaincante de cette vérité : là où disparaît le *w*, cause du phénomène, la prothèse disparaît mécaniquement : *hülè* reste tel quel ; *èhwœlè* n'apparaît que dans *hwœlè* (*Pet. atl.*, carte 194). Voir fig. 35.

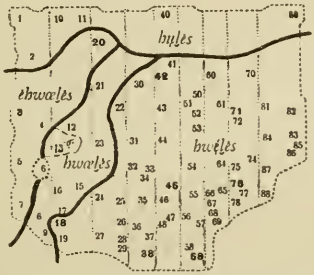

FIG. 35. — « Feuilles » dans les Landes

Si maintenant nous passons au cas de *f* + *y*, nous voyons bien vite que les mots espagnols où *f*- s'est trouvé préservé par un *y* subséquent sont manifestement des mots héréditaires, comme le montre la diphtongaison de l'*ĕ* : *fiesta*, *fiero*, *fiera*, *fiemo* < **fĕmus* (qui est sans doute un aragonisme), *fiebre*.

Dans *fiel* < *fidelem* (*Cantar*), où l'*é* fermé, se trouvant en hiatus, s'est fermé davantage encore en *i*, il faut voir aussi un mot héréditaire, dont *fidel* (*Milg.* 259; *F. Teruel*, 35c) est la forme savante. *Fieltro* < germ. occ. *feltar* est normal. Quant à *hierro* < *fĕrrum*, il a subi l'influence de *herrar*. Une forme secondaire, normale, *fierro* existe d'ail-

leurs et est restée courante en Amérique. *Hienda* < **fĕmĭta* est un emprunt campagnard, à moins qu'il ne faille rapprocher son traitement de celui qui a été exposé plus haut dans *lacio* < *flaccĭdum*. Dans ce cas, nous aurions alors affaire à un traitement particulier des proparoxytons, traitement qui n'infirmerait d'ailleurs en rien notre règle.

L'unique exception embarrassante est *hiel*<*fĕl*. La raison d'être de l'*h* nous échappe présentement.

Quoi qu'il en soit, la prothèse gasconne de *h* + *y*, *hyaleṭ* > *ehyaleṭ* « fléau », *hyala* > *ehyala* « filer » (*Ét. dial. land.*, 135) est un bon indice de l'influence que la coupe des syllabes a exercée sur le traitement du groupe *f* + *y* en espagnol tout autant qu'en gascon.

Ainsi donc les difficultés de la syllabation, que certains parlers gascons ont résolues par voie curative, soit en amuïssant les éléments phonétiques causes d'aberrance, soit en développant des voyelles additionnelles épenthétiques ou prothétiques, ont été résolues préventivement par l'espagnol littéraire qui s'est gardé de modifier l'aperture de l'*f*-originaire, là où l'apparition de *h* eût pu désorganiser la structure syllabique normale de l'idiome. D'où il ressort que, dans un cas comme dans l'autre, le sens collectif des sujets parlants sait, malgré le trouble engendré par le mécanisme des lois phonétiques basées sur le moindre effort, discerner instinctivement et avec autant de sûreté qu'un linguiste de profession le véritable système phonologique propre à l'idiome et corriger ou prévenir les imperfections par des moyens purement phonétiques.

Les lois constitutives de la syllabe expliquent de même une foule de traitements aberrants, de prétendues « exceptions », dont le caractère particulier se trouve ainsi ramené à des formules générales.

Ainsi, contrairement à la loi qui diphtongue en *ue* tout *ŏ* du latin libre ou entravé, l'on a en espagnol par exemple,

frente < *frŏntem*, *fleco*, < *flŏccum*, *culebra*, anciennement *culuebra* < **colŏbra*.

Pour rendre compte de ces exemples d'une réduction de *ue* à *e*, auxquels il ajoute *Bureba* anciennement *Burueba* < *Borŏvia*, *Noreña*, anciennement *Norueña* < *Norŏnia*, M. Menéndez Pidal (*Man.*, 13, § 2) rectifie l'explication de Marden (*Spanish dialect of Mexico City*, Baltimore, 1896, 20). Il voit dans *l* ou dans *r* la principale cause de la chute de l'*u* consonne : *l* et *r* étant des dentales et exigeant, comme l'*e*, une élévation de la langue en avant, ont éliminé le *u* consonne où l'élévation devait se produire en arrière.

Cette explication est certainement meilleure que celles de Baist (*Gr.* 889) ou de M. Krüger, *Wsp. Mund.*, 77, qui mettent en cause la labiale. Nous ne nierons pas l'influence de *l* ou de *r*, mais ni cette influence, ni la dissimilation des labiales, ne suffisent à expliquer le traitement.

A la vérité, il y a là des cas différents à distinguer. Le plus simple est celui de *frente*, *fleco*. Les formes *fruente*, qui est encore celle du XIVe siècle, et *flueco*, qui n'a pas encore de nos jours été éliminée définitivement par *fleco*, montrent qu'il y a eu diphtongaison normale de l'*ŏ*. Dans *fruente*, *flueco*, la consécution des apertures a donc été la suivante pour la syllabe initiale : 1, 3, 4, 5, ce qui est un ordre normal.

Mais il faut admettre que les apertures 3 et 4 ont été senties dans cette langue à un moment donné comme trop voisines.

Et en effet les chiffres approximatifs qui les caractérisent dans la graduation de MM. Bally et Séchehaye ont quelque chose de trop brutal. Il est certain qu'en réalité la sonante *w* est très proche de la sonante *r* ou *l*. S'il est légitime d'évaluer le degré d'aperture de *w* par celui de *y*, le passage de *y* fricatif à *y* mi-occlusif — parallèle d'ailleurs au passage de *w* à *gw* sous l'action de l'intensité initiale (v. précédemment p. 22) — est un fait qui s'observe fréquemment en espagnol (*yelmo* > *ỳelmo* : *yo* > *ỳo* : Navarro, *Pron. esp.*,

100, cf. *un gwéko* < *un hueco*, etc., *ib.*, 112). Ce traitement, qui se retrouve ailleurs, par exemple en sicilien : *ego* > *yu* > *ỳu*, montre bien la diminution considérable de l'aperture des semi-voyelles *y*, *w* dans certaines positions. Si l'on ajoute que *y* et *w* « explosifs » sont tous deux plus fermés dans leur début qu'à leur fin, suivant l'observation très délicate de M. Navarro (*ib.*, 40, 52), on admettra que l'indice 4 représente un degré d'aperture qui n'est pas éloigné de celui que marque l'indice 3, et que, entre *r*, *l* et *w*, la distinction des apertures a pu paraître à un moment donné difficile à établir.

Par conséquent, bien que de type strictement normal, les syllabes *frwe-*, *flwe-* ont tendu à éliminer la plus faible des deux sonantes en contact. Et de cette tendance ont résulté naturellement *fre-*, *fle-*.

Ce qui tend à prouver que la syllabation a été la cause de cet amuïssement en espagnol, c'est le traitement comparable des mots du type *meurtrier* en français. La syllabe *-trier* monosyllabique en vieux français, l'est restée jusque vers l'époque de Corneille. A ce moment seulement, la syllabe *-tryé*, — pendant français d'esp. *frue-*, *flue-* — s'est dissociée en deux syllabes. Ici, la résolution de la difficulté phonologique a été obtenue, non par l'amuïssement de la semi-voyelle explosive comme en espagnol *fruente* > *frente*, mais par la transformation de la semi-voyelle — dans l'espèce *y* explosif, — en *y* implosif (de Saussure, *Ling. gén.*, 97 ; Grammont, *loc. cit.*, 407) d'où naissance d'une syllabe supplémentaire : *meurtrier* = *mœrtryé* > *mœrtriyé*.

Pour en revenir au traitement espagnol, la réduction de *rwe*, *lwe* > *re*, *le*, n'a eu force de loi que dans les cas où la liquide ou vibrante était précédée de fricative, d'aperture 1 : en l'espèce *f*. Après occlusive, d'aperture 0, le changement n'apparaît que sous forme de simple tendance : esp. mod. *combl(u)ezo*, *combl(u)eza*. Mais *prueba*, *trueco*, etc. maintiennent le *w*. Toutefois la tendance à la réduction se manifeste sporadiquement dès le moyen âge : *preua* < *prueua*, charte

léonaise de 1282 (Staaf, 206), *prebo* < *pruebo* dans les *Castigos y documentos* du roi Sanche, cité par Baist (*Gr.*, 889). M. Espinosa (*Rev. dial. r.*, I, 199) la signale au Nouveau Mexique : *greso* < *grueso*, *prebo*, qui est aussi courant à Mexico et à Porto Rico.

La forme *culeca* « (poule) qui va couver » — cf. fr. *couque* — que M. Espinosa signale au Nouveau Mexique (*ib.*) est instructive. Elle représente l'esp. *clueca*, dans lequel la séquence de *lw*, venant après *k*, entraîne une hésitation pour l'appréciation des apertures, et par suite fait de *l* explosif un *l* implosif, avec production d'un point vocalique : donc *klue*, c'est-à-dire <<<>, est devenu <> <>, c'est-à-dire *culeca*. L'*u*, attiré en quelque sorte par le point vocalique qui a fait son apparition au début de *l*, a transpiré à travers cette *l* sonantifiée, qui l'a partagé pour ainsi dire en deux segments (*-ulu-*), d'où **culueca* (comparer *Poema de José* : *balancas* < *blancas*, *falacas* < *flacas*, *palazeme* < *plazeme*, etc.). De ces deux segments *u*, le second n'a pas tardé à être éliminé par dissimilation, d'où finalement *culeca*.

C'est la dissimilation qui explique de même, du moins partiellement, toute la série des formes espagnoles *culebra*, *Bureba*, *Noreña*, *cureña* alléguées par M. Menéndez Pidal. A la vérité, dans les formes primitives *culuebra*, le contact de l'aperture *l* ou *r* tendait déjà à éliminer le *w*, comme dans *flueco*, mais n'y aurait pas suffi à lui seul, car *l*, *r* étaient ici précédées de voyelles, et par conséquent étaient plus nettement explosifs. Mais, la force amuïssante de la syllabation s'additionnant à la force amuïssante de la dissimilation contenue dans l'*u* ou l'*o* précédents, le *ue* a été réduit à *e* : *culuebra* > *culebra*.

Les cas de *luego*, *rueda*, *viruela*, *ciruela*, etc., d'une part, et de *ojuelo*, *cojuelo*, *orzuelo*, *trozuelo*, etc. de l'autre, dans lesquels *ue* est solide, montrent que la réduction de *ue* est conditionnée par la convergence des deux forces amuïssantes en présence, et que ni *l*, *r*, ni *u*, *o* agissant indépendamment

l'un de l'autre, ne peuvent suffire à déclencher l'évolution (cf. p. 157).

A la loi que nous posons, il n'existe que trois exceptions apparentes *estera*, *-duero*, *serba*.

Estera < *stŏrea* et *-dero*, anciennement *-duero* < *-torium*, sont dus à des changements de suffixe. Quant à *serba sŏrbu*, il repose peut-être sur une dissimilation de *w* par *b*, et serait le seul cas où l'interprétation de Baist serait plausible.

Quoi qu'il faille penser de ce cas particulier, l'influence qu'a eue la norme syllabique sur le développement phonétique de l'espagnol est bien mise en lumière par les cas divers qui viennent d'être exposés. Et la même influence de nature éminemment générale s'observe dans l'ensemble du domaine roman à l'occasion d'un grand nombre de faits particuliers.

Pour débrouiller la question si complexe du traitement de la diphtongue écrite *ei* en plus vieux français, *oi* plus tard et partiellement en français moderne, on doit suivre la théorie de la syllabe comme fil conducteur.

Un fait est avéré. Tant que *oi* a été prononcé *oy*, avec un *o* en fonction vocalique, il n'y a pas eu réduction de la diphtongue. Cette réduction n'a commencé à intervenir qu'à partir du moment où, vers 1300, le deuxième élément a pris pour lui la valeur vocalique : *oè* et mieux *wè*. C'est en effet vers cette époque que le peuple de Paris commença à réduire *wè* à *è*, surtout à l'origine après consonne + *r* : *drete* pour *drwete* < *droite*, *crestre* pour *crwestre* < *croistre*.

Le procès initial rappelle donc de très près celui de l'espagnol *frente* < *fruente*. Toutefois, de bonne heure, il s'est produit des cas de réduction après une consonne simple. L'*Elégie hébraïque* de 1288 donne déjà *avet*, *apelet* qui montrent que, du moins dans la langue de ce texte, les conditions de la réduction sont un peu différentes. Au XVIe siècle cette prononciation gagne du terrain. Elle devient courante au XVIIe. Elle affecte surtout *we* après consonne + *r*, *l* :

craie, *frayer*, *frais*, *effrayer*, et aussi d'après Maupas et Vaugelas, *fred*, *cres* « tu crois », *dret*, *adret*, *crere*, *estret*. Les conditionnels *voudrais* < *voudrois*, etc. et *chant(e)rais* < *chant(e)rois*, etc., les 2es pers. plur. du futur *chant(e)rez* < *chant(e)roiz*, etc. sont conformes à la règle. Les imparfaits du type *entrais* < *entrois* aussi. De même *ros(e)raie* et les autres formations en *-(e)raie*. Après consonne + *l*, on a eu de même les imparfaits du type *tremblais* et des mots comme *claie*, *glaise*, *tremblaie*, lequel a pu entraîner *chesnaie*, etc. ; *anglais* qui a pu entraîner *français*, etc. Sans doute un certain nombre de mots présentent *-è* après une *r* simple : *marais*, *paraître*. Mais, dans *raide*, *raie*, *rayer* et quelques autres, la phonétique syntaxique a pu amener des combinaisons de consonnes, sources d'amuïssement pour le *w*. Toutefois la généralisation de *-è* à l'imparfait de tous les verbes et dans les mots comme *taie*, *dais*, montre qu'il y a eu des fluctuations dans l'usage, fluctuations qui s'expliquent par l'existence au même point géographique, en l'espèce Paris, de plusieurs traditions phonétiques appartenant à des classes sociales différentes. Les témoignages de des Autels, Pasquier, H. Estienne et plus tard de Patru concordent sur ce point. La langue a subi cette influence troublante ainsi que l'action arbitraire des grammairiens. Elle tendait certainement à l'élimination des groupes *rw*, *lw* à l'intérieur de la syllabe et peut-être même à l'initiale de certaines syllabes.

Quant à l'autre catégorie de mots ayant eu *ei* en plus vieux-français — nous parlons toujours de la langue littéraire —, celle où *wè*, en vertu d'une tendance différenciatrice qui remonte au xve siècle, et qui elle aussi a été soumise à des influences diverses internes et externes, est devenu *wa* : *roi*, *loi*, *trois*, *danois*, etc., elle n'offre, à Paris, aucun exemple d'une réduction de *wa* à *a*, réduction qui serait pourtant parallèle à celle de *wè* > *è*.

Ce fait est digne d'attention.

En effet des formes telles que *tra*, *fra*, *kra* pour *trwa*,

frwa, *krwa*, qui existent aujourd'hui dans les Ardennes (Bruneau, *Pho.*, 109, 340), dans les Vosges méridionales (Blo., *Vo.*, 90-2) et aussi dans l'Orne et la Mayenne (*Atl. ling.* s. v^is^) sont inconnues au français de Paris.

La raison en est claire. L'aperture de l'*a* est, plus que celle de l'*è*, éloignée de l'aperture de *w*. La syllabe *trois* = *trwa*, avec ses apertures 0 + 3 + 4 + 6 offrait une suite d'apertures sensiblement plus nettes qu'une syllabe *croie* = *krwè* par exemple. Elle devait donc être plus stable, toutes choses égales d'ailleurs, et elle l'a été en effet en français : on continue à dire *trois* = *trwa* mais depuis longtemps on a réduit *croie* = *krwè* à *krè* = *craie*.

On peut donc dire en définitive que, dans cette position, l'évolution française de *è* vers *a*, conditionnée, comme on l'a vu, par le contact de *w*, doit être considérée elle aussi, au moins partiellement, comme le résultat de la syllabation.

En d'autres termes, dans la langue qui est devenue le français littéraire, il y a eu une tendance constante à améliorer la combinaison *we* lorsqu'elle venait après certaines consonnes, de manière à ménager une consécution d'apertures le plus nette possible. C'est ainsi que le *wé* de l'ancienne langue (*roi* s'est prononcé d'abord *rwé* avec *é* fermé) s'était déjà corrigé en *wè* : *roi* = *rwè*. Quant à ce *wè* lui-même, avec sa consécution d'apertures encore voisines : 4 + 5, il offrait dans certaines situations une difficulté. Cette difficulté a été résolue par la langue de deux manières s'excluant l'une l'autre, mais dépendant toutes les deux d'une conception subconsciente mais délicate de la syllabation : ou bien *wè* s'est réduit à *è* (*craie*) ; ou bien il a abouti à *wa* (*croire*).

On peut dire, en appliquant à la phonétique une des formules pittoresques et expressives de M. Gilliéron, que *wa* et *è* sont deux moyens thérapeutiques ayant servi de remède à la crise engendrée par la production de *wè*.

Les cas de ce genre montrent le lien étroit qui unit sou-

vent en phonétique évolutive les phénomènes de syllabation aux phénomènes de différenciation.

La tendance à alléger autant que possible la syllabe en supprimant les éléments qui entravent le mécanisme normal des explosions et des implosions successives, n'est donc pas illusoire. Sans aller aussi loin que l'arabe qui n'admet pas le contact de deux consonnes à l'intérieur de la même syllabe, les idiomes romans tendent plus ou moins nettement à réaliser un type de syllabe satisfaisant à la fois le sens articulatoire et le sens acoustique par une gradation aussi nette que possible des apertures.

C'est ce principe général qui explique une foule d'évolutions particulières, incohérentes en apparence, dont nous allons donner quelques exemples à propos desquels les explications précédentes nous dispenseront de longs commentaires.

Dans les Vosges méridionales (Blo., *Vo.*, 112) l'*ó* latin fermé tonique libre est représenté normalement par *u*. Ainsi l'aire 17-22 du domaine exploré par M. O. Bloch dit *calōrem* > *ɛalu*, respectivement *ɛ̆-*. Mais la même aire dit *flōrem* > *fyó*, *meliōrem* > *myó*. L'*u* semble s'être ouvert en *ó* après consonne + *y* : cf. fr. *mwè* > *mwa*.

Les « métathèses » signalées par le même auteur (p. 49-50) du type *térwèl* « truelle », *èkérwèl* « écrouelles », *péryé* « prier » reposent sur *trwèl*, *èkrwèl*, *pryé*, c'est-à-dire que <<<> est devenu <> <> avec production d'un point vocalique devant la première sonante. Ce sont des anaptyx et non à proprement parler des métathèses.

Tel est encore le cas de *ɛeveryɛ́* pour *ɛevryɛ́* « chevreuil » (p. 97). Et la seule différence qui sépare cet exemple de celui de *jénéviryé* pour *jénévryé*, c'est que dans celui-ci le point vocalique a exercé une attraction sur l'élément vocalique contenu dans le *y*.

Au contraire *freviez* « février » dans le registre de Revin (Bruneau, 358) est une métathèse authentique provoquée par la même cause. De même arden. *skardya*, de *skadrya*

« cuve à lessive ». Mais ici l'*r* chassée de sa place par la difficulté du groupe *dry*, également repoussée par le *sk* initial, chaînon brisé, a pris la seule place disponible.

Dans *kwa* « croix », *dwa* « droit » *fwa*, etc. (*ib.* 357) l'*r*, dans l'impossibilité d'être déplacée, a été radicalement éliminée. Un accident analogue s'est produit pour l'*l*, ou respectivement le *y*, de *plyœf* « pluie » qui a abouti à *pyœ̀f*, *plœ̀f* (ib. 179).

Pour des raisons analogues, le groupe consonne+semi-voyelle subit l'anaptyx (*ib.* 161) : *riwè rwè* « raide », *viyād vyād* « viande », *miyól myòl* « moelle », etc. L'exemple de *maladiyœ̀ maladyœ̀* montre que la phonétique syntaxique n'est pas en jeu. Mais *pēd* « pendre », *mèt* « mettre », *vinég* « vinaigre », *póv* « pauvre » (*ib.*, 358), etc., attestent la chute d'une *r* finale soit à la pause soit devant consonne, si du moins les choses se sont passées comme dans les Vosges méridionales où *kwètr* « quatre » est la forme usitée devant voyelle et *kwèt* dans toute autre position (Blo., *Vo.*, 39).

La réduction a été plus forte encore dans wall. *més* « maître », *ès* « hêtre », etc. (Bruneau, *Pho.*, 358). Les deux dernières mailles du chaînon rompu ont sauté.

Tous ces phénomènes, de date récente, ne sont que la répétition des faits analogues plus anciens et dont la diffusion dans les langues romanes est en raison directe de leur ancienneté. Déjà le latin de l'époque classique avait éliminé les groupes initiaux mal conformés : *stlocus*, *stlis*, *stlata*. Les groupes *st-*, *sp-* etc., ont été réduits à leur tour en roman commun. On ne reviendra pas sur le développement des prothèses initiales dans ce cas. Il en a déjà été parlé plus haut. Le fait a eu sa répercussion dans toutes les langues romanes.

Remarquons qu'à l'inverse de ce qui s'est produit en latin vulgaire, où l'*s* + consonne n'a pu être maintenue avec une valeur explosive, et où l'on a eu une *s* implosive, d'où *iscola*, *escola*, le wallon s'est violemment imposé le

maintien de cette *s* explosive. Mais celle-ci, ne cadrant pas avec la répartition normale des apertures, a déterminé la naissance d'un point vocalique avant l'occlusive : *separgne*, *Gloses de Darmstadt*. M. Bruneau a fort bien montré (p. 496) que ce genre d'épenthèse, usité dans les patois modernes d'Ardenne, est conditionné par la phonétique syntaxique dans lesdits patois : *a skòl* mais *en sikòl*.

La mouillure de *l*, *n* + *y*, est non moins ancienne que la prothèse latine du type *iscola*. Avant la fin de l'Empire, les graphies *Aureia*, *Corneius*, etc., sont les indices de la fusion du *y* avec *l*, *n*, fusion dont une des raisons d'être — et peut-être la principale — est qu'elle a permis d'éviter la consécution des deux phonèmes d'aperture voisine et cela dans un même élément explosif.

Le cas de *quetus*, pour *kwyē|tus*, *quiētus*, et mots analogues bien connus, remonte à la même cause.

De même que fr. *trwa* « trois » a été plus solide que *krwè* « craie », lequel s'est réduit à *krè*, de même lat. *qua-* s'est maintenu dans l'esp. *cuatro*, port. *quatro*, gasc. *qoate*, toutes langues où *que- qui-* ont été réduits par élimination du *w* : *quinze*, etc.

L'altération des groupes *pl- kl-* initiaux, qui s'est produite dans certaines parties du domaine roman, a eu une grande influence sur le phonétisme des idiomes où elle est intervenue. Elle s'explique elle aussi par la tendance générale à une certaine normalisation de la syllabe : ital. *pya- kya-*, esp. *ḷa-* sont plus près que *pla-*, *kla-* du type idéal qui régit la consécution et la gradation des apertures.

Les exemples montrant l'influence que la norme syllabique a exercée sur le développement des langues romanes à toute époque pourraient être multipliés. Et ce serait une étude intéressante que d'en suivre les effets dans les différents parlers romans.

Mais une autre question sollicite notre examen. Elle

concerne non plus l'agencement intérieur de la syllabe mais le mode de soudure des syllabes entre elles. Ici encore l'instinct de la collectivité parlante sait réagir efficacement contre les forces de destruction dangereuses pour l'intégrité phonologique de l'idiome.

La frontière des syllabes est déterminée, comme cela ressort de la théorie même de la syllabe, par le passage d'une implosion à une explosion : >|<. Si la croissance et la décroissance des apertures est le type normal à l'intérieur de la syllabe, on peut se demander jusqu'à quel point le même principe trouve son application à la frontière syllabique.

Théoriquement la même aperture peut se trouver des deux côtés de la frontière, et, en fait, l'on voit les langues romanes ou le latin lui-même en offrir plus d'un exemple: lat. *ap|tus*, et même *an|nus*, *imperi|i*.

Toutefois la consécution, dans deux syllabes contiguës, de deux phonèmes de même aperture offre en phonologie deux sortes d'inconvénients : la difficulté articulatoire, laquelle n'est guère moindre entre deux syllabes qu'à l'intérieur d'une même syllabe ; la difficulté d'une bonne perception acoustique, qui est liée à la précédente et qui menace l'intelligibilité de la parole.

Or cette intelligibité n'est jamais perdue de vue par l'ensemble des sujets parlant un idiome déterminé.

Nous n'insisterons pas sur les procédés de réaction employés dans les cas où le heurt des deux consonnes à la frontière syllabique menace de produire une assimilation. Cette assimilation est d'ailleurs bien souvent évitée. Et c'est la différenciation qui est le moyen thérapeutique employé. Nous en avons étudié quelques exemples dans la première partie du présent chapitre : *dam|num* > *dampnum*, etc.

Même entre des phonèmes d'aperture légèrement inégale, la différenciation intervient : *cam(ĕ)ram* > *chambre*, *gen(ĕ)rum* > *gendre*, *sim(ĭ)lat* > *semble*, *spin(ŭ)lam* > *spinla* > *espingle*, et même *laz(a)rum* > *lasdre*, *antecessor* > *ancestre*, etc.

De tous ces types d'exemples il ressort que, pour éviter toute confusion entre les éléments des deux syllabes contiguës, la fermeture de la frontière est un des procédés favoris : une occlusive s'interpose entre les deux syllabes limitrophes qui se trouvent nettement séparées l'une de l'autre par cette barrière solide (*Ét. dial. land.*, p. 104).

Si deux voyelles sont en contact, le danger de confusion n'est pas moins grand. Il l'est surtout quand les deux voyelles sont de même aperture : *imperi|i* > *imperi*. Et il l'est d'autant plus que les deux voyelles identiques sont plus ouvertes. Car dans *piis* il est encore relativement aisé de distinguer un *i* fermant et un *i* ouvrant. La chose est beaucoup plus difficile dans lat. *Chanaan*, et serait même théoriquement impossible, si l'on s'en tenait à la définition que F. de Saussure a donnée de l'*a*.

La difficulté phonologique de ces consécutions de voyelles dans des syllabes contiguës a été plus ou moins nettement sentie par les langues romanes. Elles sont, chacune à des degrés différents, réfractaires à tout ce qui a l'apparence d'un chaînon rompu. L'hiatus est un des faits à propos desquels l'instinct de la collectivité est au moins partiellement d'accord avec les règles des grammairiens. La proscription de l'hiatus, condamné plus ou moins formellement soit en vers soit en prose, s'appuie sur une base linguistique solide. Livrées à elles-mêmes, les langues manifestent une certaine répulsion pour l'hiatus. (v. p. 145-6)

On connaît l'emploi de ce qu'on appelle les « fausses liaisons », moyen par lequel les parlers populaires évitent fréquemment la rencontre d'une voyelle finale avec une voyelle initiale. Le fait même de l'élision des voyelles finales atones devant une autre voyelle est attesté dans la plupart de nos langues littéraires, en prose ou en vers, et n'est qu'une manifestation de la même tendance. La suppression de la difficulté phonologique s'obtient par le moyen d'un amuïssement, ce qui nous montre ce dernier

phénomène sous un nouveau jour, auquel il ne nous avait pas accoutumé, puisqu'ici l'amuïssement, bien loin d'être le résultat d'une force d'inertie, est mis au service des forces clairvoyantes existant à l'état plus ou moins latent dans le phonétisme de chaque langue.

A l'intérieur du mot, lorsque le jeu des forces d'inertie est venu déranger l'ordonnance croissante et décroissante des apertures, lorsque, par exemple, une consonne intervocalique, succombant à la force assimilatrice, vient à tomber, la rencontre des voyelles, et le heurt des apertures identiques qui en résultent, sont atténués ou même évités par divers procédés : 1° par l'insertion d'une consonne épenthétique : v. fr. *baer* > *bayer*, v. fr. *doe* > *douve* ; 2° par l'amuïssement d'une des voyelles en contact : v. fr. *meür* > *mûr* ; 3° soit enfin par la consonification d'une de ces voyelles : *medullam* > v. fr. *me|ole* > *mewle*, *mwèle* (*moelle*) ; *ovĭculam* > v.fr. *o|eille* > *weille*, *waille* (*ouaille*) ; esp. *cantado*, *cantao* > vulg. ou dial. *cantau*.

Là où la consonification n'est pas possible, intervient une simple fermeture, ce qui rapproche l'une des voyelles du type consonantique sans cependant l'identifier avec ce type. C'est le cas pour des voyelles toniques : lat. *-ē(b)am* > prov. etc. *-ia*. C'est aussi le cas pour des voyelles atones fr. *agréable* > vulg. *agriable*, fr. *beau* > dial. *biau*, esp. *real* > n. mexiq. *rial*, *peón* > *pión*, *pedazo* > *piazo*, etc. (*R. dial. r.*, I, 201)

L'ordre des voyelles importe peu : v. esp. *-ades* > *-aes* > *-ais*.

Les faits de ce genre sont innombrables dans les langues romanes et ont souvent une haute importance. Ainsi la consonnification en latin vulgaire de *ĕ* ou *ĭ* ou *ŭ* atones en hiatus, *filĭa* > *filya*, *vinĕa* > *vinya*, *vidŭa* > *vidwa*, a eu des conséquences incalculables dans le développement phonétique postérieur des idiomes néo-latins.

En principe la fermeture affecte celle des voyelles en contact qui est déjà le plus fermée par elle-même : *vinĕa*, *filĭa*.

L'inverse, quoique relativement rare, n'est pas impossible : *idonĕus* > *idonyus*, et s'explique par des raisons particulières d'accentuation : dans *idonĕus*, *ĕ* occupe une position beaucoup plus faible que *-u*.

La rencontre des voyelles à la frontière syllabique produit donc des effets de fermeture comme fait la rencontre des consonnes. Mais les effets de cette fermeture sont assez différents. Quand la fermeture n'aboutit pas à une consonification, elle a simplement pour effet de rendre plus aisément perceptible le changement de syllabe : *vĭa* l. vg. *véa* > esp. prov. *via*. Mais le plus souvent la fermeture aboutit à une consonification, qui peut être totale ou partielle. Si elle est totale, l'hiatus est supprimé *ipso facto* : *vinĕa* > *vinya*, *cantao* > *cantau̯*. Une syllabe disparaît.

Mais la consonification peut être partielle, c'est-à-dire que celle des deux voyelles qui tend à se fermer, se segmente en deux éléments : c'est l'un de ces deux éléments, celui qui touche la frontière syllabique, qui devient plus fermé que l'autre et se consonifie. Là est l'origine des consonnes transitoires si fréquentes dans certains idiomes romans : cat. *ideya* de *idea*, *veyí* de *vehí* < *vicīnum*, *tiyó* de *tihó* < *titionem* ; bal. *cowa* < *coha*, *prowa* < *proha*, d'où, par fermeture plus complète du segment consonifié, *cova*, *prova*, etc. Le résultat de la rencontre des voyelles à la limite syllabique est dans ce cas identique à ce qui se produit pour la rencontre des consonnes : une barrière vient s'interposer entre les deux syllabes.

Dans les cas de consonification partielle comme dans les cas de consonification totale, c'est en principe la plus fermée des deux voyelles en contact qui se ferme davantage. Dans le cas de cat. *idea* > *ideya*, l'*e*, plus fermé que l'*a*, s'est segmenté en *ei*, *ey*, et dans *proa* > *prowa*, l'*o*, plus fermé que l'*a*, s'est segmenté en *ou*, *ow*.

Parfois on peut hésiter sur le point de savoir quelle est, des deux voyelles, la plus fermée. Par exemple dans les cas

d'hiatus entre *i* et *u*, voyelles qui sont aux deux extrémités de l'échelle vocalique, quelle est celle des deux voyelles qui doit se segmenter ? Le cas est indécis. Certains parlers gascons le tranchent en segmentant, non l'*i*, mais l'*u*, *luidòrè* > *luwidòrè*, « louis d'or », sans doute parce que l'idiome a eu la vague perception que l'*u*, comparé à l'*i*, est doublement fermé, à la fois dans la région labiale et dans la région vélaire (*Ét. dial. land.*, 75).

La production d'une consonne transitoire dans les cas d'hiatus intérieur de mot est un phénomène des plus fréquents. Même lorsque l'épenthèse n'apparaît pas dans l'écriture, même lorsqu'elle échappe à la conscience des sujets parlants, la pratique courante de la parole supprime souvent l'hiatus par l'insertion entre les deux voyelles d'une légère consonne. Dans le fr. *il cria* et même dans *ébahi* un léger *y* se fait entendre à une oreille exercée.

Toutefois, quand les voyelles sont plus ouvertes, les développements transitoires deviennent plus difficiles, partant plus rares. L'hiatus peut persister alors, mais le heurt des deux voyelles est atténué le plus souvent par la continuité de l'émission vocalique qui sert en quelque sorte de pont entre les deux voyelles. Celles-ci conservent alors leur valeur syllabique et se distinguent l'une de l'autre par la différence des timbres, ou, si elles sont de même timbre, par des oppositions de hauteur musicale et en particulier par un fléchissement momentané de cette hauteur au passage de la frontière syllabique (voir Grammont, *Traité prat.*, 136).

Lorsque ce fléchissement et cette ondulation de la hauteur viennent à manquer, alors les voyelles, si elles sont de même timbre, se confondent. Le principe de la netteté phonologique est vaincu.

Le cas se présente fréquemment en espagnol moderne, du moins dans la prononciation rapide et familière : *albahaca*, *azahar*, se réduisent alors à *albaca*, *azar*. La

place que le mot à hiatus intérieur occupe dans le groupe phonique peut influer sur le traitement de l'hiatus. A l'intérieur du groupe phonique, la réduction est plus fréquente : *voy a leer* (= *ler*) *un libro*. Au contraire on prononce plus volontiers *lo acabo de leer* (= *leer*). Voir sur ces faits Navarro, *Pron. esp.*, 120.

Ces différences de traitement, basées sur l'accentuation du mot et sur le *tempo* ou le ton plus ou moins familier du discours, attestent la réalité de la lutte entre les deux principes qui régissent la syllabation : un principe destructeur de moindre effort et un principe conservateur et réparateur émanant d'une réflexion plus ou moins subconsciente.

La rencontre des voyelles à l'intérieur d'un mot, lorsqu'une des deux voyelles est accentuée, entraîne dans certaines conditions des déplacements d'accent, qui soulèvent des problèmes délicats.

Ces déplacements d'accents s'accompagnent ou non de changements de quantité et de timbre.

Pour l'époque latine, les faits sont bien connus quoique diversement, et d'ordinaire peu correctement, interprétés.

Il faut d'abord mettre à part le cas de *quĭētus* > *quētus*, où l'*ĭ* est devant l'accent qui n'a pas été déplacé. Le cas de *quĭa* > v. esp., v. port., v. it. *ca* est sans doute analogue. Il s'explique par la proclise. Dans les deux mots, la chute de *y*, et aussi partiellement celle de *w* vraisemblablement à une époque postérieure, sont, chacune dans des conditions différentes, le résultat de la syllabation (v. plus haut p. 312). A ces exemples on peut encore joindre le cas de *jan(ŭ)ārium* et mots analogues, où la chute des semi-voyelles s'explique comme il a été exposé plus haut.

Mais si, dans les cas précédents, il n'y avait aucune raison pour qu'il y ait, et s'il n'y a pas eu en fait, déplacement d'accent, ce déplacement, consécutif à l'hiatus, apparaît dans les deux séries de mots : *părĭētem*, *ăbĭētem*,

ăriĕtem d'une part, et *mŭliĕrem*, *filiŏlum* et autres mots en *-iŏlum* ou *ĕŏlum* d'autre part. Ces deux séries ont ceci de commun qu'il s'agit de proparoxytons primitifs dont la voyelle tonique est en hiatus.

Păriĕtem, *ăbiĕtem*, *ăriĕtem* sont devenus *paréte*, *abéte*, *aréte*, formes attestées vers le IIIe siècle (cf. Meyer-Lübke, *Einf.*, § 82). Entre les deux états se place le stade *pāryĕte*, *ābyĕte*, *āryĕte*; *āriĕtĕ crebro* est déjà une fin d'hexamètre chez Virgile. L'*é* long et fermé de *paréte*, etc. n'est donc intervenu que postérieurement à la consonification de l'*i* en hiatus.

Pour expliquer cet *é* fermé, on a invoqué l'analogie du nominatif *pariēs* (v. Meyer-Lübke, *loc. cit.*, citant R. Thurneysen). Il se peut que l'analogie ait aidé l'évolution. Mais il paraît peu vraisemblable qu'à elle seule l'analogie du nominatif ait suffi à changer *ĕ* en *ē* dans la série complète des trois mots. L'analogie procède d'ordinaire de manière plus capricieuse (v. p. 203). La régularité qui s'observe dans le traitement de ces trois mots est la marque non douteuse d'une évolution d'ordre phonétique. Nous verrons bientôt que les langues romanes, considérées à une époque postérieure, dans laquelle les faits sont moins malaisés à débrouiller, offrent des phénomènes analogues et dont la nature phonétique — et non analogique — ne peut être niée.

En tout cas l'analogie du nouveau nominatif n'explique pas la scansion *muliēris* chez Dracontius (cité par Bourciez, *Él.*, p. 39). A ce *muliēris* répond un latin vulgaire *mulyére*, lequel se perpétue dans ital. dial. *mogliére*, tandis qu'au latin classique *muliĕris* répond une forme seconde du latin vulgaire *mulyère*, lequel s'est continué en v. prov. *molhèr*.

En regard de la série de mots ayant *-yē-*, réduit ou non à *-é-*, se placent, outre la forme seconde *mulyère*, les formes en *-iŏlum*, *-ĕŏlum*, devenues *-yòlu* en latin vulgaire. Dans cette série de mots, il y a eu déplacement d'accent sans changement de quantité ou de timbre, puisque la voyelle accentuée est restée brève et ouverte.

En définitive, si nous nous rendons bien compte de la manière dont les choses se sont passées, il faut distinguer trois étapes : 1° consonification de l'*ĭ* atone en hiatus sans altération de l'*ĕ* suivant : *āryĕte* (Virgile). L'accent, chassé de sa place primitive par la consonification, s'est reporté sur *ĕ* ; 2° vers le IIIe siècle, à l'époque où les différences de timbre remplacent les différences de quantité, le *y*, agissant sur l'*ĕ* par assimilation, l'a fermé, d'où *paryéte* ; 3° sous l'influence de la syllabation (v. p. 311 suiv.), le *y* est éliminé, d'où *paréte*.

La série en *-ĭŏlum -ĕŏlum* en est restée à l'étape 1. Elle n'a pas connu l'état 2, parce qu'elle était phonétiquement dissemblable : *y* assimilait facilement l'*ĕ*, voyelle de la série palatale ; mais il a respecté l'*ŏ*, voyelle labio-vélaire.

Quant à la forme seconde *mulyère* dont l'*ĕ* ouvert ne peut être interprété de cette manière, et qui détone à côté de *mulyére*, *ab(y)éte*, etc., elle s'explique sans doute par le fait que l'*l* a été de bonne heure mouillée par le *y*. Les conditions n'étaient donc pas les mêmes. Le *y*, ainsi combiné avec *l*, n'a pu assimiler l'*ĕ* subséquent. Si notre interprétation est exacte, comme la chronologie de la palatalisation de *l* + *y* en latin vulgaire nous autorise à le croire. *mulyére* est une forme originaire d'un parler où *l* + *y* ont été maintenus plus longtemps distincts, chose qui s'est produite à Rome même dans une classe sociale plus relevée. Ce qui montre bien que l'influence de l'*l* est intervenue dans les cas de *mulyére*, *mulère*, c'est la divergence des traitements du *y* dans *mulere* d'une part et dans *abéte*, *paréte*, *aréte* de l'autre. Ici le *y* est tombé. Là il s'est conservé dans la mouillure de l'*l*.

Si donc nos vues sont exactes, la divergence du traitement des deux séries *ab(y)éte*, *par(y)éte*, *ar(y)éte ; mulyére* d'une part, et de *filyòlu*, *lintyòlu ; mulère* d'autre part, s'explique essentiellement par la différence des conditions phonétiques. Dans la première série la fermeture de la

voyelle qui a pris l'accent s'explique par une assimilation progressive exercée par le *y*. Dans la deuxième série la voyelle n'a pas subi cette assimilation, soit en raison de sa nature plus réfractaire à l'action du *y* (*-yòlu*), soit parce que ce *y* a perdu de sa force palatalisante et fermante par le fait qu'il s'est combiné avec *l* (*mulère*).

Mais ces deux séries de mots offrent un trait commun : c'est le déplacement de l'accent. Ici une même cause a provoqué le même phénomène : le déplacement de l'accent est la conséquence inéluctable de la consonification de la voyelle accentuée. Et cette consonification est le résultat des lois générales de la syllabation s'exerçant sur le traitement des voyelles en hiatus.

La tendance qui poussait la plus fermée des deux voyelles en hiatus à se consonifier a produit tous ses effets dans ces proparoxytons *abĭĕtem*, *filĭŏlum* devenus *abyete*, *filyolu*. Cette même tendance n'a produit qu'un effet incomplet dans le cas des paroxytons. Le latin *vĭam* est *véa* en latin vulgaire, lequel est devenu *via* dans une partie du domaine roman (prov. esp. ital. *via*), avec simple fermeture, sans consonification, de l'*é* fermé en hiatus. L'accent n'avait pas à changer de place. La différence du traitement de *vĭam* et de *abĭetem* a sa cause dans le fait que l'accent du paroxyton est plus énergique que celui du proparoxyton : cf. la diphtongaison de *ĕ* en italien : *piede* < *pĕdem* mais *tèpido* < *tĕpĭdum* (voir *Bull. Hisp.*, XXIII, 74-5).

Les faits sont donc moins complexes et moins contradictoires qu'il ne paraît de prime abord. Ils deviennent plus clairs encore si on les rapproche de faits analogues qui s'observent ultérieurement durant la période romane sur différents points du domaine néo-latin.

A la vérité le traitement des hiatus *-ía-* et *-úa-* en vieil espagnol n'est pas exempt d'obscurités. Dans le poème du *Cid*, le manuscrit de Per Abbat porte *dues* (= *duas*), *auie*

(= *abia*), *partien*, etc. Les hiatus *-ia-*, *-ua-* sont donc devenus *-ie-*, *-ue-*.

On pourrait croire que l'hiatus a eu pour effet de fermer simplement l'une des voyelles en contact. Contrairement à la règle générale, cette fermeture aurait affecté la plus ouverte des deux voyelles. La présence de l'accent sur *i* et *u* expliquerait ce traitement exceptionnel.

Examinons de près cette difficulté. — Deux explications sont possibles :

1° Ou bien *-ía-*, *-úa-* sont tout d'abord devenus *-íe-*, *-úe-*, sans déplacement d'accent. Les faits castillans auraient été, dans cette hypothèse, et à une première étape, parallèles à ceux que M. Leite de Vasconcellos a signalés dans le dialecte moderne de Miranda (*Rom.*, XXVIII, 600) : *mìę*, *tùę*, *sùę*, où il n'y aurait pas, d'après le philologue portugais, déplacement d'accent, et où l'*e* final, noté dans les documents mirandais modernes par un simple *e* (*mie*, *die*) serait très proche de l'*e* d'allemand *Tage*, *eine*.

En réalité, il est certain, bien que la chose ait été révoquée en doute (cf. Staaf, *Sa*, 290 ; Pidal, *Cid*, 273), qu'il y a eu déplacement d'accent. La preuve de ce déplacement nous est fournie par v. esp. *servías* > *sirvies*, *servían* > *sirvien*. La métaphonie (*Umlaut*) ne serait pas intervenue si l'*i* était resté voyelle. On a donc eu *sirvies* = *sirviés*, *sirvien* = *sirvién*, comme on a eu *súas* > *sués*, *dúas* > *dués* etc. Les rimes relevées par M. Menéndez Pidal (*Cid*, 274) dans des textes du XIIIe siècle en font foi : *sabien* : *bien* ; *fazien* : *bien*. Il faudrait donc admettre que l'étape *-íe-*, *-úe-*, succédant à *-ía-*, *-úa-* a rapidement fait place à *-ié-*. *-ué-*.

La chose n'est pas impossible, mais l'hypothèse suivante est plus vraisemblable parce qu'elle respecte la règle générale du traitement des voyelles en hiatus.

2° Dans cette hypothèse, *-ía-*, *-úa-*, sous l'influence fermante de l'hiatus, sont devenus *-yá-*, *-wá-*, c'est-à-dire que la plus fermée des deux voyelles en contact s'est consoni-

fiée, perdant son accent, lequel automatiquement s'est reporté sur la voyelle suivante. Cet état de chose est sans doute celui qui est attesté par le manuscrit de Berceo de l'Académie espagnole, où *-ía* imparfait de l'indicatif et terminaison de substantif ou d'adjectif est régulièrement monosyllabique : *S. Dom.* 398 b *Garzia Muñoz por nombre* (7 syllabes) cité par M. Menéndez Pidal (*Cid*, 273, n. 1). Je relève toutefois quelques exemples de *-ía* dissyllabiques : notes critiques de l'édition Fitz-Gerald : 7 a *auía*, 48 c *sabía* 51 a *dizía*. Aux conditionnels la forme dissyllabique est sans doute la plus fréquente : contre 74 b *sabrían*, je note : 73 d *abría*, 73 c *querría*, 73 b *sabría* ; le maintien des deux syllabes après consonne + *r* est conforme à notre théorie de la syllabation (v. p. 312).

De toute manière ces hésitations montrent que la phase *ya* a été sans grande durée en vieux castillan. Bientôt en effet, par une assimilation progressive, en tous points comparable à celle qui en latin vulgaire a fait passer *abyéte* à *abyéte*, *y* et *w* ont fermé l'*a* suivant en *e*, d'où *sirvies*, *dues*.

Il se peut, comme on l'a soutenu (Hanssen, *Das possesivpronomen in dem altsp. Dial.*, 22), que l'*s* et l'*n* finales aient joué leur rôle dans cette dernière transformation. Mais l'action des consonnes n'est qu'accessoire.

C'est ce que montrent le languedocien et le gascon.

Un certain nombre de faits bien et dûment observés dans ces deux domaines à l'époque actuelle vont jeter une lumière nouvelle et sur le traitement du vieux castillan et sur le traitement du latin vulgaire, dont les traitements gascon et languedocien ne sont qu'une réplique moderne.

Le languedocien *courdarié* de *courdaría* « corderie », *fournarié* de *fournaría*, *coumpagnié* de *coumpagnía*, etc. (Mistral *s. v.*), *krézyè* de *krézía* « je croyais », *bœvyé* de *bevía* « il buvait », *koryé* de *korría* « il faudrait » au point 779 de l'*Atlas linguistique*, *s. v*[is], etc. en regard de *gleyza*, *taula*, etc. respectivement *gleyzo*, *taulo*, etc. montrent bien

que la fermeture de *-a* final en *-e* peut se produire, dans les cas d'hiatus, indépendamment de la présence d'une consonne à la finale.

D'autre part ces formes en *-ye* attestent que le passage de *ía* à *ye* est antérieur, dans cette région, au passage de *-a* atone final à *-o*, là où ce passage a eu lieu (*taulo*, *gleyzo*). Cette antériorité se vérifie par exemple pour le point 861 de l'*Atlas linguistique de la France : krezyè*, *abyèz* « tu avais », *bœvyé*, *fudrié* « il faudrait » mais *glèyzo* « église ». De même aux points 757, 871, 862-3 pour les mêmes mots. Au contraire les points 777-8 qui ont *krezyọ* « je croyais », *abyọz* « tu avais », (*be*)*vyọ* « il buvait », etc. en face de *gleyzo*, attestent un déplacement d'accent chronologiquement postérieur au passage de *-a* atone final à *-o*.

Il en est de même en Gascogne. A Saint-Christaud, dans le Volvestre, près Montesquieu, M. J. Ducamin a noté (*Mélanges Couture*, 193 suiv.) *coumfraryọ* de *coumfrarịo*, *calyọ* de *calịo* en regard de *dịto* < *dīctam*, *dịgo* < *dīcat*. Cf. encore le luchonnais *espyọ* d'*espịo*, *mairwọ* de *mairụo* cités par M. Grammont (*RLR*, LIX, 407).

Le point 689 de l'*Atlas linguistique* en est à une étape intéressante, antérieure d'un degré à celle qu'atteste *krezié* en regard de *gleyzo* que nous signalons plus haut en languedocien au point 681 de l'*Atlas*. Les formes *aruzya* < *resīnam*, *ustya* « hostie », *pulya* « poulie » en regard de *gleyzo* révèlent dans cette région un déplacement d'accent antérieur au changement de *-a* atone final en *-o* et non suivi d'une altération du timbre de l'*-a*. Cette étape concorde bien avec l'état attesté dans le manuscrit de Berceo de l'Académie espagnole.

Les exemples gascons et languedociens, suivis — bien qu'imparfaitement — dans leur développement géographique d'après les cartes de l'*Atlas linguistique de la France*, sont instructifs en ce qu'ils montrent que le déplacement d'accent consécutif à la consonification des voyelles en

hiatus originairement toniques est un fait imminent, qui a pu intervenir, et est intervenu en fait, à des époques très diverses, indépendamment des consonnes adjacentes, indépendamment même de la nature de la voyelle en hiatus originairement atone : en languedocien et en gascon modernes, *ịo* est devenu *yọ* tout aussi bien que *ịa* est devenu *yạ* puis *yẹ́*. Le cas de *coùmfraryọ* est le pendant exact de lat. vulg. *filyọ̀lu*. Tandis que le *y* a, presque partout en Gascogne et en Languedoc, réussi à fermer l'*-a* en *-e* (*fournaryé*), il a été sans influence sur la vélaire *-o* (*coumfraryọ*).

S'il est légitime, comme nous le pensons, de rapprocher les faits modernes, ceux du moyen âge, ceux enfin de l'époque latine, et de les éclairer les uns par les autres, nous conclurons qu'en latin vulgaire, comme en espagnol, comme dans le sud de la France, c'est toujours la même force qui agit : la tendance à la fermeture et, si possible, à la consonification des voyelles en hiatus. Cette tendance qui s'affirme, du moins dans le domaine des langues romanes, comme une tendance de phonétique générale, n'est elle-même en quelque sorte qu'un corollaire de la tendance qui pousse les langues romanes — comme la plupart des langues indo-européennes ou sémitiques — à réaliser dans la chaîne parlée une succession régulièrement croissante et décroissante des apertures.

Si, en dépit de cette tendance, une foule d'hiatus persistent dans les langues néolatines, et s'il s'en crée toujours de nouveaux, si les remèdes apportés laissent souvent les cas d'hiatus à mi-chemin de la guérison, aucun linguiste averti ne songera à s'en étonner. On sait assez qu'il y a souvent lutte entre la phonologie et la phonétique (comparer Grammont, *RLR*, LIX, 405-6). Toute langue étant soumise à des influences multiples et diverses, il s'y produit fatalement des états aberrants que la langue en travail ne parvient ni à éliminer du premier coup, ni même à réduire jamais complètement selon la norme désirée.

Dans une langue considérée à un moment donné de son développement, il y a le plus souvent conflit entre l'état phonétique résultant de conditions historiques diverses et la norme idéale que les individus essaient confusément de réaliser.

Pour ce qui concerne la structure des syllabes, il y a souvent discordance entre la répartition des explosions et implosions successives et la répartition des apertures. Le passage d'un phonème à un autre peut réaliser une diminution d'aperture tandis que le premier phonème fait partie d'un chaînon explosif (lat. *stat*). Deux apertures consécutives peuvent être d'un degré trop proche l'une de l'autre, soit à l'intérieur d'une même syllabe (esp. *fruente*) soit à la frontière syllabique (lat. *vinĕa*).

De ce conflit peuvent résulter les conséquences les plus diverses : 1° conservation de phonèmes dans leur état étymologique par réaction contre une innovation qui se développe par ailleurs dans l'idiome (esp. *fuente* et non **huente*) ;

2° amuïssements de phonèmes (lat. vulg. *quētum* de *quiētum* ; esp. *fruente* > *frente*) ;

3° production de phonèmes nouveaux (l. v. *iscolasticu* ; wall. *sikol* « école » ; vosg. *ékèrwel* « écrouelles » ; fr. *douve*, etc.) ;

4° altération de phonèmes, soit par consonification d'une voyelle (*vinĕa* > lvg. *vinya*) ; soit par fermeture des voyelles (prov. *via* de lvg. *véa*) ; soit par ouverture (fr. *trwa* de *trwè*) ; soit par fermeture des consonnes (*dampnum* de *damnum*) ; soit par ouverture des consonnes (gasc. *dauna* < *dŏmna*), etc. ;

5° déplacements d'accent (lat. vg. *filyǫlu* ; gasc. *coumfraryǫ* ; etc., etc.).

On peut dire que les effets de la syllabation sur le vocalisme et le consonantisme des langues romanes sont si variés que tous les phénomènes qui s'observent dans ce domaine linguistique en phonétique diachronique peuvent en être affectés plus ou moins directement.

La syllabation est un principe général de phonétique ayant avec la différenciation des rapports étroits. Nous l'avons déjà signalé en passant. Dans le développement de certaines innovations, différenciation et syllabation se pénètrent en quelque sorte l'une l'autre.

Lorsque l'esp. *flor* garde son *f* initiale au lieu de la faire passer à *h*, lorsque v. fr. *roide*, prononcé *rwède*, devient *rwad* ou même *rèd*, lorsque lat. *quiētum*, devient *quētum*, lorsque fr. **gen're* devient *gendre*, lorsque gasc. *pruè* devient *pruwe*, etc., c'est que la différenciation est venue maintenir, rétablir ou perfectionner l'alternance régulière et la correspondance des explosions et des implosions d'une part et des apertures croissantes et décroissantes d'autre part.

Le principe même de la syllabation, considérée comme une suite d'explosions et d'implosions, d'accroissement ou de diminution d'aperture, est au principe de différenciation ce que l'envers d'une étoffe est relativement à l'endroit.

Différenciation et syllabation sont fonction l'une de l'autre.

Toutes deux sont, dans une certaine mesure, des forces intelligentes, qui réagissent contre les forces brutales d'inertie. Ce que celles-ci menacent, elles le défendent. Ce que celles-ci défont, elles le refont. Ce que celles-ci enfin ont anéanti, elles le remplacent.

Et maintenant que le caractère général de certains changements phonétiques apparaît clairement à qui a bien voulu se donner la peine de nous suivre, n'avons-nous pas le droit de nous tourner vers nos spirituels — et trop spiritualistes ! — néolinguistes, qui accablent de leur mépris la phonétique « étude du mouvement des organes phonateurs ».

« Est-ce la richesse des produits des organes phonateurs nous disent-ils (*Faillite*, 95), qui doit servir de base dans l'appréciation de la vitalité des parlers, ou est-ce la production de l'activité cérébrale ? »

De l'activité cérébrale ? répondrons-nous. Certains développements phonétiques en supposent au moins autant que ces faits de lexicologie et de sémantique pour lesquels les géographes réservent leur admiration.

Car enfin quelle comparaison peut-on établir, si l'on se place au point de vue de l'activité cérébrale, entre l'application d'un des principes généraux de la phonétique qui viennent d'être exposés et les principes de l'homonymie ou principes analogues que la Géographie linguistique a la prétention d'avoir découverts ?

Doit-on s'émerveiller de voir certains patois désireux d'échapper aux dangers d'une étymologie populaire, remplacer *il pleut* par *il mouille* ou *il tombe de l'eau* (*Faillite*, 89) ? Et doit-on considérer comme sans importance et sans intérêt l'étude des lois phonétiques générales, dont une ou deux à peine ont été bien insuffisamment esquissées, pour ce qui concerne une faible partie du domaine roman, dans ce chapitre déjà trop long ?

Le principe de substitution lexicologique sous l'influence de l'homonymie, lequel régit, au dire des géographes, la lexicologie et la sémantique, met en jeu une activité intellectuelle à vrai dire enfantine.

L'application de principes tels que la différenciation ou la syllabation, pour ne prendre que ces deux exemples, exige de la part des sujets parlants un travail délicat d'appréciation, d'évaluation, de compensation, outre la notion plus ou moins nette d'un système abstrait véritablement complexe.

Ce travail, pour s'exercer dans le domaine du subconscient — dont font partie d'ailleurs les principes d'évolution lexicologique soi-disant supérieurs — n'en atteste pas moins une « activité cérébrale » collective, dont l'étude se signale comme étant des plus attachantes. Et, s'il n'y a de philosophie que du général, n'est-ce pas à propos de ces lois phonétiques « aveugles » — dont certaines sont si clairvoyantes — qu'il est loisible de faire de la philosophie ?

« Les principes lexicologiques de l'homonymie, de l'étymologie populaire, nous dira-t-on, sont généraux aussi, puisqu'ils se vérifient pour plusieurs mots en plusieurs régions et qu'ils existent en dehors de ces mots particuliers, de ces régions particulières, où on en constate l'application. » — Il n'en est pas moins vrai que ces principes ne trouvent leur application que dans des faits fragmentaires, dans des mots plus ou moins isolés, à propos desquels on les vérifie chaque fois à l'exclusion de tous les autres. Les principes phonétiques au contraire exercent leur action sur des séries de mots, non seulement dans tous les cas où apparaît un seul et même phonème placé dans les mêmes conditions, mais encore sur des classes entières ou des catégories entières de phonèmes placés dans les mêmes conditions.

Les progrès de la lexicologie sémantique, où la géographie linguistique a eu, comme nous le verrons bientôt, une si grande part, n'annuleront pas l'intérêt des recherches phonétiques.

Le lexicologue qui a reconstitué la généalogie d'un mot, de deux mots, de dix mots ou plus, au prix des recherches les plus patientes, avec une subtilité prodigieuse, est vraiment digne d'éloges.

Et l'on pourrait en dire autant du juge qui a instruit le procès et retracé les faits et gestes d'un ou de plusieurs individus.

Mais le sociologue qui, s'élevant au-dessus des contingences particulières, pose les lois de la criminalité ou de tels autres faits sociaux de nature générale et d'origine consciente, subconsciente ou inconsciente, n'exerce-t-il pas son activité cérébrale dans un domaine où les problèmes qui se posent ont une plus haute portée philosophique ?

TROISIÈME PARTIE

LES AUTRES PROBLÈMES

XI

LE PROBLÈME LEXICOLOGIQUE ET SÉMANTIQUE

Comme le dit avec beaucoup de vérité M. Terracher (*B. S. L.*, XXI, 152), on a publié dans le domaine de la linguistique romane trop de prétendus traités de « phonétique » où le développement propre à chaque langue n'apparaît pas ou bien n'est marqué « que dans des notes éparses, sans cohésion ni principes directeurs ».

Il est vrai que mieux vaut encore trouver dans ces ouvrages des tableaux tout nus de correspondances phonétiques matériellement exactes, que les plus séduisantes théories du monde fondées sur des « principes directeurs » radicalement faux (v. p. 139 suiv., 251, 262, 266 suiv.).

Mais enfin, dans un cas comme dans l'autre, — et plus encore dans le second que dans le premier —, la phonétique, science de l'évolution des phonèmes, risque d'être remplacée, selon l'énergique expression qu'a employée M. Grammont (*R. L. R.*, XII, 586), par une véritable « caricature de la phonétique ».

Il serait exagéré de dire que la lexicologie, sans la géographie, n'est qu'une caricature. Mais on peut hardiment affirmer que, depuis la naissance et les progrès de la géographie linguistique, cette dernière discipline est devenue l'auxiliaire indispensable de la sémantique et de la lexicologie.

C'est grâce à la géographie que cette partie de la science

linguistique qui est consacrée à l'étude diachronique du vocabulaire et des significations des mots, a véritablement pris conscience d'elle-même. Il fut un temps où « la vie des mots » et les évolutions sémantiques étaient considérées comme faisant partie d'un domaine de la linguistique où la fantaisie et le hasard régnaient en maîtres.

On constatait la naissance des mots, on s'amusait à suivre les péripéties réelles ou supposées de leur existence, on enregistrait leur mort, et là se bornait à peu près le travail du linguiste. Au petit bonheur, on remarquait que *ponere* « placer », dans son passage du latin au français *pondre*, a subi une restriction de sens, et qu'inversement lat. *colare* « filtrer », aboutissant à fr. *couler*, a vu sa signification s'élargir.

Mais le pourquoi et le comment de ces extensions et de ces rétrécissements sémantiques, les lois de la naissance, de la vie et de la mort des mots, étaient laissés dans l'ombre.

Un des principaux mérites de M. Gilliéron, parmi tous ceux qu'une critique impartiale ne peut manquer de lui reconnaître, est d'avoir tourné l'attention des linguistes vers l'étude méthodique et raisonnée de ces phénomènes, et d'avoir voulu expliquer des faits, qui non seulement étaient restés sans explication jusqu'à lui, mais que personne n'avait sérieusement songé à expliquer d'une manière scientifique.

Il est le premier à avoir posé et il est le premier à avoir essayé de résoudre le problème sémantique et lexicologique.

La partie de son œuvre qui n'est pas purement documentaire, mais qui est théorique et consacrée à l'interprétation des matériaux de l'*Atlas*, doit le plus clair de sa valeur à cet effort puissant, à cette « bewunderungswürdiger Folgerichtigkeit » que M. Meyer-Lübke admire en lui à juste titre.

Épris de logique, M. Gilliéron écarte de parti pris « le jeu du hasard » (*Abeille*, 148). Dans le mouvement du vocabulaire, dans le développement des significations, il s'attache à retrouver un enchaînement rationnel. Et, si les solutions qu'il propose ne sont pas toujours définitives, du moins a-t-il le mérite dans nombre de cas particuliers d'avoir été l'un des premiers, sinon souvent le premier, à signaler les problèmes.

Sans aller jusqu'à prétendre, comme il le fait (*Faillite*, 94) qu' « il n'est pas un mot gallo-roman dont on sache l'histoire, et que tout ce qui a été fait à ce sujet est quelquefois à reprendre, presque toujours à refaire du tout au tout », on peut dire sans exagération que la géographie linguistique, telle que l'a imaginée l'auteur de l'*Abeille*, a renouvelé l'étude du vocabulaire.

Il est vrai que la géographie ne supplée pas à tout. De même que la phonétique géographique ne constitue pas, comme nous l'avons vu, toute la phonétique, de même la lexicologie géographique n'est pas la somme de la lexicologie.

On peut même assurer que la lexicologie géographique, telle que l'a conçue et pratiquée M. Gilliéron, est elle-même dans un certain sens géographiquement incomplète.

En effet, si l'on considère que la lexicologie englobe l'étude des mots et de leurs significations — deux objets à peu près inséparables — la recherche peut et doit se poursuivre à l'intérieur de ce domaine dans deux directions opposées.

D'une part, il est possible d'étudier la signification des mots et les changements que ces significations ont subies dans le temps et dans l'espace. Cette partie de la lexicologie est ce que Michel Bréal appelle la *sémantique* et que les Allemands ont décoré du nom de *sémasiologie*. D'autre part il est pos-

sible de cataloguer les mots servant à traduire une idée donnée et qui peuvent différer dans l'espace et dans le temps même à l'intérieur d'une seule famille de langues ou d'un groupe relativement cohérent de patois. Cette partie de la lexicologie est ce que l'on a nommé l'*onomasiologie*.

De ces deux disciplines, la première part de la forme matérielle du mot pour aboutir à la pensée (σημασία « signification », σημαντικὴ τέχνη) ; la seconde part de la pensée, de la signification, pour aboutir au mot (ὀνομασία « appellation, dénomination »).

Or c'est la répartition géographique des dénominations que nous fournit l'*Atlas linguistique*. C'est sur la géographie onomasiologique que sont bâties les études linguistiques de M. Gilliéron.

On peut concevoir des cartes sémasiologiques ou sémantiques, donnant la répartition dans le monde roman du sens des mots latins ; et, comme pour certains mots, ces sens seraient extraordinairement nombreux et complexes, il devrait dans plusieurs cas y avoir nécessairement plus d'une carte sémasiologique pour un même vocable. Il ne serait d'ailleurs possible de dresser ces cartes qu'après une première enquête onomasiologique et phonétique.

Quelques difficultés pratiques que doive présenter l'établissement d'un atlas sémasiologique, celui-ci n'en éclairerait pas moins certains faits obscurs de la vie des mots.

Il est juste de reconnaître que l'auteur de l'*Abeille* s'est plus d'une fois placé sur le terrain sémasiologique. Certaines cartes jointes à ses études de géographie linguistique sont même parfois, au moins partiellement, des cartes sémantiques. Mais ce fait est exceptionnel, et d'une manière générale on peut regretter l'absence d'une collection de cartes de ce genre qui permettrait, par contre-partie, la vérification des théories exposées par l'auteur.

Les dictionnaires des langues, dialectes ou parlers

romans peuvent compenser dans une certaine mesure, à la condition d'être maniés judicieusement, l'absence d'atlas sémantiques. La pratique de la méthode géographique ne peut dispenser le lexicologue de recourir à cet élément d'information, pas plus qu'elle ne l'autorise à perdre de vue les faits de vocabulaire attestés en latin. On ne saurait trop le répéter, la cartographie dialectale moderne ne doit pas masquer les points de repère précieux que la connaissance de la latinité fournit au lexicologue tout aussi bien qu'au phonéticien.

C'est ainsi que M. Gilliéron est frappé de l'aspect incohérent des aires géographiques de *venche* et de *pervenche* (*Abeille*, 231, suiv.) : « L'ensemble des pays romans ne connaît que le type *pervinca* : le type *vinca* n'existe qu'en langue d'oïl, et là, il n'est que sporadique, quoique déjà ancien. Or il est invraisemblable : 1° que le territoire de la Romania occidentale, le plus récemment romanisé, ait *vinca*, tandis que les autres auraient exclusivement *pervinca* ; 2° que ce territoire le plus récemment romanisé ait les deux types à la fois ; que ceux-ci y apparaissent... en des aires séparées, non contiguës, qu'enfin *pervenche* semble y être antérieur à *venche* d'après les textes que nous fournissent nos dictionnaires. »

Nous reviendrons (p. 355) sur cette question de la date de romanisation, dont on nous semble tirer dans ce cas particulier comme dans beaucoup d'autres, des conséquences excessives.

Mais, pour expliquer la configuration irrégulière des aires de notre mot, point n'est besoin de recourir à un raisonnement compliqué (*ib.*, 231-7), à l'hypothèse d'une étymologie populaire, où l'adjectif *pers* désignant une couleur jouerait un rôle doublement louche, sémantiquement et morphologiquement, à l'artifice d'une fausse coupe *per* + *venche*, etc.

Il suffit de savoir que la « pervenche » ne s'est dite en

latin ni *vinca* ni *pervinca*. Un simple coup d'œil jeté sur les dictionnaires latins — ces béquilles que la géographie linguistique rejette avec présomption au risque de trébucher — nous apprend que la « pervenche » était *vincapervinca*. C'est *vincapervinca*, écrit en un seul mot ou en deux mots, au gré des scribes, qui figure chez Pline, XXI, 11, 39 : trois manuscrits ont *vicapervica*, deux ont *vincapervica*, où le déficit des nasales s'explique aisément par l'omission des *tildes*, accident graphique assez commun.

Il en est de même pour 27, 99. La forme abrégée *pervinca*, que Forcellini et Freund signalent comme secondaire, n'est attestée par ces lexicographes que dans l'*Apuleji herbarium*, faussement attribué à Apulée, et postérieur de plusieurs siècles à l'œuvre de ce polygraphe.

C'est donc *vincapervinca* qui est la base des mots romans. Et dès lors on comprend que cette forme, longue, phonétiquement compliquée, terrain tout préparé pour la dissimilation, l'haplologie syllabique et d'autres causes d'abrègement encore, se soit réduite tantôt par le commencement, tantôt par la fin : *vinca* ou *pervinca*.

Sans doute cette abréviation n'est pas exactement de même nature que celle qui de *vivipera* a fait *vipera* (haplologie syllabique proprement dite). Elle est différente aussi de celles qui ont produit v. ital. *cucco* < *cuculum* en regard de fr. *coucou*, fr. *gourde* < *cucurbita* en regard de prov. *cogorda*, piém. *kusa* < *cucutia* en regard d'it. *coccuzza* « tête » etc. Mais, en dehors même des cas où la langue évite la répétition à l'intérieur d'un mot d'une ou plusieurs syllabes identiques ou approchantes, combien n'y a-t-il pas d'exemples de mots abrégés, dans toutes sortes de langues, par suite d'une ellipse, que ce soient des noms propres à deux thèmes (gr. Αἵμων pour Εὐ-αίμων) ou de simples noms communs (gr. πίτυς « pin » pour un composé répondant à skr. *pītu-dāru*) ?

Que l'abrègement pour un même mot se fasse, suivant

les temps et les lieux, tantôt par le début tantôt par la fin, c'est ce que prouve entre autres exemples fr. *aéroplane* devenu *aéro* à un moment donné dans un certain milieu, en regard de *ripyan* usité à Vindelle (Charente : cf. Terracher, *Aires*, 39).

Il est facile de concevoir que des abréviations de ce genre se produisent sans régularité géographique. Le tableau « bigarré » du mot « pervenche » dans la Gaule romane doit sa bigarrure à l'étrangeté même de la forme latine. La forme *vervenche*, signalée par M. Gilliéron (*ib.*, 235), n'est peut-être que la forme primitive *vincapervinca*, avec un *v* qui représente soit le *v* initial *vincapervinca* > **v[incav]-ervinca*, soit le *p* intervocalique *vincapervinca* > **[vinca]ver-vinca*, suivant la manière dont ce mot drôlement bâti a pu être accommodé.

Mais, quoi qu'il faille penser de cette forme particulière *vervenche*, l'adoption de notre point de départ *vincapervinca*, qui est la seule base autorisée par la lexicographie latine, non seulement nous permet d'expliquer « l'assiette géographique de *venche* », mais encore nous dispense des expédients auxquels on a recours (*Abeille*, 234-5) pour nous démontrer que, dans *pervenche*, *per* a été senti comme adjectif féminin. Le féminin de *pers* est *perse*, seule forme connue. Dans l'hypothèse que nous combattons, on devrait avoir **perse venche*. Et l'auteur de l'*Abeille* ne nous donne aucune bonne raison pour expliquer qu'on ne l'a pas eu.

Quant au conflit sémantique entre la *pervenche*, « plante à fleur bleue » et la *pervenche* « plante toujours verte », il est présenté sous un jour dramatique (*ib.*, 232-3), mais n'ôte rien à la vraisemblance de notre explication.

Si donc notre manière de voir est juste, *venche* et *pervenche* seraient deux pièces curieuses dans le musée de la lexicologie française : en vertu d'une véritable bipartition linguistique, au lieu de laisser tomber purement et simplement un de ses éléments nécrosé, — mutilation ordinaire

—, le mot s'est partagé en deux tronçons ayant pris chacun une vie séparée : ainsi ald. *Frida* et *Rike* pour *Friderike* ; fr. *aéro*, char. *ripyan* pour *aéroplane*.

Qu'il s'agisse de la « vie des mots », de leur naissance, de leur mort, ou même, comme dans le cas précédent, à vrai dire exceptionnel, de leur dédoublement, qu'il s'agisse de l'évolution de leur contenu sémantique, la géographie livrée à ses seuls moyens est impuissante à expliquer toutes les innovations que l'on constate dans ce domaine. Toute une catégorie de changements de sens échappe à la géographie et dans ses causes et dans la démonstration qui peut en être donnée.

Il est extrêmement fréquent qu'il se produise des déplacements de sens sous l'action de certains faits sociaux d'origine locale, au même point géographique, et sans qu'il y ait migration d'aucune sorte. La naissance dans une agglomération humaine de nouveaux groupements d'intérêts et de relations, sinon de nouvelles classes sociales, entraîne presque fatalement des créations lexicologiques et des glissements sémantiques.

En passant d'une langue commune qui se parle en un point donné, à la langue d'un clan social plus restreint ayant sa résidence au même point, un mot éprouve le plus souvent une restriction de sens (v. Meillet, *Ling.*, 257 ; cf. Bréal, *Sémantique*, 122).

Qu'il représente *bĕstia* avec une altération phonétique ou morphologique plus ou moins considérable, l'espagnol *bicho* a pris des significations bien différentes. Aux sens courants de la langue commune, ceux de « bestiole, personne ridicule » qui sont déjà des sens rétrécis ou figurés, s'ajoute le sens plus particulier encore de « taureau » dans la langue spéciale des habitués du *redondel*, à peu près comme en grec moderne le mot ἄλογον « cheval », proprement « la bête », tire sa signification étroite du jargon des cavaliers.

Le latin *cibata* « ration », déverbal de *cibare* « nourrir », a pris, dans le langage des éleveurs ou des conducteurs de chevaux, ici, le sens particulier d'avoine, prov. *civada*, parce qu'en France on a de tout temps donné de l'avoine aux chevaux, mais là, le sens différent mais non moins restreint d' « orge », esp. *cebada*, parce qu'en Espagne c'est d'orge qu'on les nourrit principalement.

Inversement, un mot qu'une langue commune emprunte à un parler spécial, revêt par cela même une acception plus générale. Ainsi *pecunia* a dépouillé l'idée de *pecus* qui a existé tout d'abord dans la langue des éleveurs latins. Lorsqu'**arripare* a passé de très bonne heure de la langue nautique à la langue de tout le monde, il a pris un sens qui n'a plus rien de nautique, fr. *arriver*, prov., cat. *arribar*. Et il est curieux de voir l'espagnol et le portugais, échappant à cette extension sémantique, conserver à *arribar* le sens de « aborder », mais employer un autre vocable nautique dans l'acception générale : *llegar*, *chegar* = *plicare* [*vela*] ou (*ap*)*plicare* [*navem*], c'est-à-dire « arriver [au port »]. Les faits de ce genre sont si fréquents qu'on les voit se reproduire dans les langues les plus diverses. Ils ont été analysés dans leur ensemble par M. A. Meillet qui leur a consacré un article important dans l'*Année sociologique*, 1905-6 (voir *Ling.*, p. 230 suiv.).

A ces exemples de restriction et d'extension de sens, il serait loisible d'en ajouter un grand nombre d'un caractère différent : ils montreraient que des changements de signification, des substitutions, des créations, des déchéances de mots ou de significations, des mouvements lexicologiques ou sémantiques de tout ordre peuvent être dus soit à des causes sociales du genre de celle qui vient d'être indiquée, soit à des causes psychologiques individuelles généralisées et consistant dans un jeu complexe d'associations et d'aperceptions.

Très souvent ces innovations se produisent initialement

en dehors de toute condition géographique caractérisée ou du moins ne donnent aucune prise à l'application des critères de superposition ou de configuration des aires. Ce sont des circonstances de fait qui expliquent la fortune d'un mot ou le développement d'un sens.

Que fr. *gazer* en soit arrivé à signifier « aller vite » dans l'argot des chauffeurs d'auto, c'est une conséquence linguistique d'un dispositif purement matériel relatif à l'admission des gaz dans un moteur à explosion. Que *poilu* se soit répandu dans le sens de « soldat français », que *marmiter* ait été doué d'une existence plus ou moins éphémère, ce sont des faits dont la géographie à elle seule ne peut en aucune façon nous rendre compte, et dont l'histoire au contraire fournit l'explication circonstanciée.

Il n'en est pas moins vrai qu'une étude diachronique de sémantique et de vocabulaire ne peut que gagner, là où la chose est possible, à être appuyée sur la géographie. Sans le secours de la géographie, la sémantique est réduite le plus souvent à l'énonciation de simples possibilités : elle apporte, à défaut de démonstrations, ce que certains philosophes appellent de pures « monstrations ».

Au contraire, dans bien des cas, la combinaison raisonnée des deux principes qui ont été exposés plus haut, celui de superposition et celui de configuration géographiques, fournit au lexicologue une démonstration aussi rigoureuse qu'il est possible en l'espèce, de faits qui, sans cela, demeureraient à l'état de simples hypothèses. Plus d'une explication proposée dans la *Faillite de l'étymologie phonétique* gagnerait à être appuyée sur une documentation géographique appropriée. C'est la rigueur de cette documentation qui communique l'essentiel de leur valeur à certaines des études lexicologiques que M. Gilliéron nous a données depuis « *Serrare* » *dans la Gaule romane* jusqu'à l'*Abeille*.

Dans une aire de la France du Nord-Est, à cheval sur les départements des Ardennes, de la Marne et de la Haute-Marne, *apis* et *avicellus* ont tous deux disparu. C'est la confusion phonétique des deux mots qui explique cette disparition : « le vol *dézés* » pouvait être dans cette région à la fois le vol *déz és* « des abeilles » et le vol *d'ézés* « d'oiseaux ». La disparition bilatérale des deux mots remplacés dans cette région par des vocables introduits à la hâte dans leur nouvelle fonction, *jeune*, *alouette*, *oiselet*, etc., est le résultat de cette confusion, et le principe de superposition donne de ce fait une preuve véritablement convaincante (*Abeille*, 66, suiv.).

Ce phénomène lexicologique de l'élimination unilatérale ou bilatérale des mots entrés phonétiquement en conflit, a été découvert et admirablement mis en lumière par le fondateur de la géographie linguistique. La théorie de l'homonymie est une des plus fécondes qui aient été proposées en linguistique depuis de nombreuses années, et tout récemment M. A. Meillet l'appliquait à l'étude dynamique du vocabulaire indo-européen.

Les conséquences de l'homonymie sont doubles ; elles sont à la fois négatives et positives. Elles sont négatives en ce sens que le choc des homonymes, ou pour parler le langage imagé de M. Gilliéron, leur « télescopage », est un élément destructeur. Les mots qui se sont télescopés disparaissent. Mais cette disparition engendre un mouvement inverse de réparation, de substitution. *Mouche à miel*, etc. d'une part, *jeune*, *alouette*, *oiselet* d'autre part, viennent combler la double lacune qu'a produite la double défaillance d'*apem* et *d'avicellum*.

En outre l'introduction de sens nouveaux dans *alouette*, *oiselet* etc. ou substituts analogues, ne se produit pas toujours sans dommages pour ces vocables. Surchargés de significations, ces mots à sémantisme hypertrophié en appellent d'autres à leur aide pour être soulagés au moins partiel-

lement d'un faix trop lourd, et il s'ensuit tout un mouvement dans une partie plus ou moins importante du lexique.

Telle est une des causes initiales qui peuvent entraîner des perturbations dans la vie des mots ou des déplacements de significations.

Les monosyllabes sont spécialement menacés par l'homophonie : véritables « mutilés phonétiques », formellement mal caractérisés, ils sont éminemment sujets à disparaître.

Certaines langues exotiques, le chinois, l'annamite, le dahoméen, etc., ont remédié aux inconvénients du monosyllabisme par l'introduction d'intonations différentes, servant à caractériser le sens des mots qui ne sont homophones que par leur timbre. Ce chant perpétuel, aux notes ultra-brèves, procédant par saccades, exige une gymnastique laryngienne ininterrompue. Comme les cordes vocales supérieures servent pour la production des notes aiguës et les inférieures pour celle des notes graves (voir Grammont, *R. L. R.*, LX, à propos du livre de Max Devé, *La voix harmonieuse*, 1920), le passage incessant d'un point d'articulation à l'autre, de la « voix de tête » à la « voix de poitrine », entraîne une fatigue considérable des sujets parlants, ce qui fait que les Chinois, par exemple, sont relativement avares de paroles. Telle est sans doute la raison pour laquelle les langues romanes, instruments de communication des plus perfectionnés (v. chap. IV, p. 114), n'ont point eu recours à l'intonation du moins comme moyen courant de caractérisation grammaticale ou sémantique des vocables. Les variations mélodiques ne s'y heurtent pas, en principe, de syllabe à syllabe ou même à l'intérieur d'une même syllabe ; elles se développent harmonieusement le long de la courbe prolongée de la phrase.

Et, comme les monosyllabes homophones étaient un danger pour la clarté de la langue, les idiomes romans ont tendu à les éliminer, soit que les mots fussent déjà mono-

syllabiques en latin, soit qu'ils le fussent devenus au cours de l'évolution postérieure. La substitution de *bucca*, *perna*, *camba*, etc. à *os*, *crus*, etc., qui est un des traits caractéristiques du roman commun, n'est pas sans avoir des causes phonétiques. Plus tard, dans le Valais, en certains points, *ovum* s'est réduit à *ụ* : pour remédier aux inconvénients d'une mutilation si grave, certains parlers actuels de la région remplacent « œuf » par « cocon » (*Abeille*, 69). De la même manière, dans le nord de la France, *mouche à miel*, etc., ont suppléé *apis* réduit à une simple syllabe.

Les exemples de ce procès lexicologique ont été accumulés par l'auteur des *Études de Géographie linguistique*, de l'*Abeille*, etc., et les démonstrations qu'il en a données demeurent des modèles de discussion serrée où la logique règne en maîtresse, et où aucune part n'est laissée volontairement à l'arbitraire et à l'à peu près.

Des deux principes de démonstration géographique, c'est d'ordinaire le plus probant, celui de superposition des aires, qui est invoqué. Il trouve son application dans tous les domaines. Un exemple nouveau et très clair nous est fourni par le *Petit Atlas linguistique des Landes*.

La carte 34 « aubépine » nous montre le domaine partagé en quatre grandes aires *brọk*, *bẹwk*, *brœ*, *brẹzịk*. Dans l'aire *bròk* s'insère une double enclave *brokasạñ*, *brokblạñ*. La présence de cette enclave en cet endroit précis (1,10, 2) n'est pas un effet du hasard. La carte 69 « bruyère » nous révèle, elle aussi, une aire *bròk*, flanquée d'une aire *tụyẹ*, *tụyẹ*, *tụjẹ*. Mais aucun des points où *bròk* signifie « bruyère » ne possède *bròk* « aubépine ». Pour rendre « aubépine », ces points disent *bròk blạñ* (10), *brokasạñ* (1,2). *Bròk blañ* se comprend tout seul. La clé de *brokasạñ* nous a été fournie par une charte de 1515 (Contis, 43, *Rec. a. t. land.*) : « ung grand espiaug aperat *a ssang*. Il faut donc écrire *brọk a sạñ*. Il s'agit de la *sanguinelle* (Littré), espèce de cornouiller, dite ainsi à cause de son fruit rouge couleur de sang.

Voilà donc des patois qui prennent leurs précautions contre les malentendus ! Ils préfèrent distinguer deux espèces végétales bien différentes l'une de l'autre, la bruyère et l'aubépine, au risque de confondre et de nommer l'un pour l'autre des genres voisins : l'épine blanche, le cornouiller, la sanguinelle... Cette prévoyance à la fois subtile et naïve est attestée par la géographie. C'est la géographie qui en apporte la démonstration convaincante.

C'est la géographie qui, le plus souvent, est investie d'une juste autorité dans toute recherche sur la substitution des mots et l'évolution des sens.

Les théories les plus neuves et les plus justes ont souvent, par leur justesse et leur nouveauté mêmes, entraîné leurs inventeurs hors des limites raisonnables. Le désir légitime de réduire à zéro la part de l'arbitraire et du hasard dans le développement lexicologique, l'ambition de faire de l'étude du vocabulaire une science exacte et de donner à la preuve géographique la valeur d'une démonstration mathématique, ont conduit l'auteur de l'*Abeille* à certaines exagérations.

D'après M. Gilliéron (*Et.*, 29), il y a eu en Gascogne une véritable « nécessité de confusion » entre **ovare* et *cubare*, parce que dans cette région le verbe à un mode personnel se fait toujours précéder en proposition affirmative de la particule *ke* (*k'an* « ils ont » ; *ké haran* « ils feront »). On explique par cette confusion l'anéantissement de **ovare* et la disparition partielle de *cubare* dans ladite région.

La « nécessité » de cette confusion ne nous apparaît pas clairement. A supposer que **ovare* se soit employé dans ces parages, on aurait eu, avec le *ké* déclaratif ordinaire, quelque chose comme **las pụlès k'ụèn* « les poules pondent » ; mais « les poules couvent » aurait été *las pụlès ké kụèn*. Le « télescopage » de *k'ụèn* et de *ké kụèn* est un accident possible, mais il n'est pas fatalement destiné à se produire.

Ailleurs, l'auteur de l'*Abeille* (p. 15) déclare qu'il considère comme « certitude mathématique, ce qui réunit 10.000 probabilités contre une possibilité ». Du moment que, sur 400 points d'une aire cohérente, *mouchette* « abeille » n'est devenu *mouche* « abeille » qu'en deux points voisins, et que ces deux points ne sont séparés que par un point intermédiaire où *mouchette* « moucheron » est devenu *mouche* « moucheron », il y a, conclut-il, une « certitude mathématique » que *mouchette* « abeille » est devenu *mouche* « abeille » « sous l'impulsion du bon sens qui ne saurait tolérer que l'abeille fût une petite mouche ».

Voilà certes un raisonnement d'aspect rigoureux. Mais qu'on nous prouve d'abord, avec 10.000 probabilités contre une, que *mouchette* a vécu sur une aire cohérente de 400 points. L'auteur de l'*Abeille* s'y applique sans doute ; mais 10.000/1 est une proportion bien forte ! Qu'on nous démontre ensuite — nous ne disons pas avec des preuves mathématiques, mais avec des preuves tout court — que l'idée diminutive ou caritative n'est pas imminente dans le concept « abeille ». Or, c'est le contraire qu'a exposé d'une manière convaincante M. Jaberg (*Rom.*, XLVI, 133-4). Donc « le bon sens » admet sans difficulté que l'abeille est une petite mouche, une chère petite mouche. Il s'ensuit que *mouche* « abeille » n'est pas nécessairement une protestation contre une *mouchette* « abeille » jugé déraisonnable.

Quant aux arguments sur lesquels on se fonde (*Abeille*, 177-84) pour nous convaincre que *aps* « abeille » du Médoc (voir fig. 3, p. 45) n'y continue pas directement le latin *apis*, ils ne sont pas à l'abri des objections les plus fortes.

M. Gilliéron trouve invraisemblable qu'*apis* se soit conservé ainsi « miraculeusement » en pays de langue provençale « enserré dans une aire latine de *apicula* ». A l'en croire, *aps* ne serait qu'un emprunt fait aux parlers d'oïl d'outre-Gironde : *ep* de la rive droite, emprunté par

la rive gauche, serait devenu *ap(s)* par reconstruction phonétique.

Voilà qui n'est rien moins que sûr.

Nous n'insisterons pas sur le fait que cet **ep* « d'outre-Gironde » n'est aucunement attesté d'une manière directe ni par l'enquête de M. Gilliéron ni par des documents anciens. Pour supposer l'existence de *ep* < *apem* « outre-Gironde » sous la couche *abeille* actuelle, on se fonde essentiellement sur la présence, dans cette région, de *chep* < **capum*. Nous voudrions une preuve plus décisive.

Admettons cependant que l'existence de *ep* sur la rive droite de la Gironde soit démontrée. Il se peut que la rive d'oc du Médoc soit sujette à emprunter des formes à la rive d'oïl de Saintonge, bien que les arguments phonétiques qu'on fournit à ce sujet (p. 178) ne soient pas tous irréprochables comme nous l'avons signalé précédemment (v. p. 200-1).

Mais il ne faut pas oublier que le Médoc se compose géographiquement de deux parties bien distinctes, contiguës l'une à l'autre, et qui, du Sud au Nord, viennent mourir en pointe côte à côte à l'extrémité même du Médoc. La partie orientale, pays de vignobles, de grands crus, de richesse ancienne, centre d'attraction pour les populations environnantes, voire pour celles d'outre-Gironde [les Charentais allaient autrefois vendanger en Médoc], est un terrain de culture tout favorable aux emprunts. La partie occidentale, sablonneuse, désertique, marécageuse, où le genre de vie, pastoral, était il y a quelques années encore à demi sauvage, a été au point de vue du peuplement, un peu comme la Sardaigne, un centre très net de répulsion, ce qui fait de tout ce pays, depuis Arès jusqu'à Lacanau, Carcans et Hourtin, une région linguistiquement conservatrice, comparable, toutes proportions gardées, à la grande île méditerranéenne.

Par conséquent *aps*, qui, notons-le, se rencontre non

seulement dans la partie orientale du Médoc, à Saint-Vivien-548, et Cissac-549, mais encore à Lacanau-550, c'est-à-dire en pleine région désertique, y est vraisemblablement un archaïsme qui semble bien local, et qui n'y est pas plus étonnant que *kwen* « la ruche » (*Abeille*, 178 ; cf. *Pet. atl.*, 334), ou que *craste* « fossé » < *castra* (v. *R. L. R.*, LX, 137).

Quoi qu'il en soit, s'il fallait supposer, comme le veut M. Gilliéron, que le Médoc ait emprunté **ep* à la Saintonge, en pays d'oïl, il serait tout à fait invraisemblable que, possédant lui-même des mots du type *cep* < *cĭppum*, il ait procédé à une reformation de **ep* en *ap*.

L'*s* de *aps*, nous dit-on encore, est incompréhensible dans un mot provençal autochtone. « Non seulement il n'y a aucune raison pour *ap* à recourir à l'*s* plurielle, afin de satisfaire au besoin d'avoir une forme plus pleine qu'une forme phonétiquement broyée..., mais encore il y avait une impossibilité matérielle et complète à ce que le Médoc puisse recourir à l'*s* plurielle afin de réparer un mot : cette impossibilité consistait en ce que l'*s* plurielle y existait dans sa fonction morphologique : *aps* « des abeilles » et non « une abeille ».

Ainsi donc : vérité en deçà de la Gironde, erreur au delà ! Cet **eps* « d'outre-Gironde — qui, rappelons-le, n'est nullement attesté, non plus que l'**ep* « d'outre-Gironde » — ne doit-il pas son *s* à cette nécessité « d'avoir une forme phonétique plus pleine » dans une région et en un temps où l'*s* n'était pas davantage dépouillée de sa valeur morphologique ? Car si aujourd'hui l'*s* du pluriel a disparu de ces régions, elle y a nécessairement existé, et elle y a laissé des traces, puisqu'elle a entraîné pour la voyelle tonique des changements de quantité et de timbre (Rousselot, *Voc. congr.*, 21-2 ; Terracher, *Aires*, 63, suiv.) ; d'où il ressort que, même amuïe, l'*s* a toujours au moins dans cette aire une « valeur morphologique » !

Si l'on en croyait M. Gilliéron, l'*s* serait possible ici, comme « emplâtre thérapeutique », pour distinguer *une ep* « une abeille » de *un nep* « un navet » (*napum*), p. 179; elle serait impossible là, pour distinguer *une ap* « une abeille » de *un nap* « un navet » !

L'impossibilité vient, nous dit-on, de ce que le gascon est réfractaire à l'emploi de l'*s* comme « emplâtre thérapeutique », parce que l'*s* du pluriel y a sa valeur morphologique. Mais en plein cœur du pays gascon, et pour un mot où le pluriel ferait doublement contresens, je note *sus* « seul » pour *solum* dans « laisse-moi seul » (*Pet. atl.*, 339). Dans cette forme, l'*s* n'est-il pas manifestement le plus caractéristique des emplâtres ? Cf. *dows* « deuil » (*ib.*, c. 130), *la kaws* « le creux » (*ib.*, c. 113) etc.

En définitive, bien loin d'établir « avec une certitude mathématique » que l'*aps* du Médoc est une « monstruosité phonétique » (*Abeille*, 179), M. Gilliéron réussit tout simplement à démontrer qu'en voulant pousser à l'extrême l'application des meilleures méthodes on aboutit fatalement à l'erreur.

Car enfin le lexicologue ne peut que constater un double fait : 1° la présence de *aps* « abeille » à l'extrémité de la rive médocaine de la Gironde; 2°. l'absence de *apis* sur toute la rive droite, où *abeille* est général. Nier que médoc. *aps* continue directement lat. *apis* ou *apes*; expliquer cet *aps* par un emprunt à un **eps* supposé gratuitement sur la rive droite et accommodé à la provençale, c'est vraiment faire bon marché des solutions simples et naturelles. M. Gilliéron a parlé quelque part de « fantômes lexicaux ». J'ai bien peur que cet **eps*, père putatif de *aps*, ne soit lui-même qu'un fantôme d'un autre genre.

L'auteur de *Pathologie et Thérapeutique verbales* (VI, 1921, p. 82) intitule une de ses études *Fantasmagories étymologiques*. Ce n'est point apparemment l'histoire de *aps* en Médoc qu'il vise. Et pourtant tout est merveilleux dans

cette histoire, dans ce chassé-croisé imaginé entre les deux rives de la Gironde ! Ces collisions de mots, ces substitutions, ces changements à vue, ce fameux **eps* qui disparaît ici par une trappe, pour surgir là, déguisé en « arlequin » (*Abeille*, 179), tout cela donne l'impression d'un film sensationnel, très amusant, mais prodigieusement compliqué.

Le cas de *aps* dans le Médoc n'est pas le seul à propos duquel la géographie se soit livrée à des abus en matière de spéculation lexicologique. Nous n'insisterons pas sur d'autres points de détail. Mais il est deux principes généraux, sur lesquels reposent nombre de démonstrations « mathématiques », d'ordre géographique, et qu'il convient de soumettre maintenant à un rapide examen.

A propos de *pervenche* (v. p. 341), il a déjà été fait allusion à l'un de ces principes. Selon son habitude, M. Gilliéron ne l'a ni formulé, ni développé théoriquement *in abstracto*. Mais ce principe se déduit de ses exposés de détail.

Il peut s'exprimer ainsi : Un territoire romanisé à une époque relativement récente ne peut, toutes choses égales d'ailleurs, offrir de formes lexicologiques d'un type plus archaïque que les formes correspondantes d'un territoire romanisé à une époque antérieure.

Si l'on suppose que le latin *vinca* est de formation plus ancienne que le latin *pervinca* [nous avons vu (p. 341) ce qu'il faut penser en réalité de cette supposition, qui nous apparaît tout aussi fausse qu'à M. Gilliéron lui-même, mais pour des raisons bien différentes], il est irrationnel de ne trouver *vinca* que dans la Gaule du Nord, dont la romanisation est postérieure à celle du Sud (*Abeille*, 231, suiv.). — *Apis* étant de formation latine plus ancienne que *apicula*, il est irrationnel de trouver *apis* dans la Gaule du Nord et *apicula* dans celle du Midi, puisque la romanisation de celle-ci est antérieure à la romanisation de celle-là (*ib.*, 187 suiv.). Le fait que *apis* existe dans le Nord

et *apicula* dans le Midi « fait apparaître le parler du nord de la France, contrairement à toute vraisemblance historique, comme plus ancien que le parler du Midi » (*ib.*, 187). — « *Clavus* vit encore dans le nord de la France et y a toujours vécu... ; la conception de M. Meyer-Lübke » [et suivant laquelle le *clavellus*, attesté dans le sud de la France (et aussi en italien *chiavello*), est de couche latine et ancienne au même degré que *clavus* du nord de la France] « pourrait aboutir à la conclusion que Paris, Rouen et Boulogne, qui ont *clavus*, ont été romanisés antérieurement à Marseille, Nîmes et Lyon qui ont *clavellus* et, nécessairement, que les trois villes du Nord ont, en ce point, un latin plus archaïque que les trois villes du Midi » (*Path.*, I, 54).

Voilà donc un principe bien net, posé par M. G. Gilliéron et affirmé en trois circonstances au moins, bien distinctes et bien précises. Mais le caractère spécieux de ce principe ne doit en imposer à personne.

Car, quel que soit à l'intérieur de l'histoire du latin l'âge relatif de *apis* et de *apicula*, de *clavus* et de *clavellus*, il suffit que les deux mots aient existé dans la langue au moment de la romanisation des territoires considérés, pour qu'ils puissent indifféremment s'implanter dans n'importe quelle partie de ces territoires.

Or *clavellus* est relativement ancien en latin : *clavulus*, sur lequel il a été reformé, comme cela s'est passé d'ordinaire pour de nombreux mots en-*ellus*, est déjà dans Caton. Plus tard, au ve siècle, c'est-à-dire au moment où, l'Empire romain s'étant définitivemenr brisé, le développement de la langue commence à devenir autonome dans les différentes parties de la Romania, le médecin Marcellus Empiricus emploie indistinctement *clavellus* ou *clavulus* pour désigner une tumeur en forme de clou.

Quant à *apicula*, il est déjà chez Plaute, comme M. Gilliéron est bien obligé de le constater lui-même (*Abeille*,

188). Encore que l'auteur de l'*Abeille* ne s'embarrasse guère de ce détail, nous devons néanmoins faire observer que l'existence d'*apicula* dès l'époque archaïque porte une rude atteinte à la solidité de toute la construction généalogique qu'on a édifiée pour expliquer les rapports respectifs de *apis* et de *apicula* dans la Gaule romane.

En effet il suffit qu'au moment de la romanisation de la Gaule, tant méridionale que septentrionale, *apicula* ou *clavellus* aient existé en latin parlé aussi bien que *apis* ou *clavus*, pour que les uns et les autres puissent se retrouver aujourd'hui indistinctement aux quatre coins du territoire.

Du fait que le français a été importé en Corse un siècle environ avant de l'avoir été en Algérie, s'ensuit-il que le vocabulaire français local de Corse doive être, dans chaque cas spécial, plus archaïque que celui d'Algérie ? S'ensuit-il en tout cas que, de deux mots coexistant en français vers le début du XVIIIe siècle pour désigner le même objet, ce soit le mot de formation plus ancienne qui doive nécessairement se trouver aujourd'hui en Corse, et le mot de formation plus récente qui soit obligatoirement réservé à l'Algérie ?

Mais nous touchons ici au deuxième principe général sur lequel M. Gilliéron fonde ses constructions lexicologiques. L'auteur de l'*Abeille* accorde une si grande importance à ce principe, et il y a si fréquemment recours, pour établir ses démonstrations de caractère « rigoureusement mathématique », qu'on peut sans exagération le considérer comme un véritable postulat, de la vérité duquel dépend tout le système.

Le postulat de la doctrine de M. Gilliéron se résume en ces quelques mots : unité lexicologique du latin parlé : un vocable pour un objet.

Un des endroits où M. Gilliéron a exposé les conséquences de ce principe avec le plus de netteté et le plus de force est certainement l'aperçu général qui précède l'exa-

men particulier des aires du mot « abeille » (*Abeille*, p. 16) :

« La répartition géographique de *apis* », lequel apparaît aux quatre coins de la Gaule romane, « implique indubitablement que *apis* était autrefois employé pour désigner l'abeille dans toute la région intermédiaire entre ces quatre aires ou points... Il tombe en effet sous le sens que le latin ne peut avoir semé *apis* en ces quatre coins ou points à l'exclusion des territoires intermédiaires. Quand on voit ces territoires intermédiaires occupés les uns par un dérivé plus récent *avette*, *essette*, d'autres par des substituts tels que *essaim*, *mouche*, *mouchette*, *mouche à miel*, d'autres par un mot envahisseur venu du Midi, *abeille*, d'autres enfin par des mots qui désignaient originairement autre chose, il apparaît clairement qu'on est en présence de couches secondaires, tertiaires, quaternaires, sous lesquelles une couche primaire, celle de *apis*, fut submergée. »

Nous n'irons pas jusqu'à soutenir qu'il y a dans cette proposition une pétition de principe latente sous les mots « un dérivé plus récent *avette* ». Si l'on s'enferme dans le système de M. Gilliéron, et si l'on admet le postulat précédemment exposé, il n'y a aucune pétition de principe à supposer *avette* ou *essette* plus récents que *apis*.

Mais c'est le dogme de l'unité lexicologique du latin des Gaules que nous nous refusons à accepter les yeux fermés.

Sans doute nous ne soutiendrons pas que les Romains qui ont apporté le latin en Gaule aient usé indifféremment d'une dizaine de mots pour désigner l'abeille : *apis*, *apicula*, *musca*, *examen*, **apĭtta*, etc. Mais n'ont-ils apporté qu'un seul mot ?

Nous avons lu avec attention l'œuvre entière de M. Gilliéron. Nous connaissons les réponses que l'auteur de l'*Abeille* a faites aux critiques dont certaines de ses théories ont été l'objet en France et à l'étranger ; nous savons que le maître leur a reproché de témoigner naïvement « d'une incompréhension des raisonnements basés sur le bon sens »

(cf. *Path.*, II, 5), mais nous avouons humblement n'apercevoir, ni en fait ni en droit, aucun inconvénient à admettre que l'abeille ait porté plus d'un nom dans le latin parlé au moment de la romanisation des Gaules.

Bien au contraire il nous paraît que tout objet, tout état, toute action ont pu, et souvent même ont dû, être désignés en gallo-roman par plus d'un mot : verbe, adjectif ou substantif.

Le dogme de l'unité lexicologique du latin parlé me semble avoir tout juste la même valeur que le dogme de son unité phonétique, laquelle était à coup sûr réalisée d'une manière relative entre le IIe et le IVe siècles (cf. Meillet, *Ling.*, 313), mais n'a jamais pu être absolue (cf. les observations très justes de G. Mohl, *Introd. Chron. lvg.*, 18-23).

« Si la région lyonnaise a eu *apis*, écrit M. Gilliéron (*Ab.*, 174), et l'a même encore de nos jours, elle ne saurait être en même temps une aire *apicula* » (*Ab.*, 174). A une affirmation de ce genre, nous aussi, comme M. Herzog le fait ailleurs (*Path.*, II, 6), nous ne pouvons que répondre : « Warum denn nicht ! »

En fait que nous offre le lexique latin ? Il nous offre côte à côte *apis* et *apicula*. *Apicula*, nous dit M. Gilliéron (*ib.*, 188), n'a pas supplanté *apis* à l'époque de Plaute, puisque nous trouvons plus tard *apis* en pleine vie et en pleine omnipotence. *Apicula* de Plaute, ajoute-t-il, n'est pas l'ancêtre de *apicula* provençal : c'est un « pseudo-diminutif d'essence littéraire, comme *rossignolet* est un pseudo-diminutif de *rossignol*, d'essence littéraire... *Apicula* provençal, conclut-il, p. 188, est plus récent que *apicula* de Plaute et peut être contemporain d'*apicula* associé à *formicula* ; ils désignent tous deux « de petits animaux » et non des abeilles et des fourmis plus petites que d'autres. »

La question du sens de ces diminutifs n'est une difficulté que dans l'esprit de M. Gilliéron. M. Jaberg en a fait

justice (*Rom.*, XLVI, 133-4), et nous ne reviendrons plus sur le débat. Mais n'y a-t-il pas quelque obstination à nier ainsi la coexistence de *apicula* et de *apis* dans la même langue ?

Dans la phrase de Plaute (*Curcul.*, 10 : *apicularum congestum opera cereum*), *apicula* ne semble pas être un vocable plus particulièrement littéraire que l'*apicula* de Pline (*Nat.*, 7, 85) ou d'ailleurs. Au surplus *Apicula* a été dans la latinité un surnom de femme, en particulier d'affranchie, et ce surnom était assez répandu dans la langue la moins littéraire. Il s'est appliqué aussi aux hommes (voir *N. Thesaurus*, s. v°). Ce sont là des faits positifs, formellement attestés, que tous les raisonnements géographiques ne supprimeront pas.

Personne sans doute ne songe à s'étonner de *auricula* (Cic., Plaute, etc.) à côté de *auris* (Cic., Plaute, etc.), de *geniculum* (Varron, Pline, etc.) à côté de *genu* (Varron, Pline, etc.), de *avicella* (Varron, etc.), à côté de *avis* (Varron, etc.), de *navicula* (Cæs, Cic., etc.,) à côté de *navis* (Cæs., Cic., etc.), de *radicula* (Cic. etc.), à côté de *radix* (Cic., etc.), etc., etc.

Plus tard *ovicula* et *ovis*, **soliculu* et *sol* etc., ont certainement coexisté dans le roman commun, quelle que soit la valeur qu'il faille attribuer au suffixe, celle d'un diminutif, d'un hypocoristique, d'un caritatif, ou d'un simple procédé de dérivation, propre à renforcer la trame d'un mot susceptible d'une plus ou moins grande usure phonétique, d'une plus on moins grande débilité sémantique.

En réalité ces doubles formes, qu'elles fussent synonymes ou non, ont pu vivre ensemble, sans se porter nécessairement préjudice, ou sans que l'une eût nécessairement le pas sur l'autre, ainsi *testa* à côté de *caput*, *anguis* à côté de *serpens*, *diurnum* à côté de *dies* ou *dia*...

Pour les mots désignant des choses immatérielles, des actions ou des états, lesquels en général sont définis sémantiquement d'une manière moins nette que les objets maté-

riels et sont susceptibles d'être considérés sous des aspects plus divers, la variété lexicale a été plus grande encore : « parler » : *loqui* ; *fari* ; *vocem mittere*, *reddere* ; *fabulari* ; *verba facere*, *habere*, etc. ; « manger » : *edere*, *comedere*, *mandere*, *manducare*, *commanducare*, *vesci*, *pasci*, *sumere*, *assumere*, etc., etc.

La langue vulgaire n'était guère moins riche que la langue classique, et le peuple, moins scrupuleux que l'élite des puristes ou des écrivains de profession, employait les mots comme ils lui venaient à la bouche. Dans le *Dictionnaire étymologique des langues romanes*, je trouve au hasard 22 mots pour désigner l'enfant, 42, pour rendre l'idée de l'adjectif « bête »... Certes tous ces mots n'ont pas dû coexister en roman commun : loin de là. Du moins il ressort de tels chiffres que l'état lexicologique du latin vulgaire n'a pas dû être, en ce qui concerne le nombre des vocables, bien différent de ce qui est attesté pour le latin classique.

En droit il ne pouvait en être autrement. La Rome des premiers siècles de l'ère chrétienne a été, vis-à-vis des parlers italiques de l'époque et des autres langues du monde romain, comme le Paris des temps modernes au milieu des patois actuels et des idiomes de toutes sortes, un véritable « caravansérail » (*Abeille*, 259). Les mots de toute provenance issus de tous les parlers et de tous les argots, abondaient. Aurons-nous un jour à coloniser une région nouvelle ? Ce sera-t-il *fiole*, *binette*, *bobine*, *figure*, *frimousse*, *trombine*, *gueule*, *hure*, *tronche*, *nez*, *blair* ou *tête* — j'en passe et des meilleurs — qui prévaudra pour désigner le « visage » ? Un lexicologue de l'avenir dissertera-t-il en 300 pages sur la répartition géographique de ces mots, et déploiera-t-il un grand luxe d'ingéniosité pour prouver l'antériorité relative de *bouloter* sur *manger*, de *bouffer* sur *baffrer* ou *boustifailler*, formes éminemment susceptibles de s'épanouir dans le langage châtié des bons nègres de la colonie future ?

Contre la thèse qui tire du latin le vocabulaire roman, en gros et en détail (voir p. ex. le *Lateinisch-Romanisches Wörterbuch* de Körting, dont le titre est à lui seul si naïvement suggestif), on a eu cent fois raison de protester au nom de la « biologie du langage ». Ce faisant, on a mis en relief la vitalité propre qui n'a cessé d'animer chaque idiome roman à partir du moment où a été consommée la rupture avec Rome.

Mais c'est en invoquant cette même biologie, que nous revendiquons pour le roman commun lui-même une certaine variété de vocabulaire. Pourquoi *apis* et *apicula* n'auraient-ils pas existé en roman commun, comme *ape* et *pecchia* en italien moderne ? Et de même *vetus* et *vetulus*, comme ital. *vieto* et *vecchio*. M. Américo Castro me signale l'existence à Madrid, à l'époque actuelle, d'une bonne demi-douzaine de mots désignant la voiture de place. Il n'y avait peut-être pas de fiacres à Rome ; mais combien y roulait-il de termes dans le sens de « voiture » ?

Sans doute nous n'ignorons pas que ces mots se distinguent les uns des autres par des nuances de sens et des différences d'emploi. Mais qui, moins qu'un lexicologue géographe, a le droit de nier qu'il y a dans tout idiome des glissements sémantiques et des confusions d'emploi (voir la *Faillite de l'étymologie phonétique*) ?

Le roumain seul a conservé *cerebrum* sous la forme *creer*. Les autres langues romanes ont adopté le diminutif *cerebellum*, **cerebella*, qui, de la signification primitive de « cervelle en tant qu'elle se mange » a pris le sens général de *cerebellum*. De ce que **cerebella* n'est attesté qu'en français, en provençal et dans l'Italie du Nord, alors qu'ailleurs *cerebellum* domine, faut-il conclure que le gascon, qui a lui aussi *cerebellum* à l'extrémité du domaine provençal, a fait bande à part, et qu'il y a eu une unité lexicologique franco-piémontaise opposée à une unité italo-vasco-hispanique ?

L'hypothèse de la multiplicité des formes lexicologiques

en latin vulgaire rend parfaitement compte de pareilles difficultés. Elle explique à merveille la répartition des aires lexicologiques de la carte « oublier » (*Et. g. ling.*, carte I). Sans que nous contestions l'interprétation donnée par M. Gilliéron de la forme *désoublier*, ne saute-t-il pas aux yeux que deux au moins des composés divers de *memorare*, *cogitare*, *oblitare*, ont dû être employés plus ou moins indifféremment en gallo-roman ?

Il y a eu de tout temps des parlers locaux ayant exercé plus ou moins d'influence sur les langues communes, fait qui se vérifie en particulier pour le latin (cf. Ernout, *Les éléments dialectaux du latin*).

Il y a eu de tout temps « des esprits cherchant des expressions neuves » (*Ét. géog. ling.*, 113).

Il y a eu de tout temps — du moins en Occident — des mélanges de castes, de classes sociales, et par conséquent des contacts de vocabulaires différents.

Il y a eu de tout temps des termes d'argot et de jargons spéciaux.

Il y a eu de tout temps des vocables synonymes ou plus ou moins « approchants ».

Il y a eu de tout temps, surtout dans les parlers populaires, des flottements dans la propriété des termes. « Entre toutes les différentes expressions qui peuvent rendre une seule de nos pensées, il n'y en a qu'une qui soit la bonne : on ne la rencontre pas toujours en parlant ou en écrivant »..., a dit La Bruyère, qui visait un milieu social particulièrement cultivé et raffiné.

Si par conséquent on est bien obligé d'admettre que les choses se sont passées pour le latin à l'époque de la romanisation du monde ancien, comme elles se sont passées partout et se passent encore journellement dans tous les domaines linguistiques, on se refusera à accepter le postulat de l'unité lexicologique du gallo-roman et à plus forte raison du roman commun.

Mais faudra-t-il *ipso facto* renoncer à toute spéculation de nature scientifique sur les mouvements des vocables dans le domaine roman ? La géologie lexicologique fondée sur la répartition actuelle des aires lexicales est-elle une doctrine vaine ? Nous ne le pensons en aucune manière. Nous nous bornerons à rabattre un peu de ses prétentions au titre de « science exacte ».

Dans le domaine des sciences sociologiques, il n'y a guère de science exacte possible au sens propre du terme. Les résultats qu'on y obtient peuvent présenter toutes les garanties de certitude et de rigueur logiques, ils sont bien rarement susceptibles d'une démonstration « mathématique ». Et, s'il était permis de parler d'une telle démonstration, ce serait en matière de phonétique plutôt que de lexicologie ou de sémantique qu'on pourrait le faire, car dans la phonétique bien plus qu'ailleurs la part d'invention individuelle est réduite au minimum (cf. Meillet, *Ling.*, 75).

Dire que les points où *apis* s'est conservé jusqu'à l'époque actuelle aux quatre extrémités de la Gaule, ne sont que les affleurements d'une couche unique, qui autrefois s'étendait de Boulogne à la Gironde, de Guernesey aux Alpes fribourgeoises, ce n'est pas énoncer une proposition mathématiquement démontrable. On énonce une probabilité à coup sûr très forte, mais n'ayant en aucune façon le caractère d'une vérité absolue. En disant que *clavellus* a remplacé dans la Gaule méridionale un ancien *clavus*, de telle sorte que l'homonymie *klaus* < *clavus*, *clavis* a pu y être évitée, on émet une opinion très vraisemblable, mais qui se dérobe à la preuve géométrique.

Nous devons nous abstenir avec soin de donner aux propositions de la lexicologie géographique une portée trop absolue. Quand on parle d' « aire *clavellus* », d' « aire *clavus* », il faut bien se garder d'entendre par là que, aux siècles de la romanisation, non seulement *clavus* ait été

inconnu dans la première de ces deux aires, mais encore inversement que *clavellus* ait toujours été ignoré dans la seconde. Il est indubitable que partout *clavus* et *clavellus* ont été proférés journellement d'une manière plus ou moins fréquente, peut-être par les indigènes fixés à demeure dans chacune des deux aires, du moins à coup sûr par une partie plus ou moins considérable de population flottante.

Et il en a été de même selon toute vraisemblance pour *apis* et *apicula*.

Dussions-nous faire pousser les hauts cris à la Géographie linguistique, nous avançons hardiment que, dès le début, *apicula* a dû voler de bouche en bouche à l'intérieur de la zone septentrionale où *apem* a été tout d'abord la forme prédominante.

De sorte que chacune des deux formes en présence a eu, du moins à un moment donné, dans chacune des deux aires, une existence plus ou moins marquée, ou plus ou moins latente, favorisée, ou inversement contrariée, par l'influence d'idiomes directeurs. C'est l'action de ces parlers socialement supérieurs, qui explique le recul d'une des formes en présence et l'établissement progressif des aires actuelles, qui appellent d'ailleurs une observation analogue à celle que nous venons de présenter à propos des vieilles aires *clavus* ou *apis*.

De la dispersion moderne des quatre aires *apis* à la périphérie du domaine gallo-roman septentrional, on ne peut « mathématiquement » conclure à l'existence d'une aire primitive et géographiquement continue où *apis* aurait exclusivement régné en maître, avant d'être supplanté par les formes concurrentes.

Ces quatre aires peuvent tout aussi bien représenter les reliques d'une forme *apis*, disséminée en des zones plus ou moins importantes et discontinues dans toute la région centrale, d'où elle aurait été balayée par des parlers influents, qui l'ont moins facilement atteinte à la périphérie.

De même l'existence de *clavellus* en roman commun, attestée dès le ve siècle par Marcellus Empiricus, explique à merveille la présence de ce vocable dans différentes langues néo-latines. Elle rend compte en particulier de la fortune que le mot a eue au détriment de son aîné *clavus* dans une grande partie de la Gaule romane. Dans ce cas comme dans le précédent, la possibilité même des développements lexicaux postérieurs a dépendu dans une large mesure de la multiplicité ou au moins de la dualité des formes en roman commun.

Il n'y a donc pas eu d'unité lexicologique en latin vulgaire dans le sens qui a été donné (v. p. 357) à cette expression. Un objet a pu y être désigné par plus d'un mot. D'où il résulte que le point de départ des études de biologie lexicale fondées sur la répartition géographique des vocables, reste le plus souvent plongé dans l'ombre ou du moins dans une pénombre relative.

Quelque louable que soit l'ambition qui pousse la jeune école à donner une explication intégrale réduisant à rien le rôle du hasard dans les développements de toutes sortes, lexicologiques et sémantiques, il ne semble pas possible qu'elle y réussisse définitivement en raison du doute initial.

On peut chercher, mais on n'est pas sûr de trouver, une cause rationnelle à la disparition ou à la fortune de chaque mot ou de chaque sens attestés dans les idiomes romans.

« Souvenez-vous, dit en manière de conclusion l'auteur de la *Faillite de l'étymologie phonétique* (p. 133), souvenez-vous qu'une fois détaché de sa souche, le mot est un oiseau qui a pris sa volée et suit les chemins que lui dictent les conditions atmosphériques de l'espace aérien et les rencontres qu'il peut y faire. »

La comparaison est frappante. Mais ces rencontres mêmes ne sont-elles pas un effet du hasard ?

Il y a beau temps que le vol des oiseaux a cessé d'être une science, dont la banqueroute, puisque le mot est à la mode, ne date pas d'hier en vérité.

La lexicologie à coup sûr ne mérite pas de tomber dans un paréil discrédit.

Mais alors qu'elle se contente d'être la science des mœurs des oiseaux, c'est-à-dire une science naturelle, sans avoir la prétention d'atteindre à l'exactitude physico-mathématique.

XII

LE PROBLÈME ÉTYMOLOGIQUE

Il n'y a pas seulement des problèmes étymologiques. Il y a un problème étymologique, étroitement apparenté au problème lexicologique et sémantique, puisque ces trois disciplines, sémantique, lexicologie, étymologie, sont, par leur objet même, à peu près inséparables les unes des autres.

Ce problème a été posé dans toute son acuité il y a environ deux ans dans un livre au titre sensationnel : *Faillite de l'étymologie phonétique.*

Si l'on prenait ce titre au pied de la lettre, on croirait aisément que l'ancienne étymologie a vécu ; que « la science dite phonétique » ayant reçu le coup fatal, tout le labeur que des générations de romanistes ont dépensé pour fonder sur une base solide l'étude de l'origine des mots français, italiens, etc., l'a été en pure perte.

Il n'en est rien heureusement. Et le sens véritable de ce titre, un peu inquiétant de prime abord, apparaît bien atténué à qui a lu le livre avec attention. Il ne semble pas que le dessein de l'auteur, toujours à l'affût d'idées nouvelles, toujours en avant dans la voie de la recherche scientifique, ait été de démolir les étymologies patiemment édifiées sous l'égide des lois phonétiques.

On ne démolit rien. On agrandit. Aux quatre murs du bâtiment jugé trop nu, on ajoute. On installe à l'intérieur un mobilier de luxe. Pour éviter les contestations futures, faisons vite un inventaire, et dressons l'état des lieux.

« Faire l'étymologie d'un vocabulaire donné, c'est faire l'histoire de ce vocabulaire entre deux dates. » Cette définition de M. Meillet (*Ling.*, 292), quelque juste qu'elle soit en elle-même, a un inconvénient, c'est d'être trop générale.

Car enfin, ainsi entendue, l'étymologie engloberait à peu près toute la linguistique. Faire l'histoire, nous ne disons pas d'un vocabulaire, mais d'un simple mot, entre deux dates, c'est non seulement rendre compte de toutes les altérations qu'il a subies entre ces deux dates dans les sons qui le constituent (phonétique), c'est non seulement exposer les alternatives de fortune et de défaveur par lesquelles il est passé (lexicologie), c'est non seulement suivre la filiation des sens différents qu'il a pu offrir (sémantique), mais c'est encore expliquer les variations morphologiques qui l'ont affecté (fr. *plaisir* = substantif variable < infinitif invariable) ou même les changements d'emploi syntaxique dont il a pu être l'objet (*pas* ou *point* = adverbes de négation < substantifs).

Sans doute nous ne songeons pas à diviser la linguistique en des compartiments étanches, n'ayant les uns avec les autres aucune communication. Cette méthode artificielle serait la négation même de la vie. L'étude du langage montre que tout se tient dans le langage, et nous renvoyons à ce qui a été dit sur ce sujet dans le chapitre v (p. 157).

Mais la division des tâches, la définition des différents objets d'étude sont deux principes essentiels, tout aussi féconds dans le domaine scientifique que le principe de la division du travail dans le domaine de l'activité sociale.

Il convient donc de distinguer en linguistique le domaine

de l'étymologie de celui de la phonétique, de la lexicologie et de la sémantique. Dans le vaste champ de la linguistique diachronique, la phonétique est l'étude des variations des phonèmes qui constituent les mots ; la sémantique est l'étude des variations du sens des mots ; la lexicologie est l'étude de la vie des mots. Quel est dans tout cela la place de l'étymologie ?

Jusqu'ici les romanistes ont considéré que l'étymologie était surtout la science de l'origine des mots.

A vrai dire, l'idée sémantique n'était pas absente — et ne pouvait être absente — de leurs préoccupations, puisqu'un mot consiste essentiellement dans la liaison d'un sens déterminé avec certaines syllabes. Et la preuve, c'est que les romanistes ont adopté ce terme d'étymologie, dont ils connaissaient bien l' « étymologie », τὸ ἔτυμον, « le vrai sens ».

Mais « le vrai sens », c'est le sens primitif, celui qui n'a été vicié par aucune altération postérieure. Et le sens primitif, c'est le mot primitif, celui dont « vient » le mot considéré à une date ultérieure. C'est ce qu'expriment avec concision les anciens dictionnaires, celui de Richelet par exemple : « *Etimologie* : véritable signification, origine d'un mot. »

Si donc la phonétique évolutive est une science désormais constituée, si donc la sémantique évolutive est, grâce en partie à l'effort puissant de la géographie linguistique, une science pleine de promesses et déjà féconde en résultats, elles doivent s'exercer chacune dans son domaine propre, en se prêtant bien entendu un mutuel appui. La lexicologie diachronique étant la science de « la vie des mots », l'étymologie n'en est qu'une partie. Elle a proprement dans son ressort le problème de la naissance, de l'origine des mots.

Ce problème n'est pas un problème secondaire.

« Ne vous contentez pas, écrit M. Gilliéron avec son esprit

et son incorrection grammaticale habituels (*Faillite*, 113), ne vous contentez pas de faire l'histoire d'un mot pareillement à celle que ferait un historien littéraire qui retracerait la vie d'un homme célèbre en ces termes : « Balzac, sur les genoux de sa nourrice, portait une robe bleue rayée de rouge. Il écrivit la *Comédie humaine*. »

Ce serait là en vérité une bien grande sottise de la part d'un historien littéraire. Et il faut avouer à la honte de certains « romanistes » qu'ils en ont commis d'équivalentes. Pour s'en apercevoir, il suffit que l'on feuillette certain *Lateinisch-Romanisches Wörterbuch*, pour ne parler que des morts à l'exclusion des vivants...

Mais enfin, comme nous le rappelions, la sémantique, la vie des mots, sont des branches de la linguistique cultivées avec distinction — et une distinction croissante — depuis trente ou trente-cinq ans. Quand nous voulons des renseignements sur l'histoire ou la biologie d'un mot, c'est à cette porte que nous devons frapper.

Seulement, il est un point qu'on nous accordera volontiers : c'est que les origines d'un grand homme, ses antécédents, les circonstances qui ont précédé sa venue au monde, la condition de ses parents, la date de sa naissance enfin, sont des points qui ne sont pas dénués d'importance. Aussi tous les « historiens littéraires, » s'ils n'ont cure de la première chemise de Balzac, ne manquent pas de préciser la date et le lieu de naissance du grand écrivain, car la naissance dans la vie d'un homme est, après tout, un événement d'une certaine importance, un des principaux mêmes si l'on en croit La Bruyère : « Il n'y a pour l'homme que trois événements : naître, vivre et mourir » (*de l'Homme*).

Voilà pourquoi l'étymologie, considérée comme la science des « origines », mérite malgré tout quelque attention. Si la nourrice de Balzac avait refusé le sein à son nourrisson, la *Comédie humaine* aurait-elle été écrite ? Si *firmare* n'avait pas existé en latin, le français moderne *fermer* serait-il venu

au monde ? Et aurions-nous le plaisir de savourer les pages plus qu'ingénieuses que l'auteur de la *Faillite* a consacrées à ce mot ?

Oui, répond M. Gilliéron : *fermer* serait né de toute manière. Car, sachez-le, *fermer* ne vient pas de *fĭrmare* ; fr. mod. *fermer* vient de *fer* ; « *fermer* n'est pas *fĭrmare* : c'est un dérivé de *ferrum* » (*Faillite*, 12). « Il serait faux que, dans un dictionnaire de la langue moderne, *fermer* « clore » fût rattaché étymologiquement à autre chose qu'au mot *fer* » (*ib.*, 113).

Il s'agit pourtant de s'entendre. La science, en particulier la science du langage, est en grande partie affaire de définition.

Tout à l'heure nous voyions le mot « étymologie » pris dans un sens très général au lieu du sens particulier que nous prétendons lui conserver. Mais à cela il y avait une excuse. C'est que pour connaître « le sens primitif », « l'origine » enfin d'un mot existant à une certaine époque, il faut être sûr de la filiation de ce mot, c'est-à-dire qu'il faut remonter de proche en proche pour établir que la combinaison d'un sens donné avec une ou plusieurs syllabes données, existant à une date donnée, n'est que la continuation à travers le temps et à travers l'espace d'une combinaison analogue ayant existé à une date antérieure.

Mais quand on nous dit que fr. mod. *fermer* est un « dérivé » de *ferrum*, nous avouons ne plus comprendre.

Ou plutôt nous comprenons trop bien. Nous comprenons qu'on brouille à plaisir deux notions qu'il importait de tenir distinctes : d'une part la notion du contenu du mot ou de la signification du mot, d'autre part la notion du contenant, c'est-à-dire de la forme matérielle du mot. Adonné aux doctrines spiritualistes, comme nous l'avons vu, l'auteur de la *Faillite* fait bon marché de la matière. Il ne s'attache qu'à l'idée. Le mot « dérivé » a en linguistique un sens matériel qu'il oublie ou feint d'oublier.

Car enfin, pour revenir à notre point de départ, nous ne pensons pas que la *Faillite de l'étymologie phonétique* doive être considérée comme un livre visant à la négation même de l'étymologie phonétique. On ne veut pas nous prouver que fr. *ouïr* par exemple ne soit par la continuation de lat. *audīre*, après transformation des phonèmes suivant les lois déterminées. On veut nous dire qu'il se produit à certains moments de la vie des mots une altération du « contenu psychique du mot », de sa forme intérieure «, de l' « innere Sprachform », comme disent les philosophes d'Outre-Rhin, altération telle que, dans les syllabes qui constituaient autrefois le mot et qui continuent à être proférées avec de plus ou moins graves modifications par les sujets parlants actuels, il ne reste rien du contenu ancien. On veut nous dire tout simplement que, la signification du mot s'étant totalement renouvelée, il est en définitive né un mot nouveau.

On veut nous dire enfin que la « faillite » de l'étymologie phonétique, c'est la disparition du sens étymologique, *defectus etymi*, et son remplacement par un nouveau sens: « étymologie II. » Et, comme tout ici-bas est un perpétuel recommencement, à l'étymologie II succèdent ou peuvent succéder des étymologies III, IV, etc.

Telle est, si nous l'avons bien comprise, la doctrine exposée dans la *Faillite*. Elle n'est point si révolutionnaire dans le fond qu'elle veut bien le paraître dans la forme.

De tout temps à peu près les linguistes ont parlé de « changements de sens », de « disparition de sens », et de « naissances de signification nouvelles ». Voilà beau temps aussi que l'on connaît l' « étymologie populaire », phénomène notable, auquel l'auteur de la *Faillite* accorde certainement une importance considérable, peut-être même exagérée.

L'étymologie populaire serait, selon M. Gilliéron, une

des causes principales de la perte des significations, et de l'apparition de significations nouvelles (Étymologies II, III etc.).

A ceci près qu'il faut se garder de confondre deux choses bien différentes, à savoir la notion de mot et la notion de signification, nous souscrivons volontiers aux distinctions de principe posées par M. Gilliéron. Sans dire que fr. mod. *fermer* « vienne » de *fer*, sans dire que fr. mod. *fermer* « clore » « n'a rien à faire » avec vfr. *fermer* « assujettir », nous admettrons sans trop de difficulté que l'identité phonétique partielle de vfr. *fermer* « assujettir » avec le substantif *fer* = *ferrum* a pu faire naître dans l'esprit des sujets parlants une association d'idées telle que les anciennes syllabes *fermer* aient finalement été vidées de tout leur premier « contenu psychique » et remplies d'un contenu nouveau.

Mais en acceptant provisoirement une semblable conception, nous ne voulons pas dire qu'un « mot » nouveau soit né, si toutefois nous maintenons notre définition du mot comme la combinaison d'une signification déterminée avec des phonèmes déterminés organisés en syllabe ou en syllabes déterminées.

Nous ne voulons pas dire surtout que *fermer* II n'ait « rien à faire » avec *fermer* I. Car, en prononçant *fermer* II, les sujets parlants modernes ne font qu'imiter les mouvements articulatoires qu'exécutaient et que leur ont transmis les sujets parlants d'autrefois.

Seul le sens attaché à ces mouvements articulatoires a changé, et il a changé progressivement et insensiblement. Le mot est resré le même : la signification seule a été altérée.

Figurons-nous le petit Balzac, en robe bleue rayée de rouge, sur les genoux de sa nourrice, agitant, en même temps que son hochet, quelques rudiments de pensée. Représentons-nous maintenant l'auteur du *Père Goriot*, en

robe de chambre, à sa table de travail, fournissant du soir au matin un formidable labeur intellectuel. Dans un cas comme dans l'autre, c'est toujours Balzac que nous avons à l'esprit : Balzac, c'est-à-dire une seule et même personne. Qui aurait supprimé le petit Balzac, nous eût par là même privé du grand. Après le premier chef-d'œuvre que Balzac a produit, il n'est pas devenu un nouvel homme. Le mot *fermer* a pu changer de sémantique ; il est resté lui-même : « l'étymologie II » n'a pas créé un mot nouveau.

Ce n'est pas toujours l'étymologie populaire qui crée un sens nouveau. Un voyage du mot en dehors du cercle social où il est né, ou a toujours vécu, a souvent le même effet. Le fr. mod. *challenge* est un terme spécial de sport qui s'emploie pour désigner une sorte de championnat. Ce mot, tout le monde le sait, n'est autre que notre vfr. *chalenge* « réclamation, poursuite, provocation judiciaire ». Et ce vfr. *chalenge* lui-même n'est enfin qu'un déverbal du lat. **calumniare* (cl. *calumniari*). Les « étymologies » successives I, II, III... n'ont d'autre cause que les pérégrinations du mot. Il semble que, dans ce cas spécial, on pourrait parler de « mot nouveau » puisque, de nos jours, nous avons pris *chalenge* à l'anglais et que vfr. *chalenge* était mort en français, mort avec les pratiques judiciaires dont il était l'expression.

Il n'en est rien cependant. Car fr. mod. *challenge* est toujours le même mot, malgré les différences de prononciation et de sens. C'est le même mot, parce qu'il a été transmis de bouche en bouche oralement, et qu'il y a eu un glissement plus ou moins progressif des sens, de telle sorte qu'entre l'état sémantique attesté par « l'étymologie II » et l'état sémantique attesté par « l'étymologie III » par exemple, il y a eu des états intermédiaires, où l'étymologie II a été plus ou moins mélangée d'étymologie III.

Et, sans qu'il y ait eu migration de vocable à proprement parler, la même chose s'est produite en français pour *fermer* entre l'étymologie I et l'étymologie II.

L'influence étrangère peut se manifester d'une autre manière encore et amener la production de sens nouveaux qui peuvent tuer mais ne tuent pas nécessairement les sens anciens. Le latin *causa* était un mot ayant primitivement un sens judiciaire, peut-être celui de « coup, cause du débat » (**caud-tā* de *cūdere*). Quoi qu'il en soit, l'influence du grec αἰτία l'a rempli d'un contenu sémantique tout nouveau. Peut-on dire que lat. *causa* « chose » soit un mot nouveau venu du grec ? Peut-on dire que l'ald. *Sache* « chose», primitivement « lutte », terme judiciaire devenu «chose » peut-être sous l'influence de l'imitation du latin *causa* (lui-même imité du grec), soit un mot nouveau, que ce soit un mot « venu » du latin ou du grec, et qu'il n'ait « rien à faire » avec got. *sakan* « lutter » ?

La signification, c'est-à-dire la valeur représentative du mot, a la plus haute importance, nous n'en disconvenons pas. Mais elle ne suffit pas à constituer un mot. Car c'est justement le propre du langage que d'exprimer les idées à l'aide de signes matériels. Et, quelle que soit la prédominance que l'on accorde à la pensée sur la matière, la matière, ici au moins, est le véhicule de la pensée.

Les changements de sens, nous dit-on, attestent la vie du langage : « *Reprendre* > *reprise* > *repriser* ! Ce qui fait que « *reprendre* quelqu'un » n'a pas de substantif légal et que nous l'empruntons à *réprimander*. Et voyez comme accourent pour réparer la langue, comme des abeilles et des fourmis, dont on a détérioré la demeure, les verbes appelés mots savants par les lexicographes : *répréhension*, *répréhensible*, *représailles*, et, d'un autre horizon, *réprimer*, *réprimander*, d'un autre encore *reproche*, *reprocher*, et comme tout cela s'accommode à une autre vie et se déplace étymologiquement ! Que pèse dans cette masse grouillante de vie... l'étymologie phonétique ? » (*Faillite*, 85).

Que pèse l'étymologie phonétique ? — Oh ! peu de chose en vérité : tout simplement que *reprendre* ne soit pas *rependre*, ou *répondre*, ou... tout ce qu'on voudra.

Ces « déplacements étymologiques », cette course des mots au secours des sens menacés, cette fourmilière linguistique qu'on nous dépeint avec un grand talent, constitueraient donc toute la « vie » du langage, toute cette « biologie », dont certains théoriciens d'Outre-Rhin et leurs adeptes d'en deçà nous rebattent les oreilles ?

Non ! là n'est pas toute la vie du langage. La pathologie n'est pas toute la biologie, nous pensons en avoir déjà fait la remarque. De ce qu'un mot, menacé dans son existence phonétique ou sémantique, se défend et appelle à son secours ses congénères ou des étrangers, — qui souvent le sauvent en l'envoyant dans l'autre monde pour hériter de lui, — il ne s'ensuit pas que ce mot et ses auxiliaires, accourus de tous les points de l'horizon, soient seuls vivants, l'un malade, les autres gaillards et bien portants.

Les mots d'un usage courant, ces mots de tous les jours et de toutes les minutes, et dont la vie n'offre pas les péripéties imprévues qui font la joie des lexicologues en quête de découvertes sensationnelles, les bons et braves mots qui n'ont pas d'histoire comme les nations heureuses, et qui à leurs voisins ne cherchent pas des histoires, ne sont-ils pas vivants eux aussi ?

Tous les jours des vocables tels que *dix*, *douze*, *nuit*, *jour*, *grand*, *petit*, *faire*, *dire*... volent sur la bouche de millions d'hommes. Sont-ce des mots vivants ? Et donner « l'étymologie » de ces mots ou de leurs semblables, c'est-il travailler sur des cadavres, comme on nous en accuse ? C'est précisément dans les hôpitaux et dans les cliniques que se trouvent les cadavres.

Quelle est cette étrange idée de voir des manifestations de la vie là justement où la vie est en recul, et de ne

parler de biologie du langage que dans les cas notoires de maladie, voire de mort : *Pathologie et thérapeutique verbales* ?

C'est de tous les vocables indistinctement, et non de cas uniquement pathologiques ou tératologiques, que la science réclame l' « étymologie ». Et si cette étymologie n'est que « phonétique », si l'histoire d'un mot ne se signale par aucune de ces aventures étranges dont est si friande la linguistique de cinéma, l'intérêt scientifique et la valeur de l'étymologie, n'en seront pour cela nullement diminuées.

Morts, vivants, mourants ou malades, les mots nous intéressent, du moment que nous réussissons à en pénétrer l'origine. Et plus cette origine est mystérieuse, plus l'étymologie est « difficile », plus le savant qui l'a percée à jour a le droit d'être satisfait.

La petite secousse d'émotion qu'a éprouvée tout linguiste qui vient de découvrir une vérité d'ordre étymologique, même dans la langue la plus morte, est d'une qualité supérieure, tout comme celle du géomètre trouvant la solution d'un problème. Moins le rapport à trouver était évident, plus la solution, plus l'étymologie ont de la valeur. Qu'arménien *erku* corresponde exactement à gr. βύς (v. Meillet, *MSL*, *XI*, 394 ; Grammont, *ibid.*, XX, 252), ou bien, dans un autre genre, que fr. *Aliboron* ne soit autre que grec ἐλλέβορον (v. A. Thomas, « *Maître Aliboron* », Paris, Didot, Public. de l'Institut, MDCCCCXIX), voilà des vérités établies d'une manière définitive. Valent-elles, oui ou non, les inventions les plus merveilleuses des étymologies II, III, etc. ?

Si donc l'étymologie populaire et l'étymologie tout court sont deux choses bien différentes, si l'étymologie doit être distinguée de la sémantique, s'il est bien vrai qu'elle a pour objet l'étude non de la mort des vieilles significations ou de la naissance des significations nouvelles, mais bien de

l'origine des mots, si, pour tout dire, la science étymologique doit être considérée comme un département de la lexicologie comparable à l'embryogénie dans le domaine des sciences biologiques, quelle méthode suivra-t-elle pour remplir la mission qui lui incombe ?

Les principes généraux de la méthode sont connus depuis longtemps et ont été appliqués avec fruit par nos grands étymologistes du XIXe et du XXe siècles. Ils ont été exposés dans un article remarquable que M. Antoine Thomas a publié en 1902 dans la *Revue des Deux Mondes* et qui a été reproduit en tête des *Nouveaux essais de Philologie française*, Paris, 1904, p. 1-34.

Les discussions fécondes qui se sont engagées entre M. Thomas et M. Schuchardt à propos de l'étymologie de fr. *trouver*, et qui intéressent la méthode générale, sont présentes à la mémoire de tous les romanistes. Nous y renvoyons, ainsi qu'aux observations judicieuses que M. M. Grammont a présentées en la circonstance (*R. L. R.*, XLIX, 548 ; *ib.*, L, 275).

Un principe ressort de ces discussions, c'est que, si l'étymologiste doit étudier « comparativement et contradictoirement la succession historique des faits, des sons, et des idées » (A. Thomas, *N. Ess.*, 11), il doit, sans méconnaître le rôle capital de la phonétique, ne jamais perdre de vue l'importance du premier de ces trois éléments.

Bien avant la naissance du périodique germanique *Wörter und Sachen* de MM. Meringer, Meyer-Lübke, Mikkola, Much, Murko, la nécessité où se trouve l'étymologiste de connaître d'une manière précise les faits, est apparue aux lecteurs de cette instructive et féconde polémique.

Les faits peuvent être de deux sortes, historiques ou proprement matériels, et les arguments émis de part et d'autre dans la discussion montrent bien que la connaissance de ceux-ci est aussi indispensable que la notion de ceux-là.

C'est sur des *faits* que l'auteur de la *Faillite* s'efforce de

fonder son « étymologie » de fr. mod. *fermer* qui, assure-t-il, « vient de *fer* ». Le vfr. *fermer* « affermir » « dès les premiers âges de la langue frôlait « clore » < *claudere*, quand il s'agissait de l'action d'arrêter, de stabiliser, de fixer, bref de clore une porte, une armoire, un coffre, etc. *à* ou *avec* clef, serrure, bref avec un objet en fer ».

Quand *clore* < *claudere* (*clouons*, *clouez*), etc. confondit phonétiquement plusieurs de ses formes avec *clouer* (*clouons*, *clouez*), le malaise qui suivit cette fâcheuse rencontre homonymique fut réparé par un *fermer* qui, prétend M. Gilliéron, est un « dérivé de *fer* ».

Cette habitude d'avoir toujours présents à l'esprit les faits matériels correspondant aux mots dont on traite, est on ne peut plus louable. C'est à elle que sont dus la plupart des progrès que M. Gilliéron lui-même a fait faire à la science étymologique, j'entends à « l'étymologie phonétique », telle que la conçoivent les romanistes « vieux-jeu ».

Des étymologies de ce genre, qui sont parfois de véritables trouvailles, abondent dans l'*Abeille*. Pour avoir si heureusement percé le mystère des origines de formes telles que *muɛamaɛodé* « abeille », *faɛodé* « abeille », etc., il faut joindre évidemment à une réelle perspicacité phonétique un sentiment très vif et toujours en éveil de la réalité des choses.

Il est pourtant certains points à propos desquels, au nom même des principes du réalisme étymologique, on se refusera à suivre M. Gilliéron.

Que fr. *navette* (du tisserand) soit originairement un simple diminutif de *nef* < *navem*, c'est ce dont personne peut-être, sauf M. Gilliéron, ne doute, en songeant à la forme particulière de la *navette* effilée comme un petit bateau.

Navette, nous dit l'auteur de l'*Abeille*, n'est pas un dimi-

nutif de *navem*, pas plus que *avette* n'est un diminutif de *ef* < *apem*. *Navette* ne doit sa naissance qu'au besoin d'éviter « l'homonymie intolérable ». *Un nef* (*napum*) ; *une ef* (*apem*), *une nef* (*navem*) sont devenus *un navet*, *une avette*, *une navette* uniquement pour échapper à l'homonymie (*Ab.*, 181-3).

Admettons ce point, quoique nous puissions objecter que la « collision phonétique » ne soit pas moins à redouter entre *une avette* et *une navette* qu'entre *une ef* et *une nef*. Mais le *veto* de Très Haute et Très Puissante Dame Homonymie n'empêche que, petit bateau ou bateau tout court, la navette du tisserand doit son nom à une comparaison nautique, comme l'exemple parallèle de l'ald. *Schiffchen* = « petit bateau » et « navette » suffit à le démontrer, sauf à qui ferme les yeux pour ne point voir.

Car enfin les idées particulières que M. Gilliéron peut avoir sur les diminutifs (v. p. 351) ne changent rien à la nature des choses. Quelle différence subtile établit l'auteur de l'*Abeille* entre *navet*, *avette* et *navette* ! A l'en croire, *navet* serait un diminutif légitime et authentique, sous prétexte que les *navets*, jeunes et tendres, sont plus succulents que les vieux *nefs*, ligneux et poreux. Mais une *avette* ou une *navette* être des diminutifs ? Quelle prétention !

Les dénégations du maître de la géographie linguistique et ses distinctions d'une subtilité tellement admirable qu'on n'en saisit pas très bien le sens profond, feront-elles que la *navette* du tisserand soit un grand bateau et l'*avette* de Ronsard une grosse bête ? Les principes sacro-saints de l'homonymie ne prouvent rien contre la petitesse de l'abeille, ni contre la forme effilée de la navette, rien non plus en faveur de la délicatesse des moelleux navets.

Enfermé dans son dogme de l'Homonymie, principe d'évolution linguistique, M. Gilliéron s'obstine à considérer le traitement morphologique de ces trois mots et l'apparition du suffixe *-ette* dans *avette* et *navette* comme un résultat

évident d'une collision phonétique ancienne : « Cette unicité thérapeutique dans une trinité lexicale synchronique..., ajoute-t-il (*Abeille*, 182), fait de notre hypothèse une certitude. »

Une formule semblable est à coup sûr énergique dans sa concision barbare. Mais ce n'est qu'une formule, et elle laisse intacts les caractères spécifiques des trois objets considérés. La « mathématique » peut en faire ce qu'elle veut : ils restent tels que les ont faits la nature ou la main de l'homme.

Ni l'Unicité, ni la Trinité, ni les conceptions les plus puissantes de l'étymologie « non-phonétique » n'ont le pouvoir de suspendre, comme Josué, ou de hâter le cours du soleil. A lire l'étymologie que l'auteur de l'*Abeille* a consacrée au nom gascon de la violette, et sur laquelle il est revenu au moins à deux reprises différentes (*L'aire « clavellus »*, 7 ; *Abeille*, 241-6), on croirait que la géographie linguistique dispose à son gré du cours des saisons.

Brioulette au lieu de *bioulette*, avions-nous dit dans nos *Études de dialectologie landaise* (p. 42), doit son *r* à une anticipation phonétique de l'*l*, comme, dans le pays, *Buglose* devient *Bruglose*, *Kañiñkla* devient *Kraniñkla*, *biwlè* devient *briwlè*, *etc.*

Ces phénomènes d'anticipation, plus ou moins combinés avec la dissimilation, et proches parents de la métathèse (cf. *R. L. R.*, LX, 149), ne sont pas rares dans les domaines béarnais et gascons, et sont comparables aux phénomènes de « Vorklang » qui ont été observés en portugais, langue qui a plus d'un point commun avec le gascon ou le béarnais, ainsi que chacun sait : *armuzello* < *hamicellu*, *barbolêta* < *papill-* + *-ĭtta*, *borcêlo* < *bucella*, *crastello* < *castello*, *estralo* vulgaire pour *estalo*, *estropalho* < *stuppaclu*, *frascal* < *fascal*, *pedrestal* vulgaire pour *pedestal*, *Trécula* < *Técola*, le pendant du landais *Bruglose* (v. Cornu, *Portug. Sprache*, § 158), etc.

Ce sont là phénomènes phonétiques naturels, dont il y a des exemples dans d'innombrables idiomes. Pour le gallo-roman, cf. *corffre* dans le *Registre de Revin*, en 1498, (Bruneau, *Phon.*, 338), forme dans laquelle la dissimilation de la vibrante anticipée n'a pas eu lieu. Mais on trouvera pour le domaine italien, en particulier pour le corse, des cas parallèles à ceux du portugais et du gascon (cf. Salvioni, *Rend. Ist. Lomb.*, XLIX, 838).

Nous ajoutions à propos de gasc. *brioulette* « violette » que l'analogie, purement formelle d'ailleurs, du verbe *briula* et de l'adjectif *briu* avait pu aider à l'insertion de l'*r* (*op. cit.*, 42, n. 7).

A en croire M. Gilliéron (*Abeille*, 246), notre explication ne vaut rien: « Les savants étymologistes qui font de *brioulette* un mot à « phonème additionnel » se sont trompés » ; le peuple est un étymologiste plus avisé : dans une région où *avril* est *abriu*, la *briuléte* n'est autre chose qu'une *avrillette*. « L'assiette géographique..., conclut l'auteur de l'*Abeille*, fait de notre interprétation une certitude mathématique » (*ib.*).

Voilà encore la mathématique sur le tapis! Et certes un géomètre qui vit dans l'abstraction, sera peut-être excusable de méconnaître les faits palpables de la vie courante. Et nous en dirons autant des « romanistes », puisqu'il est entendu qu'ils ne voient pas plus loin que le mur de leurs dictionnaires. Mais comment un lexicologue, qui se targue d'être un grand réaliste, peut-il affirmer que, dans le midi de la Gaule, la violette soit une fleur d'avril? Comment un géographe peut-il confondre le climat du sud-ouest de la France avec celui de la Scandinavie ? Dans mon jardin, j'ai cueilli cette année les premières violettes en décembre et les dernières en mars, terme ultime.

Lou dimenge d'eras briuletes signalé par Lespy (*Dict. béarn.*, s. v°) à Oloron, qui est à l'orée des montagnes, et où la floraison retarde plutôt sur celle de la plaine, se place « le

deuxième dimanche du carême », et ce dimanche en aucun cas, ne peut tomber en avril.

Faut-il penser que le peuple de Béarn et de Gascogne ait voulu désigner la violette précisément par le nom du mois où cette fleur a disparu ? « L'hypnotisme phonétique », dont parlent certains auteurs (*Faillite*, 62), peut seul suggérer aux adeptes de « l'étymologie savante » une opinion si paradoxale.

Nous avons les plus sérieuses raisons de penser que ceux qui font la langue, et à qui les « étymologies populaires » des dialectologues sont tout aussi indifférentes que les « étymologies phonétiques » des prétendus savants, n'ont pas commis une pareille bévue. L'étymologie qui tire *briulete* de *biulete* par anticipation de l'*l*, quoique étant une étymologie phonétique, a quelques racines dans la vie réelle.

En effet, voici côte à côte, résumés, sept articles, tels qu'ils se succèdent dans le *Dictionnaire béarnais* de Lespy et Raymond. Nous soumettons les faits bruts au jugement des linguistes :

Briulet, *biulet*, « violet ». *Lèxe a sa nebode e filhole une raube briulete* (*Artistes en Béarn avant le XVIII*e *siècle*).

Briulete, *biulete* « violette ». *U flouquet de biuletes. Las briuletes deu cémiteri.* « Les violettes du cimetière. Les premiers cheveux blancs. »

Briuletè, *biuletè*, *brioulouté*, m. « La touffe d'herbes qui porte des violettes ».

Briuloayre : voy. *Briulounayre*.

Briulou « violon ». *Mounenchous*, *Gays e lurous*, *Hayam cansous E briulous* (*Dictons de Béarn*). *Lous briulous deus caas.* « Le violon des chiens ; le bâton. »

Briulounayre, *briuloayre* « joueur de violon ». *Lou briulounayre de la haut.* « Celui qui là-haut met (les astres) en mouvement » (Navarrot).

Briulouté : voy. *Briuleté*.

Ainsi donc *briulette* « violette » n'est pas le seul mot où se présente, dans la région en cause, l'insertion de ce fameux « phonème additionnel », que, seul, un linguiste rompu aux « acrobaties phonétiques » a pu sans doute vouloir expliquer phonétiquement.

Que pense notre savant contradicteur de béarn. *briulou* « violon » et de *briuloayre* son confrère ? Quel lien découvre-t-il entre le violon et avril ? Ce mois est-il particulièrement propice aux sérénades ? Nous connaissions « les sanglots longs des violons de l'automne ». Mais en avril, en avril ? Pas plus de violon qu'en une saison quelconque, et moins encore de violettes :

Viòuleto de febrié
Per damo e cavalié ;
Viòuleto de mars
Pèr puto e pèr bastard.

Ainsi s'exprime, d'après Mistral, la sagesse populaire. M. Gilliéron, qui cite une traduction de ce proverbe, veut lui faire dire ce qu'il ne dit pas. Le dicton est pourtant bien simple à interpréter : la violette de février est dans tout l'éclat de sa vigueur : elle est digne du chevalier et de sa dame. Celle de mars, déjà rabougrie, vient en fin de floraison. Elle est bonne pour « pute et bâtard ». Quant à celle d'avril, on n'en parle pas — et pour cause.

Aussi bien nous en tiendrons-nous à notre étymologie, qui, nous l'avouons franchement, pour être « phonétique » ne nous paraît guère « savante ».

Quelle que soit la séduction des hypothèses qui s'offrent à son esprit, le néo-linguiste, pas plus que le linguiste du temps jadis, ne doit jamais perdre de vue la réalité des faits ayant une relation quelconque avec les mots dont il étudie l'origine.

Cette vérité, qu'oublient les étymologistes d'aujour-

d'hui, ne date pas d'hier : J. Grimm écrivait déjà, il y aura bientôt un siècle : « Sprachforschung, der ich anhänge und von der ich ausgehe, hat mich doch nie in der Weise befriedigen können, dass ich nicht immer gern von den Wörtern zu den Sachen gelangt wäre. »

Cette phrase, que les éditeurs de *Wörter und Sachen* inscrivent à titre de devise en tête de leur revue, n'est pas restée lettre morte pour les véritables maîtres de l'ancienne science étymologique (v. A. Thomas, *N. Ess.*, p. 16-21). Elle mériterait d'être méditée par quiconque jongle de nos jours avec les brillantes étymologies I et II.

La vérité étymologique ne peut jaillir que du rapprochement des faits phonétiques avec les faits historiques et la réalité matérielle. Pourquoi l'étymologie qui rapproche gr. φέρω de lat. *fero*, got. *baira*, arm. *berem*, skr. *bharàmi*, offre-t-elle à nos yeux un caractère vraiment définitif ? C'est qu'il nous est possible de rendre un compte rigoureux non seulement des correspondances phonétiques mais encore de l'identité des significations primitives de tous ces mots.

Dans toute spéculation étymologique, le lien réel entre le signifiant et la chose signifiée doit rester constamment visible. Là où les sens ont changé, la notion des conditions de fait selon lesquelles ces changements se sont produits est indispensable à qui veut asseoir les étymologies sur une base stable (Meillet, *Ling.*, 31). Il serait bon, quand on veut nous prouver que fr. *fermer* a pris le sens de *clore* sous l'influence de *fer*, qu'on nous montre une innovation concomitante dans le domaine technique, un remplacement des fermetures de bois par les fermetures de fer.

Lorsque l'on quitte le terrain solide de l'étymologie phonétique, pour s'aventurer sur les sables mouvants de l'étymologie populaire, les éléments de certitude deviennent rares et les démonstrations strictes risquent de faire place aux affirmations gratuites.

Sans doute il est des étymologies populaires dont la réalité est infiniment vraisemblable. Ainsi, lorsque le mha. *elen* eût pénétré dans la langue française, l'assimilation du subst. *élan*, nom d'animal, cerf des régions du Nord, avec le subst. *élan*, déverbal d'*élancer*, a dû bien vite se produire ; et aujourd'hui, sur dix Français même cultivés, il en est peut-être neuf qui plus ou moins inconsciemment adoptent cette étymologie populaire. Mais quelle preuve décisive apportera-t-on de faits analogues ?

Il n'est pas superflu d'examiner ce problème.

L'étymologie populaire s'exerce sur les mots de plusieurs façons.

Un vocable A, plus ou moins voisin d'un vocable B par la forme phonétique ou par le sens, peut agir sur ce vocable d'une manière plus ou moins efficace. Dans l'exemple qui vient d'être donné, le déverbal *élan* A n'a entamé ni la forme ni le sens général du nom d'animal B. Le contenu psychique de B s'est vraisemblablement augmenté d'une portion de A (idée de mouvement rapide : *élan*, *s'élancer*). Mais cet accroissement des valeurs demeure plus ou moins flottant dans les consciences et ne se manifeste pas extérieurement d'une manière précise. La démonstration du croisement est linguistiquement impossible.

Il en est à peu près de même des cas où le vocable A altère simplement la signification de B, tout en laissant intacte la forme phonétique de ce dernier, comme dans l'exemple précédent.

Le fait qui se produit alors ne relève pas à proprement parler de la science « étymologique », dans le sens où nous avons pris ce terme que nous réservons à l'étude de l'origine des mots. Si vraiment le vfr. *fermer* « assujettir » est devenu fr.m. *fermer* « clore » sous l'influence de *fer*, on ne peut pas dire que fr.m. *fermer* soit véritablement un mot nouveau.

Quoi qu'il en soit, tous les raisonnements et toutes les

déductions qui sont exposés dans la *Faillite* (p. 9-34) et qui tendent à nous faire admettre la réalité d'une telle influence, restent en définitive plausibles, mais ne fournissent pas une démonstration définitive. Tout ce chapitre, où sont marqués les progrès et les reculs de l'étymologie II dans *fermer* est remarquable au plus haut chef : la subtilité des observations présentées sur le mouvement des significations se chassant, s'appelant l'une l'autre, fait de ces pages un véritable chef-d'œuvre d'étude sémantique. Mais, comme il arrive souvent pour les spéculations de cet ordre, si l'esprit de finesse y trouve presque son compte, l'esprit de géométrie demeure imparfaitement satisfait.

Souvent l'étymologie populaire s'exerce non seulement sur le sens, mais encore sur la forme phonétique du mot.

Deux cas sont alors à considérer : ou bien la modification phonétique est légère, ou bien elle est plus considérable.

Dans le premier cas l'on peut faire entrer les exemples des mots où l'étymologie populaire n'a eu pour effet que l'altération du timbre d'un des phonèmes constituant le mot influencé. Il ne se produit pas de mot nouveau à proprement parler : la modification phonétique est comparable dans ses résultats — quoiqu'elle ne le soit aucunement dans ses causes — aux innovations d'ordre purement phonétiques qui apparaissent dans la langue, et en définitive ce cas se ramène au précédent. Il n'est pas véritablement du ressort de l'étymologie telle que nous l'avons définie dès l'abord, mais bien de la sémantique.

Le verbe *férir* est peut-être un exemple de ce genre d'évolution, si, comme le propose l'auteur de la *Faillite* (42-5), *férir* a bien subi lui aussi l'influence de *fer*. Sans *fer*, nous dit-on, le vfr. *ferir* ne serait pas devenu *férir*. La forme *frir*, dont le dictionnaire de Godefroy nous donne sept exemples, montre bien ce qu'il serait devenu.

Il s'agit maintenant de démontrer la réalité de cette étymologie populaire. Le raisonnement auquel a recours l'auteur de la *Faillite* (45-9) est d'une ingéniosité remarquable.

Férir, nous dit-on, a été tué par *ferrer*, avec lequel il est entré en collision par suite même de cette étymologie populaire. Il n'est resté que dans la locution toute faite *sans coup férir* et dans l'adjectif participial à sens figuré *féru* « épris » (de quelqu'un ou de quelque chose). Or le successeur de *férir*, le verbe *frapper*, un des verbes les plus extensibles de la langue par son aptitude à être employé au figuré, présente en effet toutes les acceptions figurées possibles sauf une, qui est précisément celle de *féru* « épris ». « On est *frappé* de tout ce dont on *fiert* ; mais on n'est pas frappé de la passion d'amour, on en est *féru*. Et pourquoi est-on *féru* d'amour et non pas *frappé* d'amour, si ce n'est que l'amour frappe d'un *fer* ? Si vous en doutez, consultez les *graffiti* de nos murs ;... vous y verrez des cœurs *férus* d'une flèche. »

Si donc ce raisonnement est juste, des expressions telles que « *féru* de chimie et de la pierre philosophale » (Guy Patin) ne sont que des extensions figurées du sens propre de *féru* « frappé d'une flèche amoureuse ». Mais quelle preuve peut-on faire valoir contre l'interprétation inverse ? Seul un historique minutieux et détaillé appuyé sur des textes échelonnés sur plusieurs époques saurait être véritablement probant en l'espèce.

En attendant, nous remarquons que *toqué* offre un état sémantique analogue à celui de *féru* : *il est toqué de cette fille*; *il est toqué de politique*. C'est-il l'idée de « fer » ou l'idée de « frapper » qui est contenue dans *toqué* et dans *toquade* ? Formellement, *toqué* n'a rien de commun avec *fer*. On peut se demander si *féru*, comme *toqué*, et comme aussi *entiché*, ne contient pas l'idée toute simple de « frappé », « abîmé », indépendamment de toute idée de « fer » : cf. *fruits entichés*, puis *être entiché de noblesse* ; *être entiché de quelqu'un*.

Des problèmes de cette nature semblent vraiment insolubles, même lorsqu'on les examine à l'intérieur d'une langue qui a une histoire et, comme le français, la plus riche des histoires.

Mais il est des cas où les plus humbles des patois peuvent livrer un secret que les langues littéraires dérobent à nos investigations. Et c'est à l'emploi de la méthode géographique qu'est dû ce progrès.

L'étymologie populaire peut en effet entraîner dans la forme phonétique d'un mot une modification telle qu'on peut légitimement parler de la naissance d'un mot nouveau. Le produit de A $\times$ B = C. Ce cas, et ce cas seul, est véritablement du ressort de la science étymologique telle que nous l'avons définie.

Les modes selon lesquels s'opère cette hybridation, connue depuis longtemps sous le nom de « contamination » ou de « croisement », sont complexes.

La contamination peut être « endogène » (*Et. dial. l.*, 30), c'est-à-dire que deux mots A et B, vivant côte à côte dans le même parler, fusionnent, parce qu'ils présentent entre eux une certaine analogie soit de forme, soit de sens, soit le plus souvent de sens et de forme, et, de cette fusion, naît un mot C, ayant une valeur sémantique ou une forme phonétique spéciales, souvent même les deux à la fois.

Ces mots hybrides peuvent eux-mêmes être de nature assez différente. Leurs parents sont souvent deux mots synonymes ou du moins désignant tous deux des objets voisins : it. *mantello* « manteau » $\times$ it. *tabarro* « manteau » $<$ v. it. *mantarro*. Mais les parents peuvent n'avoir entre eux qu'un rapport de sens assez lointain : ils peuvent en outre appartenir à des catégories grammaticales différentes : verbe fr. *calfater* $\times$ subst. fr. *feutre* $>$ *calfeutrer*. Prép. v. esp. (*f*)*ata* « jusque » (de l'arabe *hatta* employé peut-être dans les arpentages) $\times$ adv. v. esp. *hascas* « presque » $>$ *hasta* « jusque ».

La contamination peut être en second lieu « exogène ». Les mots parents, en général synonymes ou approchants, appartiennent à deux parlers différents mais géographiquement contigus. Au point de jonction des zones où sont employés les deux mots, ceux-ci fusionnent pour en produire un troisième.

C'est dans ce cas spécial que la géographie linguistique est bien placée pour fournir une preuve de l'étymologie. Dès 1904, avant la publication de « *Scier* » *dans la Gaule romane* de MM. Gilliéron et Mongin (Paris, Champion, 1905), nous avions attiré l'attention des linguistes sur cette méthode de démonstration (v. *Rom.*, XXXIII, 1904, 412-3).

La carte du mot « rainette » dans les Landes (*Pet. atl.*, 327) fournit un bel exemple de ce phénomène : le mot

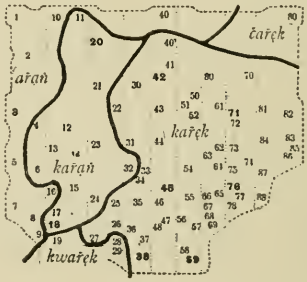

Fig. 36. — « Rainette », « grenouille de buisson », dans les Landes.

kařąń apparaît à la frontière de *kařęk* et de *ařąn*. C'est bien un mot nouveau, quoique le sens du produit ne diffère pas à proprement parler du sens des parents. Mais la fusion formelle des deux mots est tellement intime qu'on ne peut dire avec exactitude si *kařąń* continue *ařąń* influencé par *kařęk* ou inversement *kařęk* influencé par *ařąń*. Voir fig. 36.

La fusion est non moins complète dans le mot *kąwlè*

« creux du sillon » (*ib.*, 181). Que ce mot soit, comme on l'a proposé dubitativement (*REW*, 1487), le produit du croisement de *kau* < *cavum* — ou mieux *cav(am)* — par *kalè*, déverbal de *kala* < *calare*, c'est ce dont on ne doutera pas si on applique à l'étude géographique du mot le principe de configuration des aires : voir fig. 37.

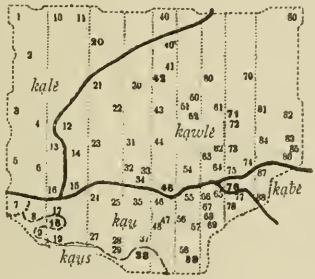

Fig. 37. — « Creux du sillon » dans les Landes.

Il arrive que la contamination exogène aboutit à une simple juxtaposition. Vers le sud du département des Ardennes, le geai porte, dans deux aires voisines, les noms de *Colas* et de *Jacques* (Bruneau, *Lim.*, 13). Au point 81, le geai est un *Colas-Jacques*.

Souvent la démonstration est moins évidente, parce que les faits d'hybridation sont plus complexes. Les mots parents, A et B, peuvent en effet vivre dans des aires géographiques qui ne sont distinctes que sur une partie seulement d'un domaine linguistique ; mais dans le reste du domaine, A et B coexistent dans les mêmes parlers, soit comme synonymes, soit avec des sens plus ou moins différents, soit enfin dans un état de concurrence lexicale, qui fait que l'un est vieilli, tandis que l'autre ne l'est pas. Le produit C n'apparaît pas alors nécessairement à la frontière de A et B. Il peut prendre naissance dans la zone commune et s'y manifester d'une manière plus ou moins sporadique, parfois dans des significations spéciales engendrées par la

coexistence dans un même parler de plusieurs formes primitivement synonymes.

Par exemple, en Vénétie et en Lombardie, existe un mot *toś*, *toša* « garçon, fille », qui représente lat. *tonsum*, *-am*, et qui, du moins au féminin, s'emploie depuis le Saint-Gothard jusqu'en Émilie au delà du Pô et à Bologne inclusivement. Ce mot *tonsum* s'est superposé partiellement à un autre mot *mat*, *mata* « garçon, fille », dont l'aire primitive était plus étendue encore. Bien vivant entre le Mont Rosa et le Stelvio, il se rencontre dans le Piémont, dans la Haute Lombardie (Trontano : *mat*, *mata* ; S. Maria Magg. *i matán* « les filles », etc.). Sur certains points, les deux mots coexistent, par exemple dans la Valtelline : *matèla* « fille » et *j tosán* « les filles ». C'est dans l'Engadine et dans le Tessin que semble s'être opéré le croisement : *matosa*, *matusa* « fille » (v. Bertoni, *It. dial.*, 50).

Il est un peu surprenant à première vue que la contamination apparaisse dans ces régions relativement excentriques. *A priori*, il semble qu'on devrait la voir surgir au cœur même des aires en conflit. Les indications géographiques relatives à l'habitat de ces mots restent malheureusement trop imprécises. Lorsque des atlas linguistiques figureront d'une manière détaillée l'assiette géographique des vocables en question, il sera sans doute possible de fournir une description plus complète des conditions dans lesquelles s'en est opéré le croisement, et la démonstration de ce croisement même gagnera en rigueur scientifique.

Quoi qu'il en soit, ces exemples montrent que la science étymologique, prise dans le sens strict que nous lui avons assigné (science des origines), se divise bien en deux sections offrant entre elles, sinon une antinomie irréductible, du moins une certaine différence.

L' « étymologie phonétique » et l' « étymologie populaire » sont deux objets de recherches également légitimes.

Et, si quelques-uns ont tort de mépriser l'étymologie phonétique comme s'exerçant dans un domaine purement matériel (*Faillite*, 63), s'ils accordent à l'étymologie populaire une importance qu'elle n'a certainement pas (voir les justes observations de F. de Saussure, *Ling. gén.*, 244 suiv.), il n'en est pas moins vrai que l'étymologie populaire a une existence qui n'est pas négligeable comme principe créateur de mots tout aussi bien que de significations nouvelles.

Le malheur est que dans ce domaine la fantaisie individuelle des linguistes peut s'exercer à peu près aussi librement que la fantaisie anonyme des groupes sociaux au sein desquels se produisent spontanément les faits de ce genre. Dans des recherches d'étymologie phonétique, des formules de correspondance rigoureuses sont un point de départ solide qui conduit à des notions vérifiables. Les ressemblances apparentes ou fortuites sont exclues. Quant à l'étymologie populaire, elle est proprement du ressort de la « poésie » : la vérité ailée se dérobe. Et quand l'imagination du savant se lance à sa poursuite, la science court des hasards.

E(s)mer < *aestimare* s'est-il vraiment confondu en français littéraire avec *aimer* < *amare* (*Abeille*, 267) ? C'est-il *mer* qui explique qu'*amarrer* est un verbe « ne se rencontrant qu'au bord de la mer » (*ib.*, 223) ? *Friser* vient-il de *frire*, par une extension bizarre des temps de ce verbe conjugués avec une *s* radicale (*Faillite*, 37) ? Les raisons qu'on nous donne à l'appui de ces étymologies n'entraînent pas la conviction. Et l'on peut lire les objections très fortes que certaines d'entre elles ont suggérées à M. L. Clédat : *R. phil. fr.* XXXIV, 1-31.

Seule la méthode géographique, par la combinaison des principes de superposition et de configuration des aires, serait en mesure de fournir des preuves irréfutables pour les faits de ce genre. Il faut seulement regretter que les documents géographiques soient encore si clairsemés,

puisqu'il est tant de mots dont on ignore la distribution géographique, et puisqu'il est tant de régions où les cartes linguistiques font totalement défaut.

En dehors du domaine de l'étymologie populaire, où elle est à peu près la seule pierre de touche qui permette de distinguer dans le fatras des théories saugrenues la vérité de bon aloi, la géographie est un auxiliaire précieux là même où il s'agit de découvrir cette « étymologie phonétique » indispensable quoique tant décriée. Que valent, sans la géographie phonétique, les étymologies les plus vraisemblables du point de vue sémantique et que détruit un bref examen phonétique fondé sur la géographie ? Que fr. *eps* « abeille » ne représente pas lat. *apes*, c'est ce contre quoi proteste la vraisemblance à la fois sémantique et phonétique. Et pourtant la géographie nous enseigne de manière irréfutable (*Abeille*, 31, suiv.) que *eps* n'a rien a voir avec *apes*, étant une forme authentique de *wespa*.

L'établissement d'une vérité de ce genre n'est-il pas à proprement parler du domaine de « l'étymologie savante »? On reproche à l'étymologie phonétique d'être une science morte. Mais, sans elle, les explications erronées de « l'étymologie populaire » ne risqueraient-elles pas de devenir bien vivantes ? On veut établir je ne sais quelle prééminence de celle-ci — science « biologique » — sur celle-là, que l'on considère comme étant d'ordre fossile.

On pense avoir fait une grande découverte en distinguant les faits lexicaux qui relèvent de la vie propre aux idiomes néo-latins et ceux qui remontent à l'époque de la romanisation (Terracher, *BSL*, XIX, 231). Si cette distinction tend seulement à exiger qu'il soit tenu un compte exact de la chronologie des faits, nous l'approuverons sans réserve. Mais si elle doit avoir pour conséquence, contrairement à toute vérité historique, de reporter dans le présent l'origine de faits dont le développement appartient manifestement au passé, nous disons : halte-là !

Tous les mouvements sémantiques, collisions homonymiques, étymologies populaires ou autres, qu'on nous présente comme ayant entraîné dans le midi de la France d'une part la disparition de *capillum* (*Abeille*, 224, n.), d'autre part l'apparition de *kabẹ́ḷ* dans le sens d' « épi », ne sauraient empêcher que, dès l'époque latine, un dérivé de *caput* apparaît avec ce sens d' « épi ».

Se fondant sur une interprétation particulière des faits géographiques, M. Gilliéron (*Ét. g. ling.*, 136) hésite à faire remonter la naissance de *kabẹ́ḷ* « épi » à une époque antérieure à « la décadence déjà ancienne de « *kabẹ́ḷ* « cheveu ». Le mot *kabẹ́ḷ* « épi » serait un vocable récent, création de parlers ayant à se défendre contre l'homonymie de *spinam* confondu avec *spicam*.

On admire donc la vitalité des parlers méridionaux qui ont remédié à la gêne résultant de cette confusion, et l'on méconnaît la vitalité du latin qui, pour une raison ou pour une autre, avait déjà *capitulum* dans le sens d' « épi » : Pline, *Nat.* 24, 173 : *herbae impiae capitula* : cf. encore 104 ; 26, 108 ; 27, 36, etc.

Que conclure de cet historique, sinon que *capitulum* « épi » vivait dans le sud-ouest de la Gaule d'une vie plus ou moins latente à côté de *spicam* « épi » ? Il a fallu l'accident phonétique qui a confondu plus ou moins réellement ce mot avec *spinam* pour développer et généraliser dans cette région l'emploi de *capitulum* dans le sens d' « épi ».

L'étude des textes, en particulier celle des textes latins, est donc non moins indispensable à l'établissement de la vérité étymologique que l'examen des conditions géographiques dans lesquelles se trouvent les mots considérés.

L'explication qui tire fr. *ep(s)* « abeille » de *wespa* (« étymologie phonétique ») ou land. *kạwlé* « creux du sillon » de *cav(am)* $\times$ *calare* (« étymologie populaire ») sont deux explications sûres, dont la preuve est faite par la géographie linguistique. L'étymologie qui tire fr. *Aliboron*

du grec ἐλλέβορον est une étymologie non moins sûre, et dont toute la certitude est fondée sur des rapprochements de textes irréfutables.

Qu'il s'agisse d'étymologies populaires ou d' « étymologies savantes », c'est toujours l' « étymologie » qui est en jeu, c'est-à-dire la recherche du « sens véritable et de l'origine des mots ». Et le moyen le plus propre à nous guider dans cette recherche est le même que nous avons préconisé pour l'étude des questions d'un autre ordre : la convergence des méthodes.

Il n'y a pas conflit entre l'étymologie populaire et l'étymologie phonétique. Ce sont deux aspects différents sous lesquels peut se présenter un seul et même problème, celui de l'origine des mots. Nous devons toujours examiner ce problème tour à tour sous chacun de ces deux angles. Ramener tous les faits à l'étymologie phonétique ou vouloir tout expliquer par l'étymologie populaire, ce serait se mettre au fond d'un puits pour mieux observer le ciel.

XIII

LE PROBLÈME MORPHOLOGIQUE

Le problème morphologique est en connexion étroite avec le problème étymologique. Deux éléments sont en présence : l'un phonétique, l'autre analogique. L'analogie dans les questions morphologiques joue un rôle comparable à celui de l'étymologie populaire dans les questions d'étymologie.

F. de Saussure (*Ling. gén.*, 244-7) a voulu opposer entre eux les principes sur lesquels reposent l'analogie et l'étymologie populaire. Selon lui, l'apparition d'une forme analogique suppose toujours chez le sujet parlant l'oubli

de la forme antérieurement usitée. A la base de la forme analogique *it traisait* il n'y a aucune analyse de la forme ancienne *il trayait*. Il faut, pour que *traisait* naisse, que le souvenir de *trayait* se soit oblitéré. « L'analogie ne tire rien de la substance du signe qu'elle remplace. » Au contraire l'étymologie populaire se réduit à une interprétation de la forme ancienne. Le souvenir de celle-ci, même confus, est le point de départ de la déformation qu'elle subit. « Ainsi, dans un cas, c'est le souvenir, dans l'autre, l'oubli qui est à la base de l'analyse. »

Il ne nous semble pas qu'il y ait une antinomie aussi absolue entre l'étymologie populaire et l'analogie.

D'une part, en effet, l'influence analogique d'une flexion d'imparfait en *-sait* (*taisait*) ne peut s'exercer sur un verbe ayant primitivement un imparfait en *-yait* (*trayait*) qu'à la condition qu'un souvenir persiste, dans la conscience des sujets, d'un radical *trai-*, correctement ou faussement établi. La naissance d'une forme analogique suppose l'existence, dans la conscience des parlants, d'une ou de plusieurs proportions du genre de celles-ci :

x : *traire* = *taisait* : *taire*
x : *trait* = *taisait* : *tait*
x : *trais* = *taisais* : *tais*, etc., etc.

Pour que la valeur *x* devienne *traisait*, *traisais* et non **chaisais*, **chaisait*, **paisais*, **laisais*, ou toute autre chose, il faut que cette valeur *x* ait conservé dans son contenu un élément *trai-*. D'où il ressort que l'oubli total de la forme antérieure n'est pas à la base de l'analogie.

Inversement, dans l'étymologie populaire, il y a une part d'oubli. Pour que *calfater* + *feutre* soit devenu *calfeutrer*, il faut que le souvenir de *calfater* se soit, dans une certaine mesure, obnubilé dans la conscience des sujets, si toutefois l'on admet que les formes dues à l'étymologie populaire ne sont pas essentiellement des commentaires

intentionnels de formes préexistantes. Par commentaires intentionnels nous entendons que *calfater*, par exemple, ayant été senti comme insuffisamment expressif, les parlants auraient pu vouloir le rendre plus explicite par l'adjonction de *feutre*. Mais en réalité, sans nier la possibilité de commentaires de ce genre, le phénomène de l'étymologie populaire est en principe un phénomène inconscient ou semi-conscient, comme la plupart des faits d'évolution linguistique, et cette inconscience ou sub-conscience consiste justement en ceci que la forme exacte du mot ancien n'est pas présente à la mémoire des sujets.

Par conséquent analogie et étymologie populaire sont deux phénomènes comparables en ce sens que, sur une forme A, agit une forme B, par suite d'une association d'idées plus ou moins complexe, d'où naît une forme C.

L'analogie morphologique demande donc à être étudiée avec des méthodes assez voisines de celles qui permettent d'étudier l'étymologie populaire.

De même que l'étymologie populaire est loin de résoudre tout le problème étymologique, de même il serait illusoire de vouloir apporter aux problèmes morphologiques des solutions fondées uniquement sur l'analogie. Ici comme ailleurs, deux éléments, l'un purement intellectuel, l'autre psycho-physiologique, se pénètrent, et il convient, pour les démêler, de combiner les méthodes propres à rendre compte de chacun d'eux. Ces méthodes sont, comme à l'ordinaire, la comparaison historique et géographique. Le point de vue géographique ne doit en aucune manière masquer la réalité historique, dont nous devons tenir le plus grand compte lorsque nous essayons de reconstituer le procès des innovations d'ordre morphologique.

Un linguiste, qui a voulu étudier diachroniquement les pronoms personnels dans les langues australiennes, n'ayant aucun point de repère historique, a bien été forcé de tirer

toute sa classification et son argumentation de la méthode géographique, laquelle, réduite à la comparaison de vocabulaires et de grammaires, est d'ailleurs tout à fait imparfaite ; et le résultat d'une étude de ce genre, en dépit du mérite de l'auteur, n'est pas brillant (v. *BSL*, XXII, 136).

Mais, pour suivre le développement morphologique d'un idiome roman, que ce soit un parler populaire ou une langue littéraire constituée, une simple comparaison géographique de faits modernes serait à proprement parler dérisoire. Sans doute il faut se garder de passer directement du latin dans le parler considéré sans souligner le fait qu'une cassure de plusieurs siècles sépare les formes des deux idiomes. Mais enfin, même dans le cas où il est impossible de restituer avec certitude les étapes intermédiaires, mieux vaut encore présenter des hypothèses, à charge de les vérifier par d'autres moyens, que de négliger délibérément le point de départ, à savoir la morphologie du roman commun.

Il est bien entendu que le système morphologique du roman commun n'est pas capable d'expliquer directement les systèmes morphologiques en vigueur dans les parlers romans. Il serait vain de vouloir juxtaposer tout ou partie de ceux-ci à tout ou partie de celui-là, dans la pensée qu'une coïncidence pourrait être établie. Selon l'observation de M. Meillet (*Ling.*, 297), la morphologie d'un parler roman est constituée par un nombre relativement restreint de types morphologiques continuant directement des types latins et par un nombre en général supérieur de types de création romane et qui se sont formés à l'aide d'éléments tirés plus ou moins directement du latin.

Mais cette distinction très juste n'implique pas qu'il y ait, pour expliquer le roman, un avantage quelconque à abandonner la méthode qui part du latin, et à adopter la méthode inverse

La distinction établie n'a en définitive de valeur que du

point de vue chronologique, puisque les innovations romanes ne sont en principe que la continuation plus ou moins médiate du latin. Formuler une distinction de ce genre, c'est simplement constater qu'il y a des différences de date dans l'introduction des types morphologiques, et il n'est pas niable que cette question de date n'ait une grande importance pour la connaissance du développement des systèmes morphologiques romans. Mais le problème chronologique ne peut supprimer les autres problèmes que pose la formation de ces systèmes. Ce n'est qu'un aspect particulier d'une question générale.

De toute manière, la connaissance du point de départ latin est indispensable. Car s'il est vrai que les langues, en se propageant dans des domaines nouveaux, tendent à simplifier leur système morphologique (Meillet, *Ling.*, 201), si le latin par exemple, devenant la langue de populations celtiques, ibériques, etc., risquait de perdre, et a perdu en réalité partiellement au moins, la variété primitive de sa déclinaison ou de sa conjugaison, ce n'est pas une raison pour se refuser à partir du latin, quand il s'agit d'étudier et d'exposer les faits romans. Le plus a des chances d'expliquer le moins, puisqu'il l'englobe. Et la réciproque apparaît fausse à première vue.

Quant aux innovations romanes telles que la formation du futur analytique, du passé composé, du passif, etc., du moment qu'elles supposent elles-mêmes des extensions et des combinaisons d'emplois existant au moins en puissance dans le latin, elles gagneront, elles aussi, à être étudiées en fonction de leur première origine commune.

Cette façon de procéder est d'autant plus utile que plusieurs formations romanes non attestées en latin classique, mais de nature à être posées par induction dans le roman commun, n'en remontent pas moins par conséquent jusqu'aux siècles même de la romanisation des pays de langues néo-latines.

La forme *illorum*, employée comme pronom personnel tonique après une préposition, n'est pas attestée seulement en italien *a loro, di loro, per loro*. Il y en a des exemples nombreux en vieux provençal *en lor* « en elles » (Appel, *Chrest.*, 17, 26, etc.), en vieux gascon *per lor* (*Rec. a. t. l.*, 12, 4, etc.). Elle est courante en bourguignon et en franc-comtois au XIIIe siècle, *a lour, de lour, entre lour* (Görlich, *Burg. Dial.*, 124), en lorrain, par exemple dans les chartes de Remiremont, et elle persiste dans une partie des patois lorrains actuels des Vosges méridionales (Bloch, *Vo.*, 172-3).

Une telle distribution géographique semble indiquer que le développement de cet emploi de *illorum* ne date pas d'une époque postérieure à la séparation des idiomes romans. En effet, dans l'hypothèse contraire, comme il est peu croyable qu'il ait existé une unité linguistique italienne, provençale, gasconne, franc-comtoise, bourguignonne et lorraine, indépendante, à un moment donné, des autres unités linguistiques existant dans le monde roman, il faudrait admettre que l'innovation ayant donné naissance à *per loro, per lor*, etc., s'est produite spontanément et indépendamment dans ces divers domaines, et cette explication, admissible à la rigueur, n'a pas pour elle la vraisemblance.

Par conséquent, la question de l'unité du latin vulgaire se trouve posée une fois de plus dans le domaine de la morphologie, comme dans celui de la lexicologie ou de la phonétique. Il n'y a aucune raison nous empêchant de supposer l'apparition de *illorum* avec sa valeur morphologique nouvelle dès la période du roman commun. De tous temps, *illorum* a été une forme phonétiquement plus pleine que *illos* ou *illis*. L'utilité d'une forme plus étoffée devait se manifester dès une époque ancienne : *per illorum* a pu coexister avec *per illos* dès la période romane commune. Logiquement il est impossible de concevoir qu'une innovation de ce genre puisse se produire sans qu'il y ait eu à un moment donné coexistence des deux formes, la forme

ancienne et la forme nouvelle, car on ne saurait admettre la substitution brusque de celle-ci à celle-là. Que la coexistence se soit produite à l'époque romane, indépendamment dans chaque idiome, ou au contraire dès le roman commun, c'est ce que l'histoire combinée avec la géographie pourra peut-être démêler. Pour l'instant, la géographie montre que l'hypothèse d'une coexistence ancienne a pour elle la vraisemblance.

De même, il paraîtra difficilement admissible que le participe *mettu*, qui apparaît dans la Gaule romane à côté de *mis*, soit une création du gallo-roman.

Sans doute l'emploi de la méthode géographique, restreinte au domaine de la Gaule romane, atteste que, dans cette région de la Romania, le participe *mettu* est sous la dépendance géographique étroite d'un couple *boutre : boutu*, lequel semble y avoir entraîné *mettre : mettu*. Ce *boutre : boutu*, lui-même sorti de *foutre ; foutu*, serait, nous dit-on, l'intermédiaire obligatoire ayant conduit le *mettre : mis* étymologique à *mettre : mettu* (*Path.*, II, 32-41).

Mais, lorsqu'on songe à l'extension, en dehors de la Sardaigne, des participes en *-ūtum* dans tout le domaine roman, où les types classiques *consūtus*, *minūtus*, *secūtus*, soutenus par les nombreux parfaits en *-ui*, type correspondant, ont engendré la foule des formes vulgaires attestées dès l'époque impériale (*Redduta*, *Venutus*, *CIL* ; cf. *fundutus*, *Gl. Reichn.*, v. Zimmermann, *Arch. Lat. Lex*, XIII, 130), quand on songe que *metut* est attesté en vieux provençal et en vieux gascon, *mettuto* en italien, que *metudo* (*Cantar de Mio Cid*, 844, 914) n'est même pas sans exemples en vieil espagnol, où les formations en *-udo* ont pourtant été entravées de bonne heure dans leur développement, quand on constate d'autre part que, hormis fr. *bouter*, prov. *botar*, les autres formes romanes continuant franciq. *botan* sont toutes des emprunts au provençal ou au français, si l'on remarque en

outre que le domaine gallo-roman est le seul où *bouter* soit entré dans la conjugaison en *-re*, si l'on se rappelle enfin l'universalité de l'existence romane de *futuere* et les points de contact sémantique qu'il a partout avec *mittere*, l'on voudra sans doute considérer la formation de *mettre : mettu* comme indépendante de *boutre : boutu*. Et on ne s'avancera pas trop en posant **mĭttūtum* en regard de *mĭssum* dès le roman commun.

La solidarité géographique que l'on constate en Gaule entre *mettre : mettu* et *boutre : boutu* est néanmoins un fait qui ne pent être mis en doute. Mais il s'explique aisément par des généralisations partielles de types morphologiques se soutenant les uns les autres. Il ne peut être légitimement invoqué en faveur de la thèse d'une dépendance exclusive de *mettre : mettu* vis-à-vis de *boutre : boutu*, ni contre l'hypothèse de l'existence d'un **mittūtum* en gallo-roman comme en roman commun, et cela au nom même du principe de superposition des aires géographiques étendu à l'ensemble du domaine roman et non restreint d'une manière arbitraire au seul domaine de la Gaule.

Pour des raisons analogues nous n'hésitons pas à faire remonter jusqu'au roman commun l'*s* de fr. dial. *lunsdi*, prov. *diluns*, esp. *lunes*, etc.

S'appuyant sur de multiples considérations non seulement d'ordre géographique (chute sporadique, extension de l'*s* finale ; répartition des jours de la semaine munis ou dépourvus d'*s*, etc.) mais encore d'ordre extra-géographique (valeur grammaticale et sémantique des combinaisons *Martis dies* ou *dies Martis* représentant suivant les temps un mot unique ou deux mots), les auteurs des *Études de géographie linguistique* assurent (p. 98) que « quelle que soit la date de son apparition, *lunis die* matérialise, sous une apparence morphologique latine, un fait étranger à la flexion du latin, et constate le triomphe du groupement

sémantique sur l'individualité lexicale ou morphologique ». Cela revient à dire sans doute que l'analogie des autres jours de la semaine pourvus d'une *s* (*Martis dies*, etc.) a entraîné l'adjonction d'une *s* dans le nom qui étymologiquement ne devait pas en avoir, *lunsdi*, *diluns*, et que cette addition n'a pas eu lieu avant l'époque romane, ou, pour mieux dire, avant que le sentiment de l'individualité de chacun des deux mots entrant dans la composition de *lunis dies* se fût grammaticalement et sémantiquement oblitéré.

Il est heureux qu'une inscription de Canusium, datée de 393, et citée par les auteurs des *Études* (p. 97, n. 1), nous ait conservé *die lunis*, car, sans cet exemple et quelques autres encore, on nous démontrerait clair comme le jour que l'*s* des formes romanes, françaises, provençales, espagnoles ne peut remonter au latin. On se contente de dire, puisqu'on ne peut supprimer l'exemple épigraphique de 393, que l'apparition de l'*s* dans *die lunis* « est un fait étranger à la flexion du latin ». L'on se refuse à rechercher si la naissance de cette forme, due à l'analogie soit de *Martis*, *Mercoris*, *Jovis*, *Veneris dies*, soit de leurs représentants romans, remonte jusqu'à l'époque latine, ou si elle est postérieure à la séparation des langues romanes.

Quant à nous, nous serons moins sceptique sur la valeur du témoignage des inscriptions, et, sans méconnaître aucunement les enseignements de la configuration ou de la superposition des aires géographiques actuelles à l'intérieur du domaine gallo-roman, sans nier l'action adjuvante qu'a certainement exercée l'analogie, en particulier celle de *Martis*, *Jovis*, etc., nous rapprocherons les cas de génitifs en *-aes* attestés par des incriptions de basse époque ou dialectales, *Valeriaes*, *CIL*, III, 2583 ; *bonaes feminaes*, *CIL*, VI, 6573.

A côté de la forme *dies lunis*, attestée en particulier par le logoudorien, *lunis*, et analogique de *Martis*, *Jovis*, etc., il pourrait bien y avoir eu un *dies *lunaes*, dont *dies lunis*

peut, dans certains cas, n'être que la représentation graphique, à une époque où l'*ĭ* est passé à *é* et où l'on ne distingue pas en syllabe atone *è* de *é* : cf. *die Veneres*, *CIL*, III, 9551, etc.

Ce qui parlerait en faveur de cette hypothèse, c'est le cas de v. prov. *Rampalms*, « le dimanche des Rameaux » que je tirerais de *Ramum *Palmes*. *Rampalms* est dans les *Leys d'Amors*, II, 94, 16 : « encaras se fay compositios de doas dictios entieras coma talhapena, *rampalms*, garda-cors. » Le mot est attesté encore à l'époque moderne : Mistral, *Rampans*. On trouve aussi *Ramspalms*, gasc. *Aramspaums* (*Rec. a. t. land.*, MM. 1259, 13), qui représentent sans doute *Ramos *Palmes*, et enfin *Rampalm*, que M. Meyer-Lübke explique par *Ramum Palmi* (*Gr. l. r.*, II, § 545), mais qui s'interprète mieux par *Ramum Palmae*, eu égard à la forme *Rampalms*.

Si, comme tout le fait supposer, le deuxième élément de *Rampalms* est bien un génitif féminin, il n'est guère possible de l'expliquer par *Ramum *Palmis* sous l'influence de *Martis Jovis*, etc., car on ne voit pas comment un tel rapport analogique aurait pu s'établir. *Ramum * Palmaes* est une base plus satisfaisante en tous points.

De toute manière, quoi qu'il faille penser de l'existence d'un génitif ** Palmæs*, les formes de génitif en *-aes*, *bonaes feminaes*, etc., — qu'elles soient ou non dues au croisement du génitif osco-ombrien en *-ās* avec le génitif latin en *-ae* — soutiennent de leur suffrage notre opinion sur l'ancienneté et sur la « latinité » de l'*s* dans prov. *diluns*, fr. *lunsdi*, esp. *lunes*, etc. *Dies lunæ* avait, dès l'époque latine, plusieurs bonnes raisons pour s'adjoindre une *-s* : d'une part l'analogie indiscutable de *Martis*, *Jovis*, *Veneris*, d'autre part l'analogie plausible de ces génitifs en *-aes*. Dans une hypothèse comme dans l'autre, même si l'on explique ces génitifs en *-aes* comme dus à l'influence du génitif grec du type Μούσης, nous ne voyons pas comment

on peut raisonnablement se refuser à considérer l'adjonction de l'*s* comme un fait de « flexion latine », si du moins l'on considère que le phénomène de l'analogie (*Martis dies*) est un phénomène intéressant la flexion, et si l'on admet que des contaminations ou croisements de terminaisons (*feminae* $\times$ *-as* $>$ *feminaes*) ou bien encore des emprunts de désinences (Μούσης) — fait plus rare, mais non sans exemples — intéressent bien la flexion des idiomes où on les constate.

Ces exemples ont été choisis à dessein parmi les faits que la linguistique géographique allègue à l'appui de ses conceptions nouvelles. En dehors de ces cas, nous pourrions en relever un grand nombre montrant que l'unité morphologique du roman commun, invraisemblable *a priori*, comme l'unité lexicologique, n'a pas eu plus de réalité historique que celle-ci, et qu'il faut se garder d'attribuer à l'activité propre des idiomes romans bien des faits qui s'expliquent par une activité ancienne du latin et qui attestent l'existence en roman commun d'embryons de différenciation dialectale (v. p. 85 ; cf. p. 359).

Qu'elles datent d'une époque romane ou préromane, les innovations morphologiques relèvent, comme on l'a vu, de la phonétique ou de l'analogie, ces deux éléments combinant le plus souvent leurs effets. Ce qui a été dit sur l'utilité de la géographie pour la connaissance des évolutions phonétiques (chap. VII) s'applique tout naturellement à l'étude de l'élément phonétique de la flexion.

Comment pourrions-nous, par exemple, expliquer d'une manière sûre l'origine d'une désinence *-a* à la 2e et à la 3e personne du singulier de l'imparfait de l'indicatif et du conditionnel dans toute la partie centrale de la région ardennaise, *ẹ̆ta* « était », *fẹ̆ja* « faisait », *buva* « buvait », si nous ne savions pas que ces imparfaits coïncident géographiquement avec un domaine où le groupe *wa* s'est réduit à

a d'abord dans des mots du type *drwa* > *dra* « droit », d'où il ressort que la désinence *a* de *fĕja* « faisait », etc., n'est que la généralisation de celle de *fra* « ferait », *ātra* « entrait », etc. (Bruneau, *Phon.*, 109) ?

Il est inutile d'insister sur ces faits, auxquels s'appliquent toutes les observations qui ont été présentées pour l'emploi de la méthode géographique en matière de phonétique pure. Par contre nous marquerons l'importance de la géographie en ce qui concerne l'explication de certains changements morphologiques, pour lesquels on chercherait vainement ailleurs des éléments de preuve véritablement démonstratifs.

Les grammairiens et même les linguistes parlent souvent de la tendance qui pousse les langues à différencier les flexions suivant les fonctions grammaticales. Là où les flexions sont sujettes à se confondre par suite du jeu des lois phonétiques ou pour quelque autre cause, la langue est portée ou bien à constituer des types nouveaux, ou bien à introduire dans les types anciens des éléments caractéristiques nouveaux, de manière à éviter les confusions de fonctions ou d'emplois.

C'est ainsi que le latin préhistorique a possédé deux subjonctifs, l'un en *-ā-* (type *faciās*, osq. *fakiiad*), l'autre caractérisé par un simple allongement de la voyelle thématique (type *faciēs*, cf. gr. λύητε). Le premier a été généralisé par le latin classique dans la fonction de subjonctif présent, l'autre dans la fonction d'indicatif futur. Mais la première personne de ce futur devait être normalement **faciō* et devait par conséquent se confondre phonétiquement avec la première personne de l'indicatif présent *facio*. Cette homophonie était incommode. La langue y a remédié en substituant à ce **faciō* la première personne de subj. *faciam* employée en fonction de futur.

Le remède était efficace en ce qui concerne les rapports

du futur et du présent. Il était dangereux en ce qui concerne les rapports du futur et du subjonctif, puisqu'il introduisait ici l'homonymie qui était précisément évitée là-bas. Il faut croire que la confusion était, dans ce dernier cas, moins gênante que dans le premier, puisque *faciam* a fini par se fixer avec sa double fonction de futur et de subjonctif. Cette contradiction apparente s'explique par la différence des emplois syntaxiques, bien plus grande entre le subjonctif et l'indicatif futur qu'entre le présent et le futur de l'indicatif : il est rare que le contexte permette la confusion d'un subjonctif (qui apparaît d'ordinaire en proposition subordonnée) avec le futur de l'indicatif (qui le plus souvent est en proposition indépendante). Au contraire le présent et le futur de l'indicatif sont particulièrement sujets à figurer dans des propositions de même nature.

Quoi qu'il en soit, à l'époque archaïque, la langue hésitait encore, d'où les formes de 1re personne du futur, *faciem*, *accipiem*, *experier*, *sinem*, assez fréquentes dans plusieurs manuscrits de Plaute, et qui sont les produits curieux d'une double tendance, l'une consistant à différencier les flexions appartenant à des temps différents, l'autre à unifier au moins partiellement à l'intérieur d'un même temps, sinon la flexion tout entière, du moins la voyelle désinentielle.

Ce besoin de clarté, qui pousse les langues à tenir distinctes les formes grammaticales ayant des valeurs différentes, se manifeste dans tous les domaines linguistiques. En français moderne, les trois premières personnes du singulier et la troisième personne du pluriel de l'indicatif présent, de l'imparfait, du subjonctif, etc. sont devenues homophones dans la plupart des verbes : *chante(s)* : *chante(nt)*, *meur(s)* : *meur(ent)*, *aimai(s)* : *aimai(t)* : *aimai(ent)*, etc. L'idiome a eu recours à l'emploi des pronoms *je*, *tu*, *il*, *ïls*, qui sont devenus de véritables flexions prépositionnelles.

Ce qui montre que ces pronoms, du moins *je*, *tu*, ne sont plus que des flexions du verbe, c'est-à-dire des caractéristiques de la personne, ce n'est pas le fait qu'ils ont cessé d'être des mots autonomes, ne pouvant plus s'employer à l'état isolé (Meillet, *Ling.*, 71, 107). En effet *me*, *te*, *se*, ne s'emploient pas davantage à l'état isolé, et ne sont pas pour cela, à proprement parler, des « flexions. »

La véritable raison, c'est que le verbe, à la première ou à la deuxième personne, et en dehors de l'impératif, ne peut plus s'employer sans l'adjonction de ces mots, devenus par conséquent de véritables morphèmes : *je chante*, *tu chantes*. Depuis la fin du XVIe siècle, **chante*, **chantes*, n'ont pas plus d'existence sous forme isolée qu'un thème verbal latin, dépourvu de désinence : **lege*, **amā*, **monē*, **audī*. Et la suppression du pronom sujet n'est admise, et même n'est de règle, qu'à l'impératif, *chante*, c'est-à-dire au mode qui, dans toutes langues, tend à avoir des formes particulièrement brèves. Ces formes, en latin comme en grec, consistent précisément, du moins à la deuxième personne du singulier, dans le thème verbal pur et simple sans aucune désinence : λέγε, *lege*, *amā*, *monē*, *audī*, ce qui est un état tout à fait parallèle à celui de l'impératif en français moderne *chante*, *lis*, *écoute*. Au contraire le vieux français admettait le pronom sujet à côté de l'impératif, que le pronom renforçait, n'ayant pas encore perdu son individualité en tant que mot distinct : *tu l'entens ! Ainz m'oci tu*.

Dans le langage populaire actuel, *il* ou *elle* tendent actuellement à assumer une fonction analogue à celle de *je* et *tu*, introduisant alors dans l'idée verbale non seulement une notion de personne et de nombre, mais encore une notion de genre : *le vétérinaire il m'a dit comme ça* : *la Barrée elle vêlera pas de cette nuit*.

Lorsque la distinction de nombre est effacée par suite de l'évolution phonétique du verbe, la langue introduit des caractérisations nouvelles. Ainsi le français commun *il joue* :

il(s) joue(nt) devient, dans le français local du Poitou, par exemple, *il joue: il(s) jouont*, ou bien *il joue: il(s) jouant* et dans le français local de certaines personnes originaires du Midi (Cette, Montpellier): *il jụ: iz jụ*. La confusion des formes verbales a été éliminée, dans le premier cas, par un changement dans la finale du verbe, dans le deuxième cas, par un changement dans la forme du pronom, ce qui est plus conforme à la tendance générale des langues indo-européennes (v. Meillet, *Ling.*, 70).

Les deuxième et troisième personnes de l'indicatif présent du verbe *être* étaient bien distinctes en latin classique: *ĕs*, *ĕst*. Par suite de la position précaire du *t* final de *es(t)*, elles étaient menacées de se confondre dans les langues romanes. Dès l'époque du roman commun, se manifeste une tendance à la différenciation des deux formes. En fait, toutes les langues romanes les tiennent distinctes dès l'époque ancienne.

Le vieux français, où pourtant les *-t* finaux étaient relativement solides à la pause ou devant voyelle, mais où ils étaient débiles en position syntaxique devant consonne, offre 2 *ès* : 3 *ést*. Le provençal a 2 *èst* : 3 *és*. Il semble que, ni en français la conservation, à la 3e personne, du *-t* encore sensible dans la prononciation actuelle en cas de liaison, ni en provençal, l'adjonction, à la deuxième personne, d'un *-t* analogique, n'ont paru suffisantes : dans les deux cas, les deux langues ont développé une distinction de timbre vocalique entre les formes.

On a signalé la difficulté qu'il y a à expliquer comment a pu s'établir une telle distinction (Meyer-Lübke, *Gr. l. r.*, II, § 207). L'existence d'une scansion *ēs* chez les Comiques n'est d'aucune ressource, puisque *ēs* représente *ĕss* = gr. ἐσ-σι, avec un *ĕ* comme dans *ĕst* = ἐστι. Il faut admettre vraisemblablement que les deux séries de formes usitées en latin vulgaire, l'une tonique avec *è* (*ès*, *èst*), l'autre atone

avec *é* (*és*, *ést*), ont été spécialisées chacune à une personne différente. Le français et le provençal ont adopté l'*è* à la deuxième personne et l'*é* à la troisième. Il en a été de même en gascon : le landais occidental, où *é* devient *œ*, mais où *è* reste *e* (v. p. 216), offre *es* « tu es » (Arnaudin, *Contes*, 201, 211, etc.) mais *œs* « il est » (*ib.*, 190) ; cf. *Pet. atl.*, 209). Inversement, dans les Grisons, l'*é* est devenu caractéristique de la 2e personne.

L'italien, qui garde l'*è* ouvert aux deux personnes, les différencie par l'adjonction à la deuxième de l'*s* initiale tirée de l'analogie de *sum:* **sĕs* > *sèi* (2) en regard de *è* (3) (pour l'*i* de *sèi*, v. p. 87). La tendance à la différenciation de 2 et 3 coïncide ici avec la tendance inverse à l'unification analogique du radical entre 1 et 2.

En roumain, les tendances se heurtent entre 2 et 3, mais aboutissent à un compromis qui sauvegarde la distinction : 3 *este*, se rapprochant de la désinence des inchoatifs, a entraîné 2 *eștĭ*.

Dans la péninsule ibérique, le portugais distingue *és* de *é*. Le léonais et l'aragonais ont 2 *yes*, 3 *ye*.

Le rapprochement de tous ces faits rend moins extraordinaire le développement du castillan, qui, dès l'époque ancienne, maintient la distinction grâce à la spécialisation de la deuxième personne du futur, *eris*, dans le sens de *es:* d'où 2 *eres* 3 *es*. L'établissement de cet état de chose a été rendu possible en castillan par la disparition préhistorique de l'emploi de *ero*, *eris*, *erit*, etc., comme futur, contrairement à ce qui s'est passé en vieux français.

Ces exemples tendent à montrer la vérité du principe général posé par les grammairiens et par les linguistes : les langues évitent autant que possible la confusion des différents morphèmes et des diverses formes grammaticales, là où la clarté du discours pourrait avoir à souffrir de cette confusion.

Les choses se passent en morphologie un peu comme en

phonétique. Deux forces sont en présence : l'une *force d'inertie*, qui est le plus souvent d'ordre phonétique (v. p. 287 suiv.), mais qui peut être aussi, dans certains cas, d'ordre analogique (v. fr. *je fis : tu fesis*, etc. > *je fis : tu fis*, etc.), pousse l'idiome à confondre des formes de sens et d'emploi différents ; l'autre, la *force de caractérisation flexionnelle*, joue le même rôle que la différenciation phonétique (v. p. 298-9) ; elle réagit contre tout ce qui tend à introduire la confusion dans le système grammatical.

Mais, si l'existence de ce principe général a pu depuis longtemps être soupçonnée grâce aux observations de la méthode comparative classique, c'est par l'application des procédés de la géographie linguistique qu'il est désormais possible de donner, pour chaque cas particulier, une démonstration décisive. Bien plus, la géographie indique la raison profonde de certaines créations morphologiques, dont les vieilles méthodes n'entrevoyaient même pas la raison d'être.

Il ne suffit pas de dire, par exemple, que, dans la partie occidentale de la région landaise déjà mentionnée, la première personne de l'indicatif présent du verbe « faire » est de formation analogique (v. fig. 38 ; cf. *Pet. atl.*, p. 212).

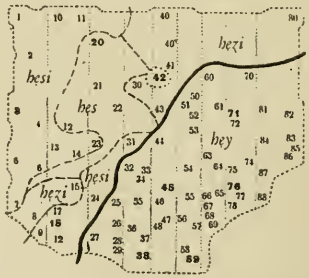

Fig. 38. — « Je fais » dans les Landes.

Il est manifeste que *bẹsi*, *bẹzi*, *bẹs* ne représentent pas une

évolution directe et normale de lat. *facio*, lequel aurait dû aboutir régulièrement à *has* étant donnée la phonétique en vigueur dans la région : cf. *brachium* > *bras*, etc. Il ne suffit pas davantage de supposer que des indicatifs en *-ezi* (*bezi* « je vois », *krezi*, « je crois ») ont exercé leur influence sur *has* < *facio* pour l'amener à *hezi* (cf. J. Ducamin, *Disciplines de Clergie et de Moralités* de Pierre Alphonse, Toulouse, 1908, 145). Il ne suffit pas d'autre part de tirer *hèsi*, *hès*, de l'imparfait du subjonctif, v. gasc. *fessi*, *fes*, généralisé dans l'emploi d'indicatif (cf. *R. D. R.*, 1910, 88). Il ne suffit même pas enfin de reconnaître, comme pourraient le faire des linguistes encore plus avisés, que ces formes analogiques, *hèsi*, *hèzi*, *hès* se sont développées à la place d'un *hey* « je fais », chronologiquement antérieur — et lui-même analogique, — pour éviter la confusion avec la troisième personne *hey* « il fait » (*Pet. atl.*, 213).

Suggérer une explication de ce genre, c'est à coup sûr manifester non seulement le désir de rendre compte des formes nouvelles, mais encore le souci de remonter aux causes qui ont engendré ces innovations morphologiques. Il est excellent de vouloir ainsi rendre compte de l'évolution et du germe qui l'a produite. Mais on ne fournit aucune preuve réelle à l'appui de l'affirmation avancée.

La confrontation des deux cartes « je fais » et « il fait » (v. fig. 39), et l'application au problème en jeu de la

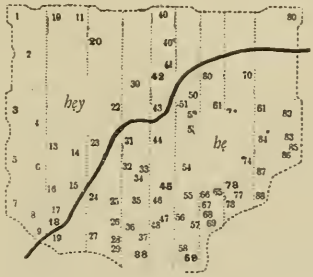

Fig. 39. — « Il fait » dans les Landes.

méthode de superposition des aires, révèlent avec évidence la justesse de ce qui n'était qu'une hypothèse et lui donnent la valeur d'une vérité démontrée.

Dans le secteur où la troisième personne du singulier est *hẹ*, la première personne est *hẹy* uniformément. Au contraire, là où la troisième personne est *hẹy*, il n'y a pas un seul exemple de *hẹy* à la première personne. La ligne frontière entre 3 *hẹ* : *hẹy*, d'une part, et 1 *hẹy* : *hẹsi*, *hẹs*, *hẹẓi* d'autre part, coïncide sur toute l'étendue du domaine.

Les points 19 et 24, qui sont deux communes limitrophes, et où se remarque une dérogation, n'en restent pas moins fidèles au principe général, puisque 1 *hẹ̀si* s'y oppose à 3 *hẹ*. Il semble que ces deux patois ont pris, plus encore que leurs congénères, toutes les précautions pour éviter la confusion de 1 et 3. Il est vraisemblable que, sur ces deux points, 1 *hẹsi* s'est étendu au détriment de 1 *hẹy* pour le plus grand bien de la clarté du discours : entre *hẹ̀si* et *hẹ*, l'écart phonique est bien plus considérable qu'entre *hẹy* et *hẹ*. Les formes analogiques *hẹ̀si*, etc. y ont été considérées comme des « moyens thérapeutiques » plus efficaces que le simple *hẹy*, estimé suffisant sur tous les autres points du secteur oriental.

Le spectacle d'une telle distribution géographique emporte à lui seul la conviction. Il atteste avec éloquence que le principe des collisions homonymiques, fécond pour l'étude des mouvements lexicaux, l'est au moins autant en morphologie. Car, ici, il ne s'agit pas de tenir distincts deux vocables, entre lesquels la confusion peut être le plus souvent évitée grâce à la nature particulière du sujet visé dans le discours : quand une personne parle de « traire » *mulgere*, il y a quelque chance pour que l'on ne comprenne pas « moudre » *molere*. Mais une méprise sur « je fais » et « il fait », sur « tu es » et « il est », est un accident d'une imminence bien plus fréquente et qui peut entraîner des conséquences beaucoup plus graves. Il n'est pas étonnant

que toutes les langues essaient de parer préventivement à des quiproquos de ce genre.

D'où il ressort que nombre d'innovations morphologiques n'ont d'autre cause que le besoin de clarté inhérent à chaque idiome. La préoccupation de tenir distincts dans leur forme linguistique les objets et les actes qui doivent être distingués dans la réalité, explique plus d'un changement dans la flexion comme dans le vocabulaire.

A propos du lexique on a parlé de « phonétique artificielle » (*Path.*, III, 66 suiv.). Si cette dénomination était exacte, elle s'appliquerait également à toute une catégorie de phénomènes morphologiques. En réalité il n'y a rien d' « artificiel », ni dans un cas ni dans l'autre. Tout se passe le plus naturellement du monde.

L'*ie* de *vierge* n'est pas un « artifice » destiné à parer au conflit de **verge* < *virgĭnem* avec *verge* < *vĭrgam*, homonymie en vérité intolérable (cf. *Path.*, III, 68). Les « crochets brusques », les « volte-face » que l'on suppose, ne sont guère dans les habitudes des langues, créations collectives. Il faut croire que *vierge* est sorti par voie naturelle d'un croisement entre *virgo*, mot latin d'église, et *verge*(*ne*) mot populaire, ou mieux entre *verge*(*ne*) et *virge*(*ne*), formes héréditaire et savante du latin *virginem* (*ib.*, p. 68, note de M. Clédat). C'est par *sélection lexicologique*, et non par suite de je ne sais quelle création de « phonétique artificielle », que *verge*(*ne*) a été éliminé, et que l'hybride *vierge*-(*ne*), distinct le plus heureusement du monde de *verge* < *vĭrgam*, s'est implanté définitivement.

De même c'est par *sélection morphologique*, que les seconde et troisième personnes de l'indicatif présent du verbe *être*, dans l'ensemble de la Romania, ou les première et troisième personnes du même temps et du même mode du verbe *faire*, dans les Landes, se sont tout naturellement différenciées les unes des autres. Pour remédier à l'homonymie menaçante, causée par l'action des forces d'inertie

d'ordre phonétique ou analogique éparses dans la langue, un choix subconscient s'est opéré entre les diverses formes, analogiques ou phonétiques, que chaque idiome a éliminées ou cantonnées dans des postes grammaticaux différents, suivant les besoins de l'expression. Poussées par la nécessité impérieuse de sauvegarder l'intégrité de leur système flexionnel, les langues ne reculent pas devant des moyens qui cessent de surprendre, lorsqu'on connaît les causes profondes de ces chassés-croisés en apparence bizarres : un futur prend la place d'un présent (esp. *eres*) : un subj. supplée un indicatif (gasc. *hẹsi*, *hẹs*).

D'une importance considérable comme principe d'innovation flexionnelle, l'homonymie n'exerce pas moins d'influence sur les faits de composition et de dérivation qui forment une section spéciale de la morphologie.

La dérivation et la composition sont les procédés les plus simples dont dispose la langue, lorsqu'il s'agit de remédier à l'insuffisance phonique de certains mots et au danger de confusion homonymique qui en résulte. Il existe notamment plusieurs formes verbales, dont le radical s'est trouvé réduit par le jeu des lois phonétiques à si peu de chose, qu'il s'est adjoint des éléments adventices sans lesquels il lui eût été impossible de se maintenir et d'échapper à une destruction totale.

Le vfr. *eissir* ou *eistre* < *exire* se trouvait, à certaines personnes, représenté par des formes ultra-réduites : ind. prés. 3 s. *ist*, 3 pl. *issent* ; impf. 3 s. *issoit*, 3 pl. *issoient*, etc. En comparant ces formes avec *finit*, *finissent*, *finissoit*, *finissoient*, on pouvait se demander si vraiment le verbe n'était pas réduit, par suppression du radical, à une flexion pure et simple. Le vfr. *nissir*, sorti naturellement de (*e*)*n issir* (*Faillite*, 99), est né du besoin qu'a éprouvé la langue de donner plus de corps à ce radical défaillant.

Ce *nissir*, que les hasards du *struggle for life* ont fini mal-

gré tout par éliminer, est comparable, dans un certain sens, à ital. *gire*, — cf. le participe sicil. *giuto* (*Mem. Soc. Néoph. Hels.*, VI, 283) — avec généralisation du *y* de *ĕāmus*, ou encore à log. *bessire*. Mais, tandis que, dans ce dernier cas, le *b-* est une extension analogique d'une forme d'origine phonétique (cf. *benneru* < *generum*, *bennarzu* < *jenuarium*), le fr. *nissir*, comme v. tosc. *niscire* ou v. lomb. *ensir* (*Il libro di Uguccione da Lodi*) a cherché dans la composition verbale la formule du remède qui du reste s'est trouvé impuissant à le guérir définitivement de sa débilité congénitale.

Plus efficace, l'adjonction du suffixe *-aticum* a préservé jusqu'à nos jours le dérivé français de *aetatem*. Le fait est curieux et significatif. Morte depuis longtemps, la forme simple *éé* < *aetatem* a été dès l'origine supplantée par *eage*. Dévoré bientôt par son propre sauveur, le radical primitif communique au suffixe, qui l'absorbe, sa valeur sémantique : dans le fr. mod. *âge*, dont la prononciation, quoi qu'en disent certains dictionnaires, ne diffère pas de celle qui prévaut pour le suffixe *-age* (v. Grammont, *Trait. prat.*, 29), il ne reste aucun vestige matériel de *éé* < *aetatem*; mais *-aticum* demeure solide au poste, exemple étonnant d'un suffixe que le jeu combiné de la phonétique et de la morphologie a transformé en substantif.

Nīdum était voué à l'anémie sur le sol français : il s'y est maintenu tant bien que mal. Mais, çà et là, des formes dérivées lui communiquent une force nouvelle : le gasc. *niyé* (*Pet. atl.* « nid » 278) est un déverbal assez comparable à tosc. *nidio* « nid » de *nidiare*. Cf. encore *nik* (*AL.*, 910 « nid »).

Le fr. *neige*, déverbal de *neiger*, est dans le même rapport avec vfr. *noif* < *nĭvem*. Et tout le secret de ces pseudo-diminutifs, qui ont retenu si longuement l'attention de M. Gilliéron, *soliculu*, *ovicula*, etc., pour *solem*, *ovem*, etc., réside dans cette tendance à l'élargissement des mots dont le volume phonétique est réduit (cf. Meillet, *Ling.*, 164). Entre *clavulus* et *clavellus* il n'y a aucune nuance sémantique

appréciable (v. *Path.*, I, 52). La principale différence qui les sépare tous deux de *clavus*, c'est qu'ayant trois syllabes au lieu de deux, ils avaient plus de force vitale.

C'est pourquoi, selon la remarque très fine de M. Gilliéron (*L'aire « clavellus »*, 1), le nord de la France, avec sa phonétique plus contractante, doit, toutes choses égales d'ailleurs, offrir une proportion plus forte de dérivés que le Midi.

Les mutilations dues à la phonétique, la production de formes homonymes, fruits indésirables de l'évolution phonétique ou de l'analogie, ne sont pas les seules causes capables d'entraîner des changements morphologiques. Ce qui caractérise la morphologie, c'est l'existence de *systèmes*, de *paradigmes*, comme on dit en linguistique synchronique. Les paradigmes ou types de conjugaison et de déclinaison, s'ils ne sont pas tout dans la morphologie, en sont du moins l'âme.

Dans l'ensemble des caractères distinctifs d'une langue, on peut dire que le système morphologique joue un rôle considérable. Plus les faits que l'on compare d'une langue à l'autre sont de nature grammaticale, et plus la parenté entre les langues a de chances d'être prouvée (Meillet, *Ling.*, 91, 108).

Partant de cette idée fort juste, M. Terracher s'est efforcé de mettre en opposition l'étude des « formes » et l'étude des « types morphologiques ». « L'étude des formes, écrit-il (*Aires*, 50) est presque aussi incertaine que celle du lexique : l'étude des types ou systèmes ne l'est pas. » « Il est constant, ajoute le même auteur (*ib.*, 51), que le système morphologique caractérise une langue beaucoup plus que le lexique ou le développement phonétique. »

Il y aurait des réserves à présenter sur des propositions de ce genre. Nous verrons que l'analogie, — ce puissant levier en matière d'innovations morphologiques — est, dans un

certain sens, un élément de trouble, capable de faire perdre justement à une langue sa caractéristique et d'obscurcir la clarté de son développement historique. L'analogie produit fréquemment des innovations qui ont pour résultat de supprimer les traits morphologiques primitifs. Ce n'est pas uniquement la phonétique qui altère les systèmes.

C'est ainsi que des formes plus ou moins isolées, mais d'un emploi fréquent dans le discours, peuvent être généralisées par l'analogie de manière à produire des systèmes nouveaux. En gallo-roman, par exemple, le parfait *fui*, assez isolé des parfaits en *-ŭi* sous la forme vulgaire *fu̯i*, déjà attestée à l'époque archaïque (cf. *fuueit*, *CIL*, I², 1297), a agi précisément sur ces parfaits forts en *-ui*, et a été le point de départ d'un système de parfaits faibles en *-u̯i* vfr. *je valu̯i*, *tu valus*, etc. ; *je paru̯i*, *tu parus*, etc., *je crui*, *je corru̯i*, *je bu̯i*, *je reçu̯i*, *je mu̯i*, *je conu̯i*, etc., qui restent tous conformes au parfait : *fui*, *fus*, *fut*, *fumes*, *fustes*, *furent*, et qui de bonne heure ont fait pâlir les parfaits plus rapprochés de l'étymologie *je creï*, *je corris*, et même *j'oi*, *tu oüs*, *il ot* devenu bientôt *j'(e)us*, *tu (e)us*, *il (e)ut*, lorsque le parfait de *être* se fut réduit à *je fus*, *tu fus*, *il fut*.

L'analogie peut encore substituer à des systèmes anciens relativement restreints des systèmes nouveaux plus développés. Ce cas est fréquent. Par exemple, la déclinaison latine des substantifs était une combinaison complexe de systèmes d'extension inégale, que la grammaire traditionnelle répartissait en cinq paradigmes. Elle a cédé la place, dans les langues romanes, à des systèmes plus simples et d'une extension plus considérable, puisque les cinq paradigmes ont été réduits à deux ou trois. Le système actuel du subjonctif français *que nous fassions* : *que vous fassiez*, etc., en regard de *que nous chantions* : *que vous chantiez* offre l'image d'une simplicité et d'une unité plus grandes que celui de l'ancien français *que nous faciens* : *que vous faciez* en regard de *que nous chantons* : *que vous chanteiz*. On pour-

rait, pour toutes les langues, multiplier les exemples montrant l'extension d'un type morphologique au détriment des autres types et l'unification du système grammatical de la langue au mépris du système primitif.

Peut-on dire dans ces conditions que le système actuel soit plus « caractéristique » de la langue que ne l'avait été l'ancien ? Peut-on dire que l'analyse linguistique du « système » de parfait, *je valus*, *je connus*, *j'eus*, etc. soit moins « incertaine » que l'analyse des « formes » tout d'abord isolées constituant le parfait de *être* : *je fui*, *tu fus*, etc. ?

Admettons qu'il n'y ait, dans de telles propositions, aucun paradoxe. Il ne sera pas superflu de préciser alors cette notion même de « système morphologique », au sujet de laquelle il importe qu'il n'y ait point de malentendu.

L'auteur des *Aires morphologiques*, pour établir la distinction qu'il juge essentielle entre la forme et le type, choisit, entre autres exemples, celui du subjonctif dans certains parlers de l'Angoumois : « Que nous prenions », écrit-il (p. 51), *k nu prãjã* peut fort bien être devenu *k nu prẹnã*, et « nous voulons » *jẹ vlõ* peut fort bien être devenu *jẹ vulõ*: qu'importent les actions analogiques, qu'importe la forme du radical, si *n*(*u*) et *-ã* d'une part, *jẹ* et *-õ* de l'autre *restent* caractéristiques des premières personnes du pluriel » ?

Cette distinction très légitime ne doit pas nous faire perdre de vue que ces « actions analogiques » et que cette « forme du radical » dont on nous parle, sont susceptibles de devenir elles-mêmes le point de départ et même le pivot de nouveaux « systèmes morphologiques », inconnus tout d'abord à la langue, et devenus non moins « caractéristiques » que les systèmes anciens.

L'alternance d'un radical normal avec un radical réduit fait bien partie du système morphologique de la conjugaison grecque, λείπω : ἔλιπον, ou latine, *vĭdeo* : *vīdī* (**vei-dī*). Et le français moderne offre sous une autre forme de nombreux

exemples de cet état de choses, soit qu'il continue phonétiquement d'anciennes alternances étymologiques, soit qu'il en développe de nouvelles par la voie phonétique ou par des procédés analogiques. L'opposition entre le présent et le parfait repose au moins autant sur une alternance des radicaux que sur la différence des terminaisons : *je vois* : *tu vois* : *il voit* : *n. voyons* : *v. voyez* : *ils voient* en regard de *je vis* : *tu vis* : *il vit* : *n. vîmes* : *v. vîtes* : *ils virent*. Comparer: *je plais* : *tu plais...ils plaisent* et *je plus* : *tu plus...ils plurent*, etc.

L'alternance du radical peut même intéresser non seulement le vocalisme mais encore le consonantisme : *je jette* (phonétiquement *jèt*), *tu jettes*, *on jette* en regard de *je jetais*, *tu jetais*, *on jetait* (phonétiquement *je j'tè*, *tu j'tè* : — *j'* = prépalatale chuintante sourde mais douce : cf. Grammont, *Trait. prat.*, 96).

D'autre part, le *-g-*, détaché par analogie d'une forme latine de subjonctif telle que *surgam* etc., est bien devenu le point de départ des subjonctifs vieux français du « type » *alge*, *donge*, *meinge*, *parolge*, *quierge*, *tienge*, *vienge*, etc., type qui a eu une si grande extension.

Il faut donc se garder de tirer des conséquences excessives des théories les plus justes. Il y a quelque abus à soutenir que le système morphologique est nécessairement l'élément le plus caractéristique d'une langue.

Qu'ils remontent à une époque ancienne, ou qu'ils soient des produits récents du travail des parlers, les types morphologiques, lorsqu'ils se sont développés dans certaines conditions sur une vaste échelle, peuvent acquérir une importance considérable. Dans la biologie des formes d'un idiome, ils peuvent devenir un principe capital de conservation ou d'innovation.

La distinction introduite jadis par Camille Chabaneau entre la conjugaison morte et la conjugaison vivante est

une distinction féconde tout à fait conforme à la réalité des faits.

C'est parce qu'elles sont anomales, parce qu'elles n'entrent pas dans le cadre des systèmes généraux de la langue, que certaines conjugaisons sont mortes. Et la disparition de beaucoup de verbes isolés et même de certains temps de verbes tombés tout entiers en désuétude s'explique moins par la production de conflits homonymiques que par le caractère irrégulier et exceptionnel des formes considérées.

La défaveur où sont tombés en français le passé défini et par suite l'imparfait du subjonctif n'est pas due à une autre cause qu'à l'irrégularité de leurs formes (v. p. 146 suiv.). L'auteur de la *Faillite* (p. 106) le constate, bien qu'il ait soutenu jadis une opinion différente (*Abeille*, 224). Peut-être reconnaîtra-t-il un jour que l'homonymie n'est pas la seule raison capable d'expliquer la déchéance de certains verbes. *Frapper*, verbe de la première conjugaison, a remplacé *férir*, comme *casser* a remplacé *rompre* (cf. *AL.*, 1162), comme *edere* en latin vulgaire a été éliminé au profit de *manducare* ou de *comedere* conjugué de plus en plus régulièrement. C'est une loi de morphologie générale, que l'élimination progressive des formes trop compliquées et exceptionnelles au profit des formes simples et courantes (Meillet, *Ling.*, 12).

Les besoins morphologiques et la nécessité où se trouvent les langues de posséder des flexions nettes, bien définies, entraînent parfois un traitement particulier des désinences flexionnelles, de telle sorte que la phonétique semble mise au service de la morphologie.

Dans une partie des Vosges méridionales, le pluriel de l'imparfait offre une terminaison *-ī-*, qui correspond à un type ancien *-iens*, et dont le désaccord phonétique avec *chien* par exemple s'explique par le fait qu'il s'agit du traitement d'un morphème et non d'un mot (Bloch, *Vo.*, 109). M. Bloch a réuni (*ib.*, p. 164 suiv.) un certain nombre de faits analogues caractéristiques.

Le déplacement d'accent qui s'est produit dialectalement dans la France du Nord, d'une manière plus ou moins sporadique, depuis les Charentes jusqu'aux Vosges, aux troisièmes personnes du pluriel (*cạntant* > *ɛ̃ãtã̯* : cf. p. 133), n'a pas d'autre raison d'être. Peut-on ici encore parler de « phonétique artificielle »? Méfions-nous de ces formules. Le traitement des parfaits provençaux en *-ui* montre que, dans les cas de ce genre, tout se passe naturellement.

Habuit, potuit, debuit etc. sont devenus prov. *ac, poc, dec*, etc. Le *-u̯-* ou *-w-* y a abouti à *-k*, alors qu'il est tombé dans les mots ne faisant pas partie du système : *janner, genier*, etc., *febrier, feurer, batre, quatre*, etc. Ailleurs *u̯* est resté simplement semi-voyelle : *vezoa* < *vĭdŭa* cf. prov. mod. *veuzo*. Qu'est-ce à dire, sinon que, dans le parfait, le *-w-* renforcé dans son articulation par le besoin d'une terminaison nette caractéristique du paradigme, est passé à une mi-occlusive *-gw-* (**ạgwet*), plus tard réduite à *-g* (*ag*) devenu *-k* en finale absolue (*ac*) ? Les nécessités morphologiques ont causé ce renforcement intérieur, comme a pu faire l'intensité initiale, force purement phonétique, pour les *w-* germaniques au commencement du mot : *guerra, guiza, garar, garnir*, etc. La nature même du procès est le meilleur indice que l'évolution s'est passée normalement sans « crochet brusque » ni « volte-face ».

Dans les mêmes régions, l'*s* finale est tombée en principe en vertu d'une loi phonétique. M. Gilliéron (*Ét. géog. l.*, 102) a montré que les mots se comportent relativement à cette loi d'une manière différente suivant leur valeur sémantique ou syntaxique ou bien encore morphologique. Le fait qu'un mot fait partie d'un système morphologique où l'*s* joue un rôle, communique à ce mot une certaine force de résistance contre la loi.

La répartition géographique des formes ayant gardé ou perdu l'*-s* est différente suivant qu'il s'agit de l'*s* plurielle, ou d'une 2e personne. « Les différentes fonctions

morphologiques ne défendent pas avec la même vigueur l'*-s* qui en est le symbole : l'*-s* de « tu as » ou « tu vas » s'étend sur une aire toute autre que celle de *flus* « fleurs » (*ib.*, 103). Il y a des divergences même à l'intérieur d'une seule catégorie, par exemple, pour l'*s* du pluriel : *arbres* et *autres* offrent des répartitions géographiques différentes, qu'explique la différence même des emplois de ce substantif et de ce pronom indéfini.

Ce qui montre bien que les cas de ce genre se ramènent à une loi de morphologie générale, c'est que des faits exactement parallèles sont attestés dans d'autres langues, par exemple en grec ancien, notamment en ce qui concerne l'*s* finale (v. Grammont, *MSL*, XX, 226).

Il serait aisé d'accumuler les exemples montrant que le développement flexionnel des langues est sous la dépendance de certaines forces d'ensemble agissant tantôt dans le sens de la conservation, tantôt dans le sens de l'innovation.

Ce serait une erreur de croire que ces forces, en particulier celles d'innovation, ont toujours leur point de départ à l'intérieur de l'idiome où elles se manifestent. L'influence d'une langue ou de parlers voisins s'exerce en morphologie comme en lexicologie ou en phonétique. Il y a des emprunts de morphèmes. Il y a même des emprunts totaux de formes passées, avec armes et bagages, d'une langue à une autre.

A l'exemple déjà signalé d'emprunt dialectal, qui est à vrai dire hypothétique pour la flexion du génitif féminin latin en *-ae* (v. p. 405), on peut en ajouter de très réels décelant des emprunts de flexion dans les langues romanes.

Dire, comme le fait M. Terracher (*Aires*, 52), que « les morphologies [française et patoise] ne se sont jamais pénétrées », c'est peut-être juste — bien que nous en doutions fortement — en ce qui concerne les parlers populaires du nord-ouest de l'Angoumois ; mais c'est manifestement

inexact pour le français du moyen âge. L'imparfait de la 1re conjugaison latine en *-abam* se présente, dans des textes purement français et dépourvus de tout caractère dialectal, sous la forme *-oue*, au lieu de *-eve*, qui est seule conforme à la phonétique française et qui, nonobstant, a été reléguée vers l'Est. Dans un idiome où *fabam* est *fève*, *cantabam* etc., est *chantoue*, *-oues*, *-out*,... *ouent*, signe d'une invasion morphologique venue de l'Ouest. Si, plus tard, les imparfaits du type *-e(b)am* se sont propagés en français au détriment des précédents, cette circonstance ne détruit pas le fait qu'il y a eu anciennement un emprunt de flexion.

Quant à castillan *soy*, c'est un exemple curieux d'une forme grammaticale prise tout entière à un idiome étranger. Qu'on explique *soy* par une contamination de *sedeo* > *seyo* et de *sum* > *so* (Staaf, *Sa.*, 309) ou par l'analogie de *hey* (Zauner, *Rom. Sprachwiss.*, I, 169), ou même par un développement ultérieur de *soe* (*Alex.*) métathèse de *seo* < *sedeo* (Bourciez, *Élém.*, § 361), on est bien obligé de reconnaître que *soy* est attesté en premier lieu dans les chartes de Sahagun. Selon toute vraisemblance *soy* est un emprunt au léonais, dont la forme a été jugée plus pleine et plus caractéristique que le *so* indigène.

La vitalité de *soy*, qui a entraîné *estoy* en castillan, celle de *aurai* venu des régions méridionales vers le XVe siècle et ayant supplanté en français les vieilles formes *avrai*, *arai*, montrent qu'une fois entrées dans une langue, les formes, comme les flexions, d'origine étrangère, peuvent y acquérir plein droit de cité.

Certains suffixes appellent une observation analogue. De même que le germanique a développé dans son domaine propre un suffixe *-arja-* emprunté au latin, de même les patois des Ardennes, où *-arium* aboutissait phonétiquement à *-í*, *-ír*, ont pris au français le suffixe correspondant qu'ils se sont incorporé tel quel, au féminin par exemple, *fumyẽr*, ou qu'ils ont à moitié adapté à leur propre système, masc. *fumyi* (Bruneau, *Lim.*, 220).

L'emprunt de suffixe ne se fait pas seulement entre un dialecte patois et une langue littéraire ou un idiome savant, il a lieu parfois d'une langue à une autre. Le suffixe *-ade*, originaire à la fois du provençal et de l'espagnol, a eu depuis longtemps en français une brillante fortune.

En principe ces emprunts de suffixes ne s'opèrent pas directement. Ce sont d'abord des mots entiers qui passent dans une langue : *limonade*, *salade*, etc. Ces emprunts s'étant produits par masses, le suffixe a fini par prendre vie dans son nouveau domaine d'une manière indépendante.

Le même procédé n'a pu jouer dans le cas de esp. *soy*, fr. *aurai*, dont l'introduction dans les langues qui les ont adoptés demeure assez déconcertante (cf. Meillet, *Ling.*, 87). Il faut croire que là, il y a eu primitivement une imitation plus ou moins voulue d'un idiome étranger, avec lequel l'idiome emprunteur était en contact, et sous l'influence d'une mode ; plus tard, la forme nouvelle est restée dans la langue en raison des commodités qu'elle pouvait y offrir (cf. p. 407 s.). La guerre mondiale et le séjour des anglo-saxons sur le sol de la France nous ont valu *finish*, qui a vécu dans certains milieux, mais d'une vie éphémère, car il n'offrait aucun avantage sur la forme correspondante du français.

Si l'on veut suivre tous ces faits d'emprunt dans le détail de leur développement dialectal, l'application rigoureuse des procédés de la géographie linguistique est nécessaire. Cette étude a été menée avec beaucoup de conscience par l'auteur des *Aires morphologiques*. M. Terracher s'est efforcé de montrer (p. 48-50) que les formes du démonstratif *kə̃ʷ* « ce » *kẹl* « celle » employées par les jeunes gens dans les vallées de la Charente et de la Touvre au lieu de *tyə̃ʷ*, *tyẹl*, propres au langage des vieillards, ne sont nullement le résultat d'une régression phonétique, mais s'expliquent par des emprunts à des parlers jugés supérieurs.

Qu'il s'agisse de faits d'emprunts ou de faits indigènes dus ou non à l'analogie ou au libre jeu des lois phonétiques, les développements morphologiques, comme les autres faits du langage, gagnent à être étudiés à la fois en fonction de leur répartition géographique et de leur évolution historique attestée par les documents écrits de l'époque moderne ou de l'époque latine.

Seule cette combinaison des divers éléments d'appréciation permettra de fonder sur une base solide cette morphologie générale des langues romanes qui, mettant en regard l'identité des causes avec l'identité des résultats, permettra au romaniste de s'élever au-dessus des contingences particulières et de contribuer à l'édification d'une morphologie générale vraiment digne de ce nom, c'est-à-dire comportant l'étude d'ensemble de tous les faits d'ordre morphologique qui se répètent identiques dans les principales langues humaines connues.

XIV

DE LA MÉTHODE EN SYNTAXE

La syntaxe est étroitement apparentée à la morphologie. Celle-ci étudie les formes : celle-là les fonctions.

Ces deux ordres d'investigation se pénètrent. Dire que *fassions* est la première personne du pluriel du subjonctif de *faire*, c'est constater un fait morphologique ; et étudier les emplois de *faire* ou de *fassions* dans la phrase, c'est traiter des questions de syntaxe. Mais la série des formes du verbe *faire* ne constitue un système morphologique que dans la mesure où il existe une correspondance entre chacune de ces formes et une ou plusieurs fonctions dans la phrase. Inversement une fonction grammaticale, un rapport, une modalité quelconque, n'ont d'existence linguistique que dans la mesure où ils sont supportés par quelque forme matérielle (voir de Saussure, *Ling. gén.*, 197-8).

D'où l'on peut conclure que le théoricien isole la syntaxe de la morphologie par un effort d'abstraction ; mais qu'en réalité morphologie et syntaxe ne sont que deux aspects d'un seul et même objet.

Tout se tient en linguistique. L'observation n'en est pas nouvelle. Le domaine de la syntaxe n'est pas un enclos fermé, privé de toute communication avec le dehors. Ce n'est pas davantage une région supérieure dominant toutes les autres, et leur faisant la loi. Certaine école actuelle de linguistes ou de grammairiens semble avoir sur le problème des vues inexactes.

La syntaxe, nous dit-on, est, dans sa définition la plus courante, la science du groupement des mots dans la phrase. Ce groupement n'étant qu'une entité abstraite, demande donc une étude spéciale. Elle est justiciable des méthodes propres à la logique ou à toute autre science de l'abstrait plutôt que des méthodes ordinaires de la linguistique.

La critique d'une conception de ce genre est tellement facile, qu'elle est du domaine de l'évidence. Il est vrai que l'ordre des éléments de la proposition est une pure abstraction. Mais cette abstraction serait dénuée de tout sens, si les réalités concrètes, en l'espèce les mots qui constituent la phrase, étaient eux-mêmes inexistants.

On nous opposera peut-être des tours comme ceux du vieux français : *je cuit plus sot de ti n'i a* (Adam le Bossu, *J. de la Feuillée*, 341) ou du vieux provençal : *no sembla sia corals amics*. Dans des phrases de ce type, le rapport de subordination du deuxième élément, *plus sot de ti n'i a*, vis-à-vis du premier, *je cuit*, paraît être une abstraction pure, et par suite il est hors d'état de donner prise à la méthode proprement linguistique, puisqu'il n'est exprimé par aucun mot, contrairement à ce qui se passe en français moderne, *je pense qu'il n'y a personne de plus sot que toi*. Le fait même qu'ici un seul et même rapport de subordination est exprimé

par une conjonction *que*, et que là ce même rapport n'est exprimé par aucun mot spécial ni même par aucune altération du mode verbal dans l'élément subordonné, semble attester le caractère immatériel du fait syntaxique et l'opposer nettement au fait morphologique ou même phonétique dont il paraît indépendant.

Il n'en est rien pourtant. Non seulement nous avons déjà montré que la syntaxe est étroitement dépendante de la phonétique, et qu'en particulier la subordination peut se marquer par une simple intonation (v. p. 141 suiv.), mais encore chacun voit qu'il serait impossible, dans les deux exemples que nous venons d'alléguer, d'établir un rapport quelconque entre les deux éléments syntaxiques considérés, si chacun de ces éléments n'était constitué par un groupement de mots déterminés. L'attribution de la folie à la deuxième personne dans l'opinion de la première dont il s'agit dans le vers d'Adam de la Halle cité plus haut, ne peut être étudiée comme fait de syntaxe, qu'à la condition qu'il existe une somme de termes concrets s'opposant les uns aux autres et tirant leur valeur de cette opposition même (cf. de Saussure, *Ling. gén.*, 176, 198). Étudier cette attribution en dehors de ces termes concrets ou d'autres équivalents, c'est faire de la psychologie, de l'histoire, tout ce que l'on voudra : ce n'est point faire de la linguistique.

Des vérités aussi simples n'auraient jamais dû être perdues de vue. Il est regrettable qu'on les ait sacrifiées au souci d'apporter des idées ou des méthodes nouvelles.

La marche à suivre en syntaxe ne peut différer foncièrement de celle qu'on doit adopter en morphologie, en lexicologie ou en phonétique. Ce sont toujours des faits concrets de langage dont on doit en dernière analyse déterminer les rapports, et non des concepts *a priori* ou des catégories logiques. La syntaxe n'échappe pas à la loi commune qui régit la science linguistique, à savoir qu'on ne doit pas abstraire la signification et les valeurs des signes matériels qui leur servent de support.

Oublier que tout fait de langage, quel qu'il soit, suppose par définition l'union d'un concept avec une forme matérielle concrétisée dans la parole ou subsidiairement dans l'écriture, ou bien encore présente à l'imagination des sujets grâce à la mémoire auditive ou subsidiairement à la mémoire visuelle, c'est quitter le terrain solide des faits pour s'envoler dans les régions décevantes des théories métaphysiques.

Dans un article récent sur *Le renouvellement nécessaire des méthodes grammaticales* (*Revue Universitaire*, XXIX, 2, 161), dont le retentissement a été considérable, M. F. Brunot ne s'est pas complètement abstenu de spéculations de ce genre. Il déclare être résolu à « sauter le pas, et à dresser une méthode où les faits [grammaticaux] ne soient plus rangés d'après l'ordre des signes, mais d'après l'ordre des idées ».

Étendant cette règle à l'étude de la grammaire, et en particulier de la syntaxe, il pose le principe suivant : « Ce sont les idées à exprimer qui doivent être classées non point sans doute en elles-mêmes et pour elles-mêmes, comme elles le seraient par la psychologie pure, mais en vue de leurs signes et relativement à eux » (*ib.* 167).

Ainsi donc, entre les deux voies qui s'ouvrent pour l'étude de la syntaxe, l'une partant des formes pour aboutir aux valeurs et aux rapports, l'autre suivant une marche inverse, c'est la seconde qui a présentement la faveur des maîtres les plus autorisés en matière de grammaire.

Les difficultés d'ordre pratique offertes par cette méthode, laquelle, à la vérité, a été entrevue et esquissée depuis longtemps déjà, avaient été signalées dès 1878 par Scherer, depuis par Ries (*Was ist Syntax*, p. 9), enfin par M. Albert Sechehaye (*La méthode constructive en syntaxe*, *RLR*, LIX, 45). Le correctif qu'y introduit M. F. Brunot, et qui tend à classer les idées « en vue de leurs signes et relativement à eux », est un correctif heureux et néces-

saire. Il ne fait malheureusement pas disparaître tous les inconvénients de la méthode.

Une des objections les plus fortes contre la marche qu'on nous engage à suivre, est que le point de départ proposé est purement logique, nullement linguistique. Le fait logique est une abstraction qui est conçue hors du langage. Le fait linguistique est à l'intersection de la logique et de la physiologie, en ce sens qu'il n'existe que par l'accouplement d'un concept avec une forme matérielle ou avec l'idée de cette forme. En d'autres termes le fait linguistique apparaît toutes les fois qu'une idée se fixe dans un son (ou dans la représentation d'un son), ou qu'un son (ou bien la représentation d'un son) devient le signe d'une idée.

Vouloir connaître et classer des rapports ou des modalités, en partant *a priori* de l'idée qu'on s'en fait, même si on tend à introduire finalement ces rapports ou ces modalités, dans une forme matérielle, c'est faire comme un romancier qui prétendrait retracer avec exactitude « l'histoire naturelle » d'un ménage, et s'en tiendrait aux seules données relatives à la vie d'un des conjoints, alors qu'il était célibataire

Appliquer une telle méthode à l'étude des faits quelconques d'ordre linguistique, c'est courir le risque de formuler des notions et d'aboutir à des classifications, vagues, sans ordre, incomplètes.

Le danger d'être incomplet est le moindre des inconvénients qui menacent les partisans de la nouvelle méthode. Dans les compartiments de concepts dont ils auront dressé le cadre au préalable, et où nous supposons qu'ils auront su éviter toute omission, il s'agit maintenant de ranger les innombrables formules matérielles, chacune à sa place respective. Comment des pièces importantes ne pourraient-elles manquer à la collection ? Une grammaire, conçue

d'après un plan de ce genre, devrait être une véritable encyclopédie, comme en convient M. Brunot lui-même (*Rev. Univ.*, XXX, 1, 38).

Toutefois, avec du temps et un grand nombre de dépouillements et d'observations de tout ordre, il n'est pas impossible qu'une encyclopédie semblable puisse être constituée. Admettons qu'on arrive à être sinon tout à fait complet en la matière, du moins aussi complet qu'on pouvait l'être par l'application des vieilles méthodes. Il sera beaucoup plus difficile d'être précis dans la définition des cas particuliers ou généraux qui se présenteront.

Un des chapitres de la future grammaire, dont M. F. Brunot nous trace les grandes lignes (*ib.*, 21), est consacré à la « Caractérisation ».

Cette catégorie logique, dans laquelle on nous propose de faire entrer les faits linguistiques, est en vérité d'une compréhension bien large.

Nous n'arrivons pas, pour notre part, à voir nettement les frontières d'un si vaste domaine.

« *Comme ça*, vous sortez » ! Voilà, nous dit-on, un exemple de caractérisation (*ib.*, 32).

Nous admettrons volontiers que l'expression *comme ça*, de nature foncièrement familière dans le français actuel, puisse servir à caractériser l'acte d'une personne qui sort d'après la pensée ou les sentiments de la personne qui lui parle. Une foule de nuances de sens, variables suivant les situations respectives des interlocuteurs, peuvent être rendues par ces deux mots : *comme ça*. Ou bien ils expriment une idée de cause à effet dans la pensée de la personne qui parle : « *du moment que je vous vois là*, c'est donc que vous sortez », ou bien simplement une idée de cause plus générale ou de temps : « *puisque vous avez terminé votre tâche, maintenant que vous êtes guéri*, vous sortez ». Ils peuvent correspondre à une idée de concession : « *bien que je vous l'aie défendu, déconseillé, bien que vous m'ayez dit le contraire*, vous

sortez. ». Ils peuvent énoncer une circonstance tout à fait imprécise : « *quæ cum ita sint...*, *ainsi donc*, vous sortez ». Ou bien, le plus souvent peut-être, ils traduisent simplement... le néant, ou sinon le néant, du moins l'état embryonnaire, en quelque sorte larvé, d'une pensée échappant à toute analyse, celle de la concierge qui lâche des mots pour le plaisir de parler : « *comme ça*, vous sortez ! *Et autrement*, vous sortez ! »

Il est vrai que, même dans ce dernier cas, *comme ça* sert à la « caractérisation ». Mais un tel exemple montre combien confuse et artificielle est la méthode qui consiste à partir de l'idée pour aboutir aux signes. De tous les points de l'horizon logique, de tous les coins et recoins de la pensée, même de l'angle obscur où il n'y a ni pensée ni logique, partent les lignes aboutissant au signe matériel, l'amorphe *comme ça !* Et combien d'autres *comme ça*, possèdent les langues, même la langue française, une des plus nettes, une des plus logiques ! Pour le linguiste qui ne veut, dans son analyse, oublier aucun tour, et qui a l'ambition de « caractériser » vraiment ce qu'il étudie, n'est-il pas plus simple et plus sûr de partir de l'entité réelle, de la formule linguistique, quitte ensuite à définir toutes les nuances logiques qu'elle recouvre ? S'il est vrai qu'il faille absolument cataloguer et classer tous les cas, on rangera, dûment étiquetés, autant d'échantillons de *comme ça* que la vitrine de la « caractérisation » comporte de casiers : cause, motif, temps, concessions, etc., etc. Le nombre des compartiments ne sera pas loin d'être infini, car, en vérité, toute forme de langage est à un titre ou à un autre de la « caractérisation ».

Si *comme ça* « caractérise », peut-on prétendre que les prépositions, les articles, etc. ne caractérisent pas ? Quand on dit : « La garde-malade a passé la nuit sur le canapé... », quel est le rôle de *la*, sinon de « caractériser » le genre, et par conséquent ici le sexe, de *garde-malade* ? Et quel est le rôle de *sur*, sinon de « caractériser » la position

de ladite garde-malade relativement au canapé ? « Le garde-malade a passé la nuit près du canapé... » comporte d'autres caractérisations, et le sens de l'histoire est bien différent.

D'une manière générale, et sans faire intervenir la notion de sexe ou de genre ou même de nombre, on peut dire que les langues indo-européennes, qui ont développé l'usage du démonstratif sous forme d' « article défini », ont voulu « caractériser » le concept exprimé par le substantif comme déjà présent à la fois à la conscience du sujet parlant et du sujet à qui l'on parle (v. Brugmann, *Abr.*, 423).

De même les prépositions ne sont que des mots adverbiaux servant tout d'abord à la « caractérisation » de l'espace ou du temps et des mouvements ou du repos dans le temps et dans l'espace (*ib.*, 483).

Toute la grammaire, toute la pensée, l'universalité de la langue ne sont pas loin de devoir entrer dans ce chapitre de la Caractérisation, qui à coup sûr promet d'être un capharnaüm caractérisé ?

Toutefois, en supposant que les formules des concepts logiques, cadres de la nouvelle syntaxe, puissent non seulement figurer au complet dans la collection, mais encore être définies avec exactitude, dans quel ordre sera-t-il possible de les classer ?

Admettons que, partis successivement des concepts de Totalité, de Quantité, de Qualité, etc., ou des concepts de Cause non efficiente, de Concession, etc., qui sont des concepts assez différents, nous soyons amenés chaque fois au mot *tout* : « *Toute* la Bretagne était ivre » ; « Un roi *tout* pacifique » ; « *Toute* philosophie ne parle pas dignement de Dieu » ; « Nos pères, *tout* grossiers, avaient le goût meilleur. » Où ferons-nous alors figurer l'étude des questions que soulève l'histoire de *tout*, l'origine et l'évolution de ces divers emplois ? Où mettre la théorie de la variabilité et de l'invariabilité de ce mot et l'exposé des causes qui les expliquent?

On nous dira peut-être que ce sont là des questions

vaines, attestant une curiosité inutile propre à l'état d'esprit des grammairiens de la vieille école. Soit. Mais enfin, il a existé des règles dans le passé, qui subsistent partiellement dans le présent, même dans le langage parlé, et qui, sans être peut-être d'un grand intérêt philosophique, n'en demandent pas moins une explication, comme tous les faits linguistiques, comme tous les faits réels. Sur ces règles et sur d'autres du même genre les grammairiens d'aujourd'hui ont écrit de volumineux ouvrages de caractère historique, et dont l'intérêt est justement et uniquement d'être historique. Pour « remettre ces règles au milieu des faits qui les expliquent » (*ib.*, 38), pense-t-on qu'il soit utile de commencer par dépouiller les faits de ce qu'ils offrent de tangible, et de suivre les vicissitudes des règles dans les vagues catégories de l'Espace, du Déterminé, de l'Indéterminé, de la Caractérisation ?

Il importe, nous dit-on, de rompre définitivement avec Aristote et de briser les cadres désuets de la grammaire antique : « Après épreuve, après des années passées à chercher la solution du problème, j'ai été amené, écrit M. Brunot (*ib.*, XXIX, 1, 166), à penser qu'aucune retouche à l'ancien plan ne pouvait suffire, qu'aucun reclassement des phénomènes grammaticaux ne saurait échapper aux défauts inhérents à la classification d'Aristote. Les parties du discours ont fait leur temps. C'est une scolastique qui doit à son tour disparaître ».

Un pareil manifeste remplira d'émoi les esprits prudents, qui ne voient pas très bien en quoi peut consister la grammaire d'une langue indo-européenne, sans verbes, sans substantifs ou sans adjectifs. Briser les cadres, monter sur la borne Aristote, et annoncer aux foules l'abolition des cinq parties du discours, voilà un programme inquiétant. Mais qu'on se rassure. S'il fait une révolution, l'éminent auteur de l'*Histoire de la langue française* tient compte des

situations acquises. Il ajoute prudemment : « Je ne veux pas dire bien entendu que demain il n'y aura plus de noms, de verbes ou d'adjectifs. » Et nous applaudissons avec enthousiasme à cette déclaration.

Car enfin, s'il y a un énorme fatras dans Aristote et chez les grammairiens postérieurs, jusqu'à, et y compris, ceux du XXe siècle, et s'il est vrai que nous verrons disparaître avec plaisir l'encombrant attirail de certains exposés dogmatiques, il faut reconnaître que l'homme de Stagire, en appliquant à l'étude des langues ses facultés d'observation et de raisonnement exceptionnelles, nous a rendu de signalés services.

Il est heureux qu'il soit né en Macédoine, et non en Chine, en Indo-Chine, ou ailleurs encore, et que tout l'effort de son analyse ait été appliqué à l'étude d'une langue comme le grec, assez comparable après tout dans sa structure aux langues néo-latines qui nous occupent. Les plus grands réformateurs des temps modernes ne feront pas que l'homme cesse d'être un animal à deux pattes et, somme toute, raisonnable, comme il l'était déjà du temps d'Aristote. Ils n'arriveront pas non plus à nous convaincre que les catégories des « noms », qui désignent les choses, et des « verbes », qui désignent les procès, soient de pures inventions d'un philosophe qui n'avait aucun sens des réalités objectives.

La distinction du nom et du verbe n'est pas, il est vrai, aussi perfectionnée dans toutes les langues qu'elle l'était dans le grec que parlait et que lisait Aristote, mais enfin c'est un fait qu'il n'y a pas d'idiome, au moins parmi nos langues occidentales, où cette distinction ne s'exprime toujours par quelque procédé grammatical (v. Meillet, *Ling.*, 175). Même en anglais *love* « amour » et *love* « aimer », qui sont identiques formellement, ne se confondent pas, puisqu'on dit *the love*, s'il s'agit d'un nom, *I love*, *you love*, *to love*, s'il s'agit d'un verbe. La valeur et la fonction de

cette unité linguistique qu'on peut abstraire et à laquelle on donne le nom de « mot », ressortent tout autant des éléments qui l'entourent dans la phrase, et de la place qu'elle occupe par rapport à ces éléments (*Tu le vois. — Le vois-tu ?*), que de la forme du mot lui-même et des intonations sur lesquelles le groupe syntaxique est prononcé.

Quant aux phrases elles-mêmes, il serait vain, bien que l'entreprise puisse séduire les esprits audacieux, de vouloir abattre la barrière qui a toujours séparé et séparera toujours les phrases nominales et les phrases verbales. *L'homme est un animal raisonnable* ; *Ma patience est à bout* sont des phrases nominales, parce que ce sont des phrases qui affirment quelque chose au sujet de quelque chose ou de quelqu'un. *Nos illusions s'envolent* ; *Asseyez-vous là* sont des phrases, verbales, parce qu'elles expriment des procès.

C'est en vertu d'un sophisme que l'ancienne « grammaire raisonnée » s'évertuait à ramener les procès aux états ou les états aux procès : *Nos illusions sont s'envolant* ; *Sois là t'asseyant*. Les deux types de phrases sont profondément différents en fait, et c'est pure chimère que de vouloir les confondre pêle-mêle dans le même casier conceptuel, au nom de la logique ou des prétendues lois de la pensée. Il serait vain de vouloir faire qu'un nom soit un verbe, et un verbe un nom. La chose peut être déclarée impossible, parce qu'en fait on ne la constate pas linguistiquement parlant.

Un partisan de la méthode nouvelle m'exposait naguère que le substantif, comme le verbe, peut marquer l'action : *la crainte des ennemis* peut signifier également que les ennemis craignent, ou que l'on craint les ennemis, mais dans un cas comme dans l'autre, ajoutait mon savant interlocuteur, « le substantif marque l'action » et par conséquent la distinction entre le nom et le verbe n'est pas une distinction fondamentale.

Partant de cette idée, on nous démontrera sans doute clair

comme le jour que *la peur des coups* exprime une action et que le substantif *peur* est un verbe. Cet argument spécieux ne déconcertera point les grammairiens de la vieille école, qui sont rompus depuis longtemps aux secrets du « génitif objectif » et du « génitif subjectif ». Et ils n'auraient point de peine à répondre que l'action ou le procès peuvent être considérés en tant qu'action et procès ou en tant que faits. Dans le premier cas l'on a affaire à des verbes : *il a peur des coups*, *il se tient à l'écart* ; on a affaire à des substantifs dans le second : *la peur des coups le tient à l'écart*. Assurément, en fait, les deux phrases expriment la même réalité de la vie courante. Mais étudier la linguistique, ce n'est pas étudier la vie courante, c'est étudier ce fait qui s'appelle la langue.

Les distinctions de *temps*, de *mode*, d'*aspect*, etc. n'ont pas moins de raisons d'être que les distinctions de *verbe* ou de *substantif*, etc. Car un procès, se développant toujours dans la durée, peut être considéré à divers stades de son développement, et peut enfin affecter dans un sens ou dans un autre l'attitude mentale du sujet qui parle. D'où il ressort, sans qu'il soit besoin de nouveaux exemples, que beaucoup parmi les vieilles catégories grammaticales, aussi bien celles qui ont été découvertes dans des temps relativement modernes par un nouvel effort d'analyse, que celles qu'Aristote ou les grammairiens anciens avaient déjà signalées, sont les cadres inévitables, que la syntaxe révolutionnaire brisera si cela lui convient, mais auxquels elle sera en fin de compte fatalement ramenée.

Les catégories de phrases nominales ou verbales, concessives, conditionnelles, etc., véritables catégories linguistiques, répondent à des groupements types de mots, qui se sont constitués dans les langues par suite du fait même de la répétition des mêmes formules. Ces formules toutes faites s'imposent par leur fréquence à l'attention et à la mémoire des sujets qui les répètent et qui finissent par créer

de nouveaux groupements sur le patron des anciens, perpétuant les types syntaxiques, ou syntagmes, sous des aspects concrets différents (v. de Saussure, *Ling.*, 179).

Ce serait donc nier proprement l'existence de la syntaxe et par conséquent de la langue même, que de se refuser à admettre la présence de ces types et de ces catégories dans la conscience ou dans la subconscience des sujets, même lorsqu'ils parlent un idiome de la manière la plus spontanée, la moins réfléchie et la moins pédante qu'il puisse être.

Cela étant posé, et à la condition qu'on ne considère pas ces catégories linguistiques comme des éléments accessoires, à la condition aussi qu'on ne fasse pas, des catégories purement logiques, le pivot de toute la syntaxe, nous reconnaîtrons volontiers qu'il y a beaucoup d'améliorations à introduire dans l'analyse des groupements de mots et de leurs valeurs, et que la notion du rapport logique des idées représentées ne doit jamais être perdue de vue, si l'on veut connaître les rapports et les fonctions des signes linguistiques qui les représentent.

C'est ainsi que, dans leurs exposés, les grammairiens d'autrefois, trop étroitement asservis à la forme matérielle des signes, confondaient des cas différents, omettaient des tournures courantes. Ils distinguaient bien par exemple l'impératif de l'indicatif, les propositions volitives des propositions indicatives, et ils fondaient cette distinction sur la présence et sur la forme du verbe : *partez, servez-vous, allez-y*, etc. Une phrase comme *Prenez soin de lui, il vous remerciera par des injures*, où *prenez* n'est impératif que de forme, était abusivement classée avec les précédentes.

M. Brunot, qui attire judicieusement l'attention des grammairiens sur ces imperfections des méthodes désuètes, veut que dans le chapitre de l'impératif — car il conserve un chapitre de l'impératif — on prenne comme point de

départ la catégorie logique de l'ordre et du commandement (*ib.*, XXIX, 2, 165).

Cette conception l'amène non seulement à tenir distincts les cas que l'on confondait, mais encore à grouper sous la même rubrique une foule de tournures que les grammairiens du temps jadis n'auraient jamais songé à rapprocher les unes des autres : *Debout! Attention! A vos pièces! A prendre une cuillerée, à jeun, le matin. Vous aurez soin de remettre la clé à la concierge* (*ib.*, 166).

Une pareille méthode est des plus légitimes, et sera féconde en résultat, si on l'applique à l'étude pratique des langues, ce qui est le but spécialement visé par l'auteur de l'article, écrit avant tout « pour renouveler l'enseignement de la langue à tous les degrés » (*ib.*, XXX, 1, 21).

Mais, si l'on considère la question du point de vue purement scientifique, on s'apercevra bien vite qu'une collection de faits de ce genre, si développée soit-elle, n'a d'autre valeur que celle d'une pure classification, — d'ailleurs incomplète, comme nous allons le voir —, et qui en tout cas, à aucun degré, ne constitue par elle-même une théorie. Elle ne renferme pas l'ombre d'une interprétation des faits. L'auteur se borne à constater l'emploi de certaines tournures et à les ranger selon un plan logique qui lui semble préférable à tout autre. Il classe : il n'explique rien.

Nous disons que cette classification est incomplète, non parce qu'il est possible d'y ajouter dix, vingt, cent autres formes à sens impératif : *Haut les mains! La tête droite. Ici! Arrière! A la porte! Bis! Jeannette, mon chocolat! Quatre hommes! Plus vite! Hue! Au pas! Chut! Tout beau! Un demi brune! A la lanterne! Pianissimo! Autant!* etc. etc. Nous disons que cette classification est incomplète, en ce sens qu'elle se contente d'empiler en désordre dans le compartiment de l'« ordre » les échantillons de langage les plus hétéroclites.

Pour que la classification ait une valeur linguistique, il faut

qu'elle ait en vue les faits tels qu'ils se présentent à l'intersection des deux plans, celui de la logique pure et celui des catégories grammaticales.

Il y a un point de l'espace (nous parlons par figure) où les catégories logiques de l'ordre et du commandement se rencontrent avec les catégories grammaticales du verbe, du nom, de l'adjectif, de l'adverbe, etc., et c'est là, non ailleurs, qu'il est possible d'observer le fait linguistique. C'est là qu'on doit poursuivre, et qu'on a quelque chance d'atteindre, ce qui est à proprement parler le but de la linguistique, c'est-à-dire l'explication des faits de langage.

Dans le cas spécial considéré, c'est le caractère bref et interjectif qui donne une valeur d'ordre ou de commandement aux formes grammaticales. Historiquement l'impératif est, dans la conjugaison, une interjection verbale aussi brève que possible, réduite le plus souvent au radical inaltéré, avec ou sans voyelle thématique, gr. ἔξ-ει, lat. *ex-ī*, *vidē*, gr. φέρε, lat. *age*.

La même tendance à l'abréviation se signale dans l'histoire de l'impératif roman. En français moderne l'impératif repousse l'emploi du pronom sujet. *Tu viens* peut être, suivant la situation des interlocuteurs ou l'intonation de la phrase, une énonciation, plus souvent une interrogation, parfois même une mise en demeure. *Viens* est essentiellement un ordre.

Cet état est commun à toutes les langues romanes. Là où le pronom est exprimé, c'est que l'on désire attirer d'une manière particulière l'attention sur le sujet : vfr. *E reis celestes, tu nos i fai venir* (*Alexis*, 67) ; v. prov. *Aus tu* « Écoute, toi » ! *Bastart, tu vai* ; ital. *e tu ferma la speme* (*Purgat.*) ; esp. *tú me aparta* (*S. Dom.*, 99) ; esp. mod. *di tú* ; fr. mod. *viens, toi*, exemple où la forme même du pronom montre bien qu'il ne s'agit pas d'un véritable sujet. Mais, en dehors des cas où l'on veut insister spécialement sur l'agent, ou ajouter une nuance accessoire, l'expression de l'ordre se fait en principe avec le minimum de mots.

Il en est de même pour les catégories du substantif, de l'adjectif, de l'adverbe. Dans *Quatre hommes !*, dans *Jeannette, mon chocolat !*, la valeur impérative se déduit non seulement de l'intonation (laquelle comporte d'ailleurs une infinité de nuances : cf. les exemples que nous avons cités), mais surtout du fait que le syntagme volitif se présente tout nu et sous forme brusque, interjective, sans dépendance grammaticale complexe avec les syntagmes voisins.

C'est cette indépendance syntaxique, c'est ce dépouillement de tous les accessoires grammaticaux qui sont la condition principale, sinon unique, de la signification impérative offerte par le substantif, l'adjectif, etc. Ce qui ne veut pas dire que tout syntagme interjectif revête nécessairement une valeur impérative : *Un homme, là, caché sous le lit !* est une simple énonciation traduisant quelque émotion poignante, justifiée ou non. Mais l'isolement interjectif est un des moyens favoris auxquels a recours la langue lorsqu'il s'agit d'exprimer un ordre. Dans *Que voyez-vous là-bas ? — Quatre hommes*, les deux derniers mots, *Quatre hommes*, ne sont isolés qu'en apparence. En réalité ils sont le complément naturel du membre *Que voyez-vous là-bas ?* Au contraire, dans le commandement *Quatre hommes !* le substantif accompagné du seul déterminatif nécessaire pour le sens, se présente brusquement, à l'état isolé, bref, éloquente manifestation extérieure de cet état d'âme vif qu'est la volonté de quelqu'un qui veut se faire obéir. Cf. Plaute : *Ultro istum a me !* (*apage*), etc.

C'est la raison qui explique que l'infinitif, forme substantive du verbe, s'emploie volontiers comme impératif : Διομήδες,... μάχεσθαι (Homère) ; *Fugere e conspectu ilico* ; *A prendre un verre à bordeaux par repas.* Dans les cas de ce genre, l'infinitif ajoute une nuance d'indéfini à l'ordre, qui se trouve reporté dans le futur et l'indéterminé, le sujet étant lui-même souvent représenté comme indéfini.

L'emploi de la préposition devant l'infinitif n'est nulle-

ment nécessaire en français. Il y est plutôt exceptionnel. *Agiter avant de s'en servir. Faire vite.* Devant un substantif, la préposition est souvent obligatoire. Elle précise les rapports. *A la ligne ! En voiture ! A la cave ! Tout le monde sur le pont !* Dans certains cas même la préposition suffit, jouant le rôle d'une véritable particule comme en germanique : *Sus ! Après !* Cf. ald. *Auf ! Zu !* (= qu'on se lève ! ; qu'on ferme donc la porte !), etc., etc.

Des exemples si divers montrent que pour entreprendre l'inventaire d'une langue selon le plan que l'on nous propose, le linguiste devra, plus que jamais, s'il veut être méthodique et ordonné, avoir présent à l'esprit les catégories grammaticales essentielles. Et, si, au souci louable d'apporter une classification plus compréhensive qu'autrefois des types syntaxiques, il ajoute la prétention d'expliquer la formation de ces types, — comme un vrai linguiste ne peut en vérité se dispenser de le faire, — l'étude historique des formes grammaticales, poursuivie en fonction de la valeur logique de ces formes, lui apparaîtra comme une nécessité.

Car enfin, pour en revenir à l'exemple qu'on nous propose, il ne suffit pas de dire que *Prenez soin de lui, il vous remerciera par des injures* est un exemple d'impératif, n'ayant d'impératif que le nom, mais exprimant en réalité une hypothèse. Le linguiste, qui n'est pas un simple grammairien, doit rendre compte de ce fait que la catégorie logique de l'hypothèse est arrivée, dans une langue, à coïncider avec la forme grammaticale de l'impératif. Comment y parviendra-t-il ?

S'il se contente de classifier et de comparer, même avec toute la logique du monde, les formules syntagmatiques actuelles, il risque fort de piétiner sur place. Pour obtenir le résultat cherché, il est indispensable qu'il remonte à la source de la langue aussi haut que possible. La comparai-

son des états syntaxiques présents et des états passés sera pour lui la seule méthode vraiment fructueuse. Point d'étude diachronique de la syntaxe sans une telle comparaison historique.

L'impératif de supposition est un tour qui n'est pas sans exemples en latin à la 2e personne : *lacesse, jam videbis furentem* : « si tu le harcèles, tu le verras furieux » (Cic., *Tusc.*, 4, 24). Ce tour qui, en grec, est de règle à la 2e ou à la 3e personne, a pu d'autant plus facilement se développer en français, que les verbes *estre, avoir, savoir, voloir*, tous les quatre d'un emploi très usuel, remplacent normalement les formes de l'impératif par celles du subjonctif, ce qui a singulièrement favorisé, si nous ne nous trompons, l'extension au mode impératif du sens suppositif que le subjonctif avait en latin : *vendat aedes vir bonus* « supposez qu'un homme de bien vende sa maison ».

Cette valeur particulière de l'impératif équivalant à un subjonctif de supposition a, d'autre part, été facilitée par la coïncidence morphologique de nombreuses formes d'impératif qui se confondent avec celles du subjonctif dès le plus ancien français : d'abord tout le groupe des subjonctifs du type *escrivez*, qui sont également des impératifs, et de très bonne heure aussi *chantez*, qui, dès le Roland, est à la fois subjonctif et impératif.

Tel est, si nous ne nous trompons, le mécanisme qui a développé en français le tour en question, que la langue, fertile en ressources, peut d'ailleurs suppléer par d'autres constructions, par exemple par l'interrogation : *Vient-il à pleuvoir ? Chacun se hâte...*, tournure qui, elle-même est, directement héritée du latin.

« Une fois sur cent, écrit M. Brunot, un fait de syntaxe latine explique un fait de syntaxe française. Le reste du temps, c'est le contraste qui donne l'occasion de remarquer et de s'arrêter. Le circuit de Rome, on en conviendra,

n'est pourtant pas le chemin direct de Paris » (*ib.*, XXIX, 2, 161).

Puisqu'il est question de circuit et que nous sommes en pleine ère de progrès, disons avec les Américains : « The world is small. » Dans l'espace, qu'est-ce que la distance séparant Rome de Paris ? Et dans le temps, notre français du XXe siècle, est-il si loin qu'on veut bien nous le dire de ce latin, dont l'étude, s'il faut en croire ses détracteurs, serait inutile pour la connaissance des langues qui en sont sorties?

Ce qui rassurera sans doute les esprits ayant conservé, je ne dirai pas quelque goût pour l'humanisme — là n'est pas la question — du moins quelques illusions sur la pérennité des langues et sur la transmission de leurs caractères spécifiques à travers le temps (v. p. 88), ce sera la lecture de la conclusion finale de l'article capital qui nous occupe : « Une idéologie moderne, écrit M. Brunot, est gardée à jamais des spéculations *a priori* et des erreurs qui ont perdu celle du XVIIIe siècle, par la science positive des langues qui la retient désormais sans peine dans la voie de l'observation scientifique » (*ib.*, I, 178).

Nous ne pouvons qu'approuver une telle doctrine tombée d'une plume aussi autorisée. Et c'est au nom même de l'observation scientifique, que nous supplions les romanistes de ne pas rétrécir de propos délibéré le champ de leurs observations. Ils risqueraient, en matière de syntaxe, comme dans les autres domaines linguistiques, d'attribuer à la vitalité des parlers romans, certains phénomènes qui sont le fruit de l'activité ancienne du latin.

Dans les cas mêmes où les textes, échantillons manifestement insuffisants du latin parlé, ne nous livrent pas, comme ils l'ont fait pour la tournure étudiée plus haut, des exemples authentiques des anciennes constructions originaires que perpétuent les idiomes romans, nous avons le droit, tout comme en phonétique ou en lexicologie, de supposer, dès la période du roman commun, l'existence de

certains syntagmes, qui ont dû être plus ou moins largement généralisés dans la suite.

Pour l'expression du rapport de causalité par exemple, « quand le sentiment, nous explique M. Brunot (*ib.*, 170-1), se mêlait au jugement, on vit intervenir des locutions spéciales, *en faveur de*, *grâce à*, *pour l'amour de*, dont le sens spécial du reste se fondait peu à peu dans le sens général de cause, au point qu'on en est venu à dire : *grâce à ce bouleversement*, et que, dans Molière, *par amour de l'humanité* ne signifie pas autre chose que *par sentiment d'humanité* ».

Ces glissements de sens affectant des expressions qui, par diffusion, prennent une valeur générale indépendante de leur valeur originaire, sont en vérité des phénomènes notables. Comment pourrions-nous oublier que *exemplī gratiā* est courant en latin dès l'époque républicaine et que Quintilien emploie *brevitatis gratiā* = « pour abréger ? »

Mais admettons que fr. *grâce à toi*, ital. *grazie a te*, esp. *en gracia*, prov. mod. *graci à*, etc. soient de formation romane, comme on semble vouloir nous le dire, et ne se soient développées dans les langues néo-latines que sous une influence littéraire, puisque le mot « grâce » paraît bien être un emprunt savant, du moins est-il impossible d'en dire autant d'une tournure telle que *pour l'amour de* ou *par amour de*. En effet nous voyons *per amorem* ou *pro amore* se généraliser pour marquer la cause en italien *per amor di*, vénit. lomb. *pér mor de*, pis. *perammodi*, vpr. *per amor de*, *per amor car*, *en per amor de*, béarn. *proumou*, *permou*, *pramou*, land. *pramou*, *pramoun* « parce que » (*Pet. atl.*, 300), galic. *pramode*, etc.

Une telle diffusion géographique, coïncidant avec le sens causal très général pris par la tournure, rend fragile l'hypothèse d'un développement indépendant et parallèle dans les divers parlers néo-latins, et nous autorise à faire

remonter jusqu'à la période du roman commun la naissance de cette locution conjonctive. Et les cas sont nombreux où nous pouvons apporter la preuve historique de l'existence du syntagme dès le roman commun.

Dans son excellente *Petite Syntaxe de l'ancien français*, où, pour satisfaire peut-être au goût du jour, l'auteur a accompli le tour de force d'étudier, en 270 pages, d'un point de vue historique, les tours du vieux français « sans même laisser entrevoir que le français vient du latin » (p. VI), M. L. Foulet relève (p. 8), parmi les exemples de l'emploi du cas-régime, une phrase telle que *n'a si bon chastelain* = « il n'y a si bon châtelain » et d'autre part la phrase suivante *esté faisoit bel et seri* = « il faisoit un été... ».

A propos de ces exemples, M. O. Bloch (*BSL*, XXII, 77) reproche à l'auteur de n'avoir pas expliqué ces constructions à l'aide du paragraphe de sa syntaxe où il est dit que « dès qu'un mot dépend d'un autre mot ou d'une phrase, et même, dès qu'il y a le moindre soupçon qu'il en dépende, c'est le cas régime qui tout de suite s'impose ». « La grammaire d'aujourd'hui, ajoute M. Bloch, préoccupée de logique, y voit des *sujets réels*. »

Si l'on n'avait point la phobie du latin, ou si l'on n'affectait point de l'avoir pour une raison ou pour une autre, l'auteur et son critique auraient trouvé plus de profit, pour eux-mêmes et pour l'instruction du lecteur, de renvoyer aux exemples réunis par M. E. Bourciez (*Élém.*, 274), et montrant l'emploi impersonnel de *habere* et de *facere*, qui, dès l'époque latine, se font accompagner d'un accusatif : *quia jam multum tempus haberet* (Vulg.) ; *in arca Noe habuit homines* (Hier. ep.) ; *nunquam fecit tale frigus* ; *gravem hiemem fecit* (Grég. T.), etc. cf. ital. *fa freddo*, esp. *hace frio* ; *hace tres años*, etc.

De tels exemples montrent clairement qu'en matière de syntaxe, comme en d'autres matières, la méthode historique qui va chercher jusque dans le latin l'explication de certains

faits de langue actuels ne peut être délibérément laissée de côté. M. Bloch lui-même en fait la remarque, quelques lignes plus loin, à propos des emplois du prétérit et de l'article partitif en vieux français.

Non, le latin, source commune des idiomes qui nous occupent, ne saurait être exclu d'une étude scientifique ayant pour objet les langues néo-latines. Hâtons-nous d'oublier les considérations pessimistes de M. Brunot sur l'inutilité du latin pour l'étude de la syntaxe française, et applaudissons sans réserve aux déclarations de ce maître lorsqu'il proclame « que la langue n'est pas une création abstraite ; que c'est un produit de vie » (*ib.* 2,171).

Pour reconstituer les phases successives de cette vie, ce ne sont pas des classifications idéologiques que nous demandons, mais bien des faits linguistiques, remontant à des époques variées, depuis les origines jusqu'à nos jours, et attestés dans les différentes langues congénères, de manière que nous puissions instituer la traditionelle comparaison.

« Supposons, nous dit-on, le maître et l'élève en présence de cette simple phrase *Te voilà !* En vain exposera-t-on que *voi* est l'ancien impératif ; qu'il s'est soudé à *là*. En vain donnera-t-on des dates. L'affaire n'est pas là. A quoi sert ce *voilà* ? Sûrement pas à dire *regarde. Te voilà !* est bien loin de *regarde-toi là !* Dès lors quel est le sens ? Où classer cette phrase ? Quel est le rôle de *voilà* ? — C'est une étude de suivre les variations des langues. Mais c'en est une aussi et assez différente de les prendre telles qu'elles sont, d'en considérer les éléments tels qu'ils se présentent au cerveau des sujets parlants » (*ib.*, XXIX, 2,162).

Nous conviendrons qu'il est nécessaire de définir exactement les valeurs et les fonctions des syntagmes dans les langues, et que même pour une étude de la syntaxe dans

la diachronie, l'exactitude de ces définitions synchroniques est indispensable. Nous confessons que beaucoup de grammaires « historiques » ou « comparées », parmi celles surtout parues à l'étranger, font trop bon marché de l'étude précise de ces valeurs. Mais le sentiment des valeurs n'a rien de véritablement scientifique en lui-même, et le premier indigène venu, qui manie sa propre langue ou son patois natal, en sait plus long sur ce point que les plus subtils grammairiens étrangers. Quant à la classification, elle n'est pas tout dans la science diachronique, même si elle est fondée sur des caractères purement linguistiques. La question des origines n'est pas d'une importance inférieure, et elle joue, dans les questions de syntaxe, le même rôle essentiel qu'en étymologie. Elle fournit la base indispensable à l'étude historique des changements de valeur et du procès suivi au cours de ces changements.

Voilà pourquoi dans l'étude dynamique des faits de syntaxe, sinon dans l'enseignement élémentaire de la langue — qui ne nous intéresse pas —, il est capital de savoir que *voilà* est sorti de *voi* + *là*, comme il est capital, — parce que la chose est d'un intérêt scientifique général —, de connaître l'existence du procès selon lequel toutes les langues romanes, et d'autres encore, tendent à former des particules interjectives à l'aide d'impératifs. Et ceci est un autre aspect de la question qui nous occupait précédemment. Cf. prov. *Tè ! Ve ! Ve lou ! Ve la ! Iéu me veici contro la font !* (Mistral); *Vaqui que soun sang se recerco* (id.). (v. Ronjat, *Synt. parl. prov.*, 260). De tels exemples montrent que l'emploi des impératifs en qualité d'interjections entraîne pour ces formes verbales une certaine usure phonétique. Le même fait peut être constaté dans d'autres langues : ital. *tę*, *vie*, *guar'* ; port. *chete* (*Mistero*, 113) = *chegate*, *guarte*, *calte*, *tirte*, *porte*.

C'est dans une comparaison de ce genre et dans une reconstitution précise de toutes les étapes sémantiques ou

autres parcourues par les tours depuis l'époque la plus reculée à laquelle on peut atteindre, en un mot c'est dans l'histoire des origines et des changements ultérieurs, que doit consister l'étude scientifique de la syntaxe.

Une telle méthode a permis à la linguistique indo-européenne, qui a exercé ses investigations sur des périodes de temps très étendues, de découvrir, entre des langues géographiquement très distantes les unes des autres, des ressemblances de structure qu'explique seule leur origine commune, soit que ces langues aient conservé, chacune de son côté, l'état de choses ancien, soit qu'elles l'aient modifié à des époques plus ou moins différentes dans le même sens.

Ainsi le français dit *la maison du père*, comme l'anglais *the house of the father* ou le persan *mân i pidar*. Voilà donc trois langues qui modifient dans un même sens la structure de la langue primitive qu'elles perpétuent, remplaçant la flexion par un ordre fixe des mots et par l'emploi de particules (Meillet, *Ling.*, 62-3). C'est-il la logique et l'idéologie, ou bien c'est-il la comparaison historique, qui nous mettent à même d'établir des rapprochements de ce genre et d'aboutir à des conclusions aussi suggestives ? L'analyse la plus pénétrante des concepts est à coup sûr moins instructive que la confrontation de quelques faits positifs judicieusement choisis.

Le développement de nouveaux types syntagmatiques, la disparition des anciens, le procès de ces acquisitions et de ces pertes, voilà le véritable objet de la syntaxe diachronique. Plus haut nous remonterons dans l'étude historique des tours, moins nous nous confinerons dans un domaine restreint au point de vue du temps et de l'espace, et plus les résultats obtenus risquent d'offrir un intérêt linguistique et même philosophique.

Il est notable par exemple que certaines langues romanes

ont donné une extension nouvelle à des distinctions grammaticales dont la notion semblait s'être perdue ou du moins n'existait depuis plusieurs siècles qu'à l'état latent. La séparation des catégories de l'animé et de l'inanimé, qui a été primitivement dans les langues indo-européennes à la base de l'opposition du masculin-féminin d'une part et du neutre de l'autre (Meillet, *Ling.*, 202), répondait autrefois à une mentalité spéciale de populations primitives réagissant mentalement devant les faits de la nature d'une manière particulière. Le genre neutre tout d'abord réel est devenu un genre purement grammatical. Cette évolution était accomplie dès la période préhistorique du latin, du moins en ce qui concerne la morphologie.

Or il est extrêmement curieux de constater que la syntaxe latine offre une survivance de l'ancienne distinction éliminée dans le domaine de la flexion. En latin, comme chacun sait, le complément d'un verbe passif est à l'ablatif sans préposition, si c'est un nom de chose (quel qu'en soit le genre grammatical). Mais il se fait précéder d'une préposition si c'est un nom de personne. Cette distinction est de règle dans le latin classique et souffre à peine quelques exceptions dans le style familier (*ab aestu relictae naves*, Caes.). Elle est en recul dès l'époque ancienne dans la plupart des langues romanes.

Au contraire, elle semble s'être développée d'une manière toute nouvelle, du moins dans une partie du domaine, pour le régime direct des verbes transitifs. C'est un trait à peu près spécifique, et bien connu de l'espagnol, que l'emploi de la préposition *á* devant le complément direct, si ce complément direct est une personne : *He visto a tu padre*. Mais, devant un nom de chose, la préposition est omise : *He visto tu casa*. Les animaux sont considérés comme des choses : *He visto el perro*, ce qui montre que les faits ne correspondent pas exactement à la primitive distinction préhistorique en indo-européen de l'animé et

de l'inanimé. Toutefois l'espagnol moderne est plus strict encore que le vieil espagnol, et il applique la règle avec plus de constance. Le *Cantar de mio Cid* écrivait *recibir las dueñas* (1583), *veremos nuestra mugier* (210), *mataras el moro* (3325), *casastes sus fijas* (2939). Et, s'il est vrai que de nos jours *matar* et *casar* s'emploient encore parfois sans préposition, cet usage se retrouve dans l'ancien texte pour toutes sortes de verbes : *los otros espanta* (*ib.*, 3274), *conseiö los yfantes* (2999), etc. (v. Pidal, *Cantar*, 339-40). D'autres textes anciens offrent un état de choses comparable, mais de bonne heure la syntaxe actuelle tend à s'introduire, puisque le copiste du *Poema de Fernán González* corrige déjà : *que* (*a*) *Pelayo vuscassen.*

Il est vraisemblable que le tour a ses racines profondes jusqu'à l'époque romane commune, bien que les premiers exemples qu'on puisse en citer, *decepit ad suo germano; ad illa una matabit,* ne remontent qu'au XIe siècle, dans des chartes en latin (Bourciez, *Élém.*, 277). Ce syntagme, qu'on relève aussi en portugais, *amar a Deos e ao proximo*, a pu, il est vrai, s'y développer sous des influences castillanes. Mais, comme il est répandu aussi en Sicile, *l'aviti vistu a me frati ?*, en Calabre, *kyama a Maria ; pijja a frateta*, dans la Pouille, les Abruzzes, *a tte te piglia* (Finamore), jusqu'à Rome, *sentiteme a mme* (dans les sonnets de G. G. Belli en « romanesco », 2, 8), comme il se retrouve encore dans l'île d'Elbe, en Corse (v. Bertoni, *It. dial.*, 178) et en Sardaigne, et d'autre part en istrique et dans l'Engadine, *amar a Dieu . . . e al prossem*, comme il est bien encore vivant dans la France méridionale, depuis la Gascogne, jusque vers Carcassonne et Narbonne (cf. Ronjat, *Synt. parl. prov.*, 87-9), et aussi en Suisse dans le canton, de Fribourg (Tappolet, *B. Gloss. Pat. S. R.*, 1908, 38), du moins devant l'apposition du régime direct (*Comment tu me traites* à *moi avec cette hauteur* : Molière), comme enfin on me le signale dans le français familier de Bruxelles

(témoignage de M. A. Vatlet), il n'est pas téméraire de penser que ce tour n'était pas inconnu au roman commun.

Il est vrai que le slave présente une innovation comparable (Meillet, *Ling.*, 208), et que la distinction entre l'animé et l'inanimé, là où elle se produit, dans le groupe des grands idiomes indo-européens, comme par exemple en anglais moderne, semble toujours résulter d'un développement nouveau propre à telle ou telle langue (*ib.*).

Toutefois l'existence de la règle latine pour le complément des verbes passifs, si on la rapproche de la distribution géographique de la préposition *ad* employée devant le régime direct des noms d'êtres animés, confère la plus grande vraisemblance à l'hypothèse que nous émettons. Une documentation géographique plus ample sur la question nous permettrait sans doute d'aboutir à une évolution certaine.

La géographie n'est donc pas moins nécessaire en matière de syntaxe que dans les autres branches de la linguistique. M. Gilliéron a montré que l'emploi surabondant du pronom-sujet là où le sujet est déjà exprimé sous forme de substantif, *le patron il est là*, est devenu normal dans la région picarde qui a confondu l'article féminin *le* avec l'article masculin, de telle manière que la distinction des genres se trouve sauvegardée grâce à cet artifice (*Path.*, I, 22-3). Et il est certain que la répartition géographique de l'emploi du *que* déclaratif en préposition principale affirmative, *jou que suy bienut* = « je suis venu », est bien près d'être linguistiquement aussi caractéristique que tel ou tel trait phonétique ou morphologique propre aux parlers gascons.

Il faut néanmoins reconnaître que d'une manière générale les limites géographiques des faits de syntaxe sont moins tranchées que celles des autres faits linguistiques. On peut comparer par exemple, dans le *Petit atlas*, les

cartes « en tombant » (503) et « en courant » (367). Les domaines respectifs de *en* + gérondif ou *en* + infinitif ne se recouvrent que très approximativement d'une carte à l'autre. L'aire *en ouvrir* ne concorde qu'en gros avec l'aire *en tomber*. La disposition générale des deux aires est la même, mais il y a, dans le détail, une discordance sensible que ne suffisent pas à expliquer les différences morphologiques des verbes qui entrent en jeu dans la locution. Il est vraisemblable qu'une enquête dialectologique renouvelée un certain nombre de fois et visant spécialement ce fait aboutirait à des tracés cartographiques chaque fois assez différents.

Ce caractère relativement flottant de la géographie syntaxique a sa raison d'être dans la nature intrinsèque du syntagme. Comme l'a remarqué F. de Saussure (*Ling. gén.*, 179), il n'y a pas, en syntaxe, de ligne de démarcation nette entre le fait de langue, produit d'un usage collectif, et le fait de parole, qui dépend de conditions individuelles. La combinaison des mots et des tours dans le langage n'exclut pas une certaine part d'arbitraire, d'origine individuelle, qu'on retrouve aussi dans la lexicologie, mais qui est plus restreinte en morphologie et surtout en phonétique.

En dépit de cette réserve, la géographie syntaxique offre toujours de l'intérêt. Elle est particulièrement instructive pour l'étude des faits de contamination dont l'importance est si grande en syntaxe. C'est ainsi que, dans la carte 503 « en tombant » à laquelle il a été renvoyé (cf. fig. 40), les points 22, 30, 43, 72 et partiellement 52 constituent une petite aire où, entre la préposition *en* et l'infinitif, s'intercale l'adjectif *bellum* : *en bet tumba*, littéralement « en beau tomber », « au beau milieu du fait de tomber ». Cette tournure est d'un type analogue à celle des points 87, 77 (soulignés d'un trait) *en tut kazé*, littéralement « en tout tomber » : cf. Ader, *Cat.*,

LVI, *en tout mouri* « en mourant », *ib.*, LII, 4, *en ben serbi* « en servant ». Entre cette aire *en bet tumbạ* et l'aire *en tumbạ* ou *en kạzẻ*, le tour par le gérondif *en tumbạn* semble

FIG. 40. — « *En tombant*, il s'est cassé la cuisse » (dans les Landes). Les parties ombrées représentent *en* + gérondif. Les parties non ombrées représentent *en* + infinitif. Les croix représentent *en beau tomber*. La croix double à huit branches représente *en beau tombant*.

dominer : points 23, 31, 44, 33, etc. Or nous voyons naître au point 32 une nouvelle tournure : *en bet tumbạn* (croix double à huit branches), compromis manifeste entre les deux tours voisins. Et où naît-il ce tour nouveau, création hybride de la langue ? Il naît précisément à la frontière de *en tomber* et de *en tombant*, c'est-à-dire dans la zone où la norme syntaxique est particulièrement indécise, et qui est par conséquent propice aux phénomènes de contamination (v. chap. XIII début).

Cet exemple de contamination exogène dans le domaine de la syntaxe vient à l'appui des explications qui ont été proposées par la grammaire comparée, dans le même domaine, pour les langues littéraires, et qui font reposer la production de nouveaux syntagmes sur des contaminations du type endogène : fr. *tu es plus fraîche que n'est une rose* < *tu es plus fraîche qu'une rose* × *une rose n'est pas plus fraîche* ; v. prov. *tot lo plus ric e'l plus melhor* < *lo plus ric* × *lo melhor* ; cf. lat. vg. *magis melior* et déjà Plaute *magis stultius* < *stultius* × *magis stultus*.

L'observation géographique jointe à la comparaison et à l'étude historique des faits est donc le fondement de la syntaxe.

« La grammaire historique, écrit M. Brunot, n'est pas celle qui peut fournir le cadre d'un exposé exact et réel de la langue d'aujourd'hui. Elle explique comment notre usage est sorti de l'usage antérieur ; ce n'est pas elle qui permet de voir ce qu'est exactement l'usage présent » (*ib.*, XXIX, 162).

Nous donnerons bien volontiers notre adhésion à cette remarque en faisant observer que, même si la méthode logique ou idéologique permettait d'aboutir à un « exposé exact et réel de la langue », elle s'appliquerait uniquement à une étude synchronique de la syntaxe. Mais, dans le champ de la linguistique diachronique, la logique et l'idéologie pures sont condamnées à demeurer des instruments dépourvus de toute utilité scientifique. Cette vérité ressort de la phrase même que nous venons de citer.

Les catégories grammaticales, si l'on met à part un certain nombre d'entre elles de nature très générale (substantif, verbe, etc.), varient suivant les époques et suivant les langues. Vouloir couler tous les faits de syntaxe dans le même moule logique, c'est se résigner à n'avoir qu'une apparence superficielle de la réalité.

Ce qui a justement ôté tout crédit à l'ancienne « grammaire générale et raisonnée », c'est qu'elle a spéculé sur les concepts et les rapports soi-disant logiques auxquels elle subordonnait les faits objectifs. Le danger de l'abstraction est encore plus grave en syntaxe que partout ailleurs en linguistique. Ici, le fait de langage étant d'apparence moins matérielle, partant plus difficile à atteindre, le linguiste court le risque de bâtir des systèmes qui n'ont jamais existé ailleurs que dans sa tête. La spéculation pure, voilà l'ennemi dans tous les ordres de sciences.

Composer une grammaire où les faits seraient étudiés exclusivement « non d'après l'ordre des signes, mais d'après l'ordre des idées » (Bally) est une utopie dangereuse pour quiconque n'a pas été rompu au préalable à l'observation objective des langues.

Cette tendance, que des recommandations illustres risquent de propager pour la plus grande confusion des études linguistiques, a une origine des plus honorables : le désir d'arracher la science grammaticale à la routine, où certains esprits étroits la confineraient trop aisément. Louable par l'intention qui l'inspire, la méthode « logique » ne peut qu'entraver le progrès de la science. Ce serait une illusion de croire qu'en faisant passer au second plan toute observation directe des phénomènes concrets du langage, on puisse arriver à en rendre compte scientifiquement.

Et le meilleur antidote qui puisse être conseillé contre l'invasion de ce fâcheux état d'esprit, c'est la lecture et la méditation d'ouvrages nourris de faits : la monumentale *Histoire de la Langue Française* de M. Ferdinand Brunot, est heureusement de ce nombre.

NOTE ADDITIONNELLE DE CORRECTION

L'ouvrage annoncé par M. Ferdinand Brunot dans les deux articles de la *Revue Universitaire*, critiqués dans le présent chapitre, vient de paraître sous ce titre : *la Pensée et la Langue* (Paris, Masson, 1922).

Par la somme de travail qu'il représente, par la connaissance véritablement unique de l'histoire des théories grammaticales en France dont il témoigne, par l'étendue des dépouillements nouveaux sur lesquels il repose, il est tout à fait digne des autres publications de M. Brunot, et, comme tel, commande le respect.

Divisé en cinq parties, vingt-cinq livres et trois cent dix-sept chapitres, si nous avons bien compté, sans parler

des sections et des paragraphes, ce volume de XXXVI-954 pages est, comme nous le prévoyions, une véritable encyclopédie.

Par là, il dépasse singulièrement l'objet que l'auteur déclare s'être proposé. et qu'il formule modestement dans le sous-titre : *Méthode, principes et plan d'une théorie nouvelle du langage appliquée au français*. En vérité ce plan est merveilleusement détaillé — aussi détaillé que peut l'être un exposé définitif — et la théorie semble beaucoup moins incomplète que nous ne l'avions présumé (notamment en ce qui concerne les moyens d'exprimer un ordre : v. p. 440 ; cf. Brunot, *la Pensée et la Langue*, p. 17, 561, 569 etc.).

Ce fait s'explique par la valeur et la préparation exceptionnelles de l'auteur et par le puissant effort de réflexion et de recherche qu'il s'est imposé. Aussi bien les linguistes trouveront dans cet ouvrage une foule de renseignements précis et inédits, particulièrement en ce qui concerne l'état actuel de la langue française, littéraire et vulgaire.

Dans ce réalisme du détail, réside, à notre sens, le principal mérite du volume. Pour le surplus, la doctrine n'est ni si nouvelle, ni si révolutionnaire que nous l'annoncent les prospectus de librairie, dans lesquels elle est présentée comme « une découverte géniale », une « révolution qui est, dans l'ordre de la philologie, le corollaire de celle de Descartes »...

La révolution de M. Brunot serait plus considérable même que celle de notre grand philosophe du XVIIe siècle, s'il fallait en juger par les dimensions matérielles, puisque le *Discours de la Méthode* tient aisément dans deux ou trois douzaines de pages. Mais elle est beaucoup moins profonde, beaucoup moins hardie.

Quelques abolitions de mots tout d'abord, quelques inventions de mots aussi — c'est avec des étiquettes que se font les révolutions — : « Pronom » est destitué :

« nominal » ou « représentant » le remplace. Par contre on intronise « proadjectif (*elle est plus heureuse que je ne le suis* : cf. p. 63, 173, 673, etc.). La ci-devant « proposition elliptique » devient dans la nouvelle nomenclature une « proposition à forme réduite » (p. 17). Les verbes « neutres » de l'Ancien Régime, qui avaient déjà passé la main aux « verbes intransitifs », lesquels s'opposaient le mieux du monde aux « verbes transitifs », cèdent la place aux « verbes subjectifs » en contraste avec les « verbes objectifs » (p. 294). Dans *l'homme propose et Dieu dispose*, les anciennes grammaires disaient que *propose* et *dispose* étaient des « verbes transitifs employés absolument » : on dira désormais que ce sont des « verbes objectifs sans complément » (p. 315). Il n'y a en tout cela pas grand'-chose de changé.

La faune grammaticale semble s'augmenter de quelques espèces nouvelles : les « présentatifs » : *voici*, *voilà* (p. 617) ; « les hauts, les bas, les moyens degrés » (p. 682). Parmi ce nouveau gibier de tout poil, l'œil le moins exercé reconnaît le lièvre et le lapin traditionnels : adverbes et particules démonstratives, comparatifs, superlatifs...

Mais laissons la question de terminologie, qui est d'un intérêt relativement secondaire, et allons au fond de la théorie.

La plupart des exemples que nous venons de citer montrent que les vieilles catégories d'Aristote ont la vie dure, puisque, malgré le coup qui devait les abattre, ou pour le moins les faire passer au deuxième plan, elles reparaissent en bonne posture, indispensables, dans le cadre de la nouvelle classification.

L'auteur nous dit bien que « tout l'effort d'analyse doit porter moins sur des classifications formelles que sur l'intelligence exacte du rôle joué par les éléments de la phrase » (p. 28). Mais d'un bout à l'autre de son livre il est obligé de recourir à ces classifications formelles. Il a

beau partir des notions logiques générales telles que celles d'être, de chose, d'idée, de sexe, de fait, d'action, de circonstance, etc., il est ramené nécessairement à distinguer des entités grammaticales telles que les noms et les verbes, les genres et les nombres, les propositions et les phrases, etc. C'est ce que nous avions prévu (v. p. 438)

Bien plus, il reconnaît que « la notion de *voix* ne peut être abolie : ...*aimer* et *être aimé*, dit-il, *vaincre* et *être vaincu*, *examiner* et *être examiné* sont à l'opposite » (p. 361, 371). Et, par là, sa doctrine en est exactement au même point que celle de Diomède ou de Charisius.

Il distingue l' « action », son « agent », son « objet », ce qui, chacun le sait, n'est pas une nouveauté transcendantale : *l'eau dissout le sucre*. Mais, pour rendre compte de *le sucre est dissous par l'eau*, il doit bientôt revenir à la notion de « sujet ». Logiquement, ces deux propositions ont la même valeur : mais grammaticalement elles diffèrent, et c'est justement le changement de sujet qui provoque cette différence, laquelle est essentielle en ce qui concerne, sinon la « Pensée », du moins le « Langage ». Un tel exemple, entre cent, montre combien il est nécessaire, si l'on veut rendre compte d'un fait de langue, de partir, non de la conception logique et abstraite des choses mais de l'élément formel et concret qui les exprime.

« On s'étonnera peut-être, observe l'auteur, de me voir conserver cette catégorie purement grammaticale [du sujet]. A quoi je répondrai que mon but n'est nullement d'abolir l'ancienne méthode, mais d'en créer une. Pour qu'elle soit exacte, il faut qu'elle se soumette rigoureusement aux faits, aux faits grammaticaux comme aux autres. Or le sujet n'est pas une création de l'analyse, c'est une réalité de la parole... Essayer de la remplacer ou de la supprimer serait vain et trompeur » (p. 227).

Ainsi donc « la méthode libératrice » (p. XXIV), qui se proposait de jeter à bas résolument tout l'édifice de la

vieille scolastique, est obligée de se réfugier sous l'abri qu'elle voulait démolir. Cette libératrice, elle-même fort asservie, ne nous libère de rien.

Bien au contraire elle nous impose de nouvelles servitudes.

Elle visait par exemple à remplacer les notions de compléments direct et indirect du verbe par celles d'objet et d'objet secondaire de l'action. Dans *le fils soigne son vieux père*, le père est l'objet des soins prodigués par le fils. Et l'analyse reste la même dans *le fils prend soin de son vieux père*. Mais, s'il s'agit de définir linguistiquement, et non plus logiquement, ces deux propositions, nous sommes contraints de parler, dans le premier cas, d'un objet qui est dans un complément de forme directe, et d'un « objet qui est dans un complément de forme indirecte », comme le fait M. Brunot, dans le second (p. 357).

A l'ancienne conception, qui n'était point parfaite sans doute, mais qui offrait du moins l'avantage d'être cohérente, puisqu'elle partait uniquement de la tournure formelle, pour aboutir à l'idée, on superpose une conception bâtarde, qui fatalement doit tout embrouiller.

Guerre aux vieilles parties du discours ! Voilà le grand cheval de bataille. Mais, sans l'aide des parties du discours, qui donc pourrait se reconnaître au milieu de cette classification en 954 pages ? Vouloir ruiner des catégories, dont on est obligé de reconnaître par ailleurs le caractère nécessaire, c'est verser dans l'anarchie.

Avec un beau courage, M. Brunot a entrepris la révision du cadastre grammatical. Et il réaliserait un grand progrès, s'il parvenait à démêler l'enchevêtrement inouï des parcelles. Par malheur il complique tout, puisque, sans supprimer aucun des anciens tenanciers, il installe partout de nouveaux ayants droit. L'adjectif et l'adverbe avaient des domaines contigus, parfois difficiles à délimiter. Les voici maintenant englobés dans les « caractéristiques »,

et, par là, impliqués dans une foule de notions nouvelles (p. 577-696), inextricables, comme nous l'avions prévu. L'auteur reconnaît lui-même « qu'il ne faudrait pas se proposer de classer les caractéristiques avec une rigueur absolue, car souvent elles se mêlent et se confondent » (p. 583). Et, en effet, cette confusion ressort de la définition même qu'il nous en donne, définition qui paraîtra à tous extrêmement vague et au surplus légèrement tautologique : « Caractériser, c'est noter les caractères, essentiels ou accessoires, naturels ou acquis, durables ou éphémères d'un être, d'une chose, d'un acte, d'une notion quelconque » (p. 577)...

Il ne nous appartient pas de rechercher ici jusqu'à quel point la théorie nouvelle est de nature à rendre plus aisée et plus claire l'étude pratique de la langue. Ce qui nous intéresse pour l'instant, c'est la connaissance scientifique du développement historique de la phrase.

En examinant la théorie de ce point de vue, nous ne pouvons que maintenir la conclusion à laquelle nous avait conduit tout d'abord notre critique des deux articles de la *Revue Universitaire*.

L'ouvrage sur la *Pensée et la Langue* n'est pas à proprement parler une « théorie » du français. Ce n'est qu'une classification des faits de syntaxe et de morphologie et partiellement de vocabulaire attestés dans notre langue, et considérés surtout dans la synchronie actuelle, accessoirement dans certains états périmés (déclinaison des noms en vieux français, p. 237, etc.). Les exposés historiques et explicatifs y sont assez exceptionnels.

Cette classification nous semble en définitive reposer sur une idée juste — que l'on fausse — et sur une idée fausse — qui reste telle.

D'une part, il est juste de dire que « le langage doit être considéré tel qu'il est dans le cerveau du sujet parlant, à l'époque où il parle » (p. 6). La vérité de cette proposition

éclate en particulier dans le domaine des études de syntaxe. Mais on ne doit jamais perdre de vue que, dans le cerveau des sujets parlant à un moment déterminé de la durée, la notion de parties du discours et autres catégories grammaticales essentielles existe réellement. Elle y est entrée grâce à des associations qui relient entre eux, par exemple, tous les substantifs, tous les adjectifs, tous les verbes, etc. Toutes ces notions se maintiennent dans la langue à titre d'« entités abstraites » (de Saussure, *Ling. gén.*, 196). Et ces entités abstraites, qui reposent en dernière analyse sur des entités concrètes, suivant la remarque de F. de Saussure, et qui sont d'ailleurs susceptibles d'évoluer en même temps que les formes matérielles qui leur servent de support, jouent un rôle capital, que ni la linguistique — ni la grammaire sans doute — ne peuvent impunément méconnaître. C'est ce rôle capital que M. Brunot ignore systématiquement.

D'autre part, l'idée fausse, qui fait la faiblesse de tout le système, c'est que, *linguistiquement parlant*, le fait de pensée dominerait le fait de langue. Quant à nous, nous persistons à nier qu'on puisse, pour expliquer les faits de langue, ou simplement pour en faire la classification, partir de la logique pour aboutir à l'idiome.

Les mots et les sons qui les constituent, les formes, les types de phrases, et ces entités abstraites d'ordre grammatical, qui flottent plus ou moins nettes dans la conscience des sujets et y vivent d'une vie réelle, comme M. Brunot le reconnaît lui-même accessoirement, sont les faits de la langue. Comme tels, ils ne sauraient, dans une syntaxe évolutive, être subordonnés à des catégories purement logiques, produit d'un effort supérieur d'abstraction, et qui sont des créations somme toute extérieures au langage.

Qu'il ne faille pas déduire directement l'étude de la langue d'une analyse de la pensée, c'est ce que suffirait à démontrer la diversité de structure, non seulement des différentes

langues, mais encore d'une seule et même langue considérée à deux époques de son développement.

Pour Rivarol, le français représentait « la logique naturelle à tous les hommes ». Et Schopenhauer, de son côté, considérant l'allemand, si différent par sa syntaxe, l'admirait non seulement parce qu'il est « la langue la plus noble », mais encore et surtout parce qu'il exprime toutes les nuances, toutes les « modulations » de la pensée, dont il épouse les formes « comme ferait une draperie humide sur un beau corps », « wie im nassen Gewande » (A. Fauconnet, *Esthétique de Schopenhauer,* 224).

Cet accord des deux penseurs, de profondeur en vérité inégale, mais l'un et l'autre stylistes raffinés, qui se rencontrent pour donner chacun à sa langue maternelle la palme en matière de clarté et de raison, s'explique aisément si l'on admet que la langue est la première maîtresse de la pensée : « Certains méridionaux ne pensent que quand ils parlent », a dit un romancier contemporain. Mais combien de gens du Nord, au delà même de nos frontières, sont dignes en cela d'être du Midi. Partout, l'enfant reçoit tout fait le moule de la phrase où se coulent ses premières et vagues conceptions. Le psittacisme est à la base de tout langage, et, en dehors peut-être de quelques rudiments d'idées ou représentations tout à fait élémentaires qui traversent instinctivement le cerveau de l'enfant, le psittacisme est également à la base de toute pensée. Plus tard celle-ci déborde, et s'élance hors du berceau où elle s'est lentement formée : mais, de la matrice initiale, elle garde une ineffaçable empreinte.

Voilà pourquoi des peuples, parlant des idiomes bien différents les uns des autres, s'arrogent le monopole de la raison, et croient naïvement, en matière de langage comme en d'autres matières, être « le peuple élu ». Voilà pourquoi les classifications les plus subtiles des logiciens et leurs conceptions les plus profondes ne feront guère

avancer l'étude technique et scientifique des langues et de leur développement.

De même que les phonèmes sont les atomes dont les combinaisons constituent tout le système phonétique, de même le syntagme, véritable cellule linguistique, est l'unité dont il faut partir pour toute étude historique de la phrase.

XV

RAPPORTS DE LA LINGUISTIQUE ROMANE ET DES SCIENCES CONNEXES

« Le XIXe siècle est passé ! nous sommes au XXe siècle. » Cette phrase termine en guise de conclusion l'article de M. Gilliéron sur l'« Hypnotisme phonétique en Suisse » (*Path.*, IV, 81), où les vieilles méthodes sont vigoureusement prises à parti. Elle semble indiquer que l'auteur de cet opuscule a une certaine confiance dans le progrès indéfini de l'esprit humain, et n'envisage pas, du moins présentement, la possibilité d'un recul momentané pour la science. Cet optimisme est peut-être la sagesse. Si la tentative des « bruiteurs » est restée éphémère en musique, les « dadaïstes » ont apparemment perfectionné d'une manière durable l'art de la peinture, et sans doute sommes-nous à la veille de voir fleurir en linguistique une école « futuriste » qui, « faisant table rase des dogmes » et « brisant les cadres désuets », fera luire à nos yeux dessillés des vérités éblouissantes.

Pâṇini, observateur de premier ordre, qui enseignait la phonétique quatre cents ans avant Jésus-Christ, a pourtant donné de la prononciation sanscrite une analyse, dont la précision n'a été égalée, pour aucune autre langue, par vingt-deux siècles de grammaire. Quand les gens qui « savent » vraiment, c'est-à-dire qui observent et qui com-

prennent, disparaissent, et lorsque, pour une raison quelconque, leur enseignement et leur méthode tombent dans l'oubli, il faut beaucoup de temps et de travail pour compenser cette perte.

Ce qu'il y a de rassurant dans le cas de la linguistique romane, c'est que l'hypnotisme phonétique continue à sévir en Suisse et ailleurs encore, même en France, où les excès de l'idéologie grammaticale, de la « phonétique artificielle », et de la dialectologie filmée ou catastrophique n'ont pas réussi à discréditer l'œuvre de la linguistique comparative.

Telle qu'elle est sortie du labeur du XIXe siècle, la linguistique romane a reçu des vingt premières années du XXe, et en particulier du puissant effort accompli par le fondateur de la méthode géographique, un appréciable supplément de valeur, dont nous ne songeons pas à nier l'importance, tout en répugnant à la voir exagérer par certains. Dans son état actuel elle offre l'image d'une science déjà riche de résultats et surtout pleine de promesses.

Grâce à ces progrès, le domaine roman, mieux que tout autre peut-être, nous permet de démêler les rapports qui existent entre la linguistique et les sciences connexes.

La différence essentielle qui sépare la linguistique de la logique ressort du précédent chapitre sur la méthode en syntaxe. Notre analyse du problème phonétique (chap. VI à IX,) ainsi que notre exposé sur les « lois phonétiques » qui ne sont qu'en partie des « lois aveugles » (chap. X), ont esquissé, sinon traité d'une manière complète et dogmatique, la question des rapports entre la science du langage et la physiologie, d'une part, ou la psychologie individuelle et collective, de l'autre. Notre chapitre IV a signalé la dépendance mutuelle de la science du langage et de l'esthétique. Il nous reste, pour conclure, à marquer la relation entre la linguistique et deux sciences très voisines qui, tantôt, lui empruntent des données et tantôt lui en fournissent : la sociologie et l'histoire.

Il faut reconnaître que les progrès récents de la géographie linguistique ont beaucoup contribué à resserrer les liens entre ces trois disciplines.

Tout d'abord l'histoire littéraire, cette branche spéciale des sciences historiques, dont une des tâches et non des moindres consiste à dater d'une manière exacte les œuvres appartenant au passé, reçoit un précieux concours de la dialectologie.

Déjà la linguistique traditionnelle, par l'application de son procédé favori, la comparaison historique, a permis d'assigner une place bien définie, dans le temps, à une foule de textes du moyen âge. Dans l'espace, les identifications deviennent particulièrement précises, grâce aux enseignements de la géographie dialectale, grâce en particulier aux progrès de la lexicologie géographique.

Dans ses *Recherches sur les sources latines des Contes et Romans courtois* (Paris, 1913, 279), M. E. Faral reproduit un texte franco-italien, le *Giudizio d'amore*, où est décrite une assemblée d'oiseaux. Aux vers 507-8 on lit les mots suivants :

> ...la gardarinna e lo stornel
> E la sereine e lo *dur bec*...

Le *dur bec* est le nom ancien et local du « verdier ». Cette dénomination, selon M. Bertoni (*It. dial.*, 31), n'est pas d'origine française. Elle lui paraît provenir de la région orientale de l'Émilie ou de la majeure partie du Piémont où le verdier porte de nos jours les noms de *bękdür* ou *düribek* (cf. Zalli, *Diz. piem.*, 93). Aussi le romaniste italien conclut à l'origine piémontaise ou émilienne du texte, dans lequel il signale d'autre part : *ferogel* « verrou », cf. canav. *furęǧ* (où il y a une métathèse vocalique pour **feroǧ*, dont *ferogel* semble bien un dérivé).

Le même auteur tire une conclusion analogue de la présence du mot *versorio* « charrue » dans un document du

xve siècle, d'origine inconnue, conservé à Florence (Bibl. Naz. : v. *It. dial.*, 29). La géographie des termes désignant la « charrue » dans l'Italie septentrionale, atteste l'extension de dérivés de *versare* avec cette signification particulière du côté de la Vénétie (Monselice *versuro*, San-Donà, Motta di Livenza, Longarone *varsór*, Mestre *versór*, etc.) ; cf. fr. *versoir*. C'est donc cette région qui, selon M. Bertoni, a donné le jour au texte anonyme de Florence.

Il y aurait quelque danger à ajouter une foi aveugle aux renseignements fournis par la géographie lexicologique. Un livre comme l'*Abeille*, même si l'on fait la part des exagérations manifestes qu'il contient (v. p. 354-5), montre assez combien les vicissitudes du vocabulaire sont considérables dans le temps et dans l'espace. Les mouvements du lexique sont certainement plus accentués et plus précipités que les altérations des sons ou des formes, d'où il résulte que la répartition actuelle des aires lexicales ne correspond pas nécessairement à celle du moyen âge, même si l'on en considère les époques les moins reculées.

En conséquence, lorsqu'on s'efforce de déterminer l'origine géographique d'un texte ancien, il importe, si l'on veut aboutir à des résultats sérieux, de multiplier les observations et d'associer autant que possible l'étude morphologique et phonétique à l'examen du vocabulaire.

Il existe à la Bibliothèque nationale de Madrid, sous le numéro 7884, un manuscrit, dont on ignore la provenance, et que les paléographes font remonter soit au xive siècle (Milá y Fontanals, *Obr. compl.*, III, 492), soit au xve siècle (P. Meyer, *Rom.*, VI, 151-2). Ce texte contient une traduction en langue vulgaire de la *Disciplina clericalis* de Pierre Alphonse. Un examen rapide de la langue, tel qu'on pouvait le pratiquer avec les méthodes en vigueur il y a une cinquantaine d'années, avait conduit Milá y Fontanals à assigner à cette traduction une origine béarnaise. M. J. Ducamin a montré d'une manière irréfutable qu'il n'en est

rien (J. Ducamin, *Pierre Alphonse, Disciplines de Clergie et de Moralités*, 1908, XX-III), et que le texte de Madrid est un échantillon authentique de gascon girondin.

M. Ducamin a combiné le plus heureusement du monde les divers éléments de preuve dont la philologie peut disposer en l'espèce.

D'une part, il a comparé les faits linguistiques attestés dans cette traduction avec les faits analogues qui se retrouvent dans les documents du moyen âge. Dans ceux-ci l'emploi des formes pronominales toniques aux cas obliques, *min* « moi », *sin*, « soi » est caractéristique de la région la plus occidentale du domaine gascon, Bordeaux compris (*ib.*, XXI.)

D'autre part, le savant éditeur de la traduction de Pierre Alphonse a repéré un certain nombre de mots dont la répartition géographique moderne est bien connue. C'est ainsi que le texte étudié contient le mot *beguey* < *vicarium*, dans le sens de « coq », et M. Ducamin n'a pas manqué de relever cette particularité (p. XXIII), qui tend à prouver que l'œuvre en question est originaire de la région nord-ouest du domaine gascon (v. p. 47), localisation non moins précise.

Enfin il a relevé la présence de certains traits phonétiques (*ǫ̆+y* > *u* : *cŏxam* > *cuche*, *cŏctum* > *cuit*, *fŏlia* > *hulhe*, *nŏctem* > *nuit*, etc. ; — *fŏcum* > *huc* ; *-ǫ̆+ -l* > *-ǫu* : *dŏlet* > *dǫu* ; — *bŏvem* > *beu*).

En comparant la distribution géographique de tous ces traits à l'époque actuelle avec les éléments lexicologiques et morphologiques anciens ou modernes déjà mentionnés, M. Ducamin est arrivé à cette conclusion très rigoureuse que le traducteur médiéval de la version madrilène de la *Disciplina clericalis* parlait peut-être, mais à coup sûr écrivait, un idiome en vigueur dans un petit triangle dont les trois sommets sont formés par la Pointe du Médoc (*A. L.*, 547), La-Teste-de-Buch (662) et enfin Targon (643), trois localités situées dans le département actuel de la Gironde.

Un tel exemple montre combien est précieuse l'aide que la linguistique peut apporter à l'histoire littéraire. Nombre de données précises, définitivement acquises par celle-ci, reposent sur les enseignements de celle-là.

Inversement, les sciences historiques sont destinées à jouer un grand rôle dans l'examen des problèmes difficiles que soulève l'étude des limites dialectales et de leurs raisons d'être, ainsi que la question toujours pendante de l'existence même des dialectes.

Il faut rendre à la géographie linguistique cette justice qu'elle a renouvelé l'étude de ces questions, dont il serait trop long, ici, de retracer en détail l'historique (voir la bibliographie de M. L. Gauchat, jusqu'en 1904, *Gibt es Mundartgrenzen*, *Arch. f. d. Stud. d. neuer. Spr.*, CXI, 365. Cf. plus récemment J. Huber, *Sprachgeographie*, *B. dial. rom.*, I, 1909, 105 ; Terracher, *Aires*, I-II, n. 3, 1).

Il y a trente ou quarante ans, une des préoccupations de la science était d'établir une classification détaillée et complète des dialectes. Cette entreprise a séduit plus d'un romaniste. C'est ainsi que le colonel L. Lamouche, à qui on doit entre autres travaux d'utiles études sur le judéo-espagnol de Salonique (*Rom.*, *Forsch.* XXIII, 968), s'est efforcé de tracer un tableau d'ensemble des *Dialectes de la Langue d'Oc* (*Trentenaire de la Soc. pour l'Étude des L. Rom.*, Montpellier, 1901, 113-25).

Dans ce domaine, le colonel Lamouche distingue cinq « grands dialectes » (gascon, catalan, languedocien, provençal, limousin-dauphinois), divisés eux-mêmes en dix groupes et subdivisés en trente-deux dialectes, sans compter les sous-dialectes. Sur le papier, une telle classification fait un effet admirable. De grandes accolades en embrassent de plus petites, qui en embrassent d'autres à leur tour. Les colonnes s'alignent dans le plus bel ordre, comme sur les registres d'un bureau de recrutement bien tenu.

Mais à quelle réalité répond cette parfaite ordonnance ? Gaston Paris (v. G. Paris, *Mél. ling.*, 434) et Paul Meyer avaient, dès avant 1888, soutenu cette thèse que, dans la masse des parlers vivants, si l'on veut serrer de près la réalité, il n'y a pas à proprement parler de dialectes. Il n'y a que des phénomènes linguistiques, phonétiques, morphologiques, syntaxiques ou lexicaux, dont chacun couvre une aire géographique indépendante des autres. A la notion abstraite de dialecte, ces savants ont voulu substituer la notion concrète de fait linguistique.

Ainsi les *-a* finaux des mots latins sont demeurés à peu près intacts dans une région bien délimitée autour de Montpellier. Le latin *castanea* « châtaigne » par exemple y est resté *kastaya* ou *kastayǎ*, et on prononce ainsi jusqu'à Frontignan, Paulhan, Lodève, les Matelles, Lunel et même jusqu'à Caveirac dans le Gard (cf. *A. L.* v° « châtaigne »).

Plus loin tous les *-a* finaux ont pris un timbre labial *-o*, sans doute par une anticipation prématurée de la position des lèvres lorsque les organes phonateurs sont à l'état de repos, et l'on prononce *kastayo* déjà vers Agde, à Lamalou, Alais, etc.

Mais, que l'on considère maintenant le traitement des *v-* initiaux du latin : la géographie de ce phénomène est tout à fait différente. Soit : latin : *vado*, **vao* « je vais ». Ici, c'est Montpellier qui innove et dit *boy* en changeant les *v-* en un *b* de nature légèrement spirante, *ƀ*, altération qui se retrouve non seulement vers Frontignan, mais encore à Agde, à Lamalou, plus loin encore à Béziers, à Toulouse, à Auch, dans tout le Sud-Ouest de la France, jusqu'à l'Océan.

Vers l'Est au contraire, les *v-* étymologiques et conformes à la tradition latine reparaissent : bien avant Lunel, bien avant Sumène, nous trouvons *voy*, et le *v* se perpétue sans exception notable jusqu'à la frontière des Alpes (*A. L.* s. v°).

La limite géographique entre *v-* et *b-* ne coïncide en aucune façon avec celle de *-a* et de *-o* de *kastạya* : *kastạyo*. Et, comme les traits linguistiques de tout ordre qui recouvrent chacun un domaine géographique particulier, sont en nombre considérable, il en résulte un enchevêtrement presque infini.

On ne saurait mieux comparer cet état de choses qu'à l'entrecroisement des mouvances féodales du moyen âge. Au XIIe siècle, le seigneur de Montpellier par exemple relevait à la fois des rois d'Aragon et des rois de France, des comtes de Toulouse, des évêques de Maguelone et du Pape !

Les faits présentent un aspect analogue si on les considère du point de vue linguistique, — et sans qu'il faille donner à ce rapprochement une autre valeur que celle d'une simple comparaison entre les choses du langage et celles de l'histoire. — Montpellier relève aujourd'hui de Toulouse et de Bordeaux pour les *b-* initiaux ; de Lodève pour les *-a* finaux ; d'Adge ou de Pézenas pour la diphtongue *io* représentant latin *ŏ* + *y* : *fiolha*, *pioch*, etc. etc.

De cet enchevêtrement inouï des aires linguistiques, que l'on soupçonnait dès 1880 ou 1885, avant les progrès de la géographie linguistique, et qui s'affirme plus considérable encore de nos jours, du moins si l'on jette un coup d'œil rapide sur les cartes de l'*Atlas linguistique de la France* ou sur d'autres atlas linguistiques plus détaillés encore (voir en particulier *Petit atlas*, *passim*), G. Paris avait conclu que le travail dépensé par les philologues pour établir l'existence de dialectes, de sous-dialectes, etc. est un travail à peu près complètement perdu.

L'illustre romaniste n'exceptait même pas de ce jugement le labeur qui a été consacré à établir une ligne de démarcation précise entre les parlers du Midi et ceux du Nord de la France. Et il est bien certain que l'œuvre entreprise il y a une cinquantaine d'années par Tourtoulon et Bringuier,

et qui consistait à tracer de village à village, depuis l'Océan jusqu'aux Alpes, la frontière linguistique des patois français et provençaux n'offre pas grand intérêt scientifique. Les explorateurs ont eu beau restreindre au minimum les caractères distinctifs qu'ils assignaient à chacun des deux groupes d'idiomes, ils n'ont pu empêcher que tantôt l'un tantôt l'autre des traits soi-disant provençaux ou français ne débordât au delà de la frontière dont ils tendaient à établir le tracé, et réciproquement.

« Cette muraille imaginaire, a dit G. Paris dans le discours programme qu'il prononça, sur les parlers de France, à la réunion des Sociétés Savantes en mai 1888, et qui est resté justement célèbre, la science, aujourd'hui mieux armée, la renverse et nous apprend qu'il n'y a pas deux France,... et que d'un bout à l'autre du sol national nos parlers populaires étendent une vaste tapisserie dont les couleurs variées se fondent sur tous les points en nuances insensiblement dégradées. »

Grâce surtout à la puissante impulsion initiale de Gaston Paris lui-même, la science est encore mieux armée aujourd'hui qu'elle ne l'était il y a trente-deux ans ; et les travaux de dialectologie, que ce soient des travaux d'ensemble comme la vaste enquête de MM. Gilliéron et Edmont, ou des études de détail, telles qu'elles se sont multipliées au XXe siècle en France et dans le reste de l'Europe romane, tendent à nous faire rejeter, au moins en partie, la théorie de Gaston Paris ci-dessus résumée, et nous conduisent à des conclusions assez différentes.

Tout d'abord, pour ce qui concerne la France, par exemple, un fait ne peut être nié : c'est que, depuis le moyen âge la notion d'une division fondamentale entre le domaine provençal et le domaine français s'est maintenue dans la tradition.

L'unité particulière que possède chacune des deux grandes

régions et qui les oppose l'une à l'autre, se manifeste, nous disent les historiens (voir Dognon, *Institutions politiques et administratives des Pays de Languedoc*, 1895, p. 4), d'une manière concrète. Au point de vue des institutions juridiques, la France du moyen âge se divise en deux domaines : celui du Nord, de droit coutumier, celui du Sud, de droit écrit. La frontière géographique de ces deux grandes zones coïncide à peu de chose près, ajoute-t-on, avec celle que l'opinion courante établit entre le français et le provençal.

Pouvons-nous concilier un fait de ce genre, relevant de l'opinion traditionnelle, avec la théorie de Gaston Paris ? Oui, à condition de nous rappeler la différence précédemment établie (v. p. 14) entre les parlers populaires locaux ou patois et les langues littéraires ou idiomes de civilisation. Opposer linguistiquement la France du Nord à la France du Midi, c'est, au moins en ce qui concerne une certaine époque, mettre en antithèse le français littéraire et le provençal classique.

Ces deux langues de civilisation se sont partagé à un moment donné le territoire de la France, et c'est sur cette répartition que repose la notion d'une frontière linguistique entre le provençal et le français.

Deux tendances générales poussent en effet les populations parlantes dans deux directions diamétralement opposées : l'unification d'une part, la différenciation de l'autre (v. Meillet, *Scientia*, IX, V, (1911), XVIII, 2). Et c'est l'histoire seule, prise dans son sens le plus général d'histoire politique et d'histoire de la civilisation, qui peut donner chaque fois la raison de ce double mouvement.

Toute unification linguistique suppose une unification politique ou économique et le triomphe plus ou moins complet d'une civilisation sur d'autres civilisations. Toute différenciation linguistique est le résultat d'une désagrégation des États et d'une décomposition des civilisations.

L'unité romane primitive, toute relative qu'elle pût être d'ailleurs (v. p. 366 et p. 401) du point de vue linguistique, a cédé la place à un morcellement progressif à partir du moment où l'Empire romain a cessé d'exister.

Lorsque disparurent les relations administratives, littéraires, commerciales et les liens de toute nature que la vie mondaine entretenait entre la capitale et les différentes parties de l'Empire, la langue a évolué partout avec plus ou moins de rapidité.

Dans le domaine du langage comme dans celui de l'histoire politique, ce qui caractérise la période qui suivit la chute de l'Empire romain et la disparition de la grande culture romaine, après le IVe siècle de notre ère, c'est l'esprit de particularisme.

Dès le Ve siècle, le corps immense de l'Empire romain est mort. Sur les restes de l'ancienne latinité, de la « Romania », comme on disait alors, fermentent et pullulent bientôt des langues nouvelles. Par une décentralisation progressive, chaque domaine féodal, chaque coin de terre, tend inconsciemment à se créer un idiome particulier, différant plus ou moins des idiomes d'alentour. A l'unité d'autrefois a succédé insensiblement une véritable féodalité linguistique.

Mais cet état de morcellement, qui n'a fait que s'accroître jusqu'à nos jours dans les parlers populaires d'un usage purement local, n'était pas sans gêner les relations d'ordre plus général, qui sont devenues de plus en plus nécessaires. C'est alors que se sont formées de nouvelles langues communes, qu'a dû précéder d'abord la constitution de « parlers directeurs » (*Abeille* 93, 102), puis de grands dialectes ayant une extension plus ou moins développée.

Étudier la formation de ces idiomes nouveaux, langues communes, langues littéraires, langues de civilisation à divers titres, c'est suivre la tendance inverse de celle qui vient d'être indiquée : la tendance à l'unification.

Ces deux courants de direction diamétralement opposée et qui peuvent coexister en un même temps et en un même lieu, expliquent toutes les difficultés et toutes les contradictions apparentes qui nous arrêtaient tout à l'heure, lorsque nous constations l'antinomie entre l'opinion de Gaston Paris, fondée sur des considérations scientifiques, et l'opinion courante en ce qui concerne le problème de l'existence des dialectes.

C'est l'histoire, avons-nous dit, qui nous révèle les causes de la formation et de la désagrégation des langues communes. Comme les progrès de la puissance politique et de la civilisation romaine expliquent que jadis le parler du Latium s'est étendu au détriment des parlers italiques pour devenir la langue de civilisation par excellence, l'idiome de tout l'Empire romain, le latin, de même dans l'Europe romane, au cours du moyen âge, puis des temps modernes, lorsque les peuples se sont peu à peu constitués en groupements définis et sont arrivés, sinon tout d'abord à l'unité politique, du moins à la conscience d'une certaine unité nationale et surtout au sentiment de l'uniformité de leurs besoins sociaux et de leur civilisation, les langues modernes se sont peu à peu constituées.

Sans qu'il soit nécessaire d'entrer dans le détail des faits historiques, on peut dire que l'extension d'un idiome qui devient la langue de civilisation d'un groupe de population déterminé, s'est opérée, en fait, selon des modes assez différents.

Tantôt l'unification s'établit en quelque sorte sur place, et la langue commune qui se développe est celle d'un centre particulièrement influent, faisant en quelque sorte tache d'huile, et au langage duquel s'agrègent certains traits, propres aux idiomes immédiatement voisins et que les propagateurs, ouvriers inconscients de la nouvelle κοινή, trouvent particulièrement commodes pour l'expression de leur pensée. Ainsi paraît s'être constitué peu à peu dans

le centre de la Gaule septentrionale, autour de l'île de France, l'idiome qui est devenu le français littéraire.

Mais il arrive aussi que la langue de civilisation s'impose à des populations géographiquement éloignées du berceau primitif de la langue commune, et qui, même rapprochées dans l'espace, peuvent parler un idiome sensiblement différent de l'idiome envahisseur qu'elles jugent supérieur et préférable au leur propre. C'est ainsi que le français, grâce aux progrès du pouvoir royal, est devenu peu à peu la langue de civilisation des populations de la France méridionale. Un fait analogue s'était produit sur une vaste échelle aux siècles de la romanisation des divers territoires de l'Empire romain.

Les langues ainsi importées et destinées à supplanter des idiomes locaux subissent dans une mesure plus ou moins grande l'influence de ces idiomes préexistant sur chaque point ; de telle sorte qu'il n'est pas tout à fait exact de dire que le français, l'espagnol, le roumain, ne sont autres que du latin ayant subi selon les lieux des transformations diverses. En réalité, la couleur particulière qu'ont prise les différents idiomes dans les diverses parties du monde roman, est due, au moins en partie, à la combinaison de la norme idéale latine, relativement une, et des différents substrats linguistiques que cette norme rencontrait dans chaque province.

L'influence des substrats semble indéniable dans le développement ancien des langues néo-latines (v. V. Brondal, *Substrâter og laan i romansk og germansk*, Copenhague, 1917), bien qu'il ne faille pas l'exagérer (voir les observations de M. Grammont *RLR.*, LX, 119). Ainsi les parlers romans du nord de l'Italie ont plus d'un trait commun avec ceux de la Gaule romane, par exemple, sauf exceptions ou cas particuliers, la chute de toutes les voyelles finales, en dehors de *-a*. Comme, au moment de la lati-

nisation des deux pays, une bonne partie des populations était de langue gauloise, il est vraisemblable que le traitement des voyelles finales latines a subi l'influence des habitudes linguistiques répandues de part et d'autre des Alpes.

Quant au passage de *u* à *ü*, que l'on constate également dans les deux pays, l'influence celtique semble un peu moins évidente, car l'existence du son *ü* en gaulois n'est rien moins que prouvée : les *ü* des parlers brittoniques semblent y être le résultat d'une évolution individuelle de ces parlers et non d'une tendance générale panceltique (v. Grammont, *op. cit.*, 118). Il faut observer toutefois que l'*ü* gallo-roman, particulièrement languedocien, s'arrête à la frontière du catalan. On ne peut s'empêcher de rapprocher de ce phénomène linguistique deux faits historiques : la permanence prolongée de l'élément ibérique en Roussillon, et l'arrêt de la poussée celtique sur les rives de la Têt (v. Jullian, *Histoire de la Gaule*, I, 310). Rapprochée des données fournies par l'Italie septentrionale et la Gaule romane, cette coïncidence tend à montrer qu'il y a, d'une manière ou de l'autre, une certaine relation entre l'altération non conditionnée de *u* en *ü* et la présence d'un substrat celtique.

Quant à l'affaiblissement des consonnes entre voyelles, que l'on observe en gaulois, comme en gaëlique et en brittonique (v. Meillet, *BSL.*, XXII, 91) il est non moins caractéristique. En gallo-roman, et surtout en français, où le substrat celtique a été particulièrement dense, ce phénomène important a été plus accentué que dans n'importe quelle langue romane.

La détermination précise du rôle des substrats et de leur influence sur l'emplacement de certaines limites dialectales est un des problèmes les plus difficiles qui se posent en linguistique romane. Il ne peut recevoir quelque lumière, du moins pour ce qui regarde le passé, que d'un

progrès parallèle, réalisé à la fois par les sciences historiques et la géographie linguistique.

La nécessité d'allier à une exploration géographique minutieuse d'exactes investigations d'ordre historique apparaît dans tous les travaux où la question des dialectes et de leurs limites a été tant soit peu creusée. M. O. Tallgren, dans un substantiel article intitulé *Un desideratum : l'Atlas linguistique roman* et paru dans le *B^n de dial. rom.*, I, 20, a insisté sur l'étendue des ressources que l'histoire peut fournir au problème dialectal. Il est évident qu'on ne saurait remonter assez haut dans le temps lorsqu'il s'agit d'étudier l'influence que les substrats peuvent avoir eue à plus ou moins longue échéance sur les langues envahissantes. Il importe au plus haut point que l'on connaisse l'existence des divers groupements politiques ou économiques ayant pu jouer un rôle dans la formation ou la propagation d'idiomes communs et, par suite, dans l'établissement des limites dialectales.

Il est peut-être excessif d'essayer de remonter, comme certains ont affecté de le faire (Terracher, *Aires*, 3-4, *Atlas*, *carte B*) jusqu'aux temps nébuleux où vivait l'homme des cavernes. Il existe du moins un principe général que M. Longnon a bien établi dès 1878 dans sa *Géographie de la Gaule au VIe siècle*, c'est que, en Gaule, les limites diocésaines du temps de l'ancien régime continuaient le plus souvent — sauf quelques dédoublements ou autres modifications légères, — les anciennes limites des *civitates* latines, lesquelles, établies par Auguste, vingt-sept ans avant J.-C., perpétuaient *grosso modo* les frontières d'anciennes circonscriptions portant les noms des peuples de la Gaule préromaine (voir quelques réserves par J. B. Bury dans l'*Atlas* de Poole, I). Il est curieux de noter que, déjà au XIVe siècle, les *Leys d'amors*, II, 210, etc., 388, reconnaissaient plus ou moins implicitement l'importance linguistique des divisions par diocèses.

En 1870, avec des preuves historiques à l'appui, M. Schuchardt appelle l'attention des romanistes sur la coïncidence de certaines divisions ecclésiastiques avec des limites dialectales. Depuis, on ne compte plus les constatations de ce genre, surtout à partir du début du XXe siècle. En 1901, Salvioni signale des concordances semblables dans le Tessin (cf. Morf, *Arch. f. d. stud. d. n. Spr.*, CXXIV, 194).

En 1908, M. Menéndez Pidal (v. *Primer Congrès internacion. de la llengua catal.* Barcelona, 1908, 342) constate que dans la région de Segorbe et dans presque tout le sud-ouest de la province actuelle de Castellón, la limite entre l'enclave de langue aragonaise et le valencien, concorde avec celle des juridictions ecclésiastiques : la seule exception est le village de Franzara, dont les habitants parlent aragonais mais relèvent de l'évêché de Tortosa. Il est vrai que, dans cette contrée, les faits sont assez obscurs et que les mouvements de populations amenés par l'immigration en masse des habitants d'un diocèse aragonais semblent avoir été en jeu et avoir influé sur l'emplacement des limites linguistiques. Mais des mouvements de cette importance ne semblent point être intervenus à date historique dans la région de la Gaule où Morf a étudié la question qui nous occupe.

En 1909, cet auteur montre (*B. dial. r.* I, 12 suiv.) la superposition de la limite ouest du franco-provençal avec les frontières diocésaines. En 1911, le même auteur prouve, dans un long travail consacré à l'étude de la limite picarde-francienne, que cette limite est tout à fait indépendante des frontières politiques tandis qu'elle concorde avec celle des diocèses (Morf, *Zur sprachl. Gliederung Frankreichs* dans *Abh., d. Kgl. Preuss. Akad. d. Wissenschaft., Phil. hist. Classe*, 1911, Abh. II, 248, 32-7).

Pour arriver à des conclusions précises en une telle matière, il importe de serrer, d'aussi près que possible,

d'une part, la vérité historique de plus en plus fuyante à mesure qu'on remonte plus haut dans le passé, d'autre part, la réalité géographique et linguistique actuelle, extrêmement complexe.

La précision en ces deux matières dissemblables est assez rare et peu de linguistes ont su la pratiquer d'une manière satisfaisante. L'étude historique et l'exposé de géographie politique ou économique contenus dans le chapitre premier des *Aires morphologiques* de M. Terracher (p. 1-34) et dans la série A.K. des cartes de son *Atlas* sont minutieux, mais, par contre, le nombre des traits linguistiques dont l'auteur suit la répartition sur le terrain (carte I-XVII) est tout à fait insuffisant.

L'étude de M. Bruneau sur les *Limites des dialectes wallon, champenois et lorrain en Ardenne* est, à tous égards, bien supérieure. Dans ce beau livre nourri à la fois de faits historiques, géographiques et linguistiques, un des ouvrages où la question de la nature et de la raison d'être des limites dialectales est le mieux étudiée, on peut suivre d'assez près dans le détail et preuves en main l'influence des substrats sur l'idiome. La prédominance de l'élément germanique au Nord, de l'élément roman à l'Ouest, enfin le mélange plus intime des deux fonds au Sud, expliquent la répartition dialectale dont il subsiste des traces à l'époque actuelle, plus nette entre le wallon et le champenois qu'entre le champenois et le lorrain (*op. cit.*, 147, 232, s.).

Ces limites dialectales, vraisemblablement assez confuses et irrégulières déjà à l'origine, sont devenues plus irrégulières et plus confuses encore au cours du temps. Cette dégradation des anciennes frontières linguistiques se constate un peu partout. Elle semble moins grave cependant là où les frontières des antiques « civitates », perpétuées par les circonscriptions diocésaines médiévales ou modernes, ont concordé pendant plus ou moins longtemps avec des limites séculières, administratives, politiques ou autres.

Ainsi la ligne qui sépare le languedocien du catalan est une des mieux connues, grâce aux travaux de M. F. Krüger (*Sprachgeographische Untersuchungen in Languedoc und Roussillon*, Hamburg, 1913) et aussi de M. R. Salow (*Sprachgeographische Untersuchungen über den östlichen Teil des Katalanisch-Languedokischen Grenzgebietes*, Hamburg, 1912). Ici, les limites ecclésiastiques et séculières sont restées très proches pendant de longs siècles (voir en particulier l'*Historische Übersichtskarte*, n° 2). La frontière entre le Conflent, le Vallespir, le Roussillon et les pays Narbonnais d'une part, et les évêchés d'Elne et de Narbonne de l'autre, passe à peu près exactement entre les mêmes villages. Il est instructif de confronter ces tracés avec la carte synthétique des limites phonétiques, morphologiques et lexicales (c. n° 1), et de constater un nombre considérable de coïncidences.

De nos jours, où l'exploration des aires dialectales existant à l'époque actuelle sur le territoire de l'ancienne Gaule est relativement avancée, et où l'on possède des connaissances assez exactes en matière de géographie linguistique, l'étude de l'influence des substrats sur l'adaptation et le développement d'une langue commune telle que le français littéraire promet, lorsqu'elle sera conduite d'une manière méthodique, d'être des plus attachantes. Dès 1910, l'intérêt d'un travail de ce genre a été marqué (*Pet. Atl.*, LII-III).

La répartition géographique des substrats n'est pas le seul élément d'explication capable de rendre compte de l'entrecroisement observé partout dans la géographie des phénomènes dialectaux. Pour expliquer cet enchevêtrement des divers faits linguistiques, qui est presque inextricable à l'époque actuelle et qui paraît si extraordinaire, nous devons faire entrer en ligne de compte une foule de causes qui ont combiné ou contrarié leurs effets de diverses

manières, et qui ont agi, les unes dans un passé très lointain, les autres à des époques plus modernes.

Ainsi le triple étage qui constitue vraisemblablement le sous-sol linguistique du Languedoc actuel, le tuf ligure et ibérique, la terre franche et l'humus gaulois (v. Jullian, *Histoire de la Gaule*, I, 110-8 ; 262 ; 281-32), voilà le terrain où la plante romaine a poussé ses racines. Mais la proportion des trois couches n'est pas partout uniforme, même si l'on ne considère qu'une étendue de pays restreinte, une ou deux provinces, comme les deux anciennes Narbonnaises, par exemple. L'absence d'un de nos trois éléments, de l'élément ibérique, à l'est du Rhône (v. Jullian, *op. cit.*, 266) a pu contribuer dans une certaine mesure à différencier les traits linguistiques purement « provençaux » des régions d'Arles et d'Avignon de ceux qu'on observe à Montpellier ou à Béziers, et qui sont plus particulièrement « languedociens ». Si les parlers de la région de Nîmes ressemblent, par un grand nombre de traits linguistiques, relativement plus à ceux de la Provence qu'à ceux du Languedoc, une des raisons en est peut-être que l'influence ibérique a été moins prolongée et moins profonde vers l'est de l'Hérault qu'à l'ouest de ce fleuve (v. pour les faits historiques, Jullian, *op. cit.*, 266).

La conquête celtique s'est faite dans le Nord de la Gaule plus tôt que dans le Sud (v. Jullian, *op. cit.*, 245-6), et l'inverse s'est produit, comme chacun sait, pour la conquête romaine. L'épaisseur de la couche latine est, ici, plus considérable que là-bas, et les sédiments celtiques sont, là-bas, plus importants qu'ici (*op. cit.*, 310). Toutes ces circonstances ont dû influer sur le mode d'assimilation, sur la rapidité de l'évolution ultérieure du latin dans chaque pays.

Bien plus, sans sortir des limites strictes d'une région très restreinte, telle que le Languedoc, en supposant que la langue des Ligures y ait été partout la même, — ce qui n'est rien moins que sûr — on ne peut croire que les Ibères,

puis les Celtes puis les Romains aient apporté partout et à la même date leur influence. L'introduction en Languedoc de chacune de ces trois langues s'est certainement faite par étapes et dans le temps et dans l'espace. Les plaines ont été les premières conquises. Les collines des Cévennes sont restées plus longtemps le refuge des anciennes populations, donc des anciens dialectes (cf. *op. cit.*, 278). Il y a eu sans doute des îlots de langues plus ou moins persistants, comme on peut le constater de nos jours en Sicile, où des colonies gallo-italiques se maintiennent linguistiquement isolées depuis un nombre respectable de siècles.

Ce qui s'est passé en grand pour l'ensemble de la Romania, s'est produit en détail dans les diverses parties du domaine. Sans qu'il faille méconnaître les causes modernes des déplacements de frontières linguistiques, on peut penser que les aires phonétiques, dont les limites se coupent et se recoupent aujourd'hui dans le plus grand désordre, ne font souvent que continuer chacune quelque ancienne unité linguistique ayant existé pendant plus ou moins de temps à un moment donné d'un passé plus ou moins reculé.

Le terrain linguistique primitif, sur lequel l'empire romain a étendu sa langue, a été en quelque sorte submergé par la mer latine qui constitue l'ensemble du domaine roman. Et la variété des teintes qui apparaissent aujourd'hui à la surface de cette mer, s'explique en partie par la nature et aussi par la hauteur des fonds.

Mais, d'autres faits encore, les jeux de lumière, les coloris des nuages, contribuent à nuancer les teintes de la mer. De même, la diversité des substrats linguistiques d'une part, et les différentes dates de la celtisation, de la romanisation, etc., de l'autre, n'expliquent pas à elles seules la diaprure infinie de la carte romane actuelle.

Une foule d'autres causes sont intervenues au cours du temps, et ont produit des effets qui peuvent être bien différents de ceux dont il vient d'être question.

Ainsi, vers le nord-est de la Péninsule ibérique, — dont on connaît assez bien la géographie linguistique grâce au travail consciencieux de M. A. Griera i Gaja (*La frontera catalano-aragonesa. Estudi geografico lingüistic*, 1914), et que l'on connaîtra mieux encore lorsque l'atlas linguistique de Catalogne, aujourd'hui terminé par ce patient dialectologue, sera enfin publié —, il existe un contraste violent, dans l'aspect des aires linguistiques, entre la haute région catalane et aragonaise, le long des vallées supérieures des rios Cinca, Esera, Isabena et Ribagorzana, d'une part, et, d'autre part, la région plus méridionale, au dessous de Barbastro et de Tamarite, vers la Segre et l'Ebre.

Au nord, les limites phonétiques, par exemple celles de la diphtongaison de *ŏ* ou de *ĕ*, de l'assourdissement de l'*s* intervocalique ou de *j* initial, de la palatalisation de *l* initiale, de l'aspiration puis de l'amuissement de *f* initiale, de l'affaiblissement de *-as* atone final en *-es*, sont indépendantes les unes des autres, et leur entrecroisement rappelle tout à fait celui qui apparaît si souvent en France, dans une partie de l'Ardenne, des Vosges méridionales, ou des Landes.

Au sud, ces limites linguistiques tendent à coïncider les unes avec les autres, à se réunir en faisceau, offrant un aspect assez analogue à celui de la frontière catalano-languedocienne (voir fig. 41, p. 486).

En regard de ce tableau, et dans l'intention plus ou moins explicite de rendre compte de l'emplacement des limites dialectales, M. Griera donne un aperçu de la géographie historique médiévale pour la région considérée, retraçant les frontières respectives du comté de Ribagorza et de l'évêché de Roda. Mais il faut bien avouer que les faits historiques allégués expliquent d'une manière bien insuffisante les faits linguistiques, ou même ne cadrent pas du tout avec eux.

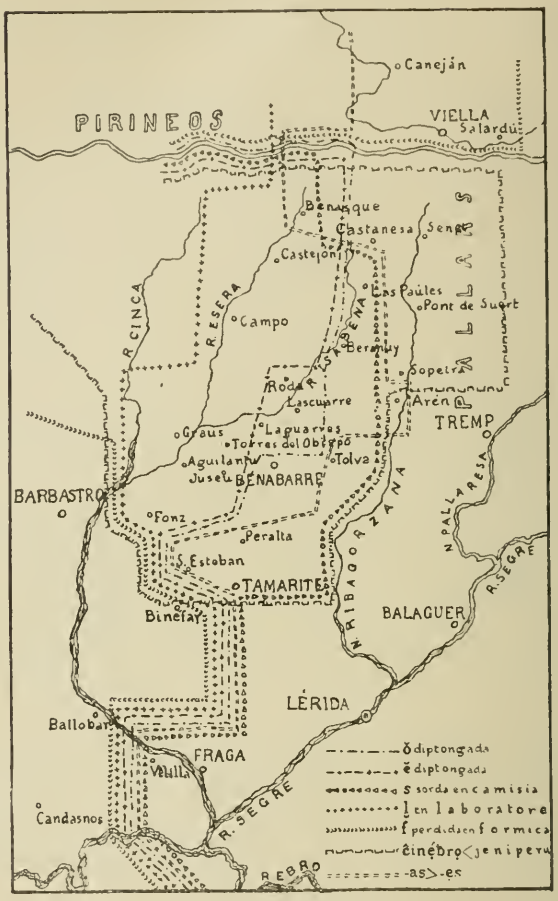

Fig. 41 — La frontière catalano-aragonaise, d'après M. R. Menéndez Pidal. (Extrait de la *Revista de Filología española*, III, 78.)

Ainsi, l'antique comté de Ribagorza nous apparaît divisé, du nord au sud, en deux moitiés, dont l'orientale parle catalan, et l'occidentale aragonais.

Dans le magistral compte rendu qu'il a consacré au livre de M. Griera (*Revista de Filología*, III, 73-88), M. Menén-

dez Pidal établit, par des rapprochements historiques minutieux, 1° : que les aires linguistiques modernes ne sont en aucune manière sous la dépendance des conditions de géographie politique, économique etc., dans lesquelles se trouvait l'ancien comté de Ribagorza ; 2° : qu'il n'y a pas davantage de lien réel entre la répartition actuelle des faits linguistiques et la géographie ou l'histoire de l'évêché de Roda, lequel s'est formé au xe siècle seulement, détaché des diocèses de Huesca et de Lérida, et a présenté depuis, particulièrement au xiie siècle, sous la pression d'événements plus ou moins passagers, une grande mobilité dans l'emplacement de ses frontières.

Partant du double principe que, d'une part, la coïncidence des différentes limites linguistiques résulte en général d'un choc de langues ou de dialectes ayant conscience de leur diversité réciproque, et que, d'autre part, l'isolement et la diffusion des limites dialectales sont dus à des irradiations partielles des phénomènes de langage dans des milieux linguistiquement assez homogènes, M. Menéndez Pidal a montré que la dispersion des frontières d'isoglosses au nord, vers les Pyrénées, remonte aux anciens temps de la romanisation. Au contraire la convergence progressive des lignes vers la région méridionale doit être interprétée comme le résultat direct de la *Reconquista*, laquelle a provoqué un appel de population et un mouvement d'émigration dans la direction Nord-Sud, de telle sorte que, à partir de la contrée située entre Barbastro et S. Esteban, on peut parler de l'existence d'une véritable frontière linguistique séparant le catalan de l'aragonais. A l'enchevêtrement des traits et à l'union intime du nord, s'opposent la séparation nette et la juxtaposition brutale du sud (v. fig. 41).

Des faits analogues que l'on constate à l'ouest de la Péninsule, entre les domaines léonais et portugais, au nord et au sud du Douro, semblent demander une explication identique (v. Menéndez Pidal, *Revista de Archivos*, X, 1906, p. 132-3).

La Péninsule ibérique se trouve, en vérité, dans des conditions particulières en raison des événements qui s'y sont déroulés, à date historique, depuis les invasions sarrazines. Mais tout historien ou linguiste étudiant un autre domaine peut mettre à profit l'exemple topique qui précède, et qui montre combien est étroit le lien entre la linguistique et l'histoire.

Les rapports de la sociologie et de la linguistique ne sont pas moins intimes. S'il est une vérité qui a été bien mise en lumière par M. Meillet et par son école, c'est que le langage est un fait social et que les phénomènes d'ordre linguistique, tant dans la diachronie que dans la synchronie, s'expliquent en principe par des faits sociaux. L'action des anciens substrats et le mode de propagation des vieilles langues communes, l'influence des grands mouvements de population, que nous venons d'esquisser en quelques traits pour une ou deux parties du monde roman, d'après les données de l'histoire, entrent d'ailleurs dans cette catégorie.

Mais faire l'étude dynamique d'un idiome en fonction des faits sociaux capables de les expliquer, et tels qu'on peut les connaître dans le présent ou dans un passé récent grâce aux statistiques et autres documents précis que les sciences politiques et économiques mettent à notre disposition, est une entreprise offrant pour la science d'autant plus d'intérêt qu'elle risque d'être fondée sur des données plus exactes.

Il faut prendre garde toutefois que, malgré leur proximité dans le temps, malgré les facilités documentaires, prometteuses de précision qu'ils nous offrent, les faits modernes, d'ordre sociologique, sont, en raison de leur complexité particulière, moins aisément accessibles à une saine interprétation qu'on ne peut le supposer de prime abord.

L'idée d'étudier les changements d'un idiome populaire, et en particulier le phénomène de l'emprunt des normes

linguistiques, en fonction de faits d'ordre sociologique, tels par exemple que le mariage, est, *a priori*, tout à fait séduisante. Que les unions matrimoniales, que la constitution de nouvelles familles, avec tous les déplacements et les naissances d'individus qu'elles comportent, et avec les contacts, les antagonismes et les mélanges de normes linguistiques qu'elles entraînent, soient un façteur important dans la formation et dans l'évolution des langues, c'est une vérité qui paraît évidente, et qui en effet a été clairement conçue et exprimée déjà depuis un nombre respectable de siècles.

« Ejus civitatis lingua modo convorsa connubio Numidarum, legum, cultusque pleraque Sidonica. »

Ainsi donc, la théorie des mariages et des inter-mariages, qui est apparemment le dernier cri en matière de linguistique sociologique, et qu'on nous vante comme une des inventions les plus profondes du romanisme nouveau jeu, se trouve dejà énoncée, au premier siècle avant notre ère, avec une concision toute latine, par Salluste (*Jugurtha*, LXXVIII).

D'après l'illustre historien romain, la langue des habitants de Leptis, primitivement phénicienne, s'est modifiée avec le temps par suite des unions conjugales que les habitants avaient contractées avec leurs voisins, les Numides. Grâce aux mariages les changements d'habitudes linguistiques ont été plus prompts que ceux mêmes des lois ou des autres coutumes.

Quelques sociologues convaincus, doublés de linguistes, ou aspirant à l'être, regretteront peut-être que, dans son palais somptueux, Gaius Sallustius Crispus ait consacré ses journées et ses veilles à la confection du *Jugurtha* et du *Catilina*, ou à d'autres occupations encore d'ordre moins austère ! Que n'a-t-il élaboré quelques-unes de ces vastes statistiques qui auraient fait de lui le précurseur de nos dialectologues actuels !

Il est vrai qu'il nous apprend en trois mots à peu près autant que d'autres en trois volumes. Tous les tableaux des mariages et des inter-mariages, toutes les cartes des densités matrimoniales indigènes, toutes les statistiques de « femmes et d'hommes rapportés des aires moins patoises vers les aires plus patoises » ou réciproquement ne nous fournissent, malgré leurs apparences rigoureuses, aucun enseignement plus positif, aucune idée générale plus digne d'être retenue, que ne le fait la phrase lapidaire de Salluste « lingua convorsa connubio ».

L'auteur des *Aires morphologiques*, dont on ne peut nier, et dont on doit même admirer la patience et la conscience vraiment dignes d'un objet scientifiquement plus utile, reconnaît implicitement lui-même le résultat négatif de sa longue enquête. Il nous dit bien que la persistance ou la désagrégation des normes linguistiques est strictement parallèle aux faits démographiques et matrimoniaux ; « que la désagrégation sans afflux de population étrangère et la non-désagrégation malgré l'afflux de population étrangère ne se sont pas produites » (p. 120). Mais cette constatation est à peu près annulée par la conclusion générale qui clôt toute la thèse, et dont nous ne pouvons que louer la prudence.

« Je ne me flatte pas de l'illusion, écrit M. Terracher, que le mouvement matrimonial des XVIIe-XVIIIe siècles suffise à expliquer l'inexplicable, à débrouiller l'enchevêtrement des faits généraux et des faits locaux, et le conflit toujours possible entre la tradition et les innovations. »

Une telle appréciation n'est pas loin d'être valable pour la période de temps que l'auteur étudie spécialement, de 1800 à 1900, dans la région qu'il a choisie.

La « confusion », à vrai dire indéniable, des résultats auxquels il aboutit me semble procéder de deux causes. En premier lieu, le fait du mariage, tel que l'envisage M. Terracher, et à l'étude duquel il a appliqué toute son attention,

n'a pas et ne peut avoir la portée générale qu'il lui attribue. Que prouvent les registres des paroisses et des communes sur lesquels les époux et leurs témoins ont apposé leur signature ? Pas grand'chose, pour ce qui concerne la question de l'établissement réel et des pérégrinations des familles nouvellement créées.

Peut-on s'appuyer sur ces documents pour étudier le mouvement véritable des populations ? Les conclusions que l'on tire d'un événement de ce genre, administratif ou religieux, dont la localisation momentanée est bien souvent fortuite, nous paraissent vraiment excessives. Le « connubium » de Salluste était autrement probant, car il s'appliquait à l'union elle-même, union réelle entre sujets numides et sujets phéniciens, demeurant à Leptis, et non à la célébration de cette union entre personnes éminemment sujettes à se déplacer, et dont on ignore le plus souvent la provenance passée et la destination future.

Nous n'énumérerons pas, n'étant pas sociologue, toutes les conditions si diverses dont il faudrait tenir compte, si l'on voulait avoir une image fidèle et complète des mouvements de la population. Mais, en revanche, nous pouvons affirmer que le nombre des phénomènes linguistiques que M. Terracher a suivis sur le terrain pour les étudier en fonction des causes sociologiques, est notoirement insuffisant. Et c'est la deuxième raison pour laquelle l'auteur ne pouvait aboutir qu'à des résultats incertains.

En se cantonnant dans l'examen de deux douzaines au plus de faits morphologiques (voir *Atlas*, cartes I à XVIII), parmi lesquels on introduit en contrebande quatre ou cinq traits phonétiques (*Atlas*, carte XVII et *Aires*, p. 113), on restreint d'une manière abusive le champ des phénomènes à observer. Et, ce faisant, on ôte toute valeur aux conclusions générales sur la propagation des normes linguistiques et l'influence des faits sociaux sur cette propagation.

Bien que les rapports entre la linguistique et la socio-

logie soient intimes, le moment ne nous semble pas encore venu d'instaurer une étude définitive de ces rapports. La science sociologique est peut-être arrivée à un point de perfection qui autoriserait une telle entreprise. Nous l'ignorons.

Mais ce qui est bien certain, c'est que, malgré ses progrès immenses, la linguistique néo-latine qui, — ne l'oublions pas — étudie avant tout, comme toute linguistique, les phénomènes du langage, est encore bien imparfaite. La connaissance et l'interprétation des faits linguistiques, considérés du point de vue purement linguistique, sont encore, si l'on va au fond des choses, assez rudimentaires presque partout dans le domaine roman.

Lorsque les linguistes auront une notion technique suffisante de ces faits et de leurs rapports, il sera temps que la science du langage profite des progrès de la sociologie et de la démographie. Jusque là, traiter les questions de ce genre, c'est proprement battre les buissons au lieu de suivre vers le but véritable le grand et sûr chemin.

Ce but, vers lequel nous devons tendre, n'est pas la vaine gloire d'avoir dit à tout prix « quelque chose de nouveau ».

Ce sont les vérités nouvelles, ou plutôt c'est la vérité, toujours nouvelle, qui doit nous passionner.

En progressant méthodiquement, du connu à l'inconnu, sans sauts brusques et sans vouloir brûler les étapes, en observant toujours mieux la nature, nous pouvons espérer mettre en pratique la formule d'Herbert Spencer et serrer de plus près cette chose insaisissable, cette vérité que la science ne connaîtra sans doute jamais complètement.

La linguistique n'est ni un vain amusement, ni un art, ni une discipline soumise aux caprices des individus ou des multitudes. L'on ne saurait revendiquer pour elle une place trop honorable parmi les sciences.

Dans les lettres, en peinture, dans tous les domaines

qui relèvent de la fantaisie personnelle et du goût collectif, on peut concevoir, et l'histoire nous montre en fait, que des révolutions profondes ont été acceptées par les générations nouvelles, parce que la fantaisie est ailée, et que le goût est chose essentiellement variable dans le temps et dans l'espace, quoi qu'en aient pu dire certains théoriciens étroits. En France, les productions de Monet et de l'école impressionniste ont tout d'abord fait hurler le public, à qui on les présentait dans des salons d'Indépendants, et qui maintenant les admire au Luxembourg, voire au Louvre. Comme l'œil a fini par s'habituer aux procédés d'analyse propres aux peintres de la lumière, l'oreille moderne s'est faite peu à peu aux dissonances, aux rythmes quinaires, aux brisures des cadences, par quoi les Debussy et les Albeniz l'ont d'abord déchirée puis charmée.

Tout, ou presque tout, est possible dans le domaine du goût comme sans doute dans celui de la politique. A priori il n'est pas de forme d'état ou de société qui ne puisse s'établir et durer au moins un certain temps, même la forme anarchique.

En matière de science, cette liberté sans frein devient inadmissible, parce que la vérité scientifique échappe aux variations du goût, aux évolutions des mentalités individuelles ou collectives. Sans doute la vérité scientifique n'est pas éternelle : les progrès mêmes de la science attestent qu'elle n'est jamais parfaite. Mais ces progrès dépendent de ce qu'il y a de plus stable en nous : de la raison. Ils sont inconciliables avec l'arbitraire qui se donne plus ou moins libre cours dans les arts, dans les lettres, ailleurs encore.

La vérité linguistique, comme toute vérité scientifique, ne sortira ni d'une recherche maladive ou enfantine de la nouveauté, ni d'un chambardement général des connaissances et des méthodes.

Ici, plus qu'ailleurs peut-être, l'utopie, l'intuitionnisme et en même temps le vain étalage d'une fausse précision scientifique, voilà les ennemis.

INDEX ET TABLES

INDEX DES MOTS PRINCIPAUX

La graphie de l'index a été simplifiée pour des raisons matérielles.

A *a* (impers.) v. ir., 447 | *-ā-*, subj. l., 407 | *-a* 3 impf., ard., 53 | *-ā*, 4 impf. i. etc., ang., 132 | *abéte*, lvg., 326, s. | *-able*, fr., 199 | *abria*, v. esp., 330 | *abriu*, gasc., 382 | *abyèz*, prov. m., 331 | *ac*, 3 pf., prov. 423 | *-ac*, top., angoum., 125 | *accipiem*, v. l., 408 | *-ačun*, piém., 194 | *acustomado*, léon. oc., 293 | *-ade*, fr., 426 | *-ade* (topon.), angoum., saint., 126 | *adès*, prov., 51 | *adieso*, v. esp., 51 | *-a(d)o*, esp., 268 | *ados*, piém., 131 | *adret* = *-oit*, fr., 315 | *-ae*, gén. l., 405 | *-aes*, gén. l., 404-5 | *afe*, v. esp., 247 | *affuler*, pic., 42 | *âge*, fr., 417 | *agriable*, fr. vg., 322 | *-ais* (5 ind. pr. etc., esp., 322 | *aito*, it. mér., 275 | *aitro*, it. mér., 275 | *albahaca*, esp., 324 | *alge*, v. fr., 421 | *-algo*, v. léon., 18 | *Aliboron*, fr., 377 ; 395 | *almofalla*, v. esp., 247 | ἄλογον, gr. m., 344 | *alumœté*, land., 71 | *alupnar*, v. nav., 292 | *amarrer*, fr., 393 | *amert*, médoc., 200 | *amiraule*, v. fr., 199 | *amor* (*per a.*), it., prov., etc., 446 | *amour* (*pour l'a. de*), fr., 446 | *anglais*, fr., 243 ; 315 | *año*, esp., 291 | *anta*, prov., 246 | *antru*, it. mérid., 275 | *apelet*, v. fr., 314 | *apem*, l., 45 ; 57 | *apicula*, l., 93 ; 355 ; 359 s. | *apis*, l., 347 ; 355 : 358 s. | **apĭtta*, l. v., 358 | *aps*, médoc., 351 s. | *arai*, v. fr., 425 | *Aramspaums*, v. gasc., 405 | *arjele*, land., 238 | *ardidesa*, v. cat., 246 | *ardido*, esp., 246 | *ardiment*, v. cat., 246 | *ardit*, v. cat., 246 | *-ares* (2 impf. subj.) log., 138 | *arète*, lvg., 326 s. | *armeüre*, v. fr., 263 | *armuzello*, port., 381 | *arpa*, esp., 245 | *arpat*, gasc., 247 | *arpega*, gasc., 247 | *arran*, land., 390 | *arribar*, cat., 345 | *arrosoirt*, médoc., 200 | *aryele*, land., 238 | *as* < *apis*, bagn., 202 | *-as*, gén. osc.-ombr., 405 | **asēna*, prélat., 279 | *asit*, ard., wall., 136 | *aspa*, esp., 245 | *asnt*, ard., wall., 136 | *atad*, ard., 225 | *atēd*, ard., 225 | *ato*, it. mér., 275 | *âtra*, ard., 407 | *atro*, it. mér., 275 | *auie* = *abia*, v. esp., 329 s. | *aurai*. fr., 425 | *Aureia*, l., 319 | *autrement*, fr., vg., 433 | *aveille*, *-ille*, fr. prov., 93 | *aveine*, fr., 259 sq. | *avél'l'a*, piém., 93 | *avén*, arden., 203 s. | *avet*, v. fr., 314 | *avette*, fr., 358 ; 380 | *avia*, piém., 93 | *aviespara*, astur., 94 | *aviya*, piém., 93 | *avoine*, fr., 259 s. | *avon*, arden., 203, s. | *avrai*, v. fr., 425 | **avwén*, arden., 206 | *awén*, arden., 203 s. | *ayne*, prov. m., 87 | *azahar*, esp., 324 | *-azgo*, cast. 18.

B*afomaria*, prov., 247 | *Bafomet*, prov., 247 | *balancas*, v. esp., 313 | *barbolêta*, port., 381 | *battwar*, arden., 278 | *battyaó*, arden., 278 | *bayer*, fr., 322 | *bé*, ard., 266 | *beguey*, gasc., 48 ; 60 ; 469 | *bèkdňr*, émil., 467 | *bélm*, novar., 134 | *benneru*, log., 417 | *bennarzu*, log., 417 | *berem*, arm., 385 | *bessire*, log., 417 | *beu*, gasc.. 469 | *béwut*, land., 220 | *bharāmi*, skr., 385 | *biau*, fr. dial., 322 | *bicho*, esp., 344 | *bierjè*, land., 238 | *billo*, prov. m., 278 | *biñalgo*, léon., 18 | *binlo*, prov. m., 278 | *bioulette*, gasc., 381 s. | *biow*, « bœuf », gasc., 219 sq. | *biœryé*, land., 238 | *biœw*, gasc., 219 s. | *birs*, lor., 207 | *biulet*, béarn., 383 s. | *binletè*, béarn., 383 | *biyè*, arden., 266 | *bocborno*, esp., 274 | *bonaes*, l., 404 s. | βόρατον, gr., 12 | *botar*, prov., 402 | *bouter*, fr., 402 | *boutre*, *AL.*, 402-3 | *boutu*, *AL.*, 402-3 | *bow*, gasc., 218 s. | *bœ*, angoum., 141 | *bœvyé*, lang., 330 | βοῦθυ, gr., 12 | *bratus*, l., 12 | *brèc'*, novar., 133 | *brénd*, modén. 84 | *brioulette*, gasc., 381 s. | *brioulouté*, béarn., 383 | *briu*, gasc., 382 | *briula*, gasc., 382 | *briulet*, béarn., 383 s. | *briuletè*, béarn., 383. s | *briuloayre*, béarn., 383 | *briulou*, béarn., 383 | *briulounayre*, béarn., 383 | *briwle*, land., 381 | *broča*, piém., 193 | *bròk*, land., 349 | *brokasan*, land., 349 | *brokblaň*, land., 349 | *brœ*, land., 349 | *B(r)uglose*, land., 381 | *bū*, angoum., 101 | *ƀuƀè*, land., 220 | *buenę*, it. mérid., 105 | *bui*, v. fr., 419 | *buitre*, esp.. 274 | *buka*, piém., 193 | *Bureba*, esp., 311 | *buva*, arden., 406 | *ƀūw*, gasc., 218 s. | *bugl*, norm., 221 | *byèt a myèl*, 294, *A L*, 40 | *bwerjirół*, vosg., 97 | *ƀwéw*, gasc., 218 s.

C*ca*, v. it., v. esp., v. port., 325 | *cabayo*, andal., 110 | *cabiroo*, v. béarn., 97 | *cabiroun*, gasc., lang., 97 | *cabrion*, v. prov., 97 | *cacciá*, gén., 243 | *caibros*, port., 97 | *caldal*, v. léon., 18 | *calfater*, fr., 389 ; 397 | *calfeutrer*, fr., 389 ; 397 | *calumpnia*, l., 291 | *calyo*, gasc., 331 | *camel*, prov., 278 | *camello*, it., esp., 278 | *cantau*, esp., vg.. 322 | *capitulum*, l., 68 ; 395 | *causa*, l., 375 | *cebada*, esp., 345 | *celsus*, l., 229 | *cerbet*, béarn., 121 | *cervello*, it., 121 | *ce sont eux*, fr., 157 | *c'est il*, v. fr., 155 | **c'est je*, v. fr., 151 s. | *c'est moi*, fr., 151 s. | *c'es(t) tu*, v. fr., 154 | *ce suis-je*, v. fr., 151 | *challenge*, fr., 374 | **chante*, fr., 409 | *chanterais*, fr., 315 | **chantes*, fr., 409 | *chapon*, fr., 277 | *char*, v. fr., 123 | *chart*, médoc., 200 | *chegar*, port., 345 | *Chenade*, saint., 126 | *chère*, fr., 123 | *chiavello*, it., 356 | *chifoine*, v. fr., 250 | *chinois*, fr., 243 | *chu*, *çhu*, v. gén., 96 | *cîntâre*, v. roum. 138 | *cire*, fr., 50 | *civada*, prov., 345 | *claie*, fr., 315 | *claretat*, prov., 185 | *claridad*, esp., 185 | *claritat*, prov., 185 | *clartat*, prov., 185 | *clavo*, esp., 187 | *clavulus*, l., 356 ; 417 | *clavus*, l., 356 ; 364 : 418 | *clore*, fr., 379 ; 385 | *clouons*, fr., 379 | *clueca*, esp., 313 | *cóbde*, prov., 271 s. | *coccuzza*, it., 342 | « *cocon* » = « œuf », val., 349 | *códe*, prov., 271 s. | *Cognac*, angoum., 125 | *coide*, prov., 213 ; 271 s. | *coisma*, prov., 271 s. | *coitivar*, prov., 271 s. | *Colas*, arden., 391 | *Colas-Jacques*, arden., 391 | *coldo*, v. léon., 18 | *colser*, prov., 271 s. | *colsera*, prov., 271 s. | *coltivar*, prov., 271 s. | *cóltre*, prov. 272 | *columnam*, l., 291 s | *combluezo*, esp. m., 312 | *comia*,

esp. vulg., 269 | *comme ça*, fr. m., 432 s. | *concreidre*, v. fr., 262 | **confrengo*, prél., 230 | *conui*, v. fr., 419 | *corffre*, arden., 382 | *Corneius*, l., 319 | *corris*, v. fr., 419 | *corrui*, v. fr., 419 | *cósena*, prov., 271 s. | *cosna*, prov., 271 s. | *costume*, léon. oc., 293 | *couitre*, prov. m., 272 s. | *couler*, fr., 338 | *coumfraryo*, gasc,, 331-2 | *coumpagniè*, lang., 330 | *courdariè*, lang., 330 | *couser*, prov., 271. s. | *coutiver*, v. fr., 271 | *coutre*, prov., 272 | *cóvede*, prov. 271 s. | *cowa*, cat., 323 | *coytiuar*, v. gasc., 273 | *cozna*, prov., 271 s. | *cœurt*, médoc., 200 | *crai*, it., 87 ; 282 | *craie*, fr., 315-6 | *craste*, gasc., 353 | *crastello*, port., 381 | *credance*, v. fr., 267 | *creer*, roum., 362 | *creï*, v. fr., 419 | *crere*, fr., 315 | *crestre*, v. fr., 314 | *criler*, pic., 42 | *croie*, fr., 316 | *crui*, v. fr., 419 | *cuatro*, esp., 319 | *cuche*, gasc., 469 | *cucco*, v. it., 342 | *cuchillo*, esp., 274 | *culebra*, esp., 311 | *culeca*, n. mex., 313 | *culuebra*, v. esp., 311 | *cumnat*, roum., 231 | *cureña*, esp., 313 | *c'aif*, Varallo-Sesia, 135 | *c'è* « clés », Barbania, 134 | *c'ü*, gén. m., 96 | *ç'eney*, vosg., 223 | *ç'kœrõ*, vosg., 242 | *ç'larta*, 702, *AL.*, 178 | *ç'lartado*, 602, *AL.*, 178 | *ç'l̥ó*, « fléau », *AL.*, 169 s. | *ç'ól*, vosg., 222 | *ç'yam* « flamme », *AL.*, 170, s. | *ç'yé* « clé », *AL.*, 168 s. | *čabra*, piém., 193 | *čadel*, piém., 193 | *čadlé*, piém., 193 | *čalota*, piém., 193 | *čamé*, piém., 195 | *čenter*, piém., 194 | *čibulatta*, piém., 194 | *čimes*, piém., 194 | *čireza*, *če-*, piém., 194.

D *dai*, it., 87 ; 283 | *dambnado*, v. esp., 291 | *damno*, vegl., 190 | *dampnado*, v. esp., 291 | *dampnatge*, prov., 291 s. | *dampnos*, v. fr., 291 | *dampnosement*, fr., 291 | *daño*, esp., 291 | *danois*, fr., 243 ; 315 | *daun*, gasc., roum., 231 ; 297 | *dauna*, roum., v. gasc., 297 | *dè*, wall., 228 | *dec*, 3 pf., prov., 423 | *dédiminutivisation*, fr. m., 251 | **degno*, *dek-*, prél., 230 | *dégoutant*, f., 24 | *delda*, v. léon., 18 | *den*, vha., 87 | *-dero*, esp., 314 | *dèvœdyó*, vosg., 98 | **dhūmos*, i. e., 271 | *diacre*, fr., 294 | *dictu*, it. dial., 10 | *dies Martis*, l., 403 s. | *dil'unks*, *AL.*, 38 | *diluns*, prov., 403 s. | *diminutivité*, fr. mod., 251 | *dins*, prov., 157 | *dizia*, v. esp., 330 | *do*, gasc., 211 | *doče*, calab., 131 | *doe*, v. fr., 322 | *doge*, vénit., 131 | *dois*, v. fr., 131 | *dolce* < **dodecim*, v. léon., 19 | *dompna*, prov., 291 s. | *donge*, v. fr., 421 | *dossum*, lv., 207-8 | *douve*, fr., 322 | *dow*, gasc., 211 | *dœ*, wall., 228 | *dra*, arden., 407 | *dret*, fr., 314-5 | *drwa*, arden., 407 | *duch*, vosg., 207 | *dueña*, esp., 291 | *-duero*, esp., 314 | *dues*, v. esp., 328 s. | *dur-bec*, frco-it., 467 | *dūribek*, émil., 467 | *dwa*, ard., 318.

E *é*, port., 411 | *-é* (topon.), angoum., 125 | *-é*, 3 pf., v. arag., 17 | *-é*, 4 impf. i. etc., ang., 132 | *eapse*, etc., l., 8 | *Echoisy*, 125 | *ĕĕīr*, vosg., 223 | *éé*, v. fr., 417 | *ego*, l., 5 | *egomet ipse*, l., 6 | ἐγώ(ν), gr., 5 | *ehlame*, gasc., 308-9 | *ehwœl'e*, land., 309 | *ehyala*, land., 310 | *ehyalet*, land., 310 | *eichen*, al., 92 | *eis*, nom., v. lat., 8 | *èkérwèl*, vosg., 317 | *ékóš*, lor., 207 | *èkūrõ*, vosg., 242 | *èl*, art., m. ard., 221 | *élan*, *-cer*, fr., 386 | *elen*, mha., 386 | *-emos*, 4 pf., v. arag., 17 | *émouchet*, fr., 200

| *empuyssa*, v. navar., 274 | *èn*, champ., 136 | *en*, prép. + infin., land., 454 | *en* + nom de ville, fr., 145 s. | *en bet* (+ infin.), land., 454 | *enna*, campid., 229 | *ensir*, v. lomb., 417 | *entiché*, fr., 388 | *entonnoirt*, médoc., 200 | *en tout* (+ infin.), land., 454 s. | *eo*, sarde, 5 | *eo*, lv., 5,6 | *-ĕōlum*, l., 326 s. | *èp*, wall., 34 | *épeler*, fr., 255 | *épouvantable*, fr., 24 | *éprouver*, fr., 255 | *eps*, v. fr., 41 ; 394 | *épse* : *ipsi*, lvg., 10 | ἑπτά, gr., 271 | *-eraie*, fr., 315 | *-eres* (2 impf. subj.), log., 138 | *eres*, esp., 411 ; 416 | *erku*, arm., 377 | *èrt* « air », gasc., 201 | *es*, land., 411 | *ĕs*, *ēs*, l., 410 s. | *és*, prov., 410 s. | *ès*, v. fr., 410 s. | *és*, port., 411 | *ès*, wall. 318 | *-ĕs*, (subj. pr.), vosg., 138 | *escaño*, esp., 291 | *escaun*, v. gasc., 297 | *escola*, lvg., 318 | *escolasticu*, hispano-r., 308 | *escoutar*, prov., 273 | *escuchar*, esp., 274 | *esmer*, v. fr., 251 ; 393 | *espérer*, fr., 254 | *espervier*, fr., 200 | *espi(a)*, gasc., 68 | *espi(k)*, gasc., 68 | *espin*, v. fr., prov., 99 | *espingle*, fr., 320 | *espino*, esp., 99 | *esprueve*, v. fr., 255 | *espyo*, luchon., 331 | *ésquinlo*, prov. m., 278 | *ĕss*, v. l., 410 | *ĕst*, l., 85 ; 410 s. | *èst*, v. prov., 410 s. | *ést*, v. fr., 410 s. | *estaule*, v. fr., 199 | *este*, roum., 86 ; 411 | *este*, v. it., 86 | *estera*, esp., 314 | *eștĭ*, roum., 411 | **esti*, i. e., 85 | *estimer*, fr., 251 | *estoy*, esp., 425 | *estralo*, port. vg., 381 | *estret*, fr., 315 | *estropalho*, port., 381 | *èta*, ard., 53 ; 406 | *ètable*, fr., 199 | *-ette*, fr., 380 | *ètwa*, ard., 53 | *eu*, sic., prov., port., 5 | *eŭ*, roum. 5 | *-eve*, impf., v. fr., 425 | *ew*, piém., 93 | *experier*, v. lat., 408 | *-eye*, ard. sept., 136.

F *facciada*, mil., 194 | *facciata*, it., 194 | *facere*, impers., l., 447 | *faciem*, sbj., v. l., 408 | *faciens*, v. fr., 419 | *facinle*, prov. m., 278 | *fača*, piém., 194 | *fačada*, piém., 194 | *fad*, arden., 225 | *fala*, v. gasc., 247 | *fala*, ard., 53 | *falacas*, v. esp., 313 | *faf*, piém., 93 | *fageum*, l., 58 | *faisoit* (impers.), v. fr., 447 | *fakiiad*, osq., 408 | *famne*, v. esp., 293 | *faraut*, v. gasc., 247 | *faraute*, esp., 246 | *farde*, v. gasc., 247 | *fardido*, v. esp., 246-7 | *farench*, v. land., 247 | *fasa*, piém., 194 | *fasada*, piém., 194 | *fasta*, v. esp., 247 | *fata*, v. esp., 389 | *fata*, v. esp., 241 | *fau*, prov., 212 | *faut*, v. gasc., 247 | *fautessa*, v. gasc., 247 | *fautor*, v. gasc., 247 | *fšó*, lor., 241 | *fe*, v. esp., 247 | *febrier*, prov., 423 | *féd*, arden., 225 | *fein*, fr., 261 | *feito*, arag., 248 | *fèja*, arden , 406 | *fel*, plais., 104 | *fele*, Lecce, 105 | *feli*, sic., 104 | *feltar*, g. occ., 309 | *femea*, port., 294 | *feminaes*, l., 404 s. | *fempna*, prov., 292 | *férir*, fr., 288 ,387 ; 422 | *fermer*, fr., 370 s. ; 385-6 | *fero*, l., 385 | *ferogel*, frco-it., 467 | *ferrer*, fr., 388 | *fèrt*, « fer », *AL.*, 200 | *féru*, fr., 388 | *feurer*, prov., 423 | *feutre*, fr., 389 ; 397 | *fho*, *fhu*, lor., 241 | *fichéu*, gasc., 241 | *fidel*, esp., 309 | *fiebre*, esp., 303 ; 309 | *fiel*, esp., 309 | *fieltro*, esp., 309 | *fiemo*, esp., 309 | *fiera*, esp., 309 | *fiero*, esp., 303 ; 309 | *fierro*, esp., 309 | *fiesta*, esp., 309 | *fifre*, fr., 81 s. | *filibote*, esp , 306 | *fillo*, arag , 248 | *filya*, l. vg., 322 | *filyolu*, l. vg., 327 s. | *finish*, angl., 426 | *fiolha*, lang., 472 | *firmare*, l., 370 s. | *firmedume*, léon. oc., 293 | *fisö*, pic., 241 | *fissèu*, gasc., 241 | *flaco*, esp. 306 | *flamante*, esp., 306 | *flamear*, esp., 306 | *flamero*, esp., 306 | *flauta*, esp., 306 | *flecha*, esp. 306 | *fleco*,

esp., 303 ; 311 | *flojo*, esp., 306 | *flor*, esp., 303 ; 334 | *florecer*, esp., 306 | *floridez*, esp., 306 | *florido*, esp., 306 | *flueco*, esp., 306 | *flus*, prov., 424 | *fóǧ*, lomb., 104 | *foin*, fr., 260 | *fonta*, v. esp., 246 | *fóttyǽ*, arden. 278 | *fou*, v. fr., 212 | *Fougerat*, 126 | *fournarié*, lang., 330 | *foutre*, fr., 402-3 | *fra*, arden., 53 ; 315 ; 407 | *fragoso*, esp., 306 | *franco*, esp., 306 | *frascal*, port., 381 | *frattre*, log., 276 | *Fraunce*, angl.-norm. 107 | *Fraxo*, v. béarn., 307 | *frè*, wall., 228 | *fregar*, esp., 306 | *Freisso*, v. land., 307 | *frema*, v. prov., 295 | *Frenade*, angoum., 126 | *freno*, esp., 303, s. | *fresar*, esp., 306 | *fresco*, esp., 306 | *fresno*, esp., 306 | *freviez*, arden., 317 | *Frida*, al., 344 | *frio*, esp., 303 ; 306 | *friso*, esp., 306 | *frontera*, esp., 306 | *frǽ*, wall., 228 | *frucho*, v. esp., 306 | *fr(n)ente*, v. esp., 306 ; 311 ; 333 | *fue*, esp., 308 | *fuego*, esp., 303 | *fuelle*, esp., 308 | *fuente*, esp., 308 ; 333 | *fuera*, esp., 308 | *fuero*, esp., 308 | *fueron*, esp., 308 | *fuerte*, esp., 308 | *fuerza*, esp., 303 ; 308 | *fūi*, l., 419 | *fui*, esp., 308 | *fui*, v. fr., 419 | *fumyi*, ard., 425 | *furèǧ*, canav., 467 | *furka*, piém., 193 | *fyó*, vosg., 98 ; 317 | *fyèrt*, ard. wall., 136 | *fwa*, arden., 318 | *fwê*, arden., 206 s.

G *gašô*, ard. mérid., 207 | *gaggyu*, sic., 58 | *gait*, Varallo-Sesia, 135 | *galb*, béarn., 58 | *galh*, sav., 58 | *galhère*, béarn., 58 | *galhi*, béarn., 58 | *galhou*, béarn., 58 | **gallium*, l., 58 | *gal'o*, béarn., 58 ; 64 | *gamero*, v. mil., 278 | *garar*, prov., 84 ; 423 | *gardar*, prov., 84 | *garer*, fr., 84 | *garnir*, prov., 84 ; 423 | *gat*, gasc., 60 s. | *gazer*, fr. m., 346 | *ge lo*, v. esp,, 144 | *gendre*, fr., 320 | **genesis*, prélat., 279 | *genier.*, prov., 423 | *Gensac*, angoum., 129 | *Genté*, angoum., 125 | *ghèt*, Val Vigezzo, 134 | *gire*, it., 417 | *giuto*, v. sic., 417 | *ǵorn*, émil., 243 | *gourde*, fr., 342 | *grâce à*, fr., 446 | *gracia (en g.)*, esp., 446 | *graci à*, prov. m., 426 | *graš*, vosg., 222 | *graunt*, angl.-norm., 107 | *grazie a*, it., 446 | *greš*, vosg., 223 | *grènd*, Varallo-Sesia, 135 | *greso*, mexic., 313 | *gront*, angl. norm., 107 | *ǧu*, camp., 212 | *guardare*, it., 84 | *guarnire*, it., 84 | γυμνός, gr., 210 | *ǵūra*, mil., 243 | *guttyèr*, ard., 278 | *gwéko*, esp., 312,

H *habere*, impers., l., 447 | *hache*, fr., 245 | *hai*, it., 87 | *halcon*, v. esp., 247 | *hallar*, esp., 306 | *hamelgo*, andal., 248 | *haraga*, luchon., 307 | *hardi*, fr., 246 | *harpa*, g., 245 | *hasa*, tosc. vulg., 115 | *hascas*, v. esp., 247 ; 389 | *haser*, andal., 110 | *haspa*, g., 245 | *hasta*, esp., 389 | *hatta*, arabe, 247 ; 389 | *hauh*, g., 245 | *haunipa*, franc., 246 | *haut*, fr., 245 | *haya*, esp., 58 | *hazañ*, gasc., 48 ; 58 | *hazanna*, v. esp., 247 | *he*, land., 414 | *he*, ar., 247 | *helm*, g., 246 | *hemble*, gasc. oc., 296 | *hembra*, esp., 293 | *hęnüy*, angoum., 141 | *héraut*, fr., 246 | *hérêšu*, luchon., 307 | *hérêt*, luchon., 307 | *herrar*, esp., 309 | *hès*, land., 412 | *hési*, land., 412 | *hêws*, gasc., 220 | *hey*, land., 414 | *hey*, v. esp., 425 | *hèzi*, land., 412 | *hieble*, fr., 199 | *hiel*, esp., 310 | *hienda*, esp., 310 | *hierro*, esp., 309 | *hil'ó*, gasc., 211 | *hil'ow*, land., 211 | *hlame*, land.,

309 | *holgar*, esp., 308 | *hollar*, esp., 308 | *holus*, l., 229 | *hombre*, esp., 293 | *honta*, esp., 246 | *honte*, fr., 246 | *hosta*, tosc. vg., 115 | *how*, gasc., 211 | *hœws*, gasc., 220 | *hraga*, luchon., 307 | *hrěšu*, luchon., 307 | *hrět*, luchon., 307 | *huc*, gasc., 469 | *huebos*, esp., 246 | *huebra*, esp , 246 | *hueco*, esp., 312 | *huelga*, esp., 308 | *huelgo*, esp., 308 | *huella*, esp., 308 | *huello*, esp., 308 | *huembre*, v. esp., 294 | *huemne*, v. esp., 294 | *huérfano*, esp., 246 | *huerta*, esp., 246 | *huesa*, esp., 246 ; 308 | *hueso*, esp., 246 ; 309 | *huelhe*, gasc., 309 ; 469 | *huuesso*, v. esp., 246 | *huzet*, gasc., 71 | *hvan*, v. suéd., 87 | *hwœl'e*, land., 309 | *hyalet*, land., 310 | *hyala*, land., 310.

I *i* = *ego*, fr. dial., 5 | *-i* (= *arium*), ard., 425 | *-ī*, impf., vosg., 422 | *-ia* (impf.). prov., 322 | *-ia*, impf., v. esp., 330 | *īche*, mha., 92 | *īchen*, mha., 92 | *id*, v. gasc., 17 | *īdem*, l., 8 | *ideya*, cat., 323 | *idonyus*, lvg., 322 | *ihla*, andal., 304 | *īkōn*, g., 92 | *illorum*, l., 401 | *īm*, l., 8 | *immagine*, it., 278 | *in*, vha., 87 | *ingle*, esp., 295 | *Interanniensis*, hisp.-rom., 291 | *intrar*, prov., 157 | *inz*, prov., 157 | *io*, it., 5 | *-iōlum*, l., 326 s. | ἰώ(ν), béot., 5 | *īpse*, l., 8 | *īpsī*, nom. sg., l., 11 | *-ir* <*arium*, ard., 425 | *-ir* < *-iller*, ard., 134 | *iscola*, lvg., 318 | *isguardare*, v. sic., 138 | *issu*, v. it., 10 | *-īttum*, l., 69 s. | *ivr*, (impf.,) fr.-prov., 256 | *-iye* <*-ītam*, ard. sept., 136 | *iz jou*, fr. dial., 410.

J *jajunus*, l., 51 | *jamelgo*, cast., 248 | *janner*, prov., 423 | *je*, fr., 5 ; 408 | *je* = 1 p. pl., ang., 133 | *jejunus*, l., 51 | *jembra*, cast., 248 | *jénéviryé*, vosg., 317 | **jenua*, l., 229 | *jentare*, l., 51 | *jenuarius*, l., 51 ; 229 | *je vlô*, angoum., 420 | *jiu*, land., 209 s. | *jo*, cat., prov., 5 | *joder*, cast., 248 | *jói*, v. prov , 213 | *jóu*, v. prov., 213 | *jou*, v. fr., 213 | *jou*, v. fr., 5 | *jouant*, poit., 410 | *jouont*, fr. dial., 410 | *jü*, land., 209 s. | *jubam*, l., 13 | *Juillac*, angoum., 125 | *julgo*, v. léon., 18 | *jurassem*, roum., 138 | *juu*, béarn., 211 | *jüw*, land., 209 s. | *juzgo*, cast., 18.

K *kabél'*, l., 68 ; 395 | *kabinœt*, land., 71 | *kaboni*, campid., 277 | *kaina*, vegl., 228 | *kala*, land., 391 | *kale*, land., 391 | *kamell*, cat., 278 | *kantare*, v. log., 138 | *kañinkla*, land., 381 | *kanturo*, dalm., 138 | *kapponi*, camp., 277 | *kar*, pic., wall., 123 | *karn*, piém., 192 | *karran*, land., 390 | *karrèk*, land., 390 | *kart*, lang., rouss., 201 | *karveḍḍu*, sarde, 121 | *kastan'a -o*, lang., 471 | *kau*, land., 391 | *kaval*, piém., 192 | *kawjé* land., 238 | *kawle*, land., 395 | *kaws*, gasc., 354 | *kawyé*, land., 238 | *kel*, angoum., 426 | *kelu*, log., 228 | *kèmp*, Varallo-Sesia, Val Vigezzo, 135 | *kervu*, log., 228 | *kéryè(t)*, land., 222 | *klart*, cat., lang., 201 | *klaw*, gasc., 70 | *klawet*, gasc., 70 | *kon*, land., 106 | *konnadu*, log., 238 | *koryé*, lang., 330 | *kot*, gasc., 48 ; 61 | *kœ*, angoum., 429 | *kœryè(t)*, land., 222 | *kra*, ard., 315 | *kraňinkla*, land., 381 | *kréyę(t)*,

land., 222 | *krẹzyè*, lang., 330-1 | *kriet*, land., 222 | *kuma*, ard., 225 | *kumẽ*, ard., 225 | *küryè(t)*, land., 222 | *kusa*, piém., 342 | *kuverẽ*, piém., 195 | *kuruy*, vosg., 96 | *kurruye*, gasc., 96 | *kwa*, arden., 318 | *kwad*, *-at*, lor., 207 | *kwan*, gasc., 106 | *kwèt(r)*, vosg., 318 | *kwon*, land., 106.

L *lacio*, esp., 306 | *lain*, engad., 229 | *laivro*, fr.-prov., 255 ; 257 | *lame*, gasc., 308 | *laña*, esp., 291 | *lãor*, roum., 257 | *lasdre*, v. fr., 320 | *lattrones*, lvg., 276 | *le*, art. f., pic., 135 | *le* (*mets le*), fr., 265 | *lè*, art. m., ard., 221 s. | *leer*, esp., 325 | *legno*, it., 230 | **legnom*, prél., 230 | *le huit*, fr., 35 | *leigne*, v. fr., 230 | *lẹjenẹ*, abruzz., 229 | *lemn*, roum., 231 | *leña*, esp., 230 | *lenka*, prov., 230 | *le onze*, fr., 35 | *levade*, ang., saint., 128 | *lewje*, *-ye*, land., 238 | *li*, v. fr., 5 | *li*, art. m., arden., 221 s. | *liendre*, esp., 295 | *liev*, vosg., 224 | *limonade*, fr., 426 | *linna*, log., 230 | *linsow*, gasc., 211 | *liutyolu*, lvg., 327 s. | *lior*, roum., 257 | *llama*, esp., 306 | *llegaa*, esp., vg., 269 | *llegar*, esp., 345 | *lle lo*, léon., 144 | *lono*, lim., rouerg., 107 | *lor*, prov., 401 | *loro*, it., 401 | *loubidore*, land., 324 | *loungitudo*, prov. m., 101 | *lour*, v. bourg., v. fr. comt., lor., 401 | *lǎ*, art. m., arden., 221 sq. | *lu*, art. m., arden., 221 sq. | *luego*, esp., 313 | *lugan*, pr. mod., 13 | *lui* (p. *le lui*, etc.), fr., 142 sq. | *luku*, corse, 13 | **lunaes*, l., 404 s. | *lunes*, esp., 403 s. | *lunsdi*, fr. dial., 403 s.

M *ma'ame*, fr. vg., 269 | *madurt*, cat., lang., 201 | *magis stultius*, l., 455 | *mahomaria*, prov., 247 | *mairwó*, luchon., 331 | *maison*, fr., 262 | *maladiyè*, arden., 318 | *mang*, v. gasc., 38 | *mạnõy*, wall., 18 | *mantarro*, v. it., 389 | *manx*, v. gasc., 38 | *mappa*, l., 12 | *marmiter*, fr., 346 | *masč.* piém., 195 | *mat*, *-a*, it. sept., 392 | *mateix*, cat., 6,7 | *matèla*, valt., 392 | *matosa*, engad., 392 | *mattrona*, lvg., 276 | *Maufumé*, v. fr., 247 | *Mayoralgo*, léon., 18 | *mayow*, gasc., 211 | *mechis*, v. gasc., 9 | *medeis*, prov., 6 | *medesimo*, it., 6; 10 | *medesme*, v. fr., v. prov., 6 | *medesmo*, v. esp., 6 | *medips*, prov., 9 | *medis*, v. gasc., 9 | *medixs*, v. gasc., 9 | *meesmo*, v. port., 8 | *meich*, prov., 9 | *meih*, prov., 9 | *meinge*, v. fr., 421 | *meis*, v. fr., 262 | *meish*, prov. 9 | *meïsme*, v. fr., 6 ; 7 | *meïsmo*, v. esp., 8 | *meismo*, v. piém., 6 ; 10 | *meisson*, v. fr., 262 | *mẽné*, arden., 205 s. | *mẽ quidem*, l., 276 | *Mercoris*, l., 404 s. | *merenda*, lucq., 84 | *més*, wall., 318 | *meseix*, cat., 6 | *mesmo*, esp., port., 6 | *m(e)sur(e)*, fr., 262 | *mèt*, arden., 318 | *meteis*, prov., 6,7 | *metis*, prov., 9 | **mettipsimum*, l., 7 | *mettu*, fr. dial., 402-3 | *mettuto*, it., 402 | *metudo*, v. esp., 402 | *metut*, prov., gasc., 402 | *meür*, v. fr., 263 ; 322 | *meurtrier*, fr., 312 | *meyu*, lvg., 299 | *mezu*, gén., 104 | *mezzo*, it., 299 | *midesmi*, v. sic., 6 | *midis*, v. gasc., 9 | *midudda*, sic., 121 | *mìe*, mirand., 329 | *miedecu*, Lecce, 105 | *miéy*, land., 239 | *mihmo*, andal., 304 | *miismo*, v. gallic., 8 | *milia*, l., 12 | *mille*, l., 12 | *min*, gasc., 469 | *minte*, roum., 121 | *miolos*, galic., 121 | *miœy*, land.,

239 | *mismo*, esp., 6,8 | **mittūtum*, lvg., 403 | *miyé*, arden., 266 | *miyól*, arden., 318 | *m'man*, fr. vg., 265 | *mnŏy*, wall., 18 | *mogliére*, it., dial., 326 s. | *Mohammad*, ar., 247 | *moigne*, v. fr., 260 | *moindre*, fr., 260 | *moins*, fr., 260 | *móito*, it. mér., 275 | *moldre*, v. fr., 49 | *molhèr*, prov., 326 s. | *Montpelier*, 129 | *morlanx*, v. gasc., 38 | *mouche* « abeille » *AL.*, 67 ; 351 | *mouche à miel*, fr., 347 | *mouchette*, *AL.*, 351 | Μούσης, gr., 405 | *mozzo*, it., 300 | *mucho*, esp., 274 | *mudez*, v. fr., 267 | *muebda*, esp., 19 | *muelda*, léon., 19 | *mui*, v. fr., 419 | *muito*, léon. occ., 274 | *muito*, arag., 272 | *mulyére*, *-è-*, l., 326 s. | *muorto*, it. mér., 105 | *murdu*, it. mér., 275 | *muy*, esp., 213 ; 272 | *myó*, vosg., 98 ; 317 | *myòl*, ard., 318 | *mwē*, ard., 206 s. | *mwēné*, ard., 205 s. | *mwezô*, *AL.*, 259.

N *nampn*, v. suéd., 291 | *nap*, gasc., 354 | *navet*, fr., 380 | *navette*, fr., 379 s. | *ne*, fr., 148 ; 455 | *ne*, prov., 148 | *nèce*, fr. dial., 203 | *nef*, fr., 379 s. | *neige*, fr., 417 | *nen*, v. fr., 148 s. | *nep*, saint., 354 | *nevu*, gén., 104 | *nidio*, tosc., 417 | *nièce*, fr., 203 | *nies*, v. fr., 203 | *nieto*, dalm., 13 | *niscire*, v. tosc., 417 | *nissir*, v. fr., 416 | *niye*, gasc., 417 | *noi*, it., 87 ; 282 | *noieds*, v. fr., 262 | *noif*, v. fr., 417 | *nombre*, esp., 293 | *nomne*, v. esp., 293 | *nomre*, léon., 295 | *nopne*, v. navar., 292 | *Nor(u)eña*, esp., 311 | *notte*, it., 231 | *nou*, pr. m., 148 | *noun*, prov. m., 148 s. | *nòvu*, sic., 104 | *noyt*, prov., 231 | *nwart*, ard. wall., 136.

O *ó* < *vos*, vosg., 99 | *-ô*, 1e p. pl., ang., 132 | *och*, « porte », vosg., 98 | *ochi*, vosg., 98 | *oggi*, it., 300 | *ojuelo*, esp., 313 | *olezzo*, it., 300 | *olmada*, v. prov., 126 | *ome*, léon. occ., 293 | *ŏmitto*, l., 276 | *omne*, v. esp., 294 | *-omos*, 4 pf., v. arag., 17 | *omre*, v. léon., 295 | *-ón*, 6 pf., v. arag., 17 | *onta*, esp., prov., 246 | *óp*, wall., 34 ; 41 ; 57 ; 64 ; 202 | ὁράω, gr., 84 | *ordre*, fr., 294 | *-oron*, 6 pf., v. arag., 17 | *òrt*, gasc., 200 | *orzuello*, esp., 313 | *os* < *vos*, v. fr., 99 | *ostium*, l., 98 | *otium*, l., 13 | *otz*, prov., 13 | *ou* = « œuf », val., 349 | *ouaille*, fr., 322 | *-oue*, impf., v. fr., 425 | *oumado*, prov. m., 126 | *ourmarado*, prov. m., 126 | *-out.*, impf., v. fr., 425 | *ouvo*, prov. m., 272 | *ova*, esp., 272 | *oxie*, italo-rom., 300 | *œ* < *apem*, 294, *AL.*, 57 | *-œ̆s*, (subj. prés.), vosg., 138 | *œs* (3 ind. pr.), land., 411.

P *Pablo*, esp., 250 | *pain*, eng., 229 | *palabra*, esp., 250 | *palaze*, v. esp., 313 | *pán*, prov., 107 | *pani*, ard., 134 | *pār*, vosg., 226 | παραβολή, gr., 249 | *paraula*, prov., 250 | *paréte*, lvg., 326 s. | *pargamen*, prov., 249 | *paro*, mars., 42 | *parole*, fr., 199 | *parolge*, v. fr., 421 | *partien*, 6 imp., v. esp., 329 s. | *parui*, v. fr., 419 | *pecchia*, it., 362 | | *pèce*, fr. dial., 203 | *pèšón*, ard. mérid., 207 | *pēd*, arden., 318 | *pedrestal*, port., vg., 381 | *peggio*, it., 300 | *peine*, fr., 261 | *pellegrino*, it., 278 | *perammodi*, pis., 446 | *Pérat*, angoum., saint., 126 | *perdigal'*, gasc.,

59 s. | *perdigat*, gasc., 59 s. | *perdigaut*, gasc., 59 s. | *perdreau*, fr., 59 | *perdude*, v. fr., 267 | περγαμηνόν, m. gr., 249 | *pergami*, prov., 249 | *pergaminho*, port., 249 | *pergamino*, esp., 249 | *perligal'*, gasc., 59 s. | *pér mor de*, vénit., lomb., 446 | *permou*, béarn., 446 | *permutacioun*, prov. m., 101 | *pervenche*, fr., 341 s. | *péryé*, vosg., 317 | **petna*, prél., 230 | *petra*, sic., 104 | *pètü*, vosg., 99 | *péw*, land., 214, s. | *peyrow*, gasc., 211 | *Pfeife*, al., 82 | *Pfeifer*, al., 81 s. | *Pfīfa*, *-ffa*, aha., 82 | *Pfīfe*, mha., 82 | *phasianos*, gr., 66 | *pi*, frioul., 95 | *piano*, it., 275 | *piazo* n. mex., 322 | *pièce*, fr. 203 | *piece*, it., 328 | *pielga*, léon., 18 | *pifaro*, esp., 82 | *Piffer*, franc. rhén., 82 | *piffero*, it., 82 | *piffre*, fr., 82 *pifre*, prov., cat., 82 | *pioch*, lang., 472 | *pión*, n. mex., 322 | *pipa*, it., 82 | *pir*, ard., 134 | πίτυς, gr., 342 | *pive*, frioul, 82 | *piwts*, gasc., 213 *plakar*, vegl., 228 | *planča*, piém., 193 | *pleier*, v. fr., 262 | *pleng*, v. gasc., 38 | *ploin*, bourg., 261 | *plǣf*, arden., 318 | *plura*, ard., 53 | *plus melhor*, prov., 455 | *plyœf*, ard., 318 | *po*, lim., rouerg., 107 | *poc*, 3 pf., prov., 423 | *poi* < *paucum*, v. fr., v. norm., 213 | *poine*, bourg., 261 | *popa*, it. sept., 278 | *porcaccione*, it., 194 | *pou*, v. fr., 213 | *pousar*, prov., 273 | *poutz*, prov., 273 | *pouitroun*, béarn., 272 s. | *póv*, ard., 318 | *pow*, land., 215 | *pœw*, land., 215 s. | *p'pa*, fr., 265 | *prādr*, angoum., 132 | *prājā*, angoum., 420 | *pramode*, galic., 446 | *pramou*, béarn., 446 | *pramoun*, land., 446 | *prebo*, v. esp., 313 | *prēdr*, angoum., 132 | *preua*, v. léon., 312 | *proler*, pic., 199 | *prounmou*, béarn., 446 | *prowa* = *proha*, cat., 323 | *pršek*, land., 222 | *prueba*, esp., 312 | *pruebo*, v. esp., 313 | *prus*, dauph., 95 | *prus*, log.. 95 | *prüwe*, gasc., 334 | *-pse*, l., 8 | *pu*, v. gén., 95 | *pu*, vosg.. 95 | *pu*, cat., 95 | *pü*, angoum., 101 | *pua*, log., 278 | *puches*, esp., 274 | *puerchę*, it. mérid., 105 | *pui*, frioul., 95 | *pujar*, esp., 274 | *pujenę*, abruzz., 229 | *pulœt*, land., 71 | *pulsus*, l., 229 | *pulya*, gasc., 331 | *puñœt*, land., 71 | *puriy*, ard., wall., 136 | *purkačun*, piém., 194 | *pus*, vosg., 95 | *pus*, v. port., 95 | *pušé*, lor., 207 | *put*, gasc., 61 | *pūw*, land., 215 sq. | *pūwts*, gasc., 213 | *puxar*, v. esp., 274 | *puxo*, v. esp., 274 | *pwè*, arden., 206 ; *pwètü*, vosg., 99 | *pyǣf*, arden., 318.

Q *quandŏquidem*, l., 276 | *qoate*, gasc., 319 | *quatro*, port., 319 | *que*, fr., 429 | *que* déclaratif, gasc., 453 | *queixumes*, léon. oc., 293 | *querria*, v. esp., 330 | *quetus*, l., 319 ; 325 ; 333 | *qu(ī)a*, l., 325 | *quien*, esp., 86 | *quierge*, v. fr., 421 | *quij*, v. mil., 10 | *quillu*, it. dial., 10 | *quinze*, esp., 319 | *quī quidem*, l., 276 | *quistu*, it. dial., 10.

R *rad*, ard., 225 | *raggio*, it., 300 | *Rampalm*, prov., 405 | *Rampalms*, prov., 405 | *Ramspalms*, prov., 405 | *Ramum *Palmes*, l., 405 | *rart*, cat., lang., 201 | *Raxo*, v. béarn., 307 | *razzo*, it., 300 | *reapse*, l., 8 | *recaldar*, léon., 18 | *reçui*, v. fr., 419 | *rešiñow*, land., 46 | *rešinun*, land., 46 | *rēd*, arden., 225 | *remoute*, prov., 273 | *respirer*, fr., 253 | *rèt*, Val Vigezzo, 134 | *Reyxo*, v. land., 307 | *rial*, n. mexic.,

322 | *rien*, fr., 86 | *Rike*, al., 344 | *ripyan*, angoum., 343 | *riwè*, arden., 318 | *roča*, piém., 193 | *roide*, fr., 334 | *roka*. piém., 193 | *rozzo*, it., 300 | *rvèši*, ard. mérid., 207 | *rueda*, esp., 313 | *rueve*, v. fr., 255 | *rwè*, arden., 318.

S -*s*, 2 sg., prov. m., 424 | -*s*, plur., prov. m., 423 | *sabia*, v. esp., 330 | **Sabniom*, prél., 230 | *sabria*, v. esp., 330 | *sabrian*, v. esp., 330 | *sæppe*, angl.-sax., 277 | *sagneur*, ard., 18 | *sakan*, got., 375 | *salada*, *-dor*, *-dura*, pr. m., 42 | *salar*, pr. m., 42 | *saler*, pic., 42 | *salsa*, l., 274 | *samno*, végl., 190 | *sampoin*, gris., 186 | *sámwén*, wall., 18 | *sanfonia*, lucq., 250 | *sangre*, esp., 295 | *sap*, v. fr., 277 | *sape*, saint. m., 277 | *sape*, v. fr., 277 | *sapin*, fr., 277 | *sappinus*, l., 277 | *sara*, mars., 42 | *sau*, prov., 49,50 | *sauneyar*, gasc., 298 | *Sauzade*, angoum., 126 | *saula*, pr. mod., 42 | *sawè*, ard., 206 | **scabnom*, prél., 230 | *scaun*, roum., 297 | *scelus*, l., 229 | *scenten*, mil., 194 | *Schiffchen*, al., 380 | *scimes*, mil., 194 | *sé*, fr., 49-50 | *se* « si », v. fr., it., 276 | *sè*, wall., 228 | *sei*, it., 411 | *selmana*, léon., 19 | *se lo* = *illi illud*, esp., 145 | *selsit*, ard. wall., 136 | *semble*, fr., 320 | *semear*, port., 294 | *semfonia*, lvg., 250 | *senter*, piém., 194 | *separgne*, wall., 319 | *septĭngenti*, l., 230 | *serba*, esp., 314 | *seryo*, angoum., 134 | **sēs*, ital.-rom., 411 | *seso*, esp., 121 | *sét*, gasc., 218 s. | *sèw*, gasc., 218 s. | *seyo*, v. c. 425 | **sīcquidem*, l., 276 | *sifoine*, v. fr., 250 | *sifonia*, m. gr., 250 | *sikol*, wall., 267 ; 319 | *simes*, piém., 194 | *sin*, v. gasc., 469 | *sinem*, v. l., 408 | *sinnu*, log., 230 | *sirvien*, v. esp., 329 | *siula*, piém., 194 | *siulatta*, piém., 194 | *skardyu*, ard., 317 | *smwén*, wall., 18 | *so*, v. esp., 425 | *soe*, v. esp., 425 | *sollar*, esp., 306 | *sollempnis*, l., 291 | *somme*, fr., 291 s. | *somn*, roum., 290 ; 297 | **sopnos*, prél., 230 | *sosa*, esp., 274 | *sospirer*, v. fr., 255 | *sotar*, v. esp., 274 | *soto*, esp., 272 | *sous* « seul », gasc., 354 | *soupirer*, fr., 253 | *soy*, cast., 425 | *sœ̀*, wall., 228 | *sœplendidement*, fr. vend., 267 | *sœt*, land., 71 | *sœtsit*, ard. wall., 136 | *sparwareis*, g., 200 | *spellon*, franc., 255 | *spin*, roum., 99 | *spino*, it., 99 | *stagione*, it., 130 | *stai*, it., 87 | *stašoni*, sicil., 130 | *stellat*, ard. wall., 136 | *stèlsit*, ard. wall., 136 | *stibna*, got., 297 | *stilat*, ard. wall., 136 | (*st*)*lata*, l., 318 | (*st*)*lis*, l., 318 | (*st*)*locus*, l., 318 | *sü*, angoum., 101 | *sùe*, mirand., 329 | *sueño*, esp., 291 | *sukol*, wall., 267 | *suppra*, lvg., 276 | *suppremis*, lvg., 276 | *süw*, gasc., 218 sq. | *šalu*, vosg., 317 | *šāta*, angoum., 132 | *šātā*, 6 ind. pr., fr. dial., 423 | *šer*, fr., 123 | *ševeryœ*, vosg., 97 ; 317 | *ševiró*, vosg., 97 | *šól*, vosg., 222 | *šyév*, vosg., 224 | *šyœv*, vosg., 224.

T *tabarro*, it., 389 | *tám*, skr., 87 | *tár*, arden., 226 | *tèt* wall., 228 | *té*, prov., 449 | *tennuis*, lvg., 276 | *tènt*, Varallo-Sesia, 135 | *tèpido*, it., 328 | *tériaké*, land., 222 | *térwèl*, vosg., 317 | *terza*, it. mérid., 105 | *then*, v. sax., 87 | *tiempo*, it. mérid., 105 | *tienge*, v. fr., 421 | *tierzo*, it. mérid.. 105 | *tiesto*, esp., 296 | *timere*, log., 138 | *tiyó* = *tibó*, cat.,

323 | *tóle*, fr., 199 | τον, gr., 87 | *toqué*, fr., 388 | *tós, -a*, vénit., lomb.. 391 | *tout*, fr., 278*; 434 | *tǫ̈wlê*, gasc., 219 s. | *tœ̈*, wall., 228 | *tœwlê*, gasc., 219 s. | *tra*, arden., 315 | *tragi-comédie*, fr., 144 | **traisait*, fr., vg., 397 | *trêf*, Barbania, 134 | *trelce* < *tredecim*, léon., 19 | *Tremblade*, saint., 126 | *tremblado*, prov. m., 126 | *tremoulado*, prov. m., 126 | *trois*, fr., 315 | *trozuelo*, esp., 313 | *trueco*, esp., 312 | *tsi(v)ra*, fr.-prov., 255 | *tu*, fr., 408 s. | *tùe*, mirand., 329 | *tuje*, land., 349 | *tū quidem*, l., 276 | *tūwlê*, gasc., 219 s. | *tyès*, vosg., 207 | *tutjamey*, land., 244 | *tuye*, land., 349 | *tyel*, angoum., 426 | *tyœ*, angoum., 426.

U *u* < *vos*, arden., 99 | *-u* = *torium*, wall., 228 | *uesa*, v. esp., 246 | *-ui*, pf., l., 402 | ὕς, gr., 271 | *uscire*, it., 98 | *Usted*, esp., 6 | *ūstium*, l., 98 | *ustya*, gasc., 331 | *-ūtum*, l., 402 | *u(v)ra*, fr.-prov., 256.

V *vad*, arden., 225 | *vādr*, angoum., 132 | *vādredi*, arden., 225 s. | *vaka*, piém., 193 | *Valeriaes*, l., 404 s. | *valui*, v. fr., 419 | *vārdi*, arden., 225 | *varsér*, vénét., 468 | *vaska*, piém., 193 | *ve*, prov. m., 449 | *vecchio*, it., 362 | *vēd*, arden., 225 | *vèdr*, angoum., 132 | *veg'u*, gén., 104 | **veidī*, prél., 420 | *veine*, fr., 261 | *veispra*, engad., 94 | *Veldumiaco*, hisp.-rom., 296 | *Vénat*, 125 | *venche*, v. fr., 341 s. | *Veneres*, l., 405 | *Veneris dies*, l., 404 s. | *venio*, esp. vg., 269 | *vepr*, norm., 94 | *verenda*, l., 84 | *vereor*, l., 84 | *verge*, fr., 415 | *verge(ne)*, v. fr., 415 | *verges*, v. land., 239 | *vergina*, v. land., 239 | *versuro*, vénét., 468 | *Vertumnus*, l., 290 | *vervenche*, *AL.*, 343 | *vesō*, wall., 241 | *vespam*, l., 94 | *vespera*, gal., 94 | *vesprę*, abruz., 94 | *veuzo*, prov. m., 423 | *veyí* = *vebi*, cat., 323 | *vezoa*, prov., 423 | *vi*, f. *viy*, ard., 136 | *via*, esp., prov., 323 | *vidwa*, lvg., 322 | *vie*, it., 449 | *viél'*, land., 281 | *vienge*, v. fr., 421 | *vierge*, fr., 415 | *vierje*, land., 240 *vieto*, it., 362 | *vilva*, léon., 19 | *vincapervinca*, l. 342 s. | *vinég*, arden., 318 | *vinya*, lvg., 322 | *virge(ne)*, v. fr., 415 | *virgo*, l., 415 | *viruela*, esp., 313 | *vīsionem*, l., 242 | *vison*, fr., 242 | *vissio*, l., 241 | *vinda*, esp.. 19 | *vi(vi)pera*, l., 342 s. | *vivrakṣati*, skr., 9 | *viyād*, arden., 318 | *voi*, it., 87 | *voi*, it., 282 | *voilà*, fr., 448 | *voisson*, v. fr., 242 | *vopte*, l., 9 | *vrespa*, émil., 94 | *vuesso*, v. esp., 246 | *vuesped*, v. esp., 246 | *vul*, Lodi, 104 | *vulturnum*, l., 274 | *vuy*, vosg., 97 | *vyād*, arden., 318.

W *-wa*, wall. = *-torium*, 228 | *-wa*, 3 impf., ard., 53 | *wardan*, g., 84 | **warnjan*, g., 84 | *warnōn*, aha, 84 | *warōn*, franç., 84 | *-wè*, wall., 228 | *wen*, vha., 87 | *wéw*, « œuf », gasc., 218 s. | *Wiesel*, al., 241 | *wor-*, i.-e., 84 | *wow* « œuf », gasc.. 218 | *wœw*, gasc., 218 s. | *wūw*, gasc., 218 s.

Y *ye*, léon., arag., 411 | *yelmo*, esp., 246 ; 311 | *ye lo*, léon., 145 | *yenna*, calabr., 51 ; 229 | *yerba*, esp., 296 | *yes*, léon., arag., 411 | *yintar*, astur., 51 | *yiw* « joug », land., 209 s. | *yo*, esp., 5 | *-yó* < *-torium*, vosg., 98 | *yo* > *ŷo*, esp., 311 | *yof*, frioul., 212 | *-yòlu*, lvg., 326 s. | *ŷœmê*, land., 22 | *yu* > *ŷu*, sic., 312 | *yu*, béarn., 5 | *yũ* land., 209 s. | *yua*, log., 13 | *yuu*, béarn., 212 | *yuu*, log., 212 | *yũw*, gasc., 209-211.

Z *zampogna*, it., 250 | *zorn*, émil., 243 | *zorno*, v. mil., 243 | *zurare*, v. mil., 243.

TABLE ANALYTIQUE

Absorption de phonèmes : *vw* > *w*, ard., 206. — Accent : place et rôle en fr. m., 261-6 ; déplacements : pour raisons morphologiques, 133, phonétiques, 325-33 ; accent d'insistance, fr., 24 ; a. secondaire des proclitiques : place incertaine : *égo* : *egó*, 5. — Activité des parlers, 78 ; cf. *développement individuel*. — Adjectif : v. *nom*. — Aires lexicologiques : sens à donner à cette expression, 365 : elles se forment par sélection, 365-6 ; enchevêtrement des aires dialectales, 472 ; causes possibles, 484 ; aires dialectales et mouvements de populations, 485-8. — Alternances vocaliques de caractère morphologique, fr., 421 ; angoum., 141 ; a. consonantiques, fr., 421. — Amuïssement : complexité des causes, 288-9 ; a. effet de l'inertie, 287. — Analogie : mécanisme psychique, 396-7 ; a. proportionnelle, 397 ; a. principe d'innovations sporadiques, 326 ; peut généraliser des formes isolées, 419 ; a. morphologique principe d'inertie, 412 ; l'a. en syntaxe, 154 ; cf. *étymologie populaire*. — Anaptyx, 18, 97 ; a. et syllabation, 307, 319 ; en vosg., ard., 317-8 ; a. et géographie, 222 ; a. et phonétique syntactique, 319. — Animé et inanimé : catégories relativement distinctes en esp., 451. — Anticipation de phonèmes : consonnes, 381-4 ; voyelles, 135 ; cf. *attraction*. — Aperture, 301-5 ; calcul de l'a. de *h*, 303-4. — Argot et unité lexicologique, 363. — Aristote et les grammairiens du XXe siècle, 435. — Article : pic., 135 ; ard., 221-2 ; rôle de l'a., 433-4. — Aspect, 438. — Aspiration éliminée par les langues raffinées, 114 ; a. en castillan, andalou, 248. — Assibilation de *k* en roman, 228-9. — Assimilation effet de l'inertie, 287 ; a. de l'aperture ou du point d'articulation, 218 ; a. de voyelle à palatale précédente (*jenuarius*), 229 ; cf. 208, 291 s. — « Atlas linguistique de la France », 26 ; valeur des notations, 36 s. Atlas linguistiques : leur utilité, 65, 91. Atlas phonétiques, 201. — Attraction par le point vocalique, 317.

Biologie du langage, 362 ; pas de b. sans paléontologie, 88 ; b. et pathologie, 376-7 ; b. et dialectologie, 102 s. ; b. et langues littéraires, 108 s. ; b. et étymologie, 375-7. — Bipartition de vocables, 343-4.

Caractérisation (Brunot), 432, 461-2. — Caractérisation flexionnelle : force d'innovation morphologique, 411-6. — Castes, 363 ; cf. *classes*. — Castillan 15. — Catégories grammaticales, 435-41 ; 461-3. — Causalité : expression du rapport de c., 446. — Chartes, v. *documents d'archives*. — Chinois avares de paroles, 348. — Classes sociales, 243 ; cf. *castes*. — Commandement : expression du c., 440-3 ; cf. *impératif*. — Comparatif pléonastique : *lo plus melhor*, prov., 455. — Comparatisme dans le domaine roman, 5 ; ses traits distinctifs, 12 ; méthode irremplaçable, 11 — Composition et dérivation : subissant l'influence de l'homonymie, 416-8. — Concepts logiques et entités linguistiques, 431-5, 460. — Conditionnel : 3 de *-are*, angoum., 134 ; en *-a*, ard., 53, 406. — Configuration géographique, 45 s. ; applications à la phonétique 220-3 ; à la lexicologie, 343 ; à la syntaxe, 455 ; rapports avec le problème de la romanisation, 364-5. — Conjugaison : voir *présent*, *imparfait*, etc. ; cf. *alternances*. — Consonification, 322 ; partielle ou totale, 323. — Consonnes (et sonantes) :

β grec, 250 ; *bl*, fr., 199 || *č*, *ǰ* > *š*, *ž*, *ç*, *h*, vosg., 223 || *dy* > *z*, it., 299 | *-d-* tombe, v. fr., 267, esp. m., 268-9 | *-d-* > *-z*, gasc., 281 || *f-* resté en esp., 303-12 ; limites en arag. oriental, 485 ; en gascon, 241 | *f-* = *h-* germanique en v. esp., v. gasc., 246 | *fl-* d'après l'*AL*, 169-72 || *-g-* + voyelle vélaire tombe, log., campid., 212 | *-gn-* > *ñ* en roman, 229-31 ; *-gn-* > *-in-*, engad., > *-mn-* roum., 231 || *h* germanique : traitement en fr., esp., gasc., 245-8 | *h* arabe en esp., prov., 247 | *h* > devenue fricative vélaire sourde esp., 248 | *hl-*, *hr-*, gasc., 306-8 || *k* + *a*, piém., 192 | *k* + *e*, *i*, piém., 194-5 ; valeur en roman commun, 228-9 | *kl-* d'après *AL*, 163-9 ; norm., 221 | *kl- pl-* > *ky- py-*, 319 | *kt*, *ks*, *kl* en roman, 229 | *kt* > *it*, prov., *ch*, esp., *tt*, it., 231 || *l* > *l* voyelle, ard., 222 | *-l* > *-u*, 50 | *lt* > *it*, *rd*, *nt*, *t*, Marches d'Italie, 275 | *lt* > *it*, esp., 274-5 | *l* + consonne > *i*, prov., 271-4 || *-ll-* > *-r-*, gasc., 201 ; > *-dd*, log., 122 | *-ll* > *-t*, gasc., 61 ; limites géographiques, 48 ; > *l'*, cat., 62 ; limites vers l'Aragon, 485-6 || *l'* > *y*, andal., hisp. améric., romain, 110 | *-l'* nasalisé, land., 281 || *-m* des monosyllabes, esp., fr., 86 | *-mn-*, lat. et l. rom., 290-8 ; > *ñ*, esp., 291 ; > *mpn*, lat. et l. rom., v. suéd., 291 s. ; > *un*, gasc., roum., 231, 297-8 | *-m'n-* > *mbr*, esp., 292-7 ; > *mbl*, gasc., 296 || *ñ* vélaire et *n* dentale, gasc., 23. 281-2 | *ñ* velaire > *ñ*, land., 230, 281-2 | *n* « caduque » prov., 24 | *-nd-*, *-nt-* ard., 227 || *p* + *y*, bagnard, 202 | *pl* > *ch*, v. gén., 96 || *qua-*, *q(u)e-*, *q(u)i-*, esp., port., gasc., 319 || *r* : amuïe, ard., 318 | > *r* voyelle, land., 222 || *s* : son action sur les voyelles, angoum., 141 ; influence fermante, 220 | *-s-* limites de l'assourdissement en aragon. oriental, 485-6 | *-s* latine, 86 ; maintenue dans les monosyllabes, it., 86-7 ; chute, v. fr., 151 | *s* + consonne, andal., gasc., 304-5 ; vosg., 222, 242 | *s* + *y* > *š*, bagn., 202, vosg., 222 | *stl-* > *l-*, lat., 318 || *t* + *y*, it., sic., 130 || *v-* > *b̌*,

prov., gasc., 238, 471-2 | *-vr-* > *-r-*, fro-prov., 256 || *-w* : amuïssement, land., 211-4 || *y* transitoire, ard., 136 | *y-* mi-occlusif. gasc. 22; esp., sic., 311-2 | *y-* > *dz-*, v. mil., émil., 243 | *y* > *j*, land., 238.

Contamination, 98, 221 ; endogène et exogène, 389-90 ; c. de flexions, 405-6 ; de syntagmes, 455 ; cf. *étymologie populaire*.

Déclinaison, v. *nom*, *pronom*, etc. — Déduction, 13 ; cf. *induction*. — Dénasalisation, ard., 225. — Dérivation, v. *composition*, *diminutifs*, *reformation*, *suffixes*. — Désagrégation linguistique, 474-5 ; d. des systèmes morphologiques, 111. — Développement individuel des patois, 56 s. ; cf. *activité*, *vitalité*. — Diachronie, v. *synchronie*. — Dialectes : leur existence, 471-88 ; leur formation, 79-80, 475. — Dialectologie : rapports avec la linguistique, 90-117 ; documents individuels en d., 32, 40-1 ; méthode d'enquête, 30 s. — Dialectologues non-linguistes, 35 s. — Différenciation phonétique, 290 s. ; cf. 210, 213, 219, 291 s. ; d. par substitution de phonèmes, léon., 19 ; roum. 231 — Diminutifs et pseudo-diminutifs, 417 ; d. et mouvement lexical, 359-60, 380. — Diocèses et limites dialectales, 479-81. — Diphtongaison : de *ĕ*, *ŏ* dans les idiomes romans, 102 s. — Dissimilation consonantique, 95-6 ; de nature syntactique, v. esp., v. léon., 144. — Divergences dialectales dès le roman commun, 406. — Documents d'archives, 16-8 ; d. écrits, 13 s. ; d. oraux, 20-1. — Durée des consonnes, 24. — Dynamique, v. *statique* ; cf. *diachronie*, *synchronie*.

Elément idéal (Rousselot) : principe d'innovation, 78 ; cf. 171. — Élimination lexicologique bilatérale, 347 ; é. de formes anomales, 422. — Elision, 321. — Emprunts de mots grammaticaux, 6-7 ; cf. 289 ; emprunts et besoins sociaux, 184 ; e. et mots à signification élémentaire, 166-7 ; étude géographique des e. lexicologiques, 236-40, 226-7 ; e. au grec par le roman commun, 249 ; au germanique par le gasc., 241-2, et l'esp., 246-7 ; au fr. par le gasc., 96 ; au roman par le germ., 81 s., 91-2 ; e. morphologiques, 425-6 ; e. de flexions 405-6, 424-5 ; e. de phonèmes, 241-8 ; e. de traitements phonétiques, piém., 194-5 ; emprunts de suffixes, ard., fr., 425-6. — Epenthèse, 206, 294-6, 304; cf. *insertions*. — Epithèse : *-r* > *-rt*, 200-1. — Espagnol, 116. — Esthétique du langage, 117. — Etymologie, 367-96 ; é. et géographie, 390-1 ; et géographie phonétique, 394 ; et sémantique, 385 ; é. romane et latine, 394-5 ; é. et étymologie populaire, 373, 396-8 ; voir *réalisme*. « Etymologie II » (Gilliéron), 372. — Etymologie populaire, 386-7 ; v. *contamination*, *analogie*.

F « Faillite de l'étymologie phonétique » (Gilliéron), 367, 372. — Fantasmagories géographiques, 42-3, 354-5. — Fausses coupes de mots, 6. — Fausses liaisons, 321. — Forces innovatrices et conserva-

trices, 154-7 ; forces en conflit, 288 ; en équilibre, 297-8 ; f. d'inertie en phonétique, 287-90 ; en morphologie, 412 ; f. d'inertie et f. de réaction, 213-4 ; en phonétique, 290-336 ; forces permanentes d'inhibition, 144. — Français du XVIIIe siècle, 116. — Fusion de voyelles, 324-5. — Futur : formation des f. en *-am*, lat., 407 ; f. = présent, esp., 411 ; f. d'*avoir*, fr. 425 ; f. dalmate, 138. — Futur antérieur lat. sans vitalité, 137 ; persiste en esp., port., sporadiquement en macéd., v. sic., roum., 138.

Gémination consonantique, 7, 276-8. — Génitif féminin lat. en *-aes* : restes en roman, 403, 424 ; gén. objectif et subjectif, 438. — Géographie : genèse de la méthode, 27 s. ; son ancienneté relative, 50-1, 68-9 ; doit s'appuyer sur le comparatisme, 29, 66 s. ; g. et géologie linguistique, 45 ; g. linguistique et linguistique proprement dite : subordination de celle-là à celle-ci, 234 ; la g. linguistique doit dépasser la lexicologie, 160 ; portée de la preuve géographique, 63 s. ; g. et histoire, 193-4 ; g. humaine et « g. linguistique », 179 s. ; quelques lacunes de la g. linguistique, 53 s. ; quelques erreurs de l'école géographique, 69 s. ; quelques contradictions, 120, 172-4 ; quelques sophismes, 158-60, 178-83, 185-90, 357 ; la g. linguistique et les « dogmes », 42-3 ; g. et lexicologie, 337-9 ; v. *mots* ; quelques excès de la lexicologie géographique, 350-5 ; g. et morphologie, 398-9 ; g. et morphologie générale, 412-3 ; g. et phonétique diachronique, 309 ; g. indispensable à la phonétique, 202-23 ; g. phonétique : ses rapports avec la lexicologie, 196 ; g. et syntaxe, 453-6 ; cf. *configuration*, *superposition*, *postulats*. — Graphies influant sur la prononciation, 255 ; cf. *prononciations savantes*. — Groupes nouveaux de consonnes, fr. m., 264 ; g. initiaux réduits, lat., 318 ; allégement des groupes de sonantes, 135.

Haplologie syllabique, 342 ; de nature syntactique, 143. — Hauteur musicale : mécanisme physiologique, 348 ; rôle syntaxique et grammatical, esp., 142, 429 ; cf. 24. — Hiatus : h. et syllabation, 322-36 ; effets sur la syntaxe, fr., 145 ; fermeture des voyelles en hiatus, 325-34. — Histoire et linguistique, 470-88. — Histoire littéraire et dialectologie, 467-70. — Homonymie principe d'évolution, 60-3 ; en morphologie, 408-16 ; en lexicologie, 68, 347-50 ; v. *polysémantisme*. — Hybrides, 389 ; v. *étymologie populaire*, *contamination*. — « Hypnotisme phonétique », 383, 466. — Hypothèses scientifiques vérifiées, 11.

Idée et signe, 430-1 ; cf. *concepts*. — Imparfait de l'indicatif : v. fr., 425 ; *2*, *3*, ard., 53 ; 406-7 ; *3* de *-are*, angoum., 134 ; *4*, vosg., 422. — Imparfait du subjonctif : lat., 137 ; log., 138 ; = subj. prés., lorr., 138 ; = ind. prés., land., 413. — Impératif caractérisé par l'absence de pronom-flexion, fr. m., 409 ; impératif de supposition, fr., 439-40 ; son origine, 444 ; i. avec pronom sujet, 441 ; cf. *comman-*

dement. — Impersonnels : tours imp., it., esp., fr., 447-8. — Induction et déduction, 13. — Induction des phonèmes : elle dépend de leur place dans la syllabe, 227 ; et de la nature des syllabes environnantes, 260-1. — Inertie, v. *forces*, *amuïssement*, *assimilation*, *analogie*. — Infinitif : *-er* > *-ir*, ard., 134 ; i. volitif, 442. — Innovations linguistiques et générations humaines, 33 ; quelques causes d'innovation phonétique, 219-20; i. phonétiques et syntaxiques déclenchées par une combinaison complexe de forces, 157. — Insertions de consonnes, 322-4 ; v. *épenthèse*. — Intensité initiale rendant *y* mi-occlusif, 22. — Interjectif : valeur du syntagme interjectif, 442. — Intonation : v. *hauteur musicale*. — Irradiations linguistiques, 107 ; cf. 105. — Isolés phonétiques, 210. — Italien 116.

Labialisation de voyelles devant *w*, 215. — Langues de civilisation, 14 s. ; leur formation, 475-6 ; influence sur les patois, 46, 101 ; leurs rapports avec les patois, 70, 100 ; cf. *langues littéraires*, *castillan*, *espagnol*, etc., — Langues littéraires : intérêt supérieur de leur étude, 111 ; leur affinement, 113 ; elles peuvent subir des innovations phonétiques, 109-10. — Latin : indispensable à toute linguistique romane, 13 ; cf. 8-11, 75-7, 175-6 ; à la phonétique, 223-32 ; à l'étymologie, 445 ; à la lexicologie, 341-4 ; à la syntaxe, 444-8 ; morphologie latine et morphologie romane, 399-406 ; syntaxe prélatine et syntaxe romane, 451-2 ; l'histoire du latin prépare et complète celle des langues romanes, 85. — Latin vulgaire, 80 ; formes reconstituées, 5 ; v. *schémas*. — Limites ecclésiastiques ou séculières et limites dialectales, 482, 485-7. — Linguistes au XVIIe siècle, 143, 146. — Linguistique : rapports avec les sciences connexes, 466 ; avec l'histoire littéraire, 467-70 ; avec l'histoire, 470-88 ; nature concrète du fait linguistique, 430-1 ; il est essentiellement mobile, 32-3. — Logique : méthode logique ou méthode historique en syntaxe, 443 ; dangers de la méthode l., 431-5 ; cf. 464. — Lois phonétiques, 189, 258-84 ; définition, 271 ; caractère général, 335-6 ; « exceptions », 259-61, 306, 308 ; lois phonétiques et *AL*, 71-4 ; questions d'origine, 257-8, 286; lois phonétiques « lois aveugles », 285-336 ; lois phonétiques et « activité cérébrale », 334-6 ; lois synchroniques et diachroniques en phonétique, 282-4 V. *mélanges*, *mirages*, *tendances*, *régularité*.

M « Mathématique » et lexicologie, 364-7. — Mélanges de traditions phonétiques, 163. — Métaphonie (« Umlaut »), 10, 329, 134-5. — Métathèse, 381 ; m. et syllabation, 97, 317-8. — Mi-occlusives : mécanisme de production, 22 ; leur développement en piém., 193-6. — « Mirages phonétiques », 161-90. — Modes : catégorie grammaticale indispensable, 438. — Monosyllabes : indésirables, 348 ; traitement particulier des m., 86-7. — Morphologie : le problème morphologique, 396-427 ; la m. est-elle plus caractérisque d'une langue que

la phonétique ? 418-21 ; m. générale, 427 ; cf. *géographie*, *phonétique*, *noms et adjectifs*, *présent*, *imparfait*, etc., etc. — Mots : « contenu psychique » et forme matérielle, 371-2 ; m. et lois phonétiques, 280-2 ; m. voyageurs, 57 s. ; migrations des m., 83 ; migrations provoquant des altérations de sens, 374 ; étude géographique de ces faits, 63-4 ; migrations des noms de lieu, 128-9 ; mots « autochtones », 58 ; héréditaires, 189 ; savants, 248-55. — Mouvements de populations et aires linguistiques, 485-8. — « Mystère physiologique » et science linguistique, 158-160.

Nasales : influence fermante et vélarisante, 107. — Négation renforcée, fr., prov., 148-9 ; n. surabondante, fr., 455. — Nom et adjectif : décadence de la déclinaison, v. fr., 150 ; pluriel des substantifs masc. ayant un *a* tonique, it. sept., 134-5 ; oblitération du genre, pic., 135 ; champen., 136 ; *-t*, *-y* marques du féminin, ard., 136. — « Nominaux » (Brunot), 459. — Norme phonétique : influence sur les innovations, 289 ; normes phonétique et grammaticale convergentes, 154-7 ; en conflit, 152 ; n. syllabique : son influence, 301-9. — Notaires : traditions linguistiques notariales, 16-7.

Occlusives (ou spirantes) devenues *l* devant occlusive (ou spirante), léon., 18. — Onomasiologie, 340. — Ordre des mots : fixé de bonne heure, it., 151 ; change au XIVe siècle, fr., 150 ; dépend de la place du futur, v. esp., 147.

Palatales en piém., 192-6. — Palatalisation de *k* + *e*, *i* en roman : chronologie, 228-9. — Paléontologie et biologie, 88-9. — Paradigmes et systèmes morphologiques : formation et rôle, 418 ; les systèmes tendent à s'unifier, 419. — Parallélisme des innovations syntaxiques dans des langues éloignées, 450. — Parfait : sa vie précaire en fr. m., 146 ; cf. 422 ; en prov., fco-prov., it. sept., 147 ; pf. *fūi* répandu en fr., 419 ; pf. à alternance vocalique, fr., 421 ; pf. en *-c*, prov., 423 ; pf. de *-are*, v. arag., 16. — « Parlers directeurs » (Gilliéron), 78. — Participe passé : extension de *-ūtum* en roman, 402-3. — Particules interjectives : origine, 449 ; particules employées isolément, fr., 443. — Parties du discours : notion « désuète », 461. — Passif analytique, 148. — Pensée et langue, 457-65. — Phases syntaxiques sans durée, 153. — Phonétique : méprisée par certains linguistes, 118 s. ; importance de la phonétique considérée en elle-même, 160 ; elle est le pivot de la linguistique, 121-60 ; son importance pour la lexicologie, 121-4 ; la toponymie, 125 ; la sémantique, 130 ; la syntaxe, 141-60. « Phonétique artificielle » (Gilliéron), 415. Phonétique expérimentale et romanisme, 20 s. ; rôle en paléontologie, 21 ; dans l'exploration dialectologique, 22 s. ; en dynamique, 22 ; cf. 304-5 — Phrases nominales et verbales, 437. — Plus-que-parfait du subjonctif latin devenu imparfait du subjonctif roman, 138 ; remplace p.-pf. indi-

cat., roum., 138. — « Point vocalique » (de Saussure), 302. Cf. 313. V. *attraction*. — Polysémantisme cause d'évolution lexicale, 347. — Postulats de la géographie linguistique, 355-66. — Préposition : rôle, 433-4 ; *ad* devant le régime direct, 452 ; *en* et *à* devant les noms de ville, fr., 145 ; *en* devant infinitif ou gérondif, land., 454-5. — Présent indicatif : *2* et *3* de « être » dans les langues romanes, 410-2 ; *1* de *ser*, esp., 425 ; *1* et *3* de « faire », land., 412-4 ; *3* de *-are*, angoum., 134 ; *6* avec déplacement d'accent, poit., 410 ; cf. 423. — Présent subjonctif : *chantons*, *-eiz*, v. fr., 419 ; *-ge*, v. fr., 421 ; *1* et *3*, angoum., 134. — « Présentatifs » (Brunot), 459. — Pronom indéfini « même » dans les langues romanes, 6 s. ; p. personnel, *1* sg., 5-6 ; pronom-flexion du verbe, fr., 408-9 ; p. personnel *2* plur. sans *v*, ard., vosg., v. fr., esp., 99 ; *3* plur. tonique (*illorum*), 401-2 ; *se lo* < *ge lo*, esp.. 144-5 ; pronom adverbial *i* en fonction de p. personnel, v. fr., 143 ; p. sujet d'impératif, v. fr., v. prov., 409 ; pr. personnel *3*e pers. régime direct omis, fr., 142-4. — Prononciations savantes, 250-5 ; v. *graphie*. — Propagation des innovations, 107. — Prothèse et syllabation, 308-310. — Provençal : langue composite, 14-5, d'une élite dispersée, 115 ; sa frontière avec le français, 472-4. — Psittacisme : son rôle dans la formation de la langue et de la pensée, 464.

Questionnaire : de l'emploi d'un questionnaire dans les enquêtes dialectologiques, 30 s.

Réaction, v. *forces*. — Réalisme en étymologie, 378-85 ; géographes peu réalistes, 379-84. — « Reconquista » : effets linguistiques de la r. espagnole 487. — Reformations : 70, 97 ; cf. 94-5, 169-75, 236-7. — Régression phonétique, 256-7 ; sard., dalm., 229. — Régularité phonétique, 165, 189, 212, 279 ; v. *lois phonétiques*. — « Représentants » (Brunot), 459. — Roman commun, 6 ; ses rapports avec le latin classique, 76. — Romanisation : date et mode, 341, 355-7. — Romanisme : critiques contre le r., 1-3, 20 ; l'œuvre du r., 4 ; rapports avec la linguistique indo-européenne, 84 s. ; germanique, 81 s., 91-2 ; cf. *comparatisme*, *latin*, etc. — Rome, centre de rayonnement linguistique, 361.

Salluste précurseur des dialectologues du XXe siècle, 489. — Schémas reconstruits par induction : leur valeur, 76, v. *latin vulgaire*. — Sédiments ethniques, 483. — Segmentation de consonnes, 206-7 ; de *m*, 292. — Sélection linguistique, 415 : en morphologie, 138-9, 146, 407-16 ; en lexicologie, 415 ; en syntaxe, 146. — Sémantique : nature du problème, 338-9 ; s. et lexicologie, 337-67 ; s. et onomasiologie, 339-40 ; mouvement sémantique dû à des causes sociales, 344. — Sicilien, langue de civilisation au XIIIe siècle, 15. — Sociologie et linguistique, 488-93. — Spiritualisme des néo-linguistes, 119-20. —

*

Statique et dynamique, 21 ; v. *synchronie, diachronie.* — Statistiques matrimoniales, 11, 139-40, 489, 493. — Subjonctif de supposition, 444. — Subordination sans particule, 428. — Substantifs marquant l'action, 437-8. — Substitution de phonèmes, 19. — Substrats ethniques : leur influence, 477-84. — Suffixes toponymiques : *-ac, -ade,* angoum., 125, s. ; un suffixe devenu substantif, 417. — Sujet : notion grammaticale indispensable, 460 ; s. logique ou réel et linguistique historique, 447. — Superposition des aires, 47 s. ; applications de ce principe à la phonétique, 203-20 ; s. interne, 209-11 ; combinaison avec le principe de configuration, 49 s. ; superposition géographique en lexicologie, 349 ; cf. *géographie.* — Svarabhakti et configuration géographique des aires, 222. — Syllabation, 301-19 ; effets sur la gémination consonantique et la quantité des voyelles, 276-7 ; s. et métathèse, 317-8 ; cf. *prothèse* ; s. et différenciation, 292-7, 333-4 ; frontière syllabique, 319-36. — Synchronie et diachronie, 282-4 ; en syntaxe, 456. — Synonymes, 363. — Syntagmes remontant au roman commun, 446 ; influence réciproque des s., 153 ; cf. *syntaxe.* — Syntaxe : définition, 427 ; nature du fait de syntaxe, 428, 440-1 ; la méthode en syntaxe doit être la même que pour les autres parties de la linguistique, 427-65.

Témoins à interroger dans les enquêtes dialectologiques, 32 s. — Temps : catégorie grammaticale indispensable, 438. — Tendances générales en morphologie, 407-16. — Tendances phonétiques et lois, 270-8. — Tradition phonétique locale, 79, 162, 233-6. — Traitement spécial des flexions, 422-4.

U « Umlaut », v. *métaphonie.* — Unifications et désagrégations linguistiques, 474-7. — Unification des formes à l'intérieur d'un temps, 133. — Unité toute relative du latin vulgaire : lexicologie, 357-66 ; cf. *argot* ; morphologie, 401 s. Unité linguistique d'un village, 32. — Universaux : la querelle des Universaux, 55 s.

Variantes phonétiques chez un même sujet, 22. — Verbes objectifs et subjectifs, 459 ; v. sans radical, 416 ; verbes et noms : distinction nécessaire, 436 ; v. réfléchis de valeur passive, 148. — Vérité scientifique et progrès de la science, 69, 492-3. — Vitalité des langues littéraires et des patois, 109 ; v. des patois et v. du latin, 277 : v. des patois et assimilation des emprunts, 240 ; cf. *activité, biologie, développement individuel.* — Voyelles (et semi-voyelles) :

-a resté en lang., à Plaisance, etc., 53, 471 | *-as* > *ɔs*, limite catal.-arag., 485-6 || *e* « caduc », fr., 263-4 | *e* > *we* après labiale, ard., 206 | *e* + *n, m* > *ẽ*, lorr., 265 | *ĕ, ĭ,* > *y*, lvg., 322-3 | *ē* et *ī̆* du lat. : traitement prov., 70 s., land., 71 s. | *ē, ŏ* > non diphtongués, v. léon., 105, sic. 104 | *e* entre consonne et *r* > *i*,

vosg., 97 | *ė* > *i̯ė* > *i̯œ*, land., 239 | *ė* > *œ*, land., 71, 216-7, 239, 280-1 | *ė* + nasale > *ei*, *oi*, fr., 260-1 | *ei*, v. fr., 262 | *ėw* > *ow*, *ūw*, land., 218 s. || *ŋ* = *i*, 249 || *ĭ*, cf. *ĕ* | *i̯*, *u̯* amuïs, lvg., 325-8 || *ŏ*, cf. *ĕ* | *ŏ* > *u*, *ü*, *i̯œ*, ard., 77 | *ŏ*, *ĕ*, limites cat.-arag. de la diphtongaison, 485-6 | *ò* > *u̯e*, land., 218 | *ó* > *u*, prov., 213, vosg., 98 ; > *œ́*, ard., 77 | *oi* > *u̯e*, *u̯a*, fr., 243, 314-6 | *ói*, v. fr., 96 | *ói* > *ui*, vosg., 97 || *œ* > *ó*, vosg , 98-9 || *u* > *ü*, influence celtique, 478 | -*ū*, lat., conservé par l'hiatus, fr., prov., 212-3 || *ūw* > *iw*, land., 210 || *u̯* > *ƀ*, esp., 250 | *u̯a* atone > *o*, land., 106 | *u̯e* > *e*, fr., 109, 314-6 | *u̯e* > *e*, esp., 311-4.

Z « Zones matrimoniales » (Terracher), 490-1.

TABLE DES FIGURES ET DES CARTES

		Pages
Fig. 1.	Évolution de *y* vers *y* mi-occlusif en landais	22
2.	L'*ñ* vélaire et l'*n* alvéolaire en landais	23
3.	« Abeille » dans la Gaule romane	45
4.	« Rossignol » dans les Landes	46
5.	« Coq » dans le Sud-Ouest de la France	47
6.	« Le sel » dans la Gaule romane	49
7.	« Perdreau » dans le Sud-Ouest de la France	60
8.	« Quand » dans les Landes	106
9.	Situation géographique des quarante patois étudiés dans les « Mirages phonétiques »	180
10.	« Avoine » dans les Ardennes	204
11.	« Mener » dans les Ardennes	204
12.	« Faim » dans les Ardennes	205
13.	« Pain » dans les Ardennes	205
14.	« Savoir » dans les Ardennes	206
15.	« Joug » dans les Landes	209
16.	« Filleul » dans les Landes	211
17.	*Pīlum* dans les Landes	214
18.	*Pīlum* dans le Sud-Ouest, d'après l'*Atlas linguistique*	215
19.	« Soir » dans les Landes	216
20.	« Soif » dans les Landes	217
21.	« Tuile » dans les Landes	217
22.	« Bœufs » dans les Landes	219
23.	« Boucle » dans la région normande	221
24.	« Vendre » dans les Ardennes	224
25.	« Tendre », adj., dans les Ardennes	225
26.	« Vendredi » dans les Ardennes	226
27.	« Vierge » dans les Landes	237
28.	« Argile » dans les Landes	238
29.	*Capitulum* dans les Landes	280
30.	*Vetulum* dans les Landes	280
31.	*Crēdĕre* dans les Landes	281
32.	**Vīdĕre* dans les Landes	281

33. *Fēnum* dans les Landes..... 282
34. *Plēnum* dans les Landes..... 282
35. « Feuilles » dans les Landes..... 309
36. « Rainette », « grenouille de buisson », dans les Landes 390
37. « Creux du sillon » dans les Landes..... 391
38. « Je fais » dans les Landes..... 412
39. « Il tait » dans les Landes..... 413
40. « *En tombant*, il s'est cassé la cuisse », dans les Landes 455
41. La frontière catalano-aragonaise..... 486

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE PARTIE : APERÇU GÉNÉRAL

Pages

Chapitre I. Les vieilles méthodes 1
II. La méthode géographique 29
III. Convergence des méthodes 55
IV. Rapports de la dialectologie et de la linguistique ... 90
V. Importance relative des différentes parties de la linguistique 118

DEUXIÈME PARTIE : LE PROBLÈME PHONÉTIQUE

VI. « Mirages Phonétiques »? 161
VII. Convergence des méthodes 191
VIII. Éléments de trouble : emprunts et « mots savants » 232
IX. Les « lois phonétiques » 258
X. Les lois phonétiques « lois aveugles » 285

TROISIÈME PARTIE : LES AUTRES PROBLÈMES

XI. Le problème lexicologique et sémantique 337
XII. Le problème étymologique 367
XIII. Le problème morphologique 396
XIV. De la méthode en syntaxe 427
XV. Rapports de la linguistique romane et des sciences connexes 465

INDEX ET TABLES

Index des mots principaux 497
Table analytique 509
Table des figures et des cartes 519
Table des matières 521
Errata 523

ERRATA

P. 42,	l. 16,	*au lieu de*	« saler »,	*lire*	« sabler ».
97	5	—	Gasgogne	—	Gascogne.
99	13	—	première	—	deuxième.
125	28	—	*ac-*	—	*-ac.*
161	20	—	jugeant	—	estimant.
192	34	—	nitial	—	initial
203	1	—	fournit	—	procure.
205	7	—	main	—	pain.
208	11,14	—	régressif	—	progressif.
208	12	—	progressif	—	régressif.
224	9	—	*šyév*	—	*єyév.*
239	11	—	19.	—	19).
306	10	—	*frior*	—	*frio.*
314.	4	—	*duero*	—	*-duero.*
349	28	—	*tuyė*	—	*tüyė.*
362	29	—	*cerebellum*	—	*cerebrum.*
373	30	—	resré	—	resté.
381	22	—	*K(r)a(n)iňkla*	—	*k(r)a(ñ)iňkla.*
453	15	—	évolution	—	solution.
454	1	—	courant	—	ouvrant.
455	titre	—	ou syntaxe	—	en syntaxe.
464	1	—	*Schopenhaner*	—	*Schopenhauer.*

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS

Author Millardet, Georges
Title Linguistique et dialectologie romanes, problèmes
184639
LaRom.
M6454k

University of Toronto
Library

DO NOT
REMOVE
THE
CARD
FROM
THIS
POCKET

Acme Library Card Pocket
Under Pat. "Ref. Index File"
Made by LIBRARY BUREAU